



HAL
open science

Espace public, patrimoine et milieu affectif (Exemples du Marais d'Orx et du Domaine d'Abbadia)

Damery Claire

► **To cite this version:**

Damery Claire. Espace public, patrimoine et milieu affectif (Exemples du Marais d'Orx et du Domaine d'Abbadia). Sciences de l'Homme et Société. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2008. Français. NNT: . tel-00399611

HAL Id: tel-00399611

<https://theses.hal.science/tel-00399611>

Submitted on 27 Jun 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES SOCIETES ET L'AMENAGEMENT
ECOLE DOCTORALE « SCIENCES SOCIALES ET HUMANITES » 2SH ED 481
UMR SOCIETE ENVIRONNEMENT TERRITOIRE 5603

Thèse présentée, et soutenue publiquement le 27 novembre 2008

Pour l'obtention du Doctorat de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Mention géographie (option aménagement)

Espace public, patrimoine et milieu affectif

(Exemples du Marais d'Orx et du Domaine d'Abbadia)

par

Claire DAMERY

Sous la direction de

Monsieur Vincent BERDOULAY, Professeur de géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Devant un jury, composé de

Madame Isabelle DEGREMONT, Maître de Conférence en géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Madame Maria GRAVARI-BARBAS, Professeure de géographie, Université de Paris I.

Monsieur Ulf STROHMAYER, Professeur de géographie, National University of Ireland, Galway.

Madame Hélène VELASCO-GRACIET, Professeure de géographie, Université Bordeaux 3.

Sommaire

SOMMAIRE	3
REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION	7
PARTIE I. LES ENJEUX DE LA QUESTION PATRIMONIALE FACE A CEUX DE L'ESPACE PUBLIC	23
Chapitre 1. Réinvestir l'espace public dans ses formes.....	26
Chapitre 2. Les interrogations portées par les formes patrimoniales.....	46
PARTIE II. LA FORME PATRIMONIALE COMME POTENTIEL D'ESPACE PUBLIC : LE CAS DE LA RESERVE NATURELLE DU MARAIS D'ORX	89
Chapitre 1. Le patrimoine naturel, archétype du patrimoine.....	91
Chapitre 2. La forme naturelle patrimoniale, forme exemplaire du patrimoine.....	111
Chapitre 3. Premier regard sur le Marais d'Orx : quand le visiteur rencontre la forme patrimoniale.....	135
PARTIE III. LA DIMENSION AFFECTIVE DE L'EXPERIENCE COMME PROCESSUS DE L'ESPACE PUBLIC	207
Chapitre 1. Voir le processus d'espace public dans la dimension affective de l'expérience	210
Chapitre 2. Les émotions dans l'expérience patrimoniale	227
PARTIE IV. LE MILIEU AFFECTIF, CONDITION ESSENTIELLE DE L'ESPACE PUBLIC	267
Chapitre 1. Le milieu affectif : ressort et condition de l'espace public	269
Chapitre 2. Le milieu affectif du Marais d'Orx comme prétexte à faire espace public.....	285

PARTIE V. MISE A L'EPREUVE DE L'APPROCHE PAR LA FORME PATRIMONIALE, L'EXEMPLE DU DOMAINE D'ABBADIA.....	367
Chapitre 1. La dimension scénographiée de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia.....	369
Chapitre 2. Le potentiel du Domaine d'Abbadia à faire espace public, face à celui du Marais d'Orx...	396
CONCLUSION	448
ANNEXES	456
TABLE DES FIGURES	468
BIBLIOGRAPHIE	471
TABLE DES MATIERES.....	495

Remerciements

Je tiens à remercier en tout premier lieu, Vincent Berdoulay qui a dirigé cette thèse dans la continuité de mon DEA, pour la confiance et la liberté qu'il m'a accordée. Il a su répondre aux moments de doutes et m'y a accompagné jusqu'à ce que ce travail de recherche prenne forme.

Je remercie aussi les membres du jury, Isabelle Degrémont, Maria Gravari-Barbas, Ulf Stohmayer, et Hélène Velasco-Graciet, qui me font l'honneur de lire cette recherche et de l'éclairer de leur expérience.

Je remercie sincèrement les équipes de la Réserve naturelle du Marais d'Orx et du Domaine d'Abbadia qui ont toujours été disponibles pour les périodes de terrain, attentifs à tous ce qui peut les rapprocher du public qui vient les visiter. Et ce merveilleux public, que j'ai rencontré, avec qui j'ai échangé des points de vue et des émotions ; qui m'a fait trépigner et qui m'a encouragée sans le savoir ; et qui a finalement toujours eu raison de moi, faisant éclater les préjugés au profit d'une réalité sensible.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des équipes du laboratoire Société Environnement Territoires et du département de géographie de l'Université de Pau qui ont su me faire découvrir les exigences et le plaisir du travail universitaire, tant dans la recherche que dans l'enseignement. Je voudrais remercier particulièrement Mr Etchelecou et Monsieur Poinot

qui, sans le savoir, m'ont mise le pied à l'étrier et m'ont permise de m'ouvrir à un monde passionnant.

Bien sûre, je remercie aussi beaucoup Dominique, Françoise, Marie-Ange et Marie-Thérèse qui m'ont accueillie et guidée tout au long de mon parcours, entre l'IRSAM et la BS. Sans leur coup de sang et leur coup de cœur, le cadre de travail de nos équipes de recherche ne serait pas le même. La belle brochette de doctorants du premier palier a aussi sa part de responsabilité dans cette bonne ambiance, pour les discussions, les cafés, les repas, et les coups de mains échangés.

Aussi je voudrais remercier les hasards de la vie, qui nous conduisent parfois à des situations qui donnent matière à réfléchir et à nourrir notre recherche. Chaque instant a été important dans la réalisation ce travail

Les remerciements personnels sont toujours un moment précieux. Je voudrais donc témoigner toute ma gratitude et toute mon affection à ma famille et à mes amis, qui m'ont accompagné au long des ces années, encouragés même et parfois comprise. Ma pensée va tout particulièrement... Aux cinq ; dont Laure et Muriel qui m'ont fait découvrir des voies inexplorées et passionnées en travaillant durement mon milieu affectif; et Julien qui m'a malmenée pour mon bien, mais qui donne de sa personne sans compter, du moment qu'il a un morceau de géographie et un verre de vin à se mettre sous la dent. A Lucie bien sûre, pour la galère commune, mais plus que tout pour son amitié et sa souplesse. A Louve évidemment, pour les voies que nous suivons si loin si proches ! A Ma mère et mon père, toujours présents, les points réflexifs en alerte et le cœur sur la main. A Vincent, Olive et Anouck pour leurs attentions. Merci aussi à Sylvie, Clarisse et Quentin, Renée et Marie-Claude, Arnaud, Cécile et Cléo. Tous vous m'avez fait confiance, et je ne vous en remerciais jamais assez. Enfin, une pensée à tous ceux qui m'ont inspirée, Noisette, Manu, Boris, David, Damien, Anthony, Yoko, Gonzales, Aimée, Lauryn, Leslie, Keith, Tom, Ginji, Ban, et Toruna. Et j'en oublie.

Quant à toi, tu as cru en moi comme personne et tu m'as donnée tout ce que tu as. Tu m'as convaincu des forces insoupçonnées que l'on cache, et tu m'as emmenée avec bonheur jusqu'ici, j'espère que ça ne s'arrêtera pas là. Merci pour tes mots et ton regard, qui éveillent sans cesse.

Introduction

Dans un contexte mondial d'accélération des phénomènes de métropolisation et de mobilité, de privatisation et de consommation de l'espace, on observe en France comme ailleurs des processus de fragmentation sociale, du fait de nouvelles pratiques et de conflits constitués sur la multiplication des identités territoriales. Ces transformations des rapports des individus à l'espace, et entre eux, impliquent une complexification de la production du bien commun, nécessaire à la société pour se définir et s'organiser¹. On voit alors de plus en plus des intérêts particuliers s'opposer à l'intérêt général, bouleversant les canons classiques des processus politiques². Edgar Morin dénonce, en ce sens, la politique actuelle devenue « inintelligible, de plus en plus inaudible, de plus en plus 'techno-économique' » et distante des intérêts des citoyens. Beaucoup constatent ainsi une césure entre le citoyen et la politique³.

La question de l'espace public fait partie des enjeux centraux des réflexions sur l'évolution du politique dans notre société démocratique, et spécifiquement du rapport des citoyens à la

¹ GHORRA-GOBBIN Cynthia. **Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale**. Paris : L'Harmattan, 2001. 266 p.

² p.8-9 SUBRA Philippe. **Géopolitique de l'aménagement du territoire**. Paris : Armand Colin, 2007. 322 p.

³ p.19 MORIN Edgar. Contre l'intelligence myope, pour une pensée anticipatrice. **Pour un nouvel imaginaire politique**. Dirigé par Mireille Delmas-Marty, Edgar Morin, René Passet, Ricardo Petrella, Patrick Viveret. Paris : Fayard, 2006. p. 19-26. ; ROSANVALLON Pierre. **Histoire moderne et contemporaine du politique**. Cours du Collège de France. Les Podcasts du Collège de France. 2002.

politique. Défini communément comme « un espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel »⁴, le modèle d'espace public permet d'envisager et de concevoir le premier échelon qui fonde l'investissement des individus sur les questions politiques. Il est associé à de multiples chantiers, des interrogations sur la démocratie participative aux problématiques de requalification de la ville, en passant par le développement des nouvelles technologies qui favorisent la prise de parole publique⁵. Ces chantiers s'attachent tous à trouver de nouveaux moyens pour faire émerger une collectivité de sens, redéfinir l'intérêt général et le bien commun. Ils mettent surtout en exergue la difficulté des individus à se saisir spontanément des questions politiques et à s'approprier un espace collectif de discussion, du fait de la multiplication des échelles et des enjeux du politique, et de la globalisation de la sphère publique. L'intelligibilité des formes de l'espace public est donc aujourd'hui au cœur des préoccupations sur la régression ou l'émergence de notre société démocratique. Dans cette perspective, beaucoup parlent de la crise de l'espace public, dénonçant à la fois la perte du sens commun et la faillite du modèle philosophique « pour inspirer l'action politique ou aménagiste actuelle »⁶.

Pourtant on observe au même moment, l'émergence de nouvelles questions dans la sphère publique, qui semblent donner des prises au citoyen pour se ressaisir des enjeux éminemment collectifs⁷. Les questions environnementales, entendues au sens large⁸, en font partie. Elles confèrent au débat public un nouvel angle de vue : la relation homme/milieu y est centrale, où le milieu définit le contexte sensible de l'action⁹. Les questions de l'habitabilité et de la durabilité du milieu permettent alors de réduire la complexité géographique des enjeux politiques contemporains, en associant le global au local. Dans ce sens, la prise en compte du milieu relocalise et resitue l'engagement politique du citoyen dans l'espace.

⁴LUSSAULT Michel. Espace public. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy, Michel Lussault. Editions Belin, 2003. p. 333-336.

⁵GAUDIN Jean-Pierre. **La démocratie participative**. Paris : Armand Colin, collection « 128 », 2007. 125 p ; GHORRA-GOBIN Cynthia. *op. cit.* , 2001. ; LABORATOIRE CULTURE COMMUNICATION ET SOCIETE. **Internet, nouvel espace public mondialisé ?** Actes du colloque du 28 novembre 2003 (Paris) <http://c2so.ens-lsh.fr/spip.php?article16>

⁶p.9-25 BERDOULAY Vincent, DA COSTA GOMES Paulo C., LOLIVE Jacques. L'espace public, ou l'incontournable spatialité de la politique. **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences**. Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2004.

⁷*Ibid.*

⁸Ce sont celles relatives au développement durable, à savoir l'écologie, les ressources naturelles, le cadre de vie, le patrimoine.

⁹LOLIVE Jacques, SOUBEYRAN Olivier. **Cosmopolitiques : ouvrir la réflexion. L'émergence des cosmopolitiques**. Ed. La Découverte 2007. 384 p.

Dans ce contexte, l'objectif de cette thèse est de savoir comment ces questions contemporaines, qui engagent les individus dans leur milieu de vie, est susceptible de nous faire relire les espaces politiques du quotidien, notamment dans ce qu'ils relèvent de sensible, au-delà des conflits polarisés par les experts ou les élites. A cette fin, cette thèse propose d'examiner comment la question patrimoniale, en faisant émerger la relation affective de la société à son milieu, constitue une entrée favorable pour saisir l'incontournable spatialité de l'espace public contemporain, et les nouvelles formes de son émergence.

Dans cette perspective, un détour préalable par la théorie de l'espace public du philosophe Jürgen Habermas, va nous engager à définir le cadre problématique et conceptuel de notre recherche. Il s'agira alors de proposer un nouveau regard sur l'espace public à partir de la question patrimoniale et grâce à une géographie de l'affect.

L'espace public illisible

L'idée d'espace public est liée à la définition de la sphère publique, que Jürgen Habermas a identifiée comme « processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État. »¹⁰.

A partir de cette définition, l'idée de l'existence d'un espace de la citoyenneté n'a cessé d'être réexplorée, tant par la philosophie et les sciences politiques que par la sociologie, la géographie et l'urbanisme¹¹. En France, la traduction de l'ouvrage de Jürgen Habermas, laissant passer l'espace public pour la sphère publique, a permis à plusieurs disciplines de s'emparer de cette question et de renouveler les réflexions sur les lieux symboliques du politique (au sens large)¹². Quoiqu'il en soit, le concept originel, bien que très critiqué pour

¹⁰p.61 HABERMAS Jürgen. **L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise**. Réédition. Paris : Payot, 1993. 324 p.

¹¹Cf. notamment les ouvrages suivants faits par des sociologues, des politologues, des urbanistes et des géographes : BREGMAN Dorine, DAYAN Daniel, FERRY Jean-Marc et WOLTON Dominique (coord.). Le nouvel espace public. **Hermès** n°4, 1989. ; JOSEPH Isaac (coord). Espace public en ville. **Les Annales de la recherche urbaine**, n°57-58, décembre 1992- mars 1993. PAILLIART Isabelle, CHAMBAT Pierre. **L'espace public et l'emprise de la communication**. Paris : Ellug, 1995. 216 p. IAURIF. Espaces publics : espaces de vie, espaces de ville. **Les cahiers de l'IAURIF** n°134-135, 2002. ; COMMERCON Nicole (dir.). L'espace public. **Géocarrefour** vol. 76, n°1, 2001.

¹²p.11 BARRIL Claude, CARREL Marion, GUERRERO Juan Carlos et MARQUEZ Alicia. Introduction. **Le public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales**. Sous la direction de

son caractère idéaliste, est toujours resté un point de repère pour débattre de des formes de la vie politique. En s'intéressant aux principes élémentaires qui le constituent, nous verrons quelles sont les notions stabilisées, qui lui concèdent une valeur pour qualifier l'avènement de scènes de problématisation de la vie sociale, et celles qui le rendent inopérant pour comprendre la société contemporaine.

Habermas conçoit l'espace public en observant les moyens de l'édification du bien commun, associant la sphère de la société civile, le public, à la sphère de l'Etat. L'espace public relève, dans ce sens, d'un cadre symbolique commun qui favorise la formulation et la structuration des problèmes qui affectent la société dans son ensemble. En cela, le rôle et les acteurs de l'espace public, à savoir la production du bien commun par un processus de médiation entre l'Etat et les citoyens, constituent les axes fondamentaux pour comprendre la relation du citoyen à la politique. L'expression de l'espace public est donc l'évènement symbolique de cette médiation dans nos sphères démocratiques¹³.

Construit ainsi à partir du projet culturel des Modernes (culture littéraire au 18^{ème} siècle fondée sur la littérature et le théâtre), le modèle d'espace public de Jürgen Habermas tente d'éclairer les raisons d'une crise de l'espace politique dans la société contemporaine. Son objectif est de poser la question des formes de médiations politiques dans la société, héritées et actuelles. Dans cette perspective, la notion d'espace public est envisagée comme une grille de lecture à travers l'articulation de trois dimensions : l'accessibilité, la discussion, et la visibilité. La première dimension relève de l'accessibilité matérielle et symbolique des informations à tous. C'est le principe de publicité de l'information qui fonde la médiation entre l'Etat moderne et les individus. L'accessibilité aux débats par la mobilisation d'un langage ordinaire et l'inaliénabilité de cet espace d'informations permettent à tout un chacun de s'engager dans une critique raisonnée du pouvoir politique¹⁴. La deuxième dimension, la discussion, dépend d'une forme de sociabilité fondée sur la confrontation libre d'opinions privées en public, possible grâce à l'usage de la raison. Ainsi, les commentaires des informations aboutissent à un espace de discussion collectif d'où se dégagent les prémices de

Claude Barril, Marion Carrel, Juan Carlos Guerrero et Alicia Marquez. Coll. Logiques politiques. Paris : l'Harmattan, 2003. p. 11-22.

¹³GHORRA-GOBIN Cynthia. *op. cit.* 2000. BERDOULAY Vincent, DE CASTRO Ina, DA COSTA GOMES Paulo. L'espace public, entre mythe, imaginaire et culture. **Cahier de Géographie du Québec**. Vol. 45, n°126. décembre 2001. p. 413-428.

¹⁴L'espace n'a ici pas de signification géographique.

l'opinion publique¹⁵. La troisième dimension, la visibilité, légitimise cette opinion publique, puisqu'elle traduit une volonté collective, autonome et émancipée, dans laquelle chacun se reconnaît. Elle est orientée vers la réalisation du bien commun, en cela qu'elle tend vers une vision commune de la société moderne, mais détachée de celle de l'Etat. L'espace public relie donc, tout en maintenant à distance¹⁶. Ces trois dimensions dessinent les conditions nécessaires à l'émergence d'un espace public, soit la liberté d'expression et la reconnaissance du public.

A partir de cette grille, Jürgen Habermas s'intéresse à la culture de masse et aux cultures populaires contemporaines, dans lesquelles son modèle d'espace public peine à retrouver l'expression de ces trois dimensions¹⁷. Ainsi, il met en lumière, d'une part la dispersion du bien commun et des représentations de l'intérêt général, et d'autre part le recul de la compétence du public, notamment de la raison universelle. A la suite du philosophe, Plinio Walder Prado et des auteurs comme Richard Sennett et Isaac Joseph¹⁸, dénoncent l'effondrement actuel de la sphère politique et de la capacité critique du public, inféodées à des intérêts privés et à un marketing politique qui manipulent le processus de publicité. Ils soulignent la crise de l'espace public du fait d'une crise des représentations civiques du bien public¹⁹. L'usage de la raison universelle pour accéder aux informations est aussi questionné. Richard Sennett et Isaac Joseph notent, en ce sens, une crise des catégories de jugement sur ce qui est d'intérêt public²⁰. Ils remarquent, par exemple que les citoyens ne gèrent pas ou plus les modalités de l'urbanité qui faisaient des places et des rues, des lieux d'échanges et de construction sociale. Isaac Joseph utilise l'exemple des sans-abris dans les couloirs de métro des capitales, vis-à-vis desquels chacun se désengage, lassé. Plinio Walder Prado évoque aussi ce désengagement du public. Il dénonce la ruine de la raison esthétique et politique par le glissement de l'exercice de la raison vers l'acte consommatoire, et par la dissolution de la

¹⁵Même remarque.

¹⁶DACHEUX Eric. Conclusion générale. L'Europe qui se construit. **Réflexion sur l'espace public européen**. Sous la direction d'Eric Dacheux. Saint Etienne : PUSE, 2003. p. 171-189.

¹⁷FERRARESE Estelle. **Culture et espace public. Des constantes et inflexions de la théorie politique de Jürgen Habermas**. Thèse de doctorat de sciences politique, dirigée par Pr. Jean-Marie Vincent. Université de Paris 8. Mars 2001.

¹⁸SENNETT Richard. **Les tyrannies de l'intimité**. Paris : Seuil, 1979. P. 30 ; JOSEPH Isaac. L'espace public comme lieu de l'action. **Les annales de la recherche urbaine**. n° 57-58, décembre 1992-mars 1993. Ces deux sociologues ont appliqué le modèle à la ville ; 211-217. WALDER PRADO Plinio Jr. Observations sur les ruines de la publicité. **Prendre place. Espace public et culture dramatique. Colloque de Cerisy**. Sous la direction d'Isaac Joseph. Paris : Editions Recherche / Plan urbain, 1995.

¹⁹p.30 JOSEPH Isaac. *op.cit.* 1993.

²⁰JOSEPH Isaac. User, Exposer, Observer. L'espace du public. **Les compétences du citoyen. Colloque d'Arc-et-Senan**. Novembre 1990. Plan Urbain, 1990. p. 23-31.

communauté publique dans des attitudes stéréotypées²¹. Notre société de spectacle aurait subsumé les qualités du sujet-citoyen pour en faire un spectateur passif, incapable de se distancier par rapport à ce qui lui est donné à voir²². La massification, la généralisation du marketing politique, l'industrie de la culture, et l'émergence de nombreuses revendications identitaires accentuent cet effet de recul de la compétence du public.

Si ces thèses ont le mérite de formuler l'idée d'espace public comme le fondement de la vie démocratique, elles sont cependant ambiguës. Elles montrent la crise contemporaine du citoyen, du bien commun et de l'espace politique, à partir d'un modèle ancré dans une conception idéale des salons londonniens du 18^{ème} siècle, dédiés aux discussions intellectuelles. Or, la notion de bien commun qui est au cœur de la réflexion sur l'espace public, est aujourd'hui bousculée par les phénomènes de la mondialisation et l'affirmation d'un monde cosmopolite. Elle ne peut donc se satisfaire d'un modèle d'analyse passéiste. Ce contexte réinterroge alors la légitimité de l'intérêt général défini par l'Etat et celle de l'exercice classique de l'opinion publique de la société civile. Par exemple de nouveaux objets qui représentent un intérêt commun à l'humanité font apparaître de nouvelles catégories du droit international qui vont au-delà de l'Etat et de l'intérêt national²³. A l'opposé, le bien commun est parfois redéfini à l'échelle des communautés locales qui cherchent à conserver ce qui leur est propre, ou qui réécrivent leur identité en de-çà de celle de l'Etat, par l'exhumation de patrimoines particuliers²⁴. Les processus d'identification à l'intérêt général se mêlent alors aux productions communautaires, et vice-et-versa. Dans ce contexte, le modèle habermassien de l'espace public semble inopérant à identifier ces processus, alors même que ceux-là définissent de nouvelles formes de bien commun. L'observation est la même pour les représentations de l'intérêt général. Celles-ci ne procèdent plus aujourd'hui d'un idéal de progrès univoque, grâce auquel la société se projetait. Le contexte politique qui nourrissait la conception immanente à l'esprit public, à savoir l'affirmation de l'Etat, la Nation, la République, apparaissent aujourd'hui accrochés à des fonctionnements qui ont du mal à gérer les nouvelles figurations des sociétés mondialisées.

²¹p.122-123 WALDER PRADO Plinio Jr. *op. cit.* 1995.

²²*Ibid.* et p.417 BERDOULAY Vincent, DE CASTRO Ina, DA COSTA GOMES Paolo. *op. cit.* Décembre 2001.

²³p.40 METZGER Pascale. Espace public et bien commun dans l'environnement urbain. **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences.** Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005. P. 39-47.

²⁴RASSE Paul. Esquisse d'une posture anthropologique pour les sciences de l'information et de la communication. **Recherche en communication.** Louvain la Neuve :PUCL, 2006. (à paraître). Lien : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000231/fr/

Les crises successives du projet moderne (intégration, éducation, environnement, etc.) les mettent en échec²⁵. En cela, l'efficacité du modèle habermassien à lire l'espace public contemporain est contrariée par la remise en question des pratiques politiques et des conceptions éthiques héritées de la modernité²⁶. Enfin, la « dégénérescence » du public a été aussi largement contestée. Elle ne correspondrait qu'à « un sentiment de crise des modalités de participation » du public²⁷.

Le modèle d'espace public, qui est une « idéalisation d'un âge d'or de l'espace public »²⁸, et dont Jürgen Habermas reconnaîtra les limites²⁹, se heurte ainsi à une réalité sociale et politique bien plus complexe que celle dénoncée. Comme l'écrit Eric Dacheux, si la plupart des auteurs ne contestent pas la validité empirique du concept d'espace public, à savoir les conditions d'émergence (liberté d'expression et de reconnaissance du public), ils en donnent une vision moins mythique³⁰. En cela, les processus de vulgarisation culturelle observés aujourd'hui constituent des modalités de publicité beaucoup plus complexes que la seule discussion ou la seule consommation de la culture. De plus, les institutions ne se limitent plus à l'affichage d'un Etat interventionniste. En ce sens, l'explosion du monde associatif, les actes consommatoires engagés, la complexification des institutions, la crise de l'Etat social, qui génèrent de nouvelles représentations du politique, sont autant d'exemples qui révèlent que le citoyen dispose d'une marge de manœuvre favorisant une certaine distance critique. Par contre, ils témoignent aussi, certainement, de l'opacification des modalités d'émergence de l'espace public³¹.

Comme le remarquent Claude Barril, Marion Carrel, Juan Carlos Guerrero et Alicia Marquez, la théorie de la sphère publique n'arrive pas à penser la diversité des formes de vie sociale contemporaine, d'autant plus qu'elle est ancrée dans un contenu normatif d'un mythe hérité

²⁵p.89 BEAUCHARD Jacques. **La bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire.** Paris : L'harmattan 1999. 143 p.

²⁶p.94 QUERE Louis. L'espace public comme forme et comme événement. Prendre place. **Espace public et culture dramatique. Colloque de Cerisy.** Sous la direction d'Isaac Joseph. Paris : Editions Recherche / Plan urbain, 1995. p. 93-110.

²⁷p.80 BERDOULAY Vincent, MORALES Monserrat. Espace public et culture : stratégies barcelonaises. **Géographie et cultures**, n° 29, 1999. p. 79-96.

²⁸p.41 NEVEU Erik. Les sciences sociales face à l'espace public, les sciences sociales dans l'espace public. **L'espace public et l'emprise de la communication.** Sous la direction d'Isabelle Paillard. Paris : Ed. Ellug, 1995. p. 40-44.

²⁹HABERMAS Jürgen. L'espace public, trente ans après. **Quaderni N° 18**, automne 1992. p. 161-191.

³⁰Chapitre 4 DACHEUX Eric. **Vaincre l'indifférence, le rôle des associations dans l'espace public européen.** Paris : CNRS Editions, 2000. 168 p.

³¹*ibid.*

de la modernité³². Néanmoins, la réflexion sur l'espace public reste intéressante à l'heure où des évolutions lourdes bouleversent les conditions d'émergence de la vie politique. Mais le modèle habermassien reste trop formel et trop en retrait de l'environnement social, communautaire et culturel qu'il essaie d'analyser. Surtout, il a une conception abstraite et rationnelle du public et de son appropriation des questions politiques, qui ne laisse pas de place aux subjectivités du politique. Cette abstraction rend l'espace public difficile à saisir pour travailler et comprendre les nouveaux enjeux qui en émergent³³.

Que ce soit au niveau de l'expression du projet de l'espace public ou de la visibilité du public lui-même, il semble que c'est davantage une crise de repère à laquelle on assiste, qu'au déclin réel de l'espace public. La réflexion de Jürgen Habermas a le mérite de soulever la question de l'espace public dans un contexte de transformation des modalités d'émergence du politique. Elle met en exergue la médiation possible et nécessaire entre la société civile et la sphère étatique pour la définition du bien commun. En même temps, ce modèle d'espace public, très critique vis-à-vis de la société actuelle, s'inscrit peu ou prou dans la complexité qui fait la richesse et les ambiguïtés de notre société aujourd'hui. Il s'agit alors de trouver des lieux symboliques du politique, conférant des problématiques fortes à la sphère publique, afin d'éclairer les modalités d'émergence de l'espace public à la lumière des enjeux sociétaux contemporains.

Renouveler le regard sur l'espace public par le patrimoine et une géographie des émotions

Les nouvelles questions environnementales dans la sphère publique nous y aident, du fait de l'émergence du milieu dans la réflexion collective de la société sur son devenir. Il ne s'agit plus pour notre société de se développer, mais de se développer durablement, à savoir en harmonie avec son milieu (du jardin local à la Terre). Ce dernier est envisagé communément comme le cadre de vie de chacun et de tous. Il est conceptualisé plus spécifiquement par la géographie humaine, qui met en avant le rapport du sujet au milieu comme fondement actif de

³²p.16 BARRIL Claude, CARREL Marion, GUERRERO Juan Carlos et MARQUEZ Alicia. *op. cit.* 2003.

³³p.43 RASSE Paul. *op. cit.* 2000.

notre rapport au monde³⁴. Le sujet est agissant, quand le milieu est la condition et le produit de l'action³⁵. Le milieu est donc à la fois subjectif et matériel. Avant l'émergence des questions environnementales, les aménageurs se sont attachés au milieu, dans sa dimension exclusivement matérielle. L'éclairage de la géographie humaine par le biais des crises environnementales a permis ces dernières années de prendre en compte le milieu à la fois dans sa matérialité et dans sa subjectivité. Cette double entrée dans le milieu est ainsi mobilisée pour penser les conditions de l'application de politiques publiques (aménagement)³⁶. Elle l'est moins pour interroger les modalités du débat public, à savoir matérielle et sensible du politique³⁷. C'est dans cette seconde voie que se porte notre intérêt pour les nouvelles questions environnementales inscrites dans la sphère publique : elle restaure dans les débats sur le bien commun le point de vue du citoyen comme acteur aux prises avec son espace de vie. Elle recontextualise les modalités d'émergence de l'espace public, en investissant la relation du sujet agissant avec son milieu.

La question du patrimoine est intéressante dans cette perspective, car elle interroge le milieu comme hérité, habitable et transmissible³⁸ de deux manières. D'une part, elle propose un projet de société, basé sur l'identification collective de biens et de sens communs et destiné à endiguer la crise de valeurs de notre société. Le patrimoine suppose alors un impératif moral étant le fruit d'une convention collective. Dans l'idéal, la question patrimoniale se voudrait

³⁴ENTRIKIN Nicholas J. **The betweenness of place : towards a geography of modernity**. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 1991. ; BERDOULAY Vincent, ENTRIKIN J. Nicholas. Lieu et sujet, perspectives théoriques. **L'espace géographique** n°2. 1998. p. 111-121.

³⁵LOLIVE Jacques, SOUBEYRAN Olivier. *op.cit.* 2007. ; BERQUE Augustin. **Médiance, de milieux en paysages**. Collections Géographiques. Paris : Editions Reclus-Belin. 2000. 156 p. ; BERQUE Augustin, ENTRIKIN J. Nicholas. Lieu. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy, Michel Lussault. Editions Belin : 2003. p. 555-560.

³⁶BERDOULAY Vincent. Planifier avec le milieu : les liens complexes de l'analyse et de l'action. **BELGEO, Revue Belge de Géographie**, n°3, 2003. p. 231-241.

³⁷La thèse d'Olivier Labussière ouvre un champs d'analyse dans cette perspective. Les modalités du débat public mettent en perspective des forums de discussion générée par des problématiques d'aménagement concernant les transports énergétiques. LABUSSIÈRE Olivier. **Le défi esthétique en aménagement : vers une prospective du milieu. Le cas des lignes très haute tension (Lot) et des parcs éoliens (Aveyron et Aude)**. Sous la dir. de Vincent Berdoulay. Doctorat de Géographie, option aménagement, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2007. 607 p. Dans la même veine, La thèse de Ludovic Méasson met aussi en perspective les conditions de l'articulation entre l'espace de la politique, des politiques et du politique en développant l'idée d'un espace des possibles qui permet la résilience du milieu. MÉASSON Ludovic. **L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER**. Sous la dir. d'Olivier Soubeyran. Doctorat de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 2007. 500 p.

³⁸GRAVARI-BARBAS Maria (dir.). **Habiter le Patrimoine : Enjeux, Approches, Vécu**. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Collection Géographie Sociale, 2005. 618 p.

être un espace collectif de discussion de la culture³⁹. D'autre part, cette question aboutit à mise en scène de milieux particuliers, qu'on appellera les formes patrimoniales⁴⁰, qui relèvent de « l'aménagement conservatoire de lieux matériels »⁴¹. Ces formes sont définies par institution d'un cadre spatial stable autour des valeurs reproductibles du bien commun. Dans cette double perspective du projet et des formes, le patrimoine donne à la problématique du bien commun des réponses à la fois politiques et institutionnelles pour valoriser une certaine idée des rapports de la collectivité à son milieu.

Or, depuis une vingtaine d'années, une « fièvre patrimoniale » s'est emparée du public et des instances politiques. Les « institutions du patrimoine »⁴² multiplient les formes institutionnelles du patrimoine, catégorisant une multitude de témoignages culturels et naturels, matériels et immatériels, quand le public se passionne pour les objets et les enjeux du patrimoine. En ce sens, elles produisent une réponse normative pour stabiliser la relation de la collectivité au milieu, qui est, elle, fondée sur l'émotion (peur de la perte et attachement). De-là, émergent des passions patrimoniales qui font débat⁴³. Le patrimoine devient alors « la source de débats, d'engagements collectifs voire de révoltes qui surgissent de façon souvent inattendue et incontrôlable et témoignent d'une forte sensibilité au passé dans des groupes sociaux très divers ou très composites »⁴⁴. Il semble donc que la question patrimoniale se saisit de l'espace public par le biais de la dimension subjective du milieu, et particulièrement par le biais des affects. L'attachement de la collectivité pour ce milieu hérité, habitable et transmissible révèle et travaille la question patrimoniale dans la sphère publique.

³⁹p.13 POULOT Dominique. Le patrimoine et les aventuriers de la modernité. **Patrimoine et modernité**. Dirigé par Dominique Poulot. Paris : L'Harmattan, 1998. p. 7-68. ; p.63 LENIAUD Jean-Michel. **L'utopie française, essai sur le patrimoine**. Paris : Menges, 1992. 181 p. ; p. 392 BERDOULAY Vincent. Les valeurs géographiques. **Encyclopédie de Géographie**. Dirigé par Antoine Bailly et al. Paris : Economica, 1992. p.385-403.

⁴⁰Cette notion sera définie tout au long de la première partie. Notre point de vue sur les formes patrimoniales s'intéresse avant tout à leur caractère institutionnel issu des politiques publiques du patrimoine. C'est par ce biais que nous entendons saisir la médiation entre les citoyens et l'Etat. C'est pourquoi notre recherche ne s'intéressera pas directement aux formes patrimoniales dans leur construction politique locale, même si cette facette participe de la forme patrimoniale finale.

⁴¹p.34 DEGREMONT Isabelle. **Patrimoine et Aménagement, étude géographique d'un outil d'aménagement**. Thèse de géographie sous la direction de Vincent Berdoulay. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1996. 495 p.

⁴²Nous utiliserons le terme générique d'institutions du patrimoine pour désigner l'ensemble des structures politiques établies par la loi qui régissent les politiques publiques du patrimoine.

⁴³FABRE Daniel. Ethnologie et patrimoine en Europe. **Terrain**, Numéro 22 - Les émotions (mars 1994) , [En ligne], mis en ligne le 21 juillet 2005. URL : <http://terrain.revues.org/document3095.html>. Consulté le 5 février 2007. ; LE GOFF Jacques (dir.). **Patrimoine et passions identitaires. Actes des entretiens du patrimoine, les 6, 7, 8 janvier 1997**. Fayard. Paris : Fayard, Éd. du Patrimoine, 1998.

⁴⁴Séminaire « Les émotions patrimoniales » du LAHIC - 2006

Cette émergence de la dimension affective du milieu dans l'espace public à travers la question patrimoniale nous rappelle les intuitions que développait la géographie humaniste émergente dans les années soixante-dix. S'inspirant de la phénoménologie, certains géographes novateurs ont redécouvert la notion de lieu en explorant l'idée d'expérience humaine. Ils introduisirent les paradigmes du sujet et de l'expérience vécue comme une source de connaissances de l'espace⁴⁵. Ce courant a ainsi ouvert la question de la relation sensible de l'individu au lieu, dans les problématiques de la géographie⁴⁶. Dans cette veine, Yi Fu Tuan développait les notions de topophilie / topophobie (amour / horreur des lieux) pour expliquer l'ensemble des liens affectifs entre l'homme et son cadre de vie⁴⁷. Il observait comment la culture et les émotions, d'un individu ou d'un groupe, permettaient la formation de valeurs vis-à-vis de l'environnement. Cette entrée dans l'espace par les affects est réinvestie aujourd'hui par différents champs de recherche. Certains géographes contemporains ont ainsi engagé des recherches sur les émotions, aussi bien comme nouvelle problématique du politique qu'en tant que source de connaissance sur des formes de mal-être social⁴⁸. Ces différentes orientations ont en commun de se saisir des émotions comme nouveau paradigme géographique pour comprendre les maux d'une société contemporaine à la fois localisée et globalisée. Elles sont en cours d'exploration.

Ces différentes ouvertures sur le rôle du sensible dans les rapports homme/milieu, permet de mieux penser l'intérêt et l'originalité du lien entre espace public et la dimension affective du milieu par le biais de la question patrimoniale. Elles nous engagent à chercher la place de l'expérience du sujet et l'enjeu de l'espace vécu dans l'espace public et les formes patrimoniales. Mais notre recherche va plus loin, à la fois dans le champ de la géographie du sensible et dans les recherches sur l'espace public : la perspective politique que sous-tendent les émotions liées à la question patrimoniale associe la dimension affective du milieu aux conditions de l'action. En ce sens, les affects ne seront pas seulement un élément constitutif de l'espace public contemporain par le biais du rapport homme/milieu, mais l'enjeu principal

⁴⁵Pour ne citer qu'eux : Yi Fu Tuan, David Lowenthal, Edward Relph (*humanistic geography*), et Armand Frémont, Eric Dardel.

⁴⁶BENKO, Georges; STROHMAYER Ulf (Dir.). **Horizons géographiques**. Paris :Bréal, 2004. 350 p. ; CLAVAL Paul. **Epistémologie de la géographie**. Paris : Fernand Nathan, 2001. 266 p.

⁴⁷TUAN Yi Fu. **Topophilia. a study of environmental perception, attitudes, and values**. Columbia University Press, New York, 1990 (1974). 260 p.

⁴⁸Cf. ANDERSON Kay, SMITH Susan. Editorial: Emotional Geographies. **Transactions of the Institute of British Geographers**. New Series, Vol. 26, No. 1, 2001. p. 7-15 ; THRIFT Nigel. Intensities of feeling: towards a spatial politics of affect. **Geografiska Annaler**, Series B, 86, 2004. p.57-78.; BONDI Liz, DAVIDSON Joyce and SMITH Mick (dir.). **Emotional Geographies**. Great Britain: Ashgate, 2005. 258 p.

pour l'appréhender aujourd'hui. Ainsi, notre approche va investir, par le biais du milieu, la dimension affective de l'espace public, jusqu'ici délaissée du fait de difficultés méthodologiques et d'« un travail de disqualification de l'émotionnel (...), aboutissant à qualifier comme passions collectives les seuls comportements perçus comme des menaces pour l'ordre social»⁴⁹.

Les enjeux de notre réflexion générale sur l'espace public et le patrimoine tiennent donc dans l'appel d'air que chacune de ces questions fait à l'autre. D'un côté, on observe une sphère publique qui s'opacifie, ses espaces de discussion devenant insaisissables, dans une période de crises multiples du collectif. D'un autre côté, la question patrimoniale propose de nouveaux lieux d'identification qui font débat, tant par l'idéologie qui les sous-tend que par les formes qui la portent. Le modèle d'espace public annonce la fin des facultés rationnelles d'un public citoyen, quand le patrimoine semble provoquer le débat public par le biais de la relation sensible du sujet au milieu.

La croisée des problématiques de l'espace public et du patrimoine semble ainsi inévitable. Pourtant, elle n'est pas évidente, tant les deux notions sont critiquées dans les sciences sociales du fait de leur instabilité : la dimension à la fois conceptuelle et empirique des deux notions les fragilise du point de vue de leur acception. C'est justement par le milieu, entre l'idéal et le matériel⁵⁰, que la rencontre entre ces deux problématiques est riche. C'est le défi que nous nous posons en tant que géographe : ne pas contraindre l'une ou l'autre des notions, mais les accepter dans leur entièreté ; d'autant plus que la géographie nous permet de construire cette intertextualité à l'heure où le milieu revient en force dans les enjeux contemporains de notre société. C'est donc par la mise en perspective des questions du patrimoine et de l'espace public, que notre cadre problématique se construit et va être étayé. Il s'agit d'étudier, tant d'un point de vue théorique qu'empirique, **comment les formes du patrimoine nous éclairent-elles dans la relecture de l'espace public contemporain.**

Dans cette perspective, le potentiel politique et institutionnel du patrimoine naturel nous apparaîtra être une matière empirique riche des enjeux généraux de la question patrimoniale,

⁴⁹p.45 BRAUD Philippe. **L'émotion en politique. Problèmes d'analyse.** Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques. 1996. 255 p

⁵⁰Respectivement ensemble des discours/paroles sur les lieux, ensemble des lieux où sont en jeu les conditions de notre présence au monde. p.2 FERRIER Jean-Paul. Géographie, ou l'illustration productive de l'inséparabilité enfin comprise du matériel et de l'idéal. **Géopoint : l'idéal et le matériel.** Groupe Dupont, 30-31 Mai 2002. Addenda 5 p.

et clairement appréhensible du fait des formes qu'il dessine. Ce choix permet de se saisir de formes patrimoniales souvent délaissées sur la question de l'espace public par la géographie sociale et culturelle, bien que dans les années quatre-vingt-dix beaucoup s'accordaient à démontrer les correspondances entre patrimoine culturel et patrimoine naturel⁵¹. En plus, il permet de questionner spontanément les nouveaux enjeux de l'espace public qui ne se cantonnent plus à la cité, mais s'ouvrent à d'autres espaces du fait de la recomposition et de la mixité des sociétés rurales et urbaines⁵². Dans ce contexte, notre premier terrain servira à dérouler notre raisonnement problématique sur la question patrimoniale et l'espace public. La Réserve naturelle du Marais d'Orx propose, en ce sens, une forme patrimoniale tout à fait intéressante, parce qu'elle relève d'une mise en scène quasiment opposée au milieu hérité. Elle est un archétype de l'utopie patrimoniale et de ses paradoxes. La forme patrimoniale du Marais d'Orx relève alors d'un milieu fortement marqué par ces contradictions, dont les expériences des visiteurs se nourrissent. Le second terrain nous permettra d'aborder les mêmes tensions mais dans un contexte géographique différent. Le Domaine d'Abbadia, espace naturel rescapé de la Côte Basque, propose lui aussi un archétype de la question patrimoniale, par l'opposition nature/béton inscrite dans le paysage. Nous verrons comment l'une ou l'autre de ces formes patrimoniales aboutit à des moments d'espace public, et dans quelle mesure les affects relatifs à la question patrimoniale alimentent un espace collectif de discussion et de réflexion.

La démarche

Notre démarche se déroulera en cinq parties, qui correspondront chacune à une étape de notre recherche, soit une approche théorique et empirique des enjeux de l'espace public à la lumière de la question patrimoniale.

Dans une première partie, notre démarche s'attachera à explorer les différents travaux sur l'espace public à travers notre regard de géographe, afin d'élaborer un point de vue qui

⁵¹L'appel à communication rédigé par Sylvie Guichard-Anguis et Stéphane Héritier « Patrimoine Naturel : entre culture et ressource » pour les numéros spéciaux de la revue *Géographie et Cultures* de 2008 en témoigne. (Collectif). **Patrimoine culturel, patrimoine naturel**. Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994.

⁵²GHORRA-GOBIN Cynthia. Les espaces de la médiation : réinventer les "espaces publics" comme symbole de la médiation. **UNESCO** (source Internet), 10 mars 2000. 8 p.

intègre les nouvelles questions et les nouvelles territorialités du politique. Dans cette perspective nous déroulerons l'espace public dans un cadre réflexif pour produire une nouvelle grille de lecture théorique. En mobilisant les concepts de milieu et de lieu, nous proposerons une réflexion sur l'espace public à partir de la notion de forme et d'évènement. La prise en compte des questions contemporaines de la sphère publique nous permettra alors de proposer une relecture de l'espace public par des formes géographiques spécifiques. A partir de-là, nous pourrons réinvestir la question patrimoniale pour voir comment elle se place dans la perspective des nouvelles formes d'espace public. En ce sens, il s'agira d'explorer le potentiel des formes patrimoniales à interroger la sphère publique et à créer les conditions nécessaires à l'émergence d'un espace public. Cette mise en perspective des nouvelles formes d'émergence de l'espace public avec les formes patrimoniales nous permettra d'étayer notre problématique et de formuler notre hypothèse générale, à savoir **que la forme patrimoniale serait une forme potentielle d'émergence d'un espace public.**

Dans une deuxième partie, il s'agira d'identifier une forme patrimoniale susceptible d'éclairer notre lecture de l'espace public. Dans cette perspective, les formes du patrimoine naturel, comme construction archétypique de celles du patrimoine en général, nous ont semblée pertinentes pour engager notre travail empirique. Ainsi, à partir de l'exemple de la Réserve naturelle du Marais d'Orx, nous définirons les valeurs et les qualités de la forme patrimoniale qui semblent faire écho à celles de l'espace public. C'est surtout à partir de l'analyse des publics et des expériences des visiteurs sur le site, que nous essaierons de donner des premiers éléments de réponse qui valideront notre hypothèse générale. En effet, l'angle de vue que nous avons choisi pour étudier l'espace public à partir de la forme géographique ne serait rien sans l'expérience du public. Ce travail nous permettra de mettre en lumière l'émergence de moments d'espace public sur le site, à partir de l'expérience du public des ambiguïtés de la forme patrimoniale du Marais d'Orx. Les conditions observées de l'expérience patrimoniale nous engagerons à nous intéresser au processus de l'espace public.

C'est dans cette perspective que la troisième partie s'inscrit. Un retour conceptuel sur l'espace public à la lumière de l'expérience nous invitera à considérer la dimension affective de l'expérience du public comme processus qui aboutit à l'émergence d'un espace public. Nous engagerons, alors, une nouvelle immersion dans les expériences des visiteurs sur le Marais d'Orx pour se saisir de cette question. Ainsi, nous verrons comment les émotions patrimoniales dessinent les conditions d'émergence d'un espace public (reconnaissance, liberté d'expression) et les moyens de sa réalisation. Cette réflexion sur le processus nous

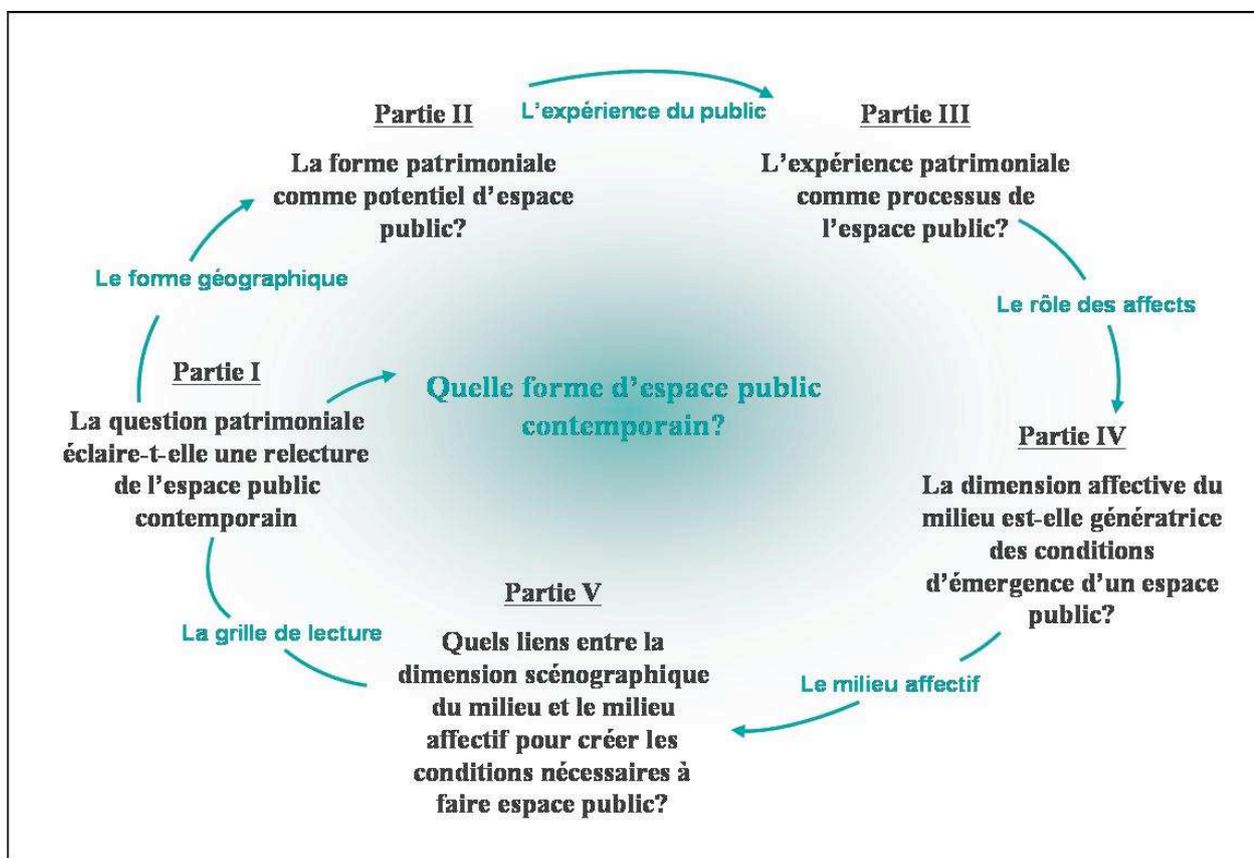
invite à interroger à nouveau la forme patrimoniale dans sa capacité à susciter une telle dimension affective de l'expérience.

La quatrième partie s'orientera, alors, dans ce sens. L'approfondissement théorique de la question des affects, mise en perspective avec le concept d'espace public, nous permettra de prolonger notre hypothèse générale : nous nous attacherons à explorer si **des dimensions affectives spécifiques à la forme patrimoniale seraient propices à l'émergence des conditions nécessaires à faire espace public**. Nous engagerons alors l'exploration dans cette perspective des moments d'espace public repérés au cours de l'expérience des visiteurs sur le Marais d'Orx. Cette relecture nous permettra d'articuler l'ensemble des réflexions théoriques et des résultats empiriques obtenus jusqu'ici pour cerner les qualités spécifiques du milieu affectif relatif à la forme patrimoniale du Marais d'Orx. Elle aboutira alors à une grille de lecture qui permettra de se saisir du potentiel des formes patrimoniales à faire espace public.

Une cinquième partie sera alors nécessaire pour tester et affiner cette grille d'analyse sur un autre terrain. Nous avons choisi le Domaine d'Abbadia, site protégé du Conservatoire du Littoral, qui semble posséder les qualités favorables à l'avènement d'un espace public. Nous interrogerons l'expérience patrimoniale du public sur ce site et les dimensions scénographiques et affectives du milieu, pour réexplorer les conditions d'émergence d'un espace public.

L'ensemble de ce travail nous permettra ainsi de donner une lecture et une grille d'analyse sur l'enjeu des nouvelles formes d'expression de l'espace public contemporain. La Figure 1 résume l'ensemble de la démarche.

Figure 1 : Démarche générale de notre travail de recherche



Elle montre comment notre raisonnement articule les parties de cette thèse. Pour aider à la lecture de cette thèse, nous avons conçu un *livret d'accompagnement à la lecture*, qui restitue la démarche générale de ce travail à partir de la Figure 1 associée à la table des matières et une liste des concepts clés définis pour chacune des parties de la thèse. Ce livret est aussi composé d'éléments sur les deux terrains qui permettent de s'y référer : notamment un portrait des publics interrogés qui donne des points de repère sur chacun des visiteurs nécessaires lors des parties empiriques,.

*Partie I. LES ENJEUX
DE LA QUESTION
PATRIMONIALE FACE A
CEUX DE L'ESPACE
PUBLIC*



Revisiter l'espace public nécessite de prendre en compte la controverse que la notion soulève, entre les partisans de sa fin et ceux de son maintien ou de son renouveau, toutes disciplines confondues. C'est justement sur cette ambiguïté que va se construire notre réflexion dans un premier chapitre, jamais vraiment en essayant de la définir, mais en en éprouvant les effets. Il s'agira pour nous de relire l'espace public à la lumière de ce que nous enseignent les enjeux de la sphère publique contemporaine. Les questions sur les changements climatiques, la crise environnementale, la question du cadre de vie ajoutent en ce sens beaucoup de plus value pour repenser l'espace public. En effet, elles imposent à notre société, par les crises sociales et politiques qu'elles génèrent, de prendre en compte l'environnement naturel et culturel pour redéfinir un projet de civilisation. Ainsi, réinvestir l'espace public par l'espace et la culture comme fondement nous semble intéressant car cette démarche réinscrit le milieu en son cœur, faisant écho au repositionnement de notre société face à son environnement.

Dans le premier chapitre de cette partie, nous nous efforçons donc d'envisager l'espace public dans sa complexité contemporaine. A la fois métaphore du politique (concept philosophique et de sociologie politique) et réalité effective concrète (outils d'urbanisme et d'aménagement), l'espace public prend de multiples visages, aussi larges que fluides, qu'il est difficile d'appréhender. Il s'agit donc de revoir sa définition à partir de la notion du bien commun et d'ouvrir une réflexion sur les formes qui engagent ces espaces du vivre ensemble. La géographie nous autorise à ce motif à comprendre et à dépasser l'opacité des schèmes sociétaux, pour réinvestir l'espace public là où il peut être lu. Cette réflexion, à la lumière des enjeux sociétaux contemporains, mettra logiquement en perspective la question patrimoniale et celle de l'espace public.

C'est sur cette réflexion qu'intervient la problématique patrimoniale puisque elle redéfinit un projet de société à travers la culture de lieux symboliques forts. Dans cette perspective, la question patrimoniale contribue à éclairer celle de l'espace public, à travers à la fois de l'idée du bien commun et des débats qui la sous-tendent, des institutions et des controverses qui la produisent, et des formes publiques et des expériences qui l'institutionnalisent. C'est sur cette articulation que se construira notre réflexion : saisir l'espace public par le patrimoine nous permet-il de l'envisager et de le comprendre sous de nouvelles formes ?

Dans le second chapitre de cette partie, nous nous attèlerons à questionner les espaces du patrimoine dans leur construction idéologique et leur potentiel d'interaction entre les publics, afin d'approfondir le prisme du patrimoine pour relire l'espace public. A partir de l'idée de bien commun mise en débat par la société civile et l'Etat depuis une trentaine d'année, la problématique du patrimoine semble se lier à celle de l'espace public en s'inscrivant dans les territoires nationaux et locaux. La mise en scène particulière des espaces du patrimoine nous conduira en ce sens à investir la question de la forme de l'espace public à la lumière des espaces patrimonialisés. D'autre part, en nous attachant à explorer les formes patrimonialisés qui vont à l'encontre de l'espace public par leur caractère institutionnel, nous verrons comment celles-ci nous mènent aussi à réfléchir sur l'idée du vivre ensemble.

La question de l'espace public à l'épreuve des enjeux de la question patrimoniale est donc au fondement même de notre recherche. Elle permet une lecture renouvelée de la géographie des espaces du patrimoine et de ceux du public. D'une certaine manière cette mise en perspective éclaire deux problématiques qui, nous le verrons, se questionnent nécessairement l'une et l'autre, par les espaces, les idées et les idéologies qu'elles mobilisent.



Chapitre 1. Réinvestir l'espace public dans ses formes

En tant que modèle philosophique revisité par Jürgen Habermas dans les années soixante-dix⁵³, l'espace public symbolise à la fois l'héritage d'un idéal démocratique et une forme de résignation à sa disparition. Le philosophe, qui pose la constitution d'un espace public comme condition d'une compétence politique et de la citoyenneté face à l'Etat, en dénonce le déclin du fait de l'interpénétration des domaines privés et publics avec la prise de décision étatique. En ce sens, l'espace public est une entrée intéressante pour l'ensemble des sciences sociales qui cherchent à identifier les scènes d'apparition du politique, à l'heure où l'individualisme et le communautarisme semblent dominer le système sociétal. Il est un objet de discussion scientifique et technique important sur le fonctionnement de la sphère politique des sociétés occidentales et sur *les lieux où ça se passe*.

Cependant, comme nous l'avons montré, le modèle de l'espace public, tel qu'il est donné, nous propose une lecture partielle du processus de médiation citoyens / Etat qui n'arrive pas à

⁵³ HABERMAS Jürgen. **L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise**. Réédition. Paris : Payot, 1993, 324 p.

mobiliser « une vision plus complexe et plus concrète de ce qui l’instaure »⁵⁴. Il s’agit donc de renouveler et d’enrichir le contexte qui travaille les modalités d’émergence de l’espace public, à la lumière des enjeux sociétaux actuels. Dans cette perspective, réintégrer l’espace public dans son contexte d’émergence est une nécessité (I. 1. A.) ; cela nous donnera les premières pierres pour construire notre grille de lecture de l’espace public (I. 1. B. et I. 1. C.).

I. 1. A. Réintégrer l’espace dans l’espace public

Si, à la suite de la théorie de Jürgen Habermas les études ont foisonné pour tester, réévaluer et nuancer le concept d’espace public, la plupart s’est focalisée sur les médias et sur la sphère politique⁵⁵, laissant des zones d’ombre sur les conditions d’émergence, le maintien et le rôle médiateur de l’espace public. « L’espace public est devenu une notion tellement extensive qu’on ne sait plus comprendre ce qu’il revêt, d’où la multiplication des adjectifs accolés à ce terme »⁵⁶. Même les urbanistes qui, dans les années quatre-vingt, ont transformé le concept en outil effectif pour requalifier la ville, aboutissent à ce constat⁵⁷. Il s’agit donc, comme le propose Louis Quéré, d’ouvrir certains paradigmes pour saisir à nouveau l’expression de l’espace public⁵⁸, à savoir : renouveler les modes de lecture en recherchant le juste milieu entre la dimension conceptuelle et la dimension concrète de l’espace public. En clair, repartir du contexte d’émergence : l’espace duquel il émerge.

Certains travaux de géographie sociale et culturelle, associés à ceux de certains sociologues, ont établi un lien entre l’espace public et l’espace, en deux temps. Dans les années 1990, une équipe de recherche a travaillé sur la dimension spatiale immanente de l’espace public qui en

⁵⁴ p. 423 BERDOULAY Vincent, DE CASTRO Ina, DA COSTA GOMES Paolo. *op. cit.* Décembre 2001.

⁵⁵ L’ouvrage d’Eric Dacheux en fait un résumé pertinent. DACHEUX Eric. *op.cit.* 2000.

⁵⁶ DACHEUX Eric. *op. cit.* 2003.

⁵⁷ L’espace public invite « à une grande circonspection envers cette notion, en admettant qu’elle ait encore un sens » p. 42 PACQUOT Thierry. Editorial : Espace(s) public(s). **Revue Urbanisme n°346**. Janv./ fév. 2006. p. 41- 42.

⁵⁸ p 94. QUERE Louis. *op. cit.*, 1995.

fournirait à la fois le substrat matériel et symbolique⁵⁹. La complexification des modalités d'émergence de l'espace public a permis une réflexion sur la sphère publique en y intégrant l'espace comme ressort des processus de publicité. L'espace urbain en est le terrain de prédilection et le symbole. Cette réflexion de sociologues, d'urbanistes et de géographes a révélé l'importance de l'espace pour saisir les conditions d'émergence et de maintien de l'espace public, et *a fortiori* pour améliorer les outils de lecture de l'espace public. Dans les années 2000, cette nécessité de penser l'espace public comme forme-contenu a été confirmée par la construction d'un regard géographique sur l'espace comme prise nécessaire à l'expression du citoyen, mettant en perspective les territoires individuels et collectifs⁶⁰. Elle en souligne la facture a-sociale, a-culturelle et déterritorialisée du modèle d'espace public et la nécessité de prendre en compte l'individuel, le communautaire et le global dans un contexte politique multiscalaire. Il s'agit donc pas d'envisager l'espace dans l'espace public comme la seule mise en scène des lieux publics⁶¹.

De ces courants de recherche, nous retenons trois positionnements, phares mais non exclusifs, qui nous intéressent à la question des processus d'espace public engagés dans et par l'espace. Nous souhaitons les présenter rapidement ici pour pouvoir ensuite les mobiliser tout au long de notre argumentation.

Il s'agit d'abord du regard sur l'espace public que porte le sociologue Jacques Beauchard. Ce dernier s'inscrit dans une conception sociale et institutionnelle de l'espace, propose de « redécouvrir les médiations dont l'espace public serait porteur et (de) mieux situer leur rôle dans la constitution de la société et sa perdurance »⁶². Sa recherche sur « l'espace transactionnel », qui définit les rapports complexes entre territoire et réseau, l'amène à envisager les représentations du lieu, et son attractivité, au regard des mobilités. Il s'intéresse alors à l'espace public comme ressource dans cette « aire transactionnelle »⁶³. Il en appelle dans cette perspective à la nécessité de faire émerger une « puissance d'image » de l'espace⁶⁴,

⁵⁹ Espaces et Sociétés n°62-63, 1990. Avec Isaac Joseph, Pierre Sansot, Cédric Lambert, Pierre Pellegrino, Frédéric Jacot, Gérard Barbichon.

⁶⁰ BERDOULAY Vincent, DE CASTRO Ina, DA COSTA GOMES Paolo. *op. cit.* Décembre 2001. GHORRA-GOBBIN Cynthia dir. **Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale**. Paris : L'Harmattan, 2001. 265 p.

⁶¹ BLANC Jean-Noël. Voir l'espace dans l'espace public. **Géocarrefour**. Vol. 76. 2001. p. 59-67.

⁶² p.89 BEAUCHARD Jacques. **La bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire**. Paris : L'harmattan 1999. 143 p.

⁶³ *ibid.* p.112 .

⁶⁴ *ibid.* p.108-120.

entendue comme source d'identification collective. Cette réflexion nous permettra de renouer l'idée d'espace public avec les symboles socio-culturels de l'espace. Néanmoins, elle n'en éclairera pas vraiment les conditions, puisque son intérêt s'attache davantage à identifier le processus et envisage seulement l'espace dans une approche empirique.

Il s'agit ensuite de l'approche du groupe réuni par Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes et Jacques Lolive, qui s'intéresse à l'espace public dans une posture croisée de la géographie culturelle et des sciences politiques. Elle s'intéresse en ce sens aux dimensions de la matérialité, de la politique et de l'action relatives à l'espace et à la sphère publique. Elle met alors en perspective les transformations de l'espace public comme des opportunités de nouvelles formes d'espace public, en associant complexité spatiale et « profondeur humaine »⁶⁵. Le groupe interdisciplinaire se questionne ainsi sur les grandes préoccupations de la société contemporaine (l'environnement et le patrimoine par exemple), comme mise à l'épreuve de nouveaux espaces inscrits dans différentes échelles sociales, politiques et culturelles. En effet, la définition des biens communs attachée à ces enjeux travaillent des espaces (les centres urbains, les périphéries urbaines, l'espace rural, les espaces naturels, etc.) qui participent de ce questionnement. Elle travaille en ce sens le socle du projet de l'espace public à travers la spécialisation des espaces qui le font émerger.

Il s'agit enfin de la démarche du sociologue Louis Quéré⁶⁶. Son intérêt pour la sociologie de l'action et l'ethnométhodologie lui permet de poser un nouveau cadre d'appréhension de l'espace public. Il développe son approche de l'espace public sur les idées de forme et d'évènement, soit comme structure et comme émergence. Ce point de vue intègre en ce sens les dimensions matérielle et idéale de l'espace public. Il aboutit à penser « la puissance formante de l'espace public », entendue comme la production par la communauté de lieux où elle se trouve à la fois détachée d'elle-même et représentée⁶⁷. Même si, pour le sociologue, cette puissance relève d'une structure plutôt que d'un espace, elle dépend quand même de pratiques que celle-ci induit et informe. Cette idée nous intéresse donc de fait à l'idée de

⁶⁵ p. 20 BERDOULAY Vincent, DA COSTA GOMES Paulo C., LOLIVE Jacques. L'espace public, ou l'incontournable spatialité de la politique. **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences**. Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2004, p. 9-25.

⁶⁶ p. 94 QUERE Louis. L'espace public comme forme et comme évènement. **Prendre place. Espace public et culture dramatique. Colloque de Cerisy**. Sous la direction d'Isaac Joseph. Paris : Editions Recherche / Plan urbain, 1995. p. 93-110.

⁶⁷ p. 13 QUERE Louis. La télévision règle-t-elle vraiment l'espace public ? **La communication de l'information. Acte du Colloque de Metz**. Sous la direction de Jean-Pierre Esquenazi. Paris : L'Harmattan, 1997. p. 11-30.

milieu en géographie culturelle. De plus, son approche est d'autant plus intéressante qu'elle intègre le concept d'expérience pour analyser l'espace public.

Ces trois approches suggèrent ainsi l'importance de la dimension spatiale de l'espace public, en intégrant sa matérialité mais aussi son attachement symbolique, et l'expérience du public qui y est inhérente. En les associant, on comprend bien que les espaces qui conditionnent l'émergence d'un espace public relève de symboles et d'une matérialité spécifique. Nous n'avons pas à faire à de simples espaces géographiques indéfinis, puisqu'ils relèvent d'une puissance (d'image, formante) relative aux symboles et aux cadres de l'expérience du public qu'ils configurent. En effet, plusieurs auteurs s'accordent pour dire, chacun selon son positionnement heuristique, que les formes *a priori* génératrices d'espace public - ce qu'on appelle les lieux publics - ne le rendent plus visible, ou tout du moins se limitent à de simples aménités fonctionnelles⁶⁸. C'est dans cette perspective qu'il nous semble intéressant de se réapproprier l'idée de forme, à travers notre posture de géographe.

Nous allons donc nous intéresser à l'espace public à travers une réflexion sur les formes géographiques. Nous ne pouvons cependant pas nous y plonger sans avoir au préalable investi l'idée d'évènement qui y est liée. En s'inspirant de la posture de Louis Quéré, qui définit l'évènement de l'espace public comme l'émergence à la visibilité des opinions et leur reconnaissance collective⁶⁹, il nous faut préciser ce nous envisageons comme l'expression de l'espace public contemporain pour en saisir les formes. Ce faisant, nous mobiliserons de nombreuses réflexions sur la définition de l'espace public contemporain, tout en travaillant notre posture de géographe. Ainsi, nous travaillerons avec une approche fondamentalement géographique et détachée du prisme de l'espace public. L'approche praxéologique de *La nature de l'espace* de Milton Santos travaille justement sur la forme et l'évènement comme base de compréhension de notre monde.

⁶⁸ BEAUCHARD Jacques. *op. cit.* 1999. p. 88-89. ; CLAVAL Paul. Clithène, Habermas, Rawls et la privatisation de la ville. **Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale**. Sous la direction de Cynthia Ghorra-Gobbin. Paris : L'Harmattan, 2001. p. 23-31. p. 364-365 ; COTTEREAU Alain. QUERE Louis. Postface. **Le public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales**. Sous la direction de Claude Barril, Marion Carrel, Juan Carlos Guerrero et Alicia Marquez. Coll. Logiques politiques. Paris : l'Harmattan, 2003, 384 p. p ; 363-381.

⁶⁹ p.105 QUERE Louis. *op. cit.* 1995.

I. 1. B. L'évènement public ou l'exemplarité du lieu

Commencer par l'expression de l'espace public peut sembler impromptu dans une logique analytique. Néanmoins, comme nous l'avons vu, c'est davantage la forme qui pose question ; et nous avons besoin de comprendre la finalité de l'espace public pour chercher d'où elle vient.

L'évènement défini par Milton Santos est « le résultat d'un faisceau de vecteurs conduit par un processus, et apportant une nouvelle fonction au milieu pré-existant ». Il n'est complet « que lorsqu'il parfait son intégration au milieu. A partir de ce moment seulement il y a évènement, pas avant »⁷⁰.

Mise en perspective avec la définition de Louis Quéré sur l'évènement public, cette description mène à penser la visibilité de l'espace public comme l'expression créative et intégrée des opinions à la forme de laquelle elle émerge. En ce sens, l'évènement public est bien consubstantielle de la forme dont il émerge, mais qui plus est, il la nourrit. Ce qui veut dire que la visibilité et la reconnaissance des opinions exprimées détermine à la fois le processus et le résultat d'une construction collective. C'est dans cette double perspective qu'est rendu appréhensible le bien commun. Certains auteurs évoquent ainsi, pour qualifier l'évènement public, la sublimation des identités singulières dans la conscience d'une identification à un idéal commun⁷¹. Sublimation des identités singulières et identification collective sont donc les deux éléments visibles de l'émergence d'un espace public. Elle témoigne de l'engagement du public dans la production symbolique de l'être-ensemble⁷². Dans les travaux sur l'espace public de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes et Jacques Lolive, cette dimension se traduit par l'observation de discussions orales entre les individus,

⁷⁰ p. 66 SANTOS Milton. **La nature de l'espace. Technique et temps, raison et émotion**. Traduit par Marie-Hélène Tiercelin. Paris : L'Harmattan, 1997. 275 p

⁷¹ GHORRA-GOBIN Cynthia. **Les espaces de la médiation : réinventer les "espaces publics" comme symbole de la médiation**. UNESCO (source Internet), 10 mars 2000. 8 p. ; p. 179 LAMIZET Bernard. **La médiation culturelle**. Paris : L'Harmattan, 1999. 447 p. p. 42 RASSE Paul. *op. cit.* 2000.

⁷² CHAUDOIR Philippe. Discours et figures de l'espace public à travers les « arts de la rues ». **La ville en scènes**. Préface et direction artistique Sylvia Ostrowetsky. Paris : L'Harmattan, 2000, 318 p.

mais aussi de discussions des corps, car l'engagement politique dont elle relève se situe autant dans les discours que dans les comportements.

Cet éclairage sur l'évènement public nous invite à réfléchir sur la notion de lieu, selon la perspective humaniste, comme traduction géographique de ce qu'est l'évènement public.

Le lieu, défini comme le produit des relations entre le sujet contemporain et son monde, est aussi « à la fois objet et contexte de l'action »⁷³. Il est révélé par l'engagement actif et réflexif du sujet individuel et collectif entre le singulier et le commun, le local et le mondial. Ce concept coïncide alors avec la notion d'évènement public mise en perspective avec la réflexion de Milton Santos. D'une part, le lieu est comme le précisent Augustin Berque, Vincent Berdoulay et J. Nicholas Entrikin l'aboutissement de relations de soi au monde, et de soi aux autres, construites sur des éléments subjectifs et objectifs d'un environnement⁷⁴. D'autre part le lieu se caractérise par sa mutabilité, comme résultat du changement conjoint de la société et de l'espace⁷⁵. Ainsi, il est l'expression créative et intégrée du sujet contemporain au monde⁷⁶. Le concept de lieu nous permet alors d'étayer la notion d'évènement public en y associant la prise en compte des dimensions culturelles et spatiales sur lesquelles il se produit. Il invite à penser l'évènement public à travers les liens quotidiens qui unissent le sujet contemporain à son monde, de son désir d'appartenance communautaire à celui d'une identification collective ; idée qui résonne avec la conclusion de Milton Santos, « le lieu est le réceptacle final et obligatoire de l'évènement »⁷⁷.

De fait, le lieu serait le concept géographique adéquat pour penser l'évènement public comme le résultat d'une construction du sujet collectif sur des formes symboliques de l'être-ensemble. Plus précisément, comme le montre Vincent Berdoulay, l'espace public tel qu'il se révèle, s'apparente à un cas particulier « du phénomène que le concept de lieu cherche à

⁷³ p. 306 BERDOULAY Vincent. Le lieu et l'espace public. **Cahiers de processus du Québec**. Vol. 41 n°114. Décembre 1997. p. 301-309.

⁷⁴ p. 557 BERQUE Augustin, ENTRIKIN J. Nicholas. Lieu. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy, Michel Lussault. Editions Belin : 2003. p. 555-560.; p. 115 BERDOULAY Vincent, ENTRIKIN J. Nicholas. Lieu et sujet, perspectives théoriques. **L'espace géographique** n°2. 1998. p. 111-121.

⁷⁵ p. 115 et p. 119 BERDOULAY Vincent, ENTRIKIN J. Nicholas. *op. cit.* 1998.

⁷⁶ Ce raisonnement va au-delà de celui de Fabrice Ripoll pour qui l'évènement, défini sous couvert d'une action collective, doit avoir lieu pour exister, et est conçu séparément du lieu, sans pour autant le substantier. Son approche sociale sur la nature des lieux parle plus de la forme comme nous l'explorerons par la suite que du lieu tel que nous l'envisageons en géographie culturelle. p. 24-25 et 27-28. RIPOLL Fabrice. Lieux et action collective Eléments de discussion, ébauche de problématique. **Revue ESO**. N°16. octobre 2001. p. 23- 39.

⁷⁷ SANTOS Milton. *op. cit.* 1997. p. 103.

saisir »⁷⁸. En effet l'évènement public relève de la visibilité et la reconnaissance des opinions exprimées quant le lieu relève la visibilité et la reconnaissance des relations du sujet au monde. Plus que particulier, l'évènement public est un cas exemplaire du lieu. Par le rapport à l'altérité qui se converti « en matière à réflexion, en reconnaissance de la différence et en effort de mise en cohérence »⁷⁹, l'évènement public est l'expression symbolique des tensions entre l'individuel et le collectif. Associé au système de pensée du lieu, il s'agit alors de considérer l'évènement public comme un lieu exemplaire de l'expression démocratique.

La définition du lieu exemplaire par André Micoud résonne davantage avec la notion de lieu et la dimension symbolique de l'évènement public que celle de Pierre Gentelle qui en limite l'interprétation à une conception idéologique⁸⁰. Il s'agit en effet pour André Micoud de lieux, théâtre d'une action sociale pour la résolution d'un problème, construits pour signifier la possibilité d'un avenir différent, comme l'engage la dimension mythique de l'espace public⁸¹. L'exemplarité de l'évènement public est alors moins dans ce qu'il peut être reproduit et imité que dans ce qu'il diffuse, à savoir la multiplicité des espaces qu'il ouvre et qu'il articule. En cela, l'évènement public a d'exemplaire les potentialités démocratiques qui en émergent. Pour compléter l'analyse de Vincent Berdoulay et John Nicholas Entrikin, si « le lieu est un espace de déploiement de l'intersubjectivité possédant des dimensions concrètes, environnementales, territoriales, qui peut favoriser l'émergence d'un espace public »⁸², ce dernier n'est possible que parce que l'expression de cette intersubjectivité est exemplaire. L'expression de l'espace public a donc ce caractère fondamentalement exemplaire dans ce en quoi il fait politique (au sens large).

Cette réflexion nous invite à spatialiser l'évènement public à travers l'idée de lieu, dans ce qu'elle résulte des tensions entre le sujet et son environnement. Elle nous invite ensuite à voir l'évènement public en tant que lieu exemplaire, dans les potentialités politiques qui émergent de ces tensions. Mais surtout, elle en appelle à la forme, puisqu'elle est consubstantielle de l'évènement public.

⁷⁸ p.305 BERDOULAY Vincent. *op. cit.* Décembre 1997.

⁷⁹ *ibid.*

⁸⁰ MICOUD André. La production symbolique des lieux exemplaires. **Des hauts lieux : la construction sociale de l'exemplarité**. Sous la direction d'André Micoud. Paris : CNRS, 1991. p.7-15. ; GENTELLE Pierre. Haut lieu. **L'espace géographique** n°2. 1995. p. 135-138.

⁸¹ BERDOULAY Vincent, DE CASTRO Ina, DA COSTA GOMES Paulo. *op. cit.* décembre 2001.

⁸² BERDOULAY Vincent, ENTRIKIN J. Nicholas. *op. cit.* 1998. p. 119

I. 1. C. La forme ou la nécessité d'un milieu scénographié

La forme est une donnée fondamentale pour repenser l'espace public, comme nous l'avons évoquée à travers les réflexions issues des crises, et pour comprendre sur quels fondements l'évènement public se réalise. Elle rassemble les dimensions subjectives et matérielles qui réagissent pour faire évènement dont elle est marquée en retour. La forme de l'espace public serait celle qui, construite, « organise, donne des directions et des espacements, infléchit des actions, mobilise des acteurs, tout en laissant des marges de manœuvre ou de conduites et en mettant à l'épreuve leurs compétences »⁸³.

Ce travail sur la forme est la clé de voûte de notre réflexion sur l'espace public puisqu'elle constitue la zone d'ombre des recherches de l'espace public et l'entité sur laquelle on peut intervenir. Dans cette perspective, il s'agit d'abord de préciser ce que nous entendons par forme (I. 1. C. a), avant d'emprunter la notion pour nourrir notre réflexion sur l'espace public (I. 1. C. b et I. 1. C. c). Ainsi fait, nous verrons quelles spécificités de la forme génèrent de l'espace public (I. 1. C. d).

I. 1. C. a. Le prisme de la forme

La question de la forme en géographie est essentielle depuis que la discipline a constitué des catégories d'analyse : en géographie classique, pour laquelle elle est un objet majeur de connaissance ; en analyse spatiale, où elle constitue le socle interprétatif de phénomènes ; en géographies sociale et culturelle, où la forme est le pendant des représentations⁸⁴. Définir la forme comme un concept effectif dont on peut déterminer le contenu s'avère être cependant un vrai défi. La forme est devenue une notion tellement polysémique, qu'elle est dénuée de

⁸³ p. 7 CHELKOFF Grégoire, THIBAUD Jean-Paul. L'espace public, modes sensibles. Le regard sur la ville. **Les annales de la recherche urbaine**, n°57, dec. 92 mars 93. p. 6-16.

⁸⁴ p. 3 GROUPE DUPONT. Avant propos : la forme en géographie. **La forme en géographie**: [actes du Colloque] Géopoint, Avignon, 1er et 2 juin 2004. Avignon : groupe Dupont, 2006. p.3-4.

réelle signification conceptuelle. Les définitions qu'en donnent les dictionnaires de géographie sont en ce sens peu explicites et la question y est peu abordée⁸⁵.

On peut observer un seul point de convergence sur la notion : la forme est le visible des processus sociétaux, le révélateur de la sphère invisible. Elle est en ce sens la médiatrice par laquelle nous découvrons les fonctions, nous les visualisons. Sur ce régime de visibilité, la forme a souvent été substituée par la notion d'espace⁸⁶. Mais elle est déjà une catégorie analytique interne de l'espace compris comme système d'objets et système d'actions⁸⁷. Elle est un caractère particulier de l'espace. Dans ce sens, la relecture de Philippe Pinchemel⁸⁸ nous intéresse parce qu'elle évoque cette mise en exposition spécifique des fonctions sociétales : le géographe présente la forme comme la matérialisation de fonctions qui revêtent des expressions morphologiques diverses, en fonction du contexte culturel, esthétique, économique, etc. Surtout, la forme a une dimension temporelle, qui fait qu'elle survit aux fonctions qui l'ont suscitée. Il donne l'exemple des paysages comme des « musées de formes »⁸⁹.

C'est l'association entre matérialité, mise en exposition des fonctions, et durabilité au-delà des fonctions, que la forme nous intéresse dans notre quête de l'espace public : elle propose l'espace comme socle et trace de son expression ; elle réinsère la matérialité d'un contexte géographique nécessaire à son émergence. En ce sens, elle ouvre une perspective pour le relire.

⁸⁵ A peine une page dans le Dictionnaire de Lévy et de Lussault, donnant la forme soit comme une donnée naturelle, soit comme le résultat d'un processus plus ou moins stabilisé. Une page aussi dans celui de Brunet qui accorde plus de détail : entre outil descriptif et produit social. Dans celui de Bailly, les formes n'existent pas en dehors des représentations. LE BRAS Hervé. La forme. **Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy et de Michel Lussault. Paris :Belin, 2003. P. 376-376. BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé. Forme. **Les mots de la géographie**. Montpellier : Reclus, 1993. p.223 ; BAILLY Antoine, FERRAS Robert, PUMAIN Denise. **Encyclopédie de géographie**. Paris : Economica, 1992. 1132 p.

⁸⁶ « Parler d'espace, c'est évoquer le régime de visibilité des substances sociétale », p. 330 LEVY Jacques, LUSSAULT Michel. Espace. **Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy et de Michel Lussault. Paris :Belin, 2003. P. 325-332.

⁸⁷ p. 12- 13 SANTOS Milton. **La nature de l'espace**. Paris : L'Harmattan, 1997. 271 p.

⁸⁸ PINCHEMEL Philippe. Des formes en géographie, aux formes en géographie. **La forme en géographie**: [actes du Colloque] Géopoint, Avignon, 1er et 2 juin 2004. Avignon : groupe Dupont, 2006. P. 15-18.

⁸⁹ *ibid.* p. 17

I. 1. C. b. *La forme de l'espace public : d'abord urbaine...*

En géographie, la forme ne suffit pas pour faire espace public, conformément à l'utopie urbanistique des années quatre-vingt. Néanmoins, elle porte l'incontournable spatialité du politique, l'espace physique étant un agent actif de la réalisation d'actions sociales⁹⁰. En quelque sorte, la forme est le médium matériel et symbolique par lequel le débat public peut émerger. En ce sens, elle est l'élément le plus appréhensible de notre grille de lecture de l'espace public puisqu'elle contient et participe à son expression : elle en porte le contour et le sens. Il ne s'agit pas de la substantialiser, mais tout du moins, de comprendre ce qu'elle peut être, pour ensuite y saisir les processus.

On pourrait penser que la forme au service de l'espace public n'existe que le temps de l'évènement, et ne peut être fixe, figée et pérenne. Christian Ruby notamment, s'il évoque bien la dimension de l'évènement à travers la référence au lieu, il refuse d'envisager la forme de l'espace public par crainte de tomber dans la nostalgie autour « de 'valeurs éternelles' de l'altruisme »⁹¹. C'est en effet ce qu'on a reproché au modèle d'Habermas conçu sur l'exemple des salons londonien du 18^{ème} siècle. Si nous approuvons cette idée d'un espace public sans cesse réinventé, la prise en compte de forme de l'espace public nous semble être nécessaire pour intégrer la spatialité du politique d'une part et d'y définir des points de repère stables pour pouvoir en comprendre le processus complexe.

Sur ces observations, il s'agit alors de comprendre vers quoi évoluent ces formes aujourd'hui, ne pouvant plus être pensées comme des espaces neutres et déterritorialisés, dans un contexte de complexification des rapports individus/ espace⁹². Dans cette perspective, la question des nouvelles formes de l'espace public se pose sur de nouvelles opportunités du débat politique, à savoir les potentialités de la question environnementale. Louis Quéré, mais surtout Jacques Beauchard, et l'équipe réunie par Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, et Jacques Lolive introduisent cette discussion en observant l'évolution des problématiques liées au

⁹⁰ p.10 BERDOULAY Vincent, DA COSTA GOMES Paulo C., LOLIVE Jacques. *op. cit.* 2005.

⁹¹ p. 1 RUBY Christian. Quels lieux de rencontre démocratiques ? Des lieux de rencontre au lieu de la rencontre. **EspacesTemps.net**. Textuel. 05.06.2003. <http://espacestems.net/document433.html>.

⁹² Comme Jacques Beauchard et Michel Roux nous le montrent bien. BEAUCHARD Jacques. *op. cit.* 1999. ; p.75 ROUX Michel. L'espace public peut-il être vraiment public ? **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences**. Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005. p. 75-85.

cadre de vie, et son intégration progressive à l'intérêt général par la constitution de biens communs. Depuis les années soixante, ces questionnements prennent forme à travers la désignation juridique et sociale d'objets et d'espaces, qui deviennent prégnants dans les débats de société. L'ouverture des mentalités sur l'environnement comme problématique collective, à de multiples échelles, offre de nouvelles dimensions géographiques à l'espace public, et nous interroge, de fait, sur les modalités de leur forme.

En premier lieu, elle questionne à nouveau la ville, notamment à travers l'œuvre d'art comme forme provocatrice de l'espace public urbain telle que nous la décrivont Jean-François Augoyard, Jacques Rancière, Antoni Tapiès, Jacques Lolive et Nathalie Blanc et même Christian Ruby⁹³. L'œuvre appelle à reconsidérer le milieu par lequel et pour lequel elle a été produite, et interroge de fait un public de passants sur les tensions qui existent entre les dimensions matérielles et symboliques plurielles de son contexte de réalisation. En ce sens, l'art dans la ville propose de reprendre la question des rapports entre formes symboliques et processus sociaux, et de fait questionne largement sur l'articulation entre la forme et l'évènement public.

Les formes de l'espace public de la ville sont aussi mises en perspective par les recherches sur la formulation de biens communs comme base de réflexion collective dans un espace public mondial, tel que le fait Pascale Metzger sur le sol urbain⁹⁴. L'ensemble de ces travaux nous propose alors un renouvellement des formes qui nous enseigne davantage sur le processus qui en émerge que sur les qualités des formes elles-mêmes. Nous y reviendrons par la suite. Ceci dit, l'évocation du milieu mis en perspective par l'œuvre d'art pour donner à voir les tensions dialogiques de la construction collective, comme par exemple le travail emblématique de Jochen Gertz⁹⁵, est intéressante par la référence qu'elle fait à la dimension fondamentalement

⁹³ AUGOYARD Jean-François. La compétence sociale du regard esthétique. **L'espace du public. Les compétences du citoyen. Colloque d'Arc-et-Senan**, Novembre 1990. Plan Urbain, 1990. ; RANCIERE Jacques. **Le partage du sensible. Esthétique et politique**. Paris : La Fabrique Ed. 2000. 74 p. ; BLANC Nathalie, LOLIVE Jacques. **La part esthétique de la ville. Aïmons la ville !** Coordonné par Nathalie Blanc, Jacques Lolive, Gérard Chouquer et Dominique Boulier. Paris : Coll. Cosmopolitiques. Edition de l'aube. 2004. p. 68-94. ; p. 41-47. RUBY Christian. A quoi œuvre l'art ? Esthétique et espace public. **Espaces temps, les Cahiers**. N°78-79, juillet 2002. ; TAPIES Antoni. **L'art et ses lieux**. Paris : Daniel Lelong Editeur. 2003.

⁹⁴ METZGER Pascale. Espace public et bien commun dans l'environnement urbain. **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences**. Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005. P. 39-47.

⁹⁵ Jochen Gertz, artiste berlinois, a travaillé notamment sur « Le Monument invisible » de Sarrebruck ou Monument contre le racisme inauguré le 23 Mai 1993. Il s'agit de la partie centrale de la place aux 8000 pavés du Château de Sarrebruck. Jochen Gertz et son équipe enlèvent "en secret" 2160 pavés et inscrivent à la base le nom d'un cimetière juif profané par les nazis. Le pavé est ensuite replacé, l'inscription étant invisible puisque marquée

spatiale de l'espace public. Elle l'est surtout par les réactions face à ce que l'art révèle de la ville comme espace de vie symbolique, ou au contraire ce qu'il en occulte.

Cette caractéristique se retrouve dans les nombreuses études sur la scénographie urbaine, qui permettent de comprendre l'inscription de la forme dans l'évocation d'un projet collectif, tout en fermant l'opportunité de la concevoir au-delà du lieu public au sens le plus courant. L'espace public y est considéré en tant qu'outil d'aménagement pertinent pour qualifier la ville et engager une réflexion sur les jeux entre la forme et les usages de l'espace urbain. La réalisation du Mont Royal à Montréal par le paysagiste Frederick Law Olmsted en témoigne, notamment à travers le travail sur les points de rassemblement du parc qui se veulent être aussi des lieux de mise en scène sociale⁹⁶. Le renouvellement urbanistique de Barcelone depuis les années soixante-dix fut aussi un exemple en ce sens : il s'agissait d'intégrer « des éléments symboliques propres à définir et marquer un lieu »⁹⁷. Cette orientation prend en particulier appui sur le design du mobilier urbain qui tente de faire le lien entre les mémoires du lieu et les expériences contemporaines de la cité. La réaffectation de certains bâtiments industriels avec la promotion de nouveaux emblèmes, tel que le poisson métallique de Gherry, en témoigne. Ce qui est intéressant dans la démarche barcelonaise, c'est qu'elle montre bien que l'espace public est réaffecté de sens, qu'il n'est plus seulement travaillé sur la base des perceptions des citoyens.

Les approches sociologiques et géographiques que nous avons évoquées jusqu'à présent ont su aborder pertinemment l'espace public en y réinjectant un contexte social et culturel, voire parfois plus qu'un contexte, une condition à sa réalisation. Il s'agit bien alors de reconnaître la présence et la nécessité d'une forme signifiante dans l'émergence d'un espace public. Mais les modalités de réalisation du processus et comment le public s'en empare sont peu envisagés : les recherches sont plus éclairantes sur la dimension aménagiste de l'espace public (à quoi sert la mise en scène), que sur le déroulement de l'évènement public (rencontre de la scène et du public).

à la base du pavé, et comme seuls 2160 des 8000 pavés portent des inscriptions, il est impossible de savoir si l'on marche sur les pavés gravés ou non.

⁹⁶ DEBARBIEUX Bernard, PERRATON Charles. Le parc, la norme et l'usage. Le parc du Mont Royal et l'expression de la pluralité des cultures de Montréal. *Géographie et cultures* n°26. 1998. p. 109-126.

⁹⁷ Voir les références suivantes : SOKOLOFF Béatrice. *Barcelone où comment refaire une ville*. Montréal : Presses universitaires de Montréal, 1999. 210 p. ; HENRY Guy. *Barcelone dix années d'urbanisme : la renaissance d'une ville*. Paris : édition du Moniteur. 1992. ; BERDOULAY Vincent, MORALES Monserat, Espace public et culture: stratégies barcelonaises. *Géographie et cultures*. n°29. 1999. p.79-95. Citation : p. 63 SOKOLOFF Béatrice. *op. cit.* 1999.

Aussi, les débats autour des travaux de Michel Freydefont et d'Isaac Joseph ont voulu s'intéresser à ce type de démarche à travers l'indissociabilité de l'approche scénographique et de l'expérience des citoyens, du fait d'un travail commun sur le regard et l'écoute : le scénologue⁹⁸ (*sic.*) met en œuvre ce travail par la mise en perspective des formes et des usages autour d'un « découpage d'espaces, de temps et d'actions produisant un espace regardé et un espace regardant (...) mettant en jeu un lieu approprié à une histoire, c'est-à-dire un espace qualifié »⁹⁹. On retrouve ici l'idée d'espace actif d'Isaac Joseph en tant que scène¹⁰⁰, espace matériel soumis à l'œil et espace dramaturgique qui relève du sens commun. Marcel Freydefont évoque ici l'idée de mise en scène en travaillant sur la mise en forme de l'espace public comme scène avec laquelle interagissent les usagers, parfois en tant qu'acteurs, parfois en tant que spectateurs ; l'urbaniste lui, se doit de toujours reconsidérer comment faire interagir le contexte de la scène publique (le regardé) et celui du spectateur (le regardant).

Malgré une volonté forte de rouvrir l'espace public à la culture, ce type de démarche est souvent resté cloisonné dans la production de décors urbains. Cet angle de vue nous interpelle néanmoins sur le fait que les formes de l'espace public qui se renouvellent par le biais de nouveaux enjeux de société, comme ceux de l'environnement, ne peuvent se passer d'une scénographie intentionnelle ; les nouvelles formes suggérées au fil de nos réflexions ne peuvent pourtant pas être seulement issues de démarches destinées à créer de l'espace public, telles qu'elles sont présentées par les scénographes urbains.

I. 1. C. c. La forme de l'espace public : ... ensuite plurielle

La seconde réflexion qu'apporte la question environnementale sur les formes de l'espace public ouvre alors de nouvelles perspectives : l'espace rural comme potentiel de formes de l'espace public. C'est sur ce point que nous aimerions insister puisque l'exploration de ces nouvelles formes a été jusqu'à présent assez limitée comme nous allons le montrer.

⁹⁸ Qui se veut de rationaliser la pratique scénographique.

⁹⁹ p. 110 FREYDEFONT Marcel. L'urbain - La scène - Le lieu. Langage de la scénographie et les espaces publics. **L'espace du public. Les compétences du citoyen. Colloque d'Arc-et-Senan**. Novembre 1990. : Plan Urbain. P. 117-127.

¹⁰⁰ JOSEPH Isaac. L'espace public comme lieu d'action. **Les annales de la recherche urbaine** n°57-58. Dec. 92-mars 93. p. 210-217.

C'est Jacques Beauchard qui nous permet de faire la transition quand il soutient « l'idée d'une scénographie urbaine émergente tant au cœur de la mégapole que dans l'espace des campagnes et de leur villes. (...) N'existe-t-il pas, ici ou là, d'autres identifications collectives qui en changeant d'échelles donneraient une cohérence à l'accumulation des espaces et des temporalités vécus ? »¹⁰¹ Les changements sociaux des dernières décennies qui ont constitué de nouveaux espaces ruraux en attestent¹⁰². La plupart a vu en effet sa population se recomposer, et les nouvelles mobilités ont favorisé l'éclatement et la déterritorialisation de certaines communautés. De fait, on a souvent constaté l'étiollement des identités originelles face au brassage des sociétés rurales et urbaines, et au phénomène progressif d'individualisation. Si, comme l'énonce Cynthia Ghorra-Gobin¹⁰³, pendant des siècles la ville s'est distinguée de la campagne car elle favorisait un contexte dans lequel l'individu pouvait s'affranchir de ses liens originels, cette distinction s'est aujourd'hui amoindrie du fait de la recomposition et de la mixité des sociétés rurales. La production d'une culture publique n'est plus alors cantonnée aux seules villes.

C'est dans cette perspective que des chercheurs tels qu'André Micoud, François Tomas et Eric Doidy¹⁰⁴ optent pour la thèse selon laquelle de nouveaux espaces publics sont déjà-là. Ils remarquent en effet que la dimension publique de la *campagne* prend réellement son sens aujourd'hui. Pour André Micoud, l'espace rural est « devenu un enjeu, mais aussi (...) peut-être, s'y invente une autre forme de débat public qui, pour instituer un *citoyen localisé*, n'en déserte pas pour autant la question de *bien commun* »¹⁰⁵. On observe par exemple l'émergence de nombreuses controverses environnementales depuis une vingtaine d'années qui organisent un débat public au nom de la protection de l'environnement, considéré comme un bien commun¹⁰⁶. Par ailleurs, à travers les pratiques nouvelles de ces espaces, « par-delà sa rue, son quartier, ou sa ville, le citoyen d'aujourd'hui se sent aussi habitant de son pays, voire de la

¹⁰¹BEAUCHARD Jacques. *op. cit.* 1999. p. 99.

¹⁰²VELASCO-GRACIET Hélène. **La renaissance rurale, l'exemple du département de la Dordogne**, in *Ruralia*, n°18/19, <http://ruralia.revues.org/2006>.

¹⁰³p. 5 GHORRA-GOBIN Cynthia. *op. cit.* 10 décembre 2000.

¹⁰⁴MICOUUD André. La campagne comme espace public ? **Géocarrefour**. Vol. 76 n°1. 2001. p. 69-73. ; TOMAS François. Le renouvellement des espaces publics : comment faire de l'espace public une œuvre collective ? **Débat sur la ville 3**. Bordeaux : Confluences, 2003. p. 65-82. ; DOIDY Eric. L'espace public en contexte : concertation et médiation en milieu rural. **Le public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales**. Sous la direction de Claude Barril, Marion Carrel, Juan Carlos Guerrero et Alicia Marquez. Coll. Logiques politiques. Paris : l'Harmattan, 2003. p. 199-218.

¹⁰⁵p.73 MICOUUD André. *op. cit.* 2001.

¹⁰⁶VELASCO-GRACIET Hélène. Chronique d'une controverse environnementale. L'exemple du territoire souletin. **Géographie et cultures** n°43, 2002. p. 67-85.

planète. Il peut se sentir concerné par le devenir d'espaces publics fort éloignés de son lieu de résidence habituelle »¹⁰⁷. Si François Tomas tend quelque peu à confondre le lieu public, au sens commun du terme, avec l'espace public, il retient néanmoins la campagne comme relais de l'espace public traditionnel du citoyen. Ces deux approches parlent alors de formes produites sur la dimension politique et esthétique de la *nature*, construite au jour le jour, et instituées le plus souvent par les pouvoirs publics.

De fait, les formes qui s'inscrivent dans ce débat sont une vraie mine d'or pour comprendre comment l'espace public se renouvelle aujourd'hui. La nature, qui est l'un des symboles forts de notre environnement, mobilise et rassemble autour d'images discutées et encore discutables. Ses représentations correspondent à une construction toujours en cours dans l'espace public mondial comme le montrent Pascale Meztger et Olivier Soubeyran¹⁰⁸, et sa symbolique constitue un moyen de réinscrire le projet collectif dans l'espace. Ainsi, les formes qui en découlent, telles que le patrimoine naturel, s'affichent comme des points d'ancrage et de stabilité, et comme des questions/réponses potentielles à ces nouveaux enjeux.

Cette dimension est évoquée par des sociologues, dont Philippe Saint-Marc¹⁰⁹ questionnait en précurseur la socialisation de la nature au travers de ses aspects politique et public. Bernard Kalaora¹¹⁰ a aussi posé cette question quant aux espaces naturels périurbains. André Micoud, lui, évoque clairement les espaces protégés comme espaces publics, par leurs caractères institutionnels, attractifs et métaphoriques¹¹¹. Enfin, les travaux de Jacqueline Candau et Sophie le Floch montrent un réel intérêt pour les lieux de l'espace rural marqués par la mixité sociale et les échanges civiques autour des valeurs communes liées à la nature¹¹². Ces recherches aboutissent toutes à montrer que la mise en forme de la nature et la forme géographique qui en émerge invitent à repenser les modalités d'exercice de l'espace public. Il s'agit ici d'en préciser la lecture.

¹⁰⁷ TOMAS François. *op. cit.* 2003.

¹⁰⁸ METZGER Pascale. *op. cit.* 2005. p. 42. P. 35-36 ; SOUBEYRAN Olivier. Espace public, aménagement et environnement. **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences**. Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005. P. 31-38.

¹⁰⁹ SAINT-MARC Philippe. **Socialisation de la nature**. Editions Stock. 1971. 358 p. + annexes.

¹¹⁰ KALAORA Bernard. **Au-delà de la nature l'environnement : l'observation sociale de l'environnement**. 1998. 199 p.

¹¹¹ MICOUD André. *op. cit.* 2001.

¹¹² CANDAU Jacqueline, LE FLOCH Sophie, DEUFFIC Philippe. Aménité : qualité des relations sociales, qualités d'un lieu. **Ingénieries**. N° spécial Aménités rurales. 2002. p. 25-33.

L'ensemble de ces approches nous révèle alors la diversification des formes géographiques à l'origine de l'émergence d'espace public, mais aussi leur spécialisation : diversification parce que l'espace du public s'est élargi avec les réseaux et les mobilités liés à nos espaces de vie ; spécialisation parce que les formes qui posent question semblent être investies de symboles sociaux et culturels forts comme l'œuvre d'art ou le patrimoine. En ce sens, l'espace public semblerait émerger davantage sur des substrats scénographiés que sur des espaces peu significatifs.

Ainsi, la forme de l'espace public est à la fois une intentionnalité produite et un potentiel faisant écho au projet de société de la sphère publique. Elle « suppose une information pour être utilisée et qui est elle-même une information étant donné l'intentionnalité de sa production »¹¹³. La mise en perspective de cette réflexion de Milton Santos sur la dimension de la forme géographique avec les idées rassemblées jusqu'à présent, nous permet de saisir la forme de l'espace public comme l'ensemble des éléments d'ordre naturel, social et culturel qui informent l'évènement public. Elle prend corps elle-même dans un milieu particulier qui l'informe et qui est scénographié pour porter les enjeux actuels de nos sociétés, tels que la question environnementale. Par ailleurs, la diversification et la spécialisation des formes potentielles de l'espace public témoignent du retour intentionnel du milieu dans le projet de société, que ce soit à l'échelle des espaces urbains ou à celle des espaces ruraux.

I. 1. C. d. Le milieu pour préciser les qualités de la forme

La question de la relation forme-évènement, nous engage à rapprocher la forme géographique à la notion de milieu, pensée en tant qu'environnement social et culturel immergeant. Indissociable de la notion de lieu par la rencontre qu'en fait le sujet, le milieu est par ailleurs supposé « pré-existant » par Milton Santos dans sa définition de l'évènement.

D'une part, le milieu nous enseigne sur la forme de ses caractères à la fois naturel et culturel, subjectif et objectif, collectif et individuel¹¹⁴, qui sont bien le substrat clef qui informe le lieu.

¹¹³ p.228 SANTOS Milton. *op. cit.* 1997.

¹¹⁴ *Ibid.* p.25 et 26. ; BERQUE Augustin. **Médiance, de milieux en paysages.** Collections Géographiques. Paris : Editions Reclus-Belin. 2000. 156 p.

D'autre part, cette approche permet de se fixer un instant sur les modalités de production de l'espace public puisque la forme géographique assure la continuité du temps, mais le fait « à travers la succession des événements qui modifient (sa) signification »¹¹⁵. Ainsi, le milieu reste clairement relatif au sujet, et aux interdépendances et interactions qui lui incombent, tout en conservant une certaine autonomie propre. Si l'évènement est sens, la forme a une autonomie d'existence qui en porte les marques successives.

De plus, Milton Santos observe les formes comme des systèmes de l'actualité « parce que les actions qu'elles portent sont toujours actuelles et ainsi les renouvellent »¹¹⁶, ce qui n'est pas sans rappeler le milieu dans ce qu'il a de structurant sur les individus et ce en quoi il peut être transformé en retour¹¹⁷. Ainsi la forme, telle que nous l'évoquons pour l'espace public, appelle le concept de milieu pour l'identifier. Cette approche médiologique se retrouve en partie dans la réflexion de Louis Quéré, quand bien même elle est inavouée. L'auteur précise sa définition de la forme comme dimension de l'espace public qui structure la coexistence, configure la relation sociale et médiatise l'individuation des événements¹¹⁸.

Ce que Louis Quéré apporte à cette réflexion, c'est surtout une conception de la forme générale et transposable, à savoir qu'il convient d'une forme abstraite et stable comme substrat de réalisation de l'espace public. Celle-ci relève d'un potentiel d'organisation de l'espace public, entendu comme principe d'ouverture de la société à elle-même, sa capacité de mise en forme, de mise en scène, de mise en sens de l'espace social¹¹⁹. Bien que son approche soit a-spatiale puisqu'il s'oppose à tirer partie de la métaphore spatiale de l'espace public son argumentation ne peut pas s'en détacher complètement¹²⁰. Il apparaît en effet dans sa démonstration, que la forme préfigure l'évènement, du fait que ce dernier s'organise en fonction de repères qui l'orientent et le contraignent, et se renouvelle à cet effet. L'idée qu'« on retrouve là le paradoxe de la co-détermination de l'environnement et des

¹¹⁵ p.111 SANTOS Milton. *op. cit.* 1997.

¹¹⁶ *ibid.* p. 69.

¹¹⁷ BERDOULAY Vincent. Le milieu, entre description et récit. De quelques difficultés d'une approche de la complexité. **Milieu, colonisation et développement durable. Perspectives géographiques sur l'aménagement.** Sous la direction de Vincent Berdoulay et Olivier Soubeyran. Paris : L'Harmattan. p. 25-37.

¹¹⁸ p.94 QUERE Louis. *op. cit.* 1995.

¹¹⁹ p. 98. QUERE Louis. *op. cit.*, 1995. Voir aussi p. 370-371 ; COTTEREAU Alain, QUERE Louis. Postface. **Le public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales.** Sous la direction de Claude Barril, Marion Carrel, Juan Carlos Guerrero et Alicia Marquez. Coll. Logiques politiques. Paris : L'Harmattan, 2003. p. 363-381.

¹²⁰ COTTEREAU Alain. QUERE Louis. *ibid.*.

comportements » ne peut se détacher de référents à l'espace géographique, et de fait du fonctionnement du milieu¹²¹.

Ce paradoxe se retrouve dans la réflexion de Jacques Beauchard qui insiste sur le paysage comme forme de rassemblement du public. Celui-ci fait référence au milieu dans ce qu'il appelle de subjectif et d'objectif. De plus, on retrouve dans la question du paysage les enjeux de sociétés déjà évoqués, et la nécessaire scénographie qui les organise.

Cette réflexion sur la forme géographique, le milieu et l'espace public nous a amené à penser la forme, comme condition nécessaire mais pas suffisante au déroulement de l'évènement public. En ce sens, nous l'avons définie comme le milieu matériel et symbolique par lequel le débat public peut émerger, mais surtout nous en avons souligné la nécessité scénographique. C'est-à-dire que la forme porteuse d'un potentiel d'espace public doit être investie matériellement et symboliquement d'enjeux forts et présents dans la sphère publique. Les questions contemporaines nous ont engagée en ce sens sur des formes potentielles en dehors de la Cité. L'espace rural semble particulièrement se constituer de formes potentielles à l'émergence de l'espace public. En positionnant ces réflexions à la lumière de la notion de milieu, nous avons dégagé deux qualités des nouvelles formes potentielles de l'espace public. La première qualité est subjective dans ce qu'elle appelle les mémoires et l'imaginaire de chacun. La seconde qualité est normative dans ce qu'elle tient de scénographique et de générique pour répondre à un enjeu sociétal contemporain. En ce sens, enrichie par une « puissance d'image »¹²² pour reprendre les mots de Jacques Beauchard, elle offre des traces accessibles, favorables à une identification collective qui assure la fluidité et modèle le regroupement.



Cette première phase de réflexion nous amène à relire l'espace public contemporain à la lumière de sa dimension géographique et culturelle. Cette fenêtre de lecture apparaît nécessaire à une époque où la question environnementale et le phénomène de mondialisation sont au cœur des débats de la sphère publique. Ces thématiques engagent en effet les

¹²¹ p. 98. QUERE Louis. *op. cit.* 1995.

¹²² Par l'histoire, par un emblème sociétal (etc.).

institutions et la société civile à réfléchir sur leur rapport à leur cadre de vie à plusieurs échelles, appelant nécessairement une dimension géographique pour redéfinir le bien commun.

Dans ce contexte, nous avons déroulé la complexité de l'espace public pour aboutir à une nouvelle grille de lecture : la forme et l'évènement public. Penser l'espace public en tant que forme et évènement permet d'abord de dépasser l'ambiguïté du concept, entre métaphore politique et réalité effective. Cela permet ensuite de réintégrer le processus de médiation dont l'espace public est caractéristique dans un contexte spatial et culturel. Cela ouvre enfin de saisir les qualités qui participent de son émergence. En ce sens, l'espace public en tant qu'évènement est apparu comme un lieu exemplaire, c'est-à-dire qu'il est le lieu où s'expriment les qualités relatives à l'altérité et d'où celles-ci se diffusent. Cette dimension est indissociable de la forme qui rend possible cette expression. Celle-ci relève d'une scénographie qui renvoie à une conception normative du milieu, relative aux enjeux contemporains de la société.

Par conséquent, la forme, telle que nous l'avons identifiée, apparaît comme l'entrée substantielle pour relire l'espace public parce qu'elle dénote d'une réalité effective. C'est dans ce sens que nous allons conduire le chapitre suivant, en introduisant la problématique patrimoniale, qui participe aujourd'hui largement au débat de la sphère publique, tant elle regroupe des questions politiques fondamentales pour notre société.

Chapitre 2. Les interrogations portées par les formes patrimoniales

Il s'agit ici pour nous de reconsidérer l'espace public à travers des formes géographiques lisibles. Les formes patrimoniales, entendues comme espaces institutionnels des politiques du patrimoine¹²³, nous engagent dans cette voie par les opportunités idéelles et matérielles qu'elles proposent : d'une part, elles s'inscrivent dans ce qu'aujourd'hui nous appelons le bien commun, qui est au fondement de l'espace public ; d'autre part elles s'inscrivent physiquement et institutionnellement dans la construction de nos sociétés occidentales.

Réfléchir sur les formes patrimoniales dans la perspective de l'espace public engage à en saisir tant le potentiel que les limites. Dans ce sens, nous travaillerons sur l'idée de patrimoine et ses formes, d'abord à partir des signes qui sont présents la sphère publique (I. 2. A.),

¹²³ Nous rappelons ici, comme nous l'avons déjà noté en introduction générale, que notre point de vue sur les formes patrimoniales s'intéresse avant tout à leur caractère institutionnel issu des politiques publiques du patrimoine. C'est par ce biais que nous entendons saisir la médiation entre les citoyens et l'Etat. C'est pourquoi notre recherche ne s'intéressera pas directement aux formes patrimoniales dans leur construction politique locale, même si cette facette participe de la forme patrimoniale finale. Nous verrons dans ce sens le poids des constructions politiques locales dans la formulation de formes patrimoniales au grès de notre recherche sur les interrogations de la question patrimoniale (le patrimoine contre l'espace public par exemple), et dans l'étude des formes patrimoniales du Marais d'Orx et du Domaine d'Abbadia.

ensuite sur ceux qui semblent en dégrader l'expression (I. 2. B.). Nous pourrions poser alors le corps de notre problématique (I. 2. C.).

I. 2. A. Le patrimoine et ses formes exemplaires, comme réaction aux signes de la crise de la modernité

Christine Albanel, l'actuelle Ministre de la Culture, ouvrait les 25^{èmes} Journées du Patrimoine que ces mots : « La passion du patrimoine ne cesse de se confirmer »¹²⁴ face aux douze millions de visiteurs attendus en France. Témoin de cet engouement, une multitude de chantiers est engagée dans la voie du patrimoine, de la société civile aux institutions internationales, en passant par les collectivités et les entreprises privées. Née en réaction à un contexte de crise sociétale, cette conception contemporaine, qui définit et matérialise le bien commun, participe à la mise en abîme de notre société dans son projet moderne¹²⁵. C'est à travers cette idée qu'elle réinvestit la sphère publique, et qu'elle peut être à l'origine de formes potentielles d'émergence de l'espace public.

Dans cette perspective, nous introduirons d'abord un point de vue qui réactualise la question patrimoniale à la lumière de celle de l'espace public (I. 2. A. a). Sur cette base, nous rechercherons aux racines idéologiques et historiques de la problématique patrimoniale (I. 2. A. b et I. 2. A. c) pour voir quelle forme géographique il en émerge, en explorant ses qualités et ses contradictions (I. 2. A. d).

¹²⁴ www.leMonde.fr 22/09/08

¹²⁵ p. 9 GRAVARI-BARBAS Maria, GUICHARD-ANGUIS Sylvie. Introduction. **Regards croisés sur le patrimoine à l'aube du XXI^e siècle**. Paris : Presses Universitaires de la Sorbonne, 2003. p. 9-22.

I. 2. A. a. Renverser les points de vue : le patrimoine pour relire l'espace public

Les réflexions depuis une trentaine d'années sur le patrimoine, elles-mêmes héritées de débats antérieurs¹²⁶, s'associent aux débats sur la durabilité de notre civilisation, suite aux catastrophes environnementales et sociétales médiatisées au cours du 20^{ème} siècle. La question patrimoniale appartient donc depuis les années soixante-dix aux préoccupations de l'intérêt public¹²⁷. Elle participe de la construction et de la définition du bien commun, dans ce qu'elle transfigure les intérêts particuliers, relayé par les administrations¹²⁸, et dans ce qu'elle symbolise sur « le partage des jouissances, la disposition de l'héritage collectif, l'extension de la propriété nationale inaliénable et la propagation de la jouissance démocratique »¹²⁹. Ainsi le patrimoine est une question de la sphère publique par le contexte qui l'engendre et les intérêts dont il relève (l'intérêt général).

De ce constat, il s'agit de comprendre si cette assimilation sphère publique / patrimoine est pertinente pour envisager ce qui fait aujourd'hui société : tient-elle seulement à un effet de mode, ou participe-t-elle à la construction de sens collectifs ? Autrement dit, existe-t-il dans les débats des idées inhérents aux institutions du patrimoine des enjeux tels qu'ils permettent de penser l'émergence et la résistance d'un espace public¹³⁰ ?

A ce niveau, nous devons d'abord saisir les dimensions collectives qui émanent des discours et des formes patrimoniales. Les formes patrimoniales semblent en ce sens en être un relais pertinent puisqu'ils rassemblent à la fois les dimensions idéelles et matérielles des institutions patrimoniales, et qu'ils sont à la fois « cadre et structure sociale »¹³¹. Ainsi ils engagent de manière symbolique une dimension de la sphère publique, en proposant une forme

¹²⁶ Dont nous verrons les articulations plus en avant dans la réflexion.

¹²⁷ SOUBEYRAN Olivier. Espace public, aménagement et environnement. **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences**. Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005. p. 31-38.

¹²⁸ LASCOUMES Pierre, LE BOURHIS Jean Pierre. Le bien commun comme construit territorial, identités d'action et procédures. **Politix**, n°42. 1998. p.37-66.

¹²⁹ Notre intérêt pour ce regard institutionnel du projet patrimoniale est dans la lignée de notre intérêt pour les formes institutionnelles du patrimoine. p.3 RUBY Christian. Le musée législateur du beau et du bien. **Espaces temps.net**. 6 octobre 2006 <http://espacestems.net/document1610.html>

¹³⁰ Comme vu au cours de l'introduction générale de cette recherche, nous utiliserons le terme générique d'institutions du patrimoine pour désigner l'ensemble des structures politiques établies par la loi qui régissent les politiques publiques du patrimoine.

¹³¹ p. 16 GRAVARI-BARBAS Maria. Introduction. **Habiter le Patrimoine : Enjeux, Approches, Vécu**. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Collection Géographie Sociale, 2005. p. 11-18.

représentative de la problématique patrimoniale, accessible à tous. En effet, les institutions du patrimoine, à travers les questions et les réponses qu'elles soulèvent dans la sphère publique, se joueraient surtout sur les espaces qu'elles désignent. D'ailleurs, elles se feraient *a priori* garantes d'y médiatiser les débats. Nous devons par la suite confronter ce point de vue aux critiques sur l'instrumentalisation de ces espaces, souvent faites aujourd'hui par la géographie sociale et une sociologie structuraliste¹³².

A partir de ces observations tirées du contexte contemporain de l'évolution de la sphère publique médiatique, nous voulons nous intéresser au patrimoine comme porte d'entrée pour relire l'espace public dans ses transformations actuelles. Il s'agit alors de comprendre ce que produisent les institutions du patrimoine aujourd'hui sur les espaces qu'elles désignent pour saisir par la forme, les ressauts actuels de l'espace public. Dans cette perspective, il nous faut bien établir les tenants et aboutissants de la forme proposée par les institutions du patrimoine pour en questionner la pertinence et, *in fine*, relire l'espace public : en comprendre le contexte idéologique et institutionnel, son potentiel et *a contrario* ce qui va contre l'espace public.

I. 2. A. b. Le potentiel patrimonial au-delà du seul cadrage politico-administratif

Pour mieux comprendre l'importance des formes du patrimoine et leur articulation dans la société occidentale, il nous faut éclairer son contexte d'émergence. Pour les sciences humaines et sociales, le débat se situe autour du patrimoine comme élément d'affirmation de la modernité ou de la crise de la modernité. L'héritage historique est cependant le même pour ces deux écoles : la médiatisation des catastrophes naturelles et humaines qui se sont succédées à la fin du 19^{ème} et au cours du 20^{ème} siècle, le morcellement des cultures face à la globalisation, la complexification de la société mondialisée et l'exaltation de l'individualisme

¹³² Des chercheurs comme Vincent Veschambres, Isabelle Garat, Maria Gravari-Barbas, Jérôme Monnet, Cyria Emelianoff et Christina Carballo dénoncent dans certaines de leurs études la dimension coercitive des politiques patrimoniales – cf : I. 2. B. .

aboutissent à une crise de référents qui nécessitent d'être revisités, voire réinventés ; les sociétés occidentales cherchent dans cette perspective à retrouver du sens¹³³.

C'est ici que le patrimoine fait figure de projet puisqu'il est un moyen invoqué pour faire sens, pour révéler ou revendiquer une appartenance, et finalement comme le présente Marc Guillaume, pour rendre notre histoire visible et notre futur prévisible¹³⁴. Néanmoins, pensé dans un contexte de crise, le patrimoine n'apparaît pas autrement qu'une solution au souci de maîtrise du futur, c'est-à-dire un instrument du progrès tel qu'il est envisagé par la modernité. Il n'est en effet qu'un « substitut de sacralité dans la modernité »¹³⁵. D'ailleurs, Cyria Emelianoff et Christina Carballo de souligner qu'il en va ainsi pour chaque période de modernisation qu'ont traversée nos sociétés¹³⁶. Il s'agira alors de transformer les craintes issues du catastrophisme contemporain et des excès de nostalgie en ressources identitaires et économiques ; et c'est explicitement le projet des institutions du patrimoine¹³⁷ : créer une ressource sociétale accessible à tous pour palier l'anomie.

La manière dont les sciences sociales ont travaillé jusqu'à présent sur le patrimoine révèle cet attachement quasi-obsessionnel à le lire comme symptôme de crise ou exaction de la modernité, au point de cristalliser les démarches de recherche sur la justification du fait patrimonial. Dans ce sens, la plupart des écoles envisagent le phénomène patrimonial comme outil d'observation des institutions politiques pour lequel les démarches scientifiques seraient reproductrices des discours et des pratiques patrimoniales¹³⁸ ; ce positionnement est intéressant dans le sens où il replace le questionnement social et historique sur le patrimoine au cœur du politique qui aboutit à considérer le patrimoine comme un discours autonome appelé pour légitimer l'idéologie dominante¹³⁹.

¹³³ p. 50 CLAVAL Paul. Sens patrimoniaux dans le monde. regards croisés sur le patrimoine **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle**. Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard – Anguis. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003. p. 45-58.

¹³⁴ p. 103 GUILLAUME Marc. **La politique du patrimoine**. éd. Galilée, 1980. 198 p.

¹³⁵ p. 56 CLAVAL Paul. *op. cit.* 2003.

¹³⁶ EMELIANOFF Cyria, CARBALLO Christina. La liquidation du patrimoine, ou la rentabilité du temps qui passe. Les Annales de la recherche urbaine, no 92. juin 2002. p. 49-57.

¹³⁷ p. 82 MONNET Jérôme. **La ville et son double. La parabole de Mexico**. Nathan, 1993, 221 p.

¹³⁸ AMOUGOU Emmanuel. Les sciences sociales et la question patrimoniale. **La question patrimoniale, de la « patrimonialisation » à l'examen de situations concrètes**. Sous la direction d'Emmanuel Amougou. Ed. L'Harmattan : 2004. P. 7-18.

¹³⁹ C'est Alain Bourdin qui initie cette mobilisation vis-à-vis du patrimoine dans l'espace de la critique. BOURDIN Alain. **Le Patrimoine réinventé**. Paris, PUF, 1984. Ce point de vue est relégué ensuite par nombre de disciplines dont la géographie, l'histoire, la sociologie etc. MONNET Jérôme. *op. cit.* 1993 ; NORA Pierre. **Science et conscience du patrimoine. 7e entretiens du patrimoine**, Théâtre national de Chaillot, Paris, 28, 29

Il s'agit donc bien là d'éclairer les mécanismes institutionnels de production patrimoniale. Mais comme le montre l'ouvrage dirigé par Emmanuel Amougou, l'inconstance des effets sociaux du fait patrimonial rend de plus en plus complexe cette question de légitimité sociale et politique, tant les exemples de production se multiplient et se contredisent. La problématique patrimoniale tient d'un terrain aux enjeux mouvants, sans cesse à redéfinir selon les échelles politiques. Et ce alors que les institutions du patrimoine ont arrêté des formes de référence pour qualifier ses objets. L'analyse institutionnelle ainsi envisagée s'obstine donc à vouloir caractériser et maîtriser le champ du processus de production patrimoniale en se heurtant au foisonnement des terrains d'étude possibles, du fait de la dilatation spatiale des objets¹⁴⁰, eux-mêmes toujours en question. La primauté des recherches sur la production institutionnelle, qui aboutissent plus ou moins à distinguer le patrimoine de ses objets, donne donc peu ou prou la possibilité de réduire cette complexité.

Ce parti pris du phénomène patrimonial apporte cependant l'idée intéressante d'une analyse nécessaire. Elle l'est pour comprendre l'émergence du stigmatisme patrimonial dans notre société au niveau politique - ce qui nous aidera pour appréhender le discours des institutions du patrimoine. Cependant, elle s'intéresse peu aux perceptions et aux vécus patrimoniaux, soit le paradigme du public dans la production patrimoniale, et du citoyen¹⁴¹. Or ce point de vue peut nous amener tout à fait à réduire la complexité fuyante de la problématique patrimoniale en en prenant finalement au pied de la lettre le projet : le public comme destination de l'objet désigné. En prenant le parti du public comme médiateur du fait patrimonial, il est possible d'en restituer les effets.

Certaines recherches ouvrent cette perspective. C'est le fait de certaines approches de la sociologie, de la philosophie, et des sciences de la communication, qui proposent de considérer le phénomène patrimonial comme un fait éminemment culturel : par la rencontre

et 30 novembre 1994. Ed. A. Fayard. Editions du patrimoine 1997. 407 p.) ; POULOT Dominique. **Patrimoine et Musées : l'institution de la culture**. Paris : Hachette, 2001. 223 p. ; POIRIER Philippe, VADELORGE Loïc dir. **Pour une histoire des politiques du patrimoine**. Paris : la documentation française / comité d'histoire du ministère de la culture. 2003. 620 p.

¹⁴⁰ p. 3 GRAVARI-BARBAS Maria, VESCHAMBRE Vincent. Introduction à : Patrimoine et environnement : les territoires du conflit. **Norois**, n° 185, tome 47, 2000-1. p. 3-5.

¹⁴¹ Les travaux de Gilles Jeannot ont mis en lumière de ce point de vue le rôle des associations dans le phénomène patrimonial du 20^{ème} siècle. JEANNOT Gilles. **Du monument historique au patrimoine local, l'évolution de la notion de patrimoine architectural à travers les publications des sociétés savantes et des associations de sauvegarde en France après 1945**. Institut Français de l'Urbanisme, 1988. JEANNOT Gilles. Tisser des liens patrimoniaux, entrepreneurs culturels et attachement pour la maison rurale en Franche-Comté. **Génèses** n°11. Mars 1993. p. 5-24.

du public et du patrimoine, les formes patrimoniales nous invitent à une réflexion ouverte et discursive sur nos sociétés¹⁴². Il s'agirait donc finalement de réinvestir les débats des sciences humaines et sociales sur le patrimoine, non plus seulement au niveau institutionnel, mais aussi au niveau du terrain, à l'échelle de celui pour qui il se destine – le public.

Cette considération nous renvoie au plus près des réflexions actuelles de certains géographes qui tendent à mettre l'individu au centre leur approche. Les phénomènes de territorialités fragmentées et l'avènement de la complexité géographique intègrent la problématique patrimoniale dans un contexte de rupture des manières dont nos sociétés se pensent¹⁴³. Les dynamiques traditionnelles de la construction territoriale sont bouleversées par les changements de modes de vie et de pratiques du cadre de vie, inhérents au contexte de crise évoqué. Les héritages sont protéiformes et mésestimés, les pratiques y sont instables et nébuleuses, les individus déterritorialisés et les représentations multiples et complexes aboutissent à des situations conflictuelles¹⁴⁴. Dans ce tumulte géographique, la multiplication des incantations identitaires de la part des collectivités territoriales et le repli sur le local semblent exacerbés, ou peinent à trouver racine. Le patrimoine y apparaît parfois comme un refuge de l'identité malmenée des territoires¹⁴⁵, un support de nostalgie défensive, sur l'argument de ses valeurs et de son potentiel économique. Quelque soit les formes de patrimoine (culturelle, naturelle, matérielle, immatérielle), il s'agit de retrouver du sens dans un contexte de bouleversement des rapports hommes/milieu. Leur prolifération a d'ailleurs souvent été interprétée en tant que signal de déclin¹⁴⁶.

Plus que vers le témoin d'une situation de décadence et de déterritorialisation, nous penchons vers l'idée que le fait patrimonial s'insère dans un processus à venir de reterritorialisation et

¹⁴² Cf. des auteurs comme Jean-Michel Lénaud, Christian Ruby, Jacques Rancière, Jacques Beauchard et Paul Rasse dont nous utiliserons la posture plus avant dans la réflexion. Par ailleurs l'ouvrage « habiter le patrimoine » dirigé par Maria Garvari-Barbas, issu du colloque du même nom, travaille dans cette perspective, surtout dans la partie « habiter c'est recevoir ». Il faut aussi noter les travaux des historiens de l'art comme Josep Maria Montaner.

¹⁴³ FOURNY Marie-Christine, MICOUD André. Représentations et nouvelles territorialités : à la recherche du territoire perdu. **Ces territorialités qui se dessinent**. Sous la direction de Bernard Debarbieux et Martin Vanier. Ed. de l'aube, datar : 2002. p31-59.

¹⁴⁴ p. 617 GRAVARI-BARBAS Maria. Conclusion. **Habiter le Patrimoine : Enjeux, Approches, Vécu**. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Collection Géographie Sociale, 2005. p. 615-618.

¹⁴⁵ LAMY Yvon. Le creuset du patrimoine collectif. **L'alchimie du patrimoine, discours et politiques**. Sous la direction de Yvon Lamy. Ed. de la maison des sciences de l'homme d'aquitaine. 1996. p.5-13. ; p. 194 BOURDIN Alain Chapitre 5 : Appartenance et territoires : vers le triomphe de l'entre-soi? **Repenser le territoire, un dictionnaire critique**. Sous la direction de Serge Watcher. Datar/ Édition de l'Aube, 2000. p. 171-197.

¹⁴⁶ EMELIANOFF Cyria, CARBALLO Christina. *op. cit.* 2002

de développement d'une appartenance ouverte de l'individu¹⁴⁷. Il s'agit davantage d'un phénomène de renouvellement que de déclin, où l'espace est appelé en tant que ressource symbolique de tout un chacun, et est vu comme forme sociale émergente. L'individu est donc au cœur de la réflexion sur les nouveaux territoires associés aux phénomènes patrimoniaux, répondant ainsi à notre prise de position.

Cette quête de sens à travers l'espace, négociée entre l'individu et la société, met en scène un nouveau personnage : le milieu. En effet, celui-ci est appelé pour aider à l'épanouissement de l'individu et de la société. André Micoud et Marie Christine Fourny montrent à ce propos toute l'importance de re-développer un rapport esthétique au milieu en tant que témoin indispensable de l'enracinement et de la constitution de nouveaux territoires¹⁴⁸. Il s'agit en effet de penser un cadre de vie en tant que bien commun, et l'investir de valeurs symboliques pour recréer du sens. Cet investissement ne se limite pas à la médiatisation d'une appartenance exclusive, mais travaille l'espace en tant que marqueur négocié capable de générer un sentiment d'inter-reconnaissance ouvert. De fait, la problématique patrimoniale peut dépasser les limites paradigmatiques qu'elle s'impose, en travaillant sur cette géographie culturelle qui remet l'individu et le milieu au cœur du phénomène. Puisque « c'est la patrimonialisation en tant que médiateur de la relation espace société que les géographes devront investir »¹⁴⁹, il ne s'agit pas de réduire le patrimoine à un usage prévisible de l'institution. Au contraire, on peut le penser comme un potentiel géographique pour l'individu et la société dans un contexte de renouvellement des formes et des images¹⁵⁰.

Par ses références symboliques à l'intérêt général et la place de l'individu géographique et du milieu qu'il appelle, le patrimoine est une manière tout à fait originale et profonde d'entrer dans l'espace public. Dans sa construction problématique, il impose une réflexivité politique et scientifique, sociale et culturelle sur l'intention, l'intérêt et l'importance à accepter ou à rejeter le passé (l'être et l'avoir) pour construire un présent et un avenir à la société. Dans sa

¹⁴⁷ Cf. DEBARBIEUX Bernard, VANIER Martin. Repenser l'espace, synthèse 2. **Ces territorialités qui se dessinent**. Sous la direction de Bernard Debarbieux et Martin Vanier. Ed. de l'aube, datar : 2002. p.257-265.

¹⁴⁸ FOURNY Marie-Christine, MICOUD André. *op. cit.* 2002.

¹⁴⁹ p. 46 GUERIN Jean Paul. Patrimoine, patrimonialisation, enjeux géographiques. **Faire de la géographie sociale aujourd'hui. Colloque de géographie sociale de Caen, 18-19 novembre 1999**. Sous la direction de Jean Marc Fournier. Caen : Presses universitaires de Caen. p. 41-48.

¹⁵⁰ De nombreux travaux sur le patrimoine comme outils de développement local et de construction politique sont en cours dans cette perspective (Cf. les travaux de l'UMR Pacte dirigés par Philippe Bourdeau, Jean Corneloup). Nous engageons d'ailleurs notre recherche sur le potentiel de débat public qu'a le patrimoine dans ce renouvellement des formes et des images.

production matérielle, il semble inscrire dans l'espace ces questionnements. Pour paraphraser et prolonger la réflexion d'André Chastel¹⁵¹, nous pouvons dire que le phénomène patrimonial est une entrée existentielle dans l'espace, et *a fortiori* dans l'espace public. Face à la perte de repères de nos sociétés modernes, chercher un patrimoine s'apparenterait à chercher une spatialité pour faire exister les mémoires et un discours au service de l'avenir.

Jacques Beauchard ouvre lui aussi cette réflexion. Il explore le patrimoine comme nouvelle forme d'attachement à l'espace et au temps, réintroduisant une expérience existentielle commune qui échappe aux déterminismes de notre société nomade et consommatrice¹⁵². Le patrimoine donnerait un espace et un temps, qui réfléchiraient notre histoire pour se confronter à soi et aux autres. Michel Rautenberg, même si il parle de la patrimonialisation comme d'une rupture avec l'espace et temps, ne dit pas autre chose de la relation d'un groupe social à son patrimoine, quand il la qualifie de distante mais créatrice de lien social¹⁵³. En quelque sorte, les formes du patrimoine seraient un miroir spatial réflexif de notre façon de faire société. En mettant en perspective les diverses approches par les sciences humaines et sociales du phénomène patrimonial, nous pouvons penser que les formes, que les institutions du patrimoine nous proposent, offrent un potentiel pertinent pour penser l'espace public.

I. 2. A. c. Une idéologie patrimoniale empreinte d'intérêt général : l'espace public aux sources du patrimoine

Si le contexte général dans lequel s'inscrivent les institutions du patrimoine nous encourage à confronter les formes patrimoniales à celles de l'espace public, il nous faut approfondir cette idéologie pour caractériser de manière exhaustive les formes et les images qui leur sont liées. L'originalité du patrimoine est d'être simultanément un instrument institutionnel et un projet sociétal, c'est-à-dire d'être à la fois une politique publique et un positionnement philosophique. C'est donc à travers ce double aspect du patrimoine que nous devons explorer comment elle marque l'espace.

¹⁵¹ CHASTEL André. Qu'est ce que la patrimoine architectural ? *Urbanisme* n° 147-148. 1975.

¹⁵² BEAUCHARD Jacques. Patrimoine territorial et espace public. **Habiter le patrimoine. Université européenne d'été**. Saumur, 13-16 octobre 2003.

¹⁵³ RAUTENBERG Michel. **La rupture patrimoniale**. Lyon : A la croisée, 2003. 173 p.

La notion de patrimoine, dérivée de l'outil juridique sur l'héritage familial, est invoquée au cours du 19^{ème} siècle pour désigner la composition d'un fond d'informations destiné à organiser les objets et les savoirs socioculturels emblèmes de notre société. Inspirée des idées de la révolution libérale et de l'héritage des Lumières, cette initiative publicise de façon prégnante l'intérêt collectif. Il est question de (re)définir notre société à travers la désignation de biens publics qui parlent, par l'héritage qu'ils représentent, du peuple comme corps collectif et, à travers la définition de la citoyenneté qu'ils supposent, du peuple comme corps représentatif¹⁵⁴.

La réflexion originelle du patrimoine propose ainsi de reconsidérer et d'identifier la place de la personne publique à travers la recherche problématique de l'identité collective. Et l'Etat de se porter garant du processus. Il s'agit donc bien pour l'Etat de nourrir l'idée d'une nation à travers la désignation et l'identification du patrimoine national. La légitimité du patrimoine est alors plus idéologique que scientifique, quand bien même cette dernière est appelée pour porter la première. D'ailleurs, cette posture sera tenue en partie pour imposer le pouvoir de l'Etat face aux collectivités et asseoir son champ d'action¹⁵⁵. Ce dernier relève de pouvoirs de désignation, d'appropriation, de protection et de transmission de ce qui fait société, dont le patrimoine sera objet et finalité pour appuyer les modèles de l'action publique. Ainsi, cette conception du patrimoine se veut universaliste, dans ce qu'elle donne à réfléchir et à représenter pour et par le peuple, tout en donnant à l'Etat l'exercice d'un pouvoir centralisateur et normatif¹⁵⁶.

La mise à contribution d'outils législatifs (la loi de 1913 sur les Monuments Historiques, la loi de 1930 sur les Monuments Naturels) met en perspective les discours idéologiques patrimoniaux avec la production de normes qui fixeront jusqu'à aujourd'hui les fondements de ce que Alain Bourdin appelle les politiques molles¹⁵⁷. Les valeurs et les processus de désignation des objets du patrimoine obéissent toujours aux mêmes caractères d'historicité (la nostalgie), d'exemplarité (le modèle de l'authentique), de beauté (du beau universel à

¹⁵⁴ LAMY Yvon. Le creuset du patrimoine collectif. **L'alchimie du patrimoine, discours et politiques**. Sous la direction de Yvon Lamy. Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1996.

¹⁵⁵ p.55 STOESEL RITZ Josiane. La production du patrimoine, enjeu des politiques publiques. **La question patrimoniale, de la « patrimonialisation » à l'examen de situations concrètes**. Sous la direction de Emmanuel Amougou, l'Harmattan : 2004. ; p. 51-71. LAMY Yvon. *op. cit.* 1996.

¹⁵⁶ NORA Pierre et al. **Les lieux de mémoire, I. La République**, Paris 1984; II. La Nation, Paris 1986.

¹⁵⁷ p. 8 BOURDIN Alain. Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain ? Professionnels et citoyens face aux témoins du passé. **Les annales de la recherche urbaine** n°72, septembre 1996. p. 6-13.

l'émotion esthétique individuelle) et d'identité (du patrimoine national au communautaire), dont la tonalité varie plus ou moins selon le contexte. L'emploi de ces catégories conserve toute la dimension du discours institutionnel, quand bien même des débats entre les échelles décisionnaires font rage autour des modalités de production du patrimoine. Comme nous l'avons vu, l'histoire nous rappelle bien ici une certaine invariabilité de la conception des objets désignés par les institutions du patrimoine (les valeurs patrimoniales), disputée néanmoins par la multiplicité d'enjeux insaisissables des acteurs institutionnels. Le socle de l'idéologie patrimoniale est posé : définir ce qui est commun dans le temps, à savoir entre les générations et dont l'usage dépasse l'usage présent ; et ce qui est commun dans l'espace, au-delà de l'expression des territoires communautaires, parfois même au-delà des frontières¹⁵⁸. En en produisant des formes génériques, l'Etat y puise son identité et alimente la culture de la nation. Cette conception patrimoniale alimentera celles qui suivront.

Cela n'empêche pas des évolutions de se faire sentir depuis quelques décennies. Elles sont importantes à prendre en compte pour notifier l'exacerbation de certaines valeurs patrimoniales et la complexification des instruments qui les gèrent et les sollicitent. Dans le prolongement des Trente Glorieuses, les pratiques institutionnelles du patrimoine se sont complexifiées, à la fois du fait de la décentralisation et de l'internationalisation des services de sauvegarde du patrimoine, et du fait de l'élargissement des objets pris en compte. Il s'agissait d'obéir à la reconnaissance internationale et universelle de ce qui est à transmettre, de se délester d'un poids institutionnel et économique difficilement viable, et d'accompagner la porosité de la notion de patrimoine¹⁵⁹.

L'époque Malraux est un moment clé de cette période, puisqu'elle actualise la législation patrimoniale et ressource le mythe d'une politique nationale¹⁶⁰, tout en élargissant les frontières des processus de désignation et de réception du patrimoine. L'action ministérielle ouvre d'abord le patrimoine au territoire. Elle propose la mise en place de la politique des Secteurs Sauvegardés en 1962, associée au dialogue forcé avec les acteurs territoriaux, et

¹⁵⁸ L'exemple de Daniel Thérond sur la réflexion sur le patrimoine à l'échelle européenne en témoigne, même si l'arrière plan idéologique reste national THEROND Daniel. Grande Europe : les gageurs du patrimoine. **Le Débat**. Histoire politique société. Mémoires comparées. N° 78, janv. fév. 1994, p. 155-167. Par ailleurs la question qui fait émerger l'ouvrage *Regards croisés sur le patrimoine à l'aube du XXIe siècle*, dirigé par Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard-Anguis, en témoigne.

¹⁵⁹ Mise en place des Chartes de Venise en 1964, de la Convention de l'UNESCO en 1972, pendant que l'Etat cherchait de nouvelles légitimités (création des DRAC en 1978).

¹⁶⁰ VADELORGE Loïc. Introduction : **le patrimoine comme objet politique**. Sous la direction de Philippe Poirier, Loïc Vadelorge. *op. cit.* 2003. p. 11-24.

l'inventaire général des richesses artistiques et architecturales en 1964. Elle associe alors dans les cadres de protections l'environnement des objets du patrimoine. De fait, le monument n'existe plus pour lui-même mais pour ce qu'il signifie d'un espace de vie¹⁶¹. Dans ce sens, tout en reconnaissant une certaine légitimité symbolique aux territoires, l'action ministérielle rejoint les principes internationaux de la Charte d'Athènes en insistant sur la valeur esthétique du milieu¹⁶², et évite ainsi de répondre aux revendications communautaristes. Néanmoins, comme le note Isabelle Degremont, c'est à partir de ce moment que l'audience du patrimoine devient plurielle en s'appuyant sur les sociétés locales, et multipliant de fait les dimensions de l'image patrimoniale et ses médiateurs¹⁶³.

Le ministère d'André Malraux (ré)ouvre aussi le patrimoine au peuple en le rendant accessible à tous intellectuellement et matériellement, à l'image du Musée Imaginaire. Ce projet s'attache à faire des formes patrimoniales des œuvres de savoirs, de plaisir et de consommation pour l'expansion œcuménique des pratiques patrimoniales, facilité par son association avec l'industrie culturelle¹⁶⁴. La politique qui le porte ne revendique « la notion de patrimoine (...) que dans la mesure où elle est vécue, appropriée et transmise par l'homme pour l'homme »¹⁶⁵, mettant en phase les exigences individuelles, nationales et internationales. Enfin, la politique ministérielle se manifeste en faveur du patrimoine du 20^{ème} siècle sur l'exemple des ouvrages de Le Corbusier, pour lequel elle envisage d'offrir « à chaque Français les conditions de penser le patrimoine dans le double registre des acquis de la culture nationale et des perspectives offertes par la culture contemporaine »¹⁶⁶. Les discours du patrimoine reviennent alors à cette époque au plus proche des origines idéologiques du

¹⁶¹ JEANNOT Gilles. Les improbables rencontres du patrimoine. **Patrimoine et modernité**. Sous la direction de Dominique Polot. Paris : L'Harmattan, 1998. p.131-14 ; VADELORGE Loïc. *op. cit.* 2003

¹⁶² FROMAGEAU Jérôme. L'évolution du droit et des institutions a-t-elle été identique ? **Patrimoine culturel, patrimoine naturel**. Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994. p. 39-49.

¹⁶³ p.85 DEGREMONT Isabelle. **Patrimoine et aménagement. Etude géographique d'un outil d'aménagement**. Thèse de doctorat Géographie – Aménagement. Sous la direction de Vincent Berdoulay. 1996. 495 p.

¹⁶⁴ CHOAY Françoise. **L'allégorie du patrimoine**. Paris : Seuil [Coll. La couleur des Idées], 1992. 249 p. + annexes.

¹⁶⁵ p.61 BAUDOUI. Rémi. André Malraux et l'invention du patrimoine sous la 5^{ème} République. **L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité**. Sous la direction de Denis Grange, Dominique Poulot. Grenoble : PUG, 1997. p.47-61.

¹⁶⁶ *ibid.*

concept, c'est-à-dire qu'ils posent à nouveau la question du poids des sites emblématiques de la nation et de l'universel à travers ce qui a été vécu et ce qui est vécu actuellement¹⁶⁷.

La conception du patrimoine prend alors en France une dimension névrotique, attachée à la fois aux formes associant territorialité et universalisme, et marquée par une revendication idéologique et normative nationale encore forte. Dans une dimension strictement politiste, cet héritage idéologique pluriel pose aujourd'hui le patrimoine et ses objets comme une porte de réflexion sur la complexité structurelle et stratégique. Comme Loïc Vadelorge le propose, il est le « prétexte par lequel les politiques sectorielles se recomposent et se lient sur le terrain »¹⁶⁸, s'expriment et réagissent avec le terrain, et pour lequel le poids des lieux cristallisent le champ des possibles politiques. Dans une dimension plus culturelle, ce champ des possibles semble aussi avoir voie. Le patrimoine, par ses caractères idéologiques et pragmatiques, travaille dans le temps et l'espace un champ complexe de questionnements et de responsabilités inhérents à la société, en confrontant le public à un point de vue institutionnel formalisé à différentes échelles. Les formes, qu'il institutionnalise, en synthétisent alors la complexité par le fait même qu'elles aient été créés et qu'elles s'inscrivent dans un territoire. Dans ce sens, l'histoire patrimoniale agrmente des espaces à la fois comme objets et finalités, au carrefour des politiques publiques et de la culture, et finalement au carrefour des définitions du politique, de l'intérêt public et de la culture.

I. 2. A. d. La production de formes exemplaires au service du bien commun

L'idéologie patrimoniale s'inscrit donc dans la problématique générale et actuelle de la globalisation en ne servant spécifiquement ni la définition d'un territoire ni celle de l'universalité. Elle travaille ses formes pour envisager un territoire pour tous. En cristallisant certaines métaphores des débats qui traversent notre société, elle contribue à construire un nouveau rapport à l'espace : ses images tentent de réunir le local et le global, le propre et le commun, pour construire une expérience du monde « faite tout à la fois d'attachements à des

¹⁶⁷ Cette question est d'ailleurs encore soulevée aujourd'hui, comme en témoigne le travail introductif de l'ouvrage dirigé par Maria Gravari-Barbas, *Habiter le patrimoine*.

¹⁶⁸ p. 23 VADELORGE Loïc. *op. cit.* 2003

lieux propres, en même temps que de l'expérience consciente de leur interdépendance »¹⁶⁹. Les formes patrimoniales donnent alors à vivre, par l'imagerie et la pratique, à la fois une expérience intime, une expérience sociale, et surtout une expérience culturelle. En effet, comme le montre Guy Di-Méo, Jean-Pierre Castaings et Collette Ducourneau¹⁷⁰, les discours patrimoniaux cherchent à construire, au-delà des clivages, une idéologie du rassemblement.

Ces images, imprégnées des contradictions, des ambiguïtés, et des incantations inhérentes aux discours patrimoniaux, prennent ainsi corps dans un espace, et préfigurent, ou plutôt reconfigurent ce qui lui donne sens. Elles n'ont pas le rôle premier de représentation au sens géographique puisque leur fonction symbolique préexiste explicitement à leur fonction d'usage¹⁷¹. C'est la particularité de cette image géographique patrimoniale que notent Michel Lussault et Jérôme Monnet¹⁷². Elle fonde le destin du site en tant qu'objet et essence du patrimoine, *a priori* de toute désignation générale et consensuelle. La conclusion d'Isabelle Degremont sur la force idéologique du patrimoine porte d'ailleurs sur ce phénomène, plus prégnant que certaines considérations physiques et naturelles¹⁷³. Les espaces désignés doivent alors symboliser la consécration de l'intérêt général, pour lequel les institutions du patrimoine doivent manifester des projets exemplaires sur la base de leur génie naturel et culturel.

Les formes patrimoniales ont donc cette destinée spécifique - et cette formule est reprise dans une littérature abondante - de symboliser un consensus social, politique et culturel. Finalement, aujourd'hui, c'est moins la valeur historique de l'objet ou de l'espace en soi qui prévaut, que la détermination *a priori* consensuelle - et donc politique - de la forme. Cette dernière donne ainsi du sens à l'avenir, et constitue un modèle pour faire société. Les institutions du patrimoine usent donc des représentations propres de l'espace désigné pour se légitimer, et les réécrivent en valeurs patrimoniales prompts à répondre du bien commun. L'héritage géographique, ainsi subordonné au politique, alimente spontanément le mythe

¹⁶⁹ P.43 FOURNY Marie-Christine, MICOUD André. *op. cit.* 2002. Jean Davallon et Pierre Nora développent le même argument. P. 42-43 NORA Pierre. L'ère de la commémoration. **Les lieux de mémoire, T3. De l'archive à l'emblème. Vol. 3.** Sous la direction de Pierre Nora. Paris : Gallimard, 1997. p. 4687- 4715. DAVALLON Jean. Le patrimoine : "une filiation inversée" ? **Espaces Temps** n° 74-75, 2000. p. 6-16

¹⁷⁰ DI MEO Guy, CASTAINGTS Jean-Pierre, DUCOURNEAU Colette. Territoire, patrimoine et formations socio-spatiales. **Annales de géographie.** 1993 p. 472-502.

¹⁷¹ p. 50 BOURDIN Alain. **Le patrimoine réinventé.** PUF : 1984, Paris. 239 p.

¹⁷² p. 175 LUSSAULT Michel. **Tours : image de la ville et politiques urbaines.** Coll. Science de la Ville, n°3 Tours : Ed. Des Maisons des Sciences de la Ville, Université François Rabelais, 1993, 413p. ; Introduction MONNET Jérôme. *op. cit.* 1993.

¹⁷³ p. 104 DEGREMONT Isabelle. *op. cit.* 1996.

patrimonial, tel que le présentent de concert Michel Lussault¹⁷⁴ et Alain Bourdin : le temps historique qui est métaphorisé sur les formes patrimoniales devient le grand réconciliateur, car le grand signifiant ; et les discours patrimoniaux qui les imprègnent se composent d'« images réductrices de contradictions et productrices de participation, (ils) mythologise(nt)»¹⁷⁵.

Ce phénomène est important à comprendre pour mieux appréhender les expériences qu'il conditionne. Les formes patrimoniales sont pensées pour figurer des valeurs environnementales et culturelles qui proposent des constructions sociales et politiques nouvelles. Dans ce sens, les espaces désignés sont convertis en symboles pour matérialiser un discours mythique destiné « à mettre en communication des mondes distincts, à faire circuler le sens hors de toute logique linguistique et à créer et nourrir des images »¹⁷⁶. Ainsi, les pouvoirs politiques s'intéressent à l'espace géographique, car ce dernier touche le plus grand nombre, est à la portée de tous, et que les structures mythiques qui s'y attachent sont profondément inscrites dans les logiques d'acteurs¹⁷⁷. Les récits institutionnels, irradiés de discours politiques, scientifiques, aménagistes et juridiques, établissent alors une Histoire du Monument (naturel ou culturel), à travers l'histoire de l'espace lui-même, avec des fragments tirés d'histoires antérieures et bricolés ensemble.

André Micoud développe les aspects particuliers de ces récits. Il explique qu'extraits du temps historique puis « déconnectés », ceux-ci travaillent la dimension exemplaire de la forme¹⁷⁸. Cette spécificité porte les formes patrimoniales comme exemple, du fait qu'elles font reconnaître socialement un problème. De leur institution à leur pérennisation, les conflits, les débats et les anthologies racontent et médiatisent ce que ce problème symbolise. Les formes patrimoniales représentent alors toutes les questions fondamentales que le patrimoine pose sur la relation de notre société à son milieu, et proposent par une mise en scène savante ce que cette relation était, est et peut être. Cependant André Micoud nous propose une lecture prototypique de l'exemplarité, à savoir la production d'espaces uniques¹⁷⁹. Or, comme le souligne Bernard Debarbieux, ces formes symboliques sont déterminées, certes par « un ordre

¹⁷⁴ p. 140 LUSSAULT Michel. *op. cit.* 1993.

¹⁷⁵ p. 50 BOURDIN Alain. *op. cit.* 1984.

¹⁷⁶ p.197 MONNET. *op. cit.* 1996.

¹⁷⁷ Quand bien même elles ne sont pas forcément conscientes. *ibid.* p. 167.

¹⁷⁸ MICOUD André. La production symbolique des lieux exemplaires. **Des hauts lieux : la construction sociale de l'exemplarité**. Sous la direction de André Micoud. Paris : CNRS, 1991. p.7-15.

¹⁷⁹ MICOUD André. *op. cit.* 1991.

temporel (...) qui résulte d'une combinaison et d'une imbrication des temporalités »¹⁸⁰, mais aussi par un « ordre spatial (...) acquis par une combinaison des échelles géographiques ». Le géographe explique en effet que la symbolique de ces formes se structure à la fois autour de « l'évocation diachronique de (la) mise en place (de l'espace exemplaire) et de son devenir », et de « l'espace contenant » et la société qui l'institue. Ces processus de mythologisation / exemplarisation placent donc les espaces désignés sur des échelles temporelles et spatiales spécifiques, voire génériques, faisant écho à *cet espace/temps* patrimonial idéologique, qui réunit le local, le global et les générations.

Les formes patrimoniales obéissent donc à plusieurs échelles sans pourtant contraindre cette exemplarité. La diffusion des valeurs promues sur une forme peut se faire à petite échelle¹⁸¹, comme à grande échelle¹⁸². De fait, l'exemplarité s'échelonne du local au global, et c'est bien là la vocation des formes patrimoniales. Ces dernières deviennent donc des formes génériques d'un héritage commun, qui tendent vers une forte signification sociale pour en assurer la cohésion, assurée par leur multiplication intemporelle.

L'exercice de ce caractère mythique glisse alors vers une sorte d'utopie inscrite dans ces formes patrimoniales. En effet, si ces formes « expriment le souci de perpétuer tels quels des symboles du patrimoine collectif »¹⁸³, elles sont avant tout « produit(e)s pour signifier la possibilité d'un avenir différent »¹⁸⁴. Elles traduisent donc aussi la dimension prospective du projet patrimonial sur la relation de la société à son environnement¹⁸⁵. Dans ce sens, elles sont expérimentales parce que leur construction, encore aujourd'hui, manifeste la prise en compte d'un nouveau savoir pour résoudre un problème. Elles sont ainsi re-sémantisées dans le temps et dans l'espace au profit d'une image géographique utopique du patrimoine. Elles apparaissent alors en tant qu'exemples destinés à résoudre les problématiques contemporaines de notre cadre de vie. Les formes patrimoniales sont donc sans nul doute à la fois expérimentales, exemplaires et génériques, c'est-à-dire qu'elles se reproduisent sur le mythe et

¹⁸⁰ DEBARBIEUX Bernard. Le lieu, le territoire et trois figures rhétoriques. **L'espace géographique** n°2.1995. p 97-112

¹⁸¹ Pour reprendre l'exemple de d'André Micoud, le premier parc national est un espace exemplaire, dont les modalités se diffuseront au travers de la création d'autres parcs.

¹⁸² Une réserve naturelle peut être un espace exemplaire à l'échelle locale, dont les valeurs se diffuseront, voire percoleront, au travers des valeurs locales.

¹⁸³ p. 107 DEBARBIEUX Bernard. *op. cit.* 1995.

¹⁸⁴ MICOUD André. *op. cit.* 1991.

¹⁸⁵ JEUDY Henri Pierre dir. **Patrimoines en folie**. Paris : Maison des sciences de l'homme. Cahiers d'ethnologie de la France n°5. 1990. 297 p.

le projet patrimonial sans être pourtant généralisables. D'ailleurs, cette dimension générique pourrait être qualifiée d'extraterritoriale, puisque les formes patrimoniales sont institutionnellement en dérogation à l'ordre territorial et symboliquement génériques.

Cette lecture de la forme patrimoniale comme espace mythologisé et espace d'utopie fait écho à l'article de Marie-Christine Fourny et André Micoud déjà évoqué. Celui-ci envisage en effet de « nouveaux lieux déjà-là », dits exemplaires, expérimentaux, et extraterritoriaux¹⁸⁶. Cette réflexion pose de nouveaux rapports à l'espace lisibles et appréhensibles par l'expérience du nouveau sujet social. Il s'agit de dépasser les formes classiques d'analyse territoriale à travers l'institution, pour redécouvrir comment le nouveau sujet social, à partir de ces formes en réseau, se définit lui-même et se redéfinit dans l'altérité. Ces trois fonctions - exemplaire, expérimentale, extraterritoriale - que nous reprenons à notre compte pour définir les formes patrimoniales, parlent ainsi d'une forme nouvelle de reconfiguration des territorialités individuelles et collectives visibles à travers l'expérience du public. Cette orientation semble ouvrir un champ de lecture intéressant pour explorer les nouveaux rapports de notre société à son environnement. Cette triple dimension « ex » propose en réponse à cette question un modèle qui s'impose sur des espaces et offre ce potentiel au public.

C'est parce que les formes patrimoniales ont cette triple qualité, qu'il n'est pas nécessaire d'en différencier les objets et les catégories. L'histoire française des patrimoines naturels et culturels, ruraux et urbains en témoigne. Elle nous montre des modes d'institutionnalisation et de sacralisation identiques, quand bien même les systèmes technico-administratifs sont différents : le monument d'abord, érigé au cœur des réflexions sur chacun de ces patrimoines ; l'environnement ensuite, proposant de protéger le cadre géographique du monument. En ce sens, les mouvements écologiques et architecturaux ont évolué de concert, se complétant d'ailleurs pour étayer les arguments historiques et esthétiques du projet patrimonial. Encore une fois, les objets du patrimoine servent avant tout à figurer un mythe.

Redire l'évolution des modes de patrimonialisation des différents objets du patrimoine ne trouve donc peu ou prou d'intérêt à réitérer les comparaisons inopérantes entre les espaces ruraux et les espaces urbains, comme le présente Bernard Poche¹⁸⁷. Ce dernier s'atèle néanmoins à travailler davantage sur le patrimoine urbain dont il considère le traitement

¹⁸⁶ FOURNY Marie-Christine, MICOUD André. *op. cit.* 2002. p.31-59.

¹⁸⁷ p. 298 POCHE Bernard. Le patrimoine comme artifice de la déréalisation du monde social. **Patrimoine et modernité**. Sous la direction de Dominique POULOT. Paris : L'Harmattan, 1998. p. 291-307.

patrimonial plus orienté vers ce qui est déjà de l'ordre de la médiation culturelle. Le contexte actuel d'urbanisation de notre société et la dimension profondément culturelle, qui définit les patrimoines ruraux et naturels, nous incitent davantage à considérer ces objets dans la continuité culturelle des patrimoines urbains. En effet, comme le montrent respectivement André Micoud, Denis Grandjean et Michel Léniaud, leur mode d'expression est construit sur des repères similaires¹⁸⁸. Pour André Micoud, le contenu importe peu puisque les critères qui les désignent sont éminemment culturels. Cette réflexion, mise en perspective avec une focale sur le patrimoine rural, aboutit à parler des objets du patrimoine en tant que témoins des mutations territoriales actuelles et associées des villes et des campagnes¹⁸⁹.

L'élargissement de la notion de patrimoine rural dans les années quatre-vingt s'intéresse en ce sens à produire des formes où les objets naturels et culturels sont indissociables. Denis Grandjean clarifie le contexte de cette mise en cohérence, en insistant sur le mélange des formes patrimoniales, tant dans les procédures de mise en scène que dans leur accessibilité. Ainsi, les patrimoines convergent dans l'espace pour créer, comme nous l'avons montré, un territoire accessible à tous qui dépasse le clivage naturaliste et culturaliste, et même l'opposition du rural et de l'urbain. Jean-Michel Léniaud parle ainsi d'une démocratisation des valeurs appliquées aux objets, pour lesquelles le patrimoine prend une dimension populaire sans distinction aucune.

Le mythe patrimonial appelle alors à une ritualisation de l'expérience des objets du patrimoine urbain, rural, culturel et naturel. Par cette accessibilité symbolique, il ouvre « une porte de l'imaginaire, (...) un espace de liberté au sein d'une société où l'espace et le temps sont surinvestis et trop rationalisés. Ce détachement ravive l'attachement [au lieu] »¹⁹⁰, toujours dans la mise en perspective du local et du global, du propre et du commun, de l'intime et du collectif. Notre point de vue se construit alors sur l'acception du « tout

¹⁸⁸ p.32 MICOUD André. Le Bien Commun des patrimoines. **Patrimoine culturel, patrimoine naturel**. Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994. ; p.25-38. LENIAUD Michel. Mémoire républicaine, mémoire plurielle. **Revue Monument historique** n°161. ; GRANDJEAN Denis. Des modes d'actions et d'information différents ? **Patrimoine culturel, patrimoine naturel**. Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994. p. 51-70.

¹⁸⁹ p. 202 DAVALLON Jean, MICOUD André, TARDY Cécile. Vers une évolution de la notion de patrimoine ? Réflexions à propos du patrimoine rural. **L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité**. Sous la direction de Dominique Poulot. p. 195-205. ; RAUTENBERG Michel, MICOUD André, BERARD Laurence, MARCHENEY Philippe (sous la direction). **Campagne de tous nos désirs**. Paris : MSH, 2000. 191 p.

¹⁹⁰ p. 51 CARBALLO Christina, EMELIANOFF Cyria. La liquidation du patrimoine, ou la rentabilité du temps qui passe. **Les Annales de la recherche urbaine** n° 92. Juin 2002. p. 49-57.

patrimoine »¹⁹¹ comme potentiel expérientiel inscrit dans l'espace. Celle-ci réunit les contradictions et réduit la complexité des territorialités patrimoniales identifiées jusque-là, qui ne peuvent plus se penser séparément. Cette réflexion donne donc encore davantage de poids au point de vue du public pour relire ce potentiel, au-delà des débats érodés sur une typologie institutionnelle des sites patrimonialisés.

Au regard de l'étude de l'idéologie patrimoniale, notre approche nous amène à considérer les formes patrimoniales comme la représentation matérielle et symbolique du mythe du bien commun, issu de valeurs sociétales en discussion au cœur de la sphère publique. Les formes patrimoniales synthétisent, dans un point de vue institutionnel, les questions sur les tendances nostalgiques, les réveils identitaires et sur l'universalisme politique et culturel. Ainsi, elles mettent en scène à travers la part intime, et néanmoins de communion, des relations de notre société à son milieu. L'étude de l'histoire de l'idéologie des institutions du patrimoine nous invite donc à considérer les formes patrimoniales au cœur des formes de la sphère publique.

Avant d'aller plus loin dans ce sens, il nous semble important de nous arrêter sur les points de vue critiques qui dénoncent les perversions du mythe patrimonial. Ces recherches nous interpellent sur certains effets des formes patrimoniales que nous devons explorer : ceux qui vont à l'encontre de l'expression des sujets individuels et collectifs, ceux qui contraignent les potentialités de mise en commun. Il s'agit en quelque sorte de prospecter les dimensions du patrimoine qui vont à l'encontre de l'espace public.

I. 2. B. Le patrimoine contre l'espace public

L'idéologie patrimoniale porte les tares d'une idéologie, à savoir qu'il lui a souvent été reproché de schématiser le rapport de nos sociétés au passé, de représenter des consensus factices et d'asseoir des autorités aliénantes. En effet, le phénomène patrimonial a le plus souvent été envisagé par les chercheurs et les acteurs de l'action publique dans une optique,

¹⁹¹ CHOAY Françoise. *op. cit.* 1992. ; JEUDY Henri-Pierre. Patrimoine et voyeurisme. **Libération**. Vendredi 15 septembre 2006. p. 31.

soit favorable, soit défavorable à l'expression de l'espace public. Avant les années quatre-vingt, les débats se concentraient sur l'allégorie patrimoniale. Les formes patrimoniales se concevaient encore dans l'idéal d'un consensus autour du fonctionnement de nos sociétés sous-entendant le partage équitable des fruits de l'héritage commun. L'avènement et la critique du *tout patrimoine* ces trente dernières années, associés à l'émiettement de l'Etat nation qui en portait la légitimité, ont cassé cette image, au profit d'une vision beaucoup plus critique du processus. Ces observations ont été réalisées le plus souvent dans le cadre d'analyses sociales des effets des politiques publiques :

- le patrimoine a été posé comme phénomène de mode, avatar de notre société de consommation, qui ne propose au public que des expériences économiques ou muséificatoires des territoires (I. 2. B. a et I. 2. B. b),
- il a aussi été stigmatisé comme produit du repli des identités sur elles-mêmes, vidant l'héritage de sa force prospective, pour légitimer un retrait communautariste qui peut aller de l'exception française aux territoires locaux (I. 2. B. c),
- enfin, et surtout, l'instrumentalisation de l'idéologie patrimoniale a généré des espaces coercitifs à la faveur des pouvoirs en place, accessibles seulement aux ayants droit définis implicitement par le jeu politique (I. 2. B. d).

Du fait que ces critiques trouvent leur justification dans des études empiriques, elles nous invitent alors à les envisager pour comprendre quand et où la forme patrimoniale peut dépasser cette négation de l'expression de l'espace public au cours du processus patrimonial.

I. 2. B. a. En tant qu'espace de consommation

La multiplication des objets du patrimoine, associée à la disparité des discours qui les revendiquent et des niveaux d'informations qu'ils sollicitent, impose d'une certaine manière une production consommatoire et consumériste du patrimoine. Le *tout patrimoine* ne tient en fait, comme le dit Bernard Poche¹⁹², qu'à la peur de l'obsolescence dans nos sociétés, où l'on

¹⁹² p. 292 POCHE Bernard. *op. cit.* 1998.

consomme et puis l'on jette. Ainsi, les outils, les bâtiments, les usines, etc., encore contemporains il y a quelques années, basculent dans la désuétude. Ils sont sauvés *in extremis* de l'oubli par un argumentaire patrimonial, cette « mauvaise » conscience qui essaye de sauvegarder quelques traces, témoins diffus de notre histoire (de plus en plus récente).

Ce sentiment tout particulier pousse alors notre société de consommation à s'affranchir de la culpabilité d'être ce qu'elle est. Le sens du patrimoine n'est donc plus dans cette perspective prospective ou de communion, mais masque la question des limites de la modernité et du libéralisme par l'expertise et l'inventaire. Ainsi, les formes patrimoniales ne seraient que des reliques intemporelles et muettes, qui notifient notre impuissance à assumer ce que l'on est : une société qui produit, consomme, jette et patrimonialise des objets et des espaces en une certaine idée de ce qu'elle est. Le consensus autour de l'authenticité des biens patrimonialisés à parler de notre société est rendu confus par une désignation urgente et nécessaire.

Cette réaction va de paire avec l'attitude du public, pour lequel les objets du patrimoine deviennent eux-mêmes des objets de consommation jetables. La journée du patrimoine sous le regard d'Henri-Pierre Jeudy traduit cette joute consumériste. Elle se résume à « une fête du voyeurisme culturel », banalisant et désacralisant les biens patrimonialisés, vécus comme une illusion par « le regard indifférencié de la masse des touristes »¹⁹³. Le mot est jeté : le patrimoine devient un bien de consommation de masse. Ses formes, portées par une publicité patrimoniale plus qu'une idéologie, se heurtent à la même sélection impitoyable qu'elles devaient palier. Il s'agit pour Jean-Michel Léniaud de répondre à un objectif de consommation culturelle, pour laquelle le patrimoine est le miroir de l'universel ayant pour vocation d'affirmer l'internationalisme culturel¹⁹⁴. L'image du patrimoine sert alors davantage comme support de communication que de transmission. Les sites les plus fréquentés doivent faire avec le paradoxe de l'accès à la culture pour tous, face aux nécessités de la conservation. Les autres sites soivent faire avec le paradoxe de la démocratisation de la culture et de la rentabilité. L'image du patrimoine n'est ici qu'une publicité au service d'une industrie culturelle¹⁹⁵.

¹⁹³ p.31 JEUDY Henri-Pierre. *op. cit.* 2006.

¹⁹⁴ p.172 LENIAUD Jean-Michel. La mauvaise conscience patrimoniale. **Le Débat n°78. Histoire, politique et société. Mémoires comparés.** Janvier / Février 1994. p.168-178.

¹⁹⁵ p.9 GRAVARI-BARBAS Maria, GUICHARD-ANGUIS Sylvie. *op. cit.* 2003.

Cette dimension consommatoire du patrimoine, de ses formes et de son image, a tout à fait été comprise et envisagée en tant que telle par certains acteurs publics. Une très riche littérature, souvent issue des collectivités locales et territoriales, s'intéresse en effet au patrimoine au travers du prisme du développement local¹⁹⁶.

Dans cette perspective, le processus patrimonial n'apparaît plus en tant que miroir réflexif sur notre société mais il se conçoit davantage en termes d'outils de politiques publiques, et plus spécifiquement en tant que moyen aménagiste et économique pour palier la déprise de certains territoires. Il s'accompagne alors de politiques touristiques, de politiques de développement durable, voire de politiques de revalorisation de centre économique, sans jamais que l'outil patrimonial ne se suffise à lui-même. Il justifie et est justifié par une prise de position stratégique pour le territoire qu'il concerne. Et s'il renouvelle les enjeux de chacune de ces orientations politiques sur un espace, comme le montre Isabelle Degrémont¹⁹⁷, il semble avant tout être conçu comme un moyen et non un objectif.

L'exemple du centre-ville de Mexico, travaillé par Jérôme Monnet, montre bien comment les centres historiques urbains sont re-fonctionnalisés en partie pour créer de nouveaux monuments à exposer et à valoriser comme ressources touristiques¹⁹⁸. Dans ce sens, l'intérêt général public est tacitement revisité par l'argument économique, et le patrimoine prend corps dans une justification essentiellement vénale. Les collectivités locales vont même jusqu'à revendiquer l'intérêt économique pour légitimer la position patrimoniale de leurs politiques publiques, négligeant l'essence même du patrimoine, parfois trop polémique.

Michel Lussault expose à travers l'exemple de la ville de Tours comment l'utilisation de l'argument patrimonial, au profit d'une logique commerciale, spécialise les fonctions du centre ville qui attire alors une certaine clientèle¹⁹⁹. Les valeurs patrimoniales qui instituent les monuments et les périmètres semblent dépassées par une mise en image et une mise en scène marketing des services politiques de la ville et des acteurs commerciaux, qui s'installent en centre-ville. Alain Bourdin fait en partie la même observation sur le centre ville de Lyon, où les magasins, ou lieux de réception du public dans les immeubles protégés, accumulent les

¹⁹⁶ Le laboratoire CARTA (UMR ESO) a beaucoup travaillé sur cette perspective, notamment sur la thématique *patrimoine et tourisme* très présente.

¹⁹⁷ DEGREMONT Isabelle. Patrimoine et zone littorale, un renouveau des enjeux touristiques dans les Pyrénées Atlantiques. *Sud-Ouest Européen*, n° 1. 1998. p.33-46.

¹⁹⁸ MONNET Jérôme. *op. cit.* 1993.

¹⁹⁹ p. 135 LUSSAULT Michel. *op. cit.* 1993.

signes de l'ancienneté. En effet, il apparaît que leur consommation a autant d'importance que ce que l'on y achète effectivement²⁰⁰. L'authentique ne devient qu'un support à l'exploitation économique. Ainsi, « Les images trop artificielles, trop centrées sur le souci commercial, (...) se banalisent, deviennent neutres, ne font plus vibrer l'imaginaire (...), bref, perdent de leur portée individuelle et collective et se muent en signes vides de sens citoyen »²⁰¹.

Cette perte de sens, et du coup du potentiel signifiant des formes patrimoniales, aboutit à entretenir une optique fonctionnaliste des objets patrimonialisés et de leur image. Luc Bossuet²⁰², en s'appuyant sur l'étude des pratiques et des représentations d'un village audois, montre comment la dimension commerciale intervient dans l'appréhension du patrimoine et fonctionnalise le rapport de certains habitants du village, qui en deviennent des acteurs professionnels. Le processus lui-même peut être provoqué par les besoins de l'activité touristique, pour laquelle les acteurs sont tentés de sélectionner des objets, voire d'en inventer, essentiellement pour pourvoir aux nécessités de l'économie, créant finalement un patrimoine commercial sur des valeurs perverties²⁰³.

Dans cette optique, la fonction principale du patrimoine et de ses objets est clairement d'être un consommable. De fait, les fonctions conservatoires et culturelles dépendent avant tout de leur potentiel économique. La production et la réception des formes patrimoniales ne tiendraient en ce sens que dans un acte commercial, et les réseaux patrimoniaux seraient envisagés comme un parc ramifié d'attractions. Pour Françoise Choay²⁰⁴, et à sa suite Maria Gravari-Barbas²⁰⁵, il s'agit clairement de l'exacerbation de la valeur d'usage des formes patrimoniales du fait du marketing, de la banalisation, de la sur-fréquentation, qui désacralisent les sites en des prêts-à-consommer. Les formes patrimoniales envisagées comme

²⁰⁰ p. 119 BOURDIN Alain. *op. cit.* 1984.

²⁰¹ p. 121. LUSSAULT Michel. *op. cit.* 1993.

²⁰² BOSSUET Luc. L'espace rural et ses acteurs. Entre tensions et solidarité. **Colloque territoires et mémoires**. Fondation Trudeau. Paris, 31 mars 2006.

²⁰³ DEGREMONT Isabelle, DIDIER Sophie. Quand les motels googie ne font plus recette : destruction et perversion par le tourisme d'un patrimoine contesté. **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle**. Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard – Anguis. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003. p. 365-385.

²⁰⁴ CHOAY Françoise. *op. cit.* 1992.

²⁰⁵ GRAVARI-BARBAS Maria. Gestion - valorisation du patrimoine historique bâti et tourisme urbain à Angers. **Les villes moyennes: Espace, Société, Patrimoine**. Sous la direction de Nicole Commerçon et Pierre Goujon. Editions Presses Universitaires de Lyon. Lyon : 1997. p. 397-410.

des marchandises sont sujettes aux spéculations et à la privatisation, réduisant alors « le patrimoine commun au patrimoine de quelques uns »²⁰⁶.

I. 2. B. b. En tant qu'espace musée

Le phénomène de muséification des formes patrimoniales est souvent la réaction opposée à l'industrialisation du patrimoine. Il n'en est pas moins un effet pervers. Il s'agit du retranchement des institutions du patrimoine sur elles-mêmes. Le discours de Christian Dupavillon, à l'époque directeur du patrimoine sous le ministère Lang, en témoigne : « le dessein du tout montrer, tout restituer au public est aujourd'hui dépassé. L'objectif n'était pas l'accessibilité à tout prix mais la conservation d'ensemble. La question est de savoir si la chose à conserver est publique ou non, ce qui dans notre société aujourd'hui sera important demain du double point de vue de la mémoire et de l'esthétique. L'administration fait donc des choix (sur une base d'expertise scientifique). Les collectivités comblent les lacunes. Les publics de masse sont décevants et ne savent pas apprécier le patrimoine »²⁰⁷. Les gestionnaires du patrimoine tendent ainsi à certaines époques et à certaines échelles à accentuer une lecture essentiellement méthodologique des formes patrimoniales²⁰⁸. Ils négligent alors la part du public dans la construction des formes patrimoniales, au profit de l'application disciplinaire de la norme.

Cette crainte est à la hauteur de l'attachement à ce que les formes patrimoniales devraient signifier et créer dans notre société. En cela, l'institution va à l'encontre de ses principes premiers, et ne propose parfois que des images à visiter et non pas à vivre. Cette posture est d'autant plus accentuée avec la massification des images médiatiques depuis les années soixante. Aujourd'hui, les NTIC (dont la modélisation, les images virtuelles) facilitent la production d'images sans même que les sites soient ouverts au public (ce fut le cas lors de la fermeture des grottes de Lascaux par exemple ; elles sont d'ailleurs remplacées actuellement par un fac-similé, Lascaux II, visitable mais non authentique).

²⁰⁶ p. 57 EMELIANOFF Cyria, CARBALLO Christina. *op. cit.* 2002

²⁰⁷ Entretien avec Christian Dupavillon. Le patrimoine : comment ? Pourquoi ? **Le débat. Histoire politique, société. Mémoires comparés.** N° 78. Janv.fév. 1994. p. 179-186.

²⁰⁸ p. 76 NYS Philippe. Fatale attraction ? Les passions du patrimoine. **Les carnets du paysage n°4.** Automne/hiver 1999. Versailles : Actes Sud / ENSP. p. 67-79.

C'est la critique essentielle de Bernard Poche, qui note qu'à force de prétendre à une pratique distanciée et conservatoire du patrimoine, l'institution sépare, dans une représentation normative et spectaculaire, le public du site. Il dénonce finalement un problème de légitimité du fait de l'abstraction et de l'immatérialité des objets du patrimoine, qui aboutissent à la production de l'image virtuelle d'une sociabilité détemporalisée et désincarnée, d'un monde social déréalisé²⁰⁹. C'est le système clos du patrimoine qui est critiqué, à savoir la production de formes archétypiques qui ne répondent qu'au seul sens qu'ils reproduisent. La production de normes et d'espaces génériques tendrait ainsi à déposséder les formes patrimoniales de leur milieu, l'image du monument phagocytant le contexte de sa propre émergence. Le public, ainsi libéré de tout lien de filiation, ne pourrait alors pratiquer que cette image.

L'évolution de l'institution muséale technique présentée par Paul Rasse²¹⁰ est un bon témoignage de cette ambivalence. L'élection du patrimoine technique (outils, bâtiments, savoir-faire) au milieu du 19^{ème} siècle prenait sa source dans l'histoire populaire et avait pour objectif de présenter un panoptique des savoirs techniques entre acteurs d'un espace mondial se constituant. Dans cette perspective de nombreuses expositions ethnographiques ont été montées en présentant les objets techniques dans leur contexte culturel, soit d'un point de vue systémique. Ces manifestations ont été de suite très populaires. Mais la crainte des dérives du spectaculaire, et d'une certaine manière de ne pas pouvoir contrôler ce nouvel espace public, a amené les ingénieurs et les scientifiques à contrôler l'écriture du sens de l'histoire et du progrès par la création de normes et de nomenclatures, qui ne laissèrent plus de place au débat. Il s'agissait donc de couper avec cette présentation très populaire des techniques, au profit d'une reconnaissance plus scientifique du travail des ethnologues. Clairement, les œuvres techniques ont été sacralisées par la construction d'un paradigme scientifique pour les couper de leur milieu d'origine, et de fait de toute ambition de réappropriation par le public²¹¹. Finalement l'institution muséale des techniques aboutit à produire des expositions élitistes et décontextualisées des objets patrimonialisés, occultant ainsi toute problématique de transmission au public. D'ailleurs, cette posture se place dans un contexte où la scission entre les institutions scientifiques et le public avait déjà commencé : obsession classificatrice, spécialisation des collections, transmission univoque des savoirs ont participé à la stérilisation

²⁰⁹ p. 306 POCHE Bernard. *op. cit.* 1998.

²¹⁰ Chapitre 2 Techniques RASSE Paul. **Les musées à la lumière de l'espace public : histoire, évolution, enjeux**. Paris : Montréal. L'Harmattan, 1999. 238 p

²¹¹ *ibid.*

de l'espace public scientifique et patrimonial, qui s'est contenté de manière générale de poursuivre les dogmes et l'hégémonie des paradigmes de l'institution muséale en vigueur jusque dans les années 1960.

Bien sûr, on a vu de nouvelles expériences aller contre cette position (les écomusées par exemple), et à partir des années 1980, le courant semble s'inverser (investissement de la communauté scientifique dans les parcs naturels, les centres culturels populaires, etc.), mais cette empreinte de l'élitisme culturel est parfois encore vivace dans les représentations des modes de production et de gestion patrimoniales. Autant les publics que les institutions sont marqués par ce désintérêt respectif. Leur attitude sous-tendent cette image muséificatrice du phénomène patrimonial. On voit alors l'exacerbation des valeurs historiques et de remémoration intentionnelle, opposées à toutes autres valeurs du patrimoine, destinant les sites et les objets patrimonialisés à un public d'experts et de connaisseurs. La transmission du patrimoine n'est relative alors qu'à la médiation que ceux-là en ont fait.

I. 2. B. c. En tant qu'espace de repli identitaire

Depuis la redistribution des compétences administratives et d'aménagement du territoire dans les années quatre-vingt, le territoire et le patrimoine sont envisagés juridiquement ensemble, au service du développement de repères identitaires reconnus, chargés d'asseoir l'intérêt collectif national. Le territoire français se veut être patrimoine commun de la nation²¹². D'ailleurs jusqu'à récemment, le patrimoine était devenu un concept inconditionnel de celui de territoire, injonction qui aujourd'hui est remise en cause²¹³.

Cette association trouble ne fait finalement qu'insister sur la dimension territoriale du patrimoine déjà instituée par la loi de 1913, et le fondement patrimonial du territoire envisagé dans les années 1930 sur le principe des ensembles urbains²¹⁴. D'ailleurs, les lois de

²¹² LAURENS Lucette. Les monuments de la nature au service de la construction territoriale. p. 781-794. . **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle.** Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard – Anguis. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003.

²¹³ p. 432 LE GOFF Jacques. Conclusion générale. **Patrimoine et passions identitaires. Actes des entretiens du patrimoine, les 6, 7, 8 janvier 1997.** Sous la direction de Jacques Le Goff. Fayard. Paris : Fayard, Éd. du Patrimoine, 1998. p. 427-445.

²¹⁴ DI MÉO Guy. Patrimoine et Territoire, une parenté conceptuelle. **Espaces et Sociétés**, Méthodes et enjeux

décentralisation ne sont pas sans insister sur la qualité du territoire français, excluant une lecture directe des territoires qui le composent. Cependant, à partir de cette période - et le contexte de la mondialisation y était favorable - la valorisation du patrimoine est utilisée pour légitimer certains territoires qui veulent se différencier et affirmer leur identité particulière.

Le patrimoine peut en ce sens devenir un enjeu, voire une cible en cas de conflits ou de crises politiques majeurs, ou servir de prétexte à des débordements régionalistes et nationalistes. Dans cette perspective, les objets du patrimoine se définissent à partir d'un sentiment identitaire fort qui exclut les autres parce qu'il leur est opaque et inutile. Affirmer son identité par rapport à l'*autre* et avoir une lisibilité signifiante en ce sens devient l'enjeu tacite de patrimonialisations²¹⁵, alors même que certaines revendications sont historiquement peu légitimes.

Cette stratégie de repli identitaire, nourrie d'élections ou de destructions frénétiques de patrimoines à revendiquer, émane le plus souvent de la peur de l'anéantissement, et en France plus particulièrement, de la crainte d'une uniformisation mondiale des cultures²¹⁶. On patrimonialise alors pour maintenir des formes de différenciation matérielles dans lesquelles les identités, à tous les niveaux, paraissent menacées. L'ouvrage issu des entretiens du patrimoine présidés par Jacques Le Goff²¹⁷ discute justement des aspects pervers des passions identitaires, qui peuvent aller des batailles de clochers à la guerre civile.

Il semble justement que les crispations identitaires émergent de manière synchrone avec l'avènement des questions patrimoniales. Parfois certaines configurations tout à fait conflictuelles, telles que les revendications régionalistes fortes, laissent peu de place à l'ouverture culturelle dont le patrimoine se prévaut. Pour l'essentiel il s'agit de rivalités « ethniques », comme le propose François Chaslin²¹⁸, qui pour se faire valoir, usent des symboles patrimoniaux. L'exacerbation de la valeur identitaire du patrimoine peut se faire sur un plan institutionnel d'abord, en terme de valeurs patrimoniales et de nombre de classements.

spatiaux, n° 78, L'Harmattan, 1995. p. 15-34.

²¹⁵ GRAVARI-BARBAS Maria, VESCHAMBRE Vincent. *op.cit.* 2000-1.

²¹⁶ FOUCART Bruno. Y a-t-il un style français ? **Patrimoine et passions identitaires. Actes des entretiens du patrimoine, les 6, 7, 8 janvier 1997.** Sous la direction de Jacques Le Goff. Fayard. Paris : Fayard, Éd. du Patrimoine, 1998. p. 43-54.

²¹⁷ LE GOFF Jacques (dir.). **Patrimoine et passions identitaires.** Actes des entretiens du patrimoine, les 6, 7, 8 janvier 1997. Fayard. Paris : Fayard, Éd. du Patrimoine, 1998. 445 p.

²¹⁸ p. 337 CHASLIN François. Patrimoine yougoslave et purification ethnique. **Patrimoine et passions identitaires. Actes des entretiens du patrimoine, les 6, 7, 8 janvier 1997.** Sous la direction de Jacques Le Goff. Fayard. Paris : Fayard, Éd. du Patrimoine, 1998. p. 337-348.

Elle peut se faire aussi sur le plan du prestige, qui se mesure parfois en terme d'*entrées-visiteurs*. Elle se fait surtout en termes de symboles politiques, pour lesquels il faut rassembler, épurer de façon à rétablir un état complet des identités qui n'ont jamais vraiment existé²¹⁹.

Ainsi, les exemples des Châteaux « Cathares », revendiqués par les Audois, et des mégalithes « celtes »²²⁰, assimilés par les Bretons, racontent la réappropriation de symboles politiques forts, tant par les espaces et les territoires qu'ils appellent, que par l'imaginaire qu'ils suscitent (référence à de grands peuples). L'identification à ces patrimoines se fait donc politique pour se faire identité, au défi d'une récupération nationale. Enfin l'exemple de l'ex-Yougoslavie montre comment ces déviations et ces crispations patrimoniales peuvent aboutir à des dérives identitaires. Croates et Bosniaques ont expurgé de manière systématique tout ce qui rappelait l'une ou l'autre ethnie à travers leur patrimoine linguistique et monumental. Ils ont abouti alors à une épuration ethnique, de part-et-d'autre des paysages culturels yougoslaves²²¹.

Finalement, en exacerbant les valeurs d'authenticité des patrimoines ethniques pour servir des rivalités identitaires et politiques, la dimension du patrimoine en faveur de l'avenir est souvent niée, voire anéantie, enfermant les débats sur ce qui exclut l'*autre* de soi.

I. 2. B. d. En tant qu'espace de soumission

Les dérives observées précédemment nourrissent le plus souvent l'instrumentalisation politique et sociale du patrimoine. Les formes patrimoniales sont le fait de manipulations par les pouvoirs dominants, que ce soit l'Occident qui maintient son rayonnement par la diffusion d'un paradigme patrimonial spécifique à sa culture, l'Etat-nation qui veut nourrir sa légitimité de ce processus, ou à une échelle moindre, les groupes qui s'arrogent à imposer leur patrimoine culturel. L'idéologie patrimoniale, ainsi manipulée, tend alors à produire des espaces d'oppression et de domination.

²¹⁹ *ibid.* p. 338 Référence au point de vue de Violette-le-Duc

²²⁰ Voir les communications de Olivier Poisson et de Jean Hegouac'h dans l'ouvrage dirigé par Jacques Le Goff.

²²¹ CHASLIN François. *op. cit.* 1998.

L'affirmation de l'Etat-nation a toujours été associée à l'avènement de l'idéologie patrimoniale, particulièrement en France où sa conception nationale-patrimoniale est « fondée sur la métaphore de l'héritage, l'attribut de la souveraineté, l'élaboration de l'Etat-nation moderne »²²². Dans ce sens, les institutions du patrimoine se sont construites sur une conception hiérarchique de services bureaucratiques et d'outils d'expertise, laissant une place parfois marginale aux nécessités du public. L'héritage jacobin a amené logiquement à cette technocratisation de la politique du patrimoine qui appelle l'uniformisation culturelle à travers la production de normes et de typologies, au nom de l'égalité²²³. De fait, l'instrumentalisation par l'Etat du processus patrimonial est facilitée par une éléction des objets du patrimoine par le haut, leur conférant un rayonnement lié foncièrement à celui du pouvoir en place.

La portée de l'idéologie patrimoniale, associée à la volonté de réaffirmer les symboles d'une souveraineté forte de l'Etat, mettrait ainsi souvent à partie des espaces pour refonder l'idée de nation. La relation patrimoine et pouvoir est en ce sens aisément malléable. L'attitude de la Troisième République vis-à-vis des patrimoines locaux va tout à fait dans ce sens puisque, selon Anne-Marie Thiesse, pour valoriser la nation elle a exalté « la merveilleuse diversité du territoire français », dans laquelle elle faisait résider aussi « la grandeur de la France, sa supériorité sur les autres nations européennes »²²⁴. La relecture des manuels scolaires d'histoire de cette époque et la manière dont ils présentent les patrimoines de la nation nous donne alors une idée sur comment les discours officiels ont construit l'image des identités locales pour servir le culte patriotique²²⁵.

L'utilisation de l'outil patrimoine au service de la nation est telle, qu'il s'agit ni de sauver ni de détruire les objets des cultures des groupes locaux. Il importe seulement de les magnifier au profit de l'intégration nationale, négligeant alors tout un pan de la question patrimoniale. L'écriture de la mémoire et la reconnaissance des identités locales et de leur espace n'est qu'un prétexte à l'expression de la nation, dont les experts sélectionnent des objets en fonction des enjeux politiques du moment. L'exemple du premier Parc National des Pyrénées

²²² p.39 POULOT Dominique. La naissance d'une tradition européenne du patrimoine. **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle**. Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard – Anguis. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003. p.29-44.

²²³ p. 168 LENIAUD Jean Michel. *Op. Cit.* Janvier / Février 1994.

²²⁴ p.72 THIESSE Anne Marie. Petite et grande patrie. **Patrimoine et passions identitaires. Actes des entretiens du patrimoine, les 6, 7, 8 janvier 1997**. Sous la direction de Jacques Le Goff. Fayard. Paris : Fayard, Éd. du Patrimoine, 1998. p. 71-86.

²²⁵ *ibid.* p. 106

se discute aussi en ces termes, puisque serait à l'origine de ce projet entre autre un enjeu de contrôle territorial entre l'Etat et cette région frontière peu maîtrisée²²⁶. Les espaces du patrimoine, au sens large, seraient ainsi subordonnés au contrôle du pouvoir dominant sur les groupes dominés.

Sur les exemples de Mexico et du Maghreb, qui ont hérité du même corpus idéologique patrimonial que la France, Jérôme Monnet et Nadir Boumaza²²⁷ mettent en évidence l'utilisation du patrimoine comme outils de réorganisation de l'idéologie de l'Etat nation. Les processus de conservation du patrimoine, érigés par l'Etat par l'intermédiaire de séries de procédures législatives, ont en effet ressaisit les espaces qui n'étaient plus respectés, pour réinitialiser leur symbolique. Les histoires des gouvernements de la ville de Mexico et des Etats du Maghreb postcoloniaux sont en ce sens assez similaires, puisqu'elles parlent de la réappropriation idéologique d'espaces symboliques forts de la ville, par le biais d'une légitimité patrimoniale soumise à l'Etat.

L'hypothèse de Jérôme Monnet est claire en ce sens : les discours patrimoniaux produisent des espaces dont la fonction est de justifier l'action des dominants. Là où « le pouvoir manipule les formes de théâtralisation de la vie sociale afin que 'la chose n'ait d'existence que dans l'image qui l'exhibe', la représentation se muant en 'machine à fabriquer du respect et de la soumission, en un instrument qui produit une contrainte intériorisée' »²²⁸. C'est donc bien sur l'instrumentalisation de l'imagerie patrimoniale que certaines idéologies nationales se construisent, et qui soumet tant la forme que ses pratiques pour ne légitimer que l'Etat en tant que fondé de pouvoir. L'espace est donc un enjeu central pour l'expression de l'Etat-nation, et le patrimoine un prétexte à sa reconquête matérielle et symbolique, participant parfois à légitimer une idéologie discriminante.

Dans la même mouture, une autre forme de domination est implicite à l'instrumentalisation de l'outil patrimoine et sa mise en espace : l'universalisme comme héritage de la modernité

²²⁶ Voir sur ce sujet notamment CHARLIER Bruno. **La défense de l'Environnement : entre espace et territoire, Géographie des conflits environnementaux déclenchés en France depuis 1974**. Thèse de doctorat Géographie sous la direction de André Etchelecou. Université de Pau. 1999. VELASCO-GRACIET Hélène. **Le destin rebondissant des zones frontalières, d'espaces proscrits en espaces prescrits**. Résumés du 24^{ème} colloque de l'association des Ruralistes français, Toulouse, INP-ENSAT, 2000. p. 218-219.

²²⁷ MONNET Jérôme. *op. cit.* 1993. ; BOUZAMA Nadir. *Expérience occidentale et construction maghrébine d'une approche du patrimoine. Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle*. Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard – Anguis. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003.

²²⁸ p.41 MONNET Jérôme. *op. cit.* 1993.

culturelle des Lumières. L'idéologie patrimoniale s'est en effet toujours intéressée à proposer un idéal collectif, que ce soit sur le modèle des biens universels ou celui des biens communs. Cette construction correspond avant tout à proposer et à transmettre des valeurs qui se veulent consensuelles soumises aux paradigmes patrimoniaux de chaque peuple.

Cependant on est le plus souvent dans la confrontation de l'expression libre des mémoires face à l'uniformisation au profit de l'égalité patrimoniale. Et, comme le remarque Emmanuel Amougou²²⁹, cette inférence à vouloir faire du collectif peut être reprise pour légitimer l'exercice d'une domination. L'auteur montre en effet qu'après la seconde guerre mondiale, l'idéologie patrimoniale a largement été appelée pour réaffirmer l'Etat-nation en France, mais aussi pour porter les valeurs d'une Europe montante vers les pays du sud dans un ressaut colonial inconscient.

A cela, ont suivi les discours et les politiques de l'UNESCO largement marqués par cette même logique d'universalisation des valeurs. La critique principale consiste à désigner une *uniformisation universelle* des valeurs patrimoniales dans le monde, par le biais des organismes internationaux et d'une volonté à produire un patrimoine mondial à l'image de celui de l'Occident.

Pour reprendre les mots de Pierre Bourdieu, il s'agit bien là d'un exemple pour lequel « (...) la bureaucratie française (avait) intérêt à l'universel et (elle a) dû inventer l'universel (le droit, l'idée de service public, l'idée d'intérêt général, etc.) et, si l'on peut dire, la domination au nom de l'universel pour accéder à la domination »²³⁰. L'universalisation peut devenir alors une stratégie qui impose des valeurs et des normes faisant *fi* du milieu culturel pour lesquels les objets sont désignés.

Du fait de cette légitimité, les débats autour des valeurs patrimoniales sont centrés, pour l'essentiel, sur la désignation de patrimoines matériels²³¹, quand bien même de nombreux peuples n'y ont pas accès. Certaines communautés n'ont d'ailleurs parfois que le recours d'adopter tangiblement l'approche occidentale patrimoniale pour tenter de faire respecter leur

²²⁹ AMOUGOU Emmanuel. *op. cit.* 1994.

²³⁰ p. 167 BOURDIEU Pierre. **Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action**. Paris : Seuil, 1994. 248 p.

²³¹ Même si depuis 1998, des conventions sont menées sur les patrimoines oraux et immatériels.

patrimoine par ceux qui les maltraitent²³². La dimension spatiale est essentielle dans cette stratégie de main mise, puisque les politiques qui y obéissent inscrivent dans l'espace par des normes et des périmètres une marque matérielle et symbolique visible de l'Occident et d'ailleurs. C'est spécifiquement vrai pour les formes naturels patrimonialisées, dites Patrimoines de l'Humanité, qui prennent une place forte dans les pays du sud.

Certains discours, initiés notamment par les républicains et les antilibéraux, ont voulu palier les tares de cette vieille idéologie universaliste, en parlant de bien commun. Il s'agissait alors au cours des deux dernières décennies du 20^{ème} siècle de revisiter le concept hérité de l'époque antique et latine, le *res communis*, et d'y retravailler la notion d'intérêt général. Aller au-delà du respect de la loi et de la fonction de la bureaucratie, et susciter l'engagement de chacun comme condition de fonctionnement de la règle de vie commune. « Le bien commun n'est pas une norme ; il n'est pas défini par convention ; mais il existe cependant comme objet d'une discussion entre personnes responsables »²³³. Spécifiquement pour les objets et les formes patrimoniales, cette réactivation conceptuelle a insisté sur la nécessité de l'implication, et donc de la participation, du citoyen et du local dans le processus patrimonial. C'est aussi sur cette nouvelle acception que le contenu patrimonial s'est élargi, plus à même de prendre en compte les élans patrimoniaux.

Cet appel au bien commun invite donc à revitaliser la notion d'intérêt public par la publicité de choix participatifs, mais qui semble rester ségrégatifs, comme le présentent Cyria Emmelianoff, Christina Carballo et Vincent Veschambre²³⁴ : toujours plus de jouissance du patrimoine comme bien commun pour quelques-uns au détriment de bien d'autres. Les auteurs pointent effectivement les capacités inégales des différents groupes sociaux à laisser des traces et à s'approprier les espaces les plus prestigieux.

La participation offerte par le biais de la réactivation du concept de bien commun pour le patrimoine n'offrirait alors qu'une fenêtre, déjà ouverte aux élites habituées à se faire une idée de ce que doit être l'héritage collectif. Tout comme l'idéologie universaliste, elle ne donnerait

²³² p. 164 GRAVARI-BARBAS Maria, GUICHARD-ANGUIS Sylvie. Introductions. **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle**. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003. 952 p.

²³³ GIFFARD Alain. **Bien commun ou biens commun**. [UpFing2004 Le Bien Commun](#).

²³⁴ EMELIANOFF Cyria, CARBALLO Christina. *op. cit.* 2002. VESCHAMBRE Vincent. Une mémoire urbaine socialement sélective, réflexions à partir de l'exemple d'Angers. **Les annales de la recherche urbaine n°92. Ce qui demeure**. 2002. p. 65-74.

au processus patrimonial que la douce illusion d'un consensus collectif représentatif et accessible. Mais elles n'obéiraient là-encore qu'à une conception politique dominante, où le patrimoine serait « porteur d'une vision lisse et glorieuse d'un passé consensuel »²³⁵. Le bien commun des patrimoines ne tiendrait alors que dans la responsabilité de quelques-uns.

Que ce soit dans l'excès idéologique de l'universalisme ou celui du bien commun, l'instrumentalisation politique du patrimoine et de ses objets semble fermer un potentiel d'espace public soumettant les valeurs d'art et d'usage au service d'intérêts plus proches d'une forme de *néocolonialisme* que du profit d'universalisation (pour faire écho à la réflexion bourdieusienne). Dans ce sens, il semble y avoir deux processus liés au dérèglement du projet patrimonial. Le premier évoque davantage une *colonisation intérieure*²³⁶, du fait qu'il opère sur des espaces et des populations qui appartiennent à la nation, et résulterait finalement de la fonctionnalisation de déterminismes sociaux. Le second développe plus une logique de *colonisation extérieure*, puisqu'il résulte d'une projection des valeurs occidentales sur les autres civilisations.

Dans le contexte de colonisation intérieure, il s'agit bien de considérer le patrimoine aussi comme outils pour objectiver des logiques symboliques bourgeoises, puisque ce sont les élites qui sont mobilisées par la question patrimoniale²³⁷. Mais l'émancipation des classes populaires face aux images patrimoniales imposées par la bourgeoisie est parfois rendue difficile pour que celle-là puisse conserver quelques privilèges et quelques contrôles sur ces symboles si précieux. Les élites y conservent une certaine autorité sur l'esthétique et la représentation du patrimoine légitimée par l'expertise. D'ailleurs Paul Rasse, qui fait la même observation pour les musées, précise cette lecture en dénonçant la sacralisation de l'espace muséal pour stériliser les débats. Les classes supérieures s'approprient ainsi l'usage exclusif de l'espace public qui désigne les héritages et les moyens de les représenter, accessibles surtout par les publics cultivés, renforçant alors l'ordre social existant²³⁸.

²³⁵ p. 73 VESCHAMBRE Vincent. *op.cit.* 2002.

²³⁶ Terme repris du travail de Julien Aldhuy, ALDHUY Julien. **Identités, territorialités et recompositions territoriales : les Landes de Gascogne, la Chalosse et le département**. Thèse pour l'obtention du doctorat en géographie et aménagement sous la direction de Guy Di Méo. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour – UMR CNRS 5603 Société, Environnement, Territoire, 2006. 341 p.

²³⁷ AMOUGOU Emmanuel. *op. cit.* 1994.

²³⁸ p.94 – 102 RASSE Paul. *op. cit.* 1999.

On retrouve il est vrai l'image de « temple » sur les formes patrimoniales, y associant une pratiques spécifiques, faisant écho à ce processus de domination idéologique sous couvert de l'instruction publique. Plus en avant dans le phénomène, on observe aussi des logiques de privatisation qui engendrent le détournement des patrimoines vernaculaires au profit d'une mise en valeur paysagère. Pour exemple, Paul Claval parle explicitement de la gentrification des villages ruraux pour lesquels la patrimonialisation intéresse les seules classes moyenne et supérieure²³⁹. D'une part, il y aurait une destitution du milieu et de l'identité des villages par le processus patrimonial au profit du seul investissement paysager des nouveaux venus. D'autre part, l'appropriation y est univoque, fermant l'accès aux pratiques populaires. Dans ce sens, la désignation des espaces du patrimoine soumise au renforcement de la reproduction sociale aboutit à fermer les pratiques et les espaces où elle peut être discutée au seul cercle des élites.

Dans un contexte de colonisation extérieure, et nous l'avons déjà un peu évoqué, il s'agit d'observer l'action uniformisante d'organismes internationaux, dont l'UNESCO, qui contribue à exporter la notion européenne de patrimoine dans le monde à la faveur et dans le cadre de la mondialisation. Selon Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard-Anguis, cette attitude peut prendre parfois des tournants néocolonialistes selon le contexte en place²⁴⁰. L'Occident propose des modèles d'action en faveur des patrimoines de l'humanité, alors intégrés par les pays émergents, qui y répondent le plus souvent pour servir des intérêts stratégique, économiques ou en terme d'image. Paul Claval fait une lecture critique de cette diffusion et de ce privilège du modèle patrimonial occidental : il note les actions patrimoniales en faveur des objets indigènes, surtout auprès des élites locales et gouvernementales, qui semblent se soucier davantage de l'image et du développement touristique de leur pays que de l'identité de leur nation²⁴¹.

Dans des contextes souvent pluriethniques et conflictuels, cette soumission au dogme patrimonial occidental tend progressivement à acculturer les peuples minoritaires au profit d'une image unique de leur patrimoine culturel, celle portée par les gouvernants. Paradoxalement, les opprimés peuvent utiliser le levier patrimonial comme arme identitaire

²³⁹ p. 51 CLAVAL Paul. *op. cit.* 2003.

²⁴⁰ p. 27-28 GRAVARI-BARBAS Maria, GUICHARD-ANGUIS Sylvie. *op. cit.* 2003.

²⁴¹ p. 54 CLAVAL Paul. . *op. cit.* 2003.

pour prouver leur existence²⁴². Si cette déviance *néocoloniale* du processus patrimonial semble s'éloigner de notre champ d'étude culturel, il nous paraît quand même important de le signaler. En effet, la sphère publique mondialisée offre de confronter nos opinions à la lumière des processus patrimoniaux internationaux. Par ailleurs, ces phénomènes font écho au processus de soumission des espaces intérieurs tant sur les plans symbolique, stratégique qu'économique.

Ces stratégies politiques vont jusqu'à faire appel à une certaine heuristique de la peur pour contraindre les expériences des citoyens aux objectifs patrimoniaux instrumentalisés. Les discours catastrophistes, que relève par exemple Jérôme Monnet sur la ville de Mexico, participent à soumettre les choix urbanistiques des élus municipaux aux habitants. La diffusion de diagnostics pessimistes légitime une prise de décision des politiques, et contraignent la population à se sentir responsable. En quelque sorte, il s'agit de faire appel à la crainte comme principe de responsabilité²⁴³ pour emmener les citoyens vers ce que la politique des dominants convoite. Cette stratégie favorise alors l'exacerbation des expertises face aux savoirs factuels et vernaculaires. Henri-Pierre Jeudy y fait référence en notant que la conception mémorialiste actuelle de l'histoire est travaillée par un processus d'actualisation de la gestion politique des émotions collectives focalisées sur une heuristique de la peur²⁴⁴.

Ainsi, le processus patrimonial apparaît ici, d'une certaine manière, comme un levier politique et social légitime pour contrôler les conflits et étouffer les émancipations toujours au profit des dominants.

Finalement, la production de formes patrimoniales témoigneraient de la manipulation des expériences quotidiennes. En tant qu'espaces de consommation et espaces-musées, les formes patrimoniales sont dénoncées dans ce qu'elles rendent inaccessible le bien commun, par des barrières pécuniaires et culturelles. En tant qu'espaces de repli identitaire, les formes patrimoniales sont utilisées pour asseoir les différences des communautés, qui les

²⁴² p. 162 GRAVARI-BARBAS Maria, GUICHARD-ANGUIS Sylvie. *op. cit.* 2003.

²⁴³ Nous faisons référence ici au travail de Hans Jonas sur l'heuristique de la peur qui s'intéresse à la crainte comme principe fondamental des enjeux éthiques des nouvelles formes d'agir produites par la civilisation technologique. Pour Hans Jonas ce qui nous appartient est la conscience que nous sommes d'ores-et-déjà pris en otage par cet avenir que nous faisons exister. C'est ce principe de responsabilité associé à l'heuristique de la peur qui a inspiré le principe de précaution entériné au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 et inscrit dans la constitution française depuis 2005 (loi Barnier 95-101). JONAS Hans. **Le Principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique.** Traduit de l'Allemand par Jean Greisch. 5ème édition. Paris : Flammarion : 1998. 470 p.

²⁴⁴ p. 31 JEUDY Henri-Pierre. *op. cit.* 2006.

revendiquent. Les conditions du vivre ensemble sont alors chamboulées, et la valeur prospective du patrimoine remise en cause au profit d'une conception nostalgique de la société. Enfin, en tant qu'espaces de soumission, les formes patrimoniales seraient l'exacerbation des rapports dominants/ dominés, donnant peu de cas au potentiel d'identification collective. Ces critiques dans l'ensemble accusent la fonction contemporaine du patrimoine à faire obstruction à l'espace public.

A l'instar de la critique sur l'espace public, on retrouve dans ces recherches une critique implicite du public, dans son incapacité à dépasser le système qu'on lui impose. C'est-à-dire que tout se passe comme si la société civile recevait passivement les contraintes inhérentes, ou impulsées, de la forme patrimoniale. Nous ne nions pas, bien au contraire, que la forme patrimoniale a son lot d'ambiguïtés et de paradoxes. Le processus patrimonial ne peut pas être indemne du contexte social et politique dans lequel il émerge. C'est justement pour cette raison que le patrimoine appartient à la sphère publique. C'est ce qui fait la richesse des formes patrimoniales pour penser l'émergence d'un espace public.

I. 2. C. Les formes patrimoniales interrogent l'espace public

Les recherches sur les écueils du fait patrimonial ont le mérite de révéler les difficultés qui en émergent, et de fait qui nourrissent le débat public autour des questions d'identités, d'identification et de milieu de vie. Surtout, elles sont utiles pour saisir à travers les conflits que les formes patrimoniales génèrent, le jeu des acteurs d'un territoire. Le patrimoine contitue en ce sens une grille de lecture privilégiée. Néanmoins, dans notre perspective, en rester là serait condamner le potentiel de la question patrimoniale. Cette dernière est, somme toute, un passage nécessaire de la collectivité pour se fonder, qui en garantit les origines et porte un projet commun²⁴⁵. C'est tout le potentiel que nous avons exploré dans le chapitre I. 2. A. qu'il s'agit de redéployer à la lumière de ce contexte. Car qu'elles soient soumises à un processus identificatoire positif ou négatif, les formes patrimoniales n'en restent pas moins

²⁴⁵ p. 38 MICOUD André. Le Bien Commun des patrimoines. **Patrimoine culturel, patrimoine naturel**. Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994. p. 25-38.

des lieux qui posent question à la société, et ce à une pluralité d'échelles. Et c'est là tout l'enjeu pour notre recherche. Dans un premier point, il s'agit donc d'intégrer le patrimoine contre l'espace public dans le potentiel discursif que propose la forme patrimoniale (I. 2. C. a). A partir de-là, nous mettrons en perspective l'ensemble de la réflexion de cette première partie pour aboutir à la formulation de notre problématique (I. 2. C. b).

I. 2. C. a. Ce que révèle le patrimoine contre l'espace public

Les analyses qui portent un regard critique sur le projet patrimonial allant contre l'espace public en soulèvent les limites. Elles relèvent en ce sens une somme de situations intéressantes, en prenant en compte des terrains institués ou en cours d'institution, intégrés dans des plans de développement locale ou des politiques gouvernementales, etc.. Elles proposent ainsi un éclairage sur l'outil patrimoine, dans une perspective sociopolitique.

L'autre dimension fondamentale du projet patrimonial, celle philosophique et existentielle éclaire d'autres aspects. Par exemple, la réflexion d'Alain Bourdin considère le patrimoine comme un espace de consommation de manière originale. Elle définit la dimension consommatoire de ses images et de ses formes, en tant qu'objets investis de projets et d'enjeux, nécessaires à l'innovation dans notre société. En quelque sorte, l'acte de consommation fait partie de la fonction originelle du patrimoine, puisqu'il formule une réponse à un désir, à une projection sociétale²⁴⁶. C'est bien cette idée qui nous intéresse, et qui est aussi développée par Daniel Thérond. Ce dernier écrit : « le rôle du patrimoine dans une telle société ne saurait se limiter à celui d'objet de consommation : tous les patrimoines d'Europe - et pourquoi pas du monde – disponibles grâce à la médiation partout en permanence et au moindre prix ! Le patrimoine s'appréhenderait plutôt comme objet d'expérience vécue, d'itinéraire individuel ou d'engagement collectif. »²⁴⁷.

De même, nous pouvons envisager la question de l'uniformisation culturelle au nom de l'égalité. Dans ce sens, les espaces patrimonialisés encadrent d'une certaine manière

²⁴⁶ p. 23 BOURDIN Alain. **Le patrimoine réinventé**. PUF : 1984, Paris. 239 p.

²⁴⁷ p. 167 THEROND Daniel. Grande Europe : les gageurs du patrimoine. **Le débat : histoire, politique, société** n° 78, janvier février 1994. p. 155-167.

l'expérience des publics par une ritualisation quasi-dogmatique d'une conception exemplaire des relations de la société à son environnement. Les formes patrimoniales ne nous interrogent-elles pas, pour reprendre les mots de Jean-Michel Léniaud, sur « les bornes de légitimité de l'Etat en tant que représentant du corps social ? Voici donc le patrimoine au cœur d'un débat fondamental pour toute démocratie »²⁴⁸.

Quand aux entreprises patrimoniales, qui relèvent de la revendication d'une identité, certaines expériences montrent comment le processus patrimonial porte une conception nostalgique d'une communauté, mais aussi une formidable potentiel pour penser de nouveaux cadres culturels. C'est ce que montre Hélène Velasco-Graciet à travers l'exemple de la Petite Italie Montréalaise, dont la patrimonialisation de la culture italienne des primo-arrivants rendent possible l'élaboration d'une culture métisse et dynamique, portée par les italo-descendants. Cette ethnicisation du quartier porte certes une communauté mais permet à celle-ci, consciemment, de partager par la rue la question de l'immigration et de la culture de transition qui en émerge, avec la société montréalaise (par des évènements, une scénographie, une occupation, etc.)²⁴⁹.

L'ensemble des critiques que nous avons développées dans le chapitre précédent le prouve. A chaque fois, la forme patrimoniale, exacerbée ou non sur des valeurs particulières, interroge, provoque sur les questions d'homogénéisation et de différenciation, entre les communautés, l'Etat et la société civile. L'historien résume parfaitement ce que provoque la forme patrimoniale, et nous engage à ne pas nous arrêter aux contradictions que celle-ci génère. Au contraire, celles-ci nous engagent à construire notre réflexion sur les questions que pose le patrimoine dans la sphère publique.

C'est dans ce potentiel du patrimoine et du public, que nous envisageons de regarder les formes patrimoniales comme potentiel d'émergence de l'espace public, parce qu'il ne « résulte pas d'une obligation ni d'une consommation mais d'un nouveau rapport au monde, d'une entrée dans le passé-présent-futur »²⁵⁰.

²⁴⁸ p.176 LENIAUD Jean-Michel. **L'utopie française, essai sur le patrimoine**. Paris : Menges, 1992. 482p

²⁴⁹ VELASCO-GRACIET Hélène. La petite Italie, quartier italien de Montréal. **Mappemonde** 86. 2007.2. Mappemonde.mgm.fr

²⁵⁰ BEAUCHARD Jacques. Patrimoine territorial et espace public. **Habiter le patrimoine** Université européenne d'été. Saumur, 13-16 octobre 2003.

I. 2. C. b. Problématique

Cette première partie met en perspective les enjeux du patrimoine face aux difficultés de penser et de saisir l'espace public contemporain. Notre point de vue de géographe aboutit à l'idée d'une forme géographique scénographiée comme condition nécessaire à l'expression de l'espace public. Or nous trouvons dans le patrimoine, et ses formes, toute la matière nécessaire à la production d'un espace du vivre ensemble : les crises et les projets, la dimension existentielle, la production d'un espace collectif, et la production de formes exemplaires sont autant d'éléments sur lesquels nous avons travaillé et qui font lien avec notre relecture de l'espace public.

Même les formes patrimoniales, qui semblent aller contre l'épanouissement d'un espace public, y répondent. Elles donnent à la problématique patrimoniale du poids dans la sphère publique, posant des questions sur les modalités d'émergence et de jouissance du bien commun. Si les normes, les idéologies, les détournements cristallisent des contre-avenants de l'espace public, il n'en reste pas moins qu'ils le provoquent. Le patrimoine, à la lumière de l'espace public, est bien fondamentalement un projet de société qui sans cesse se réinterroge. L'espace public, à la lumière du patrimoine, est bien le lieu de discussion de ce projet de société. Ces deux problématiques posent la question de la culture et du bien commun, et des formes où s'inventent de nouveaux rapports à la culture et où se construit le bien commun. **C'est finalement sur cet enjeu de production du bien commun dans l'espace que s'articule notre problématique, qui met en perspective celles du patrimoine et de l'espace public : les formes patrimoniales nous éclairent-elles dans une relecture de l'espace public ?**

On comprend bien ici la dimension géographique fondamentale pour réunir les deux problématiques, l'espace public ne pouvant se passer de milieu pour se réaliser, et le patrimoine forçant une quête du milieu pour se définir. En ce sens cette problématique est bien une porte d'entrée forte dans la question de l'espace public en mettant au centre de la discussion la forme géographique comme entre-deux de la réflexion. Ce cadrage problématique sous-entend donc la question des formes patrimoniales comme nouvelle forme d'émergence de l'espace public : celles-ci formalisent (exemplarité, scénographie) et informent l'espace public (projet de société). **Notre hypothèse générale se situe à ce niveau là : la forme patrimoniale serait propice à l'émergence d'espaces publics.** Dans ce sens,

les enjeux de la question patrimoniale face à l'espace public permettraient de décaler le regard des sciences humaines et sociales pour relire l'espace public de l'événement à la forme : explorer la nécessité d'une forme hautement signifiante pour se réaliser.



Les enjeux de la question patrimoniale face à l'espace public sont doubles. En premier lieu, la question patrimoniale propose de revisiter les fondements de l'espace public à la lumière des évolutions sociétales. En ce sens, elle propose de redéfinir le bien commun dans un contexte où les échelles de référence, dans lesquelles il s'inscrit, n'ont de cesse de se multiplier et de se chevaucher. Dans cette perspective, elle interroge de fait les rapports qu'entretient la société à son milieu, qui devient une base de discussion fondamentale dans la sphère publique, notamment par le biais des enjeux environnementaux. En second lieu, la question patrimoniale propose des formes géographiques qui répondent et qui cristallisent ces débats. Les formes patrimoniales sont des espaces institutionnalisés qui représentent de manière exemplaire, expérimentale et extraterritoriale la question patrimoniale à un moment donné. De fait, ces espaces questionnent, par leur nature et par leur objectif, la légitimité de l'Etat à proposer des solutions à la société civile. De même, ils interrogent sur le bien commun et la main mise qu'en font certains intérêts marchands, certaines élites, ou encore certaines communautés. Ces formes patrimoniales posent donc la question des aspirations communes autour d'objets *a priori* communs. Ainsi, la question patrimoniale nous offre de re-problématiser celle de l'espace public, par les formes géographiques qui lui sont inhérentes. Comme nous l'avons vu, relire l'espace public, c'est d'abord nous intéresser aux formes potentielles qui le voient émerger. Celles du patrimoine nous offrent un terrain d'étude qui semble pertinent par les enjeux auxquels elles font appel dans la sphère publique et par la scénographie qu'elles proposent.



Cette première partie cherchait à relire l'espace public à la lumière des enjeux contemporains de notre société, celle-ci réinvestissant le milieu pour se redéfinir. Dans cette optique, sensible à la problématique patrimoniale qui participe entièrement à cette forme d'exégèse sociétale, nous avons cherché à mettre en perspective la question de l'espace public et celle du patrimoine. Notre regard de géographe participait en ce sens à une mise à pied conceptuelle des deux notions à travers l'espace géographique pour ne pas se perdre dans l'essayisme, et réunir les deux réflexions dans leurs nécessités conceptuelle et substantielle. La synthèse qui suit tente de restituer les réponses à cette entreprise, tout en en donnant les pistes qui vont nous permettre d'approfondir cette première réflexion.

L'espace public pourrait se définir comme l'évènement symbolique de la médiation Etat / citoyen, qui caractérise notre système démocratique. Il est la formulation emblématique d'une appartenance collective issue des tensions entre l'Etat, la collectivité, et l'individu qui aboutit à la projection du bien public. Cependant, la vision universalisante sur laquelle il s'est constitué se confronte aujourd'hui à un contexte cosmopolite de production culturelle qui le rend illisible. On parle de crise de représentations du bien public, de crise de la raison publique, de crise de la participation du public. Les formes identifiées qui faisaient espace public, comme la rue, semblent en effet ne plus y répondre. Mais ce réquisitoire n'intègre peu ou prou la complexification des processus de médiation culturelle, l'avènement de nouveaux enjeux sociétaux dans la sphère publique, et surtout la transition de la construction du système démocratique fondée sur le bien universel à celle fondée sur le bien commun.

Dans cette perspective, il s'agissait pour nous de renouveler le prisme de lecture de l'espace public. Il s'avère que la prise en compte de l'espace géographique dans ce sens permet d'intégrer cette complexité et les nouvelles territorialités imposées par les enjeux contemporains de notre société. A la suite de cette réflexion géographique sur l'espace public, nous avons abouti à le travailler au travers de deux entrées que nous avons appelées l'évènement public et la forme. La réflexion sur l'évènement public s'intéresse à l'expression de l'espace public et définit les potentialités démocratiques qu'il rend visible au travers des tensions entre le sujet et son environnement socio-spatial ; si cette entrée est nécessaire à entreprendre, elle reste relativement abstraite pour concevoir l'espace public. La réflexion sur la forme donne à ce cadre de lecture une portée pragmatique tout à fait intéressante pour

renouveler notre regard sur l'espace public : en croisant l'idée de l'incontournable spatialité du politique et celle sur l'inscription forte des biens communs de la sphère publique, on observe une diversification et une spécialisation des formes potentielles de l'espace public : diversification parce que la question environnementale ouvre non seulement l'espace public, mais elle le déplace de la cité originelle en proposant d'autres lieux de débats, comme ceux de l'espace rural, qui se font échos ; et spécialisation parce que les milieux qui posent question semblent relever d'une scénographie intentionnelle investie de symboles politiques et socioculturels forts.

Cette réflexion sur la forme nous a amenée à penser plus en avant sur ce qu'engage le patrimoine en tant qu'enjeu contemporain dans la production potentielle d'espaces publics. Le patrimoine a la particularité d'être à la fois le projet esthétique et philosophique d'une société moderne en crise de repère, et un instrument politico-administratif destiné à recréer du sens commun. Ainsi, il se situe dans la double perspective de la réflexion existentielle d'une société sur elle-même et de l'élaboration de réponses normatives à cette quête. La première perspective impose une réflexivité politique et scientifique, sociale et culturelle sur l'intention, l'intérêt et l'importance à accepter ou à rejeter le passé pour construire un présent et un avenir à la société. La seconde perspective inscrit physiquement, dans l'espace, ces questionnements. Par les enjeux qu'ils représentent, par les lois qui les modélisent et les contraignent, et par les substrats affectifs sur lesquels ils se sont imposés, et qu'ils ont fait émerger lors de leur institution, les formes patrimoniales questionnent la problématique de l'espace public.

Par ses qualités exemplaires, expérimentales et extraterritoriales, la forme patrimoniale propose au public une forme nouvelle de reconfiguration des territorialités individuelles et collectives : elle donne à expérimenter, dans un point de vue institutionnel, les polarités universel/commun, local/global, identitaire/collectif, etc. à travers les relations de notre société à son milieu. Et c'est justement dans cette mise en scène normative, et certainement polémique, de la question patrimoniale qu'elle propose un débat sur la nouvelle prise en compte du milieu dans notre manière de faire société. La rencontre de la problématique de l'espace public et de celle du patrimoine se situe dans la rencontre du public et de la forme patrimoniale, qui fonde le nœud fondamental de cette recherche : relire les formes de l'espace public à la lumière de ce que proposent les formes patrimoniales.

C'est à travers un premier terrain que nous allons formuler des pistes de réflexion sur les formes patrimoniales pour mettre en lumière de nouvelles formes d'émergence de l'espace public, en travaillant spécifiquement sur trois points : s'intéresser à la nouveauté qu'offrent les formes patrimoniales à l'expression de l'espace public ; définir plus spécifiquement leurs qualités à travers les valeurs qui y sont attachées ; et établir des premiers résultats pour penser l'émergence de l'espace public à travers la forme patrimoniale.



*Partie II. LA FORME
PATRIMONIALE COMME
POTENTIEL D'ESPACE
PUBLIC : LE CAS DE LA
RESERVE NATURELLE DU
MARAIS D'ORX*



Pour tester notre hypothèse générale, nous devons avant toute chose faire le choix du terrain. Dans cette perspective, nous devons trouver un cas empirique qui n'est plus dans le processus de patrimonialisation institutionnelle. En effet, la complexité de la désignation d'un patrimoine, entre la société civile et les institutions, nous perdrait dans l'analyse des jeux d'acteurs, qui ne sont pas au centre de notre recherche. Si ceux-là participent de plus en plus d'un processus politique²⁵¹, ils construisent un espace du politique qui est en marge de nos préoccupations. Il s'agit alors de s'attacher à la forme patrimoniale la plus lisible et la plus représentative de la question patrimoniale, sans en perdre la richesse.

Les formes naturelles patrimoniales semblent à-mêmes de répondre à notre problème. La nature patrimonialisée porte les enjeux du patrimoine, tout en étant peu affectée par les processus de construction identitaire. En effet, d'une part l'histoire du patrimoine en France nous a montré combien la distinction des catégories naturelle et culturelle n'était pas pertinente au niveau des valeurs. Dans le prisme du territoire, celles-ci font référence aujourd'hui aux mêmes valeurs du bien commun²⁵². D'autre part, si les processus de construction identitaire entrent en jeu dans la définition patrimoine naturel, c'est moins au cours de sa désignation que dans la gestion des enjeux identitaires qui lui sont inhérents.

Par ailleurs, le patrimoine naturel constitue aujourd'hui une question phare de la sphère publiques du fait des problématiques environnementales. Nous montrerons alors comment les formes naturelles patrimoniales peuvent être identifiées comme l'archétype des formes du patrimoine face à la question de l'espace public (Partie II. Chapitre 1.). Dans cette perspective, le cas de la Réserve naturelle du Marais d'Orx nous permettra de mettre en exergue les qualités de la forme patrimoniale face à l'espace public (Partie II. Chapitre 2.). Ce premier terrain de nous invitera à développer de premières observations sur le potentiel de la forme patrimoniale à faire espace public (Partie II. Chapitre 3.).



²⁵¹ GRAVARI-BARBAS MARIA. Le patrimoine est de plus en plus un objet politique. Propos recueillis par Fabrice Thuriot. **Pouvoirs Locaux n° 63, Les nouveaux espaces du patrimoine**. décembre 2004. p. 162-163.

²⁵² p. 267-268 VINCENT Jean-Marie. Rapport de synthèse. **Patrimoine culturel, patrimoine naturel**. Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994. p. 266-274.

Chapitre 1. Le patrimoine naturel, archétype du patrimoine

A l'instar de l'ensemble des objets patrimoniaux aujourd'hui, la dimension patrimoniale de la nature émerge à la fois du projet moderne et d'un contexte de remise en cause du système sociétal actuel. Dans ce sens, il est intéressant de voir comment le patrimoine naturel se construit sur l'évolution des représentations d'une nature-objet à une nature subjectivée, du fait des crises environnementales successives (II. 1. A.). Les formes naturelles patrimoniales témoignent bien de cette évolution, à l'instar du Marais d'Orx dont le paysage raconte encore aujourd'hui cet héritage (II. 1. B.). On y retrouve la question patrimoniale dans toute sa complexité : ses représentations, ses valeurs, ses paradoxes et les expériences qu'elle suscite.

II. 1. A. Regarder par le prisme de la patrimonialisation contemporaine de la nature

L'histoire du concept de patrimoine naturel, raconte comment celui-ci est défini sur ce qui tient du patrimoine et sur ce qui tient de la nature (II. 1. A. a). En ce sens, nous verrons combien elle insiste sur les éléments particuliers que soulèvent la question patrimoniale face à celle de l'espace public (II. 1. A. b).

II. 1. A. a. La nature moderne : les raisons du patrimoine naturel

Si, du 15^{ème} au 18^{ème} siècle, l'idée de la nature était globalisante et harmonieuse autour de la dialectique hygiénisme / esthétisme, elle correspondait déjà à la « distanciation entre le sujet et une nature qui devient déjà objet »²⁵³. Puis, les débuts de la révolution industrielle, précédée par les effets de la révolution mécaniste du 17^{ème} siècle, confirme le statut d'une nature-objet. L'avènement de savoirs scientifiques et de savoir-faire techniques a consolidé ce point de rupture entre une nature objective, comme ressource du progrès, et une nature pittoresque, comme ressource morale et artistique.

La société occidentale cautionne ces deux interprétations de la nature. L'appréhension de la nature est, quoiqu'il en soit, utilitaire bâtie sur ce que beaucoup ont appelé le *désenchantement* de la nature et le processus de sécularisation de la société, au nom de la « raison universelle »²⁵⁴. Les politiques institutionnelles s'inscrivent dans cette voie. Les opérations de mise en valeur des espaces agraires, associées à l'outil législatif convergent vers « la maîtrise de l'objet naturel »²⁵⁵. Ainsi, les fonctions des Grands Corps d'Etat, de par leur structure verticale et sectorielle, engendrent une pratique de la nature et de l'espace éclatée, malgré une

²⁵³ p. 386 BERDOULAY Vincent. Les valeurs géographiques. **Encyclopédie de géographie**. Sous la direction d'Antoine Bailly, Jean Ferras et Denise Pumain. Paris : Economica, 1995. p. 383-400.

²⁵⁴ BERDOULAY Vincent. *op. cit.* 1995.

²⁵⁵ L'assèchement des marais par exemple. Dans le code rural, la législation sur les terres incultes en est caractéristique.

compréhension de leur fonctionnement à plus grande échelle. Des conflits, impliquant les Corps d'Etat et les sociétés locales rurales quant à la gestion des ressources naturelles, révèlent *une idée de nature* particulière exportée par les politiques publiques. Celle-ci s'est concrétisée à partir du moment où le Corps Forestier a dénoncé les sociétés montagnardes comme étant à l'origine de l'érosion des sols, opposant alors les modèles d'organisation locaux et nationaux. Cette dissension est entière quand l'arbitrage se fait par voie juridique : la loi sur la restauration et la conservation des terrains de montagne de 1860 promeut implicitement les progrès techniques comme aboutissements des politiques de la nature.

Le discours politique est paradoxalement influencé par les associations développées autour du courant esthétique. Au début du 20^{ème} siècle, le contexte international favorise la montée de groupements associatifs²⁵⁶, promus par les congrès sur le paysage et la protection des monuments naturels (Liège, 1905; Paris, 1909; Berne, 1913, Paris, 1923). Les images d'une nature artistique s'internationalisent par le biais associatif et pèsent sur les décideurs politiques. En 1906, la loi sur la protection des sites et des monuments naturels témoigne alors, non plus d'une action politique de préservation pour répondre à un intérêt techniciste, mais d'une politique publique portée par « une idéologie esthétisante et moralisante du paysage »²⁵⁷. En quelque sorte, le discours politique fait office de rassembleur des divers courants de pensée sur la nature, tout en conservant les spécificités spatiales et les oppositions. Vers 1909, les propositions, quant à la création de Comités Départementaux d'Hygiène et de Beauté Publique, confirment les dimensions d'une gestion verticale et sectorielle des formes de la nature, tout en les réunissant sous un même pouvoir public.

Ce point de vue sur la nature est suivi nationalement dans la première moitié du 20^{ème} siècle, et après la seconde guerre mondiale. Par ailleurs, le mouvement associatif international en faveur de la protection de la nature aboutit en 1948 à l'institution de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature, qui promeut une stratégie de conservation élitiste d'une *nature* dite exceptionnelle²⁵⁸. Cette dynamique creuse davantage la différenciation entre les formes

²⁵⁶ Société Zoologique d'Acclimatation, 1854; Société pour la Protection des Paysages de France, 1901; Ligue française de la protection des oiseaux, 1912; Société Nationale d'Acclimatation, 1923; le Club Alpin Français et le Touring Club Français.

²⁵⁷ LUGINBHUL Yves. Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité. **Du milieu à l'environnement, pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance**. Sous la direction de Marie-Claire Robic. Paris : Economica, 1992. p11-56.

²⁵⁸ LEFEUVRE Jean-Claude. De la protection de la nature à la gestion patrimoniale. **Patrimoine en Folie**. Sous la direction d'Henri-Pierre Jeudy. Paris : MSH, 1992. p. 29-76.

d'une nature productive, et celles d'une nature esthétique. Le congrès international de protection de la nature de 1923 nourrit les mêmes ambivalences.

Les représentations de la *nature* sont donc figées par des pratiques de plus en plus élaborées et technicisées, autant dans le modèle culturel que dans le modèle esthético-naturaliste, qui en détermine les qualités et les potentiels. Protéger et produire de la nature, pour quelque objectif que ce soit, c'est gérer par la technique et le corroborer par la science. Ces conceptions ont peu évolué durant la première moitié du 20^{ème} siècle, toujours poussées par l'attitude positiviste. Mais la dégradation galopante de certains sites et de certaines ressources, alliée à l'incapacité de la technique à y faire face, a soulevé de nouvelles questions, interprétées en partie comme révélatrices d'une crise de la modernité.

Relire cette période fait écho aux conditions de l'avènement de la notion de patrimoine. Elle montre les paradoxes institués par les sciences et les politiques qui aboutiront à la revendication patrimoniale. Elle montre aussi les racines des valeurs esthétisantes et des processus techniques, qui aboutiront à la production de formes naturelles patrimoniales. Ainsi, l'idéologie de la nature moderne qui sous-tend le patrimoine naturel travaille sur les fondements de la raison patrimoniale, posant les bases d'une conception d'espaces exemplaires et d'un public esthète.

II. 1. A. b. Le patrimoine naturel au cœur du paradoxe patrimonial

La crise environnementale est annoncée dans les années soixante, alimentée par les grandes catastrophes (marées noires, pollutions chimiques et nucléaires). Elle est accompagnée aussitôt de mouvements sociaux qui, en réaction à « la faillite de la raison universalisante »²⁵⁹, valorisent le local comme réponse à l'effondrement de la modernité. Ainsi, on observe un bouleversement des valeurs sociales, scientifiques et politiques, qui n'est pas sans influence sur les représentations de la nature : la conservation comme nouveau paradigme de la sauvegarde de la nature, et la territorialisation des enjeux comme nouvelle strate de son fonctionnement. C'est dans ce contexte que va naître la dimension patrimoniale de la nature,

²⁵⁹ p. 399 BERDOULAY Vincent. *op. cit.* 1995.

les formes qui y sont attachées (II. 1. A. b. (i)) et les paradoxes qu'elle soulève (II. 1. A. b. (ii)).

II. 1. A. b. (i) L'origine du patrimoine naturel sur les enjeux de la question patrimoniale face à l'espace public

Trois dimensions sont identifiées pour décrire l'avènement de la notion de patrimoine naturel²⁶⁰.

En premier lieu, « la perte de référent » questionne le contenu des liens entre la société et l'espace. Le cadre de vie naturel est remplacé par un contexte artificiel : la matière devient immatérielle, la réalité est un récit et l'espace une information. Dans ces circonstances, la nature n'est plus qu'un signe de la nature. On observe alors, au niveau de l'opinion publique, la construction de symboles de la nature, significatifs de la crise environnementale mondiale et d'une stigmatisation des symptômes environnementaux²⁶¹.

Dans cette perspective, l'image d'une nature symbole (source de bien-être) s'accompagne fort bien de la revendication du local (rural la plupart du temps). Ce dernier, déterminé comme l'expression d'une valeur sûre, constitue l'ancrage spatial cohérent d'une nature saine. Ainsi, les espaces et paysages dits naturels ne sont plus vides d'hommes, mais en harmonie avec la société. On retrouve ici de façon prégnante la dimension de la problématique patrimoniale générale où l'espace est appelé comme une ressource symbolique à l'intérêt général (I. 2. A. b).

En second lieu, si « la perte de l'histoire » n'est pas une rupture prédictive, cette idée évoque la remise en cause des seules catégories esthétiques et techniques pour envisager la nature. Les dégradations, le long terme du renouvellement des processus naturels, l'usure des institutions et de leurs finalités, et les conflits qu'elles génèrent participent à bousculer ces représentations figées à la faveur de nouvelles valeurs, et particulièrement celles du

²⁶⁰ BESSE Jean-Marc. Entre modernité et postmodernité. La représentation paysagère de la nature. **Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/ nature depuis la Renaissance**. Sous la direction de Marie Claire Robic. Paris : Economica, 1992. p. 89-121.

²⁶¹ La perception de la crise environnementale est inhérente aux effets d'échelles. La théorie de l'écosystème développée par l'écologie dans les années quarante, associée à l'irréversibilité de certains impacts environnementaux de l'industrie humaine constatée une décennie plus tard, ont encouragé une vision planétaire de l'environnement terrestre.

patrimoine. Nostalgie, authenticité, beauté, et identités sont autant de nouvelles références pour qualifier la nature. D'ailleurs, une multitude d'associations se créent au gré de revendications, dont le sens n'est pas la nature en elle-même mais les valeurs qui peuvent s'y rapporter.

Justement, « la perte de la communauté », troisième catégorie descriptive du patrimoine naturel, fait référence à cette prolifération des mouvements sociaux autour de la question de la nature en tant que patrimoine. C'est bien la nécessité d'un public et de la construction de collectivités de sens qu'on retrouve dans cette idée de Gilles Lipovetsky : « L'individualisme contemporain et le souci de protection de nature (peuvent) aller de pair en soulignant combien la sensibilité *postmoderne* en quête d'identité et de communication était préoccupée par l'idée des destructions irréversibles subies par le patrimoine culturel, architectural, végétal, etc. »²⁶².

En réponse à ce contexte de « perte », émergent les cosmopolitiques, des modes de pensée sociétale éco-centrés qui placent l'environnement au cœur de l'action. Dans cette perspective, les éléments externalisés par la modernité retrouve du sens et une place active dans notre système sociétal, tout en invitant la société à prendre de la distance avec le projet moderne. Le non-humain entre sur la scène politique et philosophique : une rivière ou une montagne, la nature de manière plus générale, deviennent des acteurs par procuration et par identification. Cette mise à distance, soumise aux aléas de ces nouveaux sujets et à leur appropriation à diverses échelles, travaille l'idée de fond d'un monde commun²⁶³.

II. 1. A. b. (ii) L'élaboration paradoxale du patrimoine naturel : entre modernité et nouveau

Ce passage de la notion de ressource naturelle à celui de patrimoine naturel implique une mise à distance fondamentale de la société à elle-même : elle se projette dans un nouveau monde qui dépasse ses propres frontières, celui de la biosphère. Serge Moscovici montre, à ce propos, que la nature, devenue patrimoine, « se détache en tant qu'ensemble de propriétés des êtres humains, et non-humains, comme leur réunion active et solidaire »²⁶⁴. Les sciences

²⁶² L'italique est de notre fait. Lipovetsky Gilles, cité par p. 54 ALPHANDERY Pierre, BITOUN Pierre, DUPONT Pierre. **L'équivoque écologique**. Paris : La Découverte, 1992.

²⁶³ LOLIVE Jacques. **L'émergence des cosmopolitiques**. Colloque Environnement, individu et société : motivations, savoirs et décisions au cœur de la gouvernance environnementale, AISLF, 71e congrès de l'ACFAS. Rimouski (Univ. du Québec) : 17-23 mai 2003.

²⁶⁴ p. 68 MOSCOVICI Serge. **Essai sur l'histoire de la nature**. Paris : Flammarion, 1968. 606 p.

écologiques ont eu un rôle essentiel dans cette ouverture, en ce sens qu'elles ont introduit la multiplicité et les inconstances des liens hommes / nature, leur globalité, et leurs interactions.

Les auteurs de *l'Equivoque Ecologique* relèvent à ce propos l'importance de l'écologie globale, au sein de laquelle est valorisée la notion de système planétaire. Les théories systémiques donnent à la terre, et *a fortiori* à la nature, la fonction d'allégorie. Une partie des sciences humaines troque l'instrument de recherche quantitatif pour des questions d'ordre qualitatif, attribuant aux relations hommes / environnement une dimension subjective et moins structuraliste.

Ces repositionnements scientifiques face à la nature ont beaucoup influencé les principes qui constituent aujourd'hui le patrimoine naturel, du fait de leur proximité du politique. Tout se passe comme si « les gouvernements occidentaux avaient délégué aux institutions scientifiques mondiales le soin de définir les modes de vie compatibles avec les grands équilibres planétaires et s'imposant à tous ». Par ailleurs, les politiques redonnent une certaine légitimité aux sciences de la nature et de la terre en internationalisant les expertises et en promouvant une écologie politique. Cette dernière est construite autour des discours de 1949 et de 1956²⁶⁵ qui marquent le tournant d'une représentation politico-scientifique de la nature protectionniste (et élitiste) à une évocation conservatrice de la nature.

Explicitement, ce revirement fixe l'image d'une nature-ressource, fragile et non-renouvelable, dont les hommes peuvent user, dans un souci de gestion et de conservation de ses potentiels²⁶⁶. Sans nécessairement adhérer au vocable de rupture, nous notons que ces exercices sont le début d'un foisonnement de conférences, et de protocoles relatifs à la protection de la nature. Les politiques, avec l'aide des scientifiques, élaborent un contrat mondial, qui énonce droits et responsabilités de l'humanité face à la nature, et au sein duquel la participation et la collaboration ouvrent « un champ nouveau à la conciliation de valeurs »²⁶⁷. D'une certaine manière et dans une optique de l'action, ils tentent de fixer un modèle de relation nature / société, à travers notamment la notion d'espaces naturels.

La conférence de Stockholm fut un des ressorts capitaux de cette refondation. Organisée par les Nations Unies en 1972, elle aboutit à l'institution de la nature et de la culture en tant que

²⁶⁵ 1949: United Nations Scientific Conference on the Conservation and Utilisation of Ressources; 1956: L'UIPN devient l'UICN

²⁶⁶ Jean Claude Lefeuvre qualifie de rupture ce revirement. LEUFEUVRE Jean Claude. *op. cit.* 1990.

²⁶⁷ p.401 BERDOULAY Vincent. *op. cit.* 1995.

« patrimoines à valeur exceptionnelle et universelle »²⁶⁸. La convention signée « a pour objet de décerner un label — les désignant à l'attention de l'humanité tout entière — aux chefs d'œuvre de la culture et aux merveilles de la nature »²⁶⁹. Le patrimoine naturel est alors promu au travers d'un « nouveau contrat social à l'échelle du globe »²⁷⁰ et acquiert le statut de patrimoine commun de l'humanité en 1982.

Si cette image institutionnelle de la nature semble rompre avec l'idée moderne d'une nature objectivée, cette rupture est peu profonde. En effet, la dimension universelle, la classification et la hiérarchisation de sites en fonction de leurs potentiels, prolongent d'un certain côté le caractère sélectif et utilitariste du projet moderne. Elles légitiment ainsi « tout objectif de protection, de gestion, et d'aménagement »²⁷¹, sans pourtant qu'évoluent réellement les institutions. Ces dernières se sont faiblement renouvelées, même si une armada de structures, de lois et de programmes a été créée²⁷². De fait, la notion de patrimoine, dans sa conception juridique et institutionnelle portée par des paradigmes occidentaux, restaure une image de la nature qui — au travers des inventaires, des politiques, des techniques de conservation — matérialise la lisibilité de l'immatériel, caractéristique des paradigmes de la modernité²⁷³.

Les décisions gouvernementales, qui cautionnent cette interprétation de la nature, sont tout aussi ambiguës, du fait qu'elles instrumentalisent le caractère patrimonial de la nature selon « des modèles et des archétypes »²⁷⁴, à la fois armés de protocoles et de marges d'action floues. A l'échelle des états, sont produites, sur le précepte de patrimoine, de nombreuses maquettes de gestion des espaces naturels. En France, les Parcs nationaux et les Réserves naturelles, construits sur un modèle protectionniste, sont relayés progressivement par les Parcs naturels régionaux qui ont pour fonction de valoriser les patrimoines naturels et culturels locaux. La loi de 1976 sur la protection de la nature (faune, flore) est un trait d'union entre l'ancien et le nouveau modèle, en ce sens où elle détermine de façon sectorielle ce qui doit

²⁶⁸ LEUFEUVRE Jean Claude. *op. cit.* 1990.

²⁶⁹ THIEBAUD Jean-Pierre. Définition du paysage culturel. www.UNESCO.fr. sans date.

²⁷⁰ Human Dimension of Global Change - ONU

²⁷¹ HUMBERT Geneviève, LEFEUVRE Jean Claude. A chacun son patrimoine ou patrimoine commun. **Sciences de la nature, Sciences de la Société, les passeurs de frontières**. Sous la direction de Marcel Jollivet. Paris : CNRS Editions, octobre 1992. p. 287-296.

²⁷² Tels que les DRAE, les DIREN, la FNE, les CNIE, etc. (autant de sigles que de compétences) chapotées par un ministère de l'environnement. Et les Lois montagne, littorale, paysage, C.o.r.i.n.e. biotope, etc.

²⁷³ p. 31 DEGREMONT Isabelle. **Patrimoine et Aménagement, Etude géographique d'un outil d'Aménagement**. Thèse de géographie sous la direction de Vincent Berdoulay. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1996. 495 p.

²⁷⁴ LUGINBHUL Yves. *op. cit.* 1992.

être protégé. Quoi qu'il en soit, la notion de patrimoine naturel met en jeu les espaces patrimonialisés en tant que symboles du discours international (à portée théorique universelle), et de son interprétation nationale (imbrication des échelles et des représentations à ce titre) : l'emblème d'un rapport homme / nature idéal.

La percolation du contexte scientifico-politique planétaire aboutit à la loi, qui stipule qu'« il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit »²⁷⁵. Jean-Michel Léniaud et Jean-Claude Lefeuvre y voient un « consensus social »²⁷⁶, en ce sens où elle est adoptée par les politiques et la société. Ce consensus tient certainement dans les discours qui le construisent, mais la réalisation d'un processus de restauration de la nature et de la communauté est plus controversée. Justement, à l'instar de la question patrimoniale, c'est dans cette opacité que le patrimoine naturel tire toute sa force. Pierre Lascoumes observe en ce sens que « l'environnement n'a acquis de visibilité sociale (...), n'a été construit comme problème qu'à partir du moment où des groupements privés, puis les pouvoirs publics en ont fait un objectif pour leurs revendications et leurs interventions »²⁷⁷.

La nature devient alors un objet social, dont les images sont essentielles à l'appréhension de certains phénomènes sociaux. Cette mise en valeur particulière inscrit la nature à la fois dans la reconnaissance d'une production culturelle et dans celle d'un cosmos plus large, jouant le rôle de mise en abîme. Si le patrimoine naturel est sans nul doute la production d'une marque géographique pour un territoire (le Beau Pays de France), il n'en reste pas moins qu'il constitue la production d'une catégorie d'interprétation de la société, en dehors d'elle-même, fondée sur des qualités d'objets définis non-humains²⁷⁸.

Ainsi, « l'entité collective s'éloigne d'une représentation d'elle-même, transformant les ressources (inhérentes à son système de vie) en patrimoine naturel, écologique, attaché à un système du vivant plus large »²⁷⁹. La forme naturelle patrimoniale y joue le rôle de miroir à multiples facettes, associant diverses légitimités, tant aux échelles globales que locales, tant au niveau humain que non-humain. Et ce, quand bien même les modes opératoires y restent emprunts de modernité.

²⁷⁵ LEFEUVRE Jean-Claude. *op. cit.* 1992.

²⁷⁶ LENIAUD Jean-Michel. **L'utopie française, essai sur le patrimoine**. Paris : Menges, 1992. 482p.

²⁷⁷ LASCOURMES Pierre. **L'éco-pouvoir, environnement et politique**. Paris : La découverte, 1994. 324 p.

²⁷⁸ 2^{ème} partie LUSSAULT Michel. **L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain**. Paris : Seuil, 2007. 366 p.

²⁷⁹ p. 28 MICOUD André. *op. cit.* 1995.

Cette mise à distance si particulière à l'avènement du patrimoine naturel amplifie l'ensemble des enjeux et des valeurs que nous avons identifiés pour la problématique patrimoniale et ses formes. On retrouve la construction fondamentale de la pensée patrimoniale contemporaine, et ce dans la seule redéfinition du rapport de la société à son milieu. Par ailleurs, l'histoire de la construction de la notion de patrimoine naturel et de ses formes aboutit à un contexte juridique et institutionnel simplifié (relativement à ceux du patrimoine culturel), à des attributs culturels nouveaux et une représentation médiatique lisible : la partition entre les représentations de la nature et celle du patrimoine aboutit en partie à production de formes naturelles patrimoniales. Cette dimension est renforcée par la prégnance de la question environnementale dans la sphère publique contemporaine à laquelle la protection de la nature fait écho. Les formes naturelles patrimoniales synthétisent ainsi l'héritage fondamental de la question patrimoniale dans notre société.

II. 1. B. Le Marais d'Orx en héritage

C'est dans cette perspective historique et idéologique que nous allons entrer dans notre premier terrain. La Réserve naturelle du Marais d'Orx, située dans le sud-ouest de la France (Landes), s'inscrit dans l'un des réseaux des formes naturelles patrimoniales les plus représentatifs des institutions du patrimoine. Les Réserves naturelles proposent à plusieurs échelles une représentation symbolique et matérielle forte des questions de la nature. Elles offrent en France des espaces de lisibilité destinés à protéger et à transmettre des qualités paysagères et naturelles. La mise en scène, qui y est attachée, est saisissante : même si les Réserves naturelles sont aujourd'hui aussi envisagées dans leur dimension subjective, la nature y reste le plus souvent un élément désigné et géré par des approches technicistes et sectorielles.

En faisant une rétrospective de l'histoire du Marais d'Orx, il s'agit pour nous de saisir comment le site a été édifié en tant que patrimoine naturel, de relever les paradoxes et l'idéologie qui l'accompagnent. En quelque sorte, nous identifier sur le Marais d'Orx l'héritage moderniste (II. 1. B. a) et contemporains (II. 1. B. b) de la nature.

II. 1. B. a. Héritage moderne et exemplaire

L'histoire du Marais d'Orx s'inscrit dans l'histoire de la modernité, et en articule les utopies et les controverses. En cela, elle retrace le récit du paysage français, du milieu à l'environnement pour reprendre le titre d'un ouvrage bien connu²⁸⁰, et ce tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale. C'est justement ce qui donne à ce lieu une histoire si particulière et pourtant si commune.

Cette histoire se dessine d'abord à travers la révolution technique des rapports homme / nature, où la maîtrise de l'environnement devint un moyen de réalisation de la société moderne. Les prémices se firent sentir à la fin du Moyen Age, durant lequel il s'agissait de faire de ce milieu aquatique, issu des divagations de l'Adour, un espace de ressources exploitables. Le Marais d'Orx n'était à cette époque qu'une vaste étendue d'étangs et de marais (Figure 2), dont les ressources cynégétiques, aquatiques et sylvestres étaient la source de conflits d'usage et d'appropriation permanents entre baillis, intendants, ingénieurs et paysans²⁸¹.

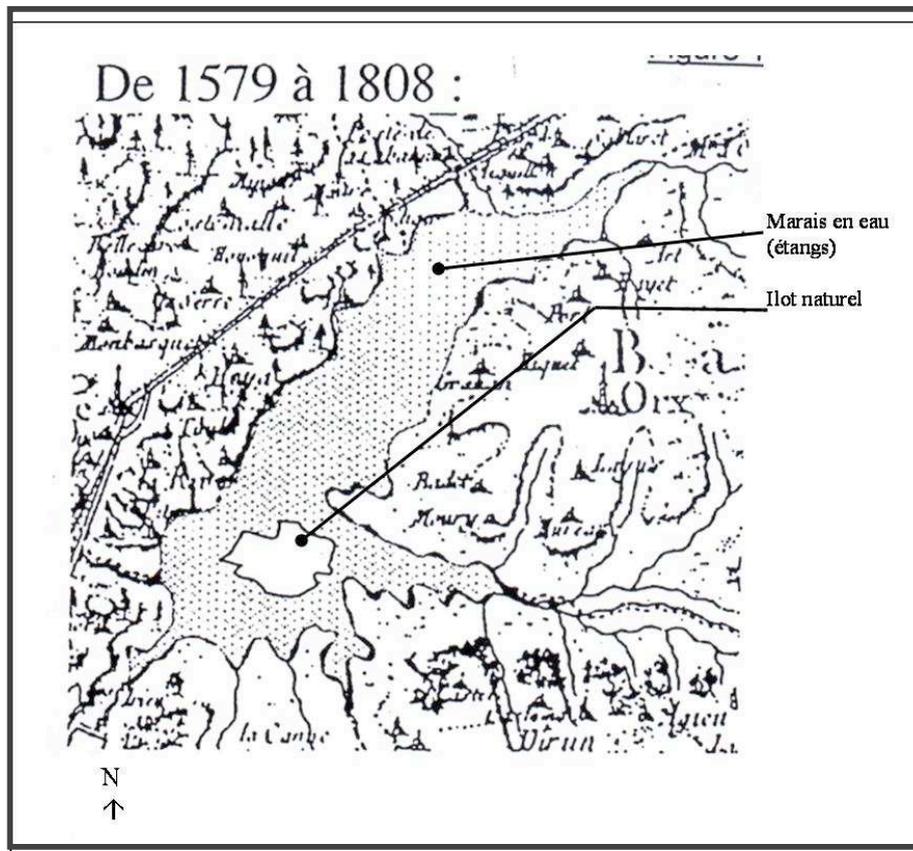
Sous Henri IV, les convoitises autour de l'assèchement du Marais se firent plus pressantes. Elles s'inscrivaient dans un contexte régional de grands travaux de rectification du cours de l'Adour et d'assèchement des marais côtiers, menés par l'Ingénieur Nommé Humphrey Bradley. Les premiers canaux furent creusés, mais l'opposition farouche des communautés locales, très attachées à la dimension aquatique du Marais, eût gain de cause jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle. Une pléiade d'ingénieurs se succéda, travaillant sur le projet d'assèchement, sans plus de succès. Son ambition ne manquait pourtant pas, à l'image de l'ingénieur Robert qui, en 1755, proposa le Marais d'Orx comme clé de voûte d'un canal transaquitain²⁸².

²⁸⁰ ROBIC Marie Claire (sous la direction). **Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/ nature depuis la renaissance**. Paris : Economica, 1995. 343 p.

²⁸¹ Les paysans délibéraient sur les problèmes de la communauté, sur l'usage de terrains "communaux", librement utilisés à condition de payer un droit d'usage à la communauté et transmissibles par héritage. TOULGOUAT Pierre. **Voisinage et solidarité dans l'Europe du Moyen-âge - Lou besi de Gascogne**. Paris : Maisonneuve et Larose, 1981. 332 p. ; BARON-YELLES Nacima. **Récréer la nature. Ecologie, paysage et société au marais d'Orx**. Coll. Coup d'essai. Paris : Edition Rue d'ULM/ Presse ENS, 2000. p. 46.

²⁸² *ibid.* p. 48-50.

Figure 2 : De 1579 à 1808 : le marais avant l'assèchement (Source : EGMA. Plan de gestion de la réserve naturelle du marais d'Orx 1997-2001. Janvier 1997. 111 p.)



Ce fut le 19^{ème} siècle qui bouleversa les représentations et qui fit entrer le Marais d'Orx dans l'ère de la révolution agricole. Le travail des notables locaux sur les représentations des régions marécageuses comme zones moribondes fit son effet, à l'image des rapports de médecins dénonçant une constitution endogène malingre. Le courant hygiéniste contre la *sauvagerie* et la pauvreté trouva sa place, dans un contexte où les Landes apparaissaient comme un paysage stérile offrant la nudité des déserts d'Afrique pendant l'été et l'humide et froide surface des marais de la Sibérie pendant l'hiver²⁸³. La *diabolisation* du Marais d'Orx était en marche, comme l'étaient les nouvelles représentations d'une nature maîtrisée par les sciences, dont les agronomes faisaient la part belle. L'assèchement devint alors une solution, et le site fut inscrit en 1817 au code des dessèchements des Ponts et Chaussées. L'ingénieur Brémontier, déjà célèbre pour avoir mené à bien un plan de fixation des dunes dans le Golfe de Gascogne²⁸⁴, était à l'origine du projet. Le Marais d'Orx s'inscrivait alors dans un plan de

²⁸³ CUZACQ Pierre. **La Grande Lande. Étude historique et géographique**. Paris : Res Universis, 1992. 352 p.

²⁸⁴ MAIZERET Christian. **Les Landes de Gascogne**. Paris : Delachaux et Niestlé, 2005. 256 p.

valorisation du territoire national, pour lequel les Landes de Gascogne faisaient figure de page blanche destinée à l'expression d'une ingénierie agricole. Il n'était qu'un lieu de territorialisation²⁸⁵.

Cette mise en valeur planifiée prit toute son ampleur sous Napoléon III, qui émit la loi du 19 juin 1857, dite *loi relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne*. L'objectif en était l'assèchement et la valorisation des territoires des Landes, de la Gironde, et du Lot-et-Garonne. Au début du 19^{ème} siècle, a eu lieu dans ce sens de nombreuses expérimentations agronomiques, destinées à assainir le système agropastoral traditionnel sur l'ensemble du territoire. La seconde moitié du 19^{ème} siècle en fût la consécration. En effet, l'élite locale et certains grands propriétaires n'hésitèrent pas à introduire de nouvelles essences, à creuser des canaux d'irrigation, à croiser des races ovines, soutenus par les grandes compagnies industrielles et agricoles²⁸⁶.

Dans ce contexte, le Marais d'Orx eut la primauté d'être racheté par Napoléon III et confié au Comte Waleswki, fils naturel reconnu de Napoléon 1^{er}. C'est à partir de cette période que le site prend toute sa dimension exemplaire en matière d'ingénierie agricole. Le Comte s'appliqua en effet à en faire à la fois son « instrument d'ascension social », en jouant sur sa position politique locale / nationale (député des Landes en 1865), et un instrument « de réforme concrète de la société »²⁸⁷, en travaillant sur les mutations économiques et sociales qui affectaient les Landes. Le « mourra d'Orx » prit alors le nom de « Domaine d'Orx » dont le rayonnement dessina un nouveau système social, politique, économique et symbolique. Son exemplarité fut même immortalisée par Elisée Reclus qui lui consacra deux pages de description enthousiaste sur sa modernisation²⁸⁸. A la mort du Comte de Walewski, Napoléon III céda le Domaine d'Orx à ses fils, qui devenaient respectivement Comte de Labenne et Comte d'Orx. Ce dernier, maire de Saint-André-de-Seignanx pendant 25 ans, mît définitivement le Domaine en valeur en modernisant les pompes dans le giron de l'héritage de Walewski. Ce pendant, un décès prématuré et une suite de mauvais rendements firent

²⁸⁵ ALDHUY Julien. **Identités, territorialités et recompositions territoriales : les Landes de Gascogne, la Chalosse et le département**. Thèse pour l'obtention du doctorat en géographie et aménagement sous la direction de Guy Di Méo. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour – UMR CNRS 5603 Société, Environnement, Territoire, 2006. 341 p.

²⁸⁶ CUZACQ Pierre. *op. cit.* 1992.

²⁸⁷ p. 70. BARON YELLES Nacima *op. cit.* 2000.

²⁸⁸ RECLUS Elisée. **Nouvelle géographie Universelle. La France. Tome II**. Paris : Hachette, 1885. p. 206-207. Nacima Baron Yellès l'avait déjà noté. BARON YELLES Nacima. *op. cit.* 2000.

péricliter le domaine jusqu'en 1913²⁸⁹. C'est alors qu'advint la seconde phase d'excellence agronomique du site.

Le Domaine fut racheté par les deux frères d'une famille de minotiers, Antoine et Louis Coyola, qui reprirent à leur compte l'élan de modernisation agricole, techniquement et socialement. Les nouveaux propriétaires s'inspirèrent des technologies d'autres sites agricoles modernes midi-méditerranéens, lui conférant une dimension de précurseur qui fut reconnue au niveau national. En effet, dès 1930, cette véritable industrie agricole de 38 métairies spécialisées dans le maïs et le bétail devint le porte-drapeau des expériences de modernisation agricole du Sud-ouest. Elle était reconnue par les commissions ministérielles officielles de l'époque et apparaissait dans la presse agricole spécialisée²⁹⁰. Par ailleurs, la société locale restait intégrée au processus d'exploitation du marais, dont elle gardait l'usufruit²⁹¹.

Dans les années cinquante, le Plan Marshall fut mis à profit, et l'exploitation fut l'une des premières à se mécaniser. De l'avis des anciens métayers recueilli par Jean Stéphane Devisse : « Avec les Coyola, il ressemblait à quelque chose ce marais, avec son maïs à perte de vue, des centaines de têtes de bétail et des parties de chasse mémorables (...). Le *Chasseur Français* lui-même vantait les mérites cynégétiques d'Orx. »²⁹² Le Domaine d'Orx conserva ce destin exceptionnel jusqu'à la fin des années soixante-dix. Le paysage du Marais, marqué par digues, champs, et plantations, perdurera jusque dans les années quatre-vingt (Figure 3).

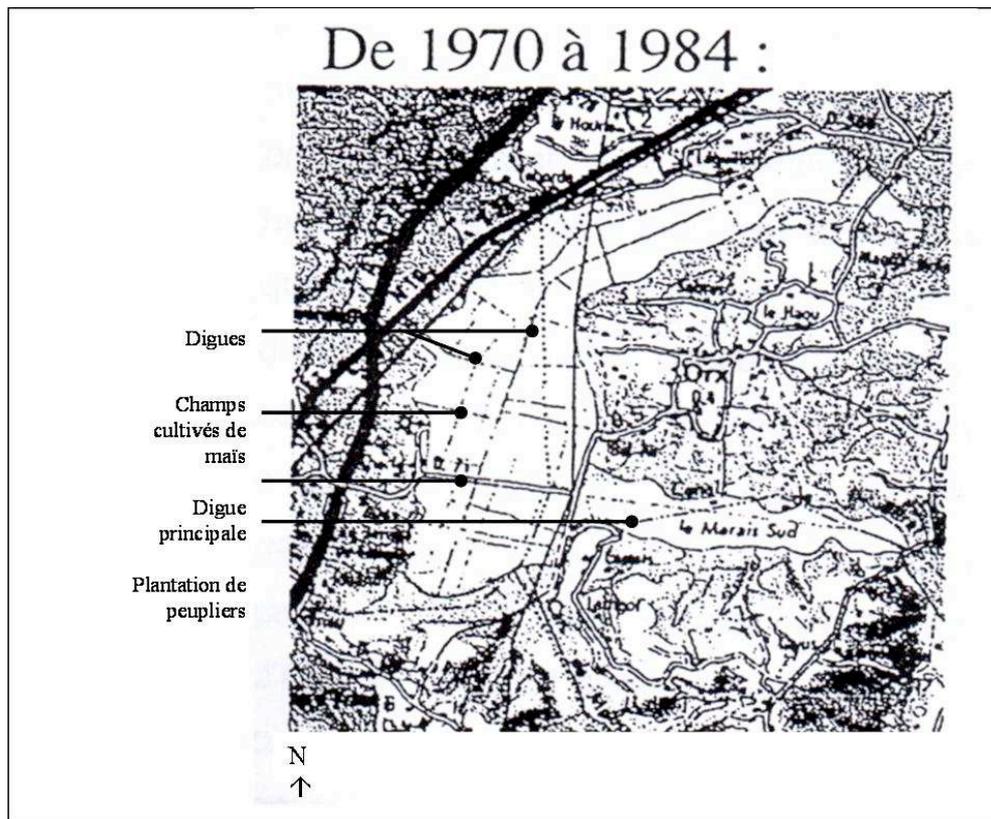
²⁸⁹ DEVISSE Jean Stéphane. **Les Marais d'Orx : Aquitaine**. Coll. Conservatoire du littoral. Arles : Actes sud. Paris : Dexia Editions, 2003. p. 18-20.

²⁹⁰ BARON YELLES Nacima. *op. cit.* 2000. p. 59-73.

²⁹¹ p. 26 FRANKENBACH Sophie. **L'écotourisme, une piste d'avenir pour le Marais d'Orx ?** Sous la direction de Jean Jacques Lagasque. Mémoire de Maîtrise UPPA. 1996.

²⁹² p. 21 DEVISSE Jean Stéphane. *op. cit.* 2003.

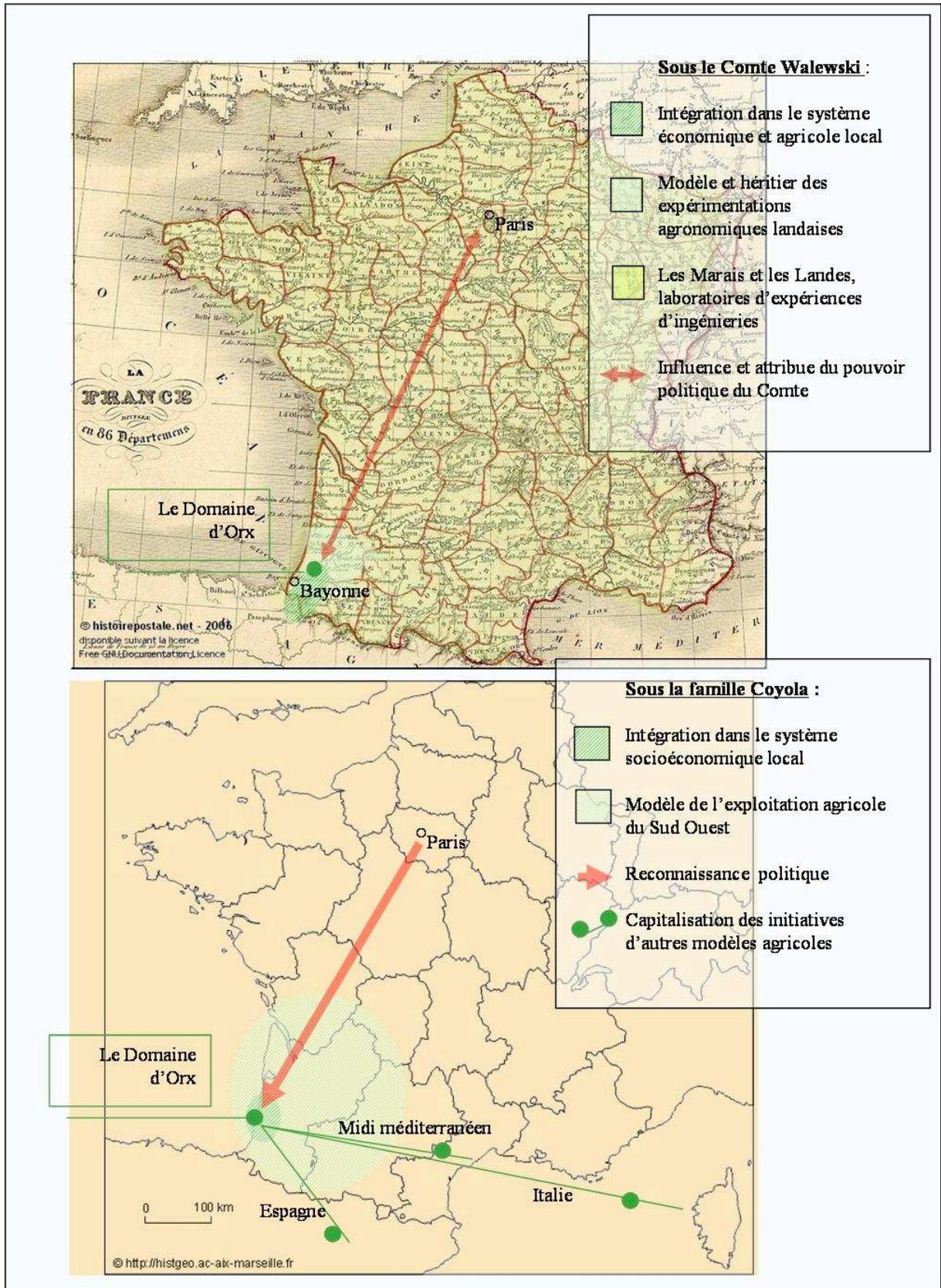
Figure 3 : Le marais asséché et cultivé, de 1970 à 1984 (Source : EGMA. *Op. Cit.* 1997).



Cette première période de promotion du progrès social et technique, à travers l'histoire de la mise en culture du Marais d'Orx, nous permet d'envisager la portée des représentations liées aux moments Walewski et Coyola (Figure 4) :

- Sous Walewski, il est exemplaire sur la mise en culture de la nature, du fait de l'investissement public et privé, politique, économique et sociale, local et national. Il s'inscrit dans le contexte des Landes, elles-mêmes archétypes d'un mouvement de modernisation de la société par le biais de l'investissement de l'Etat et de grands propriétaires.
- Sous Coyola, il est exemplaire à l'échelle locale sur les modes d'intégration de la société locale, et à l'échelle du Sud-ouest et de la France, sur les modes précurseurs de production agronomique. Il fait écho à d'autres exploitations références en matière d'agriculture moderne.

Figure 4 : La portée du Domaine d'Orx sous le Comte Walewski et sous la famille Coyola (fond de carte France, Alexandre Vuillemin, 1943. Atlas Universel de la géographie ancienne et Moderne.)



Cependant, cette réussite ne durera qu'un temps. A la fin des années soixante-dix, le choc pétrolier de 1973 accentue les difficultés de gestion des ressources naturelles du site.

II. 1. B. b. Déclin de la modernité et reconquête de la nature

Les coûts de production (surtout liés au pompage) sont devenus de plus en plus un handicap, face au rendement décroissant de l'exploitation et au prix grandissant de l'électricité. L'exploitation est revendue en 1972 et modernisée davantage. Mais ni les nouveaux exploitants (les De Chateaufieux), ni les contrats de production avec Bonduelle ne la sauvèrent. Au contraire, ils ont accéléré le déclin de l'exploitation, en se désolidarisant du soutien de la société locale et en dégradant le milieu par des techniques de production lourdes, plus que ne pouvait supporter le site, usé par 130 années de production intensive²⁹³.

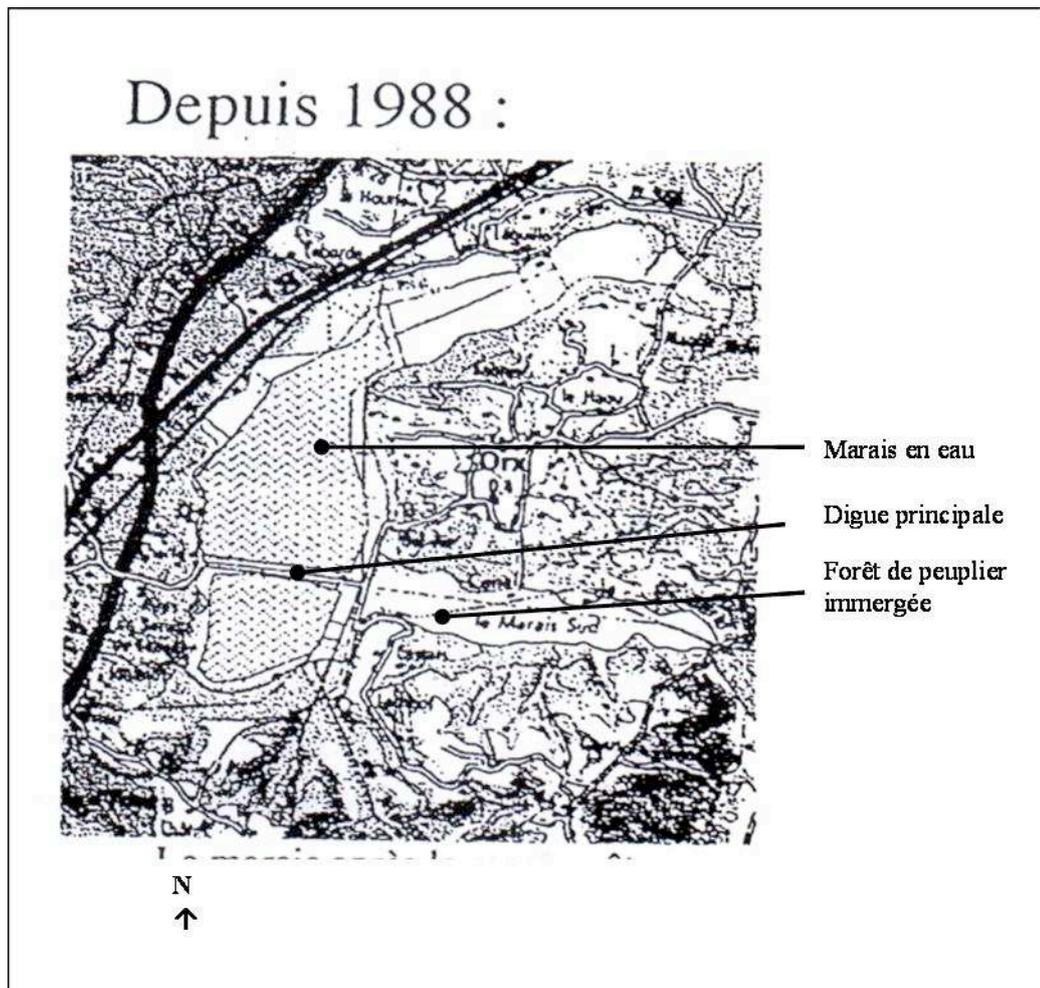
En 1984, l'exploitation du marais central était interrompue, et le nombre de parcelles exploitées régressa progressivement jusqu'en 1989, date à laquelle l'exploitation fut arrêtée définitivement. Les pompes fonctionnaient au ralenti, les casiers se remplissaient d'eau progressivement. De plus, en 1984 et en 1988, une série de pluies diluviennes détruisit les digues laissées à l'abandon²⁹⁴. C'est la fin d'une époque prospère, qui laissa dans le paysage la trace de l'échec de l'agriculture intensive et du projet moderne qui l'accompagnait. Le domaine fut alors déconsidéré, tant au niveau local, où les méthodes d'exploitation déplaisaient depuis quelques années, qu'à une échelle plus large, où les modèles de production intensives commençaient à être critiqués.

Le retour en eau du Marais fut le premier signe de la renaturalisation du site. Il marquait les esprits par un changement radical de paysage : de l'étendue de maïs à perte de vue, on passait à une série d'étangs (Figure 5).

²⁹³ Augmentation de l'utilisation des produits phytosanitaires, de l'épandage et usages de matériels agricoles lourds. FRANKENBACH Sophie. *op. cit.* 1996. p. 26

²⁹⁴ *ibid.* p. 23-24. DEVISSÉ Jean Stéphane. *op. cit.* 2003. p. 24.

Figure 5 : Le paysage du Marais réinvestis par les eaux dans les années quatre-vingt. (Source : EGMA. *Op. Cit.* 1997)



Par ailleurs, et malgré l'état de dégradation du milieu (qualité de l'eau, colonisation de plantes envahissantes), des hordes d'oiseaux sauvages furent attirées par ce miroir aquatique, utilisé selon les espèces en tant que reposoir, aire de nourrissage ou de reproduction. Face à ce potentiel écologique, le site fut inscrit dès 1983 en tant que Zone Nationale d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF)²⁹⁵. Successivement, les titres de site du Conservatoire du

²⁹⁵ p. 80-90 BARON YELLES Nacima. *op. cit.* 2000. « Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF : les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ; les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes. L'inventaire ZNIEFF concerne progressivement l'ensemble du territoire français (Métropole, près de 15000 zones : 12915 de type I et 1921 de type II, Outre-mer, milieu terrestre et marin). (...) Cet inventaire est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de protection de la nature. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (document d'urbanisme, création d'espaces protégés, élaboration de schémas départementaux de carrière...). » MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE [Ed]. 2003-2006. Inventaire national du Patrimoine naturel, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>. Document téléchargé le 23 octobre 2007.

Littoral et de Réserve Naturelle lui ont été attribués, consacrant l'élection écologique du Domaine. Les valeurs environnementales qui lui étaient attribuées s'opposaient alors à son héritage social et sociétal. D'une part, le Marais d'Orx n'était plus une ressource anthropique mais une ressource écologique. D'autre part, il entrait dans la liste des sites remarquables qui posaient la question de la place de la nature dans un projet de société moderne épuisé. Au début des années quatre-vingt-dix, plus de deux cents espèces d'oiseaux sont observées, faisant du Marais d'Orx un site ornithologique de notoriété nationale²⁹⁶. Par la description enthousiaste de ce « déferlement de la nature », Jean-Stéphane Devisse conclut « quelle consécration ! »²⁹⁷ ; il témoigne ainsi à la fois de la reconnaissance des valeurs écologiques du site à plusieurs niveaux d'interprétation (dans les réseaux associatifs et politiques), et de la consécration du site par *l'expression même* de la nature.

L'héritage historique du Marais d'Orx est donc ambivalent. D'une part il est exemplaire par sa mise en culture intensive, soit par le plébiscite de la domination de l'homme sur le milieu et l'exacerbation de valeurs du progrès technique et social. D'autre part, il est exemplaire des contradictions de ces mêmes valeurs de la modernité. Enfin, il émerge sur le renouveau des valeurs de la nature, elles-mêmes en passe de s'inscrire dans le projet de société. Pour chacune de ces périodes, la renommée du site est autant locale que nationale, et combine les échelles d'interventions privées et publiques, sociales et politiques, et différentes échelles d'expression symbolique. C'est justement sur cette exemplarité géographique que nous voulons revenir pour définir plus précisément en quoi la forme naturelles patrimoniales est un archétype des formes patrimoniales, dans un effet d'emboîtement d'échelles, de valeurs et d'utopie.



Les différentes périodes du Marais d'Orx nous a montré comment s'étaient co-construites la dimension patrimoniale et la dimension naturelle du site. Il témoigne en ce sens de la logique de l'évolution du concept de patrimoine naturel et de ses paradoxes, dans un contexte de mutations des rapports de notre société à son milieu. D'ailleurs, comme d'autres sites, il participe sans nul doute à l'utopie patrimoniale, par cette césure entre l'échec d'un avant et la consécration d'un après ; le contre-exemple et l'exemple. Ce changement de paradigme tend à

²⁹⁶ *ibid.*

²⁹⁷ p. 25-29 DEVISSÉ Jean Stéphane. *op. cit.* 2003.

faire de tout site qui répond d'un patrimoine naturel le miroir entre deux époques (nier le milieu, faire avec le milieu) et le choix exemplaire à faire. Il n'y est pas question d'identité (même si ce prisme intervient à sa manière), mais question de faire un choix de société. Ainsi, la problématique du patrimoine naturel est le reflet efficace de la question patrimoniale, centrée sur la production du bien commun.

Chapitre 2. La forme naturelle patrimoniale, forme exemplaire du patrimoine

On a vu combien la notion de patrimoine naturel met en perspective la question patrimoniale et les nouveaux enjeux de la sphère publique. La forme naturelle patrimoniale nous intéresse dans la manière dont elle spatialise cette idée, à travers le milieu géographique. Dans cette perspective, nous allons d’abord aborder la forme naturelle patrimoniale de manière générale pour comprendre comment le patrimoine naturel est scénographié (II. 2. A.). La cas du Marais d’Orx sera investi ensuite dans cette perspective (II. 2. B.).

II. 2. A. La mise en scène du patrimoine sur l'espace naturel désigné

La forme naturelle patrimoniale a évolué avec la définition du patrimoine naturel. Globalement, on a vu d'abord émerger les sites classés, tels que les Réserves naturelles, les Parcs nationaux (zone centrale). La mise en scène y est imprégnée du fait qu'elle destine ces espaces à un usage strict (protéger et visiter). Ensuite, sont venus les Parcs naturels régionaux, les Zones de préservation, dont la mise en scène associe une pluralité d'usages (habiter, exploiter, préserver). Aujourd'hui ces deux formes naturelles patrimoniales coexistent sur le territoire national. Elles restent toutes deux d'actualité. Notre réflexion s'attache d'abord à les envisager dans leur globalité (II. 2. A. a) et notamment dans le processus de mise en valeur qui les fait émerger (II. 2. A. b).

II. 2. A. a. La forme naturelle patrimoniale, où l'utopie patrimoniale fait lieu

Le patrimoine naturel est un concept qui a été supporté par les pouvoirs publics dans le but de résoudre les problématiques de l'altération des ressources naturelles. Henri-Pierre Jeudy en évoque la dimension prospective²⁹⁸, en ce sens où les espaces naturels patrimonialisés proposent, anticipent, préfigurent un rapport société / environnement idéal. On est donc face à des espaces préfigurés, décontextualisés, et mis en scène sur des modèles pédagogiques, productifs et écologiques. La forme naturelle patrimoniale est alors marquée pour être le lieu même qui sera offert au monde en exemple. Dans ce sens, elle est envisagée comme exemplaire.

Dans cette perspective, les formes naturelles patrimoniales préfigurent des valeurs environnementales qui proposent des constructions sociales et politiques nouvelles au niveau

²⁹⁸ JEUDY Henri Pierre. Introduction. **Patrimoines en folie**. Sous la direction d'Henri Pierre Jeudy. Paris : Maison des sciences de l'homme, 1990. p. 1-10.

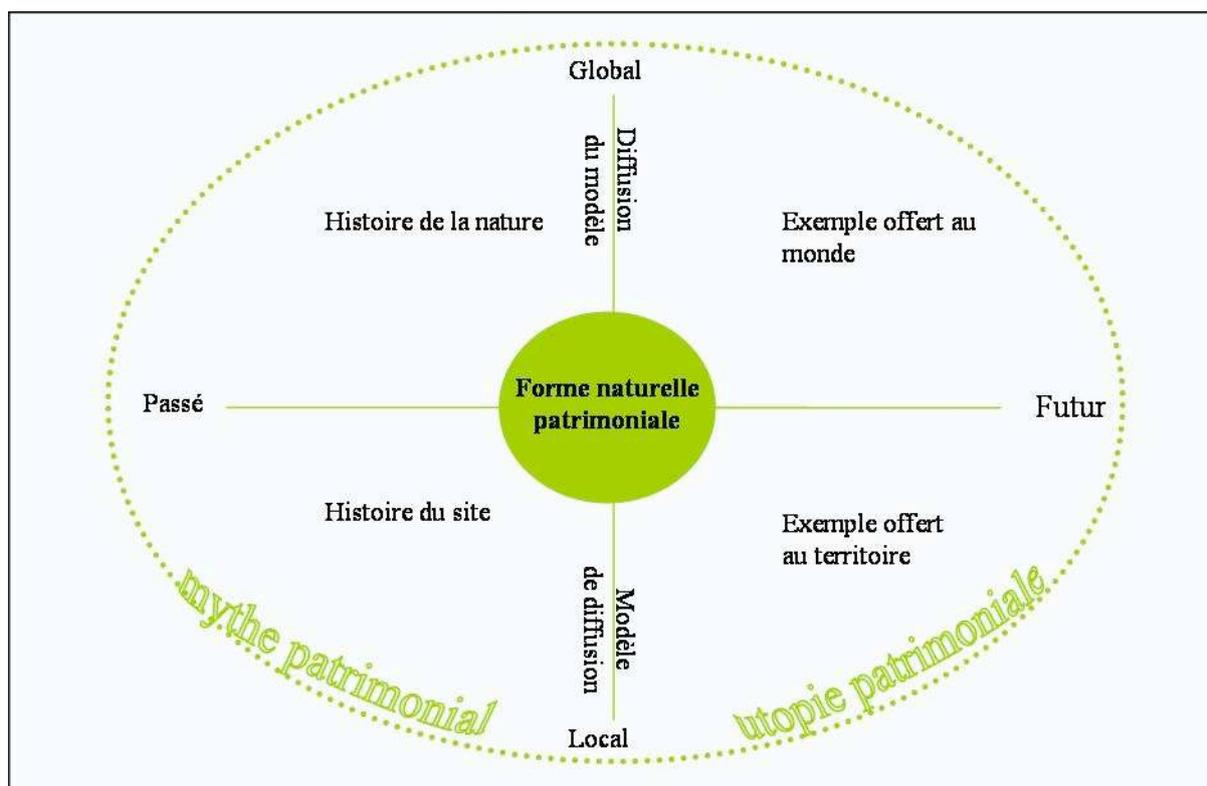
local. Fournissant des arguments pour la critique de l'ordre existant, elles sont en ce sens une utopie, qui a lieu. Par l'image de la nature qu'elles symbolisent, elles doivent se diffuser en tant que référence à ce qui est un problème et à ce qui en est la solution. Cette intention s'exprime au travers de la projection de récits et de valeurs sur l'espace désigné qui en est l'enveloppe.

Le récit institutionnel, qui les définit, dessine l'emboîtement des échelles géographiques (le local, le mésoterritorial, le national, voire l'international) et celui des échelles temporelles (le passé, le présent, le futur), auxquels les formes naturelles patrimoniales se rapportent. Imprégné de discours politique, scientifique, aménagiste et juridique, il établit une Histoire de la nature au travers de l'histoire de site, en composant selon les objets et dimensions qualifiés. La mise en scène de l'espace naturel patrimonialisé se fait autour de certaines particularités de l'espace (faune, flore) et valorisent certaines personnalités (passées ou présentes) qui appartiennent de près ou de loin à l'histoire du site. La production d'écomusées, qui en est issue, témoigne de toutes ces démarches intentionnelles autour de la mise en patrimoine de l'espace naturel. Or, à propos de ce type de construction juridique de l'espace, Michel De Certeau évoque les opérations de bornage, composées avec des fragments tirés d'histoires antérieures et bricolés ensemble, comme éclairage de la formation d'un mythe²⁹⁹. Ainsi, la forme naturelle patrimoniale flotte entre cette mise en récit institutionnelle et le projet auquel elle participe. Elle est balancée entre le mythe et l'utopie patrimoniale, appelant le passé et l'avenir, le local et le global, dans la même perspective de définir le bien commun (Figure 6).

La forme naturelle patrimoniale institue dans l'espace le récit du patrimoine et le projet de société qu'il suppose. Elle propose en ce sens de l'expérimenter. Là où les formes du patrimoine culturel confine les dimensions exemplaire et mythique de l'objet patrimonial dans la complexité des valeurs d'usages et des milieux dont il est l'héritage, le patrimoine naturel est visible sur les espaces désignés dont les valeurs essentielles et appréhensibles sont celles construites par la problématique patrimoniale. Le processus de patrimonialisation participe ainsi à une composition allégorique de la nature et du patrimoine.

²⁹⁹ DE CERTEAU Michel. **L'invention du quotidien, art de faire**. Deuxième édition. Paris : Folio Gallimard. 1990. p.216.

Figure 6 : La forme naturelle patrimoniale, entre mythe et utopie.



Si nous reprenons notre réflexion plus en amont sur le patrimoine en général (I. 2. A.), on retrouve, dans les traits des formes naturelles patrimoniales, ceux exacerbés du patrimoine, à savoir la question du bien commun. Ainsi, elle offre une lisibilité des valeurs patrimoniales et les enjeux politiques qui y sont inhérents. C'est donc à la fois sur les représentations qu'elle mobilise et les mises en scène qui l'institutionnalisent, que la forme naturelle patrimoniale donne à expérimenter un archétype du patrimoine. Elle met en exergue les dimensions exemplaire, expérimentale et extraterritoriale du patrimoine.

II. 2. A. b. Les valeurs patrimoniales

La patrimonialisation d'un espace naturel consiste en un bornage, l'élaboration d'un inventaire floristique et faunistique et des écosystèmes, et la mise en place d'un plan de gestion; il est légitimé par des actes juridiques et administratifs. Deux principes caractérisent le processus : la qualification de l'espace, et la restauration.

La notion de qualification peut être définie comme « l'attribution d'une valeur, selon une grille hiérarchique »³⁰⁰ ; on parle aussi de reconnaissance patrimoniale³⁰¹. Ainsi, la rareté et la diversité sont des qualificatifs souvent évoqués. Ils préfigurent l'espace. Ce type de préfiguration est « un travail symbolique qui tente de produire les formes, les figures par lesquelles ce qui est déjà là peut être reconnu »³⁰². Cette reconnaissance vise à faire valoir un cadre de lecture des espaces dits naturels. La notion de restauration relève de la médiatisation des effets de la première, en ce sens où elle légitime les formes naturelles patrimoniales par un savoir spécialisé, et en écarte l'usage de référence³⁰³. Elle déterritorialise l'espace et les qualités qui lui sont attribuées, par un nouveau récit. Cette rupture fait qu'« il y a comme une forme d'abandon du social et du politique au profit de l'individuel et du juridique »³⁰⁴.

Ces deux facettes du processus de patrimonialisation mettent moins en jeu les propriétés de l'espace et le maintien des choses en l'état qu'un attachement aux valeurs qui leur sont attribuées et constituées *a posteriori*. De fait, c'est bien d'une mise en valeur dont il est question, qui correspond à un changement d'état de l'espace (de statut et de signification). André Micoud parle de processus de valorisation au cours duquel ce qui est valorisé ne préexiste pas³⁰⁵. La désignation d'un espace naturel est une mise en valeur, qui institue, au-delà de l'action, la scène de ce qui est naturel et remarquable.

Si la création d'une typologie est toujours contestable dans son exhaustivité ou le télescopage des catégories, elle s'impose pour envisager les premiers éléments qui définissent la forme naturelle patrimoniale. Les valeurs sont évidemment juridiques (pouvoir de l'institution) et politiques (devoir de l'institution). L'institution met aussi en exergue certaines valeurs sociales et culturelles attachées au site. Chacune de ces valeurs définit le caractère exemplaire, expérimental et extraterritorial de la forme naturelle patrimoniale. La valeur d'usage, qui associe le public au site, est au cœur de l'ensemble, car elle en permet l'expérience (Figure 7).

³⁰⁰ Le Petit Larousse, 2002

³⁰¹ BOUZILLE Emmanuelle. Le zonage environnemental comme moyen de qualifier des espaces : vers des territoires? **Territoires: Séminaire "le Lien social"** Nantes – 11 et 12 mai 1998. Textes réunis par Monique Bigoteau et Fabienne Le Roy. Ange Guépin : Maison des sciences de l'homme, mai 1999, 5 p.

³⁰² Si l'auteur propose cette définition pour un travail social, nous le considérons avant tout comme un travail public de mise en valeur, en ce sens où elle se fait selon l'intérêt général déterminé par les pouvoirs publics. MICOUD André. **Le changement du rapport social à l'espace nature, pratiques et représentations**. Thèse de troisième cycle en sociologie sous la direction d'Osiris Cecconi. Université de Lyon 2. Janv. 1980. p. 279.

³⁰³ POULOT Dominique. Ce que restaurer le patrimoine veut dire. **Identités, Cultures et territoires**. Sous la direction de Jean Pierre Saez. Paris : Desclée de Brouwer, 1995. p. 189-197.

³⁰⁴ DEBARBIEUX Bernard, PERRATON Charles. Le parc, la norme et l'usage. Le parc du Mont Royal et l'expression de la pluralité des cultures de Montréal. **Géographie et cultures** n°26, 1998. p. 109-126.

³⁰⁵ MICOUD André. *op. cit.* 1980.

Figure 7 : Les valeurs de la forme naturelle patrimoniale

Les valeurs juridiques : elles assurent la durabilité de la forme naturelle patrimoniale dans l'espace et dans le temps. Elles sont mises en scène par le dessin du périmètre de la forme naturelle patrimoniale et la présence de panneaux « labels ». Leur mise en scène est générique sur l'ensemble des espaces qui entrent dans ces réseaux.

- la valeur d'inaliénabilité des éléments qui composent l'espace naturel, en ce sens où il est le plus souvent in-appropriable matériellement ; le droit de disposer du bien est de l'ordre de la possession plutôt que de la propriété (usage autorisé, sans aliénation ni destruction possible)³⁰⁶,
- la transmissibilité, ou selon Jean Davallon la filiation inversée³⁰⁷, en ce sens où il s'agit d'un héritage socio-écologique à transmettre aux générations futures : elle suppose une responsabilité intergénérationnelle de la nature, à laquelle sont implicites un mode de gestion durable des ressources et une éthique citoyenne.

Les valeurs politiques : elles justifient la forme naturelle patrimoniale et sa remarquabilité. Elles sont symbolisées par la signalisation d'écosystèmes particuliers, de comportements souhaités (et obligatoires). D'une certaine manière, elles relèvent de promotions aux échelles locale, méso-territoriale et nationale par les politiques publiques auxquelles elles font référence, et par leur place dans les politiques de développement territorial.

- la valeur écologique de l'espace et des écosystèmes qui le composent rejoint un discours scientifique et légitime les processus de conservation et de restauration de l'espace ; ces finalités sont à l'origine de nombreuses stratégies qui le mettent en forme ; elles s'inscrivent dans une éthique de l'environnement, portée par les institutions nationales et internationales,
- la valeur pédagogique de ces espaces offre un modèle de relation à l'environnement, tout en insistant sur la consistance sociale et culturelle des espaces naturels ; ces derniers encouragent, par leur existence même et par leur mise en scène, des comportements responsables spécifiques face aux lois, et sont des médiateurs et des expositions des richesses de la nature,
- la valeur productive de ces espaces vient de qu'ils représentent une manne potentielle pour une certaine forme de développement locale de par l'attractivité qu'ils suscitent, et un réservoir de biodiversité.

Les valeurs sociales et culturelles : elles justifient le public de la forme naturelle patrimoniale. Elles sont symbolisées par la mise en scène de traces, d'expériences, par des invitations à voir (la muséographie en quelque sorte). Elles relèvent des particularités du site, tout en faisant appel à des conceptions culturelles de la nature et des mémoires beaucoup plus larges (il y a une esthétique du marais par exemple).

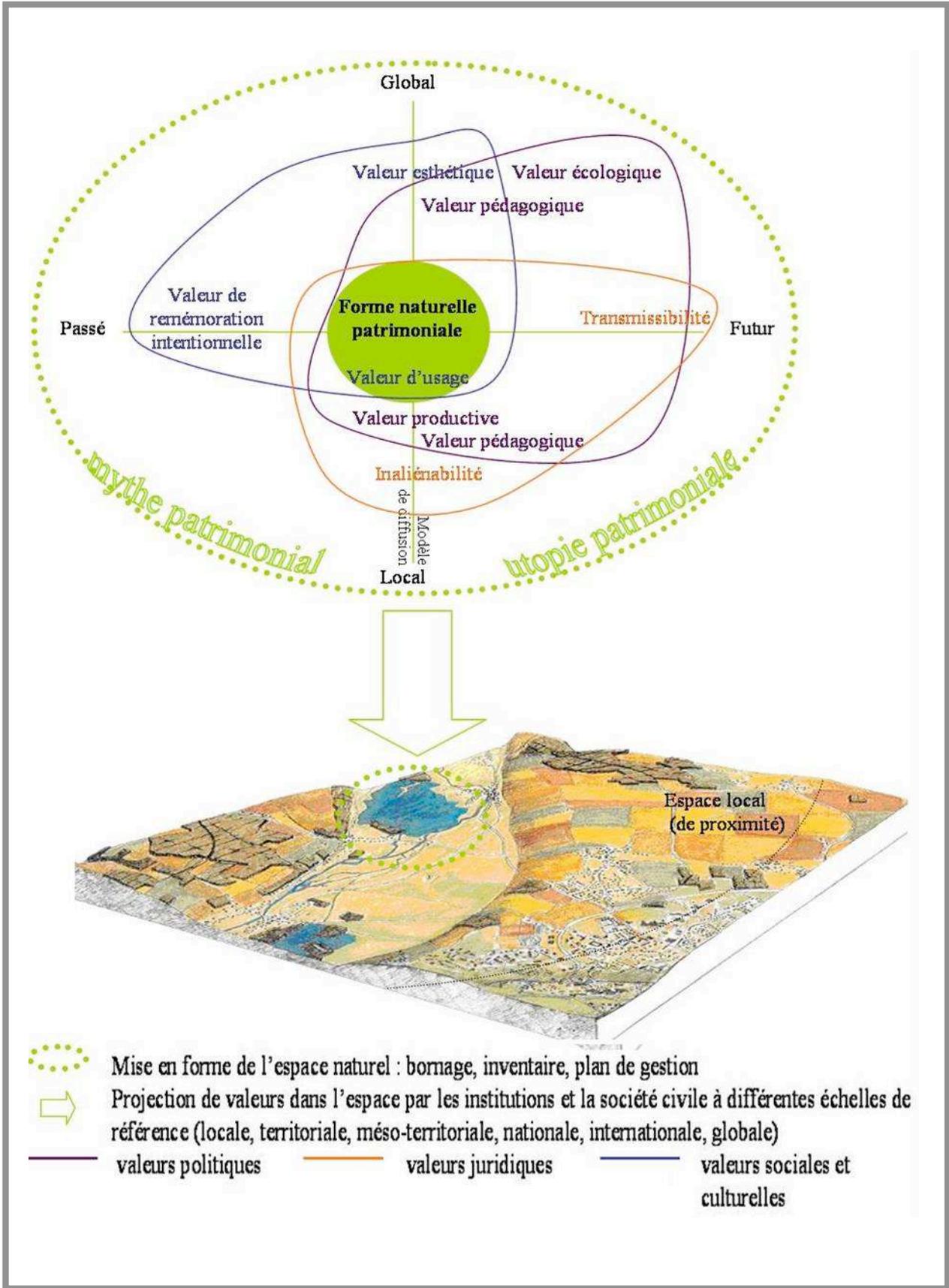
- la valeur de remémoration intentionnelle de l'espace, en ce sens où ce dernier est édifié patrimoine pour l'empêcher de sombrer dans le passé, pour toujours le garder présent et vivant dans la conscience des générations futures³⁰⁸ ; elle suggère des attitudes citoyennes et réflexives de la part des sujets collectifs et individuels,
- la valeur esthétique de l'espace qui satisfait un vouloir artistique moderne de la nature. Bernard Kalaora en parle comme d'une fonction d'artialisation de l'espace³⁰⁹ ; les sujets en sont des consommateurs contemplatifs,
- la valeur d'usage, en ce sens où l'espace naturel représente un cadre de loisirs pour les visiteurs ; elle donne accès aux autres valeurs précitées ; c'est elle qui autorise la rencontre du visiteur et du site.

³⁰⁶ Cette dimension constitue l'une des dynamiques d'extension de la notion de patrimoine du droit privé vers le droit public. HUMBERT Geneviève, LEFEUVRE Jean Claude. *op. cit.* 1992.

³⁰⁷ Il suggère que la valeur attribuée à un objet patrimoine « nous rend(e) débiteurs de ceux qui l'ont produite » ; loin d'être une continuité mémorielle, c'est « une filiation qui est culturelle et non plus sociale ou biologique ». DAVALLON Jean. Le patrimoine, une filiation inversée ? Transmettre aujourd'hui. Retour vers le futur. **Espaces Temps** - les Cahiers, n°74/75, 2000. p. 6-16.

³⁰⁸ Ce type de valeur est tiré de l'ouvrage d'Aloïs Riegl; il nous a semblé pertinent de l'adopter par analogie au patrimoine naturel, du fait que souvent des espaces sont mis en patrimoine pour endiguer des phénomènes d'altération du milieu (dans le sens de changement ou d'évolution qui est vécu négativement); cette valeur, comme pour le patrimoine naturel, est souvent à l'origine d'intervention et de législation sur un espace.

³⁰⁹ KALAORA Bernard. **Au-delà de la nature l'environnement : l'observation sociale de l'environnement.** Paris : L'harmattan, 1998. 199 p.



Les valeurs de la forme naturelle patrimoniale s'articulent et se nourrissent les unes les autres, du fait de leur dimension géographique. Non pas qu'elles correspondent au même espace. Mais elle sont mobilisables en tant que ressources géographiques par les différents acteurs en jeu en fonction des usages. Par ailleurs, ces valeurs sont exprimées de manière plus ou moins forte sur les formes naturelles patrimoniales, en fonction des caractéristiques des espaces désignés. Il semble que les valeurs politiques et sociales évoquées prennent fonctionnellement le rôle de valeurs géographiques, car elles supposent la forme factuelle et sensible de l'espace. Les valeurs juridiques en cadrent seulement les dimensions ontologiques.

La forme naturelle patrimoniale relève du récit et de l'utopie patrimoniale. La mise en valeur qui la définit propose en ce sens un archétype du patrimoine : elle propose un récit de la nature décontextualisé, qui implique une mise à distance automatique du public par rapport au site. Cette mise en scène se retrouve sur la Réserve Naturelle du Marais d'Orx.

II. 2. B. L'ancrage géographique du Marais d'Orx

Le cas du Marais d'Orx donne à voir une mise en scène patrimoniale symbolique et matérielle impressionnante. En effet, sa patrimonialisation va au-delà d'une mise en valeur symbolique et juridique classique ; l'objectif des institutions du patrimoine y était de *recréer la nature*. En quelque sorte, la problématique du Marais d'Orx s'apparente à celle des monuments historiques, notamment au travers de ce que Dominique Poulot évoquait quand il posait la question de « ce que restaurer le patrimoine veut dire »³¹⁰. Le Marais d'Orx est non seulement bousculé symboliquement et juridiquement, mais aussi physiquement. Ces transformations ajoutent à la dimension mythique et utopique de la forme patrimoniale, qui est récréé au nom du patrimoine et de la nature. Dans cette perspective, la dimension géographique du Marais d'Orx révèle l'histoire de cette mise en valeur exceptionnelle. Il s'agit ici de faire le récit de l'exemplarisation du domaine qui aboutit à sa valorisation patrimoniale, en prenant en compte son ancrage géographique (II. 2. B. a). La part de la « nature » et celle des hommes

³¹⁰ POULOT Dominique. Ce que restaurer le patrimoine veut dire. **Identités, Cultures et territoires**. Sous la direction de Jean Pierre Saez. Paris : Desclée de Brouwer, 1995. p. 189-197.

constituent l'articulation complexe du site dans son milieu local avec un cadre d'appréhension plus global (II. 2. B. b).

II. 2. B. a. Position écologique exemplaire pour recréer la nature

A la fin du règne d'une agriculture intensive, le Domaine d'Orx fut réinvesti par la nature assez rapidement. Si le site présentait de profondes cicatrices laissées par les méthodes d'exploitation lourdes, il semble désigné par des hordes d'oiseaux migrateurs comme site privilégié de repos et d'hivernage. La proximité immédiate du couloir de migration le plus fréquenté d'Europe occidentale³¹¹ ont fait du site au bout de quelques années la première zone d'hivernage d'Aquitaine³¹². Ce miroir d'eau facilement repérable par les migrateurs est la première grande aire de repos avant et après la traversée des Pyrénées. D'autres ingrédients y favorisent l'établissement de sites de nidification pour une quarantaine d'espèces aviaires³¹³. Ces qualités, vite reconnues par des spécialistes européens, enclenchent le processus de désignation et de valorisation du Marais d'Orx comme site d'intérêt communautaire. Le Domaine est alors pris à charge par le Conservatoire du Littoral, chargé de « la reconnaissance des services écologiques rendus par les zones littorales humides », dans un mouvement européen, sinon mondial³¹⁴. Le classement du site dans le réseau des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)³¹⁵ et en Zone de Protection Spéciale (ZPS)³¹⁶ répond à l'intérêt des oiseaux pour le site, et de leurs observateurs. Le Marais d'Orx

³¹¹ DEBAT Raphaëlle. De terre et d'eau, le marais d'Orx. **Le Festin** n°50, Juin 2004. Sans page.

³¹² TERASSE Jean-François. Les étangs d'Orx : restauration d'une grande zone humide. **Demain quel littoral ? Acte du colloque du 12 et 13 juin 1991. Cahier du Conservatoire du Littoral**. Neuilly : Procter et Gamble Ed., 1992. p. 116-118.

³¹³ BARON YELLES Nacima. *op. cit.* 2000. p. 93.

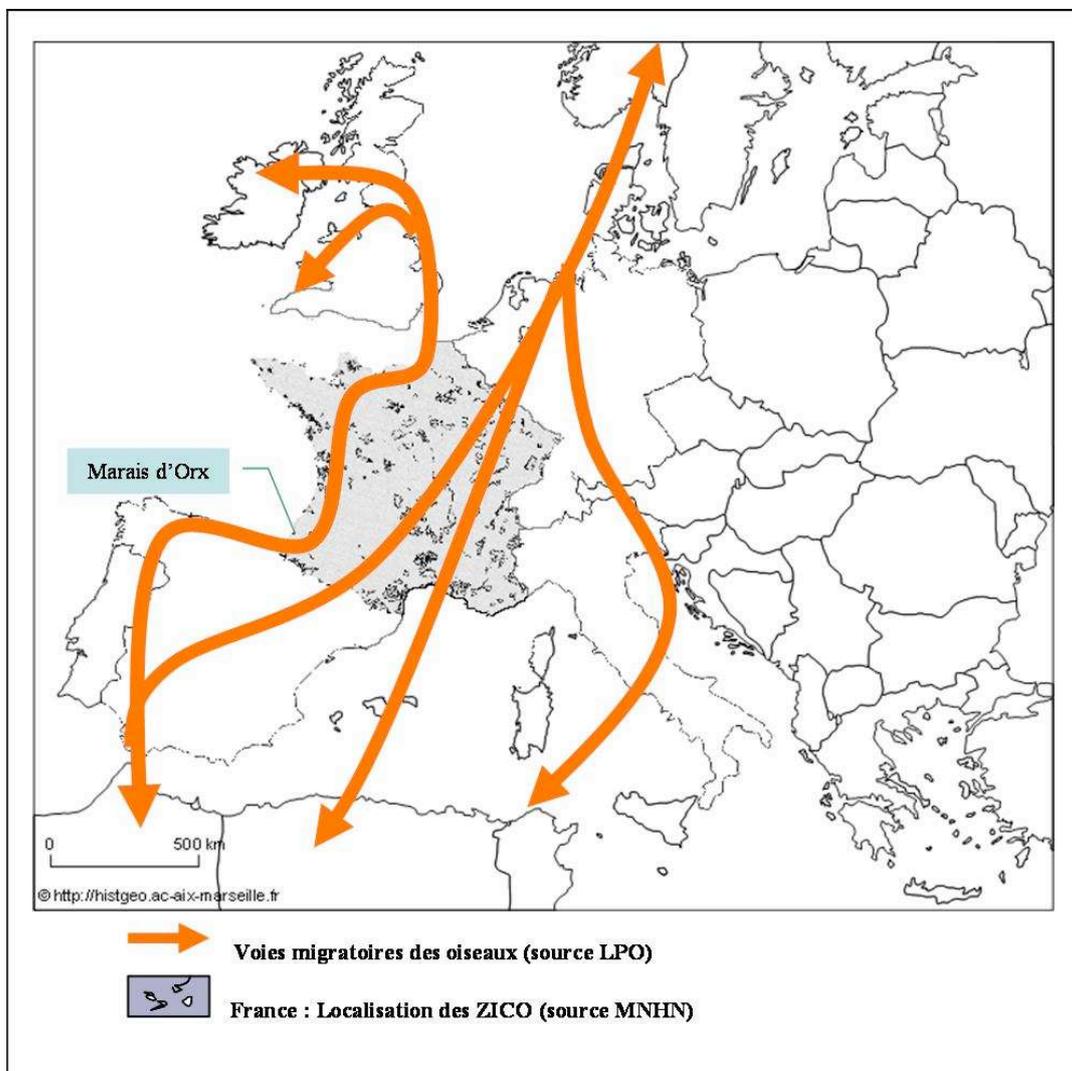
³¹⁴ BARON YELLES Nacima. Représentations, usages et mises en scènes du paysage des marais endigués sur la côte atlantique française. **Recherches sur le littoral**. Neuilly : Procter et Gamble France, avril 2002. p. 133.

³¹⁵ « Dès les années 1980, la France a initié un inventaire scientifique des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux sur son territoire afin de mettre en œuvre la directive « Oiseaux » du 2 avril 1979. Cet inventaire, basé sur la présence d'espèces d'intérêt communautaire répondant à des critères numériques précis, a été réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le MNHN pour le compte du ministère chargé de l'Environnement, avec l'aide des groupes ornithologiques régionaux. Publié en 1994, cet inventaire a identifié 285 zones (...) soit 8,1% de la superficie du territoire national. (...) Cet inventaire constitue l'inventaire scientifique préliminaire à la désignation des Zones de Protection Spéciale (ZPS). » cité par MUSEUM NATIONAL d'HISTOIRE NATURELLE [Ed]. *Op. Cit.* Document téléchargé le 23 octobre 2007.

³¹⁶ Les ZPS sont créées en application de la directive européenne 79/409/CEE relative à la conservation des oiseaux sauvages. Leur désignation qui s'appuie sur l'inventaire des ZICO doit s'accompagner de mesures effectives de gestion et de protection.

est intégré alors dans un espace naturaliste et scientifique aux échelles nationale et européenne (Figure 8). Associé au World Wildlife Fund sur des projets de sensibilisation de zones humides en Aquitaine, le Conservatoire du Littoral estime alors que le Marais d'Orx « se prête magistralement à une opération concrète de réhabilitation du patrimoine naturel »³¹⁷. Grâce à une donation privée, il acquiert le site qui est versé au domaine public et qui devient par là même inaliénable. S'ensuivra le classement en Réserve naturelle en 1995, qui affirme le statut patrimonial du site et de ses qualités. La mise en valeur politique et juridique du site s'échelonne alors sur une dizaine d'années et faisant écho à diverses échelles de réseaux de formes naturelles patrimoniales, de l'Aquitaine à l'Europe.

Figure 8 : le Marais d'Orx , site essentiel dans les migrations aviaires, et désigné de fait en tant que Zone Importantes pour la Conservation des Oiseaux.



³¹⁷ DEVISSÉ Jean Stéphane. *op. cit.* 2003. p. 30

Cette première découverte des valeurs patrimoniales du Marais d'Orx va conforter la mobilisation enthousiaste des élus et des scientifiques autour du site. L'ambivalence entre la fragilité des écosystèmes observés et le processus de renaturalisation spontanée devient alors un atout pour la démonstration d'opérations environnementales symboliques, à l'heure du premier Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. En 1992, le site est effectivement considéré comme « la seule zone humide littorale française recensée par l'Etat (...) dont la valeur biologique a(it) augmenté au lieu de baisser » depuis 30 ans³¹⁸. De quoi en faire un site vitrine et un laboratoire support de réflexions et d'actions en matière de gestion des espaces naturels³¹⁹. Dans cette perspective, un véritable programme de restauration est discuté et mis en place.

Il a été initié par le Colloque d'Orx de 1994, qui réunissait scientifiques, élus, associatifs et professionnels des questions environnementales et d'aménagement du territoire autour du thème « recréer la nature »³²⁰. On reconnaît dans cette expression équivoque l'héritage moderne dans la conception contemporaine de la nature. Cette initiative est présentée comme « exemplaire et symbolique, dépassant le cadre géographique local et préfigurant une révolution des rapports entre l'homme et la nature »³²¹. Le premier constat qui motive le colloque est que la restauration de la nature est moins développée en France qu'ailleurs. Le second est que « ces pratiques ne sont pas indifférentes à la pression de l'actualité : sauvegarde de la biodiversité, aménagement du territoire, demande sociale... »³²². Ces deux postulats posent le cadre dans lequel seront envisagés le patrimoine naturel et les formes qui le représentent : une conception éco-centrée de la nature (du point de vue scientifique et technique) qui répond à des enjeux d'intérêt général à l'échelle nationale avant tout.

Cette rencontre sur la restauration apparaît alors comme une sorte de légitimation du concept de patrimoine naturel, posant les questions à la fois techniques et éthiques qui le conditionnent. L'introduction des actes du colloque est en ce sens très éloquente. Elle met d'abord en exergue les valeurs écologiques dans la question du patrimoine naturel : « c'est

³¹⁸ BARON YELLES Nacima. **Espaces protégés et tourisme de nature sur le littoral atlantique français : stratégies et enjeux**. Thèse de géographie sous la dir. de Georges Cazes. Paris I, 1997. p.124.

³¹⁹ LECOMPTE Jacques et al. Recréer la nature. Colloque d'Orx, mai 1994. **Natures, Sciences, Sociétés**. Hors série. p.1-94.

³²⁰ *ibid.*

³²¹ p. 106 BARON YELLES Nacima *op. cit.* 2000.

³²² p. 43 DECAMPS Henri. À propos du colloque « Recréer la nature ». **Natures Sciences Sociétés** n°1 Vol. 3. 1995. P.43-47.

pourquoi, sans qu'il soit indiqué de mépriser ces réflexions [de sciences humaines], il nous paraît au moins aussi opportun de nous poser des questions concrètes sur l'art et la manière de restaurer des écosystèmes durables et évolutifs susceptibles de maintenir une biodiversité importante. Cette dernière phrase n'est-elle pas d'ailleurs une définition de la nature dans son acception courante ? »³²³.

D'autres valeurs seront évoquées pour répondre à l'intérêt du patrimoine naturel, sous couvert de la valeur écologique. Par exemple, la question de la valeur d'ancienneté est abordée, en référence aux valeurs de remémoration intentionnelle, de transmissibilité et écologique : « L'ancienneté de l'état que nous voulons retrouver n'est pas sans importance. En particulier, le climat a subi souvent trop de changements pour qu'un retour à l'identique soit vraisemblable. Mais il ne faut pas sous-estimer le fait que la faune peut avoir subi des altérations quasi irréversibles »³²⁴. L'intervention évoque alors clairement la valeur de remémoration intentionnelle, qui invite le citoyen et le technicien à une prise de position éthique qui appelle « la sincérité des actions entreprises »³²⁵.

Le programme du colloque est aussi très révélateur de l'essai dialectique entre écologie et éthique (Annexe 1). La diversité du public témoigne de la tentative d'en faire le lien. Deux centaines de participants ont agrémenté les débats : scientifiques, aménageurs, associatifs, gestionnaires, ingénieurs, agriculteurs, pêcheurs, et le grand public³²⁶. Enfin, les conclusions générales s'accordent finalement à dire qu'aucune norme tirée des expériences particulières ne peut être établie, mais que chacune des entreprises de restauration doit être insérée dans une stratégie globale de développement. Le rapport d'échelle est alors clairement posé pour les formes naturelles patrimoniales concernées par la restauration : une dimension toute exemplaire à l'échelle nationale, en référence à la demande mondiale. La conférence de Rio de Janeiro est évoquée en ce sens.

Il faut surtout noter que cette rencontre fut le point de départ d'une réflexion sur ce que doit être la restauration du patrimoine naturel à partir de l'exemple du Marais. Dans son compte rendu du colloque, Henri Decamps évoque l'expérience de restauration du Marais d'Orx,

³²³ LECOMTE Jacques. Introduction. Nature renaturée ou dénaturée ? **Numéro spécial de Natures Sciences Sociétés. Actes du Colloque « Recréer la nature »**. Sous la direction de Jacques Lecomte, Jean-Marie Legay, Véronique Barre et Martine Berlan-Darqué, Paris : Editions Dunod, 1995. P. 1-7.

³²⁴ *ibid.*

³²⁵ *ibid.*

³²⁶ p. 45. DECAMPS Henri. *op. cit.* 1995.

comme « exemplaire par l'ampleur des transformations réalisées, la clarté des objectifs poursuivis, l'intérêt suscité auprès des instances régionale, nationale et européenne »³²⁷. Cette position implique que « ce modèle de restauration [soit] réutilisable dans d'autres zones humides »³²⁸.

En plus de s'inscrire dans des logiques d'imbrication d'échelles locale (mobilisation d'un réseau d'acteurs écologiques et socio-économiques), départementale et régionale (volonté de créer une façade atlantique de formes naturelles cohérentes), nationale et européenne (la plus grande réserve naturelle d'Europe), la valorisation du Marais d'Orx est notifiée comme « un formidable encouragement (...) pour tous ceux qui luttent pour la protection de l'environnement »³²⁹.

Le patrimonialisation entreprise sur le Marais d'Orx répond tout à fait à ce point de vue. Elle travaille à l'amélioration et la mise en scène des valeurs écologiques représentatives des espaces humides aquitains. Dans cette perspective, elle dépasse largement la mise en valeur instituée par le classement, puisqu'il s'agit de recréer des écosystèmes historiques favorables à une biodiversité maximale. Ainsi, des observateurs ont été chargés de faire un bilan ornithologique systématique à l'échelle de l'Aquitaine, pour recenser les corrélations entre les biotopes et les espèces d'oiseaux présentes observées. En quelque sorte, il s'agissait d'établir les conditions idéales des milieux humides aquitains, pour pouvoir optimiser celles à mettre en place sur le Marais d'Orx³³⁰. Des travaux sont alors entrepris pour fixer les berges, créer des îlots, recréer des prairies humides et replanter des arbres, etc.

Cette opération de génie écologique est destinée à restaurer les milieux dégradés, mais aussi à obtenir un site favorable à l'établissement d'espèces rares dont la protection est prioritaire. Finalement, l'objectif est d'augmenter la valeur patrimoniale du Marais d'Orx (écologique pour l'essentiel), à titre d'exemplarité. Au cours du colloque, le processus de mise en valeur est décrit selon les termes suivants : « il ne s'agit pas ici de préserver un morceau de nature, placé en quelque sorte sous vitrine (...), mais bien de déployer, de cicatiser, de reconstruire,

³²⁷ p. 47 DECAMPS Henri *op. cit.* 1995.

³²⁸ BARON YELLES Nacima. *op. cit.* 2000. p. 144.

³²⁹ Allocution de G. Lengagne, président du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres. **Numéro spécial de Natures Sciences Sociétés. Actes du Colloque « Recréer la nature »**. Sous la direction de Jacques Lecomte, Jean-Marie Legay, Véronique Barre et Martine Berlan-Darqué, Paris : Editions Dunod, 1995. P. 1-7. p.1-94.

³³⁰ BARON YELLES Nacima. *op. cit.* 1997. p. 116-124.

et d'enrichir une nature choisie »³³¹. Aussi, c'est bien du mythe et l'utopie patrimoniale dont il est question, et le Marais d'Orx avait les potentialités et l'histoire qui convenaient pour médiatiser la réconciliation de l'homme et de la nature.

Symboliquement, la spatule blanche, dont la population européenne est affaiblie (1 500 couples), deviendra l'emblème du site (Figure 9). La page d'accueil du site internet de la Réserve, principale ressource médiatique du Marais, nous montre pour l'essentiel ce symbole aviaire, associé aux « labels » du Conservatoire du Littoral et des Réserves naturelles de France. A l'inverse, le Marais d'Orx, en tant qu'espace singulier ne transparait en arrière plan, à travers l'image floutée d'un milieu humide, difficile à identifier. Ce parti-pris témoigne de la mise en scène d'un récit écologique exemplaire qui dépasse le site.

Figure 9 : Prégance des symboles écologiques exemplaires sur la page d'accueil du site internet de la Réserve naturelle du Marais d'Orx



Matériellement, cette mise en scène marque le Marais d'Orx, notamment au travers de la recomposition de trois paysages-images (Figure 10). *L'association pour la gestion du Marais d'Orx*, qui précède le *Syndicat mixte de gestion du Marais d'Orx*, déclare que « sur chacun de ces casiers sera favorisé un type d'habitat qui rappellera un paysage caractéristique de la

³³¹ Allocution de F. Letourneux, directeur du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres. *op. cit.* 1995.

genèse et de l'évolution des systèmes fluviolacustres aquitains »³³². Sur des fondements écologiques, la mise en valeurs sociale et culturelle est en marche.

Figure 10 : Recréer les trois paysages fondamentaux du Marais (source photographie aérienne : Google earth, 2007)



Par ailleurs, le colloque d'Orx a permis d'établir les bases pour un programme national de recherche (Récréer la Nature), encore actif aujourd'hui. Lancé à l'initiative du Ministère de

³³² BLANCHON Jean -Jacques, BARROSO Christine, CHARMOY Francis, DEVISSE Jean-Stéphane. **Dossier scientifique de création d'une réserve naturelle**. Association pour la gestion du Marais d'Orx, février 1993. p24-25

l'Environnement, il place le Marais d'Orx comme premier site expérimental pour « comprendre les processus écologiques et socio-économiques sous-jacents aux opérations de restauration, ainsi que de rationaliser les techniques et outils de terrain »³³³. Une vingtaine d'autres sites sont concernés par ce programme sur l'ensemble du territoire français, tous portant une problématique socio-écologique particulière³³⁴. Menées jusqu'il y a quelques années de manière empirique, ces interventions se font maintenant avec un encadrement scientifique plus important, ou à partir de méthodes validées. Les promoteurs du programme parlent de *sites de démonstration* : « Les sites de démonstration constituent des lieux de formation, de visites guidées, où des panneaux illustrent l'opération réalisée »³³⁵. Cette appellation prolonge la dimension exemplaire du Marais d'Orx, au travers des valeurs écologiques, pédagogiques et de transmissibilité soutenues par l'Etat.

Aujourd'hui, l'exemple du Marais d'Orx n'est plus au cœur des réflexions et des résultats inhérents au programme, mais il reste le point de départ d'une réflexion politique sur l'écologie de la restauration³³⁶. Quoiqu'il en soit, l'exemplarité en terme de *révolution* des rapports entre l'homme et la nature inclut le site dans un vaste réseau de sites expérimentaux, exemplaires et emblématiques de la politique et de l'éthique environnementale de la France et de l'Europe, jusqu'à aujourd'hui (Figure 11).

³³³ p. 10 DECAMPS Henri, LESAFFRE Benoît. Restauration de la nature : vers de nouvelles références et pratiques. Aperçu de cinq années de recherche du programme « recréer la nature ». **Révolution écologique**, supplément 9. Ministère de l'écologie et du développement durable, Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale, 2002.

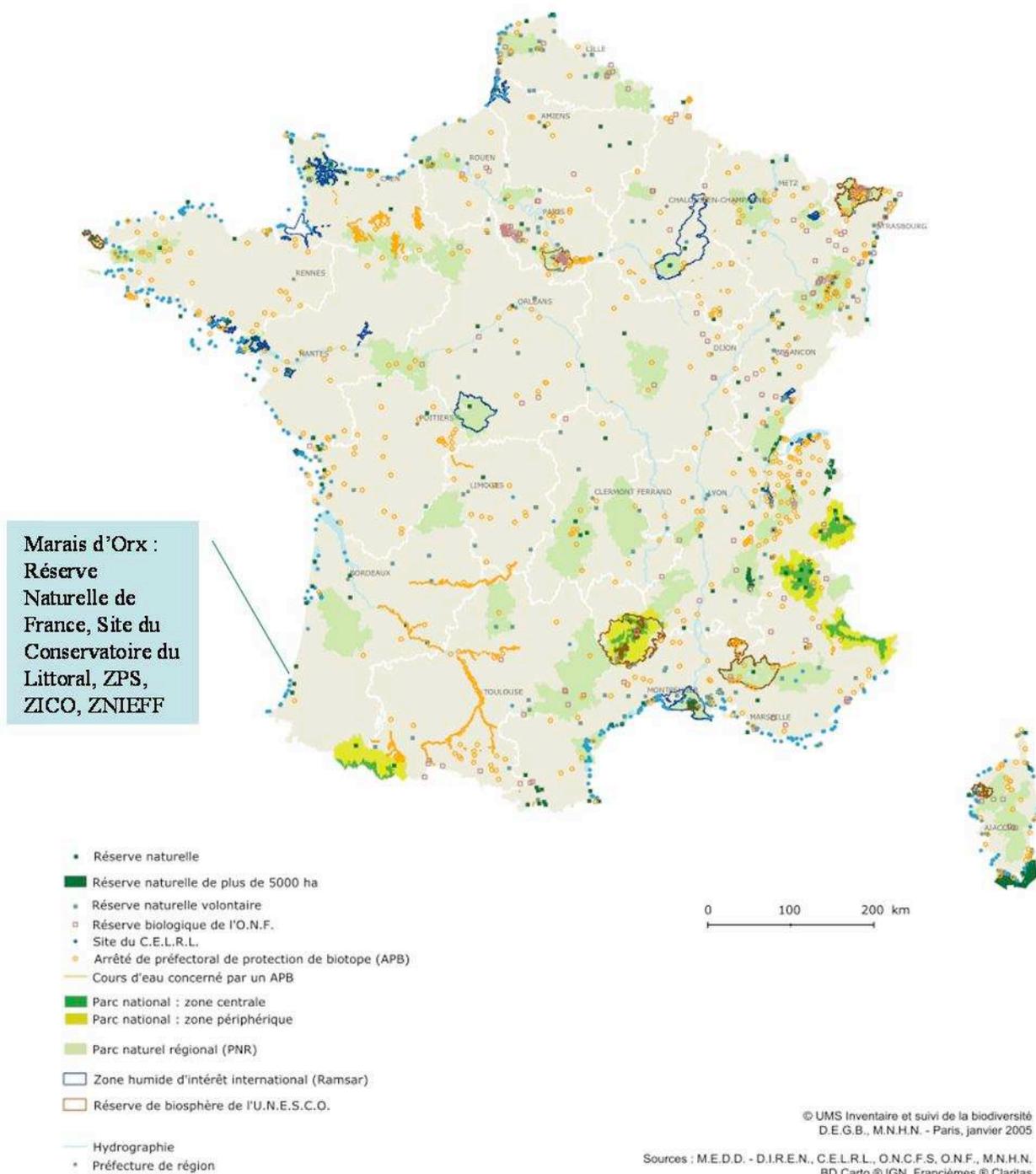
³³⁴ 20 projets de recherche couplant des équipes scientifiques, pluri-voire interdisciplinaires, et des opérateurs, utilisateurs des résultats attendus répartis sur l'ensemble du territoire national, reflétant en partie la diversité et la richesse paysagère française: -systèmes humides ou aquatiques (7) -arbustifs, arborés (2) ou herbacés (2)-coralliens (2) ou insulaires (1), -zones modifiées par l'extraction de granulats (1), les pistes de ski (1), les réseaux ferroviaire (1) Pour n'en citer que quelques uns : des sites dans les PNR du Nord-Pas-de-Calais, de Normandie et de Lorraine, d'autres sur les zones récifales de Polynésie et sur les Iles Kerguelen

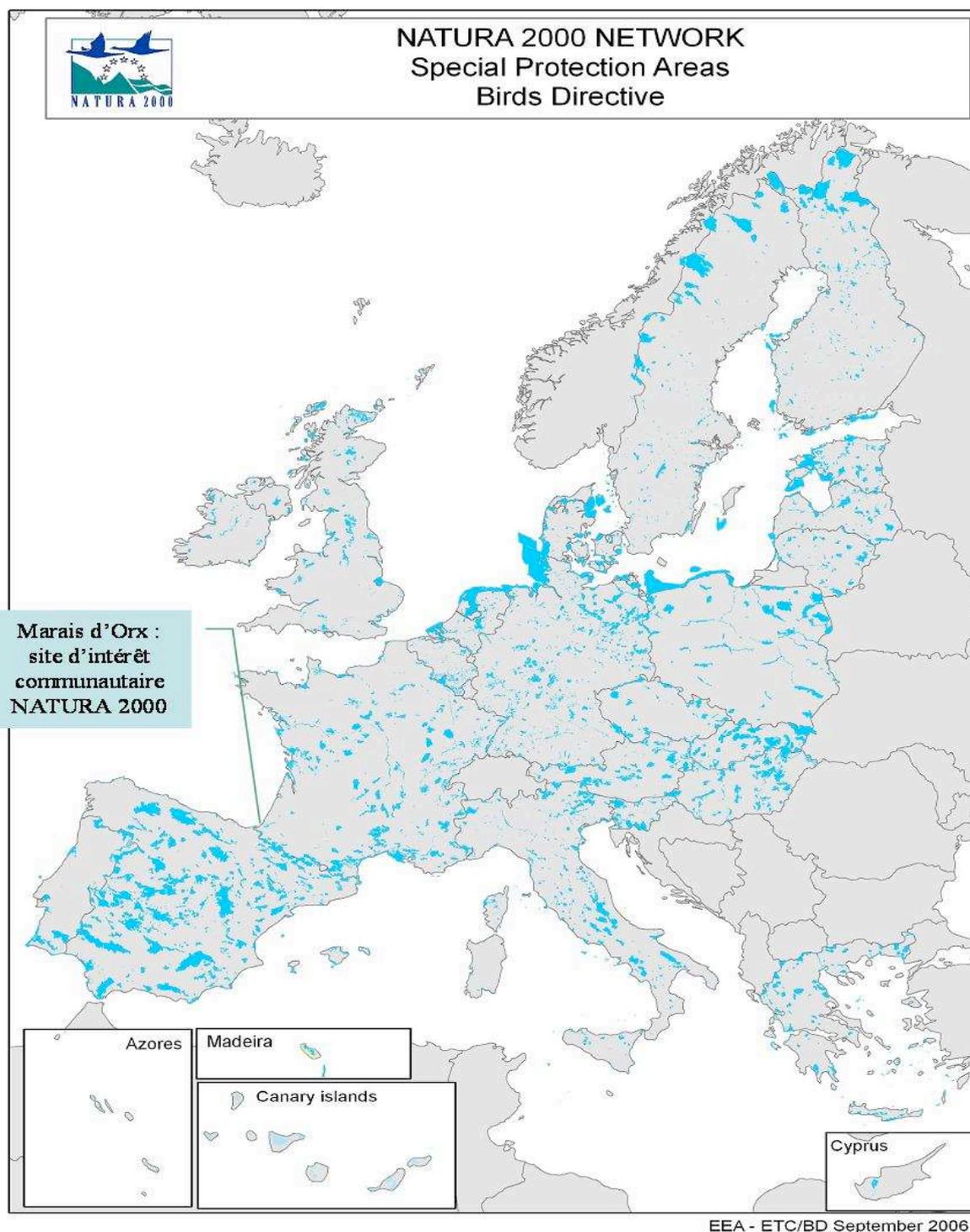
³³⁵ p. 2-3 DECAMPS Henri, LESAFFRE Benoît. *op. cit.* 2002.

³³⁶ Le programme « recréer la nature » édite encore de nombreux rapports desquels la référence au Marais d'Orx est quasi absente. Mais le colloque d'Orx fait souvent référence pour marquer le début de ces 15 années de réflexion commune.

Figure 11 : Le Marais d'Orx dans le réseau d'espaces naturels protégés en France et dans le réseau écologique européen NATURA 2000.

Espaces naturels protégés





Les valeurs politiques du Marais d'Orx, et particulièrement celles écologiques, sont exacerbées, tant dans les discours que dans la mise en scène. On a donc un espace profondément remis en forme pour porter avant tout à une échelle nationale et internationale la cause de la restauration des espaces naturels et des zones humides en particulier. En ce sens, l'héritage du Marais d'Orx est utilisé comme légitimité absolue du projet de restauration

des rapports de l'homme à la nature. La forme naturelle patrimoniale du Marais d'Orx s'inscrit donc parfaitement dans le schéma des valeurs du patrimoine naturel (cf. Figure 7). Il manque seulement la référence à l'axe du local. Et c'est justement ce que nous allons développer ci-après.

II. 2. B. b. Situation patrimoniale pour un public

Le positionnement multiscalair du site rejailit sur les conditions d'ouverture du site au public. L'exigence *sinequanon* de la restauration écologique du domaine était de le maintenir accessible au public en tant que « trésor patrimonial de la République »³³⁷.

Si la fréquentation du Marais d'Orx commençait déjà à se développer dans les années quatre-vingt-dix de manière sporadique (un public d'ornithologues pour l'essentiel), elle devait devenir un des arguments-phare pour la réhabilitation du site. Ainsi, avant même sa désignation en Réserve naturelle, le site était évoqué en ces termes : « La future réserve naturelle devra donner à servir, à percevoir, par une approche libre, autonome, et directe, en initiant une relation nouvelle entre l'homme et la nature par la mise en scène des possibilités d'observation et de découverte adaptées : pour ce faire, il faut susciter des comportements adaptés et responsables, sachant qu'on s'adresse à un public qui a perdu ou qui n'a jamais eu les comportements élémentaires de respect du milieu naturel que tout rural apprend spontanément. »³³⁸ Il s'agit bien dès le début de faire découvrir les qualités patrimoniales et exemplaires du domaine à un public novice.

Comme le note Nacima Baron-Yellès, la forme naturelle patrimoniale du Marais d'Orx est conçue en fonction des objectifs de gestion écologique mais aussi en vue du regard et du parcours du visiteur. Une certaine esthétique de la nature est envisagée, organisant « le paysage de marais autour d'une scène », le miroir de l'eau accueillant « les ballets aériens » (birdscape), et un terrain d'observation immergeant le spectateur dans la « jungle ». Cette

³³⁷ Allocution de G. Lengagne, président du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres. *op. cit.* 1994.

³³⁸ BLANCHON Jean jacques, BARROSO Christine, CHARMOY Francis, DEVISSE Jean-Stéphane. *op. cit.* 1993, p.7.

mise en scène était dans les années quatre-vingt-dix, et l'est toujours aujourd'hui, un grand classique pour la représentation et l'attractivité des paysages de marais³³⁹.

Du fait de cette nécessité d'ouverture du site au public et d'une mise en scène spécifique orientée vers le visiteur, la forme patrimoniale du Marais d'Orx se décrit aussi à travers les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la région. Située dans la couronne périurbaine du B.A.B (la métropole Bayonne Anglet Biarritz) et à l'intersection des bassins touristiques landais et basque, elle s'insère dans un tissu social et économique assez hétérogène et en pleine expansion. Déjà, la population locale se densifie, l'Aquitaine et plus spécifiquement les Landes et le Pays Basque étant depuis les années quatre-vingt-dix fortement attractifs. Les Landes voient une augmentation de 22% de sa population de 1990 à 2005, grâce au maintien de la population active (contrairement au reste de la région, et à la situation de la France en général) et à l'investissement du territoire des personnes de plus de 60 ans³⁴⁰.

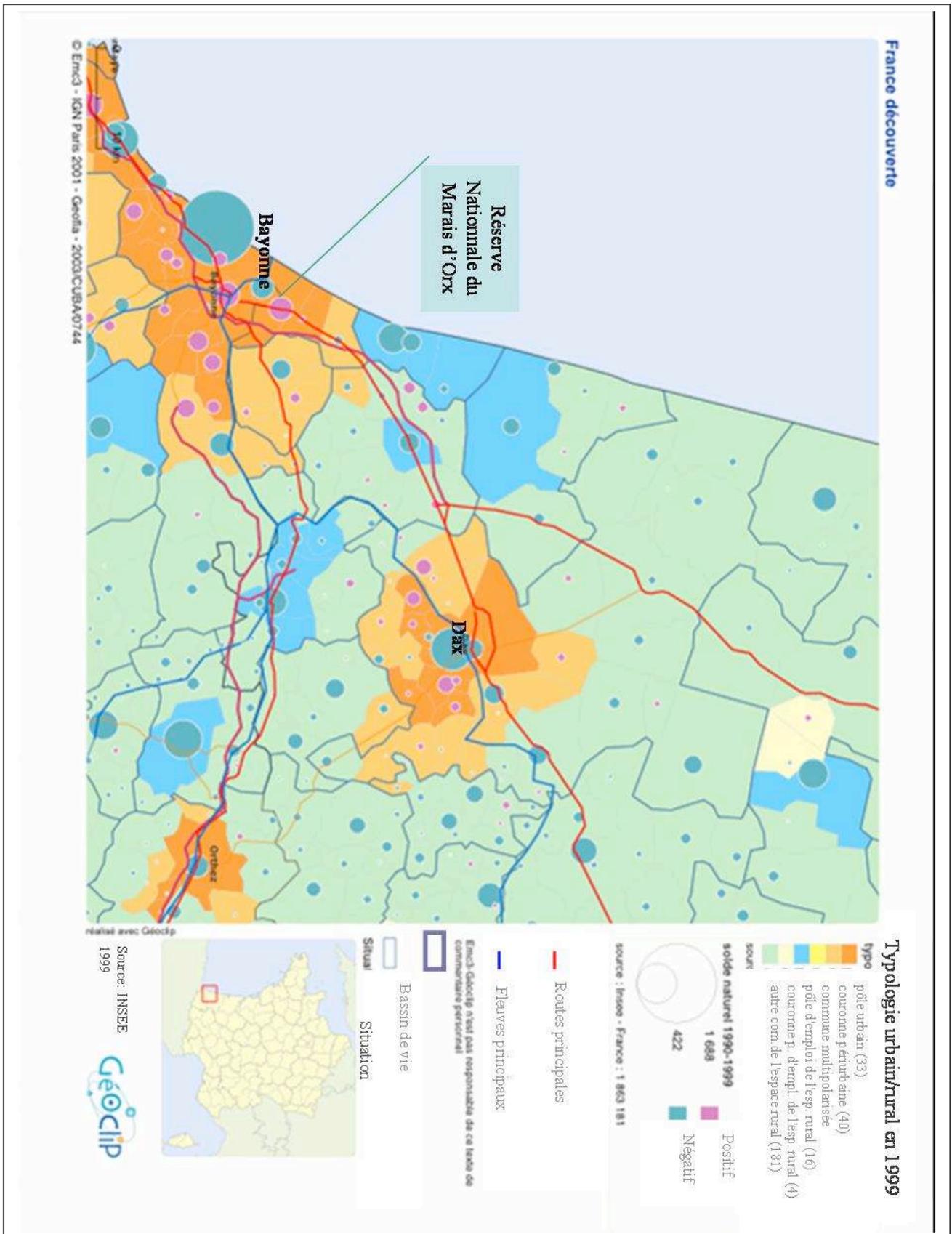
Le cadre de vie encore préservé qu'offre le territoire des Landes, associé au développement des services par le biais de l'activité touristique, attire une population relativement aisée qui revient au pays ou qui s'installe nouvellement. Les pavillons bourgeonnent. La frange périurbaine s'étale sur les communes littorales et les communes arrière-littorales se rurbanisent. La carte de l'évolution démographique et du nombre de constructions commencées en 2005 montre bien que le site du Marais d'Orx se situe au cœur d'un nœud de croissance démographique et économique (Figure 12). Le site représente ainsi la nature au porte de la ville³⁴¹, attractif toute l'année pour les promeneurs locaux. Il l'est d'autant plus que son paysage est caractéristique et propose une variation dans le paysage uniforme des forêts de pins landaises.

³³⁹ BARON-YELLES Nacima. *op. cit.* 1997. p. 127.

³⁴⁰ Par rapport à une augmentation de 10,2 % pour l'Aquitaine, et 7,5 pour la France. (Estimation INSEE 2005).

³⁴¹ BARON-YELLES Nacima. *op. cit.* 2000. p. 173.

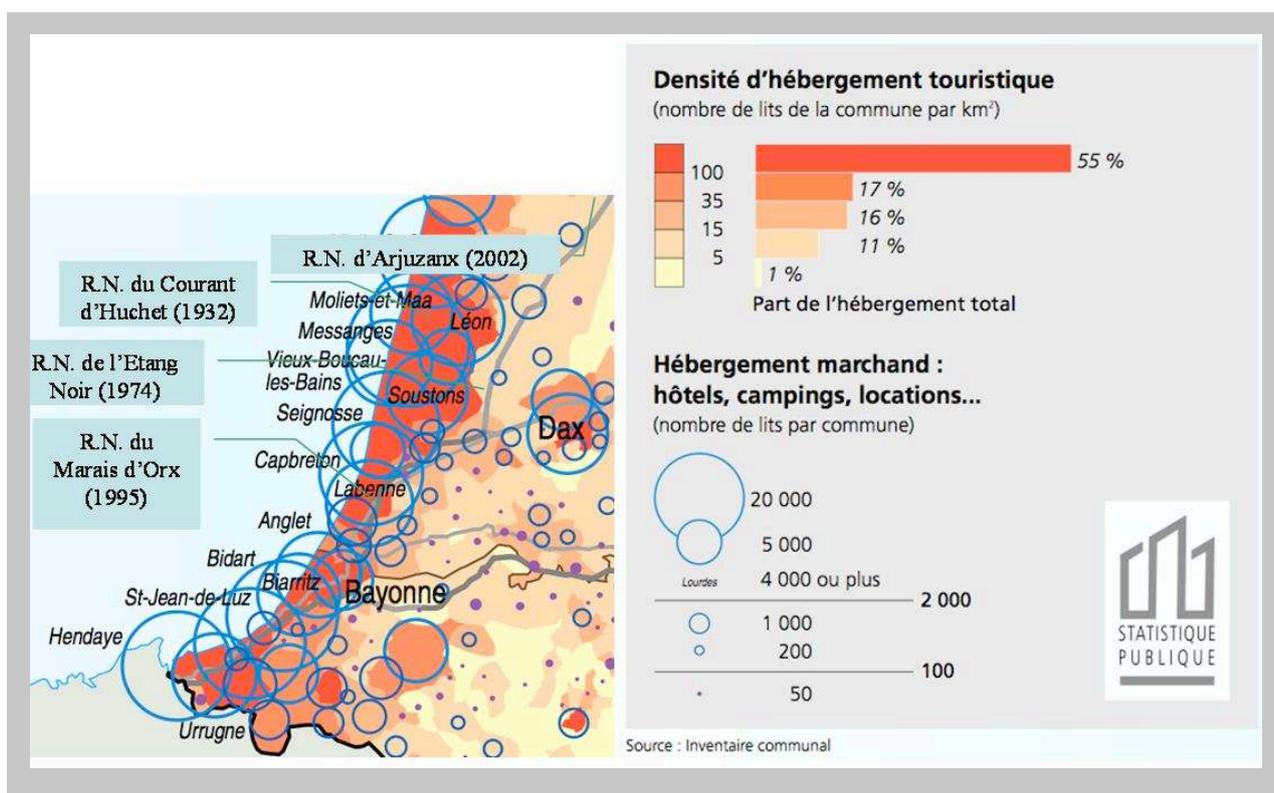
Figure 12 : le Marais d'Orx au cœur d'un environnement démographique dynamique



Le potentiel touristique des côtes landaise et basque positionne aussi le Marais d'Orx dans une interface favorable à sa valorisation. Situé à 5 km des plages landaises et quelques kilomètres de stations balnéaires réputées (Capbreton, Hossegor, Vieux Boucau), à proximité de la Côte basque (12 km) et de la chaîne des Pyrénées (45 km), la Réserve naturelle du Marais d'Orx s'insère dans un contexte touristique littoral important. Le voisinage de l'autoroute A 63 Bayonne-Bordeaux (sur laquelle le site est signalé) le positionne auprès de grands flux touristiques estivaux nationaux et internationaux (avec l'Espagne).

La Figure 13 nous montre l'attractivité de la côte landaise en terme de tourisme littoral et la localisation des formes naturelles patrimoniales, souvent côtiers, qui participent à la qualité de ce cadre touristique. Pour reprendre le slogan du Comité Touristique des Landes associé à un visuel du Courant d'Huchet vu du ciel, « les Landes, c'est tout naturel ! ». Ainsi, l'ensemble des Réserves naturelles sur le territoire landais est un atout important de la stratégie touristique littorale et bénéficie d'une attention particulière des vacanciers.

Figure 13 : Les Réserves naturelles dans l'espace touristique littoral landais³⁴²



³⁴² Carte source : Direction du tourisme. Ministère du de l'Equipement des Transports, du logement, du tourisme et de la mer. Carte Accueil touristique. Offre d'hébergement dans le secteur marchand et les résidences secondaires, 2003.

Si le public touristique est pour l'essentiel balnéaire, les motivations des visiteurs du département des Landes pour la forêt, les lacs et la nature sont cités dans 33,9 % des cas en 2003³⁴³. Les raisons invoquées sont la recherche d'ambiance authentique³⁴⁴, faisant échos aux valeurs communiquées par les offices du tourisme : richesses, paradis, paysages préservés et patrimoines naturels exceptionnels. En 2005, le Comité Départemental du Tourisme note d'ailleurs que la fréquentation touristique des sites naturels et pittoresques représente 26% des visites enregistrées sur le territoire.

Le Marais d'Orx s'inscrit donc dans un territoire qui majore ses valeurs en tant que patrimoine naturel. D'abord, la nécessité du public met en avant sa valeur pédagogique, qui permet de diffuser localement les discours sur le patrimoine naturel. L'environnement sociodémographique du littoral des Pyrénées-Atlantiques propose en ce sens un public de profane idéal pour la redécouverte de la valeur patrimoniale de la nature. Le potentiel touristique de la côte landaise rajoute à cette dimension. D'autre part, la valeur productive est largement mise en scène comme faisant partie de la qualité touristique du littoral. Le public y répond en ce sens favorablement. Par l'objectif « public » de la Réserve naturelle des Marais d'Orx, le site s'inscrit largement dans la dynamique locale des valeurs de la forme naturelle patrimoniale.



Les valeurs remarquables du Marais résonnent dans des réseaux écosystémiques, écologiques, mais aussi sociaux et économiques. Elles mêlent ainsi les échelles d'interprétation locale, nationale, et internationale. Cet attribut multiscalair du Marais d'Orx prend sa source dans son exemplarité : au niveau de la renaturation spontanée, de la récréation d'une nature patrimoniale, de la diffusion des valeurs du patrimoine. Cette mise en valeur qui structure le milieu géographique du site tranche avec un héritage lui aussi exemplaire à plusieurs échelles et à plusieurs niveaux. Valeurs patrimoniales passées et présentes constituent donc toute la complexité de la forme patrimoniale du Marais d'Orx, cimentée dans des projets de société

³⁴³ Chiffres fournis par le CDT Landes sur un panel de 3000 personnes. En 1998, cet intérêt était cité dans 49% des cas. Une certaine baisse d'intérêt et la relativité de la méthode entreprise peuvent expliquer cet écart. Quoi qu'il en soit, les vacanciers landais ne sont pas uniquement portés sur la plage et c'est ce qu'il faut retenir pour comprendre la place des réserves naturelles dans le tourisme landais.

³⁴⁴ DESPERRIEZ René, DEYRES François. **Enquête de notoriété du marais d'Orx**. Société d'aménagement touristique des Landes / SATEL, 1994.

que tout opposent. C'est justement cette complexité qui fait l'intérêt du site, lui donnant une envergure patrimoniale forte et ambivalente dans un projet de société local, national et européen.

Chapitre 3. Premier regard sur le Marais d'Orx : quand le visiteur rencontre la forme patrimoniale

L'héritage historique et la situation géographique du Marais d'Orx en font un site tout à fait particulier, inséré dans l'histoire moderne de la France, de ses projets et de ses territoires, et dans un milieu dynamique où plusieurs espaces écologiques d'abord, politiques, économiques et sociaux ensuite, entrent en résonance. La dimension exemplaire du domaine est cultivée depuis plus de deux siècles, les problématiques qui s'y succèdent déterminant le caractère particulier et précurseur du site. La forme naturelle patrimoniale prend tout son sens dans cette complexité de valeurs écologiques, culturelles et économiques et dans l'interventionnisme fort des différentes échelles politiques investies dans sa désignation. Nous avons vu ainsi comment le patrimoine naturel prenait forme et force sur un espace, et entrait en résonance avec les enjeux contemporains de notre société.

Cependant, nous n'avons vu de la forme que les valeurs que les institutions du patrimoine projettent sur des espaces naturels pour en faire des sites exemplaires. Or, la « réaction » du milieu face à ce processus est essentielle pour comprendre toute la complexité et l'ambiguïté de la forme patrimoniale. Dans cette perspective, il nous faut approfondir notre travail sur les valeurs et les publics de la forme patrimoniale du Marais d'Orx. A partir des confrontations et des débats publics qui ont suivi la mise en Réserve du site, nous poserons l'ensemble des valeurs et des références qui constituent sa forme patrimoniale (II. 3. A.). Nous envisagerons alors l'expérience de cette forme, à savoir comment les publics composent avec ce symbole fort et ses ambiguïtés, et si les publics en discutent (II. 3. B.). En quelque sorte, il s'agit d'engager une première réponse à notre questionnement sur les formes patrimoniales face à l'espace public.

II. 3. A. La composition patrimoniale du Marais d'Orx...

Nous avons vu comment l'ancrage géographique du Marais d'Orx participait à la dialogie local/ global sur les valeurs du patrimoine. Cette question n'a pas tout à fait été traitée cependant, puisque nous n'avons pas encore évoqué comment le projet patrimonial, que représente le site, interagissait avec la société locale. Cette dernière a en effet vu le site passé d'un héritage particulier à un patrimoine commun. En nous intéressant à cette dernière dimension de la forme patrimoniale, nous nous arrêterons d'abord sur les sociétés locales pour comprendre comment le site les met (et les a mis) en débat, vis-à-vis de leur identité, de leur légitimité sur les questions de leur environnement local (II. 3. A. a et II. 3. A. b). Nous entreprendrons ensuite d'élargir cette réflexion à l'ensemble du public qui fréquente le site pour voir comment il articule l'ensemble de ces logiques (II. 3. A. c)

II. 3. A. a. Entre héritage et patrimoine

La mise en valeur du Marais d'Orx ne peut pas être pensée décontextualisée. Nous avons peu évoqué la société locale, sauf à travers l'histoire agricole récente du Domaine (très impliquée

dans l'exploitation des Coyola, moins ensuite) et dans les discussions qui eurent lieu au cours du colloque d'Orx de 1994 (participations des élus et de quelques habitants). Le fait est que la réaction de la société locale à la patrimonialisation du site nourrit la forme patrimoniale à l'échelle locale, souvent dans ses contradictions.

La mise en valeur du Marais d'Orx fut brutale de part un investissement matériel et symbolique fort pour restaurer le site. Le domaine, de par son histoire, a été l'objet d'un attachement identitaire fort, autant pour la communauté riveraine que plus largement, du fait d'une période de prospérité agricole assez longue. La reconquête des eaux a aussi marqué les esprits. En effet, depuis le classement du site en Réserve naturelle, les paysages ont évolués rapidement et de nombreux problèmes ont marqué le site (hécatombes aviaires ou piscicoles, inondations de la route sur le marais barrage, destruction de digues, etc.). Ces évènements ont ému plus d'une fois la société locale, qui s'est alors parfois opposée aux modes d'actions des instances de la Réserve naturelle (**Annexe 2**). Les oppositions ne seront pas les seules à questionner les institutions de la sorte.

Des oppositions ont émergé du projet de restauration entre les décisionnaires eux-mêmes, et entre les décisionnaires et les habitants. Elles existaient d'autant plus qu'elles étaient « en situation de visibilité accrue »³⁴⁵, du fait de l'exemplarité du site. Ainsi, la portée de simples débats de prés-carrés était amplifiée. Les années de création de la Réserve virent se succéder diverses sortes de conflits. Des conflits d'ordre techniques, mis en perspective avec la question de l'ouverture touristique, cristallisent des rapports difficiles entre le Conservatoire du Littoral, le syndicat de gestion et le département financeur. La main mise des instances publiques sur la gestion du domaine met en porte à faux l'implication des locaux pour réinterpréter leur patrimoine. On observe aussi des conflits d'usages sur les abords du site. Certains sont imputés aux chasseurs landais, identifiés comme des revendications identitaires. D'autres sont relatifs à l'usine Bondelle accolée au domaine, que les habitants dénoncent les pollutions.

Les années passent et de nouvelles problématiques écologiques surviennent dans le paysage de manière tangible. La prolifération de la jussie et des écrevisses de Louisiane (espèces invasives), les périodes de forte mortalité de la faune aviaire, du fait de la difficile régulation des eaux, mettent au jour les difficultés de gestion du site. Cet ensemble d'obstacles mis en

³⁴⁵ BARON YELLES Nacima. *op. cit.* 2000. p. 177

perspective avec les moyens titanesques employés pour restaurer le site (travaux des îles), l'omniscience des pouvoirs publics et l'affichage de la plus grande réserve d'Europe, agrémentent les frustrations et les rancœurs des habitants, des associations et de certains spécialistes³⁴⁶. Si ces rivalités ne remettent pas en cause la destination finale du site, elles imprègnent « la température sociale de l'espace protégé »³⁴⁷.

Dix ans plus tard, on en retrouve l'empreinte. Une étude du positionnement des associations en orbite de la réserve nous permet de prendre la température de l'atmosphère locale³⁴⁸. Des six associations locales étudiées qui gravitaient autour du site en 2003, deux associations du type veilleuse³⁴⁹ ne décollèrent pas vis-à-vis de leur faible implication dans la gestion du Marais d'Orx.

La première en a fait le point d'orgue de son collectif. *Marais d'Orx Nature* milite pour se réapproprier la responsabilité de la zone du Marais en organisant des débats autour des plans de gestion et en dénonçant les dimensions préjudiciables de la Réserve naturelle à l'échelle locale. Elle rassemble les usagers (des chasseurs essentiellement), les agriculteurs, et les propriétaires concernés par la « gestion de la zone du Marais d'Orx »³⁵⁰ (dix communes). Son objectif est de concilier l'impératif de la gestion de l'environnement avec les activités et les usages existants. Dans ce but, l'association s'occupe de la recherche d'un zonage et de l'élaboration d'un plan de gestion pour intervenir auprès des pouvoirs publics, revendiquer et organiser la concertation. En ce sens, elle a déjà réalisé des études sur la gestion hydraulique du Marais d'Orx, tout en prenant compte les préoccupations des riverains. L'association définit le patrimoine naturel en tant qu'« *espace rural qu'il soit agricole, forestier ou*

³⁴⁶ FRANKENBACH Sophie. *op. cit.* 1996. p. 42.

³⁴⁷ BARON YELLES Nacima. *op. cit.* 2000. p. 185.

³⁴⁸ DAMERY Claire. **Associations et lieu patrimonial : du positionnement associatif aux valeurs du patrimoine naturel. L'exemple des associations liées à la réserve naturelle du marais d'Orx (Landes).** Rapport de recherche sous la direction d'Isabelle Degrémont. SET-UPPA, 2003. 36 p. Après avoir travaillé sur une typologie des associations, notre intention était de saisir leurs représentations du patrimoine naturel au travers de leurs rapports à la réserve naturelle du marais d'Orx. Notre intérêt était d'identifier les valeurs patrimoniales produites. Nous nous intéressions davantage à la composition des associations qu'à leur rôle politique sur le territoire. L'étude des fondements des mouvements associatifs, de leur histoire et celle des individus qui les forment, constitue un substrat informatif pertinent pour comprendre les rapports avec le marais d'Orx et les valeurs qui y sont produites. La réalisation d'entretiens nous a permis d'abord d'établir une classification des associations à partir des typologies de sciences politiques déjà existantes. Ensuite, nous avons relevé dans les discours les systèmes de valeurs mobilisés relatifs au patrimoine naturel, et particulièrement leur inscription dans l'espace.

³⁴⁹ La typologie qui a servi notre étude de 2003 était basée sur l'ouvrage de LASCOURMES Pierre. **L'éco-pouvoir, environnement et politique.** Paris : Ed. La Découverte, 1996. p. 229-250.

³⁵⁰ Statuts Marais d'Orx Nature

autre »³⁵¹, revendiquant ainsi « *la participation des gens du coin à avoir fait ce qu'aujourd'hui on appelle patrimoine* ». Cet exemple nous montre les paradoxes que soulève la forme naturelle patrimoniale au niveau local : les valeurs politiques sont contestées, réévaluées et réappropriées à l'échelle locale. L'enjeu amène une frange de la population locale à négocier avec les institutions le statut patrimonial de la réserve.

La seconde association, la *CD 71*, créée en 2001 suite aux inondations répétées du chemin départemental 71 qui traverse le site, s'est mobilisée pour la sécurisation de la route. Avec l'aide de 88 familles du coin, elle a demandé la réalisation d'une étude hydraulique, et en a constitué une pour les comparer. La réserve est au centre de la mobilisation de l'association, en ce sens où ses modalités de gestion constituent la première cause d'inondation de la route. Le président de l'association note à l'époque : « *Nous, ce qui nous concernait c'était la route, maintenant c'est acquis, ils vont la rehausser, c'était notre but principal. Bon après on a participé à d'autres réunions, pour donner notre avis sur la gestion du marais, enfin, nous ne sommes pas les prioritaires* »³⁵².

Si ce problème est partiellement résolu en 2003, il nous fait part de remarques intéressantes pour qualifier l'ambiance locale autour de l'espace de la réserve : « *C'est bien qu'il soit protégé, faut-il encore qu'il soit bien géré. Ça c'est encore un autre problème. Moi je pense qu'il y a trop de personnes concernées pour que la gestion se fasse correctement. Il y a trop d'enjeux, ils n'arrivent pas à se mettre d'accord et puis ça n'avance pas. Il n'y a qu'à regarder le problème de la jussie. C'est très délicat, et pendant ce temps la jussie elle avance. La jussie, c'est naturel, c'est un problème, mais ça ne me gêne pas, on ne peut pas lutter contre la nature ; il faut revenir à la situation initiale et tout refaire, et si ça s'ensable, et ben tant pis. On garde la nature, on la protège, et puis que les gens s'adaptent.* ». Ce point de vue personnel témoigne ainsi des divergences, non pas sur la légitimité de la Réserve naturelle du Marais d'Orx, mais sur son contenu et sa portée locale et plus générale. Le président de l'association rapporte la cristallisation des débats entre scientifiques, gestionnaires et décideurs, qui existaient déjà dans les années quatre-vingt dix.

Malgré des valeurs et des échelles d'intervention différentes, ces témoignages révèlent les mêmes frustrations quant à l'implication des riverains dans le projet du Marais d'Orx.,

³⁵¹ Entretien Mme Bédère, présidente de l'association Marais d'Orx nature, le 28 mai 2003

³⁵² Entretien avec M. Tailandier, président de l'association CD71, le 15 mai 2008.

L'exemple des associations montre que le site a cristallisé des débats de valeurs et d'intérêts sur les moyens du projet patrimonial de la Réserve, comme la méfiance et l'enthousiasme des communautés autour de l'action de l'Etat et de la collectivité vis-à-vis de la définition de l'environnement et du patrimoine dans la société.

En 2007, les difficultés et l'ambiance sont quasiment restées les mêmes. Les problématiques écologiques de gestion hydraulique, la jussie, etc., cristallisent toujours les mécontentements et les incompréhensions. Plusieurs études ont été produites, plusieurs actions ont été menées, presque en vain. La mise en scène a peu évolué au niveau de la partie accessible au public, participant de la sensation « d'abandon » du site, ressentie par certains habitants. Si l'on compare la description du site faite en 1996 par Sophie Frankenbach et l'état actuel du site, on observe la même signalétique, la même interface de la maison d'accueil, et le chemin départemental 71, qui termine le circuit, toujours pas sécurisé.

Évidemment, cette constance correspond à la ligne réglementaire et scénographique des décideurs, mais elle tient aussi de la lenteur décisionnelle et opératoire des projets pensés pour la réserve, à l'image de la restauration de la maison Bézier en observatoire, et de la réhabilitation des métairies en gîte Panda³⁵³. La portée médiatique du site est entretenue par des reportages ponctuels de la presse nationale sur les difficultés à juguler les plantes invasives (dont le site est un emblème), et de la presse locale, sur l'évolution de la Réserve en termes écologique, touristique et patrimonial (**Annexe 2**). La présence discrète de prospectus dans les offices du tourisme locaux ou les associations ornithologiques participe à cette médiatisation.

Quant à la gestion administrative, les différentes échelles d'interventions publique, associative et politique sont les mêmes. L'échelon européen récemment greffé à travers les directives inhérentes à NATURA 2000 rajoute à cette complexité³⁵⁴. Le corps associatif, à l'image de *Marais d'Orx Nature*, veille toujours « les contraintes administratives et (le) manque de réactivité de la structure syndicale »³⁵⁵, mais modère sa position, plus enthousiaste, se félicitant par exemple du déblocage juridique du Casier Buret et de son intégration au plan de

³⁵³ « Pas vraiment bien pensés » selon les gestionnaires.

³⁵⁴ Entretien avec l'équipe lors des diverses sessions de terrain, 2006-2007.

³⁵⁵ LAPEBIE François. La commune du jour : Orx. **Les échos du Marais**. Le journal de l'association Marais d'Orx Nature. Février 2006.

gestion de la réserve qui leur restitue une partie de leur patrimoine³⁵⁶. Néanmoins, l'équipe de gestionnaires ressent encore les tensions lors d'altercations avec certains visiteurs ou de l'application de nouveaux décrets concernant la réserve : certains n'hésitent pas à contourner les règles pour démontrer que le territoire du Marais est toujours en négociation.

A travers ces rivalités institutionnelles, politiques, associatives et civiles, le projet de recréer la nature est toujours en question, tout comme l'est, de manière plus affective, celle du patrimoine. L'exemplarité du Marais d'Orx en terme de patrimonialisation est donc malmenée. Elle est néanmoins toujours active puisque, d'une part le site est toujours présent dans les réseaux de formes naturelles patrimoniales aux échelles nationales et internationales, et d'autre part le Marais d'Orx a inspiré la création de la Réserve Nationale d'Arjuzanx sur le même mode de restauration et de renaturation d'une ancienne mine de lignite exploitée par EDF³⁵⁷.

II. 3. A. b. La forme patrimoniale du Marais d'Orx

La forme patrimoniale telle que nous l'entendons tient à la fois de la scénographie institutionnelle et du substrat social et culturel qui la reçoit. Ainsi, la forme patrimoniale peut être définie par cette tension entre l'institution publique et le local sur la question

³⁵⁶ Bien que faisant partie de l'acquisition en 1995 par le Conservatoire du Littoral, l'ancien propriétaire en avait l'usufruit jusqu'en 2002, exploitant une peupleraie et y pratiquant la chasse de manière ostentatoire. FRANKENBACK Sophie. *Op. Cit.* 1996. p. 46.

³⁵⁷ « C'est dans ce contexte que le département s'est posé un certain nombre de questions, notamment puisqu'il finançait des gestionnaires de milieux naturels (syndicats intercommunaux, associations, etc.) et participait notamment à un syndicat mixte avec la Région Aquitaine et les communes sur le site de la Réserve Naturelle du Marais d'Orx, qui s'étend sur 780 ha environ et devrait bientôt passer à 1 000 ha. La première réflexion portait sur l'acquisition. A partir de l'année 2000, le Département a eu l'opportunité d'acquérir le site d'Arjuzanx, ancienne mine de lignite exploitée par EDF sous concession de l'Etat pour alimenter une centrale thermique, et dont l'activité a cessé en 1992. Ce site, qui s'étend sur 2 600 ha en plein cœur du massif landais, avait fait l'objet d'une réhabilitation conduite par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage avec une relative absence de moyens financiers (...). La deuxième réflexion du Conseil Général a porté sur la façon de gérer ce milieu. Trois hypothèses ont été examinées : la gestion par un tiers rémunéré, la gestion directe par le Conseil Général ou la création d'une structure qui associerait la Région Aquitaine, qui était le partenaire naturel du Conseil Général au sein du syndicat mixte de gestion du Marais d'Orx, aux communautés de communes. C'est cette solution qui a été retenue ... » ; p. 30 DULAU Patrick. **La structuration récente d'un syndicat mixte des Landes**. Actes du séminaire du forum des Marais Atlantiques : Contribuer au devenir des zones humides littorales par la maîtrise foncière. Reignac 2004. P. 26-27.

patrimoniale. La particularité des formes naturelles patrimoniales est qu'elles sont des espaces finis, bornés et publics, donnant aux visiteurs la possibilité d'expérimenter cette tension.

D'un côté, la Réserve naturelle du Marais d'Orx donne à voir la mise en scène de valeurs signifiantes qui cautionnent son exemplarité patrimoniale. D'un autre côté, le Marais d'Orx matérialise une histoire locale qui agrémente largement les réactions des riverains et des locaux vis-à-vis de la patrimonialisation du site. Les rivalités, les oppositions, et les problématiques, liées à la fois aux contextes naturel et socioculturel discutent la légitimité des valeurs patrimoniales qui mettent en scène la Réserve naturelle du Marais d'Orx. Ainsi, la température sociale alimente aussi la forme patrimoniale dans ses contradictions et dans la reformulation des questions patrimoniales. L'ensemble de ces dimensions qui caractérisent la forme patrimoniale du Marais d'Orx sont réunis dans la Figure 14.

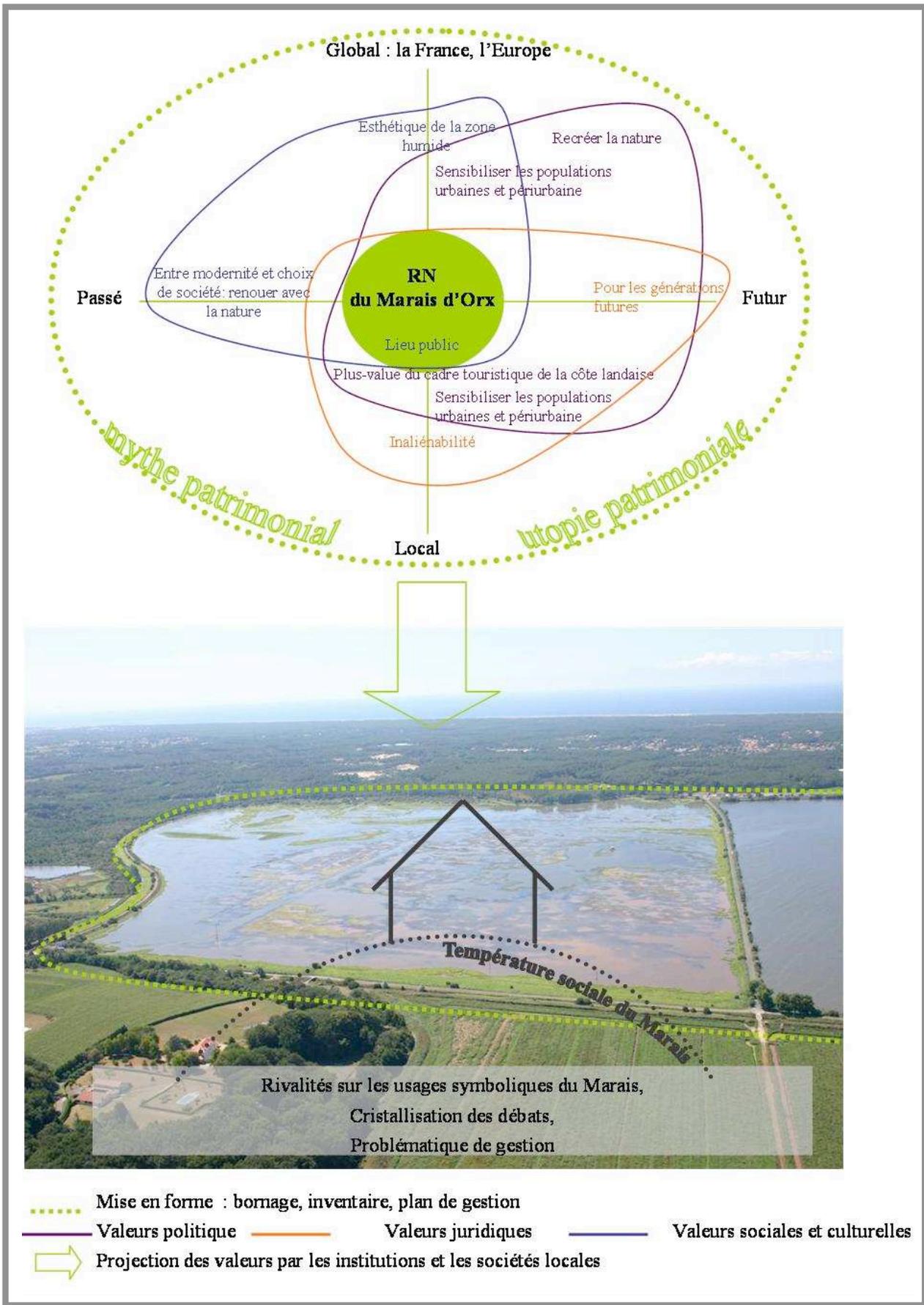
Figure 14 : La forme patrimoniale du Marais D'Orx

les valeurs politiques : les valeurs écologiques relatives au projet de « recréer la nature » ; les valeurs productives liées à la valorisation de l'environnement touristique de la Côte Landaise ; les valeurs pédagogiques enfin, pour réapprendre une relation patrimoniale à la nature aux populations urbaines et périurbaines en général et de proximité,

les valeurs juridiques : celle de transmissibilité, pour léguer aux générations futures en général et landaise en particulier, cette zone humide, en tant que richesse et témoignage paysager ; celle d'inaliénabilité.

les valeurs sociales et culturelles : celle de remémoration qui opère un choix entre la nature ressource et la nature patrimoine, celle esthétique qui fait l'article des zones humides³⁵⁸ ; celle d'usage qui articule l'ensemble des autres valeurs, puisque la dimension publique du site, c'est-à-dire d'accessibilité à tous, permet de confronter les visiteurs à ces valeurs.

³⁵⁸ La dimension esthétique de la zone humide est en pleine évolution. De zones putrides au début du 20ème siècle, on tend aujourd'hui à une fascination esthétisante pour ces sites. AMALRIC Marions. Les Zones humides. Appropriations et représentations. L'exemple du Nord Pas de Calais. Thèse de géographie et d'aménagement. Sous la direction de Jean Jacques Dubois. Université de Lille 1, 2005. Rappelons aussi qu'il existe une Journée mondiale des Zones humides, le 2 février, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, à Ramsar. Depuis 1997, des actions de sensibilisation aux zones humides sont lancées dans les pays signataires de la convention. (www.ramsar.org)



C'est à partir de cette forme que nous allons rechercher des expressions d'un espace public. L'ensemble des éléments qui la composent semble répondre de ce que nous avons déjà identifiée comme nouvelle forme de l'espace public. Reste alors à considérer comment le public fait l'expérience de cette forme patrimoniale si particulière, pour voir si le potentiel qu'elle offre permet d'alimenter notre réflexion sur l'espace public.

II. 3. A. c. Les publics

Nous avons déjà vu la nécessité dans l'analyse à prendre en compte le public, à travers les valeurs pédagogiques et de remémoration intentionnelle relatives à la forme patrimoniale du Marais d'Orx. Nous l'avons vu aussi, à travers le rôle du public dans l'expression d'un espace public. Du fait de cette double nécessité, nous regarderons d'abord la fréquentation du site de manière générale pour observer la diversité sociale et culturelle des visiteurs du Marais d'Orx (II. 3. A. c. (i)). Ensuite, chaque profil sera analysé, afin de rendre compte des représentations qui conditionnent les modes de réception du public (II. 3. A. c. (ii)).

II. 3. A. c. (i) La fréquentation du Marais

Malgré (ou peut-être grâce à) l'épaisseur problématique de la réserve, l'intérêt pour le Marais d'Orx n'a cessé de croître dans les années quatre-vingt-dix, de la part des ornithologues et des habitants d'abord, et des touristes ensuite. Si l'accès du site est limité au marais vivant (le casier barrage) et à certaines pratiques (le cyclisme y est prohibé par exemple), il n'en reste pas moins un site accessible pour tous, tout le temps et dans le respect des règles signifiées. La vocation à la fois écologique et pédagogique du site, si elle a fait débat sur les modalités de gestion, a tout de suite trouvé son public qui s'est diversifié au cours des ans, autant en termes d'usages que de moments de fréquentation.

Il n'existe pas de chiffres officiels qui établissent à ce jour la fréquentation et les formes d'usages du site. Néanmoins, en prenant les différents ouvrages qui font référence à la fréquentation du site, on observe une certaine évolution du public et la confirmation de l'intégration du domaine dans le tissu touristique et social du sud des Landes. Une enquête de

fréquentation sur 52 visiteurs en 1996³⁵⁹ identifie déjà la diversité des pratiques et des origines géographiques des visiteurs, alors que la Réserve naturelle vient à peine d'être instituée. Ainsi, l'observation (*birdwatching*) représente 17,3% des interlocuteurs, quand les autres visiteurs mettent en avant leur curiosité et le bol d'air (71,1%) ou la pêche (11,6%). Dans ce panel est présente la communauté des ornithologues à l'origine de la désignation patrimoniale du site, mais déjà diluée dans un flot de curieux et de promeneurs qui découvrent ou redécouvrent le site. La communauté locale apparaît aussi, notamment dans le public des pêcheurs, qui essaient de conserver leur usage du domaine. L'étude révèle en effet que 11,5% des visiteurs interrogés sont issus des communes périphériques. Les autres viennent des Landes et d'Aquitaine (48%), de la France (36,5%), et 2 sont étrangers.

En 1996, ce panel observé est imprégné par l'héritage et la situation géographique du site, en impliquant à la fois des locaux et des touristes, des urbains (59,6%), des ruraux (21,1%), et des rurbains (19,2%), témoignant déjà d'une hétérogénéité des publics sur le marais³⁶⁰. A cette époque les autorités départementales relevaient environ 42 000 visiteurs par an³⁶¹.

En 2000, Nacima Baron Yellès³⁶² note que le conservateur du site évalue la fréquentation à 50000 visiteurs par an, soit de 500 à 600 personnes par jour sur le site en période de pointe, du 15 juillet au 15 septembre. L'été est donc une saison pleine, mêlant touristes et locaux. D'autre part, plusieurs documents sont d'accord pour dire que l'hiver, les jours les plus fréquentés sont le lundi, le mercredi et le week-end, associant un public de spécialistes (les ornithologues) à un public familial³⁶³. De 2000 à 2005, les chiffres de l'Observatoire du Tourisme, qui évalue le nombre de visites de la Maison d'Accueil du Marais, confirment cette tendance puisqu'ils relèvent d'une moyenne d'environ 20 000 visiteurs par an³⁶⁴. Il faut noter

³⁵⁹ FRANKENBACH Sophie. **Quelle valorisation pour le Marais d'Orx ? Le point de vue du public.** Rapport de stage de maîtrise IUP Aménagement et développement territorial. UPPA, 1996. 33 p. + annexes.

³⁶⁰ *ibid.* La catégorie rurbain peut surprendre. La définition des catégories est absente dans la méthodologie de réalisation du questionnaire d'enquête. Nous supposons que l'auteure a pris la liberté de classer les enquêtés dans cette catégorie quand leur lieu d'habitation correspondait à la définition de la rurbanisation : peuplement des villages en périphérie d'une grande ville par les personnes qui y travaillent. Nous décidons d'utiliser, avec mesure, ces résultats car ils apportent quand même un éclairage sur le public dans les années 1990, que nous n'avons pas autrement.

³⁶¹ BARON YELLES Nacima. *op. cit.* 2000. p. 150

³⁶² *ibid.*

³⁶³ *ibid.* FRANKENBACH Sophie. *op. cit.* 1996. ; SAINT GIRON Franck. **Les zones humides dans le sud des Landes : acteurs et stratégie environnementale.** Maîtrise de géographie. Bordeaux III, juin 1999. 142 p. EGMA. Plan de gestion de la réserve naturelle du Marais d'Orx 1997-2001. Rapport intermédiaire. Janvier 1997. 111 p.

³⁶⁴ Sans compter l'année 2001 durant laquelle le marais fut fermé au public par décret 5 mois pour des raisons de sécurité suite à de fortes inondations. OBSERVATOIRE DU TOURISME. **Les chiffres clés du tourisme :**

que le Marais d'Orx représente dans cette perspective 26% des visiteurs des sites naturels et villages pittoresques des Landes, soit 1,5% de la fréquentation totale des sites landais. En ce sens, le Marais d'Orx est un site naturel phare en terme de fréquentation. Avec l'influence de l'expansion de la métropole basque et des stations touristiques landaises, de la périurbanisation de l'espace rural littoral, la diversité du public des années 1990 s'est affirmée davantage aujourd'hui.

Les observations sur la fréquentation du site ne démentent pas le caractère public de la forme patrimoniale. La diversité du public réunit depuis les origines, une gamme de profils et des intérêts assez larges. Construire une typologie pour cadrer le public nous semble alors essentiel pour envisager les diverses représentations qui peuvent être mobilisées sur le site au moment de sa visite.

II. 3. A. c. (ii) Les publics en représentation

L'ensemble des études et des témoignages sur le public du Marais d'Orx³⁶⁵ fait apparaître quatre types de visiteurs : les promeneurs quotidiens et riverains, les promeneurs de fin de semaine et locaux, les touristes, et les naturalistes.

Les promeneurs originaires des villages environnants sont familiers du site qu'ils fréquentent régulièrement. Certains sont chasseurs ou pêcheurs et observent la quantité et la qualité de la faune comme point de référence à ce qu'il y a autour ; d'autres sont de nouveaux habitants issus de la périurbanisation des communes riveraines (Orx, Labennes, etc.), qui prennent le site pour une valeur ajoutée dans leur environnement. Quoi qu'il en soit, ils viennent pour la balade ou la course à pied profitant du cadre préservé. Le Marais appartient à leur cadre de vie immédiat. Il est presque un paysage ordinaire pour certain. Ils en ont une appréhension très localisée.

Les promeneurs de fin de semaine viennent la plupart du temps des villes alentour pour se ressourcer. Le site est un espace de loisir, pour courir, peindre, partager un moment en famille ou entre amis ; il est pratiqué parfois après ou avant le travail, le soir ou le matin pour les

la fréquentation des sites et musées des Landes. Comité départemental du tourisme des Landes. Année 2005. 9 p.

³⁶⁵ FRANKENBACH Sophie. *op. cit.* 1996 ; BARON YELLES Nacima. *op. cit.* 2000; Entretien avec M. Montanet, Equipe de gestion du Marais d'Orx, 2003.

mêmes raisons. Le site fait partie du potentiel naturel de la côte. Ces visiteurs en ont une appréhension assez localisée.

Les naturalistes sont un public spécialisé qui envisage le site au travers de la faune et la flore observables, pour faire des comptages ou pour leur satisfaction personnelle. Ils sont identifiables par le matériel d'observation qu'ils transportent (lunettes, jumelles, livres, carnets). Ils appartiennent en général à des clubs d'ornithologie (la L.P.O. par exemple). Leur période de prédilection est l'automne et le printemps lors des grands mouvements migratoires des populations aviaires. Le site s'inscrit dans un réseau d'autres sites d'observation, et spécialement de migration des oiseaux (régionaux comme le Cap Ferret, nationaux comme la Camargue, internationaux comme Trektelen en Belgique). Les naturalistes ont donc une appréhension plus globale du site qui s'inscrit comme site d'observation générique de certaines espèces aviaires et comme nœud d'un réseau de hauts-lieux en Europe.

Les touristes, le plus souvent des estivants, s'attachent au Marais comme une annexe à la plage pour se promener en famille, voir des animaux ou tout simplement par curiosité d'un paysage particulier. En général, ils découvrent le site pour la première fois. Ils ont une appréhension exotique du site, où ils se confrontent à « l'autre » paysage. Dans ce sens, certains recherchent cette découverte, d'autres s'y hasardent. Ils ont alors une appréhension plus globale du site, soit comme pièce d'un puzzle de « la région », soit comme celle d'autres sites en France. Ils appréhendent donc le site chargés d'autres expériences, de sites naturels ou non, patrimoniaux ou pas.

Cette typologie est une bonne base de départ pour comprendre les différentes facettes du public. On remarque que chaque type est qualifié par sa relation de proximité avec le site, tant temporelle que spatiale. Elle engage une vision très localisée ou une vision plus globale du site ; c'est-à-dire qu'elle s'inscrit respectivement dans un cadre de vie immédiat (ordinaire ?) ou dans un cadre de vie plus global (de loisir ?), fait de sites naturels, ornithologiques ou typiques. Cette indication nous renvoie à l'ancrage géographique du Marais d'Orx qui appelle une diversité de public par sa position dans le littoral touristique landais et dans les réseaux écologiques auxquels il appartient. Hormis le groupe des naturalistes qui a une pratique spécifique du Marais en ce sens qu'elle relève presque exclusivement de la valeur écologique du site, chacun a un intérêt assez diversifié pour le site. Ce constat confirme la

transropriation³⁶⁶ effective du Marais d'Orx, par la multiplicité des usages du même espace que permet le patrimoine naturel.

A partir de ces quatre catégories, on peut aussi souligner deux ensembles de représentations du site liées à l'histoire du Marais d'Orx. Les groupes liés au Marais d'hier (le marais en exploitation, le marais mis en réserve), et ceux au Marais actuel (le Marais comme forme naturelle patrimoniale). Au vu des ambiguïtés sur lesquels s'est construite la Réserve naturelle du Marais d'Orx, ces deux pôles de références à l'héritage matériel et symbolique du site est essentiel à prendre en compte pour envisager ensuite comment se déroulent les expériences sur le site.

Les images des usagers d'hier sont empreintes de l'histoire du Domaine et des valeurs que celle-ci a drainées. Ainsi, les promeneurs riverains gardent en mémoire le temps du maïs. La communauté existait autour du maïs et les activités en dépendaient aussi. Surtout, le paysage du quotidien était en lien étroit avec l'ensemble du territoire. Il y avait une reconnaissance forte du site, et aujourd'hui encore certains revendiquent ce « paysage de maïs »³⁶⁷ et exaltent les anciens modes d'exploitations et leur efficacité. Le modèle agricole qu'était le domaine des étangs d'Orx a, dans ce sens, marqué les esprits.

Ensuite, les riverains ont découvert un paysage aquatique qu'ils ne connaissaient pas : l'eau avait remplacé le maïs. Cette image représentait pour eux le déclin de leur espace de travail et de vie. Cette perte a été à l'origine de la construction du souvenir de la richesse du Marais agricole. Mais, outre les mémoires qu'il éveillait, le Marais d'Orx s'affirmait comme un espace de loisir local, surtout de pêche et de chasse.

En ce qui concerne le public naturaliste, amateur ou professionnel, il fut le premier public du Marais d'Orx après le déclin de l'activité agricole, et précédant la patrimonialisation du site. Il abordait le Marais par l'observation à partir de la route et du canal de ceinture, avec des jumelles ou des lunettes, ayant la sensation de découvrir un nouvel espace de nature, et cochant avec enthousiasmes les nouvelles espèces observées.

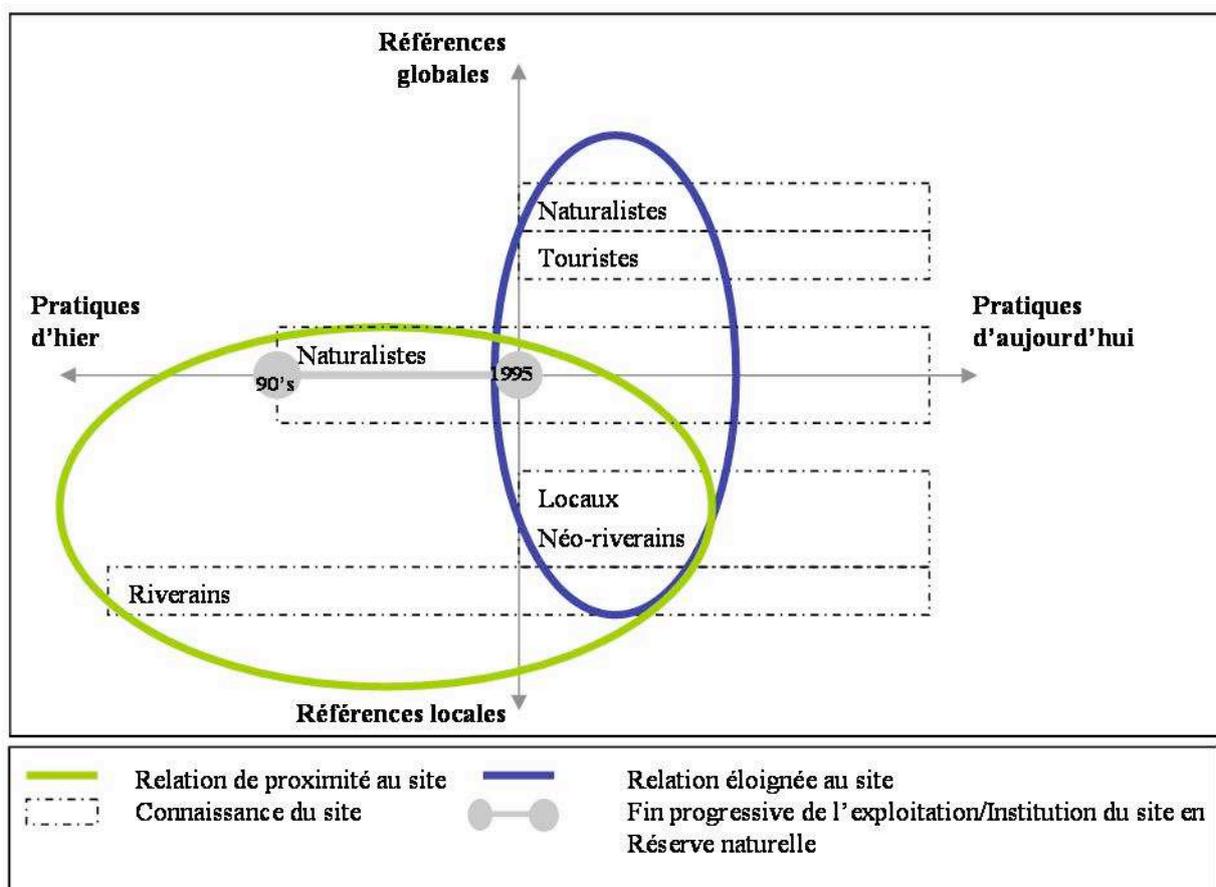
³⁶⁶ Le patrimoine est susceptible de multiples usages et débouche sur des formes de transropriation. L'usage du bien est finalisé par des considérations d'intérêt général. ; p. 323 OST François. **La nature hors la loi**. Paris : la découverte, 1995. 346 p.

³⁶⁷ Entretiens exploratoires sur le Marais d'Orx – Mai 2003.

L'ensemble des usagers d'hier est alors très spécifique. La plupart appartenait aux communautés riveraines, et le Marais faisait partie des identités locales. Celui-ci était un espace vécu, un lieu de vie, un prolongement d'eux-mêmes. Jusqu'à sa mise en réserve, c'était un lieu de rencontre entre ces petits groupes attachés à l'activité du domaine. D'autres appartenaient à une communauté spécifique, pour laquelle le Marais d'Orx faisait parti d'un réseau d'espaces naturels auxquels ils s'identifiaient. Celui-ci était un espace écologique émergeant qui permettait d'éprouver en commun le même intérêt scientifique pour la nature. Ces dimensions existent aujourd'hui à l'état de souvenirs et imprègnent toujours les usages et le regard que ces visiteurs portent sur le site.

Les usagers d'aujourd'hui, à savoir les promeneurs de fin de semaine et les touristes viennent avec des références intimes, moins liées à cette histoire forte du Domaine, mais pas moins imprégnées d'autres expériences. La Figure 15 rassemble l'ensemble de ces lectures sur le public du Marais d'Orx qui nous permet de voir comment les différents référentiels se composent entre les types de visiteurs.

Figure 15 : Le public du Marais d'Orx



Cette première approche nous informe sur les différents usages et les catégories de représentations que peut mobiliser le public, ce qui nous permettra d'aborder le terrain en tenant compte de cette diversité de visiteurs. Les diverses origines géographiques, les intérêts et les références pour aborder le Marais d'Orx sont un bon indicateur pour souligner l'hétérogénéité des visiteurs.

Cependant, présenté seulement de cette façon, le public du Marais d'Orx semble être figé dans des catégories assez imperméables les unes des autres, ne donnant pas la possibilité de penser le visiteur dans plusieurs postures vis-à-vis du site. Or notre observation et notre propre expérience montrent bien à quel point la démarche du visiteur peut varier. On peut être en même temps touriste et naturaliste, ou encore riverain et naturaliste, et mobiliser indifféremment les références qui marquent son expérience du Marais d'Orx. Tout en prenant à cœur de dépasser cette posture, nous prendrons quand même en compte cette première esquisse afin de toucher cette diversité lors des enquêtes de terrain.

La forme patrimoniale du Marais d'Orx est articulée entre sa dimension institutionnelle et sa dimension contextuelle. C'est cette tension qui est la particularité de la forme patrimoniale. Le Marais d'Orx a en ce sens une histoire explicite de cette ambiguïté. Les publics qui visitent le site portent eux aussi certaines de ces contradictions, en fonction de leur relation de proximité avec le Marais d'Orx. Pour dépasser un point de vue cristallisé sur le public du site, il s'agit de travailler plus précisément sur les expériences des visiteurs. C'est à partir de cette étude, que nous allons envisager comment le public interagit avec la forme naturelle patrimoniale.

II. 3. B. L'expérience du public

Afin de voir si la forme patrimoniale a un potentiel d'espace public, nous nous sommes intéressée à la rencontre des visiteurs et du Marais, puisque c'est la réaction du public à la forme qui permet l'expression ou non d'un espace public (I. 1. B.). Dans cette perspective nous nous sommes concentrée sur l'expérience des visiteurs au site. Cette dernière est, dans

cette partie, envisagée dans son sens le plus commun, à savoir l'acquisition de connaissances par l'épreuve des choses. Cette entrée nous permet de nous approprier la typologie du public évoquée précédemment, tout en affinant les profils et les modalités de ce qui est vécu sur le site. Elle permet aussi d'établir un contexte méthodologique fort pour saisir à la fois les caractéristiques qui émanent de la forme patrimoniale du Marais d'Orx, et celles des individualités auxquelles nous avons affaire.

Dans cette perspective, nous avons engagé dans un premier temps une réflexion méthodologique pour appréhender le déroulement de la rencontre du visiteur et de la forme patrimoniale (II. 3. B. a). Dans un deuxième temps, nous avons dégagé les points communs et les différences des expériences de visiteurs interrogés, au-delà des pratiques déjà identifiées, afin d'appréhender comment les publics composent avec la forme (II. 3. B. b). Dans un troisième temps, sur la base de cette analyse, nous nous sommes investie plus spécifiquement sur les relations, ou les non-relations, qui existaient entre les visiteurs au cours de ces expériences (II. 3. B. c).

II. 3. B. a. Construire une méthode pour observer les expériences du public

Nous avons choisi l'entrée des récits des expériences de visiteurs parce qu'ils sont intrinsèques à la notion de lieu que nous avons engagée pour étudier l'évènement public. En effet, c'est au cœur de l'expérience que le récit du lieu se constitue³⁶⁸. En composant avec les différents récits d'expérience des visiteurs enquêtés, nous verrons quel type de lieu émerge de la forme patrimoniale du Marais d'Orx, et s'il relève ou non d'un espace public. Après la restitution de notre positionnement méthodologique (II. 3. B. a. (i) et II. 3. B. a. (ii)), nous verrons comment se découvre le public du Marais d'Orx (II. 3. B. a. (iii)).

³⁶⁸ Nous développerons la notion d'expérience plus en avant dans la réflexion. Il s'agit avant tout pour nous ici de rentrer dans notre terrain de manière empirique pour voir si il peut y avoir espace public sur les formes patrimoniales. BERDOULAY Vincent, ENTRIKIN J. Nicholas. Lieu et sujet, perspectives théoriques. **L'espace géographique n°2**. Editeur Belin-Reclus, 1998. p111-121.

II. 3. B. a. (i) Le point de vue de l'observable

Notre réflexion méthodologique s'atèle à mettre en perspective trois champs d'investigation : celui de la forme patrimoniale, celui de la visibilité d'un espace public, et celui de l'expérience des visiteurs. Comme nous l'avons déjà présentée, appréhender l'expérience des visiteurs sur le site du Marais d'Orx, nous permet de saisir un public déjà connu dans ses pratiques tout en spécifiant les qualités qui émergent de cette rencontre. L'expérience est en quelque sorte le pont entre la forme patrimoniale et le visiteur.

Dans cette perspective, nous développerons le point de vue méthodologique dit de l'observable, qui nous permettra de construire les outils nécessaires.

◆ Positionnement

Notre étude de terrain cherche à appréhender la forme naturelle patrimoniale, en tant qu'espace signifiant et de pratiques. Il faut donc s'intéresser au vécu des visiteurs et aux interactions sur le site, pour en qualifier l'expérience. Pour répondre à notre approche théorique des formes patrimoniales et de l'évènement public, il s'agit alors de nous mettre dans une posture d'observabilité, à savoir de visibilité de l'expérience, par laquelle les pratiques, les relations, les identités et la réciprocité organisent le potentiel de réalisation d'un espace public³⁶⁹.

Cette approche demande au chercheur de s'initier à la forme naturelle patrimoniale du Marais d'Orx, à savoir, si l'on reporte cette idée à une évocation géographique, de se fondre dans le milieu. Ainsi, voir ce qui pourrait faire espace public, c'est participer et observer ce à quoi fait réagir la forme patrimoniale. L'observabilité tient de la compétence du visiteur autant que de l'investissement du chercheur sur son terrain pour saisir l'évènement qui se déroule, puisqu'elle s'inscrit dans un partage des normes, du langage et des évènements qui détermine une configuration commune de l'espace vécu.

En ce sens, la nécessité de saisir les points de vue des visiteurs tout en prenant en compte la réalité objective des choses perçues pose à la fois le visiteur et le chercheur comme observables. Cette posture s'établit logiquement sur la dimension publique matérielle de la

³⁶⁹ p.36, 37, 38 QUERE Louis. **Qu'est-ce qu'un observable ? L'espace du public.** Les compétences du citoyen. Colloque d'Arc-et-Senan, Novembre 1990. : Plan Urbain, 1990. p. 36-40.

Réserve naturelle et sur la norme de réciprocité des démarches ethnographiques³⁷⁰, donnant alors toutes les potentialités à saisir l'expérience du public. Les regards des visiteurs et du chercheur permettent ainsi dans un langage à la fois individuel et collectif de désigner un sens, de raconter la qualité sensible qui émane des formes du patrimoine.

◆ **Faire que le lieu se raconte**

Ce point de départ nous porte donc vers une démarche qualitative d'inspiration phénoménologique s'intéressant aux récits portés par l'espace étudié. Il s'agit en effet de se faire le lecteur de la forme patrimoniale, non pas comme agent extérieur mais en tant que visiteur.

Dans cette perceptive, les témoignages et les comportements observables des visiteurs nous donnent matière, puisque, « c'est par l'intermédiaire des jugements des sujets que la notion de lieu permet de rassembler en un tout pertinent les nombreux éléments hétérogènes qui nous environnent »³⁷¹. Ainsi, à la suite de certains travaux de géographie culturelle francophone, nous croisons des méthodes d'éthnométhodologie qui concèdent une place centrale au « dire » comme moyen d'accéder à l'expérience vécue, donnant corps aux relations à l'espace³⁷². L'observabilité telle que nous voulons l'entreprendre passe alors avant tout par le récit des visiteurs, qu'ils soient individu λ ou chercheur ξ . Il s'agit seulement pour le chercheur de l'entendre et de l'accepter.

Dans ce parti-pris, notre analyse nécessitait à la fois l'obtention d'informations spontanées et réflexives de la part des visiteurs. Dans ce sens, nous avons voulu coupler des modes d'interprétation et d'explication directe et indirecte³⁷³, afin de cerner l'ensemble des témoignages sensibles et des pratiques qui caractérisent l'expérience des visiteurs. Plus

³⁷⁰ p. 41 BEAUD Stéphane WEBER Florence. **Guide de l'enquête de terrain**. Paris, La Découverte. 1997.

³⁷¹ p.191 BERDOULAY Vincent, ENTRKIN J. Nicholas. Singularité des lieux et prospective. **Espace et Sociétés** : Les nouveaux territoires de la prospective, n°74-75. L'Harmattan, 1994.

³⁷² Voir notamment : MONDADA Lorenza. L'entretien comme lieu de négociation d'objets de discours. **Cahiers de Linguistique Sociale**, n° 28-29. 1995. p. 219-224. ; HOYAUX André Frédéric. Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter. **Cybergeos** n°216. Accessible sur www.cybergeos.presse.fr/ehgo/hoyaux/article.htm . 2002. ; HOYAUX André Frédéric. Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique. **Cybergeos** n° 232. Accessible sur www.cybergeos.presse.fr/ . 2003. ; BERDOULAY Vincent, ENTRKIN J. Nicholas. Lieu et sujet, perspectives théoriques. **L'espace géographique** n°2. Editeur Belin-Reclus : 1998. p111-121. ; BERDOULAY Vincent. Le retour du refoulé. Les avatars modernes du récit géographique. **Logiques de l'espace, esprit des lieux, colloque de Cerisy**. Sous la direction de Jacques Lévy et Michel Lussault. Paris : Belin, 2000. p. 111-126.

³⁷³ AMPHOUX Pascal. L'observation récurrente. **L'espace urbain en méthode**. Sous la direction de Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud. Marseille : Editions Parenthèses, 2001. p. 153-169.

précisément, nous avons envisagé notre travail de terrain en trois phases : une phase interprétative d'observation destinée à identifier les dynamiques du lieu ; une phase explicative d'entretien post-expérience dans une optique réflexive pour caractériser l'expérience ; et enfin une phase d'observation récurrente destinée à revenir sur le discours et l'expérience du visiteur.

Nous avons ainsi développé un guide d'entretien qualitatif destiné à recueillir les témoignages des visiteurs, associé à une méthode d'observation participante afin de croiser les regards et les compétences : celles des visiteurs et les nôtres. Le tout se déroule dans un cadre que nous avons repéré scénographiquement au préalable. Il s'agissait bien évidemment de croiser plusieurs niveaux d'interprétation de la réalité puisque, en tant qu'observateur, nous étions à la fois en recul et en parti-pris. Nous voulions en ce sens tirer parti de cette ambivalence pour construire une méthode active de recueil du matériau, courant le risque des interactions avec les visiteurs et l'espace traversé (nous n'étions pas à l'abri d'un événement inattendu), qui alimente en réponses notre hypothèse.

Le point de vue de l'observable pour saisir les modalités de l'expérience du visiteur du Marais d'Orx nous impose de nous intéresser aux façons dont le lieu se raconte. Notre démarche méthodologique s'intéresse donc aux récits, provoqués par la rencontre du visiteur avec la forme patrimoniale.

II. 3. B. a. (ii) Construction et usages des outils méthodologiques

L'entretien et l'observation semblent être deux approches complémentaires pour saisir comment l'expérience du visiteur se constitue en fonction de la forme patrimoniale, et ce qui en émerge. Ils permettent tous deux de révéler à leur manière le déroulement objectif de l'expérience et la construction des connaissances associées. C'est dans cette perspective que nous avons développé ces outils.

◆ Construction et usages de l'entretien

L'entretien est un outil méthodologique pertinent pour saisir l'expérience puisqu'il utilise la compétence du visiteur³⁷⁴, à se raconter à travers les sensations, les émotions et les réflexions

³⁷⁴ THIBAUD Jean Paul. *op. cit.* 2001.

qu'il a éprouvées sur le site. Les techniques des parcours commentés, et autres méthodes des itinéraires, nous apprennent davantage sur la perception descriptive du site. Néanmoins elles engagent moins dans ce que le visiteur retient de son expérience ; or, c'est bien cette trace expérientielle que nous voulons saisir, à savoir ce que le site marque dans l'expérience du visiteur, au-delà de la seule description du site et d'un discours stéréotypé.

C'est pourquoi notre démarche méthodologique s'inspire de la sociologie compréhensive qui vise à rendre compte des processus signifiants de l'expérience. Il s'agit en effet au cours de cette phase de réaliser un entretien approfondi en fin de visite, et seule une situation d'entretien semi-directif, qui implique la narration des pratiques et des représentations dans leur dimension synchronique³⁷⁵, peut permettre de restituer l'expérience vécue lors de la visite. Aussi, ces « récits de pratiques »³⁷⁶ nécessitent une certaine liberté avec le guide d'entretien, pour relancer l'interviewé sur les raisons et les significations de son expérience. Ils permettent de s'intéresser aux sujets « en tant que producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur par le biais du système de valeurs des individus »³⁷⁷. La situation d'échange, créée autour du récit factuel de l'expérience de la forme patrimoniale, permet progressivement un investissement de part et d'autre sans que la problématique soit d'emblée imposée à l'interviewé.

Ainsi, la compétence du visiteur³⁷⁸ est utilisée ici sur un mode explicatif plus que perceptif. Nous demandons donc au public un retour sur expérience « à chaud » afin d'obtenir une narration sensible de son vécu sur le site sans influencer son expérience *in situ*. En donnant la possibilité au visiteur d'élaborer et de produire un discours, nous lui donnons la possibilité de réfléchir à sa propre pratique et d'explicitier sa perception. Comme le présente Marie-Claire Habib qui adopte une méthode similaire en muséologie, il s'agit d'un travail d'anamnèse

³⁷⁵ PINSON Gilles, SALA PALA Valérie. Comprendre l'action publique par l'entretien. Entretien compréhensif et récit de vie en sociologie de l'action publique. **Atelier « Quelles méthodes et techniques d'enquête pour quelle sociologie de l'action publique? »**, 8^{ème} Congrès de l'AFSP, Lyon, 14 septembre 2005.

³⁷⁶ p. 88 DEMAIZIERE Didier, DUBAR Claude. **Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion**. Paris : Editions Nathan, 1997. 350 p.

³⁷⁷ KAUFMANN Jean-Claude. **L'entretien compréhensif**. Coll. Sociologie 128, Paris : Nathan, 1996. p.23.

³⁷⁸ QUERE Louis. Qu'est-ce qu'un observable ? **L'espace du public. Les compétences du citoyen**. Colloque d'Arc-et-Senan, Novembre 1990. : Plan Urbain, 1990. p. 36-40.

sur la visite qui fait pleinement partie du dispositif interactionnel du site³⁷⁹, nous permettant ainsi d'accéder à l'expérience du parcours de l'individu sans l'influencer.

La dimension réflexive qu'apporte cet entretien post-expérience nous renseigne sur ce qui a été transmis dans l'espace, tout en permettant au visiteur de se distancier de sa propre expérience en faisant appel à des gammes de représentations plus larges issues de son histoire personnelle, sociale, culturelle (mémoire émotionnelle, association spatio-temporelle, etc.). Dans ce sens, il s'agit de réaliser un entretien sur le mode compréhensif, laissant la liberté au visiteur de réorganiser la narration de son souvenir et de son expérience tout en l'amenant, par des questions ou des relances ciblées, à nous donner des indices et des informations relatifs à notre hypothèse. Il s'agit bien évidemment d'interroger l'opinion générale du visiteur sur la visite, mais surtout de saisir le rapport sensible à l'espace et aux autres.

Quatre grands thèmes organisent ainsi notre guide d'entretien : les images antécédentes, pour saisir dans quelle optique le visiteur anticipait son expérience ; l'expérience personnelle et l'expérience collective, pour comprendre les interactions des visiteurs avec la forme naturelle patrimoniale ; le rapport au patrimoine, pour saisir la dimension normative du site du point de vue du visiteur et comment elle peut affecter son expérience (Annexe 3). L'ensemble des questions qui sont développées dans ce sens a pour objectif d'encourager le visiteur à développer sa propre narration de son rapport au site, toujours en le faisant réfléchir intrinsèquement à son expérience vécue. Ces questions n'attendent donc pas de réponses stéréotypées ou strictes, mais davantage une progression réflexive de l'individu sur sa propre relation au patrimoine.

Afin de poursuivre la logique de l'expérience vécue, les entretiens ont été réalisés en groupe ou en individuel sur le retour de la boucle du Marais Barrage (Annexe 5), ce qui permettait aux visiteurs de prolonger la dimension expérientielle du parcours du site, tout en prenant une posture distanciée. En effet, « l'entretien collectif présente l'avantage de susciter la réflexion, la discussion, la contradiction, l'échange des idées. La situation de groupe crée une dynamique interne plus forte que les entretiens individuels. On risque cependant d'y voir apparaître un contrôle social plus fort où certains participants hésitent à exposer leur point de

³⁷⁹ HABIB Marie-Claire. Sur quelques questions de méthode à propos des études qualitatives des publics de la Cité des sciences et de l'industrie. **Les publics des équipements culturels. Méthode et résultats d'enquêtes.** Sous la direction de Olivier Donnat et Sylvie Octobre. Travaux du séminaire « Pratiques culturelles et publics de la culture ». 1999-2000. Disponible sur <http://www.culture.gouv.fr/dep/fr/semin.htm#>.

vue devant un groupe»³⁸⁰. Il s'agissait donc au cours de l'entretien d'insister sur les dimensions réflexives et interactionnelles sur les relations site/visiteur et visiteur/visiteur, respectivement sans les influencer et en maîtrisant le contexte³⁸¹. Nous ne devons rien perdre du type d'expérience choisi par les personnes rencontrées, en les séparant de leurs comparses, et en les dissociant de leur expérience vécue. L'entretien ainsi mené est donc un prolongement de l'expérience du dedans, tout en étant dehors, c'est-à-dire hors du contexte de l'expérience que nous voulons appréhender, limitant ainsi la complexité interactionnelle que nous voulons saisir.

Enfin, pour rendre possible le partage des expériences, il a été nécessaire d'engager l'entretien sur le terrain davantage comme une conversation que comme une succession de questions. Cette application, venue du terrain, appelait à installer un climat de confiance et de complicité plus que les modalités d'une enquête officielle. Dans ce sens, et bien que présentant notre statut et nos objectifs en introduction, nous nous imposions ni dans un uniforme, ni dans une posture trop distanciée.

Déjà nous avons suivi notre guide d'entretien comme une succession de sujet à aborder sans se focaliser sur un ordre à respecter. D'une part, nous laissions les opportunités de la conversation introduire certaines questions clefs, sans que nous ayons forcément à en ordonner la discussion. D'autre part, la plupart des questions étaient le plus souvent simplifiées par les modalités conversationnelles, gardant ainsi de la distance avec les concepts que nous abordions, et engageant le visiteur à comprendre ce que nous attendions de lui sans influencer son récit. Enfin, l'entretien a été entrepris comme une véritable conversation, au cours de laquelle, et malgré notre position tenue d'enquêtrice, nous étions amenée à répondre à certaines questions des visiteurs sur les sujets prolongeant les thèmes abordées – voire à discuter de politique publique. Nous avons voulu conserver cette particularité tant elle témoigne de l'état d'esprit dans lequel le visiteur se trouve pour raconter ce qu'il vient d'expérimenter.

Bien évidemment, la prolixité diffère selon les personnes interrogées, mais elle donne quelques indications sur ce que le site permet de livrer ou pas. Par exemple, certains visiteurs

³⁸⁰ p. 65 ALBARELLO Luc. **Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique**. Editions de Boeck, 2002. 197 p.

³⁸¹ MONDADA Lorenza. L'entretien, comme évènement interactionnel. **L'espace urbain en méthode**. Sous la direction de Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud. Marseille : Editions Parenthèses, 2001. p. 173-196.

introduisaient leurs compagnons comme des individus ayant certaines facilités à l'expression (sic). La réalisation de l'entretien passait donc par cette disposition à la conversation, amenant des échanges de connaissances sur l'histoire et l'actualité du Marais d'Orx, soit entre nous et les visiteurs, soit entre les visiteurs eux-mêmes.

Les entretiens ont été menés sur le principe de réciprocité, à savoir les règles du jeu des relations personnelles, qui s'accordaient aux choix des visiteurs de se livrer ou non. Cette liberté laissée au visiteur permet une première interprétation de notre échantillon puisqu'elle laisse entendre la facilité que donne le site à chacun de se livrer à une conversation avec une inconnue, bien que nous entreprenions le contact par une présentation en bonne-et-due-forme. En ce sens, il est remarquable que certaines fois le contact se nouait non pas de notre propre chef mais de celui des visiteurs prompts à prendre le temps de discuter. Cette facilité de mise en relation nous intéresse, car elle dénote de la capacité du lieu à créer du contact. Cependant, il faut noter que les discussions étaient de durée moyenne (un quart d'heure à une heure et demie), frôlant le plus souvent les limites de l'intimité sans jamais qu'elles ne soient franchies. Ainsi, les rencontres se déroulaient autour du site et de l'*autre*, sans pourtant contraindre les identités profondes des interlocuteurs à témoigner. Cette dimension cordiale et sociable au-delà des intimités nous sensibilise aux potentialités interactionnelles du site, piste liminaire pour répondre à notre problématique.

◆ **L'observation récurrente pour prolonger et approfondir la discussion**

Il s'agissait à la fin de l'entretien de réunir la dimension interprétative et explicative de l'expérience de la forme patrimoniale en mobilisant à la fois la spontanéité et la réflexivité du visiteur. En quelque sorte, nous voulions établir un ressort narratif qui permettait d'obtenir du visiteur son regard final sur la rencontre avec le lieu patrimonial.

La méthode de l'observation récurrente nous a intéressée en ce sens, parce qu'elle permettait au visiteur de livrer en négatif une narration spontanée de son rapport au site qu'il perçoit et qu'il a vécu. Il s'agissait donc d'utiliser un média catalyseur de la parole qui a l'avantage de libérer la parole par un artifice de représentation³⁸².

Dans cette perspective, la photographie nous a interpellée en tant que dispositif d'observation. Elle a cette capacité de « dissoudre l'opacité du scénario social » et culturel « en un coup

³⁸² AMPHOUX Pascal. *op. cit.* 2001.

d'œil »³⁸³, tout en étant un « outil de transmission sensible ». Elle donne « des choix en fonction des mouvements qui les organisent en parcours que le lecteur peut refaire lui-même »³⁸⁴. Cette réflexion fait écho à celle de Michel Lussault sur ce que médiatise l'image. Il en parle à la fois comme « instrument de maîtrise de l'espace par son aptitude à réduire radicalement sa complexité » et comme statut énonciatif propre par lequel le lecteur se constitue en sujet regardant³⁸⁵. Plus que tout autre type de représentation iconique, la photographie semble capter « ce qui a été »³⁸⁶, en réunissant l'ensemble des registres narratifs qui construisent un espace rendu visible. La photographie, comme méthode, aurait la capacité de saisir un phénomène complexe tout en apprenant au lecteur à traduire cette complexité. « Les images photographiques ne donnent pas tant l'impression d'être des propositions sur le monde que des morceaux de monde »³⁸⁷ amenant l'interviewé à passer naturellement de la description de ce bout de monde à sa propre analyse. C'est en ces termes que nous voulons faire réagir le visiteur sur son expérience.

Plus spécifiquement, l'utilisation d'un support photographique pris d'avion permet au visiteur interrogé, de se réinvestir par l'imaginaire sur le site tout en conservant la distance développée au cours de l'entretien. Il voit ce qu'il a parcouru à travers un autre point de vue, il se projette dans le paysage photographié tout en renouvelant son expérience à distance. La photographie aérienne a la capacité particulière de nous porter sur un point de vue qui nous fait prendre conscience de ce qu'est le paysage par rapport à ce que nous sommes, et inversement, par une projection distanciée à la fois attenante au visible et à l'imaginaire³⁸⁸. Surtout depuis la médiatisation de ce type de support (*La France vue du ciel* par Yann Arthus Bertrand, entre autres), la vue d'avion est un média devenu familier qui permet des réactions à la fois intimes et collectives. Dans ce sens, la photographie aérienne fait réagir le visiteur dans le double

³⁸³ p.7 AUGÉ Marc. Préface. Sous la direction de Jacques Roux et Michel Peroni. **Le travail photographique**. Saint Etienne : CNRS éditions, 1996. 232 p.

³⁸⁴ p. 59 DEBONS David. Platon réconcilié avec Homère. **Espaces temps** n°74-75. 2000. p. 59-63.

³⁸⁵ p. 48 LUSSAULT Michel. L'espace avec les images. Sous la direction de Bernard Debarbieux et Sylvie Lardon. **Les figures du projet territorial**. Editions de l'aube DATAR, 2003. p. 39-60.

³⁸⁶ Barthe montre dans son essai combien « la photographie ne peut feindre la réalité sans l'avoir vu » en comparaison à d'autres représentations iconiques. Peu importe le cadre de production (ce qui ne veut pas dire qu'on le rejette), elle montre un moment de ce qui a été. P. 119 BARTHE Roland. **La chambre claire : note sur la photographie**. Paris : Gallimard, Le Seuil, 1980. 192 p.

³⁸⁷ SONTAG Susan. **Sur la photographie**. Traduit par Philippe Blanchard. Paris : Christian Bourgeois, 2003. 239 p.

³⁸⁸ BESSE Jean-Marc. Extrait de MACLEAN S. Alex. **L'arpenteur du ciel**. Paris : Editions Textuel, 2003. 368 p.

registre de l'expérience et de la distanciation, qui tend davantage à faire parler le lieu qu'à retracer un parcours individuel.

Justement, la prise de vue est déterminante « quant à la qualité ou la diversité des propos et commentaires suscités »³⁸⁹ dans le sens où un parti-pris photographique tranché autorisera une réaction forte des personnes sollicitées. Le choix de la photographie du Marais d'Orx s'est alors porté sur une représentation globale du site, à la fois insérée dans son contexte paysager sans pourtant l'y fondre (**Annexe 4**). Dans la mesure du possible, le choix de la photographie était d'associer sommairement la forme patrimoniale à son contexte. L'observation récurrente s'est donc menée à la suite des entretiens comme, quelque part, le point final de chacune de nos entrevues.

Les résultats de cette partie de l'entretien sont intéressants, même si l'effet de distanciation n'a pas été aussi net qu'escompté. Cette proposition photographique a permis le plus souvent de prolonger l'entretien, de revenir et d'approfondir des idées, de réinvestir le contexte de l'expérience, tant sur le plan factuel que réflexif. En majorité, les gens ont commencé par tracer du bout du doigt leur parcours, d'autres se sont improvisés critiques-esthétiques, faisant valoir leur représentation du paysage. Certains se sont engagés dans une discussion sur le littoral et l'histoire des Landes. D'autres enfin voulaient même encadrer la photographie pour leur salon. Ainsi, nous avons conservé cette session comme partie intégrante de l'entretien.

◆ **L'observation participante indicative**

Les résultats de l'observation furent tout autre, car troublés par des conditions dont s'arrange peu la méthode d'observation participante. Nous avons investie une série d'observations en complémentarité aux entretiens. Celle-ci s'est avérée peu productive du fait de la faible densité du public lors des sessions d'observation, et de la configuration du terrain. Ces conditions n'ont pas facilité notre travail, forçant le plus souvent le naturel des visiteurs. Les tests successifs nous ont révélée que l'observation participante ne pouvait être efficiente sur ce terrain même si elle restait discrète. La présence du chercheur armé de son bloc-notes, de son microphone, ou même sans outil visible, déstabilise trop les personnes observées. Nous nous sommes souvent vue posée des questions, observée par dessus l'épaule, ou obligée de céder la place (les emplacements de stationnement étant restreints).

³⁸⁹ p. 238 AMPHOUX Pascal. *op. cit.* 2003.

Pourtant, nous avons expérimenté plusieurs modes d'observation participante afin de conserver celui qui produirait le plus les conditions de l'observable : suivre les personnes interrogées pendant leur visite, avec ou sans outil de restitution ; se concentrer sur un endroit et procéder à une observation de visiteurs anonymes. Mais la morphologie du terrain (chemin unique, 2 points de vue principaux sur le Marais situés sur les marges élargies du sentier), associée aux chaleurs estivales, rendait artificielle notre présence prolongée.

Ainsi, la forme patrimoniale du Marais d'Orx a permis l'exercice de l'observabilité – nos diverses expériences en témoignent - mais trop exposé tant il est contraint par le sentier à une certaine fluidité dans la marche à suivre. Nous n'avons donc pas souhaité faire spécialement référence aux résultats de ces observations, trop liminaires et morcelés pour être pertinents. Notons néanmoins la curiosité des visiteurs, et l'expression de cette curiosité qui ouvre le débat sur ce que permet la forme patrimoniale du Marais d'Orx. Ces réactions révèlent un potentiel d'interaction autour de ce qui étonne, ce que nous nous autoriserions moins sur d'autres espaces.

Confrontée au terrain, la complémentarité de l'observation et des entretiens pour saisir toute l'amplitude des expériences des visiteurs est remise en cause. Néanmoins, elle nous informe déjà sur les possibilités des interactions sur le Marais d'Orx, le positionnement du public vis-à-vis d'une forme qui invite à l'étonnement, à l'observation et à l'attention. Nos résultats ne rendront compte alors que des entretiens prolongés par les récits tirés de l'observation récurrente. Mais leur richesse et ces premières impressions de terrains contribuent à corroborer notre problématique.

II. 3. B. a. (iii) Laisser le choix des interactions

La richesse des personnes rencontrées et des moments d'échange au cours des campagnes d'entretiens appelle à en esquisser les traits principaux, avant de rentrer dans l'analyse des résultats.

◆ Esquisse de notre public : l'échantillon

Pour parfaire cette entrée méthodologique, il s'agit de discuter d'un échantillon représentatif. Comme nous l'avons déjà montré, le Marais d'Orx engage un panel de visiteurs hétérogène. Mais, il n'existe pas de données suffisantes pour tirer un échantillon représentatif. Par ailleurs, la lourdeur de notre corpus méthodologique et le contexte très libre dans lequel devait se

dérouler nos entretiens, ne nous permettaient pas de choisir nos interlocuteurs. En ce sens, la représentativité des catégories socioprofessionnelles, ou des catégories d'origine, ou encore des types de publics, est toute relative dans le procédé de notre échantillon.

Cependant, il s'agissait avant tout pour nous de posséder un matériel le plus riche possible avant de se heurter à la représentativité d'un échantillon quelconque. Les aléas de la méthode qualitative ont fait que le public interrogé, et voulant bien se prêter au jeu de l'entretien, n'est pas représentatif du public du Marais d'Orx « en théorie ». Il couvre néanmoins un large champ d'expériences. Cette démarche qualitative nécessite un certain nombre d'entretiens du fait de l'impossibilité d'avoir plusieurs temps d'interview. Le public est en effet assez aléatoire dans son contact et sa manière d'accéder au site, puisque le site lui-même est changeant dans ses paysages et dans le temps (période touristique ou non). Le public ne demande alors d'être saisi qu'en tant que public. Notre approche nécessite de multiplier les contextes de production de récits, pour saisir les récurrences et les particularités de ces changements. En ce sens nous avons arrêté le recueil de terrain quand nous avons pensé à un certain plafonnement au niveau de la diversité et de la complémentarité des informations tirées des entretiens.

Nous avons choisi de rencontrer pour l'essentiel le grand public, dans toute son hétérogénéité, laissé à la fréquentation libre du site. Quelques entretiens-tests auprès du public des animations organisées sur le site biaisait le point de vue de l'observable. Nous avons donc souhaité conserver une approche du public en dehors de cadres pédagogiques, puisqu'elle concerne un public plus hétérogène et qu'il importe surtout de comprendre les situations potentielles d'espace public sur le site. Enfin, le phénomène patrimonial étant dépendant du contexte culturel dans lequel il s'inscrit, nous n'avons interrogé que des personnes résidentes en France. Les informations recueillies sont donc suspectes de ne pas être représentatives, mais elles ont la qualité de donner un panel d'expériences et de publics diversifiés, qui font la richesse d'une analyse complète d'un phénomène.

◆ **L'échantillon à découvert**

Nous avons recueilli 19 témoignages au cours de deux campagnes de terrain. La première, réalisée en 2003, rassemble 8 entretiens réunissant 12 personnes qui nous ont servi à affiner notre guide d'entretien et notre problématique. La seconde, appuyée sur un guide d'entretien amélioré, rassemble 11 entretiens réalisés au cours des années 2005 et 2006 sur deux saisons (printemps / été), réunissant 23 personnes. Ce panel réunit donc 35 personnes, qui ont partagé

avec nous histoires personnelles, expériences et rencontres sur le site. Il nous a permis de récolter une somme d'informations intéressantes pour observer une diversité pertinente de visiteurs sur le Marais.

En ce sens, nous avons réussi à saisir différents types de personnes (Figure 16) sur la base de la grille de lecture du public du Marais d'Orx (II. 3. A. c. (ii)) :

- des personnes de proximité : deux naturalistes ayant participé à l'évolution du site, un joggeur chasseur, quatre couples de promeneurs « du coin »,
- des personnes plus éloignées : le joggeur périurbain, la randonneuse de Bayonne, le pêcheur des Hautes-Pyrénées, un groupe d'amis en visite, un couple d'étudiantes en visite, la famille de touristes guidée par son hôte, un couple de touristes ornithophiles, un couple de touristes apprenties ornithologues, quatre couples de touristes promeneurs.

La grande majorité est venue en couple (d'amis ou marital), mais nous avons rencontré aussi des personnes seules ou en groupe, témoignant de la diversité des modes de fréquentation du site. Néanmoins, selon notre expérience de terrain, la visite est le plus souvent une sortie en couple ou en famille, surtout en période estivale (périodes de vacances).

Figure 16 : Esquisse d'un portrait de chaque groupe rencontré sur le Marais d'Orx

lettre	Dénomination du groupe ³⁹⁰	Nbre	Origine	Rapport avec le Marais d'Orx	Signe particulier
A	Randonneuse bayonnaise	1	Bayonne	Promenade Venue occasionnelle sur le site	Randonneuse
B	Touristes emmenés par	4	Bretagne	Promenade, observation, histoire Première venue	Chasseurs et pêcheurs
BB	une locale		Saint Jean de Marsac	Venue ponctuelle Connaissance du site avant sa mise en réserve	Membre du Comité de gestion des rivières locales
C	Touristes ornithophiles	2	Loir et Cher	Promenade, observation Première venue	Pratiquants des sites naturels, photographe
D	Touristes réflexifs	2	Garonne	Promenade, observation Deuxième venue	Pratiquant de la qualité de vie
E	Riverain chasseur marcheur	1	Du coin	Marche, observation Venue quotidienne Connaissance du site avant sa mise en réserve	Chasseur, pêcheur, marcheur
F	Riverains attachés	2	Du coin	Promenade Venue quotidienne Connaissance du site avant sa mise en réserve	Connaissaient les Coyola

³⁹⁰ Cette dénomination, inspirée des propos principaux des personnes entretenues, sera reprise au cours de l'analyse pour identifier chaque groupe

G	Joggeur matinal	1	Boucau	Jogging Venue quotidienne	Chasseur
H HH	Touristes ornithologues apprentis	2	Chartres Brest	Observation Première venue	Ornithologue de loisir novice
I	Touristes frustrés	2	Bourgogne	Promenade Première venue	Ont connu le site par des amis
JJ J	Etudiante étrangère emmenée par une amie locale	2	Irlande Tarnos	Promenade Première venue Bonne connaissance du site	Différence culturelle
K	Touristes proches de la nature	3	Région Lyonnaise	Promenade Première venue	Chasseurs, pêcheurs, amateurs de nature
L	Touristes saisonniers amateurs de Parcs naturels	2	Garonne	Promenade Venue régulière sur le site	Amateurs d'espaces naturels protégés
M	Voyageurs retraités locaux	2	Tarnos	Promenade Venue quotidienne sur le site	Amateurs de voyages
N	Riverains d'un paysage ordinaire	2	Du coin	Promenade Venue occasionnelle sur le site	Anti-chasse
O	Riverains amateurs d'un cadre de vie	2	Orx	Promenade Venue quotidienne sur le site	Marcheur, pêcheur, observateur
P	Touriste Pêcheur saisonnier	1	Hautes Pyrénées	Pêche Venue régulière sur le site	Pêcheur
QQ Q	Touristes emmenés par des amis	4	Paris Seignosse	Promenade Première venue Venue régulière	
N1	Naturaliste 1	1	Bordeaux	Observation Venue ponctuelle Connaissance du site avant sa mise en réserve	Métier d'animateur ornithologie
N2	Naturaliste 2	1	Gironde	Observation Venue régulière Connaissance du site avant sa mise en réserve	Adhérent à la L.PO

La description du corpus qui suit sera ponctuée de pourcentages qui feront référence pour analyser notre échantillon. Nous savons la toute relativité de cet usage, surtout au vu du nombre de personnes interrogées. Celui-ci nous convient seulement à faciliter notre description, n'ayant aucune vocation à être généralisé. Il nous sert juste à montrer les qualités de notre échantillon.

La Figure 17 nous permet d'établir une esquisse du panel de visiteurs interrogés. On observe qu'un peu plus de 37,2 % des personnes rencontrées venaient pour la première fois. Il s'agit pour l'ensemble d'estivants en provenance de la France (34,3 % hors Sud-ouest) et de l'étranger (2,9 %). Les autres, pour la plupart, viennent souvent sur le site, voire quotidiennement, étant habitants des communes voisines (31,4% d'Orx, de Saint Martin, de Tarnos, de Boucau, etc.) ou des habitués des week-ends sur la côte landaise (31,4% du Sud Ouest hors riverains). Sur l'ensemble des visiteurs, un faible nombre connaît le site avant sa mise en réserve (22,8%), qu'il évoque le plus souvent en citant l'exploitation des Coyola ou

en signifiant l'« avant ». Evidement la plupart appartient aux localités environnantes où certains ont une implication forte dans le Sud-ouest. Par ailleurs, on peut noter une représentation équivalente dans le panel des ruraux (48,5%) et des urbains (51,5%). Les ruraux pour la plupart peuvent être considérés comme des rurbains, puisque cette catégorie de visiteurs est pour l'essentiel riveraine du Marais d'Orx, insérée dans un tissu rurbanisé en plein expansion (Figure 17). Ainsi, le public rencontré, qui se partage à la fois entre touristes (estivants et courts séjours) et locaux, entre ruraux et urbains, et entre initiés et profanes, possède un panel de représentations du Marais d'Orx intéressant du fait de son hétérogénéité.

Figure 17 : Origine géographique et connaissance du Marais d'Orx des personnes interrogées

Fréquentation du Marais	Origine	« du coin »		Reste du Sud-Ouest		France hors sud-ouest		Etranger		Fréquentation(en %)	
		Orx, Tarnos, Saint Jean-de-Marsac, Bayonne, Boucau, Seignosse		Toulouse, Garonne, Gironde, Hautes Pyrénées		Lyon, Bourgogne, Loiret, Bretagne, Chartre, Nantes		Irlande			
	Mode d'habiter	Urbain	Rural	urbain	Rural	urbain	Rural	urbain	rural		Connaissance (en % de fréquentation)
Avant sa mise en réserve											
De souvent à quotidiennement (initiés)	oui		3							27,3	31,4
	non	6	2							72,7	
De temps en temps (initiés)	oui		3	1	1					45,5	31,4
	non	1		2	3					54,5	
Première fois (profane)	oui										37,2
	non					8	4		1	100	
	Mode d'habiter (en % de l'origine)	46,6	53,4	42,8	57,2	66,7	33,3	0	100		
Origine (en %)		42,8		20		34,3		2,9			100

Figure 18 : Exploration du profil socioprofessionnel du public interrogé sur Orx

Population concernée / Catégories socioprofessionnelles	Echantillon du Marais d'Orx (2003, 2005, 2006)	La France (INSEE 2005)
Agriculteurs / artisans	0%	4,5%
Cadres	8,6%	7,8%
Professions intermédiaires	14,3%	12%
Employés	22,8%	16,1%
Ouvriers	8,6%	13,7%
Inactifs, ayant déjà travaillé	40%	30,2%
Autres, sans activité professionnelle	5,7%	15,3%
Total	100%	100%

Le profil sociologique de notre échantillon est aussi intéressant à aborder parce que nous parlons d'espace public, où les origines sociales doivent se mêler. Si la comparaison entre les C.S.P. des personnes rencontrées et celles de la France en 2005 est tout à fait arbitraire et n'a pas vocation de généralisation, elle nous montre quand même une image fugitive du type de public que l'on peut trouver sur le site (Figure 18). Si le constat du Ministère de la culture et de la communication note qu'en 2005 « les équipements culturels publics sont surtout fréquentés par des personnes déjà initiées, soit par leur formation (diplômes, qualifications), soit par leur origine sociale »³⁹¹, notre prise de vue spontanée des visiteurs du Marais d'Orx montre une relative diversité du public dans les catégories sociales. On observe une surreprésentation des retraités et des employés qui témoigne dans notre échantillon davantage d'un public au prise avec le temps de loisir, qu'à l'initiation. Notre échantillon parle donc plus de la disponibilité du public du Marais d'Orx (à fréquenter le site, à répondre à l'entretien) que de son niveau d'éducation.

Le profil de notre échantillon vu à travers les CSP pourrait témoigner de pratiques sur le Marais d'Orx stigmatisantes. Par exemple, une conception d'espace vert (intérêt de loisir et cadre de vie) pour les populations modestes et urbaines, s'opposerait à une conception patrimoniale (sensibilité esthétique et écologique) pour les populations aisées. Mais c'est sans compter avec la diversité des origines géographiques de chacun, de sa proximité avec le site, de sa culture rurale ou urbaine. Et c'est justement la confrontation de la complexité de ces

³⁹¹ SALMET Ariane. Culture au pluriel. **Culture et recherche** n°106-107. Numéro spécial : Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale. Ministère de la Culture et de la Communication : Décembre 2005. p. 18-21.

référents dans chacun des groupes de visiteurs rencontrés qui nous intéresse, pour comprendre comment ils peuvent se discuter à partir de l'expérience du Marais d'Orx.

Ce portrait général de notre échantillon permet d'en saisir la diversité mais aussi de révéler la complexité de l'expérience du Marais d'Orx. Celle-ci ne peut s'arrêter à une seule C.S.P. ou à une seule origine géographique.

◆ **L'analyse : une écoute compréhensive et un travail thématique**

Le dépouillement des entretiens a été envisagé sous deux méthodes : une analyse compréhensive et une analyse thématique.

Déjà sensibilisée à la méthode de l'entretien compréhensif et son potentiel d'interaction, notre méthode pour restituer la richesse des entretiens s'est inspirée des moyens d'analyse proposés par Jean-Claude Kaufmann³⁹². En effet, l'intérêt de ce dernier est de ne rien perdre des échanges verbaux (ou non-verbaux), lors de l'entretien. Il insiste sur la vivacité de l'oral qui « permet un accès plus direct à l'émotion et une plongée plus intime dans l'histoire de vie »³⁹³. Dans cette perspective, le sociologue préconise la prise de note intuitive à partir de l'écoute des entretiens, engageant le chercheur dans une première interprétation sur la base d'une grille d'interrogation mentale qui sans cesse évolue.

Cette première phase permet donc de restituer à la fois le contexte de la parole et le contexte des interrogations. Elle met en lumière l'expression spontanée de l'interviewé et du chercheur au cours de l'échange, le déroulement de l'entretien et ses points de basculement (de ton, de vocabulaire, etc.), et les « mots indigènes » et ces phrases récurrentes qui semblent si anodines à la lecture d'un texte. Il s'agit en quelque sorte de respecter les indices de « mise en intrigue » du récit, suscités par le dialogue entre le chercheur et l'interviewé, et relatifs au récit de l'expérience³⁹⁴.

Nous avons donc constitué une série de fiches par entretien, qui restitue ces écoutes et nos impressions. Ce qui a été retenu était à la fois intuitif et inspiré de notre grille de lecture des valeurs de la forme patrimoniale. En ce sens, il nous a semblé important pour chaque entretien de rechercher l'expression des valeurs mobilisées pour aborder le site et voir comment elles ont été appropriées par chacun. Ainsi, les valeurs qui participent de l'institution de la forme

³⁹² KAUFMANN Jean Claude. **L'entretien compréhensif**. Paris : Nathan [Coll. Sociologie 128], 1996. 127 p.

³⁹³ p. 80 KAUFMANN Jean-Claude. *op. cit.* 1996.

³⁹⁴ o. 88 BERTAUX Daniel. **Les récits de vie**. Sociologie 128. Paris : Edition Nathan, 1997. 128 pages.

patrimoniale (esthétique, écologique, pédagogique, productive, juridique, transmissibilité, sociale et culturelle) et celles qui émergent du milieu sur lequel elles sont projetées (identitaire et identificatoire) ouvrent, chacune, à une réinterprétation du site par l'expérience des visiteurs.

Néanmoins, ces valeurs ne constituent pas l'essentiel de la grille pour saisir l'expérience des visiteurs. En effet, l'expérience travaille et transforme les qualités de la forme pour se les approprier et en faire autre chose. C'est justement sur cette « autre chose » que va s'appliquer notre exercice méthodologique. Ainsi, cinq axes principaux ont été retenus lors des écoutes des entretiens pour qualifier les expériences des 19 groupes de visiteurs, tout en incluant les valeurs de la forme patrimoniale : les actions, les émotions, les références écologiques, les références historiques, les références identitaires.

A partir de cette grille et pour compléter la méthode d'analyse compréhensive qui précède, nous avons développé une méthode systématique permettant de qualifier les observations faites sur les entretiens. Notre choix s'est porté sur une analyse de contenu, dans la perspective de dégager les éléments significatifs de la forme patrimoniale. Nous avons donc procédé à une analyse thématique, en identifiant des thèmes transversaux aux entretiens en lien avec notre hypothèse. La désignation des thèmes retenus ne s'est pas faite *a priori*. Forte des multiples lectures du corpus et de notre hypothèse, nous avons pu constituer le cadre stable de notre analyse³⁹⁵. « L'analyse thématique peut être taxée de subjectivité ou d'impressionnisme {...} mais elle répond à un besoin : elle reste la seule méthode applicable lorsqu'il s'agit de retrouver ce qui est dit sur un objet donné. »³⁹⁶ En ce sens, le cadre de notre analyse thématique est très explicite sur les objectifs à atteindre parce qu'elle s'inscrit dans une logique méthodologique tout au long de cette recherche qui justifie ce choix.

Les unités thématiques ont été formulées à partir des champs lexicaux de chacun des axes retenus. Les termes choisis pour nourrir ces champs lexicaux sont relativement peu nombreux mais recouvrent un vocabulaire ciblé par axe, utilisé dans l'ensemble des récits (Figure 19). Ils permettent de situer rapidement dans chaque entretien l'importance des axes retenus, sans vouloir spécifiquement révéler les particularismes de chacune des expériences. En effet, en

³⁹⁵ p. 98 BLANCHET Alain, GOTMAN Anne. **L'enquête et ses méthodes : l'entretien**. 128 Sociologie. Editions Nathan : Paris, 1992. 125 p.

³⁹⁶ p. 24-25 D'UNRUG Marie-Christine. **Analyse de contenu et acte de parole. De l'énoncé à l'énonciation**. Paris, Éditions universitaires, 1974.

premier lieu il s'agissait davantage de qualifier assez globalement les expériences saisies. Un travail systématique de relevé des occurrences a été produit à partir de la retranscription complète de l'ensemble des entretiens. Notons aussi, que le relevé des occurrences a été manuel, car chaque terme devait s'inscrire dans le champ lexical et le sens de l'axe dans lequel il était pensé³⁹⁷.

Figure 19 : Les choix de l'analyse d'occurrences en fonction des axes retenus lors de l'écoute compréhensive

Analyse (recherche) Axes retenus (contexte)	Champs lexicaux	Termes retenus (et leur déclinaison)
les actions	Réflexives	s'immerger, apprendre, connaître, se souvenir, transmettre, s'intéresser, se ressourcer, se détendre, s'émerveiller, s'évader, se retrouver, s'impliquer, penser réfléchir
	Actives	Voir, regarder, entendre, sentir, contempler, admirer, apprécier, se promener, se balader, marcher, visiter, courir, pêcher, observer, constater, photographier
les émotions	Esthétiques	Beau, joli, splendide, magnifique, merveilleux, fabuleux, extraordinaire, paysage, cadre, tableau, couleurs, lumière, odeurs
	Métaphysiques	Liberté, évasion, immersion, sanctuaire, paix, havre, harmonie, sérénité, magique, nature (au sens quasi-religieux)
	Identitaires	Moi/ nous, pour moi/ nous, aimer, toucher, émouvoir, bonheur, mal, passion
les références écologiques (propres au Marais)	(termes « spécialistes »)	Oiseaux (canards, Spatule, oie, Cygne, migration) Faune, espèce (Cistude, ragondin, écrevisse, libellule) Flore (Jussie) Protégé, préservé, diversité, littoral, conservatoire, naturel, jumelle
les références historiques (propres au Marais)	(termes « spécialistes »)	Histoire, avant, dans le temps Napoléon, Coyola, maïs, exploitation, travaux, entretien Landes, Orx, coin, Aquitaine
les références identitaires	-	Chasseur, pêcheur, écolo, gestionnaires Solitaire, sociable Habiter, cadre de vie, proche, familial Choix, vivre

A partir de ces relevés, il s'agissait de constituer les modalités expérientielles de nos visiteurs. En ce sens, certains axes sont apparus plus prégnants, d'autres plus inexplorés. Deux figures de l'expérience ont émergées de cette grille.

³⁹⁷ Il a été réalisé avec la fonction recherche du logiciel Word.

Notre démarche méthodologique, pour répondre au premier nœud problématique de ce travail, s'est attelé à placer le chercheur en dialogue avec la forme patrimoniale et l'expérience des visiteurs. La point de vue de l'observable a invité le visiteur à nous narrer son expérience. L'entretien compréhensif, associé à une observation récurrente à partir de la photographie aérienne du site, et quelques sessions d'observation participante indicative, nous a donné un matériel riche et ancré dans les fondements de notre réflexion théorique. La diversité des profils des visiteurs interrogés et de leur expérience permet d'aborder un panel global du public sans contraindre notre méthode à un échantillon représentatif. L'analyse de l'ensemble de ces résultats, à la fois réflexive et systématique, nous engage alors sur deux modes d'appréhension de la forme patrimoniale.

II. 3. B. b. Deux modes d'appréhension de la forme du Marais d'Orx

L'identification de la figure de l'expérience du contemplatif et celle de l'observateur est le résultat de l'interprétation croisée de l'analyse des occurrences et des écoutes compréhensives des entretiens, qui ont révélé des affinités dans chacune des expériences entre certains modes d'action, d'émotion, et de références. C'est ainsi que nous avons pu dégager deux grandes figures expérientielles.

Notons déjà que ces dernières ne sont pas exclusives les unes des autres, en ce sens que les récits d'expérience font référence à chacune d'elle avec plus ou moins de force. Les visiteurs rencontrés devaient en effet les mobiliser à des moments et des endroits différents. Les distinguer nous donne cependant un point d'ancrage pour mieux comprendre comment les valeurs du site sont mobilisées au cours de l'expérience, et peut-être dans le partage des expériences.

II. 3. B. b. (i) L'expérience du contemplatif

D'abord, s'est dégagée de nos entretiens la figure de l'expérience du contemplatif, qui s'attache au Marais d'Orx, notamment pour ses valeurs esthétiques. Elle relève d'une expérience du visible, de ce qu'offre au regard le site naturel. Elle est travaillée aussi par l'expression d'une recherche individuelle intérieure forte. Le contemplatif est celui qui

manifeste des dispositions à regarder longuement, attentivement et avec admiration un objet intellectuel ou esthétique. Cette disposition est aussi relative aux méditations à caractère religieux.

En ce sens, on retrouve dans chacun des récits des mots appartenant aux champs lexicaux de l'esthétique, du paysage, de l'expérience visuelle et olfactive qui travaille pour l'essentiel une expérience de la contemplation. Cette figure expérientielle réunit 37 % des occurrences comptabilisées dans les entretiens. La dimension « contemplative » des récits d'expérience rassemble les termes et les champs lexicaux relatifs aux émotions esthétiques et métaphysiques, et aux émotions identitaires orientées vers l'individu. Elle relève aussi des actions de l'ordre du réflexif tourné vers l'individu, et de celles de l'ordre de l'actif assimilé à la déambulation. Enfin, les références identitaires exaltant la recherche d'un art de vivre entrent aussi dans cette catégorie. L'ensemble représente un total de 57 mots-clés retenus. Le relevé des occurrences révèle la prépondérance de la dimension métaphysique dans les récits qui s'y consacrent (52% des occurrences).

Tous les récits évoquent cette figure de l'expérience, avec plus ou moins de force. Par exemple, les récits du Riverain-chasseur-marcheur et ceux des 2 naturalistes le font de façon liminaire, quand celui de la Randonneuse-bayonnaise et des Touristes-réflexifs le font avec ardeur. Pour la plupart, l'objet de la contemplation est le Marais : les références à l'esthétique du paysage sont nombreuses (19% des occurrences), mais souvent dépassées par celles à une nature métaphysique, voir mystique, qui permet à chacun de se définir en tant qu'être humain (52% des occurrences). Les modes d'actions de cette figure de l'expérience (29% des occurrences) associent cette dimension esthétique et métaphysique à l'acte déambulatoire (promenade, balade, marche) et l'implication des sens dans une découverte de soi et du site (s'immerger, s'évader, se retrouver, se ressourcer, penser, réfléchir, etc.).

Ainsi, les références à la figure de l'expérience du contemplatif se construisent sur le rapport entre la nature (générique, mythique, mystique) par le biais d'une implication sensible du visiteur sur le Marais (démarche esthétique), et l'affirmation de l'individu (démarche métaphysique). En ce sens, la valeur esthétique du Marais d'Orx transparait de prime abord mais contribue surtout à nourrir une construction très personnelle de l'expérience du visiteur.

Ainsi, cette démarche expérientielle est d'abord esthétique parce que le Marais d'Orx est « *joli* », « *beau* », « *splendide* » « *magnifique* ». Le site amène à voir et à regarder (au sens de

contempler), admirer même. Par exemple, les Touristes-saisonniers-amateurs-de-Parcs-Naturels vont jusqu'à évoquer une dimension picturale du Marais :

Madame L « ... quand l'hiver il fait très très froid... l'hiver quand il y a une bonne gelée, ça arrive maintenant, ça arrivait moins avant, une bonne gelée, ben on se lève à huit heure, pour venir à la pointe du jour, mais c'est... c'est ravissant ! Ravissant ! (...) Ho pis on dirait un tableau, on voit des nuances... des... une luminosité... on dirait des... on voit une luminosité qui est extraordinaire quoi ! L'hiver quand ça nous est arrivé... »

Cette approche du site, pour ceux qui le connaissent comme ceux qui y viennent pour la première fois, se définit d'abord au travers des sens, par leur corps. Ici Madame L raconte qu'elle se met en situation de voir, et de recevoir les nuances, la lumière du paysage. Si la promenade est nécessaire pour y accéder, il s'agit avant tout de contempler. Et Madame L se retrouve devant le paysage du Marais d'Orx comme un visiteur devant un tableau impressionniste. La métaphore picturale est aussi intéressante car tout se passe comme si le paysage du Marais d'Orx était une sorte d'œuvre magistrale qui était offerte. C'est à ce moment là que la figure de l'expérience du contemplatif peut basculer dans une dimension plus métaphysique.

En effet, dans les récits d'expériences, des qualificatifs tels que « merveilleux », « magique » et « extraordinaire » font la transition vers une dimension plus intellectuelle de la contemplation. Dans cette relation contemplative au site, les visiteurs se définissent souvent eux-mêmes, et particulièrement ceux qui sont amenés à intellectualiser cette expérience. L'exemple du récit de la Randonneuse-bayonnaise est tout à fait significatif dans ce sens :

Madame A « Moi je suis à Bayonne c'est à dire même pas à 20 kilomètres et c'est par le bouche à oreille que je suis venue découvrir cela en plein hiver, et bon c'est vrai que c'est magique. C'est ce qui m'a attiré d'abord, c'est l'aspect nature d'abord ; oui, de toute façon tout ce qui m'intéresse c'est tout ce qui est nature. Moi j'aime la randonnée, la nature, tout ce qui est escapade en montagne, le plus souvent en solitaire, donc, ici, on retrouve quand même beaucoup de tranquillité. » (...) « C'est toujours magique d'être comme ça, impliquée dans la nature, enfin pour moi c'est très important. C'est mon mode de vie donc... (...) Je suis venue toujours toute seule. Parce que je vis seule, donc je me promène seule, mais j'aime de toute façon ».

Son rapport contemplatif au Marais, et plus généralement à la nature, se définit comme un miroir de sa personnalité. De la même manière, le Joggeur-matinal qui vient marcher le matin nous confie :

Monsieur G « *Moi je fais le vide, je fais le vide total. C'est-à-dire bon j'ai une activité assez importante, donc j'ai besoin de me ressourcer... et là ça me permet de me ressourcer. Et de penser en même temps qu'en marchant. Donc en fait c'est une détente pour moi. Une détente, bon, alors en plus.... plus le cadre, tout ça quoi. Surtout à cette période tout est vert, c'est ça qui est joli. Et les ragondins ils me reconnaissent quand ils me voient passer. Malheureusement il y en a sur la route qui ont pas pu passer ; ils se sont fait avoir (rire) »*

Dans ces récits, l'expérience des visiteurs est attachée au Marais d'Orx dans sa dimension générique de la nature, et dans ce à quoi celle-ci fait écho avec leur personnalité. On retrouve aussi cette dimension spécifique dans les entretiens avec les Touristes-réflexifs, les Touristes-saisonniers-amateurs-de-Parcs-Naturels, et les Riverains-amateurs-d'un-cadre-de-vie. Les dénominations de « *sanctuaire* », « *havre* », « *ressource* » et « *sérénité* » reviennent en ce sens assez souvent (18 occurrences) pour décrire le Marais. Ces témoignages relèvent presque du rituel de la contemplation dans un cadre religieux.

On a donc dans cette figure expérientielle la mise en exergue de la valeur esthétique de la nature vivante, à travers le paysage du Marais d'Orx. Ce mode d'appréhension du site se retrouve dans tous les récits des visiteurs interrogés, de manière plus ou moins prégnante. Pour certains, les plus engagés dans cette figure expérientielle, elle fait référence directement à leur personnalité.

II. 3. B. b. (ii) L'expérience de l'observateur

La figure de l'expérience de l'observateur se retrouve dans les récits sous la déclinaison de références aux valeurs politiques (écologiques, productive), et identitaires (communautés locales, tribus émotionnelles³⁹⁸) du Marais. Certains récits sont complètement orientés dans ce sens. En cela le Riverain-chasseur-marcheur, les Riverains-attachés et les deux naturalistes s'inscrivent davantage dans cette modalité expérientielle, et offrent un regard familier sur le Marais ou ce qu'il représente, soit par la mémoire du lieu, soit par un savoir spécifique.

Ainsi, on retrouve dans chacun des récits des mots appartenant aux champs lexicaux de l'écologie (au sens large), de l'ornithologie, et de l'expérience cognitive relatif à

³⁹⁸ La « tribu » ou « communauté émotionnelle » est un concept de Michel Maffesoli. Elle désigne un micro groupe qui se constitue en réseaux autour du partage sentimental de valeurs, de lieux ou d'idéaux. MAFFESOLI Michel. **Le temps de tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes**. Ed. La table ronde, 2000. 328 p. Les ornithologues peuvent être par exemple considérés comme une tribu émotionnelle.

l'observation. La dimension « observatoire » des récits d'expérience réunit les termes et les champs lexicaux relatifs aux actions (observer, photographier, constater, pêcher), ainsi que celles de l'ordre réflexif, c'est-à-dire de l'apprentissage et de la transmission plus exactement (apprendre, s'intéresser, se souvenir, transmettre). Elle intègre aussi certaines émotions orientées vers l'implication dans une communauté (locale ou de pratique). Elle relève bien sûr de l'ensemble des termes associés aux références écologiques et historiques. Enfin, les références identitaires exaltant l'identification à une communauté liée au Marais d'Orx entrent aussi dans cette catégorie. Cette figure expérientielle rassemble 63 % des occurrences comptabilisées dans les entretiens. L'ensemble représente également un total de 57 mots-clés retenus. Le relevé des occurrences révèle la prépondérance de la dimension écologique dans les récits qui s'y consacrent (45 % des occurrences). Celle-ci est suivie de près par l'expression de la dimension identitaire (33 % des occurrences). La force de la première s'explique du fait de la prégnance de la dimension écologique sur la forme patrimoniale du Marais d'Orx ; la plus visible et accessible en quelque sorte. L'importance de la seconde s'explique par la présence de 4 groupes de riverains et 6 groupes de locaux sur nos 19 entretiens. La proximité géographique des visiteurs au site a donc son importance.

La figure de l'expérience de l'observateur transparait dans l'ensemble de ces récits de manière plus importante que celle du contemplatif, du fait de ce qu'elle offre la forme patrimoniale du Marais d'Orx. Ainsi, le Marais invite à la contemplation mais aussi, et surtout, à devenir observateur de ce qui le définit en tant que forme naturelle patrimoniale, et espace de vie. En ce sens, les modes d'actions de cette figure de l'expérience (22 % des occurrences) mettent à profit le milieu complexe qu'offre le Marais d'Orx, et mobilisent des champs d'intérêt spécifiques pour appréhender le site. L'observateur est le plus souvent armé de matériel (jumelles, appareil photographique, etc.). Il mobilise ses connaissances pour interpréter et signifier le site. Cette modalité expérientielle amène le visiteur à prendre une position vis-à-vis du site. Elle est donc l'expression intrinsèque d'une certaine identité relative au Marais d'Orx, dans toute sa complexité.

Nous avons repéré dans les récits les plus prégnants de cette figure expérientielle la discussion des valeurs intrinsèques à la forme patrimoniale du Marais. La valeur écologique du site est discutée dans l'ensemble des récits, mais de manière tout à fait démonstrative dans ceux de cinq groupes de visiteurs. Les Riverains-attachés et le Riverain-chasseur-marcheur la remettent clairement en cause.

Les premiers insistent sur la « catastrophe du Marais » pour désigner la manière dont le site est géré, et ce qu'il en reste en terme de biodiversité. L'extrait qui suit nous donne à voir en ce sens une partie du déroulement de cette prise de position.

Enquêtrice « *oui.... Et quelles valeurs vous mettez sur la notion de patrimoine naturel ?* »

Monsieur F « *ben ici, zéro hein. Ca c'est la, c'est la, excusez moi je veux pas faire de polémique, mais c'est, c'est la preuve de la gestion désastreuse et de l'Europe et de nos élus, ... qui ont, qui ont vilipendé... l'argent public pour arriver à une catastrophe. Bon, c'est peut-être que la solution n'est pas facile, que la jussie, cette fameuse herbe, que c'est pas...* »

Habitant le coin depuis toujours et se promenant quotidiennement sur le Marais depuis une dizaine d'année (retraite), Monsieur F affirme son indignation en connaissance de cause. Il utilise certains termes spécifiques relatifs aux problématiques locales (la jussie), qu'il met en perspective avec une opinion plus vaste traitant de la gestion des fonds publics en France et en Europe.

Le second accuse implicitement les gestionnaires d'incapacité. L'extrait suivant est tiré d'une grande partie de l'entretien qui est consacrée à ce désaveu.

Monsieur E « *et le ragondin ! C'est une infection le ragondin ! Alors expliquez-moi un peu, le ragondin, il... il prolifère ! En dehors d'ici, nous en tant que chasseurs, on est obligé de faire des battues, parce que ça fait des dégâts pas possibles ! Est-ce que c'est normal de laisser ça ici ? C'est pas possible ! Et puis d'ici, ça fou le camp partout ça ! Alors c'est ça la protection de la nature ? Pas pour moi, pas pour moi.* »

Monsieur E met en perspective le Marais d'Orx avec son périmètre de chasse, et les moyens de gestion que gestionnaires et chasseurs mettent en place. Il mobilise de fait ses connaissances en mode de gestion du gibier et des nuisibles.

Le Naturaliste-1 reconnaît malgré tout au Marais d'Orx une forte valeur écologique, mais le Naturaliste-2, attaché à la Ligue de Protection des Oiseaux, procède lui aussi à une critique sur les enjeux écologiques. Il juge le Marais d'Orx ainsi :

Monsieur N2 « *Orx, moi j'ai découvert ce site, il était pas encore classé en réserve; et c'était, je pense un des sites majeurs aquitains pour l'hivernage des canards. Aujourd'hui... (silence) C'est plus le cas. C'est allé très vite. C'est un site qui objectivement devrait se faire déclasser. Une Réserve naturelle, c'est créé sur la base d'un dossier, etcetera, pour la présence d'un certain nombre d'éléments, factuels et pas seulement,*

potentiels, et un habitat et etcetera. Bon, Orx, casier sud, c'est 200 hectares de jussie. »

Comme ici, la question de la jussie, qui est l'une des problématiques écologiques fortes du Marais d'Orx, est abordée spontanément, dans 6 entretiens sur 19 avec plus ou moins de bonheur. Il s'agit évidemment des groupes de riverains (Touristes-emmenés-par-une-locale, Riverain-chasseur-marcheur, Riverains-attachés, Riverains-amateurs-de-cadre-de-vie), et des groupes spécialistes (Naturaliste-1 et Naturaliste-2). Il y a donc, dans la figure de l'expérience de l'observateur, une dimension géographique importante (proximité) et une spécialisation des visiteurs non négligeable.

Notons que ces deux qualités s'expriment de manière plus ou moins forte dans les récits d'expérience des visiteurs. Le public du Marais d'Orx est loin de n'être composé que de riverains acharnés ou de spécialistes en plantes invasives. Il s'agit pour nous de préciser les modes opératoires qui travaillent la figure de l'expérience de l'observateur. Ainsi, si certains visiteurs semblent être des spécialistes du fait de leur travail, leur passion ou leur histoire avec le site, la dimension observatoire de l'expérience du visiteur du Marais d'Orx ne tient pas que dans des positionnements aussi forts. En témoigne la discussion avec les Voyageur-retraités-locaux qui suit.

Enquêtrice « *donc vous voyez l'évolution du site régulièrement... »*

Monsieur M « *oui, oui... »*

Enquêtrice « *et ces derniers temps qu'est ce qui vous a marqué... »*

Monsieur M « *si l'invasion des jacinthes là. Enfin des jacinthes, j'appelle ça des jacinthes, c'est des jacinthes d'eau, y'a des... ouais »*

Madame M « *ha oui pis ce qu'on a vu c'est qu'ils ont dû draguer pas mal... {} »*

Monsieur M « *oui cette plante qui était là... qui envahit l'étang... {} »*

Enquêtrice « *oui la jussie... mais vous venez depuis combien de temps ? »*

Madame M « *oh ça doit faire 6 ans... 6 ans et demi qu'on est là... »*

Enquêtrice « *et vous avez découvert comment ? »*

Monsieur M « *oh ben de toute façon, on aime bien les, les... les, les, les parcs nationaux, les réserves, les, les endroits naturels quoi... »*

Madame M « *donc on a dû savoir, par le, par le... bouche à oreille »*

Monsieur M « *oui, on a dû le voir ou l'entendre... »*

Monsieur M « *j'ai pas souvenir... »*

Enquêtrice « *et le fait que ce soit estampillé Réserve naturelle, ça vous a... ? »*

Madame M « *ah oui tout à fait »*

Monsieur M « *ah oui, ah oui, bien sûr oui... »*

Enquêtrice « *qu'est-ce que ça représente pour vous le fait que ça soit une Réserve naturelle ? »*

Madame M « *ben la possibilité de voir des animaux déjà. Il y en a plus dans les Réserves naturelles que... qu'ailleurs hein... et puis ben ...* »

Monsieur et Madame M sont loin d'être experts, tout en mobilisant des connaissances acquises au fil des visites. La dimension observatoire de leur expérience est importante (57 % des occurrences les concernant), sans pourtant prendre toute la place dans leur manière d'envisager le Marais d'Orx, et ce malgré leur proximité au site, et leur intérêt prononcé pour les espaces naturels. Néanmoins, il est important d'approfondir ce qu'apportent la dimension géographique et la spécialisation du visiteur à la figure de l'expérience de l'observateur. En effet, dans les récits, on observe sur ce point la mise en avant des valeurs identitaires relatives au Marais d'Orx, ou aux espaces auxquels il fait référence.

Le Riverain-chasseur-marcheur et les Riverains-attachés se positionnent par rapport au Marais en citant plusieurs fois leur groupe d'appartenance (« *du pays* » « *nous les chasseurs* »). Ils mobilisent le cadre du souvenir pour accéder au site et expriment leur identité à travers l'espace : par exemple, ils font le lien entre le fait qu'ils soient « *du pays* » et leur connaissance de l'histoire du Marais. L'acte même d'évoquer sa présence sur le Marais d'Orx amène ces visiteurs à donner leurs avis sur l'évolution du site, à exposer l'état « *d'avant* ». Ceux-ci se reconnaissent alors avant tout dans la proximité temporelle, spatiale et identitaire qu'ils ont du site ; ils manifestent consciemment leur identité par ce que représente le Marais pour eux.

Cette particularité est présente aussi dans les récits des naturalistes. Ces derniers nous expliquent leur manière de percevoir le Marais à travers un ensemble d'expériences, non pas relatives au seul site, mais à un ensemble de formes patrimoniales qu'ils ont l'habitude de fréquenter. Cet extrait du récit du Naturaliste-2 en témoigne :

Monsieur N2 « *Moi je vais le percevoir différemment, car je baigne dedans depuis des années, et je vais avoir l'œil plus attiré par des choses* ».

La manière d'envisager le site de ce visiteur se confond entièrement (il baigne) avec l'identité de naturaliste qu'il se donne. Son discours se généralise ensuite sur la problématique de la jussie, propre à l'ensemble des réserves de la façade landaise. Il appréhende alors le Marais d'Orx au travers de dimensions qui dépassent le cadre local. En ce sens, le Marais est un point de référence dans son expérience de naturaliste, et il s'y reconnaît en tant que tel. Pour appréhender le Marais d'Orx, les naturalistes mobilisent principalement leurs connaissances

des problématiques de gestion du patrimoine naturel. Ils se font leur opinion en se référant aux déterminants scientifiques et ornithologiques : le Marais d'Orxleur apparaît comme un espace à comparer, à voir évoluer, à évaluer en fonction de valeurs écologiques.

L'exemple du groupe de Touristes-emmenés-par-une-locale est aussi intéressant pour la question de l'affirmation de l'identité dans la figure de l'expérience de l'observateur.

Madame BB « *A Saint Jean-de-Marsac. Là je passe, mais je l'ai connu moi en culture. Moi ça... Quand j'étais jeune je l'ai connu en culture. Alors ils voulaient, ils aiment la chasse et la pêche, bon, je leur ai dis on va aller voir le Marais d'Orx. Voilà, c'est comme ça !* »

Enquêtrice « *Vous connaissiez quand même un petit peu...* »

Madame BB « *Ah moi le site du Marais d'Orx je connais tout !* »

(...)

Enquêtrice « *Donc pour vous qu'ici ce soit un espace naturel protégé, c'est pas forcément positif, enfin, ça...* »

Monsieur B « *Si c'est bien ! Mais... faut aller jusqu'à fond quoi ! ils pourraient bien , bien entretenir...* »

Madame B « *Il faut tout gérer* »

Monsieur B « *Gérer les espèces quoi.* »

Madame BB « *Les nouvelles vaches, on les a pas vues ?!* »

I « *Elles sont de l'autre côté !* »

Madame BB « *Oui, de l'autre côté. Et est-ce qu'elles mangent vraiment la jussie ?* »

Enquêtrice « *Il me semble que ça marche...* »

Madame BB « *La jussie...* »

Enquêtrice « *Ha ben vous voyez, vous êtes vachement au courant des problèmes du site !* »

Madame BB « *Oui, parce que je suis au syndicat des rivières ! et les rivières elles tombent ici ! Au Marais d'Or ! Alors, c'est pour ça que je connais.* »

Madame BB guide ses hôtes (une famille de touristes) sur le Marais d'Orx pour leur faire connaître le site. Elle justifie d'abord leur présence par son lieu d'habitation : elle associe le Marais d'Orx à son identité géographique (temporelle et spatiale). Elle se fait guide parce qu'elle « *connaît tout* », du fait de son appartenance depuis toujours à la communauté locale. Elle associe aussi leur présence à l'identité de ses hôtes, qui sont chasseurs et pêcheurs. Enfin, au cours de l'entretien, elle nous testera avec ruse sur la problématique de la jussie, en légitimant son intérêt par sa participation au syndicat local des rivières, qui renforce son inscription dans la communauté locale. Son récit justifie ainsi leur qualité d'observateurs par leur identité.

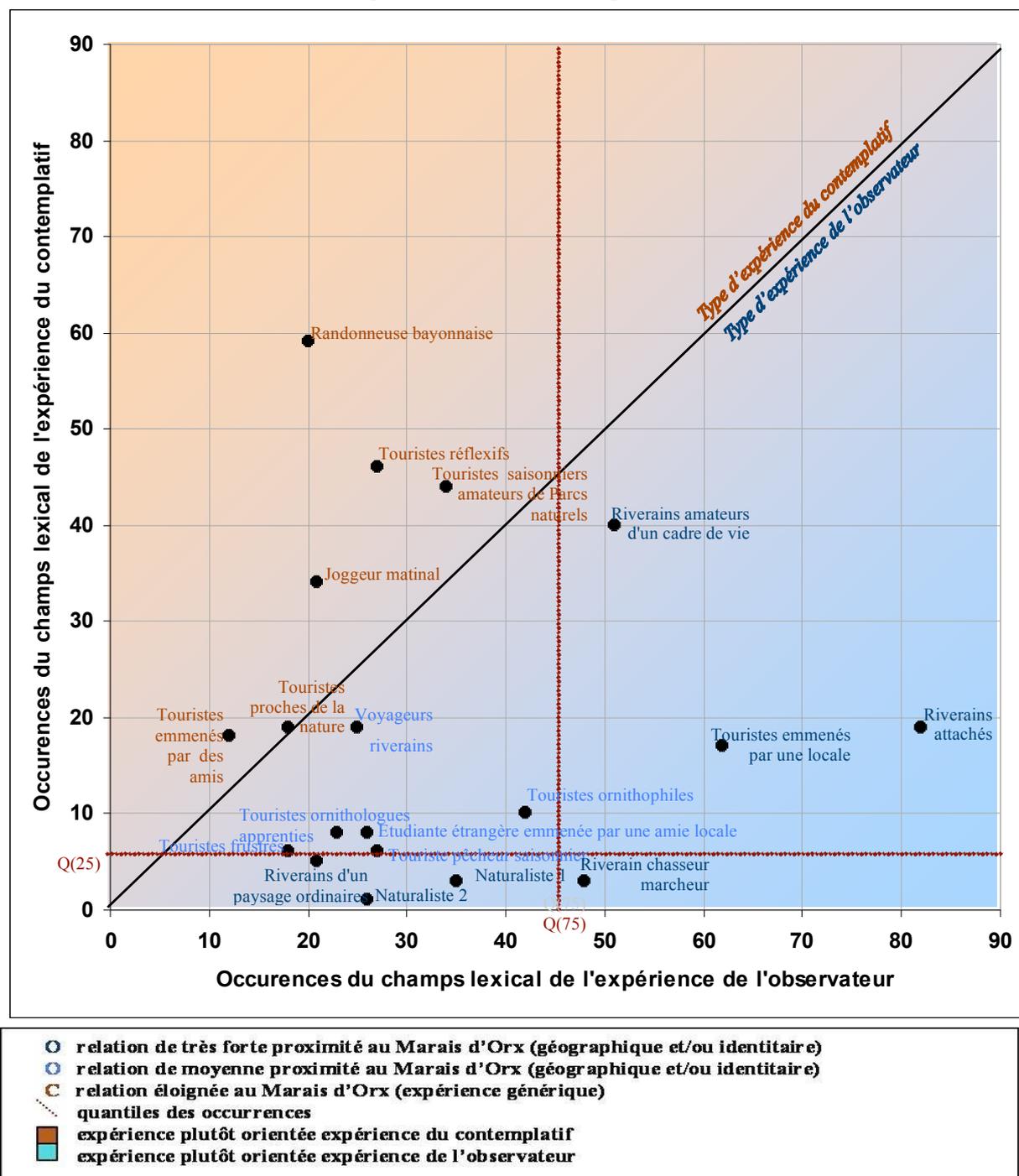
Nous observons ainsi que la figure de l'expérience de l'observateur fait exister le visiteur plus au travers du Marais et des valeurs identitaires et identificatoires qui lui sont relatives, qu'au travers de sa propre individualité. Cette démarche témoigne d'une forme de (ré-)appropriation du site. Elle permet, entre autres, de discuter les valeurs écologiques du site, soit de questionner la légitimité de la Réserve naturelle et des moyens mis en œuvre.

II. 3. B. b. (iii) Les visiteurs, entre le contemplatif et l'observateur

Pour conclure sur ces deux figures identifiées de l'expérience des visiteurs, nous avons trouvé intéressant de replacer les différentes personnes rencontrées en fonction de l'une ou l'autre des figures expérientielles du Marais d'Orx. A partir de la Figure 20, nous pouvons faire un premier point sur les expériences étudiées.

Cette représentation nous permet de décrire l'expérience de chacun des groupes de visiteurs et de spécifier la relation qu'il a globalement avec le site. On retrouve pour l'ensemble des groupes interrogés l'inclinaison de leur expérience, davantage portée par le référentiel du contemplatif ou par celui de l'observateur. Les visiteurs semblent composer chacun leur expérience en fonction de leurs référents individuels et communautaires. On voit clairement que les deux-tiers des expériences sont orientés davantage vers la figure de l'expérience de l'observateur, du fait de l'intérêt écologique suscité par la forme patrimoniale du Marais d'Orx et la part des riverains dans notre échantillon.

Figure 20 : Représentation des visiteurs interrogés, selon les figures de l'expérience du Marais d'Orx (saisies par occurrences de champs lexicaux)



La figure de l'expérience du contemplatif est plus visible dans les récits de la Randonneuse-bayonnaise, des Touristes-réflexifs, des Touristes-saisonniers-amateurs-de-parcs-naturels, du Joggeur-matinal, des Touristes-proches-de-la-nature et des Touristes-emmenés-par-des-amis. Ils ont pour l'ensemble une approche générique du Marais d'Orx, vu comme un espace de

nature, par lequel ils s'identifient individuellement. Les visiteurs, qui s'inscrivent dans ces modalités expérientielles, se présentent en tant qu'individus ou groupe d'individus. Les problématiques écologiques et l'histoire du site ne sont pas au cœur de leur expérience, même si elles y participent. Ainsi, leur relation au site, si elle est sensible, est quand même distante dans sa dimension cognitive. La nature du site fait écho à leur nature personnelle. Or on peut noter que seulement 2 groupes sur 6 font leurs premiers pas sur le site. La répétition des expériences ne semble donc pas influencer outre mesure la manière de considérer son expérience et d'envisager le site. C'est le cas notamment pour les Touristes-saisonniers-amateurs-de-parcs-naturels qui reviennent chaque année, profitant de la proximité de leur maison secondaire à Benesse-Maremmes.

Nous avons voulu préciser la figure de l'expérience de l'observateur par le biais d'un travail sur les quantiles au niveau des occurrences. En considérant la part la plus faible des références à la figure de l'expérience du contemplatif (Q25) et la part la plus forte des références à la figure de l'expérience de l'observateur (Q75), nous avons mis en valeur deux sous-figures expérientielles de l'observateur. Celles-ci nous permettent de rendre compte des dimensions géographique et de spécialisation attribuées à certains groupes de visiteurs, comme évoqué précédemment.

Les Riverains-d'un-paysage-ordinaire, les Naturalistes 1 et 2, le Riverain-chasseur-marcheur, les Riverains-amateurs-d'un-cadre-de-vie, les Touristes-emmenés-par-une-locale, les Riverains-attachés apparaissent dans un rapport de forte proximité avec le Marais d'Orx. Pour les riverains (5/7), la relation de proximité fait écho à leur mode d'appropriation identitaire du site. Pour les naturalistes, leur relation de proximité est particulière. Ils ont certes vu évoluer le site, mais ils s'y rendent seulement de temps en temps, et ont en référence avant tout les réseaux des formes naturelles patrimoniales de la région. La proximité est donc dans leur cas davantage une affaire d'identification et de reconnaissance à des hauts-lieux de leur pratique.

Les Touristes-frustrés, les Touristes-ornithologues-apprenties, l'Etudiante-étrangère-emmenée-par-son-amie-locale, les Touristes-ornithophiles et les Voyageurs-retraités-locaux ont un niveau de proximité avec le Marais moindre, bien qu'exprimé. Leur pratique est spécialisée et ils connaissent le site, ou ce type de site, mais le récit de leur expérience témoigne d'une relation moins forte au Marais d'Orx que pour les premiers. Nous dirions presque moins viscérale. Il n'y a pas dans leur cas d'enjeu identitaire fort, si ce n'est l'assimilation à une tribu émotionnelle (ornithologues, voyageurs). En ce sens, ces visiteurs

ont plus un rapport d'identification au site qu'identitaire. Cette idée peut être illustrée par ce qu'ont vécu les Voyageurs-retraités-locaux, qui, bien que amateurs quotidiens des balades sur le Marais depuis quelques années, se sont heurtés à des personnes, qui ont relevé leur rapport au site. Monsieur M témoigne :

Enquêtrice « *Et vous avez vu des gens avec des chiens ?* »

Monsieur M « *Oui, oui, oui !* »

Enquêtrice « *Et vous leur dites ?* »

Monsieur M « *Oui et puis on se fait engueuler, c'est pas...* »

Enquêtrice « *Ah ?* »

Monsieur M « *Oui, nan mais c'est vrai en plus. Nan, nan c'est vrai hein* »

Madame M « *Oui, on entend de quoi ils se mêlent...* »

Monsieur M « *Oui, ou comme quand on s'est fait insulter vraiment... comme l'autre fois avec ses deux chiens là...* »

Madame M « *Ah je me rappelle plus...* »

Enquêtrice « *Qu'est-ce qui s'est passé ?* »

Monsieur M « *Oui celui qui, qui nous a engueulé, qui nous disait qu'on n'était pas d'ici, qu'il allait me, me casser la gueule avec le, le... tu te souviens pas ?! Oh, y'a trois quatre ans, à l'entrée de l'autre coté, là...* »

Cette illustration, plutôt cocasse, met en scène la posture plutôt identificatoire de Monsieur M face à celle plutôt identitaire de son interlocuteur, dans la figure de l'expérience de l'observateur.

Nous retrouvons logiquement les niveaux de proximité du public au Marais d'Orx : les visiteurs, qui ont davantage une expérience d'observateur, mobilisent des connaissances spécifiques qu'ils ont du site, et les visiteurs qui ont davantage une expérience de contemplatif sont plus sur le mode de la perception, quand bien même ils ont des notions sur le site. Ils ont en ce sens un rapport plus ou moins exercé de la forme patrimoniale du Marais d'Orx, travaillant inégalement avec le milieu. Ceux, qui affichent une très forte proximité, travaillent une expérience identitaire par le biais du Marais ; ceux, qui relèvent d'une moyenne proximité, travaillent davantage une expérience identificatoire en relation avec le Marais ; et ceux, qui se rapportent à une relation plutôt éloignée travaillent une expérience plus individuelle. Ces différences engagent une diversité d'expériences et de fait de composition des expériences sur le site. Le dernier exemple utilisé fait d'ailleurs la transition vers la troisième figure expérientielle qui transcende les deux autres : la figure de l'expérience publique.

II. 3. B. c. La forme au cœur des moments d'échanges

Comme nous l'avons vu, les figures de l'expérience du Marais d'Orx ne sont pas étanches et se composent au gré de l'évolution de la relation du visiteur au site. Elles évoluent aussi en fonction des échanges sur le site, que rend possible la troisième figure de l'expérience du Marais d'Orx, identifiée dans les récits des visiteurs interrogés : l'expérience publique. Cette dernière engage le visiteur à une identification collective (II. 3. B. c. (i)) dans l'espace, qui se propose comme un support de discussion (II. 3. B. c. (ii)).

II. 3. B. c. (i) L'expérience publique

Il s'avère que chaque expérience, qu'on ait affaire à celle du contemplatif ou à celle de l'observateur, recoupe la troisième figure d'expérience identifiée que nous qualifions de publique.

Nous l'avons appelée « publique » justement parce que chaque récit fait référence à la dimension publique du Marais. Cette dernière se décline selon des catégories suivantes : un sentiment collectif partagé, des valeurs de biens communs et des relations publiques. Du point de vue méthodologique, ces catégories ont émergé de l'analyse compréhensive des entretiens. Ensuite, une analyse d'occurrences a été menée, à partir des thèmes de l'accessibilité à tous et de la dimension collective de la forme patrimoniale du Marais d'Orx (Figure 21). La figure de l'expérience publique soulève les valeurs fondamentales du patrimoine conçues sur la base de la valeur d'usage du site. On y retrouve les champs lexicaux des valeurs d'inaliénabilité, pédagogique et de transmission au sens large dans les récits d'expérience.

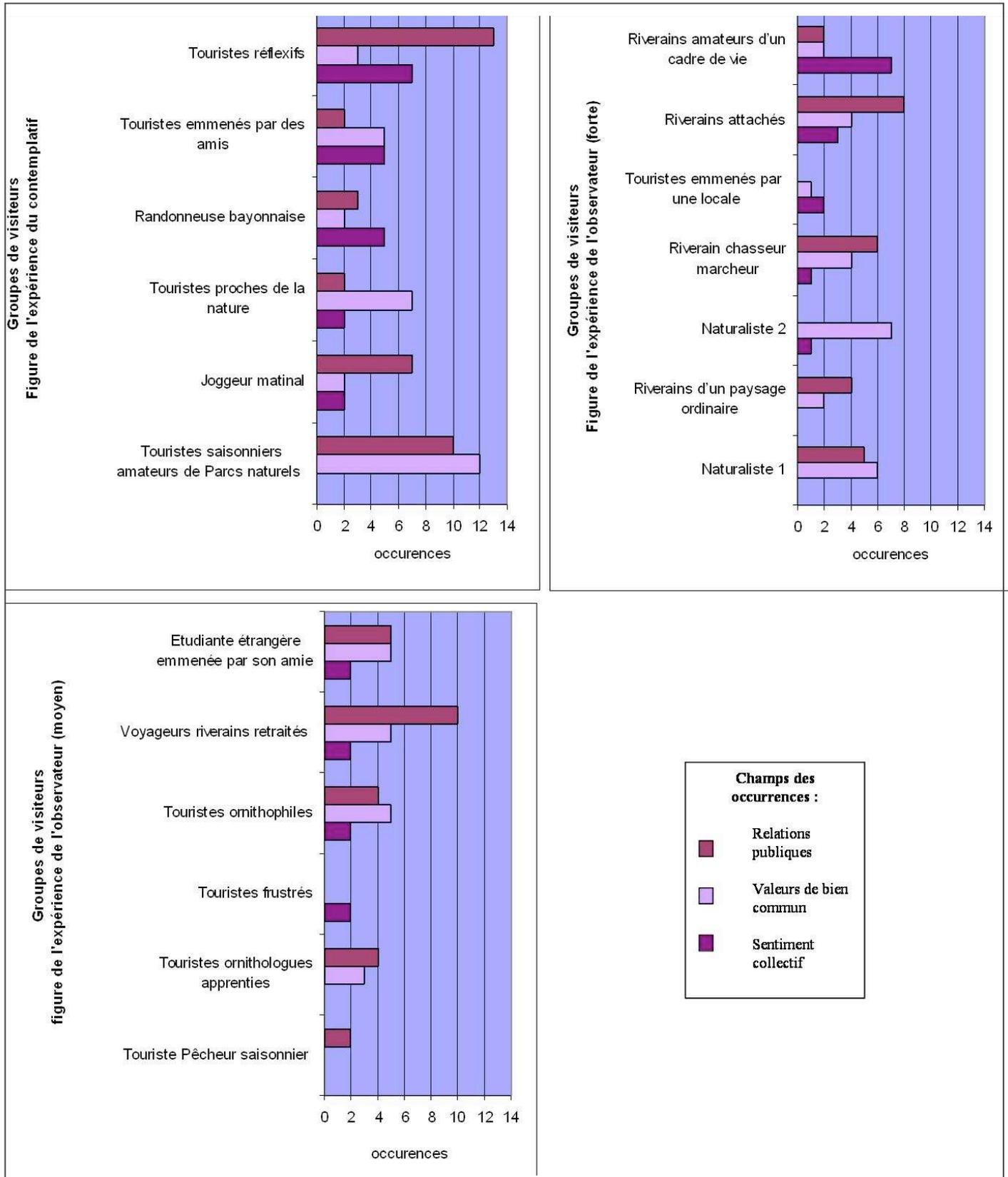
Figure 21 : Le choix lexical pour qualifier la dimension publique de l'expérience des visiteurs sur le Marais d'Orx

Thèmes	Occurrences	Champ lexical	Termes associés
Sentiment collectif	-		Proche de la nature / Voir la nature (la visiter comme une entité amie) Aimer la nature Même esprit
Valeurs du bien commun		Inaliénabilité	Tout le monde, à tous Bien commun, partagé
		Pédagogie	Transmettre, emmener, montrer, expliquer Enfants, générations futures, après
Relations publiques		Codes de conduite	Règles, interdiction, Infraction, respect Remarquer, signaler, faire savoir, égueuler
		Relations	Bonjour, salutation Contact, parler, discuter, répondre

Dans cette analyse, c'est moins la force des occurrences qui désigne la dimension « publique » de l'expérience du visiteur, que le fait qu'on la retrouve dans chacune des expériences. En effet, on observe chacune des catégories exprimées par la presque totalité des groupes des visiteurs interrogés.

La Figure 22 est le résultat de cette analyse d'occurrences. Chaque graphique représente l'ensemble des groupes de visiteurs par figure expérientielle. Ainsi, le thème de la figure de l'expérience publique est développé selon trois figure de l'expérience : celle du contemplatif, celle de l'observateur (moyenne), celle de l'observateur (forte). On remarque d'abord que ces occurrences relatives à l'expérience publique apparaissent dans les deux figures expérientielles principales. On remarque ensuite qu'elles sont sensiblement représentées de la même manière dans l'une ou l'autre des figures expérientielles. Seuls les récits des groupes de visiteurs, « moyennement » observateurs, semblent moins exprimer les qualités de l'expérience publique. Mais cette différence est davantage le fait de la faible proximité de deux groupes de visiteurs qui y sont attachés : en effet les entretiens du Touristes-pêcheur-saisonnier et des Touristes-frustrés ont assez peu fonctionné par rapport aux autres. Le pêcheur était chargé de matériel et peu volubile, et le couple de touristes, venu en vélo, s'inquiétait des possibilités de restauration à proximité. Les questions n'ont trouvé pour réponses que des remarques.

Figure 22 : Représentations des occurrences identifiées pour qualifier la figure de l'expérience publique



Malgré ces difficultés techniques, la Figure 22 nous montre que nous ne pouvons pas dégager de la figure de l'expérience publique des individus particuliers comme nous l'avons fait pour la figure de l'observateur. L'expérience publique du Naturaliste-1 s'organise à peu de chose près de la même manière que celle des Touristes-saisonniers-amateurs-de-parcs-naturels, celle des Voyageurs-retraités-locaux ressemble à celle des Riverains-attachés, voire à celle des Touristes-réflexifs, celle des Riverains-d'un-paysage-ordinaire se rapproche de celle des Touristes-ornithologues-apprenties, celle du Naturaliste-2 est parallèle à celle des Touristes-proches-de-la-nature, etc.. D'une certaine manière, la figure de l'expérience publique transcende la dynamique expérientielle individuelle et communautaire.

Dans les récits, c'est le thème des relations publiques qui ressort le plus (42% des occurrences), comprenant à la fois ce qui tient des codes de conduite et des prises de contact. Il est en quelque sorte la mise en perspective du sentiment collectif qui réunit les visiteurs sur le même site, associé aux valeurs de bien commun. Les relations publiques sont l'application et la dynamique expérientielle de ce sentiment et de ces valeurs partagées.

La figure de l'expérience publique apparaît en effet à travers l'institution tacite des codes de conduite inhérents aux valeurs collectives du site. Ce *règlement* est intrinsèque à la reconnaissance de la nature à préserver. Si la plupart des visiteurs interrogés disent ne pas connaître ce qu'implique réellement le classement Réserve naturelle, elle reconnaît le bon sens d'un espace protégé, en revendique les règles, et s'applique d'une certaine manière à les faire respecter. L'exemple du récit du Joggeur-matinal est intéressant en ce sens :

Enquêtrice « *Et quel contact avec ... ?* »

Monsieur G « *heu... il y a le bonjour heu voilà, il fait chaud, c'est ça. Par contre, j'ai déjà vu des familles venir à vélo, alors que c'est interdit. Et leur chien. Mais leur chien il était en laisse. Donc, une famille et deux gosses en vélo, et... C'est interdit et en plus c'est dangereux là-bas.* »

Enquêtrice « *Vous leur avez dit ?* »

Monsieur G « *Je l'ai pas fait remarquer, j'ai voulu et puis bon je l'ai pas fait. Effectivement ça aurait été, ça se serait reproduit, je l'aurai fait. Peut-être faudrait le dire à ceux qui sont là-bas.* »

Monsieur G, pour illustrer les types de contacts qu'il a sur le site avec les autres visiteurs, parle avant tout d'une prise de contact visuelle : elle a pour objet les codes de conduite réglementaire de la Réserve. Il remarque les vélos et le chien. Même si sa connaissance des règles de la Réserve est partielle (les chiens même en laisse sont interdits), il pratique un contrôle visuel sur la famille en infraction. Surtout, il mobilise des raisons du « bon sens » en

justifiant sa prise de position vis-à-vis des vélos en terme de sécurité. Sa première notion du contact avec les autres visiteurs tient alors dans le respect mutuel de codes de conduite, à la fois réglementaires et implicites. Les propos du Naturaliste-1 illustre cette double dimension des codes de conduite tacites et explicites :

Monsieur N1 « *Ca m'est arrivé des fois, que y'en a qui commettent une infraction, et c'est vrai que là , ils sont assez violents entre eux; ils sont beaucoup plus violents que le serait un garde. Ah ouais, ils s'envoient... avec le portable notamment... Donc entre eux, en groupe surtout. »*

Cet extrait nous évoque évidemment la réaction des Voyageurs-retraités-locaux face aux chiens amenés sur le site, que nous avons cités auparavant. Monsieur M justifiait sa remarque à l'autre visiteur par la réglementation et par la gêne occasionnée aux animaux.

Enquêtrice « *En fait vous lui avait fait la remarque, et lui... »*
Monsieur M « *Ben oui, parce que je lui ai fait remarqué que les chiens étaient interdits... là c'est vrai que les gens ne se rendent pas compte que, que, que c'est nuisible aux animaux, même le fait de passer avec le chien, heu, ben bon il stresse un animal sauvage, et puis si il le voit il va courir après... mais c'est vrai que les gens aiment bien aller dans des Réserves naturelles ou dans des Parcs nationaux, mais ils ne supportent pas les contraintes que ça implique, il faut faire plus attention, que, que, que n'importe où ailleurs, il y a des panneaux ils n'en tiennent pas compte ils s'en foutent ! Bon ben après c'est comme ça hein, on pourra pas... »*

D'une certaine manière, Monsieur M se sent légitime dans sa remarque, conforté par la réglementation et les valeurs écologiques auxquelles il fait référence. Il a l'Institution derrière lui, et ce heurt lui permet de statuer sur l'attitude irrespectueuse de certains visiteurs, ici comme dans d'autres sites protégés dont il a la pratique.

Les Touristes-saisonniers-amateurs-de-parcs-naturels ont une réaction qui banalise ces formes de respect des codes de conduite sur le Marais d'Orx. En ce sens, pour qualifier la dimension patrimoniale du Marais d'Orx, Monsieur et Madame L évoquent successivement les valeurs écologiques, pédagogiques et de transmission, en ne témoignant pas de la situation particulière du Marais d'Orx, mais en élargissant aux espaces naturels en général.

Enquêtrice « *Ah ! et si je vous met le mot de patrimoine sur ce site, ça vous dit quoi ? »*
Monsieur L « *Oh oui, ben oui, ça fait partie du patrimoine, et c'est, c'est ce qu'on doit transmettre à nos enfants, nos petits enfants, et parce que ff ! On doit pas laisser que des tas d'ordure quoi ! Il faut, il faut, il faut essayer de garder des choses naturelles et bon, il est possible que*

des gens pourrissent des endroits, parce que bon, on le voit de plus en plus en montagne, les gens ne redescendent plus leur poubelle ! Ils laissent tout, et il y a des gens qui, qui, qui sont plus montagnards que moi, qui s'emmerdent tous les dimanches à redescendre des cochonneries des autres, parce que ça... ça enfin, ça sera trop pollué quoi ! Mais il y a des gens, même des gens qui se disent aimer la nature, qui laissent leurs ordures quoi ! Et ça bon ben c'est pas normal en montagne ou ailleurs ! »

Enquêtrice « *Et vous êtes amenés à réagir ?* »

Madame L « *Ah oui, ah moi je...* »

Monsieur L « *Moi je peux pas m'empêcher de ne rien dire ! Je le dirais, si je vois quelqu'un faire une connerie, je...* »

Madame L « *On se gêne pas hein !* »

Monsieur L « *Je me gêne pas pour le dire, parce que... je suis râleur, et alors... il faut que ça sorte ! Ou...d'une façon ou d'une autre, je me fais comprendre ! Pas à coup de poing mais, non, non... mais j'aime pas les gens injustes, ou... ça, ça m'énerve vite... des gens qui essayent de truander ou de passer devant vous, que ce soit aux commissions ou n'importe quoi... tout le monde est pressé, quoi !* »

Madame L « *Après il s'est déjà... après c'est des règles de vie déjà ! Les plus petites choses...* »

Monsieur L « *Si on fait ça avec nos petits enfants, après ils vont faire pareil, enfin il y a des choses qu'il faut pas non plus...* »

Ils finissent par exporter totalement l'idée du code de conduite intrinsèque aux formes naturelles patrimoniales à la vie collective quotidienne. Ces règles de vie collective appellent le « bon sens » social, qui associe le Marais d'Orx et les autres formes naturelles patrimoniales à des espaces de vie collectifs, où doivent être respectées et partager les qualités.

D'un côté, le respect des règles par chacun est soumis au regard de tous, et d'un autre côté les usagers se créent eux-mêmes des codes que chacun doit respecter pour appréhender librement la forme patrimoniale. Le Marais d'Orx est ainsi identifié comme un espace collectif, sur lequel chacun peut légitimement intervenir. On retrouve dans cette dimension tout à fait ce qu'Erwin Goffman appelait l'accommodement : « (l'individu) se trouve exposé, et se retrouve dans un acte formel et conventionnalisé par lequel il manifeste son respect et sa considération envers un objet de valeur absolue ou envers sa représentation »³⁹⁹. L'objet est ici la nature, représentée par la forme patrimoniale du Marais d'Orx, qui invite à partir de la convention (la réglementation de la Réserve naturelle) à cette forme d'accommodement.

³⁹⁹ p. 34 JOSEPH Isaac. **Erwin Goffman et la microsociologie**. Coll. Philosophies. Paris : PUF, 1998. 126 p.

La figure de l'expérience publique apparaît aussi au travers de la pratique d'une certaine forme de civilité codée. Deux tiers des récits d'expérience évoquent directement la salutation systématique sur le site du Marais d'Orx : il s'agit de se souhaiter « *bonjour* ». Cette cordialité se déploie dans une forme systématique de reconnaissance liée au site, tout en conservant une certaine distance. Le Riverain-chasseur-marcheur explique sa démarche systématique :

Monsieur E « *Ben bonjour, bonjour... moi je dis toujours bonjour, il y a... Pas beaucoup répondent pas, ou parce que je connais pas, tant pis ! Si ils ne disent pas bonjour une fois, ben tant pis je leur dis plus bonjour après !* »

Monsieur E impulse naturellement cette cordialité quand il croise un autre visiteur. Généralement, la réponse suit légitimement. Si ce n'est pas le cas, Monsieur E s'octroie le droit d'identifier la personne et de lui refuser sa cordialité. Cette légitimité requise pour appliquer la salutation est expliquée en filigrane par les Touristes réflexifs, qui cadrent l'action :

Enquêtrice « *Hum hum. Et vous avez croisé des gens un petit peu ici ?* »
Monsieur D et Madame D « *Oui, oui oui. Oui oui.* »
Enquêtrice « *Et quel rapport vous avez eu avec eux ?* »
Madame D « *Ohoh ! Vraiment très peu (rire). On a croisé apparemment une famille qui parlait, enfin c'est ce que j'ai entendu, allemand et français, hein, donc de façon complètement alternative là, mais on s'est simplement dit bonjour. Oui, on a dit bonjour et rien à d'autres. En fait en fonction de ce qui se passait.* »
Monsieur D « *Oui, y'a 80% des gens qui vous disent bonjour.* »
Madame D « *Oui. Quand même oui. On se salue.* »
Monsieur D « *et des autres qui tournent la tête. Malheureusement ça... s'étend de plus en plus.* »
Madame D « *Oui mais c'est vrai que nous même on cherche pas vraiment à parler, et non plus...* »

La salutation est une dimension normale dans le cadre du Marais d'Orx, et tout autre site ayant les mêmes conditions de pratiques. Au cours de leur expérience, Monsieur et Madame D ont été en situation de dire bonjour à certains et à d'autres pas ; des ratées en quelque sorte, face au 80% de réussites évaluées par Monsieur D.

L'expérience du groupe de l'Etudiante—étrangère-emmenée-par-son-amie-locale précisera les fondements de cette salutation et du cadre qui l'installe. La différence culturelle entre Madame J et Madame JJ est importante dans cette explication, puisque la première transmet à la seconde une coutume attachée à la forme naturelle patrimoniale.

Madame JJ « *Nous avons dit bonjour ! (rire) Et c'est tout !* »
 Enquêtrice « *Ah ? Et pourquoi ? Pourquoi ic et pas en ville ?* »
 Madame J « *Ah c'est ce que je lui ai expliqué.* »
 Madame JJ « *Oui elle m'a expliqué ça !* »
 Enquêtrice « *Ah et pourquoi ?* »
 Madame J « *Et ben, c'est un peu une tradition quoi... je pense en montagne ou autour d'un site comme ça... où c'est, un, enfin, un havre de paix et... enfin, un site naturel comme ça... on dit toujours bonjour quoi !* »
 Enquêtrice « *Ouais ? C'est vrai ? Les gens se reconnaissent...* »
 Madame J « *C'est l'éducation un petit peu peut-être... à la montagne ou comme ça moi on m'a toujours appris à dire bonjour... et puis ... c'est parce que c'est un certain public aussi...* »
 Enquêtrice « *Ouais, c'est des gens particuliers... ?* »
 Madame J « *Peut être... non...* »
 Enquêtrice « *Parce qu'on est pas du tout à la montagne finalement ?!* »
 Madame J « *Ouais, ouais.... Ouais, ben c'est quelque chose qui fait qu'on a envie de dire bonjour, parce que c'est assez convivial, et c'est assez confiné, alors voilà.* »
 Enquêtrice « *Et vous avez trouvé bizarre ?* »
 Madame JJ « *Oui, oui, j'étais assez choquée, et je lui ai dis pourquoi vous vous dites bonjour... ? Parce que je ne le connais pas ! (rire)* »

La tradition de la salutation est justifiée par la dimension collective qu'impose la forme patrimoniale de la nature. Le Marais d'Orx n'apparaît pas là-encore directement comme l'espace qui justifie cette attitude. Le fait de s'adresser à ces visiteurs inconnus évoque une dynamique de reconnaissance de l'autre au travers des valeurs que représente le site. Cette reconnaissance légitime semble pouvoir se transmettre. La ritualisation de cet acte de civilité sur le site s'inscrit donc d'abord dans la reconnaissance d'un espace collectif. A l'instar du témoignage de Madame J, les Touristes emmenés-par-des-amis évoquent la montagne comme lieu similaire d'échange de civilité.

Madame Q « *Ben l'esprit qu'on retrouve quand on va faire une randonnée en montagne ; on croise quelqu'un, on se dit bonjour, alors que en ville on croise tout le monde et personne ne se parle* ».

Notons que la salutation en montagne relève d'un engagement collectif vis-à-vis de la montagne et des personnes qui la fréquentent. Elle a ainsi été attribuée à l'expression de l'appartenance à un même univers⁴⁰⁰, c'est-à-dire à une tribu émotionnelle. Cette expression

⁴⁰⁰ p.113 DEVANNE Anne Sophie. **Marcheurs en montagne et expérience de l'espace. Une analyse de la construction du rapport à l'espace, à travers la pratique de la marche dans les Pyrénées.** Thèse de géographie sous la direction de Pierre Donadieu. ENGREF, 2005. 348 p.

témoigne donc d'une prise de conscience des autres et d'un espace commun, qui relie « l'esprit » à la « nature », soit le visiteur au site et à ce qu'il représente.

Cependant, dans notre cas, elle ne relève pas de cette dimension de tribu émotionnelle à proprement parler (où l'intérêt commun est explicite), car les expériences du Marais d'Orx ne dépendent pas des mêmes intérêts et des mêmes activités, en ce sens qu'elles ne nécessitent pas d'efforts particuliers, ou d'une mise en danger significative, qui opèrent une sélection sur le public qui le fréquente. La pleine accessibilité du Marais d'Orx participe à l'hétérogénéité du public, qui ne se reconnaît pas moins dans un espace collectif, associant une prise de conscience des autres par la salutation tout en conservant une certaine distanciation.

L'expérience publique du Marais d'Orx, par ses codes et ses rituels, témoigne ainsi d'une sorte d'identification collective tacite à travers l'expérience du site. Elle transcende l'expérience de l'observateur et celle du contemplatif, en leur donnant un même ancrage dans le site : une nature patrimoniale. Elle implique le respect mutuel de codes de conduite réglementaires et surtout tacites, dont les marques de reconnaissance entre visiteurs concèdent à un ancrage symbolique et physique collectif dans le Marais d'Orx. Chaque visiteur se sent légitime dans cet espace partagé, assimilable à tout autre espace collectif. Il y travaille cependant une expérience de reconnaissance distanciée liée aux valeurs de la forme patrimoniale qui intensifie les enjeux de ces espaces collectifs.

II. 3. B. c. (ii) Les ambiguïtés de la forme comme support des échanges

L'expérience publique, qui témoigne d'une expérience collective de la forme patrimoniale, rend possible le partage des expériences entre les visiteurs. Les échnages apparaissent le plus souvent au travers des usages et des appréciations sur le site, qui provoquent des discussions implicites ou explicites des valeurs de la forme patrimoniale. En ce sens la figure de l'expérience publique organiserait des discussions sur la base des ambiguïtés de la forme patrimoniale. Les exemples qui sont développés pour illustrer les modes de discussions entre visiteurs sur le Marais d'Orx ont été choisis parce qu'ils restituent au mieux les modalités de leur déroulement. Comme nous l'avons vu précédemment, l'évocation des relations publiques sur le site apparaît sur l'ensemble des entretiens. La prise de contact qui est le premier lieu de ces relations se retrouve dans 90% des entretiens. Les discussions implicites et explicites sont

développées avec plus ou moins de bonheur dans 52 % des entretiens. S'attacher à seulement certains entretiens nous permet d'entrer plus dans le contexte qui voit évoluer ces relations.

◆ La prise de contact

Madame A « *Le contact commence toujours avec les gens dans l'appréciation de ce qu'on voit. Alors on commente. Et c'est ce qui rapproche les gens ; et même quand vous venez seuls vous n'êtes pas seuls très longtemps. Je crois justement qu'on commente ce qu'on voit, et chacun y va de sa petite anecdote. C'est ça qui fait...c'est des commentaires sur le lieu.* »

Le récit de la Randonneuse-bayonnaise met la forme patrimoniale au cœur des échanges entre les visiteurs. Celle-ci intervient dans le prétexte à la rencontre ; elle est le sujet qui travaille les échanges. Ce récit met aussi en exergue les diverses figures de l'expérience qui interviennent dans cette prise de contact, car chaque visiteur semble intervenir en fonction de ce qu'il sait du site, de son expérience. Dans ce sens, le contact se fait au travers d'échanges de regards critiques sur le Marais. La Randonneuse-bayonnaise évoque à un autre moment comment la présence ou l'absence d'un oiseau par exemple, fait que chacun réagit et exprime son avis. Elle note que ces événements sont souvent l'occasion de prises de contact. La forme patrimoniale est au cœur de la mise en relations des visiteurs, par le biais des codes de conduite et de la cordialité qui s'imposent dans l'expérience du visiteur et les événements qui la traversent.

Dans cette perspective, on observe d'abord dans les récits d'expérience de certains visiteurs que le cadre mis en scène dans l'expérience par la forme patrimoniale facilite la prise de contact « *naturelle* ». C'est ce que semblent dire les Riverains-amateurs-d'un-cadre-de-vie qui placent « *l'esprit* » du site au cœur des relations observées :

Enquêtrice « *Et quand vous vous baladez, quel rapport vous avez avec les autres visiteurs ?* »

Monsieur O « *Ha ben c'est très sympa...* »

Madame O « *Très sympathique... oui les gens...* »

Monsieur O « *Oui les gens disent bien bonjour...* »

Madame O « *Oui, les gens sont calmes, les gens sont... assez amateurs donc...* »

Monsieur O « *On a discuté avec un gars qui... qui était aussi assez observateur là, qui.... Avec un objectif là, et il disait qu'il était de Capbreton, et qu'il cherchait par ici, pour la retraite...* »

(...)

Enquêtrice « *Vous disiez que vos rapports avec les autres visiteurs étaient conviviaux... qu'est-ce qui vous rassemble selon vous, qu'est-ce qui fait que ce soit convivial ?* »

Madame O « *C'est le, c'est le, c'est l'amour de la nature, c'est le... le calme, l'observation, et pis le fait d'être... oui d'être au calme dans la nature... je crois, les gens sont, sont apaisés hein... ça n'a rien à voir avec marcher en ville, ou... ouais c'est ça ouais. »*

Enquêtrice « *et c'est le fait que ce soit typique aux espaces protégés, ou vous retrouvez ça partout dans les balades de nature... »*

Madame O « *Non, je pense justement que le fait que ce soit un espace protégé justement les gens... ont une approche différente, quand ils se promènent, même par rapport à un lac plus fréquenté c'est un autre esprit... C'est plus un esprit de quiétude, de...les gens sont vraiment en accord avec la nature... c'est voilà, oui.... »*

Enquêtrice « *Un espace de liberté quoi... »*

Madame O « *Oui, oui, oui, ça se ressent oui... de toute façon les gens qui viennent sont des gens qui sont... qui sont assez sensibles à la nature... »*

La valeur « nature patrimoniale » que représente le Marais d'Orx semble faciliter les prises de contact et les échanges. Monsieur et Madame O évoquent le sentiment collectif (l'amour de la nature, ressource collective) par lequel chacun se reconnaît et qui offre la possibilité d'être réceptif et en accord avec le milieu. Les Touristes-réflexifs insistent aussi sur ce cadre particulier que travaille la forme patrimoniale dans la figure de l'expérience publique :

Enquêtrice « *Vous voulez dire qu'avant vous aviez plus de contact sur ce type de lieu ? »*

Monsieur D « *.... Les gens parlaient plus facilement. »*

Madame D « *Ben ça dépend, parce que quand on est allé je me rappelle, quand on est allé justement à l'Etang noir, on a beaucoup parlé avec un couple. On a rencontré un couple, donc c'était au mois de mars dernier, on s'est rencontré en leur disant attention, parce que nous on revenait de la fameuse balade et on s'était aperçu de tous les périples (sic.) qu'elle comportait, et on les a avertis, et on s'est mis du coup à parler autour de ce qu'on faisait et de ce qu'on voyait. Et ça... et on a parlé un petit moment oui. Mais ça dépend sans doute des gens qu'on rencontre aussi, et de ce qui se passe et de ce qu'on a envie de se dire ou pas se dire... oui de notre disposition d'esprit à ce moment là aussi oui, sans doute. »*

Enquêtrice « *Et c'est le lieu qui fait ça ? C'est des espaces comme l'Etang Noir ou ici qui sont propices à la discussion ? Plus qu'ailleurs ? Ou pas particulièrement ? »*

Monsieur D « *Oh si !! »*

Madame D « *Moi je pense pas. Moi je dirais pas. Parce que je me dis quand même que si on vient dans ce genre de lieu, c'est parce qu'on a un côté un peu... sauvage oui. Et donc je sais pas si... »*

Monsieur D « *Oh si, c'est quand même plus propice à la discussion parce que les gens sont disponibles, et heu... bon ils sont curieux. »*

Si la nature patrimoniale du site n'est pas évoquée directement, Monsieur et Madame D parlent de « *ce qui se passe* », à l'instar de la Randonneuse-bayonnaise, comme prise de contact, et de la « *disponibilité* » des visiteurs, qui fait écho à « *l'esprit* » général que convoque la forme patrimoniale.

Cette dynamique de contacts à partir de la forme patrimoniale est entretenue par les codes de conduite que nous avons vu, dont le travail de reconnaissance facilite le partage entre les diverses figures de l'expérience. Des outils de médiation sont aussi évoqués pour associer les expériences. Les Touristes-emmenés-par-des-amis évoquent en ce sens l'outil, support de savoir et d'expérience de type observateur, comme lien entre les gens :

Monsieur Q « *Y'en a qui sont causants, y'en a même qui ont les jumelles et qui demandent si on veut voir* »

L'échange semble alors implicitement poussé par les visiteurs qui s'inscrivent dans la figure de l'observateur, du fait de leur intérêt et des connaissances spécifiques qu'ils ont sur le Marais d'Orx. Le récit des Voyageurs-retraités-locaux confirme cette idée :

Enquêtrice « *Ah... Ca vous arrive jamais de voir, je sais pas, des gens avec des jumelles et de discuter...* »

Monsieur M « *Si. Si, si, ben la dernière fois quand on était...heu... Bart.... Il y avait un gars avec des jumelles qui avait l'air de s'y connaître, bon, ben on a profité de ses connaissances... oui non, c'est sûr... On, on est pas non plus des ours hein !* »

Enquêtrice « *Et comment vous avez lié connaissance ?* »

Madame M « *Oh ben on était en train de regarder le même, et lui il avait un appareil plus... perfectionné, et il voyait mieux que nous, donc, bon on lui a demandé ce que c'était et puis voilà...* »

Enquêtrice « *D'accord, donc c'était un moment de partage...* »

Monsieur M « *Oui, oui. Oui il s'y connaissait...* »

Madame M « *Oui il était ornithologue ou quelque chose comme ça...* »

La forme patrimoniale suscite ici une expérience particulière pour chacun des visiteurs (par le biais de l'oiseau), et permet ainsi le contact. L'outil et les connaissances font partie des moyens de médiation.

Les différentes figures de l'expérience du Marais produisent et créent des situations d'échange entre les différentes expériences des visiteurs interrogés. De cette manière, le partage des identités entre les visiteurs révèle le Marais d'Orx dans sa multivocalité. Il se fait d'ailleurs spontanément, souvent en fonction « *de ce qu'on voit* ». C'est dans les instants particuliers de l'expérience au Marais que les publics se rencontrent. Autrement dit,

l'instantanéité des expériences, dans leurs caractères contemplatif et/ou observateur, provoque une pulsion d'échange favorisée par la médiation publique du site. De ce point de vue, nous avons repéré trois types d'échanges à travers les récits des visiteurs interrogés qui font se discuter les valeurs de la forme patrimoniale, et qui témoignent à certains moments de l'émergence potentielle d'un espace public.

◆ **La discussion implicite des valeurs de la forme patrimoniale**

Le premier type d'échanges est celui de la discussion implicite des valeurs de la forme patrimoniale, notamment au travers des attitudes des visiteurs. Nous avons déjà vu combien l'expérience publique mettait en scène les valeurs fondamentales de la forme patrimoniale à travers des codes de conduite. Nous allons voir comment elle permet de réajuster les tensions entre les valeurs identitaires et les valeurs patrimoniales du Marais d'Orx.

Les récits qui évoquent cette dimension sont peu nombreux à en restituer vraiment le déroulement. Evoquer le partage d'expériences est plus aisé quand celui-ci est marqué par une conversation. Il se raconte plus facilement. Il paraît pourtant évident que les visiteurs du Marais d'Orx sont parfois confrontés à une discussion implicite des valeurs de la forme patrimoniale, à l'instar du Touriste-pêcheur-saisonnier dont le récit est révélateur.

Monsieur P « Non mais les gens qui arrivent je vais quand même leur causer. Bon après, il y a quand même des gens, des gens ici du coin qui sont quand même... c'est leur truc, c'est leur truc ici... [la pêche] C'est leur coin, ils aiment pas trop les... Bon encore ça va là. Bon quand ils connaissent plus ou moins, parce que bon les gens on les voit plus ou moins, bon on se voit de loin. Mais, au début, c'était pas évident... de voir un étranger 65 qui arrive, qui vient pêcher sur son territoire à lui... moi j'ai eu des gens qui sont venus juste à côté de moi. Bon pas pour m'emmerder, mais, faire voir qu'ils étaient là, et... bon ils testent. Mais c'était au tout début, bon maintenant qu'il a beaucoup changé ce marais, c'est beaucoup mieux. »

Ce témoignage révèle comment l'expérience publique du site met en tension les valeurs identitaires du Marais d'Orx avec la valeur d'usage et les valeurs juridiques du site. Si *a priori*, les pêcheurs appartiennent à la même tribu émotionnelle, cette dernière semble s'exprimer davantage au travers de territoires de pêche, voire de territoires tout court, distinguant les pêcheurs de proximité et ceux plus éloignés. Monsieur P assiste alors à une

sorte de mécanisme oppositionnel⁴⁰¹ qui démontre les limites entre le territoire de la communauté locale par la délimitation symbolique de son appartenance en terme d'espace signifiant (en l'occurrence celui de la pêche). Pourtant, la forme patrimoniale du Marais remet en question de manière implicite ces modes d'appropriation par le biais de l'expérience publique. Elle permet en quelque sorte de mettre en discussion par les pratiques les valeurs d'usage et d'inaliénabilité du site. Les modes de réappropriation du site sont ainsi remis en question par les nouveaux usagers, dont les pratiques imposent chez les anciens usagers une réflexion sur le statut d'inaliénabilité de la Réserve.

◆ Les discussions explicites des valeurs de la forme patrimoniale

Le second type d'échange est celui de la discussion explicite des valeurs de la forme patrimoniale sur la base des échanges des expériences des visiteurs. Les récits des visiteurs évoquent aussi la mise en perspective des expériences et la discussion des valeurs du site, et plus généralement des valeurs de la société, grâce aux rencontres autour du site. Les exemples sont plus nombreux et nous donnent à voir divers niveaux de réflexions partagées.

Le cas des Riverains-attachés met en évidence la prise de contact à partir des ambiguïtés de la forme patrimoniale, notamment sur les valeurs écologiques et sur son exemplarité :

Enquêtrice « *Et sinon, vous rencontrez des gens que vous connaissez ?* »

Monsieur F « *Ouais quelques fois !* »

Madame F « *Rare* »

Monsieur F « *Rarement, mais quelques fois, ça arrive. Des gens du coin, des gens du pays, qui emmènent quelques fois des amis à eux qui sont pas du pays.* »

Enquêtrice « *Et vous avez un contact...* »

Monsieur F « *Oh, ben oui, on a un contact... on a un contact... même avec ceux qu'on ne connaît pas. On arrive à discuter. On parle de ceci là.* »

Enquêtrice « *Du marais ?* »

Monsieur F « *Oui de la catastrophe oui ! Oui, parce que nous mettons l'exploitation du marais comme l'exploitation de notre pays, c'est une calamité... quoi, pour nous c'est une calamité !* »

Enquêtrice « *Et de son histoire ? Parce que par exemple moi j'ai vu des personnes qui s'émerveillent devant la jussie, parce que c'est vrai que quand on connaît pas, c'est joli...* »

Monsieur F « *Oui on en parle un petit peu, oui. Mais c'est gens là ne connaissaient pas l'exploitation du marais avant... depuis Napoléon, et puis avec ceux qui ont suivi, et les derniers exploitants valables qui étaient la*

⁴⁰¹ VELASCO-GRACIET Hélène. La petite Italie, quartier italien de Montréal. Mappemonde 86. 2007.2. Mappemonde.mgm.fr

famille Coyola, qui exploitaient là ici, et que nous connaissions bien, qui exploitaient ce marais d'une manière logique et compétente. »

Enquêtrice « *Et vous leur dites ça ?* »

Monsieur F « *Oui mais on va pas refaire l'histoire du pays, hé ! (rire) On va pas refaire l'histoire du pays, on parle, parle des oiseaux qu'on ne voit pas et puis... et puis voilà quoi. » (...)*

Monsieur F « *Y'en a qui nous disent c'est beau toutes ces fleurs jaunes⁴⁰², et c'est vrai que c'est beau. C'est très plaisant à l'œil, mais quand vous allez revenir voir que c'est tout noir... Voulez-vous me dire, ici, voulez-vous me dire ici, comment, comment les poissons font pour respirer, il y a plus d'oxygène ! Vous êtes d'accord hein !* »

Le « *ceci-là* », qui indique le Marais et l'opinion du couple du coin sur sa valeur écologique, fait le lien avec les autres visiteurs. Le récit des Riverains-attachés met en exergue comment l'ambiguïté du site, dont ils tirent leurs expériences, leur déception, mais aussi leur plaisir, aboutit à l'échange, puisqu' « *on parle des oiseaux qu'on ne voit pas* ». Ils partagent en ce sens leur expérience, elle-même ambiguë, entre la colère et le plaisir. Le sujet de la jussie témoigne de ce partage des expériences et de la discussion explicite des valeurs de la forme patrimoniale (Figure 23). Les Riverains-attachés trouvent que cette plante témoigne de la catastrophe écologique du Marais quand la Randonneuse-bayonnaise disait combien elle trouvait joli cette étendue de fleurs jaunes en été. Cette opposition d'expériences, à laquelle le couple F a déjà été confrontée, révèle des tensions entre les valeurs esthétiques et les valeurs écologiques du site.

Figure 23 : La jussie, la fleur qui fait parler les visiteurs des valeurs écologique et esthétique du site. (source : association à fleur de Pau)



402 La jussie.

Un autre élément est intéressant dans le récit des Riverains-attachés pour qualifier les rapports avec les autres visiteurs : c'est la mise en perspective entre ce qu'ils considèrent comme étant la catastrophe du Marais et la gestion calamiteuse de la France. Plus en amont dans l'entretien, le couple F développe longuement ce point de vue, notamment en terme de gestion des fonds publics. Ils y font référence ici, en citant le Marais comme exemple de cette mauvaise gestion, et comme sujet de discussion. Les valeurs et les modes de gestion de l'Etat français sont ainsi mis à mal, à l'instar des valeurs et des modes de gestions de la forme patrimoniale. Cette discussion, que le couple du coin a eu avec d'autres visiteurs témoigne d'un questionnement exprimé en public sur le fonctionnement de l'Etat, par l'intermédiaire d'expériences croisées de la forme patrimoniale. C'est comme si quelque part le Marais d'Orx en tant que forme institutionnelle faisait discuter ces visiteurs des conditions de fonctionnement des institutions.

On retrouve cette dynamique dans le récit des Touristes-emmenés-par-une-locale. Si la discussion ne s'est pas passée pour eux directement avec des gens rencontrés sur le site, elle s'est déroulée entre eux. Le Couple B (première visite sur le Marais) et Madame BB (attachée localement au Marais), ont échangé leurs connaissances et leurs opinions sur la base du site.

Madame BB « *Attends alors là, ça c'est cette partie là... ça c'est les maisons de... bon. Elle est là la route.* »

Enquêtrice « *Donc la partie que vous avez faites c'est tout ça là.* »

Madame B « *C'est ici ?* »

I « *Oui.* »

Madame BB « *Ha oui, Bonduelle est là.* »

Monsieur B « *Bonduelle, ça casse tout, ça. Bonduelle, faudrait vraiment bien... parce que...* »

Madame BB « *Ca c'est Orx, non, ça c'est Benesse-Maremmes.* »

Monsieur B « *Faudrait les faire déménager hein.* »

Madame BB « *C'est quoi au fond, on dirait... au fond.* »

I « *Ben ça doit être les plantes, les différences de niveaux...* »

Madame BB « *Mais là actuellement, vous voyez ce côté-ci tout rouge et l'autre côté, vert.* »

Monsieur B « *Ouais, mais vot'collègue là, il me disait c'est parce que ça remuait le fond. Vous êtes sûr ?* »

Madame BB « *Je crois que Bonduelle devait lâcher un petit peu oui.* »

Monsieur B « *Ouais.* »

Madame BB « *Ouais, ho là, dis donc, pour être sale comme il était !* »

Monsieur B « *Est-ce que, est-ce que... bon les écologistes et tout ça qui sont si forts, ils vont voir ce qu'ils font là ?* »

Madame BB « *Non. Non, ils n'y vont pas ! Non. Parce que il y a des pins là-dedans, voyez les pins qui sont là, y'a tout les déchets des Bonduelle qui sont dedans, et arrosés tout le temps, toute l'année.* »

Monsieur B « *Donc déjà là dessus, y'a déjà... faudrait faire quelque chose hein.* »

Madame B « *Y'a des choses à revoir !* »

Monsieur B « *Si vous voulez que ça soit un site naturel, il faudrait déjà que Bonduelle, ils l'envoient ailleurs.* »

Madame B « *Tout à fait.* »

Monsieur B « *Faut commencer par le début quoi.* »

Madame BB « *Par la base...* »

(...)

Madame BB « *Parce la protection elle vient de-là déjà.* »

Monsieur B « *Oui !* »

Madame B « *C'est le départ hein.* »

Madame BB « *C'est le départ...* »

Madame B « *Parce que si on protège d'un coté et qu'on pollue de l'autre...* »

Madame BB « *Mais c'est comme l'Adour, l'Adour je vous ai bien dit ! La papeterie de Tartas, elle pourrait tout, alors attend, pfff, c'est... c'est tout par terre !* »

Monsieur B « *Au lieu d'avoir une Mercedes à... je sais pas combien de millions, ils, ils mettent un peu l'argent dans la... hein ! Parce que le patron, t'inquiète pas il doit pas être malheureux là-aussi. L'argent pour lui il en a alors !* »

Madame B « *Non mais ce qui compte c'est déjà leurs poches ! Avant tout.* »

Ce dialogue spontané dont nous fûmes le témoin montre, à partir du cas Bonduelle, comment les ambiguïtés de la forme patrimoniale du Marais d'Orx contribuent à nourrir un débat entre des visiteurs de niveau expérientiel différent. Ce groupe, tout au long de l'entretien, réfléchit collectivement à ce que c'est que protéger la nature aujourd'hui, mobilisant alternativement leur connaissances de chasseurs, de touristes, de locaux par rapport à ce qu'ils ont vu sur le site. Ici, la discussion sur la couleur des eaux du Marais et Bonduelle remet en question la

valeur patrimoniale du site et, intrinsèquement, les modes de gestion qui l'accompagnent. Elle s'élargit aussi sur la volonté des industriels à faire face à leur responsabilité, et ouvre la question, avec l'exemple des rejets polluants de la papéterie de Tartas. L'observation initiale a ainsi permis de pousser la discussion dans un champ géographique qui dépasse largement celui du Marais d'Orx, sur la responsabilité du patrimoine naturel.

La forme patrimoniale et ses ambiguïtés suscitent entre les visiteurs anonymes des moments de discussion sur la valeur patrimoniale de la nature et au-delà. La prise de contact, facilitée par ce qui est visible, aboutit en général à un échange d'expériences et de connaissances entre les gens, et parfois à des discussions sur les enjeux du patrimoine naturel sur le Marais d'Orx et ailleurs. En cela, la figure de l'expérience publique, qu'impose la forme patrimoniale par les réglementations et les codes de conduite inhérents au site, provoque cet échange d'expériences et d'opinions.

◆ **Le potentiel d'émergence de l'espace public autour de la forme patrimoniale**

La forme patrimoniale, à travers la diversité des expériences qu'elle permet, donne lieu à des échanges. L'expérience de la forme patrimoniale fait apparaître et se reconnaître implicitement les identités de chacun, affilié ou non à une communauté. Ce processus est rendu possible par l'identification à l'espace collectif de la Réserve naturelle du Marais d'Orx. Il n'engage pas pour autant un regroupement autour de certains caractères de la forme patrimoniale, du fait d'une certaine distance maintenue par les codes de conduite implicites. L'expérience de la forme patrimoniale du Marais d'Orx se constitue alors dans la négociation des identités sur le partage d'un espace collectif. Elle associe alors trois unités de sens qui articulent les échanges potentiels : l'identité, l'alterité (la reconnaissance) et l'identification collective. Sur cette base, l'expérience de la forme patrimoniale compose alors des situations d'échange tout à fait particulières :

- Des prises de contact sur la base de la pratique d'un espace collectif, nourri de valeurs partagées et discutables.
- Des discussions sur les valeurs communautaires et collectives du Marais d'Orx et de la nature.
- Des discussions sur la responsabilité de chacun et des institutions vis-à-vis du milieu naturel.
- Des discussions sur les valeurs écologiques et les moyens à engager pour les transmettre.

- L'ensemble de ces échanges a révélé la capacité du public à construire et à échanger des opinions sur les enjeux du patrimoine naturel, à partir de la forme patrimoniale du Marais d'Orx. Il est aussi remarquable que chacune de ces discussions ait évoqué, à un moment ou à un autre, ces enjeux sur le Marais lui-même, mais aussi au travers d'échelles plus vastes, soit le pays (local), la région, la France ou encore l'Europe.

Cette restitution des récits des expériences du public interrogé sur le Marais d'Orx nous donne matière à alimenter notre réflexion sur le potentiel à faire espace public de la forme patrimoniale. On a pu voir comment les figures de l'expérience des visiteurs se nourrissent les unes les autres, et en quelque sorte comment les valeurs patrimoniales comme les valeurs identitaires se transmettent *via* les discussions que la forme patrimoniale génère. C'est à ce moment-là qu'elles travaillent l'espace public. Les tensions et les partages entre les différentes figures de l'expérience du Marais, rendus visibles par ce que permet la figure de l'expérience publique, révèlent des moments potentiels d'espace public, sur la base de discussions sur la continuité et le changement des valeurs de la forme patrimoniale. Il n'est pas question d'arriver à un consensus, mais de faire évoluer les expériences et les valeurs de chacun vis-à-vis d'une institution. Cette lecture des expériences du Marais d'Orx met donc la forme patrimoniale au cœur du partage des opinions, d'abord sur le site et sur ce qu'il représente, et ensuite sur des sujets plus larges. Ainsi, ces points de vue mettent en tension les institutions à travers la politique du patrimoine. Ainsi, le potentiel de la forme patrimoniale à faire espace public se trouve dans l'expérience des ambiguïtés que les institutions du patrimoine rendent visible malgré elles. C'est de cette faille que se nourrit l'émergence d'un espace public.

Les résultats de cette étude nous montrent alors qu'il existe véritablement une expérience collective sur la base de considérations patrimoniales de la nature à diverses échelles et niveaux d'interprétation. Nous l'avons appelé l'expérience patrimoniale. Cette dernière fonctionne sur la production de codes de conduite collectifs et sur des moments de partage des identités, des expériences et des opinions. Elle se définit par l'articulation de trois unités de sens, qui sont l'identité, l'altérité et l'identification. Dans cette perspective, il nous semble que les qualités patrimoniales du site donnent matière à faire de l'espace public. La scénographie patrimoniale inscrite dans le milieu complexe du Marais porte cette expérience patrimoniale et invite l'émergence d'un espace public. En d'autres termes, la forme patrimoniale appelle bien à faire espace public par l'expérience qu'elle propose. Notre problématique trouve là une première réponse, qui valide notre hypothèse.

Mais les pistes dessinées par l'exemple du Marais d'Orx demandent à être approfondies, notamment au niveau du processus qui travaille cet espace de médiation. Au cours de ce travail, deux résultats se sont imposés. D'une part, l'expérience d'une forme naturelle patrimoniale patrimonialisée, comme le Marais d'Orx, confronte le visiteur à la fois à l'expression de son identité propre, à la reconnaissance de celle des autres, et à une identification collective. C'est ce qu'on pourrait appeler l'expérience patrimoniale. D'autre part, le forme patrimoniale, par l'expérience collective qu'elle permet, apparaît comme un espace de médiation entre les individus et les groupes, où se partagent les mémoires et les perceptions et se discutent les valeurs qu'elle représente.



Le cas du Marais d'Orx est un terrain d'étude passionnant. Son milieu historique et géographique restitue toute l'ambiguïté de la question patrimoniale en l'inscrivant dans des réseaux de reconnaissance nationaux et internationaux à diverses époques et pour des raisons tout à fait opposées. Mais c'est ce qui fait la richesse de cet exemple. D'une part, il s'inscrit entièrement dans les faisceaux exemplaires et extraterritoriaux du patrimoine et, d'autre part, il pose les enjeux d'une relecture fondamentale de notre rapport à la nature. Il formule en ce sens des réponses techniques expérimentales qui transforment radicalement un paysage marqué par la modernité. Cette épaisseur idéologique et substantielle est accentuée par la situation touristique et métropolitaine du site. Ainsi, la Réserve naturelle du Marais d'Orx est parcourue par un large public de visiteurs qui s'attèle à relire ce paysage controversé.



L'étude exploratoire réalisée sur la Réserve naturelle du Marais d'Orx fait écho au travail théorique de la première partie qui mettait en perspective les problématiques du patrimoine et de l'espace public. Emblématique de la patrimonialisation des espaces naturels dans les années quatre-vingt-dix, le site par son histoire, sa géographie et les enjeux qu'il soulève aux échelles locale, nationale et internationale donne une perspective assez claire du potentiel des formes patrimoniales à interroger l'espace public. Il met en forme la complexité des rapports de la société à la nature au cours du siècle dernier sous la responsabilité de différents corps politiques, scientifiques et de la société civile. Il symbolise alors implicitement la problématique de la question environnementale à diverses échelles sociétales. Soumise aux regards d'un public de plus en plus large et diversifié, la forme patrimoniale du Marais d'Orx propose une discussion implicite sur ce qu'elle est. Ainsi, le patrimoine naturel et ses formes sont une formalisation des problématiques environnementales de la sphère publique, qui est lisible par et en donnent à un large public. Et c'est justement les questions que se posent la forme et le public l'un à l'autre, que l'émergence d'un espace public est possible.

C'est donc à travers la rencontre des visiteurs et du site, que nous sommes arrivée à saisir des témoignages de l'avènement d'un espace public sur le Marais d'Orx. Les récits d'expérience des visiteurs que nous avons recueillis semblent tous se constituer à partir de trois modalités : l'expression des identités, à partir des qualités singulières du site ; la reconnaissance de l'*autre*, par le partage de codes de conduite induits par la scénographie patrimoniale du site ; et une identification collective au bien commun qu'est la nature que représente le site à la manière d'une synecdoque. Nous avons appelé cet ensemble expérientiel « l'expérience patrimoniale ». Dans chaque expérience, les tensions entre identités singulières et identification collective aboutissent sporadiquement à des échanges d'opinions sur les qualités du site et ce qu'il représente. C'est là que la forme patrimoniale fait lieu et que l'espace public est rendu visible.

Notre problématique trouve dans ce premier travail des pistes qui confirment notre intuition quant à la question des nouvelles formes de l'espace public. Le patrimoine et ses formes sont un terrain d'étude tout à fait intéressant dans cette perspective, puisqu'ils nous font avancer à la fois sur la conceptualisation de l'espace public et sur l'identification des formes nécessaires à son expression. Cependant, il reste presque tout à faire : il ne s'agit pas de cristalliser une

vision de l'espace public dans des espaces, mais plutôt d'en comprendre les conditions d'émergence. Si la nécessité d'une forme géographique scénographiée semble être une idée forte, il faut maintenant envisager le processus qui mène de la forme à l'évènement public. L'expérience patrimoniale et les trois unités de sens qui la composent (identité, altérité, identification) semblent proposer une idée clé sur laquelle progresser, puisque c'est dans ce cadre que se situe le potentiel d'émergence d'un espace public. C'est dans cette perspective que va se construire notre troisième partie.



*Partie III. LA
DIMENSION AFFECTIVE
DE L'EXPERIENCE COMME
PROCESSUS DE L'ESPACE
PUBLIC*



Croiser les problématiques du patrimoine et de l'espace public nous a permis de mettre en lumière le rôle de la forme géographique dans l'expression du bien commun : à l'instar des formes naturelles patrimoniales comme la Réserve naturelle du Marais d'Orx, l'espace public émerge de formes symboliques fortes, dont la mise en scène normative interroge le public. L'expression de cette interrogation est une manifestation de l'espace public. Notre travail théorique et empirique nous a permis de stabiliser les notions de forme et d'évènement pour relire les modalités d'émergence de l'espace public dans sa complexité contemporaine. Envisager la forme de l'espace public comme nous l'avons fait nous renseigne sur les caractéristiques exemplaires du milieu dans lequel se réalise l'espace public en tant qu'évènement. En cela, notre travail sur l'évènement nous permet d'identifier un espace public, et notre travail sur la forme nous permet de savoir où en chercher le potentiel.

Reste à comprendre le processus d'espace public pour que notre relecture soit complète. Notre étude de terrain a révélé l'expérience patrimoniale du public comme une piste de réflexion probable : celle-ci met en jeu la forme pour aboutir à l'évènement public. Cependant, cette idée d'expérience patrimoniale reste encore très spécifique à notre terrain d'étude. On ne peut donc encore prétendre à généraliser cette idée pour relire le processus menant à l'espace public.

Pour approfondir cette dimension d'expérience dans notre réflexion sur l'espace public, nous allons travailler dans un premier chapitre sur le processus de l'espace public, toujours à la lumière de la problématique patrimoniale. Notre objectif est d'approfondir la place de l'expérience dans les théories de l'espace public, afin de voir si cette entrée est pertinente pour penser les nouvelles formes d'émergence de l'espace public. Par ailleurs, il s'agit de trouver de nouvelles pistes de réflexion pour se réengager dans le terrain. De cette manière, munie d'outils réflexifs supplémentaires, nous reviendrons sur l'expérience patrimoniale et le Marais d'Orx. Nous pourrons alors stabiliser notre conception du processus, et mieux comprendre l'articulation forme / processus / évènement.

L'expérience patrimoniale met en jeu deux éléments face au potentiel d'émergence d'un espace public : l'expérience et la forme patrimoniale. Nous avons vu combien les qualités de la forme patrimoniale comptaient pour faire espace public. L'expérience était une entrée toute naturelle puisqu'il s'agissait de savoir ce que le public faisait de cette forme. Nous avons pu

en dégager des modalités intéressantes (identité, reconnaissance, identification), mais qui ne nous en disent pas plus sur la place de l'expérience dans le processus de l'espace public. Au vu de nos résultats, on comprend pourtant bien que celle-ci est au cœur du processus, puisqu'elle est la compétence du public.

C'est sur ce constat que nous allons d'abord réinvestir les théories de l'espace public à la lumière de l'expérience. Si nous avons jusque-là envisagé l'espace public dans ses formes et en tant qu'évènement, il manquait à notre logique analytique la dimension processuelle. Après un cadrage général de la notion d'expérience au prisme de la géographie, nous verrons comment elle s'articule avec les réflexions sur l'espace public, et particulièrement au niveau de sa dimension sensible. En ce sens, l'expérience relative à l'émergence d'un espace public serait structurée par des affects (Partie III. Chapitre 1.). Afin d'approfondir cette nouvelle étape dans notre réflexion, nous reviendrons sur le terrain de l'expérience patrimoniale, toujours dans l'idée d'éclairer notre relecture de l'espace public. Cette mise en perspective engage une réflexion sur les émotions patrimoniales et l'espace public. Les expériences du public sur le Marais d'Orx confirment cette orientation, et nous amènent à préciser le rôle des affects dans le processus d'espace public (Partie III. Chapitre 2.).



Chapitre 1. Voir le processus d'espace public dans la dimension affective de l'expérience

L'expérience patrimoniale du Marais d'Orx nous a montré comment la conception de l'espace public pouvait être réinvestie en plaçant la relation des visiteurs à la forme au cœur de la réflexion. Elle a révélé l'expression des identités et d'une identification collective à partir des ambiguïtés de la forme. De ce fait, elle a mis en exergue comment les visiteurs se rencontraient et un public référent se constituait. Le récit comme entrée méthodologique stabilisée était aussi un atout pour la saisir.

La dimension expérientielle du public est donc l'entrée privilégiée pour envisager le processus de l'espace public. Ainsi, nous nous attacherons d'abord à définir les principes et les éclairages que le concept d'expérience apporte à la problématique de l'espace public (III.1.B.). Une dimension de l'expérience demandera alors à être fouillé : celle du de l'expérience dans sa faculté sensible (III. 1. B.).

III. 1. A. L'expérience du sujet dans l'espace public

S'intéresser à l'expérience comme processus de l'espace public, c'est d'abord regarder les qualités du public qui fait cette expérience et sans qui l'espace public n'aurait de sens. Nous nous rappelons combien certaines théories ont dévalué ce public, l'inféodant à des systèmes de domination et consommatoire. Mais nous avons montré comment ce prisme réduisait le public à la passivité, alors même que notre relecture de l'espace public, théorique et empirique, valorise un public actif et réactif.

C'est cette conception du public que nous allons investir, afin d'envisager toutes les compétences expérientielles que celui-ci engage quand émerge un espace public. Dans cette perspective, nous nous attacherons d'abord à redéfinir le public en tant que sujet actif (III. 1. A. a), pour cadrer la notion d'expérience en géographie (III. 1. A. b), et revoir à la lumière de ces deux notions complémentaires comment elles se placent dans les théories de l'espace public (III. 1. A. c).

III. 1. A. a. Le sujet

« Il n'y a pas d'évènement, sans acteurs, sans sujet »⁴⁰³. Poursuivre notre réflexion sur l'expérience du public comme processus de l'évènement public ne peut se passer d'une définition du public en tant que sujet agissant. Il ne s'agit pas de se limiter à la lecture d'une société civile dans une conception négative de l'individualisme ou réificatrice du sujet utopique⁴⁰⁴. Il s'agit au contraire de comprendre le public dans une conception engagée de l'individu dans son milieu, d'autant plus que notre réflexion sur l'espace public est profondément ancrée dans l'espace.

A la suite de notre réflexion sur l'évènement public, la géographie humaniste nous invite à considérer le public en tant que sujet agissant fondamentalement lié au milieu : celui-ci « se

⁴⁰³ p. 104. SANTOS Milton. **La nature de l'espace. Technique et temps, raison et émotion**. Traduit par Marie-Hélène Tiercelin. Paris : L'Harmattan, 1997. 275 p

⁴⁰⁴ RUBY Christian. **Le sujet (l'homme et le monde)**. Coll. *Philosopher*, Paris : Ed. Quintette. 1989. 61 p.

définit par la réflexivité et la volonté, par la transformation réfléchie de soi même et de son environnement »⁴⁰⁵. Il n'existe pas *a priori* mais se construit mutuellement avec le lieu.

Mise en perspective avec la question de l'espace public, cette définition nous amène à définir le public ainsi : le public se construit à partir d'une lecture réflexive et engagée de la forme, renouvelant son regard sur les symboles de son monde qui posent question. Il s'agit donc d'un acte de connaissance du monde à partir d'un milieu scénographique, qui rend possible une orientation du vivre ensemble. Christian Ruby définira le public en tant que sujet éthique : il considère en effet les enjeux contemporains portés par une éthique de l'agir⁴⁰⁶. En cela, le public tend à se construire en tant que sujet collectif, traçant ses disponibilités à agir, à vouloir et à comprendre, sur la base d'une éthique questionnant la règle pour sortir des crises contemporaines de la société.

Ce regard sur le public, associant milieu, réflexivité et questionnement éthique face aux enjeux politiques actuels, est intéressant parce qu'il dépasse une conception du sujet politique. En effet, ce dernier se réalise seulement dans sa participation aux hémicycles traditionnels. Or, comme nous l'avons montré, la complexification et la mondialisation des problématiques de nos sociétés ouvrent de nouvelles formes de subjectivités politiques qui ne s'arrangent plus des espaces classiques de la sphère publique.

Le sujet « éthique » attaché à l'évènement public définit donc un public engagé dans l'expression du bien commun. Il relève de sa capacité réflexive à s'exprimer sur les enjeux contemporains à partir de la forme, et se constitue en tant que sujet collectif, témoin d'une capacité de vivre-ensemble.

III. 1. A. b. L'expérience

Dans la perspective du public comme sujet éthique, le processus est nécessairement l'expérience. Indissociable de la notion de sujet telle que nous venons de la définir, cette dernière enrichit la lecture du processus public.

⁴⁰⁵ BERDOULAY Vincent, ENTRIKIN J. Nicholas. *op. cit.* 1998.

⁴⁰⁶ RUBY Christian. *op. cit.* 1989. p. 21.

L'expérience du sujet éthique va au-delà de l'aspect strictement social, bien qu'elle l'intègre. Elle est définie d'une part comme comportement social, lié à l'habitus et aux logiques d'intégration des individus⁴⁰⁷. Elle est définie d'autre part comme comportement subjectif, par lequel l'individu devient critique et prend conscience de ce qu'il est, particulièrement à travers les lieux où il vit⁴⁰⁸.

Dans cette perspective, l'expérience comme processus de l'espace public répond également à l'héritage heideggérien : elle n'est pas détachée de l'espace et du temps. Des géographes, tels que Yi Fu Tuan⁴⁰⁹, ont montré comment l'expérience est intimement liée à l'espace dans ses formes et le vécu des personnes qui le fréquentent. D'autres comme Nigel Thrift et Steve Pile ont posé l'expérience comme une co-détermination du présent, du passé et du futur à travers l'espace⁴¹⁰. Ainsi, la dimension de l'espace-temps n'échappe pas à l'expérience du public, mais la relie bien au contraire aux multiples figures de son monde : l'espace présent, l'espace vécu, et l'espace en devenir.

Par les figures de l'altérité sociale, culturelle et temporelle qu'elle met en jeu à travers les formes de l'espace, l'expérience du public, telle qu'elle est envisagée ici, est bien une expérience politique qui questionne le devenir de l'homme à travers l'être-au-monde et l'être-ensemble. Pour faire écho au travail que nous avons effectué sur la forme, on peut dire qu'elle est à la fois l'information (un vécu) qui émane des publics, et la formation du sujet éthique (un apprentissage) permettant à tout un chacun de participer et de construire un regard critique sur son environnement. Elle correspond à un mode de mise en commun, où l'idée des autres rappelle l'idée du monde. Elle échappe de fait au seul principe d'identité⁴¹¹.

Le concept d'expérience pour témoigner des conditions d'émergence de l'espace public est intéressant car il fait clairement le lien entre la forme et le sujet pour créer l'évènement. Il inclut en ce sens les dimensions multiples de la forme potentielle de l'espace public en associant espace et temporalité, et la capacité du sujet à s'y référer.

⁴⁰⁷ DUBET François. Sociologie du sujet et sociologie de l'expérience. **Colloque de Cerisy « penser le sujet autour d'Alain Touraine »**. Sous la direction de François Dubet et Michel Wieviorka., Paris : Fayard, 1995. p. 101-121.

⁴⁰⁸ p. 200. CLAVAL Paul. **Epistémologie de la géographie**. Paris : Ed. Nathan, 2001. 266 p.

⁴⁰⁹ TUAN Yi Fu. **Space and Place. The perspective of experience**. Fourth edition. Minneapolis: University of Minnesota Press. 2005. 235 p.

⁴¹⁰ p. 20 PILE Steve THRIFT Nigel (dir.). **Mapping the subject : geographies of cultural transformation**. London: Routledge. 1995. 414 p.

⁴¹¹ p. 557. BERQUE Augustin et ENTRIKIN John Nicholas. Lieu. Sous la direction de Jacques Lévy et Michel Lussault. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**. Editions Belin : 2003. p. 555-560.

III. 1. A. c. *L'expérience, le sujet et l'espace public*

Cette réflexion sur le sujet et son expérience nous permet de voir dans l'espace public l'engagement réflexif du sujet éthique vis-à-vis de la forme. Elle nous renvoie aussi à concevoir le public comme un sujet collectif fait d'individualités qui se répondent. Cette approche est reprise et enrichie par les différents auteurs que nous avons mobilisés pour définir la forme et l'évènement dans la première partie.

Jacques Beauchard⁴¹² explique le passage d'un espace commun à celui d'un espace public par l'effet d'identifications croisées : le croisement des réalités intimes à travers l'appréciation d'une image commune invite à la connaissance de l'*autre*. C'est ce qu'il qualifie par la suite d'apprentissage du politique. Ainsi, l'expérience comme processus qui mène à l'espace public est pour le sociologue la rencontre du public et de son espace d'expression, par la reconnaissance de tout un chacun à travers une image forte. Le processus d'espace public est assimilé à l'expérience d'un paysage habité par une puissance d'image. Ce point de vue confirme ce que l'expérience du public au Marais d'Orx nous donnait à voir. Cette identification collective à un symbole portée par le milieu qui engage les échanges. A l'idée d'identification comme première figure processuelle de l'être ensemble, Louis Quéré ajoute la dimension normative des comportements du public comme mise à l'épreuve de la forme, pour créer du sens collectif. Il en parle comme d'une puissance formante, génératrice en continu d'évènement⁴¹³. Le processus expérientiel qui donne lieu à l'espace public relate bien jusqu'ici la rencontre du public et d'un milieu créatif par sa scénographie et sa normativité.

Pour Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes et Jacques Lolive, l'expérience comme processus qui mène à l'espace public est une évidence⁴¹⁴. Celle-ci travaille sur l'identification collective mais met aussi en jeu les identités singulières. Justement, l'expérience du public est définie comme la mise en tension des différences de tout un chacun et le potentiel qui les fait cohabiter. En ce sens elle n'est pas seulement normative. Elle est envisagée comme étant plus culturelle et philosophique que sociale, clairement en référence à l'héritage de la géographie humaniste. Les géographes aident ainsi à dépasser l'opposition entre les idées d'identité

⁴¹² BEAUCHARD Jaques. *op. cit.* 1999. p. 92

⁴¹³ QUERE Louis. *op. cit.*, 1995, p.100

⁴¹⁴ BERDOULAY Vincent, DA COSTA GOMES Paulo C., LOLIVE Jacques. *op. cit.* 2005. p. 17

collective et d'identité singulière, et celle d'espace public⁴¹⁵. Cette approche invite alors à une réflexion qui refuse d'opposer culture et territoire à l'espace public, en proposant un processus qui tient compte du potentiel singulier du public.

Dans cette perspective, l'expérience fait écho aux dimensions normative et subjective de la forme, qui initie l'émergence de l'espace public. On y retrouve les trois unités de sens issues de notre travail empirique de la deuxième partie : celle d'identification, celle de l'altérité (reconnaissance de l'autre) et celle d'identité. Mais rien ne dit réellement comment s'articulent ces unités de sens au cœur de l'expérience. En cela, l'éclairage qu'apporte le concept d'expérience sur la réaction du public à la forme n'est pas totalement exploité. Soit celui-ci est évoqué de manière globale pour éclairer les actions des aménageurs, qui questionnent la production scénographique de l'espace public⁴¹⁶. Soit il est mobilisé de manière précise, mais dans la dimension normative qui conditionne l'espace public⁴¹⁷.

Une dimension est pourtant appelée sans être développée dans ces approches : le sensible. Louis Quéré l'évoque par l'expérience du corps du public, les géographes par les émotions auxquelles la scénographie fait appel. Si ces auteurs intuent qu'elle fait le lien entre identité, altérité, identification dans l'expérience de la forme, celle-ci n'est pas au cœur de leur approche de l'espace public. Or notre point de vue nous engage dans ce sens pour comprendre les modalités du processus. C'est là que les réflexions sur l'esthétique et le politique vont nous aider à approfondir cette dimension.

III. 1. B. L'expérience esthétique dans l'espace public

L'expérience esthétique dans le processus d'espace public investit une dimension peu approfondie de l'expérience comme processus de l'espace public : le sensible. C'est surtout

⁴¹⁵ BERDOULAY Vincent, ENTRIKIN J. Nicholas. *op. cit.* 1998.

⁴¹⁶ A l'instar des travaux de Vincent Berdoulay, Olivier Soubeyran, ou encore Vincent Vlès. VLES Vincent. *Espaces publics et mise en scène de la ville touristique. L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences.* Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005. P. 187-186.

⁴¹⁷ Comme le fait en partie Louis Quéré.

les disciplines portant sur les théories de l'art qui s'y sont intéressées, mettant en perspective art et politique par le biais de l'expérience esthétique (III. 1. B. a). Face aux limites de ces approches, certaines démarches qui s'intéressent à l'esthétique en dehors des théories de l'art précisent les modalités de l'expérience esthétique dans le processus d'espace public (III. 1. B. b). Elles nous invitent à aller plus loin dans cette perspective à travers la question des émotions(III. 1. B. c).

III. 1. B. a. L'expérience de l'Art dans l'espace public

Depuis quelques années se développent des recherches sur le lien entre esthétique et politique, qui revisitent pour la plupart les théories de l'art. Philosophes, historiens, politistes, urbanistes et communicologues ont ouvert ce champ en interrogeant l'expérience esthétique comme source de rénovation de l'espace public⁴¹⁸.

Ces approches bouleversent alors l'opposition entre raison et sensibilité, héritée de la conception classique de l'espace public. Dans cette perspective, l'expérience esthétique se conçoit à travers une sensibilité positive qui fait appel à une communauté de goût, condition de la vie en commun. Elle est ainsi entendue comme un acte de connaissance caractérisé par un jugement esthétique qui réinvestit les règles du débat public⁴¹⁹. A travers l'expérience esthétique, l'art générerait donc de nouveaux espaces créateurs de liens sociaux et de sens politique⁴²⁰. « La relation entre spectateurs devient le cœur du comportement esthétique, recentrant au passage la compréhension de l'œuvre sur le résultat de ce dialogue »⁴²¹. L'expérience esthétique fait émerger de l'espace public au-delà de l'objet qui la justifie. Elle

⁴¹⁸ Pour ne citer qu'eux, l'École de Francfort, et les travaux d'Adorno en particulier, considéraient l'art comme l'espace par excellence de liberté et de contestation et de créativité. D'autre part, les urbanistes tels que Françoise Choay et Camillo Sitte ont ouvert la pensée esthétique à la forme de la ville envisagée comme fondement des espaces de convivialité.

⁴¹⁹ RUBY Christian. La construction du sujet esthétique. **EspacesTemps.net**. 04.07.2005. <http://espacestems.net/document1458.html>

⁴²⁰ MASBOUNGI Ariella (dir.). **Penser la ville par l'art contemporain**. Paris : Edition de la Vilette. Avril 2004. 112 p. p. 68-94 BLANC Nathalie, LOLIVE Jacques (dir.). La part esthétique de la ville. Aimons la ville ! **Cosmopolitiques**. Sous la direction de Nathalie Blanc, Dominique Boullier, Gérard Chouquer, Jacques Lolive. Ed de l'Aube. 2004. 222 p. P. 71-72 et suivante DUVIGNAUD Jean. **Sociologie de l'art**. Paris : PUF. 3 ed. 1984. 178 p.

⁴²¹ RUBY Christian. A quoi œuvre l'art ? Esthétique et espace public. **Espaces temps, les cahiers** n°78-79. juillet 2002.

associe ainsi les enjeux esthétiques et politiques relatifs aux espaces que l'art investit, à l'instar des lieux publics de la ville où il bourgeonne ces dernières décennies.

Dans cette perspective, ces approches prolongent la réflexion sur l'expérience dans l'espace public par l'intermédiaire de l'esthétique qui relie la raison au sensible à travers la rencontre du public et de la forme. Néanmoins, la réflexion sur l'expérience esthétique semble se heurter aux cadres théoriques de l'art. La plupart des écoles qui y travaillent restent campées sur une esthétique indissociable des objets d'art, quand bien même ceux-là se diversifient et se recomposent à travers l'art contemporain. L'étude du lien entre esthétique et politique se fait donc exclusivement à partir des canons esthétiques de l'art difficilement appropriables.

Par ailleurs, ce type d'expérience nécessite une éducation *a priori*. Nombre de théoriciens ont montré comment l'expérience esthétique de l'art nécessitait un apprentissage préalable. Elle traduit finalement le sens commun construit à partir d'une sensibilité et d'un jugement qui émane d'un savoir préalable autour de l'œuvre d'art⁴²². Des auteurs comme Catherine Grout⁴²³, Henri-Pierre Jeudy⁴²⁴ et Hans Cova⁴²⁵ pointent en ce sens les effets pervers de la surenchère de l'expérience esthétique comme potentiel d'espace public à travers l'art : le premier met en avant les effets possibles de déchirement ou de déplacement du public et de son monde par les œuvres d'art, au-delà du caractère *a priori* social qu'elles sont sensées produire ; le deuxième craint le développement d'un jugement de l'expérience esthétique de la ville qui en précéderait l'existence ; le troisième appréhende une extrapolation politique de l'esthétique. De fait, si les théories de l'art nous permettent de préciser le paradigme de l'expérience dans le processus de l'espace public par le biais de l'esthétique, elles nous contraignent dans les objets et les modalités d'analyses.

⁴²² JIMENEZ Marc. **La querelle de l'art contemporain**. Paris : éditions Gallimard, 2005. 402 p.

⁴²³ GROUT Catherine. **L'émotion du paysage. Ouverture et dévastation**. Ed. Lettre volée. 2003. 160 p.

⁴²⁴ JEUDY Henri-Pierre. **Critique de l'esthétique urbaine**. Ed. Sens et Tonka. 2003. 166 p.

⁴²⁵ COVA Hans. **Art et politique : Les aléas d'un projet esthétique. Essai sur la projection politique de l'art**. Paris : L'Harmattan, 2005. 130 pages.

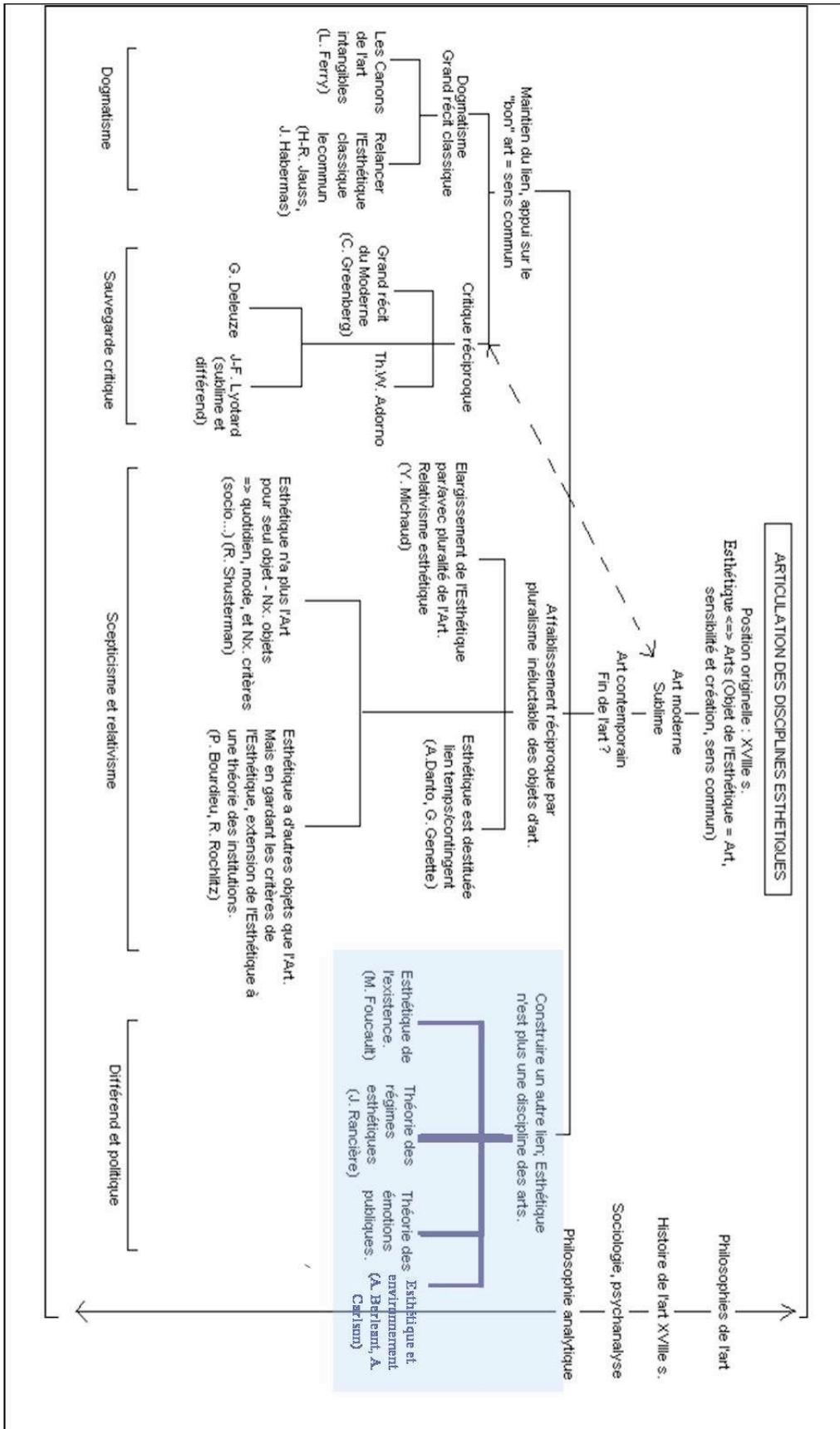
III. 1. B. b. *L'expérience esthétique en dehors de l'Art*

D'autres disciplines permettent de dépasser la proposition de l'expérience esthétique pour faire espace public issue des théories de l'art. Quelques approches philosophiques et politiques proposent en ce sens de penser l'émergence d'un sens collectif par l'expérience esthétique à travers d'autres objets, et de fait à travers une collectivité signifiante beaucoup plus large que celle de l'art.

Le schéma des théories de l'esthétique de Christian Ruby présente cette ouverture aux côtés des théories classiques de l'art (Figure 24). Il montre l'existence et la culture au sens large comme nouveaux objets concernés par l'esthétique. Aux trois courants identifiés dans cette perspective, nous ajoutons la question environnementale, qui est aussi envisagée aujourd'hui à travers le prisme de l'esthétique. Au vu de notre questionnement, nous nous intéresserons surtout à celle-ci, et aux théories des régimes esthétiques⁴²⁶.

⁴²⁶ Nous ne développerons pas celle de Michel Foucault qui s'attache à une esthétique plus générale de la construction d'un sujet éthique, et qui entre peu ou prou en résonance avec l'expérience de l'espace public qui nous intéresse. L'esthétique foucauldienne destitue l'esthétique classique pour l'envisager comme la construction d'un regard éthique sur la vie individuelle comme œuvre d'art, qui renvoie à la capacité de faire un choix et relève de la faculté de juger. HARRER Sebastian. « **L'esthétique de l'existence** ». **Étude de la nation et de ses implications dans la pensée de Michel Foucault, avec références à la philosophie antique et à la philosophie de Nietzsche**. Mémoire de maîtrise sous la direction de Bruno Karsenti. Panthéon Sorbonne. 2002.

Figure 24 : Articulation des disciplines esthétiques autour de l'objet art et au-delà de l'objet art. (D'après RUBY Christian. Table de classification des esthétiques du temps présent. EspacesTemps.net.)



La démarche qui associe environnement et esthétique rassemblent plusieurs orientations sur l'expérience esthétique vis-à-vis de l'espace public. Jacques Lolive et Nathalie Blanc nous intéressent en ce sens aux travaux d'Arnold Berléant sur l'esthétique environnementale. Le philosophe comprend l'expérience esthétique comme un mode de connaissance active du milieu qui n'est pas réservé à l'art ou aux monuments culturels. Le politologue et la géographe se réapproprient sa démarche pour éclairer les modes d'engagements politiques. Ils travaillent sur « l'acte esthétique » comme engagement dans l'espace public⁴²⁷. Cette approche montre notamment comment « l'expertise » esthétique alimente et se réapproprie le débat public lors de conflits environnementaux. Elle ouvre ainsi l'expérience esthétique aux champs de l'écologie politique et du paysage.

Or, ce point de vue propose de voir comment l'esthétisation des objets à l'origine des rivalités travaille l'argumentation du débat public. En ce sens, il aborde l'expérience esthétique dans les modalités d'un espace public déjà existant, qui repose sur la constitution d'une élite locale. En effet, ces stratégies sont le plus souvent le fait d'experts, d'artistes ou d'esthètes locaux. L'objectif de cette recherche est donc davantage de travailler sur les mise en scène esthétiques proposées par ces personnages dans des forums. Il ne donne pas les modalités d'émergence d'un espace public, mais les usages esthétisants qui l'alimentent. Cette approche nous permet quand même de voir dans l'expérience esthétique une forme d'appropriation des débats par la dimension sensible de l'expérience.

Le courant de la philosophie naturaliste autour d'Allen Carlson pose la question d'une théorie de l'esthétique à travers l'expérience de la nature⁴²⁸. Il y est défendu qu'une esthétique de la nature se distingue des théories de l'esthétique classique. En effet celle-ci nécessiterait un savoir préalable différent d'une culture artistique et aboutirait à l'engagement du sujet envers une certaine éthique relative au respect du bien commun (la nature en l'occurrence). Pour ce faire, cette théorie parle de l'expérience esthétique en tant qu'acte d'appréciation et d'expression d'un savoir. En ce sens l'expérience de la nature est esthétique et éthique si elle

⁴²⁷ LOLIVE Jacques, BLANC Natalie. *The Cosmopolitical Subjectivities and the Aesthetic Question*. **Worldviews**. Brill Academic Publishers, Leiden, The Netherlands, 2006 (à paraître). ; BLANC Nathalie. *Éthique et esthétique de l'environnement*. **EspacesTemps.net**, 31.01.2008 <http://espacestemps.net/document4102.html> ; BERLEANT Arnold. **The aesthetics of environment**. Philadelphia: Temple University Press. 1992

⁴²⁸ DUMAS Denis. *L'esthétique environnementale d'Allen Carlson*. *Cognitivism and aesthetic appreciation of nature*. **Revue Canadienne d'esthétique**. Volume n°6. Automne 2001. ; CARLSON Allen. **Aesthetics and the Environment. The Appreciation of Nature, Art and Architecture**, London: Routledge, 2000.

associe un mode d'appréhension sensible à des connaissances en termes de sciences naturelles. Là encore, l'ouverture qu'apporte cette théorie sur l'esthétique en dehors de l'art est intéressante. De plus elle confirme l'engagement relatif à l'expérience esthétique (à travers l'éthique). Cependant, cet esthétique cognitiviste de la nature prenant pied dans une culture de l'objet et de sa fonction. Cette approche cristallise alors les perspectives de l'expérience esthétique à une sorte de rémanence des valeurs et des modes de (re)connaissance esthétique de la nature hérités. Ainsi, l'expérience esthétique de la nature serait bornée à un public particulier, et en limiterait l'accessibilité à tous nécessaire pour faire espace public.

La démarche de Jacques Rancière approfondit vraiment l'idée d'expérience esthétique dans l'espace public. L'objectif du philosophe est de saisir le point de jonction entre pratiques esthétiques et pratiques politiques dans un contexte de crises de l'art et de la pensée esthétique classique⁴²⁹. Cette approche ouvre alors les théories esthétiques sur une « nouvelle forme de connaissance sensible qui passe par les préceptes et les affects propres à l'exercice de la mémoire, de la perception ou de l'imagination ». Celle-ci change les manières d'être ensemble, de mises en sens du monde et de ses coexistences. C'est le « partage du sensible ». « Cela définit le fait d'être ou non visible dans un espace commun, doué d'une parole commune. »⁴³⁰.

Ainsi, l'approche du philosophe pose d'abord sur le partage des émotions qui émergent de la rencontre avec un milieu esthétisé. Après vient le partage des savoirs qui en expliquerait la teneur. Il n'y aurait alors plus d'usage normé de la chose publique, mais un partage du sensible des lieux qui nous définirait comme citoyens et habitants d'une cité plurielle et collective. Il tiendrait des émotions issues de la réaction du public à la forme qui favorise la partage des identités singulières et communes. La dimension affective serait donc ce qui donne à l'expérience le potentiel d'identification collective qui fait espace public. Ainsi, selon Jacques Rancière, il existerait « une éthique ou une politique de la parole insensée, ou de l'expérience irraisonnée qu'il faut chercher à mieux comprendre pour saisir ce qui fait jour, au-delà ou en deçà de l'espace délibératif, aux énoncés de jugements qui ont fondé jusqu'à

⁴²⁹ RANCIERE Jacques. **Le partage du sensible. Esthétique et politique.** La Fabrique Editions. Avril 2000. 74p.

⁴³⁰ p.11 et p.13 OUELLET Pierre. Esthétique et politique : Introduction. **Politique de la parole. Singularité et communauté.** Sous la direction de Pierre Ouellet. Montréal : Trait d'Union, coll. « Le soi et l'autre », 2002. p. 7-20.

présent notre rapport à la *polis* et à la chose publique »⁴³¹. C'est vers cet objectif que semble se dessiner notre recherche.

Ces réflexions sur l'expérience esthétique dans le processus d'espace public, au-delà des théories de l'art, nous entraînent sur l'expérience de nouveaux objets : le paysage et la nature notamment. En ce sens, elles nous apprennent comment l'expérience esthétique est à la fois l'appropriation, la production et l'expression d'enjeux et de savoirs sur la base de données sensibles. Hormis dans l'approche de Jacques Rancière, l'expérience esthétique semble néanmoins conçue pour travailler sur des acteurs et des pratiques polarisées de l'engagement politique. De ces approches, nous retenons donc surtout l'élément sensible de l'expérience esthétique, qui est l'attribue de tout un chacun, de l'habitant au citoyen. Ainsi, nous suivons la voie de ce qui est les « choses de l'affect »⁴³².

L'expérience esthétique vis-à-vis de l'espace public est d'abord envisagée dans les théories de l'art. Art et politique sont en ce sens indissociables dans une réflexion sur l'expérience esthétique : cette entrée nous engage à considérer l'expérience de l'espace public entre raison et émotion. Mais ces modalités sont tout-aussi intéressantes à explorer en dehors du faisceau de l'art, souvent restrictif et parfois élitiste sur les conditions de production du sens commun. Les réflexions sur l'expérience esthétique, envisagée à travers l'environnement et la nature, montrent que le rôle de l'expérience esthétique dans l'émergence d'un espace public réside dans la production et l'expression de savoirs par le biais des émotions. L'expérience esthétique nous engage en ce sens à penser l'articulation entre identités, alterité et identification collective à travers cette dimension affective de l'expérience.

⁴³¹ Cette réflexion se retrouve aussi dans le travail de Jean-François Augoyard sur l'esthésie de l'ordinaire. OUELLET Pierre. Esthétique et Politique. Introduction. **Politique de la parole. Singularité et communauté**. Sous la direction de Pierre Ouellet. Montréal : Trait d'union, coll. «le soi et l'autre». 2002. p.7-20. ; AUGOYARD Jean-François. La compétence sociale du regard esthétique. **L'espace du public. Les compétences du citoyen**. Colloque d'Arc-et-Senan. Plan Urbain, 1990. p. 41-47.

⁴³² RANCIERE Jacques. *op.cit.* Avril 2000.

III. 1. B. c. *Vers la dimension affective de l'expérience*

L'ensemble de ces approches sur l'expérience nous éclaire sur le processus expérientiel de l'espace public. Il rappelle la nécessité d'une forme qui porte une image forte. Il nous enseigne aussi sur l'expérience comme production et expression de savoirs sur la base de données sensibles, soit le partage du sensible comme nœud de l'expérience et du processus de l'espace public.

Ce regard panoramique nous invite ainsi, à la suite de Pierre Ouellet et de Jacques Rancière, à poser cet élément fondamental dans la construction de l'expérience du public : le sensible, l'émotion, l'affect. De fait, il s'agit de penser l'expérience de l'espace public à partir du partage d'une (ou des) émotion(s) générée(s) par la rencontre du public et de la forme esthétisée. La deuxième étape dans notre travail de recherche porte sur cette dimension affective de l'expérience dans le processus de l'espace public : l'expérience affective de la forme porterait l'émergence de l'espace public. La forme susciterait chez le public une émotion particulière qui amènerait une sorte d'apprentissage intersubjectif au service d'une réflexivité collective. Le partage du sensible se ferait par et dans l'espace sur la base de ce rapport affectif premier du visiteur à la forme. Finalement, identifier précisément le rôle de la dimension affective de l'expérience du public nous permettrait de saisir le processus qui fait espace public.

Penser l'émotion en tant que processus de l'expérience, plutôt que simple état, est encore peu développé, surtout en géographie. Cet angle de vue fut quand même pressenti à partir des années soixante-dix à travers les courants humaniste et phénoménologique. Des auteurs, comme Yi Fu Tuan et Eric Dardel, concevaient les émotions comme dimension première de l'expérience de l'être-au-monde. Ils l'appelaient *émotion* ou *esthétique* au sens large, défini comme corrélation première des êtres du monde par l'intermédiaire des formes, préalable à toute production de discours⁴³³. Les émotions ne sont-elles pas le fondement même du savoir

⁴³³ TUAN YI FU. **Topophilia. a study of environmental perception, attitudes, and values.** Columbia University Press, New York, 1990 (1974). 260 p. ; P. 172-173 DARDEL Eric. **L'homme et la terre. Nature de la réalité géographique.** Nouvelle édition présentée par Philippe Pinchemel et Jean-Marc Besse. Paris : éditions du CTHS, 1990. 199 p.

géographique⁴³⁴ ? Cette posture a été développée surtout sur l'exemple des rapports affectifs à la ville. Des auteurs comme Abraham Moles, Gustave Nicolas Fisher, Gaston Bachelard, et plus récemment Pierre Sansot ont conçu la dimension émotionnelle des lieux comme la poétisation de notre expérience sociale⁴³⁵. Ces approches révèlent l'importance des émotions dans dans relations du sujet au lieu. Elles en révèlent le rôle signifiant.

Cependant ces incursions poétiques ont une tonalité phénoménologique qui évacue le plus souvent le social et le collectif. Les modèles cognitifs de l'émotion comme construits signifiants sont, soit très spécifiques à des événements au cours desquels les émotions sont exacerbées, (expériences musicales, le théâtre, etc.), soit attachés à des fragments liminaires d'expériences singulières. La géographie des émotions, associée aux sciences cognitives, enrichit le débat sur la prise en compte des émotions pour penser la ville et l'espace géographique, mais dans les situations où celles-ci sont les plus exacerbées, laissant de côté la dimension affective de l'expérience dans ses variations plus ordinaires. En géographie française, des approches récentes intuent l'importance des émotions dans une optique d'analyse de l'impact des processus d'aménagement sur un territoire⁴³⁶. Ces recherches tendent à concevoir les phénomènes traumatiques ou de résistance face à des projets d'aménagement. Ces travaux rejoignent le point de vue de certains politistes comme Jacques Lolive et Pierre Livet⁴³⁷. Ils en soulignent l'intérêt dans les sciences humaines et sociales mais aussi les difficultés d'ordre méthodologique. Ces travaux cherchent encore à stabiliser le point de vue géographique sur les émotions dans des processus d'action. Le courant anglo-saxon naissant « Emotional geographies », initié par Liz Bondi, Joyce Davidson et Mick Smith, est aussi encore à l'état d'ébauche. Il tente d'associer les sciences psychologiques avec la géographie pour saisir les émotions comme médiation sociospatiale. Si ce regard est

⁴³⁴ P. 147-150 BAVOUX Jean-Jacques. **La géographie. Objet, méthodes, débats**. Paris : Armand Colin, 2002. 239 p.

⁴³⁵ MOLES Abraham, RHOMER Elisabeth. **Psychologie de l'espace**. Tournai : Casterman, «Synthèses contemporaines», n° 23,1978. 245 p. ; FISHER Gustave Nicolas. **La psychosociologie de l'espace**. Paris : PUF, Que-sais je ?, 1981. 127 p. ; TUAN Yi-Fu. **Space and Place. The perspective of experience**. Fourth edition. Minneapolis: University of Monnesota Press. 2005. 235 p. ; BACHELARD Gaston. **La poétique de l'espace**. Paris : PUF. 214 p. SANSOT Pierre. **Poétique de la ville**. Paris : Payot (réed.), 2004. 625 p.

⁴³⁶ Quelques géographes ont travaillé récemment sur le sensible pour montrer comment ce rapport des habitants à l'espace pouvait être capitalisé face à un projet d'aménagement. BIGANDO Eva. **La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie de Bordeaux (Communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle)**. Thèse de Doctorat sous la direction de Monsieur le Professeur Guy Di Méo, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 2006. 503 p. ; GUERIN PACE France. Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. **L'Espace Géographique**, Vol. 4, n°35. p. 298-308. ; MARTHOUZET Denis. Le rapport affectif à la ville : positionnement théorique et épistémologique. Praxis, document.php?id=117. sans date.

⁴³⁷ LOLIVE Jacques. **Les contestations du TGV Méditerranée**. Paris : l'Harmattan, 1999. 314 p. LIVET Pierre. **Emotions et rationalité morale**. Paris : PUF, 2002. 304 p.

intéressant dans les pistes qu'il intuite, il reste difficile à s'approprier de par sa nouveauté, la diversité des disciplines qui y est engagée (anthropologie, psychologie, psychiatrie, sociologie, géographie, économie) et la spécificité des terrains (souvent à portée thérapeutique)⁴³⁸. De fait, il n'y a pas encore de structures herméneutique et méthodologique clarifiées faciles à mobiliser. Ce champ de recherche laisse quand même une porte ouverte pour peut-être dépasser la frilosité des recherches sur les affects en géographie.

Les difficultés de ces démarches à imposer la dimension affective de l'expérience comme enjeu géographique et politique est hérité de l'évincement récurrent de l'émotion comme entrée heuristique pour comprendre les phénomènes socioculturels. Comme le remarque à juste titre Philippe Braud, nos sociétés font « un travail de disqualification de l'émotionnel (...), aboutissant à qualifier comme passions collectives les seuls comportements perçus comme des menaces pour l'ordre social »⁴³⁹. Par exemple, des observateurs comme Paul Virilio et James Nolan dénoncent le vacarme émotif globalisé, dont le modèle serait celui d'un « télé-évangélisme postpolitique où l'exacerbation de l'individu thérapeutique remplacerait l'expression du citoyen »⁴⁴⁰. Certainement, la mise en scène des émotions fait craindre la démagogie et l'ethos émotiviste comme levier de la gouvernance.

Cependant, au-delà de cette vision pessimiste, les émotions nous semble être plutôt une invitation à considérer les modalités positives de ce balancement entre émotions et opinions. Comme le propose Nigel Thrift, il s'agit de prêter attention aux sentiments sans tomber dans une interprétation romantique⁴⁴¹. Néanmoins l'héritage est lourd en ce qui concerne la problématique de l'espace public. La dimension subjective et marginalisée des émotions a eu pour conséquence de l'écarter des recherches pour penser la sphère publique. « Les structures émotionnelles au sens commun sont donc rejetées du système, et pourtant hormis la stigmatisation de certaines passions collectives, il en existe beaucoup d'autres qui ont leur importance dans le processus politique »⁴⁴². Il s'agit alors pour nous de trouver le juste milieu

⁴³⁸ DAVIDSON Joyce, BONDI Liz and SMITH Mick (eds). **Emotional Geographies**. Ashgate, 2005. 258 p.

⁴³⁹ p.45 BRAUD Philippe. **L'émotion en politique. Problèmes d'analyse**. Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques. 1996. 255 p.

⁴⁴⁰ p.48 et suivantes. VIRILIO Paul. **Ville Panique. Ailleurs commence ici**. Ed. Galilée. 2004. 145 p. p. 6
NOLAN James L. **The Therapeutic State. Justifying Government at Century's End**. Albany : New York University Press. 1998.

⁴⁴¹ THRIFT Nigel. Intensities of feeling: towards a spatial politics of affect. **Geografiska Annaler**, Series B, 86, 2004. p.57-78. et THRIFT Nigel. The passion of place. **A century of British Geography**. Sous la direction de Ron Johnston, Michael Williams. Oxford: Oxford University Press, 2003. p.275-299.

⁴⁴² BRAUD Pierre. *op. cit.* 1996. p. 46.

d'une définition de la dimension affective de l'expérience, entre celle attenante à un réductionnisme sociale et celle d'un subjectivisme total.



L'expérience est sans nul doute la pierre angulaire du processus de l'espace public. La relecture théorique de l'espace public à la lumière de l'expérience du sujet nous permet en ce sens de faire écho aux conclusions de la première partie (Partie I), tout en ouvrant des perspectives sur la place du sensible dans le processus de l'espace public. Ainsi, en revisitant les réflexions qui associent esthétique et politique, notamment au travers des théories de l'art, nous abordons l'expérience esthétique comme processus de l'espace public, où la tension entre raison et émotion génère du sens politique. Dépassant les cadres classiques des théories de l'esthétique, l'expérience esthétique se révèle être la production, l'expression et le partage de savoir sur la base de données sensibles. C'est sur cette lecture que notre travail s'interroge sur le potentiel de cette dimension affective de l'expérience des formes scénographiées. Celle-ci semble en effet mettre en jeu l'expression d'une géographie émotionnelle qui participe à l'émergence de l'espace public.

Dans la perspective de préciser le potentiel de cette qualités de l'expérience, il nous paraît nécessaire d'abord de faire un retour sur l'expérience patrimoniale, puisque c'est cette dernière qui nous a orientée vers le prisme de l'expérience comme processus de l'espace public. La forme patrimoniale a en effet le potentiel de faire espace public, et le patrimoine mobilise à n'en pas douter tout un champ affectif que nous n'avons pas encore étudié. C'est dans cet esprit que nous poursuivons notre travail sur les formes patrimoniales comme éclairage pour relire l'espace public.

Chapitre 2. Les émotions dans l'expérience patrimoniale

L'expérience patrimoniale, envisagée suite aux résultats empiriques de la deuxième partie, qualifie le processus qui mène à l'émergence d'un espace public à partir de la forme patrimoniale. Elle réside dans la mise en tension de l'expression de l'identité du visiteur, avec celle des autres (altérité), et une identification collective. L'articulation de ces trois unités de sens favorise l'émergence d'un espace public, comme en témoigne le cas du Marais d'Orx. La mise en écho de l'expérience avec notre réflexion sur l'espace public nous a amenée logiquement à se saisir de la dimension affective, qui semble avoir un rôle essentiel dans le processus qui mène à l'espace public. Ces observations nous invitent alors à approfondir l'expérience du visiteur, dans les émotions qu'elles mobilisent pour accéder et répondre à la forme patrimoniale. Il s'agit ici de voir, tant de manière théorique que de façon empirique, ce qui, dans l'expérience patrimoniale, relève des affects et comment ceux-là appellent la figure publique de l'expérience. En quelque sorte, il faudra observer comment les émotions participent à l'articulation des trois unités de sens qui fait l'expérience patrimoniale et qui mène à l'expression potentielle d'un espace public.

Dans cette perspective, nous devons approfondir la littérature qui fait appel à la dimension affective de l'expérience patrimoniale. Nous verrons que cette dernière met toujours en perspective la question patrimoniale et celle de l'espace public, positionnant les émotions au cœur du processus (III. 2. A.). A partir des questions posées et des résultats de travaux empiriques pertinents pour y répondre, nous redécouvrirons l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx au travers de ce nouveau point de vue (III. 2. B.).

III. 2. A. L'expérience et les émotions patrimoniales

Il s'agit de réexplorer la littérature où la dimension expérientielle du patrimoine est prise en compte et de voir à quelles dimensions herméneutiques elle fait référence. Pour ce faire, cette il nous faut saisir les textes principaux qui font référence à la proximité entre l'expérience patrimoniale et la question de l'espace public (III. 2. A. a). Ce faisant, des travaux issus d'un séminaire interdisciplinaire auxquels nous dédions un chapitre, explorent l'expérience patrimoniale, et les émotions qui lui sont contingentes, dans leur concours à interroger les modes d'institution de la culture (III. 2. A. b).

III. 2. A. a. L'expérience patrimoniale : entre expérience et espace public

L'expérience patrimoniale est envisagée dans la perspective d'un espace public par certains auteurs clés de la question patrimoniale, qui ne s'arrêtent pas à la seule définition d'une expérience inféodée à une idéologie. Au contraire il s'agit de reconnaître à l'expérience des formes patrimoniales tout son potentiel, mettant en tension identité et indentification, qui s'oriente naturellement vers la question de l'espace public. On en retrouve les termes dans ces lectures ainsi que l'idée de la production contemporaine du sens patrimonial par la dimension affective de cette expérience.

La production du sens du patrimoine n'est jamais arrêtée même si l'institution, et les formes qui la représentent, se construisent sur des normes de désignation qui semblent indépassables et consacrées. Le droit qui légifère les formes patrimoniales se pose comme garant de leur préservation, mais est sans cesse interrogé par de nouveaux objets, de nouveaux modes de gestion ou des enjeux territoriaux. Si l'inaliénabilité des formes patrimoniales « implique une neutralisation politique de l'espace, envisagée dans une optique gestionnaire »⁴⁴³, elle ne fait pas moins discuter *in situ* sur le sens de cette application, tant sur le plan local que national. Elle n'est en quelque sorte que façade et nourrie des modalités de discussions qui intègrent de fait le politique et la sphère publique.

Cela a été le cas, par exemple, pour l'ensemble des Parcs nationaux. Les tentatives de remise en cause des zones centrales sont anciennes, portées par les conflits environnementaux récurrents, qui alimentent les débats et cristallisent les *mécontentements* des élus et des citoyens. Un rapport parlementaire en 2003, qui entendait réviser les limites des Parcs nationaux, a exacerbé les tensions, touchant à un emblème dont « l'intangibilité spatiale s'accompagne dans bon nombre de représentations par son inviolabilité légale »⁴⁴⁴. Aujourd'hui, c'est le sens du projet patrimonial des Parcs nationaux qui est remis en cause face aux nouveaux enjeux de gouvernance et de développement durable. Ainsi, le sens du patrimoine issu des conventions historiques est travaillé aujourd'hui au-delà du questionnement univoque de l'authenticité, et s'inscrit à chaque instant dans une « négociation au sein des mondes du patrimoine »⁴⁴⁵.

Les ambiguïtés de la forme patrimoniale portent ainsi une expérience qui n'est ni normalisée, ni marginalisée. Comme le présente Paul Rasse en analysant les différentes périodes de production de la conscience patrimoniale, la phase actuelle ne relève plus de l'avènement de valeurs et de modes de (re)connaissance patrimoniale par le fait des classes dominantes. Elle relève d'une nouvelle conception, plus symbolique et identificatoire, plus sociale et

⁴⁴³ p. 291 HUMBERT Geneviève, LEVEUVRE Jean-Claude. A chacun son patrimoine ou patrimoine commun. **Sciences de la nature, science de la société, les passeurs de frontières**. Sous la direction de Marcel Jolivet. CNRS Editions, octobre 1992. P.287-296.

⁴⁴⁴ LASLAZ Lionel. **Formes, réformes et méformes des Parcs Nationaux français**. Lyon : Cafégéo, 2006. LASLAZ Lionel. **Les zones centrales des Parcs Nationaux alpins français (Vanoise, Ecrins, Mercantour) : des conflits au consensus social ? Contribution critique à l'analyse des processus territoriaux d'admission des espaces protégés et des rapports entre sociétés et politiques d'aménagement en milieux montagnards**. Thèse de géographie, sous la direction de Xavier Bernier. Chambéry : CISM, Université de Savoie, 2005. 644 p.

⁴⁴⁵ POULOT Dominique. De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine. **Socio-anthropologie n°19-20. Les mondes du patrimoine**. 2006.

généralisée, construite davantage sur la revendication que sur l'héritage, et dont le sens est largement partagé⁴⁴⁶. Le patrimoine est aujourd'hui une provocation à la mémoire⁴⁴⁷, qui cherche à faire se croiser les témoignages de chacun pour retrouver un imaginaire collectif commun. Par les symboles consacrés - et pas moins discutables - qu'il propose, il donne à chacun le choix de l'expérience de l'identité, à savoir de se confronter parmi les autres, à travers une expérience partagée. Par le jeu de miroir que la prolifération des objets du patrimoine suscite, chacun est amené à se redéfinir et à se reconnaître, non pas en gommant les différences culturelles et sociales, mais en donnant à chacun la possibilité de s'identifier ou non, tout en prenant connaissance de l'autre.

L'anthropologue Jean-Yves Andrieux⁴⁴⁸ ouvre la perspective du patrimoine comme objet d'œcumène, pour lequel les symboles s'adaptent à tous les langages, un bien commun dans un au-delà néanmoins accessible au quotidien, que tous pourraient partager. En quelque sorte, l'expérience d'une œuvre du patrimoine rendrait accessible la différence et sa compréhension, par le seul fait d'une rencontre, par la nature même de l'objet. La dimension patrimoniale symbolique d'un site favoriserait la rencontre des points de vue, des territoires et des identités individuelles.

Dans ces réflexions, le patrimoine, par les expériences qu'il suppose et par lesquelles il est sans cesse discuté, se comprend comme un travail d'institution de la culture à différentes échelles (territoriale, nationale, internationale). Il interroge le respect de la pluralité, confrontant les points de vue sur des formes et des objets symboliques, attachés à des territoires complexes plus qu'à une chronologie. Il intéresse par son évocation du temps qui passe une réflexion non plus sur le sens de l'Histoire, mais sur le sens à se reconnaître soi et l'autre par des propositions symboliques. L'expérience patrimoniale y est ainsi un processus qui permet à tout un chacun de se confronter à soi et à l'autre, de se reconnaître et de se projeter collectivement. Cette revue de littérature développe ainsi la dimension œcuménique de l'expérience patrimoniale contemporaine, qui articule identités et identification. C'est de la tension et de la négociation entre ces deux unités de sens que l'expérience patrimoniale pose

⁴⁴⁶ p.26 RASSE Paul. Patrimoine, construction et médiation des identités locales. **La médiation culturelle dans un lieu patrimonial en relation avec son territoire**. Actes du colloque sous la direction de Christian Carrier et Véronique Hetet. Association pour l'animation du Château de Kerjean : juin 2000. p.25-29.

⁴⁴⁷ RAPHAËL Freddy, HERBERICH-MARX Geneviève. Le musée, provocation de la mémoire. **Revue d'ethnologie française n°1**. 1987.

⁴⁴⁸ p.67 ANDRIEUX Jean Yves. **Patrimoine et histoire**. Paris : Belin, 1997. 283 p.

la question de la reconnaissance de l'altérité et celle de la culture dans la sphère publique. En cela, cette lecture en révèle le potentiel expérientiel du processus d'espace public.

La recherche de Dominique Poulot synthétise ces approches dans l'introduction d'une revue consacrée à la conception contemporaine du patrimoine. Elle insiste sur l'expérience patrimoniale dans la production de sens. « Le patrimoine aujourd'hui est marqué par le double abandon de l'ancrage patriotique et de l'exclusivité de la haute culture » ; il tend vers la culture « de l'imagination et de l'émotion patrimoniale pour mieux défendre les monuments, les objets et les sites »⁴⁴⁹. En quelque sorte, il définit un nouveau type d'expérience patrimoniale sur le mode démocratique enrichissant les modes de patrimonialisation et se confrontant aux normes héritées. La force de cette nouvelle expérience serait dans l'émotion que l'objet patrimonial confère au public. La négociation des significations du patrimoine est donc productive dans l'expression sensible de l'expérience. Cette dernière permet « la participation active aux jouissances de l'objet patrimonial qui devient le support, voire le prétexte d'échanges, de revendications » et la maïeutique « du savoir possédé mais inconnu, qu'il faut rendre fécond en chacun (...). Ce qu'assume finalement le patrimoine, c'est qu'il y a bien un sens aux choses et aux usages (...). Le sens d'un patrimoine est de tisser peu à peu une « image dans le tapis » qui confère une signification au vécu des jours, image à déchiffrer à travers la série des expositions, la successions des points de vue et des cadrages d'un territoire et d'une population »⁴⁵⁰.

Ce point de vue montre combien aujourd'hui la prise en compte de la dimension affective du patrimoine le rend accessible à tout un chacun et permet de le discuter. Or, c'est dans ce registre que semble se négocier les identités et les modes d'identification collective. Les travaux issus des Entretiens du Patrimoine à la fin des années quatre-vingt-dix en témoignent. Restitutions de discussions entre techniciens, administratifs et chercheurs au moment de la cosmopolitisation de la question patrimoniale, ils évoquent tous l'ère de la « déraison patrimoniale »⁴⁵¹ : *Science et conscience du patrimoine, Patrimoines et passions identitaires*,

⁴⁴⁹ p.19 et 21 POULOT Dominique. Introduction. **Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion. Culture et Musées. Revue internationale muséologie et recherche sur la culture n°8**. Sous la direction de Dominique Poulot. Arles : Actes Sud, décembre 2006. p. 13-26.

⁴⁵⁰ p.42 et 65 POULOT Dominique. Le patrimoine et les aventures de la modernité. **Patrimoine et modernité**. Sous la direction de Dominique Poulot. Paris : L'Harmattan, 1998. p. 7-67.

⁴⁵¹ Terme emprunté à Daniel Fabre au cours de l'introduction du séminaire du LAHIC sur les émotions patrimoniales. Paris : Journée d'étude du 8 novembre 2007.

*L'abus monumental*⁴⁵² montrent comment les débordements émotionnels envahissent la scène patrimoniale et en redéfinit le contour. Il s'agit donc d'envisager l'expérience patrimoniale dans le prisme du processus de l'espace public, au cours duquel la part des émotions joue un rôle significatif dans la négociation et la production du bien commun.

Une relecture de l'expérience patrimoniale contemporaine à la lumière du potentiel qu'elle développe en terme d'espace public, nous permet de relier toutes les composantes qu'elle met en jeu (identité, identification, altérité). Elle révèle aussi la place forte des émotions dans le processus engagé. Il semble en effet que celles-ci en soient le commutateur. Dans ce sens, patrimoine et émotion apparaît être un couple éclairant pour avancer dans notre quête de l'espace public.

III. 2. A. b. Les émotions patrimoniales porteuses d'espace public

Le potentiel affectif du patrimoine a été peu étudié, plus souvent considéré comme un témoin des conflits patrimoniaux, que comme partie-prenante d'un processus. Or les émotions, comprises dans l'expérience du public, ont une fonction tout à fait originale dans la problématique contemporaine d'institution de la culture et dans les modalités de l'expérience politique de la question patrimoniale.

Le groupe de recherche du Lahic⁴⁵³ s'intéresse depuis quelques années à la place des émotions dans l'acte patrimonial et les politiques de la culture. Les différentes études menées sur le sujet ont abouti au croisement des problématiques du patrimoine et de l'espace public, dont la clé de voûte relève de la notion d'*émotion patrimoniale*. Nous retenons de ces travaux

⁴⁵² NORA Pierre (dir). Sciences et conscience du patrimoine : [actes des] **Entretiens du Patrimoine**. Paris : Fayard, 1997. 407 p. ; LE GOFF Jacques (dir.). Patrimoine et passions identitaires : [actes des] **Entretiens du Patrimoine**. Paris : Fayard, 1998. 445 p. ; DEBRAY Régis (dir.). **L'abus monumental** : [actes des] **Entretiens du Patrimoine**. Paris : Fayard, 1999. 439 p.

⁴⁵³ En 2001-2002, le séminaire interne du Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire de l'Institution de la Culture a été entièrement consacré à cette question et en 2003 la mission à l'ethnologie a décidé de le prolonger par un programme de recherche. Ces journées d'étude reviendront sur quelques cas emblématiques (la dérestauration de Saint-Sernin à Toulouse, l'installation des colonnes de Buren au Palais Royal, la destruction des Bouddhas de Bamiyan, l'incendie du château de Lunéville...), tout en s'efforçant de dégager des perspectives générales. Leur finalité est de donner à « l'émotion patrimoniale » une place qu'elle n'a pas encore, ni dans les recherches dont l'acte patrimonial fait l'objet, ni dans la réflexion qui sous-tend les politiques de la culture. <http://www.lahic.cnrs.fr>

les résultats qui mettent en exergue la place des émotions patrimoniales dans l'émergence d'un espace public, à savoir comme mode d'expression privilégié (III. 2. A. b. (i)) et comme engagement vers l'action (III. 2. A. b. (ii)).

III. 2. A. b. (i) L'émotion patrimoniale comme mode d'expression individuel et collectif

Pour envisager les émotions patrimoniales, le groupe de recherche du Lahic a construit sa réflexion sur la base d'évènements catalyseurs qui génèrent des réactions affectives exacerbées. Ceux-là sont relatifs à des formes patrimoniales, exhumées ou non, mais dont la propriété est leur potentiel mnémonique et œcuménique. Ainsi, les émotions patrimoniales se définissent d'abord par l'évènement qui les fait émerger, ce qu'on pourrait appeler autrement les raisons de l'émotion patrimoniale : dévastation, intervention, menace, découverte d'un objet patrimonial sont autant de déclencheurs. Les catastrophes patrimoniales sont en ce sens un terrain d'étude exemplaire, où les émotions apparaissent comme une forme de conjuration du spectre de la perte et la source d'engagements collectifs⁴⁵⁴. La tempête de 1999 qui a couché les arbres centenaires du Parc de Versailles, l'incendie du Parlement de Bretagne ou du Château de Lunéville, la destruction des Buddhas de Bamiyan, la restauration du Palais du Louvre ou du site de Carnac, l'exhumation d'une voie romaine à Narbonne sont autant d'évènements qui ont donné lieu à l'expression de vives émotions⁴⁵⁵.

Il s'avère justement que ce qui suit ces bouleversements patrimoniaux est l'expression d'émotions par divers canaux publics et privés : colère, tristesse, abattement, effroi, souffrance, compassion sont exprimés publiquement à diverses échelles et en fonction de diverses temporalités, selon la forme patrimoniale et le public concernés. Dans le cas du Parc de Versailles, des milliers de témoignages et de lettres sont parvenus au Château de Versailles pour exprimer l'attachement, la révolte, etc. que la perte des arbres a provoqués. L'audience

⁴⁵⁴ FABRE Daniel. Émotions, motions, mouvements. Le patrimoine comme évènement. **Journées d'études du LAHIC**. GARAE : Maison des Mémoires, 12 et 13 mars 2007.

⁴⁵⁵ DASSIE Véronique. **Une émotion patrimoniale contemporaine : le parc de Versailles dans la tempête**. Mission à l'ethnologie. Direction de l'Architecture et du Patrimoine Ministère de la Culture. 2006. 199 p. ; CENTLIVRES Pierre. **Vie, mort et renaissance des Buddhas de Bamiyan**. Ministère de la culture : séminaire du Lahic, 13 février 2007. ; BARBE Noël, TORNATORE Jean-Louis. **Les formats d'une cause patrimoniale. Émotions et actions autour du château de Lunéville**. Rapport au ministère de la Culture/Mission à l'ethnologie, Lahic, 2007. 315 p. ; FABRE Daniel. **L'incendie du Parlement de Bretagne à Rennes**. Ministère de la culture : séminaire du Lahic, 13 février 2007. ; LEMIRE Vincent, POTIN Yann. **Une émotion patrimoniale récurrente ? La destruction/restauration du Palais des Tuileries (1871-2007)**. Hôtel de Vigny : Séminaire du Lahic, 8 novembre 2007.

de ces dépositions fut très large (du local à l'international), amplifiée par le prestige du Parc de Versailles, et l'écho que la tempête a eu sur l'ensemble du territoire français. Avec la presse, ces réactions donnent corps à l'émotion suscitée⁴⁵⁶. Les émotions patrimoniales relèvent donc en quelque sorte d'une expérience publique car elles témoignent de la « passibilité » d'un public vis-à-vis d'un événement⁴⁵⁷ : la capacité du public à être affecté par quelque chose et à l'exprimer. Elles interviennent donc dans la sphère publique et révèlent la constitution d'un public à partir d'individualités autour d'un événement patrimonial.

Cette dimension communicative des émotions patrimoniales participe de leur contagion et de la structuration d'une communauté de sens. Le cas versaillais est très parlant en ce sens. Véronique Dassié montre comment les différentes émotions prennent source dans les conséquences de la tempête, vécues, déjà ressenties, ou juste par empathie. Ce rapprochement affectif fait que des émotions intimes, de l'ordre du privé, se déplacent dans l'espace public. Exprimées par le canal médiatique entre autres, celles-ci peuvent être partagées parce que la catastrophe met soudainement en commun des expériences. Ainsi l'émotion suscitée par la disparition des arbres se propage « d'un individu à l'autre, non pas par le moyen d'une imitation délibérée et méthodique, mais au contraire par la génération de sentiments conformes extériorisés et communiqués. A partir d'émotions plurielles, les sentiments renforcent le sens commun et donnent l'assurance à chacun d'être compris dans son geste. »⁴⁵⁸ Les émotions jouent donc le rôle de ciment unificateur entre les individualités, mais aussi entre les lieux et les temps qui s'interpellent dans la même gamme d'événements. Daniel Fabre écrit plus généralement que face à l'effacement sensible de la patrie, le patrimoine culturel est perçu comme collectif, de référence commune : « il est vraiment le bien commun, le socle d'une identification émotionnelle (...) », d'un « sentiment diffus d'une appartenance commune à la 'civilisation' »⁴⁵⁹.

Les émotions patrimoniales rendent donc visibles un public, mais aussi une forme patrimoniale. En effet, l'expression des émotions suscitées par une catastrophe participe à

⁴⁵⁶ p.6 DASSIE Véronique. *op. cit.* 2006.

⁴⁵⁷ QUERE Louis. Entre fait et sens, la dualité de l'évènement. **Réseau n° 139**, 2006/5. p. 183-218. p. 75 ; PECQUEUX Anthony. Sociologie de la mobilisation et de l'action patrimoniale : agir pour / sur le château de Lunéville. **Les formats d'une cause patrimoniale. Émotions et actions autour du château de Lunéville**. Sous la direction de Jean Louis Tornatore et Noël Barbe. Rapport au ministère de la Culture/Mission à l'ethnologie, Lahic, 2007. p. 27-102.

⁴⁵⁸ P.130 DASSIE Véronique. *op. cit.* 2006.

⁴⁵⁹ p.148 FABRE Daniel. Ethnologie et patrimoine en Europe. Conclusion et perspectives du colloque de Tours. **Terrain n° 22 : les émotions**, 1994. p. 145-150.

construire la monumentalité de la forme patrimoniale. La disparition ou l'altération d'un objet a révélé sa « valeur monumentale »⁴⁶⁰. Elle consacre sa patrimonialisation d'une certaine manière. L'image de la perte de l'objet « rassemble des individus qui malgré leur atomisation et leurs différences se sentent également concernés »⁴⁶¹. L'hétérogénéité du public renforce la monumentalité de l'objet patrimonial qui rassemble, non pas autour d'une expérience sociale, mais autour d'une expérience culturelle.

Les émotions patrimoniales sont donc montrées comme le mode spontané d'une expression collective qui témoigne d'un attachement à une forme patrimoniale. Sur la base d'une catastrophe patrimoniale, elles font le lien entre les expériences d'individus atomisés et constitue la visibilité d'un large public et du monument qui lui est attaché. De cette manière, les émotions patrimoniales témoignent d'un engagement d'un public hétérogène envers un patrimoine et ce qu'il représente.

III. 2. A. b. (ii) L'émotion patrimoniale comme engagement vers l'action

La formation spontanée d'un collectif autour de l'expression d'émotions patrimoniales face à un événement se retrouve dans l'étymologie de l'émotion. Comme le note Daniel Fabre, l'émotion a d'abord un sens collectif, qui tient de l'ordre du groupe en mouvement. C'est un transport partagé⁴⁶². A la dimension collective de ces témoignages affectifs s'ajoute celle du mouvement. Cette idée se retrouve dans les différentes études du Lahic sous deux formes : l'engagement et l'action sous-tendus par les émotions patrimoniales.

L'engagement à travers l'émotion patrimoniale peut se lire en premier lieu dans le déplacement de l'expression d'émotions privées dans le cercle public. Bruno Etienne⁴⁶³ montre ainsi dans le cas du Château de Lunéville, combien l'expression des émotions du public face à l'incendie est une forme d'engagement, qui contribue à faire le patrimoine.

⁴⁶⁰ FABRE Daniel. **Catastrophe, découverte, intervention, ou le monument comme événement**. Séminaire à l'Université de Rome. Italie. 2002.

⁴⁶¹ p.54 DASSIE Véronique. *op. cit.* 2006.

⁴⁶² FABRE Daniel. *op. cit.* 12 et 13 mars 2007.

⁴⁶³ p.130 ETIENNE Bruno. « Ça m'a fait quelque chose de la voir en flammes. Esquisse d'une conceptualisation des émotions patrimoniales (analyse d'un corpus de lettres de réaction à l'incendie). **Les formats d'une cause patrimoniale. Émotions et actions autour du château de Lunéville**. Sous la direction de Jean Louis Tornatore et Noël Barbe. Rapport au ministère de la Culture/Mission à l'ethnologie, Lahic, 2007. p. 103-142.

L'acte même d'écriture des lettres de sympathie est une mobilisation envers la cause patrimoniale, qu'il soit singulier ou étayé de grandes valeurs collectives. Cette forme d'implication du public par le témoignage d'émotions engage les objets dans une épreuve morale et citoyenne.

Les exemples développés ci-dessous montrent comment cet engagement dans l'expression des émotions patrimoniales peut aboutir à l'expression d'une conscience politique voire à l'acte politique.

La destruction partielle du Pavillon d'Art Contemporain de Milan entre dans une série d'attentats de la mafia contre des monuments publics dans les années quatre-vingt-dix. Le P.A.C. était un symbole de la communauté urbaine milanaise et l'emblème des idéaux architecturaux anti-fascistes de l'époque. L'émotion de la population milanaise fut vive et la mobilisation pour la reconstruction immédiate. Elle était le moyen de déclarer son appartenance à une communauté, pas seulement territoriale mais aussi morale qui s'affranchissait à la fois de la main mise de la mafia mais aussi du pouvoir central de Rome. L'émotion patrimoniale face à la destruction d'un monument milanais a permis ainsi l'expression politique symbolique de la communauté milanaise vis-à-vis de pouvoirs dominants, sans pour autant l'affirmation d'étiquettes politiques partisans⁴⁶⁴. Le PAC en tant que patrimoine de la ville de Milan fut donc un bon prétexte pour que chaque milanais s'exprime vis-à-vis des symboles que le bâtiment et sa destruction mettaient en jeu, et ce au-delà de toute appartenance sociale ou politique. L'émotion patrimoniale comme expression de la population milanaise avait en ce sens une légitimité qui ne trouvait pas d'opposition ; elle a permis alors une mobilisation.

Le cas versaillais ne relève pas de la même affirmation collective mais donne à penser aussi une forme de mobilisation. Les émotions patrimoniales face aux arbres tombés dans la tempête de 1999 ont révélé une inquiétude collective : les arbres dévastés de Versailles représentaient un symptôme du réchauffement climatique. Les dégâts dans la forêt versaillaise deviennent alors le symbole d'un rappel à l'ordre de la nature. Sans désigner de coupable, cette catastrophe et les émotions qui y sont inhérentes mettent en jeu « non des individus au

⁴⁶⁴ PISCAGLIA Sabrina. Une émotion patrimoniale exemplaire : la destruction et la reconstruction du pavillon d'art contemporain de Milan. **Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion. Culture et Musées. Revue internationale Muséologie et recherches sur la culture n°8**. Sous la direction de Dominique Poulot. Arles : Actes Sud, décembre 2006. p. 115-129.

pouvoir, mais le pouvoir lui-même, en tant que responsabilité individuelle qui doit être assumée par chacun »⁴⁶⁵. Le patrimoine et les émotions qui y sont liées, sont ainsi un prétexte par lequel la discussion et l'action naissent. De-là, une souscription pour replanter des arbres est organisée à la suite de demandes et de propositions du public (dans les lettres notamment). Des arbres seront ainsi « adoptés », et le Parc de Versailles complètement restauré. Cette image propose alors des clés de la réversibilité des conséquences du réchauffement climatique, et devient le symbole médiatique de la « préservation de la forêt dans le monde entier »⁴⁶⁶. Les émotions patrimoniales ont ainsi permis à chacun d'exprimer son désarroi et son inquiétude vis-à-vis des catastrophes naturelles non maîtrisées, qui se multiplient. Des préoccupations écologiques se sont donc mêlées aux préoccupations mnémoniques : les arbres de Versailles ont acquis le statut de patrimoine monumental et écologique. Surtout l'expression de ces émotions patrimoniales face à cette catastrophe permet de mettre en lumière une inquiétude contemporaine. Depuis la tempête de 1999, les forêts sont présentées comme un enjeu patrimonial pour capitaliser le vécu de la catastrophe face aux risques⁴⁶⁷.

Les émotions patrimoniales constituent donc le socle de l'action patrimoniale, mais aussi, et au-delà, elles sont la source de débats et d'engagements collectifs dans la sphère publique. Dominique Poulot note plus généralement combien le patrimoine – « jusque dans les haines monumentales qu'il suscite dans les guerres civiles contemporaines – participe d'une nouvelle conscience politique »⁴⁶⁸. Par la prise de parole qu'engagent les émotions patrimoniales face à une catastrophe, celles-ci forment le socle consensuel qui permet la discussion, parce que chacun est affecté (même de manière différente) et se retrouve dans cette affection. En cela, elles sont un prétexte à l'action dans l'espace public.

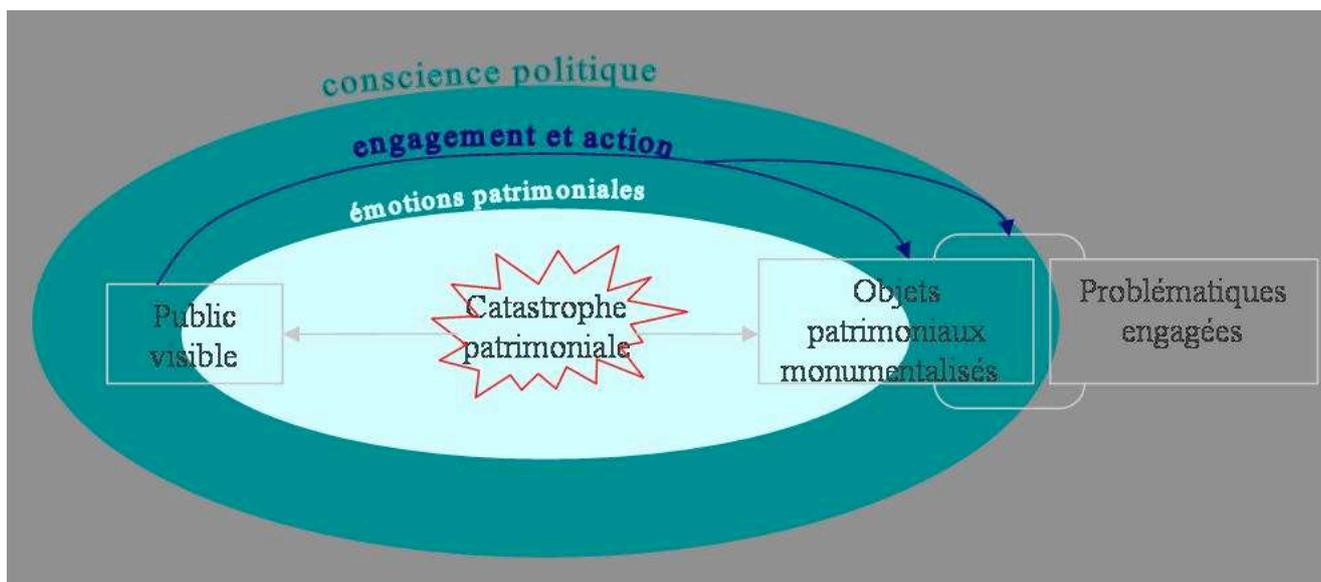
⁴⁶⁵ p.50 DASSIE Véronique. *op. cit.* 2006.

⁴⁶⁶ Libération, 02/05/00. Cité par *ibid.* p. 103.

⁴⁶⁷ p.51 DASSIE Véronique. *op. cit.* 2006.

⁴⁶⁸ p.16 POULOT Dominique. Introduction. **Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion. Culture et Musées.** Revue internationale Muséologie et recherches sur la culture n°8. Sous la direction de Dominique Poulot. Arles : Actes Sud, décembre 2006. p. 13-26.

Figure 25 : le travail des émotions patrimoniales dans l'espace public lors d'une catastrophe patrimoniale



Ces travaux mettent en lumière l'émergence d'espaces publics par la cristallisation d'émotions patrimoniales face à un événement (Figure 25). Les réactions affectives vis-à-vis d'une catastrophe donnent lieu à des prises de parole publiques et engagées vis-à-vis de la forme patrimoniale, de ce qu'il représente, ou de ce que les causes de sa destruction évoquent. En ce sens elles sont le socle de l'action : la mobilisation provoquée par la catastrophe fait le patrimoine autant que le patrimoine déclenche la mobilisation. Elles sont aussi le socle de mobilisations et d'actions plus larges. On retient donc de ces travaux d'une part que l'espace public se construit sur les émotions patrimoniales comme mode d'expression et d'autre part, que les émotions patrimoniales telles qu'elles sont envisagées ici rendent visible la constitution d'un public et mettent en exergue sa capacité à s'engager.

La dimension événementielle des émotions patrimoniales dans ces travaux est tout à fait particulière, parce qu'elle n'engage un espace public que dans l'exacerbation médiatique et affective du patrimoine. Or nous avons montré combien l'émergence de l'espace public sur une forme patrimoniale était envisageable en dehors de toute manifestation exceptionnelle puisque la forme patrimoniale est déjà exemplaire. Il s'agit de montrer aussi dans cette thèse que l'espace public n'est pas inféodé à la sphère médiatique (même si elle y participe), ni à l'événementiel (même si l'espace public est événement lui-même). Par contre, les émotions patrimoniales telles qu'elles ont été définies, et dans ce qu'elles mettent en jeu ici, font écho à notre réflexion sur l'expérience patrimoniale dans le processus de l'espace public. Ainsi, à la

lumière de cette lecture des émotions patrimoniales, tout en conservant les richesses et les premières observations de notre terrain d'étude, il nous semble intéressant de considérer la place des émotions patrimoniales dans l'émergence d'un espace public sur le Marais d'Orx.

L'expérience patrimoniale et les émotions qui lui sont attachées mettent en perspective le processus d'espace public, parce qu'il s'agit pour le public de la forme patrimoniale d'expérimenter à la fois ce qui relève de son identité, des valeurs collectives et de celles des autres. La place des émotions dans cette expérience œcuménique par le biais de la forme patrimoniale y est prégnante : elles permettent en premier lieu l'expression et la révélation dans la sphère publique du public et du monument qu'il expérimente ; elles mettent en lumière en second lieu la capacité d'engagement et d'action de ce public vis-à-vis de la forme patrimoniale et au-delà. Ces qualités font apparaître les émotions patrimoniales comme déclencheurs du processus d'espace public. Seulement, jusqu'à présent, leur potentiel n'a été étudié qu'à travers les catastrophes patrimoniales et relèvent d'un espace public médiatique. Sur la base de l'exemple de la Réserve Naturelle des Marais d'Orx, la voie des émotions patrimoniales comme commutateur de l'espace public semble tout à fait pertinente pour approfondir notre réflexion sur la dimension affective de l'expérience.

III. 2. B. La place des émotions dans l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx.

Avancer dans notre travail empirique sur le Marais d'Orx nous amène à nous ressaisir des résultats obtenus en première lecture et à en enrichir les conclusions du point de vue des émotions patrimoniales. Les qualités de l'expérience patrimoniale, et le potentiel d'espace public que la forme patrimoniale du Marais d'Orx permet, sont dans cette perspective des acquis. Il s'agit donc de revisiter le corpus des récits d'expérience et de le faire résonner avec la notion d'émotion patrimoniale. Dans cette perspective, un détour méthodologique est nécessaire pour préciser les faisceaux de captation des émotions dans les récits des visiteurs

(III. 2. B. a). Sur cette base, notre relecture va s'atteler à identifier les différents champs affectifs, qui caractérisent l'expérience patrimoniale (III. 2. B. b et III. 2. B. c). La partition de deux deux champs affectifs dans l'expérience patrimoniale éclairera notre travail sur le processus d'espace public (III. 2. B. d).

III. 2. B. a. Relire les expériences du Marais d'Orx

Dans notre première lecture des expériences du Marais d'Orx, nous avons vu comment celles-ci se composaient entre elles pour proposer un espace public : les échanges tacites ou explicites entre les visiteurs sur la continuité et le changement des valeurs de la forme patrimoniale se faisaient grâce à une dimension publique de l'expérience. Ce n'est pas ce que nous cherchons à redémontrer ici, les moments potentiels d'espace public ayant déjà été illustrés. Ce qui nous intéresse, c'est de voir comment les émotions patrimoniales interviennent dans ce processus - et si réellement elles interviennent - à la lumière de ce que nous avons vu précédemment.

Evidemment, l'angle méthodologique des entretiens effectués sur le site n'avait pas le parti-pris d'explorer les émotions patrimoniales. Mais c'est justement dans cette neutralité qu'il est intéressant de voir la place des émotions dans l'expérience des visiteurs du Marais d'Orx : à quel niveau les émotions s'expriment-elle et pour dire quoi. Notre objectif est donc de voir si dans l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx les émotions apparaissent en tant que prises de paroles engagées sur le site.

Notons avant tout la difficulté d'établir une méthodologie d'analyse de discours pour saisir l'expression des émotions. La sociologue Nathalie Heinich qui essaye de constituer une typologie des émotions patrimoniales sur la base d'entretiens admet la difficulté. Son objectif est de saisir la place des émotions patrimoniales dans l'expertise des monuments issue de l'Inventaire du patrimoine. La sociologue admet le saut méthodologique que nécessite une recherche sur les émotions dans les discours : elle met en avant l'empathie comme mode

d'exploration des émotions, justifiant qu'« en sociologie, on est capable de comprendre le même monde car l'objet appartient à notre monde »⁴⁶⁹.

Dans ce sens, nous pouvons nous réapproprier l'outil de l'analyse compréhensive dans la mesure où il met en jeu une double dimension intuitive et réflexive. Nous avons travaillé sur la place des émotions dans l'expérience du visiteur, en nous intéressant à la fois aux mots et aux tons employés lors des entretiens. Plusieurs écoutes ont permis de dégager trois sources d'expressions affectives. A partir de ces thèmes, une liste de champs lexicaux et de tonalités de discours a été établie pour procéder à une analyse thématique (Figure 26).

Figure 26 : Relecture méthodologique des entretiens à travers trois thèmes affectifs

Thème affectif	Champ lexical	Ton*
Colère et abattement	Colère Douleur Tristesse, regret, déception, désespoir Catastrophe	Colère Abattement Frustration Ironie
Attachement	Amour Attachement	–
Sentiment de ressource	Besoin Ressource Liberté	–

* le ton étant la dimension la plus subjective, nous nous sommes limitée à identifier celui de la colère et de l'abattement, les autres thèmes affectifs étant moins audibles.

Un relevé minutieux du vocabulaire nous a permis de quantifier ces trois thèmes affectifs : 62 occurrences pour celui de la colère et de l'abattement, 77 occurrences pour celui de l'attachement, et 42 occurrences pour celui relatif au sentiment de ressource. Ce dernier thème avait déjà été évoqué partiellement lors de notre première analyse. Par cette entrée méthodologique, notre corpus se détache de ceux étudiés face aux catastrophes patrimoniales : on relève certes des émotions négatives, mais aussi des émotions positives dans le récit des expériences. Le spectre des émotions est donc plus large, témoignant de la diversité des expériences observées en première lecture. Notons que le premier thème affectif est faiblement exprimé par les mots ; on en retrouve néanmoins clairement les émotions dans le ton employé par certains visiteurs : à 42 reprises, on repère dans les entretiens le ton de la colère et celui de la consternation ou de l'ironie dans l'expression de l'opinion des visiteurs sur le Marais.

⁴⁶⁹ HEINICH Nathalie. **Esquisse d'une typologie des émotions patrimoniales**. Hôtel de Vigny : Séminaire du Lahic, 8 novembre 2007.

Il s'agissait alors de saisir comment se placent les émotions dans le récit des expériences des visiteurs. En ce sens, nous avons repéré pour chacune des occurrences à quelle composante de l'expérience patrimoniale (identité, identification, reconnaissance) les émotions faisaient référence. Les thèmes affectifs s'organisent alors en fonction de ces deux premières unités de sens, déplaçant le curseur du *je* au *nous* ; l'unité de sens *reconnaissance* relèverait davantage du jeu entre les deux (Figure 27).

Figure 27 : Les arguments des émotions dans les récits d'expériences du Marais d'Orx

Composante de l'expérience patrimoniale		Reconnaissance		Occurrences des thèmes affectifs
		Identité Je	Identification Nous	
Thème affectif				
Colère et abattement		52	10	62
Attachement	Au site	22	7	77
	A la nature	18	30	
Sentiment de ressources		13	29	42
Occurrences des composantes de l'expérience patrimoniale exprimée par le biais des émotions		105	76	181

Chaque thème affectif fait référence à l'une ou l'autre unité de sens. La colère et l'abattement expriment davantage des références à l'identité des visiteurs interrogés. Le sentiment de ressource est davantage relatif à l'expression d'une identification collective. L'attachement est plus partagé, avec une dimension dominante pour l'expression générique d'un amour de la nature. Cette lecture nous permet de voir au cours de l'expérience patrimoniale une sorte de corrélation entre l'expression des émotions singulières qui témoignent de l'identité du locuteur, et celle des émotions partagées qui expriment une identification collective possible.

Malgré la diversification des thèmes affectifs dans l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx, on retrouve, dans ce rapport émotions / identité / identification, les deux postures émotionnelles déterminées par Bruno Etienne suite à l'analyse des lettres de sympathie face à l'incendie du château de Lunéville : la posture « socio-biographique » et celle « esthétique-historique ». La première désigne le château comme une étape du parcours biographique du témoin, soit comme « un élément structurant d'une expérience de vie ». La seconde fait du

château « le représentant d'une classe d'objets qui symbolisent des entités plus générales comme « l'identité régionale », le « patrimoine mondial »⁴⁷⁰. Les « objets de même nature sont substituables les uns aux autres ». Bruno Etienne montre alors comment le va-et-vient entre ces deux postures, dans chacun des témoignages recueillis, constitue l'émotion patrimoniale et pousse à l'action. On relève la même confluence dans les récits des visiteurs interrogés. On est bien face à la construction et à l'expression d'une émotion patrimoniale plus ou moins précise à travers les récits d'expérience du Marais d'Orx. Chacun évoque, avec plus ou moins de force, des émotions qui relatent son identité et des émotions qui témoignent d'une identification à travers le site.

Cette grille de lecture nous invite ainsi à resituer le corpus des émotions patrimoniales à travers les expériences des visiteurs sur le Marais d'Orx, et de voir s'il constitue un contexte d'expression dans le processus d'espace public. Dans cette perspective, nous nous intéresserons d'abord aux émotions singulières, et ensuite à la composition d'un sentiment collectif.

III. 2. B. b. Les émotions singulières, de l'expression des identités à l'action

Nous avons vu dans la deuxième partie combien le travail des identités était important au cours de l'expérience patrimoniale, et *a fortiori* dans les modalités d'émergence d'un espace public. Or, il semble que l'expression des identités passe particulièrement par le biais des émotions singulières. Ainsi, l'expression socio-biographique des émotions patrimoniales mettrait en perspective la relation affective singulière que le visiteur entretient avec le site.

Dans les récits d'expérience du Marais d'Orx, le rapport entre émotion et identité est exprimé avec force (58 % des occurrences). Par ailleurs, cette forme d'expression identitaire apparaît tant dans la figure de l'expérience de l'observateur que dans celle du contemplatif. L'émotion patrimoniale permettrait aux protagonistes d'exprimer leur identité à travers le site, et de réagir à sa forme. Nous avons sélectionné des extraits des entretiens qui mettent clairement en perspective la prégnance du diptyque émotion / identité dans l'expérience des visiteurs.

⁴⁷⁰ p.109-110 ETIENNE Bruno. *op. cit.* 2007.

La dimension passionnelle est plus ou moins expressive, mais quoi qu'il en soit, l'émotion qui en ressort aide à qualifier le site, à lui donner corps. L'extrait issu de l'entretien avec la Randonneuse-bayonnaise témoigne en ce sens.

Madame A « *Ce qui m'a attirée d'abord, c'est l'aspect nature, d'abord ; oui, de toute façon tout ce qui m'intéresse c'est tout ce qui est aspect nature. Moi j'aime la randonnée, la nature, tout ce qui est escapade en montagne, le plus souvent en solitaire, donc, ici, on retrouve quand même beaucoup de tranquillité.* » (...)

« *Je suis venue toujours toute seule. Parce que je vis seule, donc je me promène seule, mais j'aime de toute façon ; Moi le groupe c'est très rare, parce que j'ai besoin de beaucoup de solitude. J'apprécie les balades en groupe, mais aussi parce qu'elles sont rares, donc là il y a un échange humain, au sein de la nature, et donc là on est tous en admiration on a tous le même bonheur. Donc on est tous sur la même phase ; mais j'ai besoin de beaucoup de solitude, et puis c'est ma façon de vivre...pour réfléchir, pour apprécier.* »

Emotion : amour
de la nature

Identité : solitaire,
réflexive

Dans cet extrait l'expression de l'identité de la Randonneuse-bayonnaise est très prégnante et s'engage par le biais d'une déclinaison d'intérêts, et d'émotions ensuite. En effet, son intérêt pour le Marais d'Orx devient vite une relation affective (on passe de « *ce qui m'intéresse* » à « *j'aime* »). La dimension affective dans laquelle Madame A se retrouve face au site l'aide à exprimer sa relation au site. Dans ce sens, cette dernière ne peut se réduire à une question d'intérêt, qui n'est pas éclairante par rapport aux émotions qui donnent les valeurs de l'expérience humaine. Ainsi, le Marais d'Orx transparait au travers de la définition affective que la Randonneuse-bayonnaise se donne, soit un espace de nature qui lui permet d'exprimer son besoin d'éprouver le bonheur d'un moment de solitude et de réflexivité. L'association de son amour de la nature avec son identité de solitaire et de réflexive la définit, puisque c'est sa « *façon de vivre* ». Madame A se retrouve donc dans cette expression affective qui la relie au site. On constate dans la suite de l'entretien que cette dimension affective est associée avec son identité quand elle ajoute spontanément « *Et justement au moment où vous êtes intervenue, j'étais dans mes pensées, et j'ai mon fils qui vient à la fin du mois, et j'aimerais être avec lui ici, un matin très tôt.* ». L'expression surlignée est très significative : elle met en perspective l'identité de Madame A (« *être* »), par l'articulation de la relation affective qu'elle a avec le Marais avec celle qu'elle entretient avec son fils. Elle indique en même temps le caractère transmissible de cette expérience par les émotions.

L'expérience du Joggeur-matinal s'inscrit dans le même ton.

Monsieur G « *Je préfère venir ici, parce que ici c'est beaucoup plus... bon disons que, déjà c'est la campagne ici, c'est la nature, et puis... on est pas dérangé par les voitures déjà d'une part, et puis le reste quoi...Et puis bon, c'est agréable, pour moi c'est agréable, voilà !* »
 (...)

 Monsieur G « *Moi je suis chasseur de palombes, donc je suis toujours dans la nature, souvent en fin d'année je suis dans la nature.* »
 (...)

 Monsieur G « *moi je fais le vide, je fais le vide total. C'est à dire bon j'ai une activité assez importante, donc j'ai besoin de me ressourcer... et là ça me permet de me ressourcer. Et de penser en même temps qu'en marchant. Donc en fait c'est une détente pour moi. Une détente, bon, alors en plus.... plus le cadre, tout ça quoi. Surtout à cette période tout est vert, c'est ça qui est joli. Et les ragondins ils me reconnaissent quand ils me voient passer. Malheureusement il y en a sur la route qui ont pas pu passer ; ils se sont fait avoir (rire)* »
 (...)

 Monsieur G « *C'est pour ça que moi, je suis un peu chasseur, mais un peu écologique aussi. Parce que dans le fait, je suis chasseur, mais l'endroit où je suis je le nettoie, je le prépare, donc ça veut dire que j'entretiens, donc quelque part, on est un peu écologiste quand on voit quand il y a tout qui part à l'abandon, finalement. Quand je pars à la chasse à la palombe, c'est sur un site, c'est pas marcher, marcher, non, il y a autre chose. Donc je connais un peu tout ça. Moi je sors un petit peu de la campagne. J'ai vécu sur Orthez. Pas loin d'Orthez, un petit patelin. Donc voilà. Après j'ai fait ma vie, donc sur Pau, et après je suis allé à Bayonne. Donc j'ai découvert les Marais, voilà.* »

Monsieur G s'attache au même type de sentiment que ceux de Madame A, même si l'amour de la nature n'est pas exprimé tel quel. La dimension affective relève ici du sentiment de ressource que permet les qualités spécifiques du Marais d'Orx (premier extrait). Ces extraits mettent en valeur le besoin d'affirmation de l'identité de Monsieur G à travers cette recherche d'expérience ressource sur le Marais d'Orx. Son récit met en exergue le fait qu'il a le sentiment de se reconnaître à travers le site et que le site le reconnaît. En effet, il met en perspective le Marais d'Orx qui est « *la campagne* » et « *la nature* » avec le fait qu'il se sente lui-même « *un petit peu de la campagne* » et « *chasseur* ». Monsieur G retrouve ainsi son identité, au-delà de sa sur-activité (qui est intégrée, c'est pourquoi il est là), par les émotions qu'il éprouve et que le site lui permet d'exprimer. La personnification des ragondins, sorte de synecdoque du site, qui le « *reconnaissent* », confirme ce rapport affectif au Marais.

Ce lien entre émotion et identité se retrouve aussi dans le récit d'expérience des Touristes-réflexifs et des Riverains-amateurs-d'un-cadre-de vie qui relie leur attachement au site et à

la nature en fonction de leur façon d’habiter, soit leur identité profonde. Chaque entretien déroule l’expression d’une émotion, qui fait le lien entre l’attachement qu’ils ont pour le Marais d’Orx (Les Riverains-amateurs-d’un-cadre-de vie) ou les formes naturelles patrimoniales (Les Touristes réflexifs), et leur manière de vivre, symbolisée par leur lieu d’habitation. Ces extraits issus de notre rencontre avec les Touristes-réflexifs en témoignent :

Madame D « Je crois que c’est pas, c’est pas un hasard si on vient dans ces lieux là, je crois que c’est important effectivement que quelque chose soit... soit pris en conscience en fait, qu’on peut être des dévastateurs au niveau de, de l’écologie ou de...l’économie animale, il faut quand même faire attention à ce qu’on fait. Je pense que c’est pas un hasard si on va sur ce genre de chose. On est allé aussi à Arjusanx regarder... enfin un jour où il y avait pas de grues cendrées, (un camion passe) Houla !, C’était, c’était aussi un mois de mars, donc c’était complètement désert, et on a vécu des expériences extraordinaire parce qu’il y avait des chevreuils en fait hein. Qui, qui... vraiment on a vu beaucoup de chevreuils... c’était passionnant, donc e’est vrai que c’est pas un hasard si on va à ce genre d’endroit. »

Emotion
singulière

Identité

(...)

Madame D « Oui puis en plus on a... ça correspond à notre vie, on habite une maison qui est quand même isolée dans la campagne, enfin on a... on a un voisin direct, qu’on voit jamais parce qu’il est... le dos à notre maison en fait... donc on est déjà dans quelque chose où on a l’habitude... on a un hectare de terre autour de la maison, on a l’habitude de... de ce genre de contact avec la nature en fait hein... dont on mesure parfois les difficultés ! Parce qu’il y a quelques temps de ça, au printemps, on a une biche qui nous a fait l’honneur de venir à notre rencontre... de venir chez nous... le problème... on était émerveillé... parce que c’est vrai que de voir un animal comme ça... de... chez soi c’est extraordinaire, on a pas de... pas de barrière, de clôture donc elle est rentrée comme elle voulait. Le problème c’est que... on s’est aperçu qu’elle avait mangé tous les jeunes arbres en fait... elle avait enlevé les écorces des jeunes arbres... donc voilà. Donc on a mesuré aussi que c’était pas facile de concilier ben c’et émerveillement que nous procure la nature comme ça quand elle est sauvage, et qu’elle fait ce qu’elle a envie de faire, et pis la vie, la vie qu’on a envie de mener aussi ! Donc c’est pas si facile ! »

Emotion
singulière

Identité

Monsieur D « A nous de traiter... Comme on a planté des arbres et qu’on a envie de les voir... »

Madame D « Oui ça nous plaisait pas trop (rire) ! Oui, oui, je vous dirais que c’était pas si évident... »

Emotion
singulière

Enquêtrice « Mes parents c’est pareil avec les chevreuils ! (rire) »

Monsieur D « Nous on n’a plus de lapin parce que les chats ont du les chasser... »

Madame D « Mais avant sinon c’était les lapins, on avait des lapins en quantité hein ! Donc c’est pas facile non plus ; je crois que c’est important qu’il y ait ces espaces protégés, mais on sait que c’est pas

Réflexion

facile non plus heu... de les rendre conciliables avec notre vie actuelle. »

Ces deux extraits montrent comment Madame D associe sa manière d'envisager son expérience sur le Marais d'Orx et sa manière de vivre, et tout spécialement d'habiter. Les émotions qu'ils vivent sur leur lieu d'habitation (et la biche ne sera qu'un des nombreux exemples dans cet entretien), ils les retrouvent et / ou les recherchent sur les espaces protégés comme Arjuzanx, l'Etang Noir ou le Marais d'Orx. Pour définir leur attachement au site, Madame D s'appuie donc sur les émotions qu'elle vit au quotidien chez elle, et affirme ainsi son identité à partir de la forme patrimoniale. On remarque d'ailleurs que c'est la dimension générique de la nature qui est qualifiée affectivement dans son approche du Marais d'Orx. Ce qui est intéressant dans cet extrait, c'est que Madame D évoque sa manière de vivre avec la nature au quotidien, qui lui procure des émotions positives mais aussi des frustrations, et qu'elle transpose ces situations à ce qu'elle peut vivre sur les sites protégés. Cette transposition va même plus loin, puisqu'elle va jusqu'à évoquer le rapport Nature / Société dans le même cadre de tension entre valeur écologique et expérience affective.

Les émotions singulières, qui servent à décrire dans les récits l'expérience des visiteurs, sont sans nul doute le moyen d'exprimer le rapport que le public entretient avec le site. Elles révèlent leur identité et les qualités du site. D'autres exemples sont significatifs et ajoutent une troisième dimension au diptyque émotion / identité : celle de l'opinion. On en voit d'ailleurs les prémises à la fin de l'extrait du récit de Madame D, qui met en parallèle son identité (« *façon de vivre* »), le site (« *espaces protégés* ») et sa réflexion sur les manières d'envisager la nature dans notre société actuelle. Les émotions qu'elle exprime l'amènent à formuler une réflexion sur les rapports Nature/Société.

L'exemple du Riverain-chasseur-marcheur est aussi significatif en ce sens. Le ton de l'entretien se durcit quand nous abordons la définition du patrimoine naturel relative au Marais d'Orx. Quand sa colère éclate au cours de son récit, l'entretien prend une autre tournure. Sur les premières questions, Monsieur E était peu prolix, ses réponses peu engagées. A partir de ce moment, il devient beaucoup plus libre de parole, argumente, exemplifie. Il nous prend à témoin. La discussion qui suivra sera moins passionnelle mais

davantage illustrée⁴⁷¹. L'extrait suivant du moment de colère, formalisé surtout par le ton employé, montre plusieurs éléments qu'articule cette expression affective.

Monsieur E « <i>ben patrimoine naturel, moi je voudrais dire que le patrimoine, ça devrait appartenir à tout le monde. Pas qu'à certain, pas... avec des règlements qui les arrangent. »</i>	}	Identité
Enquêtrice « <i>et les Marais, ça en fait partie ? »</i>		
Monsieur E « <i>Oui, oui si vous voulez. Voyez toute cette herbe qu'il y a ? Tout ça c'est toxique à 150%, hein. Qui c'est qui les a introduit ça ? (Silence) C'est pas les chasseurs. »</i>	}	Ton colérique
Enquêtrice « <i>oui, mais c'est pas les gestionnaires non plus je pense... »</i>		Argumentaire écologique et
Monsieur E « <i>Hein ! Attendez... Là dedans il y a des écrevisses qui viennent d'Amérique, ça a été envahi. C'est... c'est... c'est une monstruosité d'avoir installé ça là dedans, ça mange tout, ça mange les œufs de tous les poissons, tout ça, ça bouffe tout ! Ca creuse des trous partout. Qui les a amenées ? (Silence) Pas les chasseurs.... Il y a des grenouilles américaines qui pèsent 1Kg500, les petits canards, qui viennent de naître, et ben, si ils passent à proximité il y en a plus. Alors c'est quoi ça. C'est une réserve ça ? Qui c'est qui les a amenées toutes ces bestioles ? C'est pas les chasseurs, ça c'est sûr, parce qu'on est pas.... Bon les écolos se sont dit, on protège la nature et ceci et cela... Nous on protège la nature plus qu'eux ! Quant on voit la merde qui sort de-là, c'est affreux, c'est affreux ! Y'a, y'a, si vous saviez, y'a des tortues, y'en a en pagaille là ! Tout ça ! A l'époque il y en avait pas ! En très peu de temps tout ça c'est arrivé. Et puis on est envahi. Et cette herbe en question, qui descend dans les canaux, ben ça va dans le courant et ça envahit tout ! Tout ! Alors faut pas... Mon idée c'est ça. »</i>	}	Identité
		Identité
		Identité
		Identité / Opinion

Tout en exprimant son désaccord avec ce qu'il perçoit du site, le Riverain-chasseur-marcheur met bien en perspective sa colère en rapport avec sa propre identité, la communauté à laquelle il appartient. La relation *colère face à la gestion du site / chasseur*, et donc *émotion patrimoniale / identité* lui permet de nourrir son opinion sur la forme du Marais d'Orx. Monsieur E utilise en ce sens le « nous » pour se replacer dans la communauté des « chasseurs » (en grisé dans le texte). La répétition « *c'est pas les chasseurs* », mise en opposition aux écologistes, aux gestionnaires et/ou aux pouvoirs publics (symbolisés par un « on » implicite), accentue cette idée. Sa conclusion « *Mon idée c'est ça* » (possessif) appuie sur l'argumentaire de son opinion dans laquelle il s'engage pleinement. Sa colère justifie son identité et son identité justifie sa colère, et l'ensemble légitime sa position. Cette émotion donne à voir son identité et conforte son argumentaire. La forme d'expression qu'induit ici l'émotion patrimoniale est celle d'un engagement sur la question de ce que le Marais d'Orx

⁴⁷¹ Les deux tiers de l'entretien se déroulent après ce moment de colère.

devrait être, et celle de la définition du patrimoine naturel. En ce sens, il met au centre du débat la question de la gestion, attachée avant tout aux valeurs écologiques et politiques du site.

On retrouve le même mécanisme dans le récit du groupe de Touristes-emmenés-par-une-locale, qui oppose les chasseurs aux « écolos » sur les modes de gestion de la nature. L'exemple qui suscite l'émotion est bien évidemment le Marais d'Orx, mais le débat est élargi à un débat plus général sur la gestion des espaces naturels en France, étant donné que Monsieur et Madame B ne sont pas particulièrement attachés au Marais. Le témoignage des Riverains-attachés est plus significatif encore. Il confirme cette articulation entre l'expression d'une émotion patrimoniale, celle de l'identité du locuteur et celle de son opinion. Il ouvre en plus un débat sur les institutions, qui dépasse les querelles entre communautés. L'entretien se déroule à peu près de la même manière que celui avec Monsieur E, le temps de l'expression de la consternation étant un moment clé dans le déroulement du dialogue. Cette émotion peut être saisie à la fois dans le ton et dans les mots employés par le couple F. Les extraits suivants montrent clairement comment l'émotion exprimée permet aux Riverains-attachés de poser leur opinion en la légitimant par leur connaissance et leur appartenance au local.

Enquêtrice « <i>et... vous l'avez connu comment... c'était comment ?</i> »	Identité
Madame F « <i>parce qu'on est du pays.</i> »	
Monsieur F « <i>On l'a connu en exploitation agricole, avec du maïs.</i> »	
Enquêtrice « <i>et vous veniez pour vous balader ou... ?</i> »	
Monsieur F « <i>A l'époque non, on connaissait, on connaissait l'exploitation.</i> »	
Enquêtrice « <i>Ha ?</i> »	
Monsieur F « <i>...et les responsables de l'exploitation.</i> »	
Enquêtrice « <i>ha, c'était des amis à vous...</i> »	
Madame F « <i>Oui</i> »	
Monsieur F « <i>Disons des connaissances.</i> »	
Enquêtrice « <i>Et vous veniez vous balader quand il était encore en exploitation ?</i> »	
Monsieur F « <i>Heu, non, non, non. On le traversait... par la route.</i> »	
Enquêtrice « <i>Et ça a beaucoup changé depuis ?</i> »	Expression affective, identitaire et d'une opinion
Monsieur F « <i>... Pour nous c'est une catastrophe ce marais.</i> »	
Enquêtrice « <i>Maintenant ?</i> »	
Monsieur F « <i>Oui.</i> »	
Enquêtrice « <i>C'est-à-dire...</i> »	Ton de dépit et de consternation
Madame F « <i>Oh ben, y'a qu'à regarder</i> »	
Monsieur F « <i>Pour nous c'est une catastrophe parce que, parce que... parce que on y a dépensé des sommes colossales, heu... l'Europe, avec le Conseil Régional, le conseil etc. Que... on a fait, on a fait, on a creusé des canaux, fait des monticules de terre, et que ce marais est aujourd'hui comme vous pouvez le constater en marchant ici à droite et ici à gauche envahi. Quand vous regardez la jussie, qui est une herbe sauvage qu'ils ne sont pas arrivés à maîtriser, et qui, qui a comme grave conséquence c'est que les oies l'hiver n'ont... les oies, parce qu'il y a beaucoup d'oies, n'ont plus rien à manger ; et que... ce qu'on appelle la plus grande réserve d'Europe... est devenu un champ de ruine.</i> »	Argumentaire écologique et politique
(...)	
Enquêtrice « <i>Donc il a perdu de sa valeur ce marais... ?</i> »	
Monsieur F « <i>Certainement ouais, certainement... Nous, nous nous n'avons pas l'esprit critique systématique, mais comme on aime ce coin, et qu'on y vient beaucoup, qu'on a pu voir... ça fait dix ans moi que j'ai pris ma retraite, ça fait 14 ans maintenant donc ça peut s'expliquer, on vient ici parce qu'on aime, on va beaucoup marcher en Espagne aussi, faire des grandes marches hein, Saint Jacques de Compostelle tous les deux en se baladant, oui, on aime ce coin, et quand on voit la détérioration, qui est intervenue, depuis que nous venons, depuis 10 ans, ça fait mal à voir...</i> »	Attachement Argumentaire identitaire Attachement Identité Douleur

L'expression de leur consternation et leur attachement vis-à-vis du site leur permet d'en donner une évaluation, de construire et de révéler leur opinion d'après leur histoire personnelle. L'association du « nous » au jugement de la « catastrophe » sur le ton de dépit le montre bien. A partir de-là, le récit ne cessera de balancer entre l'expression de cette émotion (une douleur en quelque sorte : « ça fait mal ») et l'affirmation de leur identité qui ouvre le

champ de leur argumentation sur le désastre écologique du Marais d'Orx. De la dimension affective de leur expérience du Marais d'Orx, les Riverains-attachés élargissent alors un argumentaire sur l'utilisation des fonds publics et l'état de la France, comme le montre l'extrait suivant.

Monsieur F « *Ben ici, zéro hein. Ca c'est la, c'est là, excusez moi je veux pas faire de polémique, mais c'est, c'est la preuve de la gestion désastreuse et de l'Europe et de nos élus, ... qui ont, qui ont vilipendé... l'argent public pour arriver à une catastrophe. Bon, c'est peut être que la solution n'est pas facile, que la jussie, cette fameuse herbe, que c'est pas...* »

Madame F « *Mais nous on vient depuis longtemps ici, au début c'était entretenu !* »

Monsieur F « *Depuis 10 ans ouais !* »

Madame F « *C'était bien ! Mais maintenant, c'est, c'est l'état de la France, c'est la catastrophe.* »

Dans un tout autre registre affectif, Madame I du groupe des Touristes-frustrés mobilise son goût et son habitude de fréquenter des formes naturelles patrimoniales pour exprimer sa frustration et son incompréhension. Elle asseoit ainsi son opinion sur l'utilisation des fonds publics pour le Marais d'Orx et sur les modes de subvention en général. Evoquer le contexte nous permet de mieux comprendre ce qui suit : le couple I, grand amateur d'espaces protégés et observateurs d'espèces animales, se s'est fait conseiller la visite du Marais d'Orx. Cependant, il s'y est rendu dans des conditions peu propices. Pas d'équipement, la Maison du Marais fermée, une chaleur étouffante sont autant de conditions qui rendent veines l'observation et l'identification d'espèces.

Madame I « <i>ben l'ensemble à découvrir ! bon on a vu, maintenant si on revenait, on s'équiperait d'une autre façon... pour faire mieux que ça hein, on a vu comment c'était, on a vu que c'était, c'était vraiment sauvage... c'était bien protégé... et puis voilà quoi. »</i>	Identité
Enquêtrice « <i>pour vous, c'est important que ça soit protégé ? »</i>	
Madame I « <i>ho, ben , woui, certainement. Mais enfin bon... j'étais en train de dire à mon mari, bon ça, c'est un petit peu trop somptueux pour, c'est un petit peu trop somptueux par rapport au marais, ça colle pas avec l'ensemble, à mon avis... non, ça, ça me choque... »</i>	Emotion singulière
Enquêtrice « <i>ha bon ? »</i>	
Madame I « <i>ha tout à fait, tout à fait. Je trouve que c'est une dépense un peu inutile... parce que c'est surement des subventions, des fonds ceci, des fonds cela, j'imagine... hein ? »</i>	Développement de l'argument en filigrane
Enquêtrice « <i>oui, c'était une ancienne ferme qui a été réhabilitée... »</i>	
Madame I « <i>oui, donc bon voilà...à mon avis, bon... si ça n'était ptête pas un bâtiment pareil... »</i>	La succession de ? traduit la frustration et l'incompréhension
Monsieur I « <i>ha si... »</i>	
Madame I « <i>et alors, y'a quoi, y'a une exposition à l'intérieur, y'a quoi ? »</i>	Développement de la discussion
Enquêtrice « <i>c'est un observatoire, et pis y'a des expositions temporaires... »</i>	
Madame I « <i>ha oui, alors ce qui fait que ça c'est fait pour observer les oiseaux ? »</i>	
Enquêtrice « <i>oui. »</i>	
Madame I « <i>d'accord. Et alors il y a des gardes sur cette réserve ? »</i>	
(...)	
Enquêtrice « <i>apparemment vous êtes adeptes des réserves naturelles, parce que vous parlez de... »</i>	
Monsieur I « <i>oui. »</i>	
Madame I « <i>c'est-à-dire, oui, on est assez proche de la nature en ce qui nous concerne hein, donc, ben oui, c'est quand même important, mais peut être pas avec d'aussi gros gros moyens à mon avis... »</i>	
Monsieur I « <i>non, mais ça, ça c'est ton idée. »</i>	
Madame I « <i>oui, ben oui, ben oui ! »</i>	
Monsieur I « <i>non mais tout est comme ça, les subventions, si tu les utilises pas, t'en auras jamais... plus t'en utilises, plus t'en auras... la... comment, la réserve qui se fait en Guyane, elle va coûter 10 fois celle-ci ! Pis, bon ben, depuis le temps qu'ils le demandent, ben ça y est ils ont l'argent, ils... c'est parti hein ! Mais ça permet quand même d'attirer des gens, des promeneurs, dans un petit pays, où certainement y'a pas grand-chose, ça fait des emplois, des gardes, des... pour les gens du pays ? »</i>	

On sent à travers ce dialogue l'agacement de Madame I, vis-à-vis de la surabondance que représente la Maison Bézier (Figure 28) face au vide cognitif éprouvé lors de sa visite. Sa frustration et son incompréhension évoquent l'affirmation de son identité d'observatrice,

qu'elle a refoulée jusqu'à maintenant, faute d'occasion. Elle utilise le contraste Ferme aux oiseaux / vide cognitif, pour argumenter sa réflexion sur l'utilisation des subventions. Cet échange, soutenu par une tension affective, donne lieu alors à un échange d'opinions entre les visiteurs sur les usages de subventions, d'abord sur le Marais d'Orx, ensuite sur les formes naturelles patrimoniales en France. En filigrane, le couple I s'exprimait aussi sur la mise en scène du patrimoine naturel en général. On retrouve l'ambiguïté de la forme patrimoniale au cœur de cet incident.

Figure 28 : La Maison Bézier restaurée en observatoire, sujet à discussion (photographie : Annick Marcassoli, mars 2008)



Ce type de dialogue et de digression témoignent du travail des émotions patrimoniales dans l'expérience des visiteurs à engager l'expression de leurs opinions. Bien sûr, ces exemples sont tirés des entretiens et pourraient être biaisés par mon intervention. Nous avons vu cependant en deuxième partie que ce genre d'échanges pouvait être développé au cours de rencontres sur le site (II. 3. B. c).

Le rôle des émotions singulières ne s'arrête donc pas à l'expression de l'identité et de la relation de la personne au site. Il peut être de déclencher des actes de communication entre les visiteurs. En effet, l'expression des modes affectifs semble nourrir les rencontres interpersonnelles. Les rapports émotionnels au site sont donc le prétexte à affirmer la relation

de chacun au site, et finalement à exprimer qui l'on est à travers lui. Ce partage du sensible est bien un partage des identités à travers l'espace de manière implicite. Dans ce sens les émotions qu'éprouvent les visiteurs au contact du site donnent matière à communiquer : partager des émotions particulières et apprendre du lieu en croisant les histoires, les observations et les anecdotes individuelles. Le lieu prend forme en partie sur le partage de ces émotions et des identités.

III. 2. B. c. Un sentiment collectif pour se reconnaître

Ces émotions singulières ne sont pas les seules à dessiner la dimension affective de l'expérience du Marais d'Orx. En effet, on relève à travers l'ensemble des témoignages retenus l'expression d'un sentiment collectif. C'est celui qui relève de l'identification. Les visiteurs, malgré leur colère ou leur plaisir, font pour la plupart référence à la nature à travers un sentiment de ressource ou d'attachement (42 occurrences).

On ne retrouve pas de manière aussi prégnante la dimension esthétique-historique identifiée par Bruno Etienne dans les courriers destinés à soutenir le château de Lunéville après l'incendie. C'est-à-dire que la dimension patrimoniale de la nature n'est pas évoquée directement comme participant d'un sentiment partagé, même si certains l'évoquent, à l'instar de la Randonneuse-bayonnaise qui admet : « *Tout ce qui est patrimoine me touche* ». L'expression de ce sentiment est plutôt diffuse, mais elle se distingue clairement de l'évocation des émotions singulières dans le contenu qu'elle propose. Ce sentiment est en effet le plus souvent invoqué de manière abstraite vis-à-vis du site ou de l'identité du locuteur (69 % des occurrences de ce thème est évoqué dans une dimension collective). Il est collectif dans ce sens parce qu'on le retrouve dans la majorité des récits d'expérience et parce qu'il implique une définition globale des relations du public à la nature.

L'expression « *aimer la nature* » est relevée dans 79 % des récits d'expérience recueillis. Il s'agit de ceux de la Randonneuse-Bayonnaise, des Touristes-ornithophiles, des Touristes-réflexifs, du Joggeur-matinal, des Touristes-ornithologues-apprenties, des Riverains-attachés, des Touristes-saisonniers-amateurs-de-parcs-naturels, des Voyageurs-retraités-locaux, des

Riverains-amateurs-d'un-cadre-de-vie et du Naturaliste-1. Pour les autres récits, le sentiment est exprimé de manière plus indirecte, évoquant davantage une nature qui rassemble⁴⁷². Quand il est extériorisé directement, ce sentiment est toujours au moins exprimé de manière générique : il s'agit de l'amour de la nature et de son respect, et non pas de l'amour de cette nature (celle des Marais), alors que les protagonistes viennent tout juste de s'énerver ou de jubiler sur le site qu'ils expérimentent en tant qu'individus. Ce sentiment est le plus souvent qualifié d'extraordinaire, marquant en négatif l'absence d'une telle émotion sur des espaces plus ordinaires, notamment là où la nature est moins accessible. Cette dernière remarque transparaît dans les récits du Joggeur-matinal et du Riverain-chasseur-marcheur.

Il est intéressant de voir comment cette dimension générique du sentiment de ressource se retrouve dans la façon dont les visiteurs concluent et généralisent leur propos. On le voit notamment très clairement dans la conclusion de l'entretien avec le Joggeur-matinal, qui met un terme à notre entretien par ces mots :

Monsieur G « *si je peux vous être utile... De toute façon si on vient ici c'est pour se ressourcer, ou faire du sport, pour la tranquillité, ou si on aime la nature, après si c'est pour faire la java. (rire) Non c'est pas... Oui le soir y'a p'tete pas que les ragondins qui se promènent, de toute façon c'est ouvert à tout le monde, et puis, c'est pas désagréable, mais là je pense que si il y a des couples qui viennent, ils respectent la nature. Je crois (rire). »*

L'emploi du « on » n'est plus subjectif comme il peut l'être dans le cours précédent de l'entretien. Il englobe l'ensemble du public du Marais d'Orx. Le sentiment de ressource et celui d'aimer la nature apparaissent dans toutes les expériences relevées sur le site. Il donne au Marais d'Orx un statut métonymique (de la nature, ou plutôt d'une certaine nature), et élargit le public à l'indéfini. D'autre part, la nature apparaît comme une ressource du public dans une double perspective : celle d'une ressource subjective et celle d'une ressource matérielle à respecter.

Cette dernière dimension se retrouve dans d'autres récits d'expérience qui l'explicitent davantage. Ce sentiment de ressource se définit en effet par la référence à de nombreuses reprises d'un cadre collectif de liberté. Les trois extraits qui suivent vont l'illustrer. L'expérience du Riverain-chasseur-marcheur, qui est empreinte de vifs ressentiments vis-à-

⁴⁷² Seuls le Touriste-pêcheur-saisonnier et les Riverains-d'un-paysage-ordinaire ne l'évoquent pas. Il faut noter néanmoins que ces locuteurs étaient peu prolixes.

vis de la dimension politique et écologique du site, se trouve aussi alimentée par un sentiment de liberté.

Enquêtrice « *Pour vous, c'est un espace qui se dégrade quoi. »*
Monsieur E « *Oh oui absolument. Pff... Oui, tout ça y avait pas. Y'avait pas tout ça ! Et je vous dis, qui les a amenés ?! Ça saute aux yeux. »*
Enquêtrice « *Et alors, quelle expérience vous avez quand vous venez ? Je vois que vous avez des jumelles... vous regardez les oiseaux un peu ? »*
Monsieur E « *ha oui, oui, oui, j'ai des jumelles, je viens regarder les oiseaux et les photographier en même temps. »*
Enquêtrice « *et donc quel sentiment ? Quelle perception vous avez à ces moments là ? »*
Monsieur E « *Le sentiment, boh, le sentiment de tranquillité ! Et puis bon, je fais des fois, deux fois le tour, et puis bon il y a des trucs que moi j'apprécie, bon que vous vous n'appréciez peut-être pas. Bon je vois une couvée de canard là, qui se promène, bon pour le moment que j'ai pas vu. Bon il y a une couvée de cygnes aussi de la même façon. Il y a... un cygne noir, et des petits, et deux cygnes blancs. Bon bah, ils ont pas de petits. Bon je sais pas si c'est intéressant. Si ça intéresse quelqu'un, on prend la photo, et puis c'est tout. On en garde un souvenir. Et puis c'est tranquille. »*

Emotions singulières / identité / opinion

Sentiment de liberté / identification au public

Dans cet extrait, le passage de l'expression des émotions singulières à celle de ce sentiment de liberté donne accès à deux registres : celui de l'argumentaire sur les dimensions écologique et politique lié à l'expression de son identité ; et celui moins passionnel et moins impliqué qui relate le sentiment d'une expérience libre et possible. Le contraste est saisissant dans cet extrait. Dans la seconde partie de l'extrait, Monsieur E parle en effet de son expérience personnelle tout en impliquant son interlocutrice, non plus comme témoin mais comme public potentiel (« *vous vous n'appréciez peut-être pas* »). Il enchaîne enfin en utilisant le pronom indéfini « *on* » qui met les possibles de son expérience à l'échelle du public en général. Il traduit ainsi son sentiment de tranquillité par un sentiment de liberté qu'offre le site à lui comme au public en général.

On retrouve cette dimension dans les deux extraits qui suivent des récits des Riverains-attachés et de la Randonneuse-bayonnaise.

Enquêtrice « *Et malgré ça vous venez quand même ici ? »*
Monsieur F « *Nous venons, parce que nous aimons marcher, et que... le site est très, quand même, encore très sympathique. »*
(...)
Enquêtrice « *(rire) Quand vous venez sur le site, quelle expérience, quelles sensations vous avez ? »*

Monsieur F « *Ha ben... une expérience... un sentiment quand même sympathique de liberté, parce que d'abord il y a plus personne et (rire)... et ensuite, le site est quand même splendide et magique ; donc si on vient justement c'est qu'on y trouve un aspect positif, dans le cadre de la balade* »

Madame A « *Moi je l'appréhende comme un espace...bien que ce soit un espace créé par l'homme, moi je le vois comme un espace de liberté, aussi bien pour les animaux que pour les promeneurs, c'est un endroit où on se sent proche de la nature, où on se sent... il y a une sérénité des lieux, parce que, si on aime la nature, on est tout de suite en harmonie avec cet espace.* »

Le sentiment de liberté est évoqué clairement. Il permet au visiteur de se ressourcer, de réfléchir et de respirer (pour reprendre les mots de plusieurs entretiens), en parcourant le paysage. D'ailleurs, cette qualité est évoquée tant pour les hommes que pour les animaux, et traduirait une espèce d'harmonie sensible entre les visiteurs et la nature. Le Marais d'Orx n'apparaît pas clairement dans ces extraits, si ce n'est sous forme de prétexte à l'expérience de ce sentiment. En effet, on ne lit pas, dans ces passages, de références précises au site, mais plutôt une description générale de l'élément nature dans toute sa force. De même, les identités sont moins prononcées que lors de l'expression d'émotions plus singulières. Même Madame A, dont les émotions singulières sont proches de ce sentiment de ressource et de liberté, engage dans son discours un sorte de généralisation du rapport du public au site (utilisation du « on » récurrente). Il s'agit donc là-encore de l'expression d'un sentiment collectif. Comme le présente les Riverains-attachés, c'est le cadre du Marais d'Orx qui permet d'exprimer ce sentiment.

Ce sentiment collectif, qui permet aussi d'exprimer l'expérience du visiteur, met en perspective un public indéfini et le cadre des espaces de nature (d'une certaine nature) que représente le Marais d'Orx. Il permet en ce sens une identification, à la fois au public et aux espaces de nature. Il donne la possibilité et la reconnaissance de l'expérience de la nature en toute liberté (dans le cadre défini). Et dans ces perspectives, il rassemble, physiquement évidemment, mais aussi autour d'un ancrage symbolique dans les formes naturelles patrimoniales.

Il est vrai aussi que l'on peut penser que les gens qui viennent sur ce site veulent forcément éprouver ce lien fort à la nature puisqu'ils s'y déplacent. Mais l'antagonisme qu'éprouvent certains riverains entre les émotions singulières et ce sentiment, entre leur colère et cet amour de la nature, nous informe d'une expérience au lieu qui ne s'arrange pas d'un seul point de

vue. D'ailleurs, les Riverains-attachés l'ont exprimé tout autant que les autres visiteurs. Nous pouvons alors penser ce sentiment comme un sentiment collectif qui transcende l'expérience du site et les identités. Ainsi, l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx semble faire appel à deux champs affectifs vis-à-vis du site, celui qui exprime et qui construit les identités, et celui qui rassemble au-delà des particularités. Les deux semblent se nourrir l'un l'autre par les processus de communication qu'ils génèrent dans l'espace.

Il serait faux de dire que ces émotions patrimoniales participent de la production d'une communauté, au sens d'une tribu émotionnelle qui s'approprie un site⁴⁷³. Tout semble se passer comme si chacun, par les émotions qu'il éprouve, se reconnaît par rapport aux autres tout en s'incluant dans une masse d'individus anonymes qui répondent d'un sentiment collectif. On peut penser alors davantage à la production d'une collectivité de sens qui se constitue d'une part, sur la reconnaissance implicite des identités, par les modes de communication émotionnelle engagés sur l'espace, et d'autre part, sur la reconnaissance explicite d'un sentiment partagé, par leur présence même sur le site.

III. 2. B. d. Des émotions singulières au sentiment collectif : des émotions patrimoniales au service de l'action

On a vu dans la deuxième partie l'importance de l'expression de l'identité et du processus d'identification dans les échanges sur le Marais d'Orx. Par ailleurs, on a vu précédemment comment les deux champs affectifs, relevés pour décrire l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx, placent les émotions au cœur de la rencontre du visiteur avec le site patrimonial et des visiteurs entre eux. On remarque que ces deux champs affectifs ne sont pas opposés dans les expériences, mais se constituent au contraire l'un l'autre. Bien qu'on ait à faire à deux types affectifs bien identifiables, tous les récits d'expérience se situent dans l'oscillation entre l'affirmation identitaire à travers les émotions singulières et l'identification collective à travers le sentiment partagé. Il s'agit alors de voir comment ces deux champs affectifs participent à ces moments d'échanges.

⁴⁷³ MAFFESOLI Michel. *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*. Ed. La table ronde, 2000. 328 p.

III. 2. B. d. (i) Les émotions singulières, embrayage de l'action

Le premier champ affectif permet d'exprimer les questions que posent la forme patrimoniale au niveau de l'histoire individuelle ou de celle des communautés locales, soit de confronter la question patrimoniale et ses formes à leur légitimité vis-vis des groupes d'intérêts. En ce sens, il met en perspective les amours ou les désamours (les conflits) entre les différentes échelles politiques (au sens large) concernées par la forme patrimoniale. Il est riche du point de vue de la discussion des valeurs patrimoniales.

On a vu ainsi comment ces émotions pouvaient participer aux échanges, à l'instar des Riverains-attachés lors de l'entretien ou de ses rencontres avec d'autres visiteurs. Leur expression témoigne d'un flottement entre appropriation et désappropriation du Marais d'Orx qui participe à un dialogue plus ou moins explicite sur ce qu'est, ou doit être, le patrimoine. Reprenons juste pour exemple la réaction de madame F prolongée par le discours de son mari (Les Riverains-attachés) :

Madame F « Un jour je me suis faite engueulée par un gars du bureau, hein engueulée... ! Ça m'est égal, parce que j'avais ramassé quelques roseaux... Il me dit "on n'a pas le droit de couper"... Je lui ai dit, "vous avez vu dans quel état c'est ?!" Il est rentré chez lui... »

Monsieur F « Et les ronces, parfois on peut même plus traverser la route, on voit plus le chemin... alors là, ils vont envoyer un tracteur pour faucher de droite à gauche, et puis... c'est tout... C'est, c'est, ça fait mal, ça fait mal de voir ça... Parce que c'était un lieu de passage ici... On voit des grues, on voit passer... Nous on a vu il y a quelques années plusieurs fois les grues ici... et... elles se posent plus les grues ici, elles se posent plus... »

Identité :
représentant des
gestionnaires,
des pouvoirs
publics

Ironie et
consternation /
désappropriation
du site

Douleur /
appropriation
du site

Identité :
citoyen local /
appropriation
du site

L'affirmation de l'identité et de l'opinion des Riverains-attachés se fait en opposition à l'identité des gestionnaires (« le gars », « vous », « ils ») représentant les pouvoirs publics qui ont fait « n'importe quoi »⁴⁷⁴. Madame F légitime son action sur le coup de l'émotion (la consternation) dont elle rend responsable d'une certaine manière « le gars du bureau ». Cette confrontation ouverte se fait ainsi par l'expression d'arguments sur le mode affectif. La manière dont Madame F justifie son geste est intéressante : il y a une sorte de distance

⁴⁷⁴ Mots employés par Monsieur F.

associée à sa consternation (« *ça m'est égal* » / « *dans quel état c'est* »), apparentée à de l'ironie. D'une certaine manière elle se désengage affectivement du Marais d'Orx, ou tout du moins elle se désapproprie le site, laissant la responsabilité aux gestionnaires de ce dévoiement. Mais cette distanciation du geste et de l'émotion témoigne de la douleur intime, d'une identité locale blessée, comme en témoigne le récit de Monsieur F qui suit. Ce dernier confirme l'argument de son épouse et cette prise à partie en opposant son émotion de citoyen local attaché au site (« *ça fait mal* ») à la désinvolture insensible des gestionnaires (« *un tracteur* »). Il n'exprime pas cette distance, au contraire il soulignera les valeurs écologiques perdues du Marais d'Orx. Ces réactions remettent en cause la patrimonialité du site.

Dans un tout autre registre, si l'on reprend l'expérience des Touristes-réflexifs dont le récit évoque leur rencontre avec d'autres visiteurs, on observe une dynamique affective à peu près similaire.

Madame D « *ben ça dépend, parce que quand on est allé, je me rappelle, quand on est allé justement à l'Etang noir, on a beaucoup parlé avec un couple. On a rencontré un couple, donc c'était au mois de mars dernier, on s'est rencontré en leur disant attention, parce que nous on revenait de la fameuse balade et on s'était aperçu de tous les périples qu'elle comportait, et on les a avertis, et on s'est mis du coup à parler autour de ce qu'on faisait et de ce qu'on voyait. Et ça... et on a parlé un petit moment oui. Mais ça dépend sans doutes des gens qu'on rencontre aussi, et de qui se passe et de ce qu'on a envie de se dire ou pas se dire... oui de notre disposition d'esprit à ce moment là aussi oui, sans doute. »*

Partage de l'émotion singulière

Identité

Partage des identités et de la forme patrimoniale

Evocation du potentiel du sentiment collectif

Très simplement, le contact entre les Touristes-réflexifs et le couple de l'Etang Noir se noue sur la base d'une réaction affective au site de Monsieur et Madame D. Ils construisent le contact en transmettant la crainte qu'ils ont eu à traverser le site, alors que Monsieur D est handicapé. En amont de l'entretien, le couple D nous racontait en effet les expériences similaires qu'ils avaient eues dans les Réserves naturelles de la région, et plus particulièrement celle périlleuse de l'Etang Noir.

Monsieur D : « *Disons que c'est très difficile, parce que... je peux pas marcher donc... on peut pas trop trop voir de choses* » /

Madame D : « (...) *Il y avait toutes les lattes de bois, donc qui permettent de se promener tout autour, étaient complètement humidifiées, et on a (rire)... donc c'est beaucoup plus paisible, on était beaucoup plus inquiets et...* »

Identité

Emotion
singulière

Dans l'extrait précédent, l'inquiétude décrite par Madame D (« *attention* ») est associée au « *nous* » qui les identifie clairement (Madame D utilise des « *on* » partout sinon). En ce sens, elle met en perspective leur expérience malheureuse associée à leur handicap avec le site. C'est ce qui constitue d'abord sa prise de contact. Sur ce fait, la relation s'établit et chacun des protagonistes dialogue sur les bases de ce qu'ils sont (« *ce qu'on faisait* ») et de ce que le site leur évoque (« *ce qu'on voyait* »). On retrouve les modalités de la prise de contact de l'expérience patrimoniale, rendue possible par l'expression d'une émotion toute singulière, et l'engagement de la discussion construit sur la forme patrimoniale et les identités de chacun. La « *disposition d'esprit* » dont parle Madame D évoque, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, à la fois le sentiment collectif dans lequel chacun se reconnaît et les émotions singulières qui se révèlent dans la relation du visiteur au site.

Cet exemple, loin d'être aussi démonstratif que le précédant sur les thèmes de discussion abordés entre visiteurs, nous invite cependant à voir comment les émotions permettent aussi d'agir pour des sujets moins proches du site.

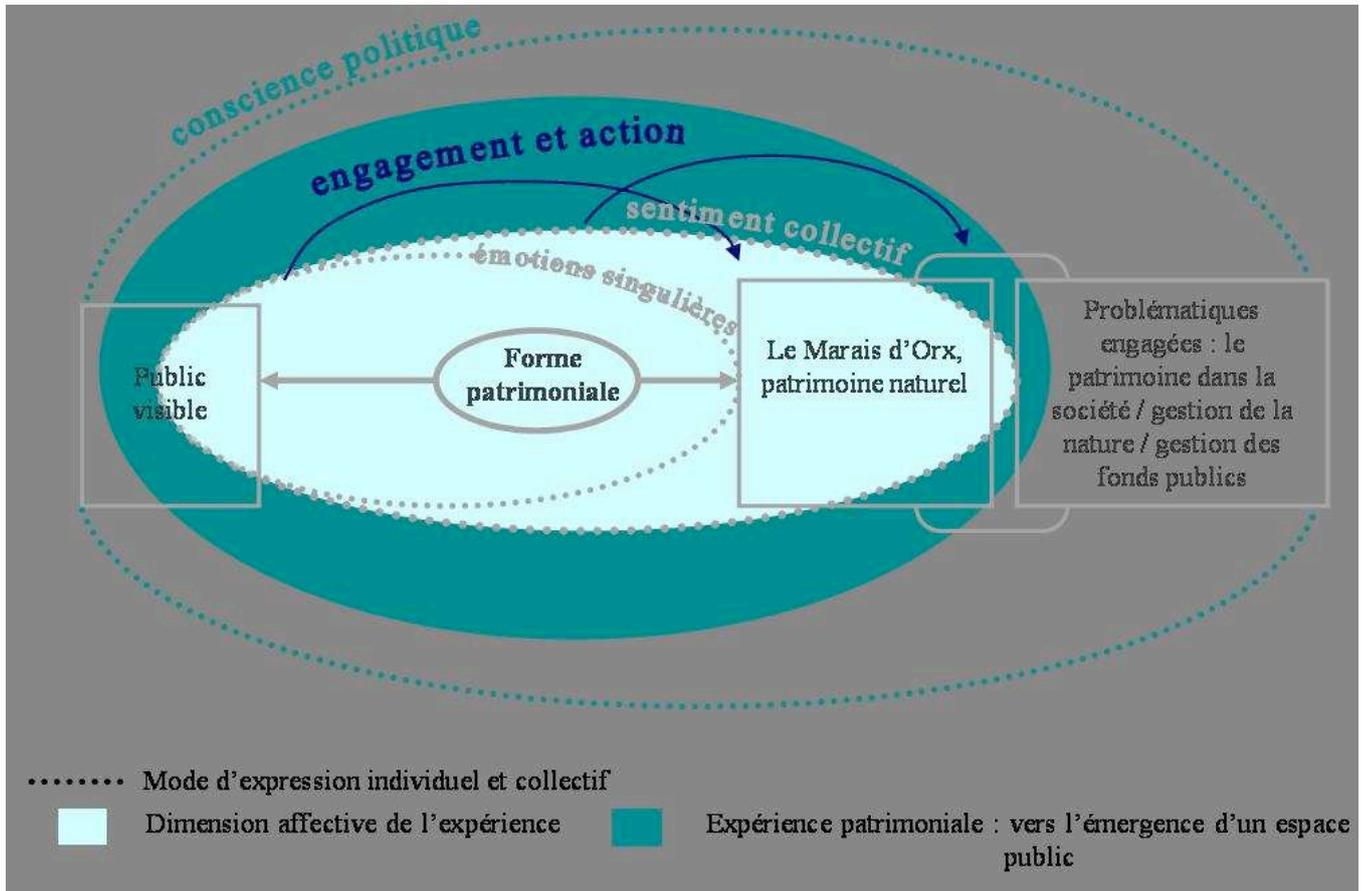
III. 2. B. d. (ii) Le sentiment collectif, cadre de l'action

Le second champ affectif permet l'évocation de la question patrimoniale en tant que projet de société. Les notions de ressource et de liberté qui lui sont liées sont très souvent marquées en ce sens. La nature qui est l'objet de ce sentiment soulève la question du cadre de vie. Elle confronte aussi un public indéfini (donc global) qui se reconnaît en tant que tel (avec plus ou moins de conscience) à un site générique qui propose une solution. Ce cadre de reconnaissance et d'identification donne la liberté à chacun d'y exprimer ses réactions et d'y interagir. La pulsion d'échange semble plus engagée par le champ des émotions singulières, mais en même temps c'est le champ du sentiment collectif qui en donne la liberté et la reconnaissance.

Chacune des expériences interrogées relève des deux champs affectifs, mobilisant de manière plus ou moins expressive l'identité du locuteur, son opinion, et une forme d'identification.

Les émotions singulières et le sentiment de ressource peuvent être qualifiés d'émotions patrimoniales par les questions qu'ils soulèvent dans l'expérience du visiteur. Ils sont la réaction spontanée à la forme patrimoniale, et l'expression à laquelle ils donnent lieu est une forme d'action (Figure 29).

Figure 29 : Le travail des émotions dans l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx



En effet, ces deux champs affectifs fonctionnent comme une sorte de processus de mobilisation collective. Ce dernier se constitue d'une part, sur la reconnaissance implicite des identités, par les modes de communication émotionnelle engagés sur le Marais d'Orx. Il se constitue d'autre part, sur la reconnaissance explicite d'un sentiment partagé. De ce fait, les émotions révélées par le site aboutissent à une pulsion d'échange vis-à-vis d'autrui par la médiation de la forme patrimoniale. Les sensibilités particulières sont alors actives dans la construction collective du lieu, et s'enrichissent mutuellement lors des échanges, favorisés par le sentiment collectif qui les rend possible. Ces émotions patrimoniales, par leur expression, rendent possible entre visiteurs les échanges de regards et d'émotions qui se prolongent par le partage d'opinions, voire de réflexions sur ce que le site symbolise dans la société.

La relecture du corpus sur le Marais d'Orx converge avec les travaux réalisés sur les émotions patrimoniales face aux catastrophes, bien que le contexte ne soit pas le même. Elle nous donne une visibilité sur le travail des émotions patrimoniales au cours de l'expérience patrimoniale : celles-ci apparaissent clairement comme un mode d'expression privilégiée des identités individuelles et d'une identification collective. L'oscillation entre les deux champs affectifs rend alors possible, au cours de chacune des expériences des visiteurs, un partage et un échange des opinions sur le Marais d'Orx et ce qu'il représente. En ce sens, la dimension affective de l'expérience patrimoniale est le processus qui permet la construction du lieu et l'émergence d'un espace public à partir de la forme patrimoniale.



La mise en perspective de la dimension affective de l'expérience patrimoniale nous a permis de voir quel rôle jouaient les émotions dans le processus d'espace public à partir de la forme patrimoniale. La convergence de certains auteurs sur l'expérience patrimoniale comme processus de l'espace public nous a emmenée naturellement sur la voie des émotions dans la mise en tension entre identité et identification. A partir de-là, le thème des émotions patrimoniales a émergé et nous a fait comprendre, à travers un ensemble de travaux scientifiques, que celles-ci relevaient d'un mode d'expression et d'un mode d'engagement du public vis-à-vis de la forme patrimoniale et de ce qu'elle représentait. Un retour à notre terrain nous a ainsi permis de voir comment les émotions travaillaient l'expérience patrimoniale des visiteurs sur le Marais d'Orx. Une relecture de notre corpus a mis clairement en perspective l'existence d'émotions singulières et d'un sentiment collectif dans chacune des expériences retenues. Le premier champ affectif relève d'une forme d'expression des identités et des opinions des visiteurs sur le site, quand le second, associé à une forme de reconnaissance collective, rend possible cette expression. Au cours de l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx, les émotions patrimoniales rendent visible un public, ses particularités individuelles et ses opinions. Elles rendent visibles aussit le site, ses valeurs et ses références. Elles participent surtout à la possibilité d'échanger. Dans ce sens, la dimension affective de l'expérience patrimoniale apparaît au cœur du processus de l'espace public.



La réflexion sur l'expérience comme processus de l'espace public nous a permis d'engager deux idées fortes qui renouvellent l'idée d'espace public.

La première idée est que le point de vue engagé par l'expérience comme clé de voûte du processus d'espace public réarticule le public et la forme dans conception. L'espace public n'est plus appréhendé par la seule définition de son statut qui oppose domaine privé et domaine public. Réconciliant les deux domaines, l'expérience prend en compte au même niveau les facultés du public et celles de la forme à mettre en tension ce qui relève de l'individuel, du communautaire et du collectif. Les facultés du public ont été revisitées par le biais de l'expérience esthétique comme processus spécifique qui mène à l'émergence d'un sens politique. Elles mettent en exergue la part sensible de l'expérience dans le processus d'espace public. Les émotions semblent en effet être la base sur laquelle se construit le collectif.

La deuxième idée est que les émotions ont un rôle de commutateur dans le processus d'espace public. En poursuivant notre réflexion sur l'expérience que le public a de la forme et sur la part de ce qui est sensible dans le processus d'espace public, nous avons reconsidéré la place des émotions dans l'expérience patrimoniale. Nourries de plusieurs travaux sur la question des émotions patrimoniales et d'une relecture de notre corpus d'expériences sur le Marais d'Orx, notre réflexion a abouti à concevoir le rôle des émotions dans le processus d'espace public. Celui-ci relève d'un mode d'expression, individuel et collectif du public vis-à-vis de la forme, qui met en tension les identités et des modes d'identification. Des émotions singulières apparaissent en effet au cours de chaque expérience pour témoigner de la relation de chacun au site et pour exprimer son opinion. Leur expression dans le domaine public est rendue possible par le partage implicite d'un sentiment collectif, qui relève d'une forme de reconnaissance collective à partir de la forme. En ce sens les émotions patrimoniales favorisent l'émergence d'un espace public en rendant visible et expressif le public, la forme et leur relation.

Ainsi, la dimension affective de l'expérience comme modalité processuelle de l'espace public est validée. Les émotions patrimoniales qui nourrissent l'expérience qu'ont les visiteurs du Marais d'Orx mènent à l'expression d'un espace public. Mais les conditions d'émergence de ces émotions, dévolues à la forme patrimoniale est tout à fait spécifique. Si ces résultats

empiriques nous permettent d'approfondir le processus d'espace public à partir de la forme patrimoniale, ils engagent une réflexion nécessaire dans les recherches sur l'espace public, la perspective des émotions y étant peu envisagée pour le comprendre. A ce stade, il est donc nécessaire de réinvestir les bases de notre réflexion sur la dimension affective d l'expérience, pour voir comment l'analyse de l'espace public gagne à s'appuyer sur une recherche conceptuelle sur les émotions.



*Partie IV. LE MILIEU
AFFECTIF, CONDITION
ESSENTIELLE DE L'ESPACE
PUBLIC*



Cette partie a pour objectif de préciser les conditions nécessaires à l'émergence de l'espace public, notamment par la mise en perspective de la forme patrimoniale et de la dimension affective de l'expérience du public. Dans la seconde partie de ce travail, on a vu que la forme patrimoniale, par ses valeurs et ses ambiguïtés, a un fort potentiel à faire émerger un espace public. L'expérience patrimoniale des visiteurs de cette forme géographique aboutit à la production de codes de conduite communs, et à des moments de partage des identités, des expériences et des opinions. Elle articule les trois unités de sens nécessaires à l'expression de l'espace public contemporain (identité, altérité (reconnaissance de l'autre) et identification collective). Dans la troisième partie de notre recherche, un travail sur le processus d'émergence de l'espace public nous a mené à envisager la dimension affective de l'expérience patrimoniale comme la clé de voûte du phénomène. Il a révélé la capacité des affects à faire dialoguer les identités individuelles et communautaires, dans le cadre d'une identification collective attachée à la forme patrimoniale (sentiment de ressource). Surtout, il a montré le lien nécessaire entre l'expression d'affects et la formulation d'opinions dans le cadre de l'expérience des visiteurs.

Ces deux moments de notre recherche éclairent les deux dimensions que nous avons questionnées pour envisager l'espace public comme évènement : la forme et le processus. L'émergence d'un espace public dépend d'une forme hautement symbolique et scénographiée, ainsi que de deux champs affectifs mobilisés par les visiteurs au cours de leur expérience. C'est justement cette dernière dimension qu'il nous semble important d'approfondir. Si nous avons mis en lumière le rôle des affects dans le processus d'espace public, nous ne savons pas pourquoi ils sont mobilisés à partir de la forme patrimoniale. Dans cette perspective, nous proposons de faire un retour théorique sur l'espace public, éclairé par la question des affects comme partie prenante du processus. A partir de-là, nous reformulerons notre hypothèse générale sur l'idée d'un milieu affectif spécifique, à l'origine de l'émergence d'un espace public (Partie IV. Chapitre 1.). Une nouvelle incursion dans les récits d'expérience relatifs au Marais d'Orx nous permettra de conclure sur l'importance des affects en lien avec la forme patrimoniale pour faire espacepublic (Partie IV. Chapitre 2.).



Chapitre 1. Le milieu affectif : ressort et condition de l'espace public

La relecture de l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx à la lumière des émotions donne des clefs sur les modalités processuelles de l'espace public. La dimension affective de l'expérience patrimoniale semble articuler la relation du public à la forme et la rendre visible et ainsi discutable. Elle génère ainsi de l'espace public. Or la prise en compte des émotions pour parler d'espace public n'est pas commune et ces résultats demandent à être ré-explorés à la lumière des théories qui le concerne.

Il s'agit d'abord d'éclaircir notre choix sémantique. La notion d'affectivité semble intéressante parce qu'elle englobe émotions et sentiments, qui s'incluent l'un l'autre dans un climat affectif baignant en permanence le rapport au monde de l'individu⁴⁷⁵. L'intérêt de prendre cette définition globalisante de l'affect est de ne pas limiter la dimension affective de

⁴⁷⁵ p.93 LE BRETON David. **Les passions ordinaires, anthropologie des émotions**. Ed. Armand Colin : 1998. 223 p.

l'expérience à une réaction dans un temps court. Les sentiments installent l'émotion dans la durée et tendent à en déterminer le sens et à le diffuser. En effet, nous avons vu comment les émotions sur le Marais d'Orx pouvaient être travaillées sur le temps long en fonction de la proximité spatiale et temporelle des visiteurs au site. Pour donner une définition des affects, on pourrait dire qu'ils recouvrent un état affectif complexe ayant pour origine pas tant les sensations mais des pensées, des désirs, des représentations, des souvenirs, d'une façon générale l'ensemble de l'aspect affectif de notre vie personnelle⁴⁷⁶. L'affect semble pouvoir acquérir à la fois constance et réflexion, et vient alors renforcer une manière de penser, évidemment inscrite et liée à l'histoire du sujet⁴⁷⁷.

A partir de cette entrée sémantique et du tournant problématique sur les émotions que prend cette recherche, il nous faut considérer l'ensemble de la littérature sur l'espace public qui appréhende sa dimension « affective », afin de préciser les conditions nécessaires à l'émergence d'un espace public. Pour ce faire, nous explorerons d'abord les qualités cognitives des affects, afin d'envisager comment ils sont mobilisés au cours de l'expérience (IV. 1. A.). Nous nous intéresserons alors à leur place dans l'expérience politique, pour comprendre comment la prise en compte des affects permet d'affiner la compréhension du processus de l'espace public (IV. 1. B). Cette réflexion théorique nous amènera alors à approfondir les circonstances de l'expérience du public, à travers l'idée de milieu affectif (IV. 1. C).

⁴⁷⁶ BOCHET Béatrice. **Le rapport affectif à la ville. Essai de méthodologie en vue de rechercher les déterminants du rapport affectif à la ville.** DEA de sciences de la ville. Sous la direction de Mr. Mathis. MSVUP. Université de Tours. Septembre 2000. 90 p.

⁴⁷⁷ Baldine, Saint Giron, 1989 cité par P. 121 BOCHET Béatrice et RACINE Jean-Bernard. Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie du sensible autant que rigoureuse. **Géocarrefour** vol.77. Février, 2001. p. 117-131

IV. 1. A. Les affects au cœur des formes d'expression individuelle, communautaire et collective

Les affects constituent d'abord une catégorie d'analyse très utilisée en psychanalyse ou en psychiatrie. Ils sont envisagés comme une expérience intérieure. Mais l'appropriation du concept par les sciences humaines et sociales dégagera une dimension plus sociale et culturelle, et donc collective, de la dimension affective de l'expérience. Notre travail empirique s'inscrit davantage dans ce second point de vue (qui n'en exclut pas pour autant le premier), et nous engage dans une conception des affects qui ne pose pas d'opposition entre la sphère privée et la sphère publique, mais qui englobe les deux. Dans cette perspective, il s'agit d'abord de voir ce qu'impliquent les affects du point de vue de l'expression de l'individu et de la société, et ensuite d'observer les processus dont ils relèvent.

IV. 1. A. a. *Les affects, producteurs de sens*

La première dimension que nous retenons quant à la portée sociale et culturelle des affects concerne leur forte capacité à faire sens tant au niveau individuel que collectif. A la suite d'analyses phénoménologiques et cognitives, Jean-Paul Sartre parle de l'affect en tant que mode existentiel de la réalité humaine⁴⁷⁸, de sorte qu'il prend matière dans, et donne sens à, la situation à laquelle il est attaché. Il s'agit d'une sorte de conscience émotionnelle qui sans cesse explore les significations nouvelles qu'elle vient de constituer. Celle-ci travaille une forme organisée de conscience de l'individu pour son monde, qui ne peut s'affranchir de l'environnement social et culturel qui les constitue. Et puisque « nos émotions reflètent nos

⁴⁷⁸ p.26 SARTRE Jean-Paul. *Esquisse d'une théorie des émotions*. Le livre de poche. Coll. Références Philosophie. 1995. 123 p.

expériences et nos désirs »⁴⁷⁹, leur lecture nous révèle nos propres valeurs. C'est bien que ce montrent Mick Smith et Pierre Trotignon⁴⁸⁰ quand ils définissent la culture comme fondement affectif collectif, qui permet la transformation des impressions affectives en expressions significatives du rapport de l'homme au monde. Il s'agit là de l'émotion conçue en tant que fonction signifiante et symbolique.

Anthropologues, psychologues, voire même politologues, s'accordent ainsi pour montrer que, si les affects sont intimement liés au sujet, ils n'en renvoient pas moins à une construction sociale et culturelle « qui devient un fait personnel à travers le style propre de l'individu. Les sentiments et les émotions participent donc d'un système de sens et de valeurs propres à un groupe social dont elle confirment le bien-fondé, les principes qui organisent le lien social »⁴⁸¹. Cette observation rappelle la nécessité des sociétés à se construire aussi sur la dimension affective de l'expérience pour développer un sens commun, une expérience sensible signifiante qui puisse être partagée⁴⁸². Cette implication culturelle de l'affectivité met en exergue son lien intrinsèque avec la constitution d'un système de valeurs, lié à un contexte conférant une qualité à l'objet qui fait naître l'émotion.

Dans cette perspective, la dimension affective de l'expérience serait à la fois un moyen par lequel l'individu fait l'expérience des valeurs, et une expression significative de son rapport au monde. Il apparaît en premier lieu que les affects peuvent être convoqués comme des jugements de valeur appropriés à certaines situations. Le lieu de sépultures, où il s'agit, dans notre culture occidentale, de montrer de la compassion et de la tristesse, en est un bon exemple. Cette expression affective témoigne d'une forme de respect pour la famille en deuil, et les morts eux-mêmes. Les affects portent alors des caractéristiques morales à l'évènement⁴⁸³. La manifestation d'une telle émotion atteste du sens de l'évènement lié au contexte et au site. En second lieu, la dimension affective de l'expérience de l'individu peut

⁴⁷⁹ SCHERER Klaus. Vers les « sciences affectives ». *Sciences humaines* n° 171. Mai 2006. p. 42- 43.

⁴⁸⁰ SMITH Mick. On 'Being' Moved by Nature: Geography, Emotion and Environmental Ethics. **Emotional Geographies**. Edited by Joyce Davidson, Liz Blonid, Smith Mick. Great Britain: Ashgate, 2005. p. 219-230. P. 350 TROTIGNON Pierre. Affectivité. **Encyclopedia Universalis**. p. 348- 353.

⁴⁸¹ p.9 LE BRETON David. *op. cit.* 1998.

⁴⁸² SMITH Mick. *op. cit.* 2005.

⁴⁸³ PAPERMAN Patricia. L'absence d'émotion comme offense. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions**. Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 175-196 LEVY Jacques. Cognitif / affectif. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy et Michel Lussault. Editions Belin : 2003. p. 169-170.

entrer en résonance avec « un évènement passé, présent ou à venir, réel ou imaginaire »⁴⁸⁴ qui révèle le rapport au monde de l'individu, et ses propres valeurs pour appréhender ce monde. Ainsi, les affects permettent au sujet de réévaluer sans cesse sa propre conscience émotionnelle d'un évènement, vis-à-vis des valeurs héritées du groupe socioculturel dans lequel il s'inscrit, et inversement.

Les affects apparaissent donc dans l'expérience individuelle comme un révélateur, à la fois des valeurs sociales et culturelles, auquel ils sont attachés, et de sa dimension existentielle. Ils permettent à l'individu de se repositionner par rapport à ces valeurs.

IV. 1. A. b. Les affects, témoignages identitaires

La seconde dimension que nous retenons dans la portée sociale et culturelle des affects est issue de la première : les affects relèvent et témoignent de processus d'identité et de sociabilité.

Premièrement, il apparaît que les affects expriment les ressources identitaires d'une personne et d'un groupe. En effet, par les comportements et les discours qu'ils engagent, ils traduisent « un mode d'affiliation à une communauté sociale, une manière de se reconnaître et de pouvoir communiquer ensemble sur le fond d'un ressenti proche »⁴⁸⁵. L'affectivité relève donc de la communication sociale, rituellement organisée, et ne peut se comprendre en dehors de ces liens obligatoires. Elle signifie une appartenance plus ou moins forte en fonction des personnes en présence et du contexte. David Le Breton écrit en effet que « l'émotion doit toujours être envisagée dans son rapport à autrui, sinon la recherche ne dépasse pas le stade du miroir »⁴⁸⁶. La dimension affective de l'expérience doit donc être envisagée comme une expression identitaire de l'individu. Des sociologues comme Marcel Mauss et Emile Durkheim ont largement montré que les affects sont des expressions collectives, un langage

⁴⁸⁴ p.93 LE BRETON David. *op. cit.* 1998.

⁴⁸⁵ *ibid.* p. 104

⁴⁸⁶ *ibid.* p. 173.

symbolique, qui participent d'une coopération active à l'existence d'un groupe, à sa cohésion sociale et morale⁴⁸⁷.

Deuxièmement, les affects constituent un potentiel de sociabilité du fait qu'ils sont une forme d'expression vis-à-vis d'autrui⁴⁸⁸. Ils définissent le jeu des rencontres, ils caractérisent l'échange et s'inscrivent alors dans une dynamique de communication, voire de transmission. « L'affect comme attachement au groupe devient l'expression 'naturelle' du lien social »⁴⁸⁹. Il peut être aussi éminemment intersubjectif, mobilisé pour l'expression entre des corps subjectifs, sociaux, culturels, voire géographiques⁴⁹⁰.

La dimension affective de l'expérience synthétise ainsi trois formes d'expression : celle existentielle propre au sujet individuel, qui se positionne par rapport à ses valeurs ; celle identitaire, qui appelle à la reconnaissance et à la transmission des valeurs communautaires ; celle du lien social, qui associe le sujet individuel et le sujet collectif pour partager leurs émotions du monde. Ces trois formes d'expression désignent deux éléments fondamentaux du processus d'espace public : les affects comme expression de l'expérience des valeurs d'une part, et comme mode de médiation entre soi et l'*autre* d'autre part.

IV. 1. B. Les affects au cœur du politique

L'étude de la dimension affective de l'expérience apporte une plus-value à la réflexion sur l'expérience politique au sens large. Elle permet de dépasser la position commune qui est d'opposer la sphère privée à la sphère publique, et les processus qui y sont liés. Elle donne aussi aux affects une place nécessaire au côté de la raison comme faculté de connaissance ou de l'action dans l'espace public.

⁴⁸⁷ p.181-184 PAPERMAN Patricia. *op. cit.* 1995.

⁴⁸⁸ KAUFMANN Pierre. **L'expérience émotionnelle de l'espace**. Paris: Librairie Philosophique J. Vrin. Septième édition. 1999.

⁴⁸⁹ p. 188 PAPERMAN Patricia. *op. cit.* 1995.

⁴⁹⁰ THRIFT Nigel. *op. cit.* 2004 et 2003.

L'arrivée du relativisme et de la philosophie empirique a favorisé cette prise de position, en positionnant les affects comme indices de la vérité, à la fois autonomes et à la hauteur de la faculté de raison⁴⁹¹. Martha Nussbaum synthétise efficacement cette relecture des affects, en insistant sur leur importance dans la construction d'un jugement. Les philosophes que l'auteur traverse, tels que Descartes, Spinoza, et Kant, s'intéressent au fait que la dimension affective de l'expérience soit socialement apprise. Ils dépeignent le rôle des affects comme une opération cognitive complexe, étroitement reliée ou identique à des jugements de valeur. Cependant, ils refusent de valider ces jugements affectifs, qui attribueraient une trop haute valeur aux personnes et aux événements, sans que ceux-là ne puissent être contrôlés par la raison. Ils remettent d'une certaine manière en cause la faculté du sujet à maîtriser la dimension affective de son expérience. Martha Nussbaum montre cependant que d'autres philosophes intègrent entièrement le rôle des affects dans la production de jugements. Ainsi, le plaidoyer de Jean-Jacques Rousseau, en faveur du rôle de la pitié dans l'éducation morale, milite pour les affects comme faculté à faire du collectif, voire à porter les causes communes, les citoyens ne pouvant être des omniscients autosuffisants⁴⁹².

Les affects peuvent donc être envisagés comme un genre de pensée. Si ils ne sont « pas suffisant(s) pour construire un jugement (...), un jugement n'est pas complet si [les affects] ne (sont) pas là. Cette relation puissante entre jugement et [affects] aboutit à l'idée que l'élément si souvent méprisé a quelque chose à faire avec le jugement, et avec des jugements ayant de bonnes chances d'être à la fois vrais et importants, tout en étant discutables »⁴⁹³. Voilà donc les affects et la raison entendus de façon complémentaire. « Sans [affects], il ne peut y avoir de raison et donc pas de rationalité »⁴⁹⁴. Patricia Paperman, qui relit les recherches de Erving Goffman sur l'espace public à la lumière des travaux de Marcel Mauss sur l'expression obligatoire des sentiments, va même jusqu'à avancer l'idée que les affects ont valeur de jugement. Pour la sociologue, les affects n'ont pas vraiment de vocation descriptive, mais davantage une logique explicative, parce qu'ils témoignent et rendent visibles les événements du fait de leur bagage social et culturel. Par leur expression, ils constituent une modalité du

⁴⁹¹ p 6 MALINOWSKI-CHARLES Sylviane. *op. cit.* 2003.

⁴⁹² p.26 et suivante NUSSBAUM Martha. Les émotions comme jugements de valeur. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions.** Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 19-32.

⁴⁹³ *ibid.* p. 31.

⁴⁹⁴ p.234 CHURCH Jennifer. L'émotion et l'intériorisation des actions. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions.** Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 219-236.

jugement moral et « impliquent une prise de position par rapport à la réalité perçue et comprise en commun. »⁴⁹⁵.

Cette approche est envisagée aussi bien du point de vue de l'individu que de celui du collectif. L'analyse de Jean-Paul Sartre qui s'intéresse à la « conscience émotionnelle »⁴⁹⁶, relève que les affects apparaissent comme conscience réflexive, dans le sens qu'ils font place à la connaissance intuitive de soi-même. Les affects ont donc une base cognitive qui éprouve la raison et qui marque une intentionnalité⁴⁹⁷. Ils semblent être une faculté individuelle qui met en discussion la réalité, et dont on a conscience. Ainsi, tout comme la raison, les affects sont une manière de réfléchir au monde, une forme de pensée, proposant une mise à distance sensible à soi et au monde. Ils permettent ainsi de confronter de manière spontanée les valeurs individuelles et collectives⁴⁹⁸, en faisant le lien entre soi et les autres. Surtout, les affects dans leur expression attestent de l'existence d'un événement constitutif de la vie publique en même temps qu'ils le rendent visible.

Dans la construction d'un jugement individuel et collectif, la rationalité ne se suffit donc pas à elle-même. L'affectivité donne à voir ce qui est ressenti, perçu, vécu, ou pas, tout en laissant l'opportunité à chacun de réagir et de construire un jugement à partir de cette expression publique. Ce sont les affects comme forme d'expression de l'individu et de la communauté qui favorisent la rencontre entre les citoyens pour échanger, construire ou défaire des jugements de valeurs. Les affects appellent alors nécessairement un langage public⁴⁹⁹. Liz Bondi parle en ce sens de la dimension affective de l'expérience en tant que processus de médiation⁵⁰⁰. Celle-ci est alors considérée comme un moteur et non plus comme une forme éruptive et non intentionnelle.

Ces qualités expressives, associées à la faculté des affects à travailler les valeurs, nous invitent de fait à les mettre en perspective avec le processus d'espace public, alors même que

⁴⁹⁵ p.105. PAPERMAN Patricia. Les émotions et l'espace public. **Quaderni n° 18 : Espaces publics**. 1992. p. 93-107.

⁴⁹⁶ SARTRE Jean-Paul. *op. cit.* 1995.

⁴⁹⁷ p. 10 PAPERMAN Patricia, OGIEN Ruwen. Présentation. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions**. Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 7-16

⁴⁹⁸ Cette spontanéité fait écho à la dimension « naturelle » de cette confrontation, évoquée par Patricia Paperman quelques pages avant.

⁴⁹⁹ p. 97 PAPERMAN Patricia. *op. cit.* 1992.

⁵⁰⁰ p.3 BONDI Liz, DAVIDSON Joyce and SMITH Mick. Introduction: Geography's Emotional Turn. **Emotional Geographies**. Edited by Joyce Davidson, Liz Bondi, Smith Mick. Great Britain: Ashgate, 2005. 1-16.

les modes de rationalité et de jugement y sont en crise. Nigel Thrift admet en ce sens que, dans un contexte de réexploration politique des rapports de l'homme à son milieu, la redéfinition de la sphère publique a engendré une plus grande prise en compte des affects, notamment relayée par les médias⁵⁰¹. Cependant, le rôle des affects dans l'espace public a été marginalisé jusque ces dernières années, le plus souvent pour des raisons paradigmatiques et sociétales⁵⁰². Récemment, des études de cas de sociologie politique ou de sociopsychologie ont quand même évoqué l'importance des affects dans l'expérience du politique⁵⁰³.

Retenons à ce propos les travaux sur les manifestations de Deborah B. Gould⁵⁰⁴ et de Danièle Tartakowski⁵⁰⁵, qui exposent comment la perspective des affects devient nécessaire dans l'analyse des mouvements politiques. La sociologue Deborah B. Gould présente comment l'action du militant est à la fois pétrie de stratégie et d'affects. L'exemple de la manifestation, qu'elle utilise, évoque un acte politique qui relève clairement des affects. La dimension affective de l'expérience crée une énergie nécessaire à construire des jugements sur ce qui se passe, et à porter un mouvement qui s'exprime d'autant plus intensément que l'éthique ou les valeurs constitutives du système politique sont en cause. Les campagnes de sensibilisation, qui se généralisent aujourd'hui comme la base de toute action politique collective, en sont un bon exemple. C'est l'expression des émotions comme acte politique qui est révélé ici. L'historienne Danièle Tartakowski identifie deux propriétés à cette faculté des affects à produire du politique. « Tout d'abord, il faut que se déclenche une forte charge affective chez les acteurs avant la manifestation pour que celle-ci ait lieu : l'émotion est ainsi l'une des causes importantes de la manifestation. Ensuite, au cœur même de la manifestation, les émotions jouent aussi un rôle crucial, articulant l'individu, le groupe et la société »⁵⁰⁶.

La réflexion théorique de Patricia Paperman affine ce rôle expressif des affects qui permet de redéfinir le statut de l'espace public. Ceux-là auraient dans l'espace public « une valeur ou

⁵⁰¹ THRIFT Nigel. *op. cit.* 2004 et 2003.

⁵⁰² Les émotions sont reléguées au jugement des femmes peu investies jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle dans la médiation des problématiques politiques. ANDERSON Kay, SMITH J Susan. Editorial : Emotional geographies. **Transaction**. Inst. British Geogr. n°26. 2001. p. 7-10.

⁵⁰³ Voir les ouvrages déjà cités dont nous avons retenu seulement les articles qui nous semblaient pertinents pour servir notre hypothèse (Cf. La Couleur des Pensées, L'émotion en Politique, Rethinking Social Movements, etc.)

⁵⁰⁴ GOULD Deborah B. Passionates political processes : bringing emotions back into the study of social movements. **Rethinking social movements. Structure, meaning, and emotion**. Edited by Jeff Godwin and James M. Jasper. USA: Rowman and Littlefield Publishers Inc, 2004. p. 155-176.

⁵⁰⁵ TARTAKOWSKI Danièle. Manifestations : l'émotion est dans la rue. **Sciences Humaines. La force des passions**. N° 141. Août-Septembre 2003.

⁵⁰⁶ *ibid.*

une fonction démonstrative, indiquant aux autres ce qu'il importe de regarder dans une situation, affectant la définition sociale des circonstances, ou si l'on préfère le genre de perspective (ou de point de vue) qu'il convient d'adopter à propos d'un objet public. L'émotion rendrait publique l'adoption d'un point de vue évaluatif comme appréciation pertinente de la situation. »⁵⁰⁷ Cette idée met en perspective une dimension particulière et tout à fait intéressante qui est celle des circonstances. La sociologue ne dit pas qu'à chaque fois qu'il y a de l'émotion, il y a espace public, mais elle note que l'espace public s'exprime par des affects spécifiques relatifs à une situation. Elle observe par ailleurs que « le lien entre situation et émotion n'est pas psychologique mais logique et conceptuel. Ce qui distingue la peur de la colère, ce ne sont pas des sortes différentes de sensations, mais des circonstances, des appréciations différentes de circonstances »⁵⁰⁸. L'expression des affects vis-à-vis de la chose publique dépend donc de circonstances particulières, dans lesquelles elle sera comprise et active.

La prise en compte des affects pour réfléchir à l'expérience politique alimente la problématique de l'espace public. Elle met en perspective leur rôle dans la production d'un acte politique : les affects permettent la constitution de jugements de valeurs, tant à l'échelle individuelle que collective ; ils sont aussi un mode d'expression privilégié pour échanger autour de ces jugements de valeurs. Cependant, pour que les affects nourrissent l'expression d'un espace public, il semble que des circonstances favorables au partage des opinions soit nécessaire.

⁵⁰⁷ p.105 PAPERMAN Patricia. *op. cit.* 1992.

⁵⁰⁸ *ibid.* p.100

IV. 1. C. Le milieu affectif comme condition de réalisation de l'espace public

Les derniers travaux évoqués, sur l'avènement de l'acte politique et de l'espace public sur la base de l'expression des affects, nous donnent un indice essentiel sur ce qu'appelle la dimension affective de l'expérience : il semble que chaque manifestation politique, au sens large, tire sa force de circonstances affectives qui entretiennent l'action politique. Cette idée nous ramène au plus près de notre réflexion générale qui met la forme au cœur de l'élaboration d'un espace public. Elle nous invite alors à approfondir le triptyque circonstances / affects / action collective.

L'approche sociologique de Laurent Thévenot appelle à considérer la nécessité d'un « régime émotionnel » pour organiser et négocier du collectif. Elle montre le rôle important que jouent les affects dans toutes les situations collectives, « où il s'agit de coordonner des intentions, en particulier dans les discussions collectives, les actions mobilisatrices, ou encore les conflits collectifs »⁵⁰⁹. Ces situations dépendent en effet de l'engagement affectif individuel et collectif pour aboutir à du consensus. Ainsi, à chaque « régime émotionnel » correspond une forme de rencontre collective. Dans l'exemple du comité d'évaluation européen, Laurent Thévenot identifie comment un régime de convivialité pouvait être plus favorable à la discussion d'enjeux domestiques ; un climat de désir est plus propice à des enjeux marchands, etc.. Ainsi, à chaque « régime émotionnel » correspondrait un partage de valeurs et certaines prises de décisions.

David Le Breton va dans ce sens tout en en donnant les modalités. Le sociologue montre d'abord l'existence d'espaces sociaux spécifiques « qui accueillent ouvertement l'expression des émotions et qui ne pourraient se vivre ailleurs »⁵¹⁰. Des « espaces » seraient donc propices à l'expression des émotions. Il énonce ensuite comment les individus se saisissent de ces espaces affectifs pour en faire du collectif. Il note ainsi que « la foule potentialise les

⁵⁰⁹ p.148 THEVENOT Laurent. Emotions et évaluations dans les coordinations publiques. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions**. Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 145-174.

⁵¹⁰ p.134 LE BRETON David. *op. cit.* 1998.

sentiments, elle change la sensibilité des membres qui la compose en les rendant plus ou moins solidaires des mêmes mouvements affectifs »⁵¹¹. Dans cette perspective il révèle toute la créativité d'un espace affectif, qui ne se limite pas à faire se confronter les identités qui y sont attachées, mais donne matière à créer du sens collectif. Ces espaces affectifs seraient alors favorables à l'expression féconde des affects.

Dès lors, des « circonstances affectives » seraient attachées à des espaces communs, propices à leur expression, elle-même favorable à produire du collectif. Nigel Thrift travaille sur cette idée dans son analyse des politiques de l'affect. Dans un contexte d'urbanité, un « environnement » particulier émerge de la « ville expressive », favorisant la formation du politique, sans pourtant réduire ce dernier à des processus de surenchère réflexive sans intérêt ou à une force déguisée de promotion idéologique. Son hypothèse est que la dimension affective de l'expérience de la ville ferait naître des conditions partagées, qui concourent à l'expression de tout un chacun dans un espace collectif de discussion et de réflexion⁵¹². Nigel Thrift fait alors appel à l'espace urbain comme « prétextes à » l'émergence de cet espace collectif. Il considère en effet que c'est par l'expérience de l'espace géographique que les conditions de créativité, d'intuition, d'inventivité sont réunis dans un « environnement affectif » générateur d'espace public. Cette perspective renvoie aux divers regards que la géographie a posés sur les affects que nous avons déjà explorés. Les propos d'Eric Dardel sur la tonalité affective *dominante* du lieu est signifiante en ce sens⁵¹³. Depuis quelques années, les travaux d'architectes développent aussi la notion d'« ambiance » urbaine, qui se construit par l'expression de sensations et d'émotions dans la ville de manière *durable*⁵¹⁴.

La réflexion de Jacques Rancière nous engage aussi dans cette perspective. Sur les exemples non-exclusifs des milieux du théâtre, de l'écriture et de la chorégraphie, le philosophe montre comment la tonalité de ces milieux dessine un lien affectif politique, « celui du découpage sensible du commun de la communauté, des formes de sa visibilité et de son aménagement ». Il est vrai que ces exemples travaillent sur la dimension affective de milieux assez volatiles

⁵¹¹ *ibid.*

⁵¹² THRIFT Nigel. *op. cit.* 2004 et 2003.

⁵¹³ p.147 DARDEL Eric. *op. cit.* 1990.

⁵¹⁴ « *Penser ambiance*, par-delà l'environnement, c'est s'autoriser (...) une approche humaine, émotionnelle et positive des sons, des lumières, des odeurs et des autres combinaisons sensibles offertes d'emblée à tous les créateurs d'espaces comme à l'attention, à la curiosité, ou à l'imaginaire des citoyens ordinaires ». AMPHOUX Pascal, THIBAUD Jean-Paul et CHELKOFF Grégoire. **Ambiance en débats**. Bernin, Editions A la Croisée, 2004. 309 p.

(ex : communauté de lecteurs). Mais l'auteur veut surtout montrer le théâtre, l'écriture et la chorégraphie comme des « prétextes à » une forme autonome de l'expérience collective. C'est cela pour lui qui définit à la fois le lieu et l'enjeu de la politique comme forme d'expérience⁵¹⁵.

L'ensemble de ces approches nous invite à concevoir une idée essentielle à rapprocher de la question de l'espace public : à chaque régime affectif son processus. Mise en perspective avec notre réflexion générale, cette idée évoque la nécessité de « circonstances affectives » pour que s'épanouisse l'expression d'affects qui favorisent l'émergence d'un espace public. Or, au cours de notre réflexion sur la forme de l'espace public, nous avons montré comment l'expression d'un espace public appelait l'expérience d'une forme géographique particulière. Il s'agissait alors surtout de la dimension scénographique de la forme. L'évocation d'un « régime », d'un « cadre », de « circonstances » ou encore d'un « environnement » affectif, comme conditions préalables à l'émergence d'un espace public, ne se rapporte-t-elle pas au rôle de la dimension subjective de la forme ? Ne pourrait-on pas parler de la dimension affective du milieu (ou « milieu affectif ») pour qualifier ces conditions préalables à faire espace public ? Il semblerait alors que l'espace public se déroulerait dans un milieu affectif durable (*tonalité dominante*), favorable au déploiement d'une créativité collective à faire du public. Dans cette perspective, les affects apparaissent bien au cœur de la forme et du processus, créant un climat qui appelle les individus à faire du collectif.

Dans ce sens, la forme géographique donnerait une dimension affective particulière aux expériences de tout un chacun, attachée à des « milieux affectifs » spécifiques renouvelables et durables. En mettant en perspective cette dimension de durabilité avec la nécessité de l'expression de l'espace public dans et par l'espace⁵¹⁶, **nous prolongeons notre hypothèse générale en pensant que les formes géographiques fortement symboliques sont porteuses de « milieux affectifs » durables, propices au déroulement de l'évènement public.**

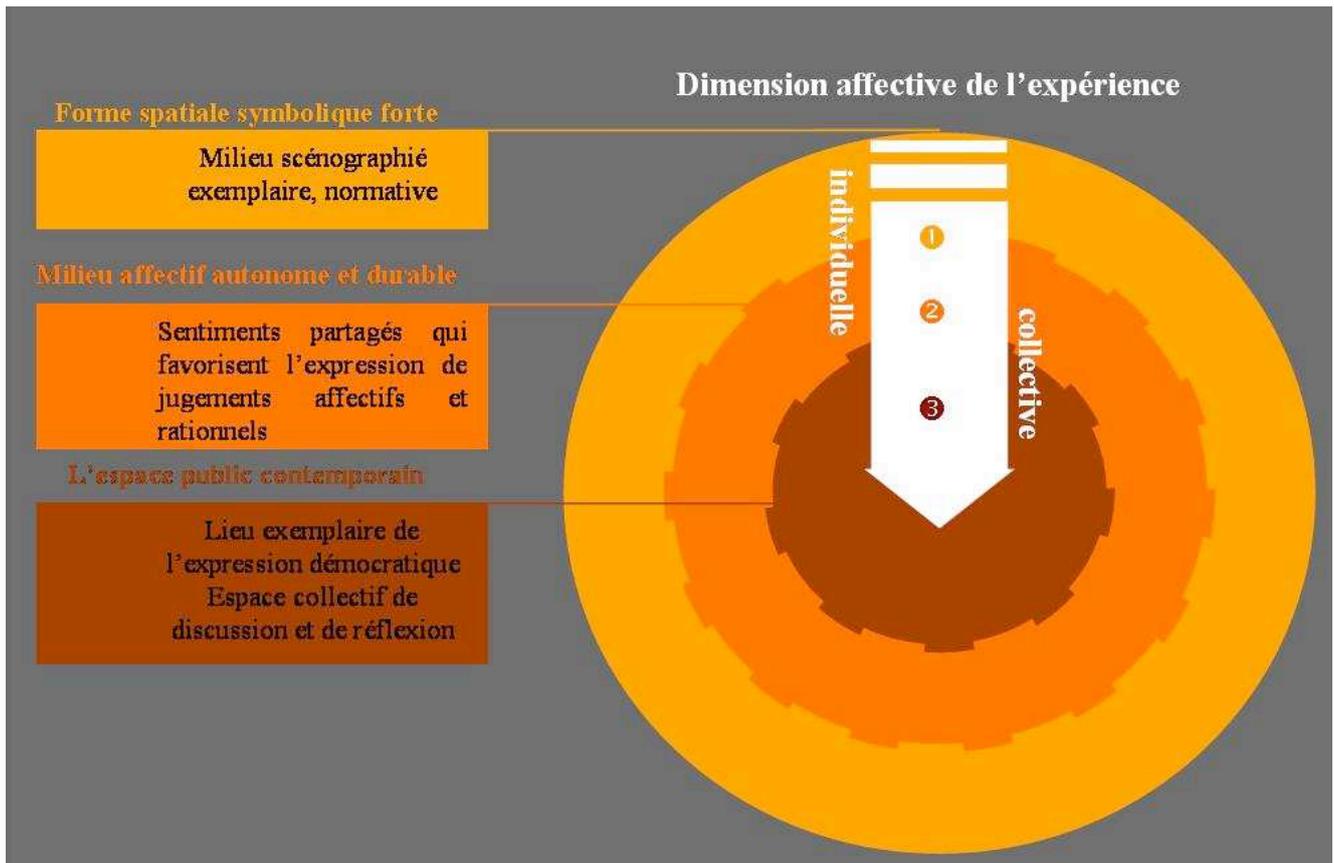
Cette conception, qui se trouve synthétisée dans la Figure 30, montre comment la dimension affective de l'expérience ferait le lien entre forme, processus et évènement : celle-ci, d'abord intime et nourrie de valeurs individuelles ou communautaires, se pose en réaction à une forme géographique symbolique forte qui lui fait écho (①), donnant lieu à éprouver et à

⁵¹⁵ p.24-25 RANCIERE Jacques. *op. cit.* 2000.

⁵¹⁶ Définie dans le chapitre I. 1. C. de la première partie.

communiquer dans un milieu affectif collectif (②), favorable à la rencontre et à la discussion des individus sur la base d'affects partagés et non partagés. Le caractère signifiant et réflexif de la dimension affective de l'expérience permet alors de construire des raisonnements et des jugements personnels et collectifs dans cette nouvelle scène publique(③).

Figure 30. La dimension affective de l'expérience comme moteur d'une nouvelle forme d'expression de l'espace public.



Pour définir la dimension affective du milieu, nous reprendrons Jacques Rancière qui évoque un « système d'évidences sensibles, qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages », et par lequel l'expérience façonne « un espace commun, doué d'une parole commune »⁵¹⁷. C'est à travers cet emboîtement que la dimension affective de l'expérience du public est acte de connaissance et rend possible une orientation du vivre

⁵¹⁷ p.13 RANCIERE Jacques. *op. cit.* 2000.

ensemble, discutable et partagée. Les affects ont cette capacité à faire se rencontrer tout un chacun autour d'une réflexion collective sur notre rapport au monde, à la société⁵¹⁸.

Finalement, il s'agit bien dans notre réflexion de réinvestir à partir de la forme géographique la conclusion de l'ouvrage « Le temps des tribus » de Michel Maffessoli. Ce dernier positionne la dimension affective de l'expérience au cœur de la redéfinition du lien entre esthétique et politique. « *L'homo politicus* ou *l'homo economicus* va de plus en plus laisser la place (...) à un *homo estheticus*. Ce dernier va se constituer sur les émotions partagées. C'est dans les capacités à mettre en jeu l'émotionnel, l'affectuel, qu'il va nous falloir désormais penser cet *homo estheticus*»⁵¹⁹.

Les affects trouvent leur place dans les réflexions sur l'espace public. Ils apparaissent comme l'expression des identités et nourrissent l'élaboration de jugements de valeurs individuels ou collectifs, qui basculent de la sphère privée dans le domaine public par le biais de conditions formelles particulières. Notre questionnement émerge de cette réflexion : la dimension affective du milieu favoriserait l'expression d'un espace public. Les qualités expressives, visibles et créatives des affects sont alors au cœur de l'articulation entre la forme, le processus et l'évènement. Attachée à la forme, la dimension affective du milieu rendrait alors possible l'expression et l'affirmation des opinions dans un espace collectif. La notion de milieu affectif articule en ce sens la dimension matérielle de la forme, condition de son existence et de sa durabilité, et celle de l'évènement public, qu'il rend possible, par la dimension affective de l'expérience qui le nourrit et s'en nourrit.



La mise en perspective de la problématique de l'espace public et des affects, par l'expérience, est tout à fait intéressante parce qu'elle travaille sur le sens de l'espace public : ce dernier est un espace collectif de discussion et de réflexion sur les valeurs du domaine public, où chaque individu s'exprime librement avec ses singularités. Ainsi, l'expérience d'une forme géographique symbolique formulerait un milieu affectif spécifique, qui favoriserait et

⁵¹⁸ SMITH Mick. *op. cit.* 2005.

⁵¹⁹ MAFFESOLI Michel. *Le temps de tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes.* Ed. La table ronde, 2000. 328 p.

engagerait le partage des opinions. L'espace public relèverait donc des affects qui relient le public à la forme, et qui en expriment le contenu. C'est sur cette dernière idée que nous allons engager les réflexions qui suivent. Nous nous attèlerons à définir les caractéristiques du « milieu affectif » favorable à l'émergence d'un espace public. Dans cette perspective, il nous faudra réinvestir notre terrain d'étude à la lumière de ces réflexions. La problématique de la forme patrimoniale qui fait espace public étant déjà bien installée dans ce travail, il ne s'agit pas de la remettre en cause. Notre réflexion va davantage se concentrer sur la méthodologie et l'analyse des résultats, qui nous permettront de qualifier le milieu affectif du Marais d'Orx.

Chapitre 2. Le milieu affectif du Marais d'Orx comme prétexte à faire espace public

Pour appréhender la dimension affective du Marais d'Orx, nous proposons de confronter la définition théorique du « milieu affectif » avec l'expérience et la forme patrimoniales du Marais d'Orx tirées de notre travail empirique des Parties II et III. Il ne s'agit plus ici de savoir si la dimension affective du Marais d'Orx existe – elle existe effectivement au vu de notre démonstration –, mais de comprendre comment elle existe. Aussi, notre réflexion théorique nous pousse à revenir sur les circonstances affectives favorables à l'émergence d'un espace public. Dans cette perspective, mobiliser les résultats sur la forme et l'expérience patrimoniales du Marais d'Orx nous permettra de préciser et de définir les conditions qui qualifient le milieu affectif du Marais d'Orx. Une nouvelle réflexion méthodologique s'imposera alors pour rechercher les qualités de ce milieu affectif (IV. 2. A.). La formulation de deux qualités prépondérantes nous invitera à élaborer une grille de lecture pour saisir le potentiel d'espace public sur la forme patrimoniale (IV. 2. B. et IV. 2. C.).

IV. 2. A. Saisir le milieu affectif du Marais d'Orx, entre forme et expérience patrimoniale

La définition théorique du milieu affectif évoque sa faculté à rendre visible le collectif et ses découpages⁵²⁰. Les travaux empiriques que nous avons menés jusque-là sur le Marais d'Orx mettent en perspective ces deux dimensions dans le processus qui voit émerger un espace public. Il s'agit respectivement d'une identification collective à la nature comme bien commun, représentée par le site à la manière d'une synecdoque, et de l'expression des identités à partir des qualités singulières du site. Chaque expérience des visiteurs sur le Marais d'Orx présentait ce dialogue tangible entre identification et identité. A travers ces résultats, nous avons vu que le cadre qui les rend visible simultanément était identifié au travers de ce que nous avons appelé le « sentiment de ressource ». Ce dernier semble être la tonalité affective dominante du Marais d'Orx, qui émerge de l'expérience de la forme patrimoniale. Pour le définir avec précision, nous reprendrons les résultats qui font référence à ce sentiment particulier (IV. 2. A. a). Nous élaborerons ensuite une méthodologie pour penser les qualités spécifiques de cette dimension affective du Marais d'Orx (IV. 2. A. b).

IV. 2. A. a. Le « sentiment de ressource » au cœur de la dimension affective du Marais d'Orx

Notre travail empirique a été conduit en deux temps. Au cours de la deuxième partie de notre recherche, il s'agissait d'interroger le phénomène qui émergeait de la forme patrimoniale à travers l'expérience des visiteurs. Nous avons ainsi observé l'expression de moments d'espace public, contenus par plusieurs modalités expérientielles. Au cours de la troisième partie, nous nous sommes intéressée aux modalités qui affectaient cette expérience pour faire espace public. L'identification de champs affectifs nous a alors permis de saisir le processus

⁵²⁰ Cf. IV. 1. C. .

qui menait à l'espace public. Au cours de chacune de ces étapes, le « sentiment de ressource » en dessinait le cadre d'émergence. Il peut donc être envisagé comme étant le milieu affectif du Marais d'Orx. Un travail de synthèse des observations empiriques des parties II et III le concernant étayera cette idée. Il nous invite déjà à définir ce « sentiment de ressource », pour ensuite préciser les processus qui lui sont attachés.

Le « sentiment de ressource » appartient au domaine des affects. Il traduit une prise de conscience affective de la relation qu'a le visiteur au Marais d'Orx (et plus généralement à la « nature »), par le fait même d'être sur le site. Il est un cadre à la fois attaché et distant du Marais d'Orx, permettant aisément de rassembler tout en laissant les identités s'exprimer. Il relève ainsi de l'idée d'une ressource affective collective, mobilisée individuellement et collectivement pour alimenter l'expérience patrimoniale. Les notions de *nature*, dans sa réalité sensible et matérielle, d'*identification* et de *liberté* y sont centrales et associées, le plus souvent, à un affect d'attachement (*l'amour*). Secondairement, sont évoquées les idées de *rassemblement*, de *même esprit*, de *disponibilité* qui qualifient le public qui éprouve ce sentiment. Le « sentiment de ressource » définit alors le lien qui associe le public au Marais d'Orx et les visiteurs entre eux.

C'est pourquoi il apparaît au cœur de ce que nous avons appelé la figure de l'expérience publique du visiteur sur le Marais d'Orx (II. 3. B. c. (i)). Lorsque nous nous intéressons aux expériences des visiteurs sur la forme patrimoniale, trois figures de l'expérience émergent : celle du contemplatif, celle de l'observateur et celle publique. Cette dernière donne le cadre qui permet le respect collectif de codes de conduite tacites, et la liberté d'action qui y est inhérente. En ce sens, c'est par cette figure de l'expérience, transcendante aux autres figures de l'expérience, que les identités peuvent se rencontrer et interagir dans un espace collectif de discussion et de réflexion. Or, la figure de l'expérience publique puise sa dimension consensuelle dans « la reconnaissance collective de la dimension patrimoniale de la Réserve, portée par le 'sentiment de ressource' »⁵²¹. Ce dernier dessine le cadre de cette expérience en justifiant la co-présence des visiteurs sur le site et leurs comportements publics.

En quelque sorte, le « sentiment de ressource » organise en filigrane les enjeux de la figure de l'expérience publique. Le déroulement des relations publiques, du respect des codes de

⁵²¹ II. 3. B. c. (i) Notons que ce « sentiment de ressource » a émergé à ce niveau de la recherche, alors que la thématique des affects n'était pas encore pressentie dans ce travail. La dimension affective, soit le terme de sentiment, a été directement évoqué dans les récits d'expérience par les visiteurs.

conduites au partage des opinions, met en pratique ce sentiment qui donne à chacun la légitimité et la liberté d'être sur le site. Chacun se reconnaît dans cette légitimité symbolique, qui associe spontanément les expressions identificatoires et identitaires dans l'espace collectif que dessine le Marais d'Orx. A ce niveau de notre recherche, le « sentiment de ressource » apparaît comme étant la base des trois unités de sens qui structurent l'épaisseur de l'expérience patrimoniale, favorable à faire espace public sur le Marais d'Orx. Identités, altérité et identification collective sont le triptyque qui définit « le cadre [où] se situe le potentiel d'émergence d'un espace public »⁵²². Ces unités de sens témoignent de la liberté d'expression des identités, et de la reconnaissance des individualités et de la collectivité sur le site, qui conditionnent les échanges entre visiteurs.

Dans la troisième partie, la réflexion sur les émotions patrimoniales confirme cette tendance et précise le rôle de cet affect dans le processus qui mène l'espace public. Pour qualifier la dimension affective de l'expérience du visiteur, et son rôle dans le processus d'espace public, nous identifions deux champs affectifs : les émotions singulières et les émotions collectives. Les premières sont relatives à l'expression des identités individuelles et communautaires des visiteurs au cours de l'expérience de la forme patrimoniale. Les secondes ne relèvent en fait que d'un seul affect qui invite chacun à se reconnaître à travers la forme patrimoniale. Il s'agit de ce « sentiment de ressource », qui rassemble le public physiquement et symboliquement.

Son rôle est celui d'une ressource qui permet l'expression des émotions singulières et des opinions, sur la base d'une reconnaissance collective. En effet, l'évocation implicite ou explicite de ce sentiment permet à tout moment au visiteur de reconnaître en chacun une collectivité de sens inscrite sur le Marais d'Orx. Elle rassemble donc, au-delà des particularités, et dessine un cadre collectif de liberté et de spontanéité dans lequel chacun peut s'exprimer publiquement. Ce « sentiment de ressource » est ainsi le cadre de l'action. Il est le cadre des événements relatifs aux expériences des visiteurs. Il est le cadre dans lequel se déroulent les moments d'espace public.

Nos observations empiriques le présentent aussi comme étant un cadre créatif, du fait qu'il nourrisse les réflexions et les échanges entre les visiteurs. En effet, l'expression abstraite « sentiment de ressource » évoque une dimension globale de la relation nature / société, à diverses échelles (ex. : ressource métaphysique, ressource symbolique, ressource identitaire,

⁵²² III. 2. B. d. (ii)

ressource naturelle, etc.). Elle permet alors de discuter autant des problématiques de la question environnementale sur le Marais d'Orx, que de s'engager sur de plus vastes sujets.

Cette synthèse du rôle du « sentiment de ressource » montre comment ce milieu affectif relatif à la forme patrimoniale du Marais d'Orx permet de rassembler au-delà des singularités des visiteurs, tout en étant le cadre créatif de leur expression. Il apparaît alors, successivement dans les expériences et dans le processus qui fait espace public, comme une collectivité de sens qui permet la reconnaissance implicite des identités et celle explicite d'un sentiment partagé. Le « sentiment de ressource » dessine donc le lien sensible politique entre les visiteurs, parce qu'il rassemble tout en donnant la possibilité à chacun de s'exprimer. Pour reprendre les termes de la définition théorique du milieu affectif, il est le « prétexte à » faire espace public. La situation par laquelle la dimension affective de l'expérience façonne les conditions d'un espace « commun doué d'une parole commune »⁵²³.

L'ensemble du travail empirique de cette recherche aboutit aussi à réaffirmer les conditions nécessaires pour faire espace public, qui émergent *via* le « sentiment de ressource » mobilisé par l'expérience du public. Il s'agit du sentiment de liberté et du sentiment de reconnaissance.

- Le sentiment de liberté permet la libre expression des identités. Elle est relative à la première unité de sens qui compose l'épaisseur de l'expérience patrimoniale favorable à l'émergence d'un espace public (identité). Elle peut se définir par la spontanéité et l'intentionnalité qui caractérise l'expérience du visiteur sur le Marais d'Orx. L'expérience est spontanée parce qu'elle relève de la libre expression, et elle est intentionnelle parce qu'elle s'inscrit dans un cadre réflexif des relations nature-société.
- Le sentiment de reconnaissance permet la libre expression de la collectivité. Elle est relative en ce sens aux deux unités de sens restantes qui composent l'épaisseur de l'expérience patrimoniale propice à l'avènement d'un espace public (altérité, identification(reconnaissance)). Elle peut se définir par la légitimité qui caractérise l'expérience du visiteur sur le Marais d'Orx. L'expérience est légitime parce qu'elle est s'inscrite dans un cadre matériel et subjectif que le public comprend.

⁵²³ Nous reprenons ici les mots de Jacques Rancière, déjà évoqué dans 0. Nous préférons cependant collectif à commun, en ce sens où il ne s'agit pas d'un espace de consensus mais de discussion, dans lequel la pluralité s'exprime.

Le « sentiment de ressource » apparaît clairement comme le milieu affectif du Marais d'Orx, qui est fait émerger les conditions nécessaires à l'avènement d'un espace public. Il est le cadre de liberté et de reconnaissance, dans lequel s'organisent les relations publiques et le partage des opinions, qui mettent en perspective les identités, l'altérité et une identification collective. Cependant une question reste en suspens sur le potentiel de ce « sentiment de ressource ». Quelles sont les qualités spécifiques du milieu affectif du Marais d'Orx qui font émerger ces conditions d'émergence de l'espace public, *via* l'expérience du public ? C'est dans cette perspective qu'il nous faut envisager une nouvelle méthode pour saisir ces qualités dans les récits d'expérience des visiteurs.

IV. 2. A. b. Rechercher les caractéristiques du milieu affectif du Marais d'Orx

Certains récits d'expérience des visiteurs du Marais d'Orx nous ont montré le potentiel de la forme et de l'expérience patrimoniale à faire espace public (II. 3. B. c. (ii)). Le « sentiment de ressource », attaché au Marais d'Orx, constitue en ce sens les circonstances nécessaires à initier les moments d'échange et de partage d'opinions entre les visiteurs. L'objectif est alors de trouver dans ces moments narratifs les qualités du milieu affectif qui font émerger un espace public *via* l'expérience des visiteurs. Il s'agit alors de réinvestir dans les récits des visiteurs les modes d'expression des opinions. Dans un premier temps, une réflexion méthodologique s'impose pour appréhender le milieu affectif (IV. 2. A. b. (i)). Dans un second temps, les résultats issus de cette méthode nous conduiront à formuler des pistes pour envisager les qualités du milieu affectif du Marais d'Orx (IV. 2. A. b. (ii)).

IV. 2. A. b. (i) Une méthode pour saisir le « milieu affectif »

Dans le but de saisir les qualités du « milieu affectif » lors de la formulation d'opinions, nous devons mettre en perspective les moments de partage d'opinions avec les modes d'expression affective employés. Il s'agit en effet de déterminer comment sont mobilisés les champs affectifs lors de l'expression d'opinions. Pour ce faire, nous devons aller au-delà des émotions singulières comme support d'expression des opinions, pour trouver les conditions qui motivent la mobilisation de ces affects.

Deux paramètres sont alors à prendre en compte pour engager cette analyse : les différents modes d'expression affective de ces opinions (identitaire / collective) ; et les moments de partage des opinions au cours du récit des visiteurs (au cours de la relation au site, au cours de la relation avec des visiteurs).

Le premier paramètre s'attache à conserver les deux champs affectifs qui définissent les modalités d'expression des opinions : le champ des émotions singulières et le champ du sentiment collectif. Le premier champ permet de prendre en compte le socle des expressions affectives singulières et de déterminer les qualités qui leur sont communes (le milieu affectif comme cadre d'expression). Le second champ, lié bien-sûr au « sentiment de ressource », nous engage à saisir les qualités qui nourrissent les réflexions et les échanges entre les visiteurs (le milieu affectif comme cadre créatif).

Le second paramètre relève dans les récits des visiteurs deux moments principaux de partage des opinions : lors du récit de la relation du visiteur au site, et lors du récit des rencontres avec les autres visiteurs. C'est évidemment le second moment qui nous intéresse pour interpréter les situations d'espace public sur le Marais d'Orx. Néanmoins, il nous semble important de prendre en compte l'ensemble des opinions exprimées, du fait de la richesse des entretiens. En effet, notre expérience de terrain montre une certaine analogie entre la narration des échanges entre les visiteurs et celle des opinions sur le site. Il semble que les moments de partage de points de vue se développent de manière similaire, et nous engagent dans la conversation comme participant et comme témoin. Ce constat s'appuie sur la méthode de l'entretien compréhensif que nous avons utilisée (II. 3. B. a. (ii)), qui considère que c'est l'engagement du chercheur qui entraîne l'engagement de l'enquêté. L'enquêteur doit donc savoir s'impliquer dans la situation, tout en respectant « l'espace » de la personne interrogée. En quelque sorte, lors des entretiens nous étions en situation potentielle d'espace public avec les groupes de visiteurs rencontrés. Les extraits ci-dessous, tirés de l'analyse compréhensive des entretiens des Riverains-attachés et du Riverain-chasseur-marcheur, montrent comment ces moments de l'entretien fonctionnent aussi sur la mobilisation d'affects pour formuler des opinions (Figure 31).

Figure 31 : Extraits des analyses compréhensives montrant le déroulement des entretiens pour deux groupes de visiteurs

<u>Riverain-chasseur-marcheur</u>	
<p style="text-align: center;">Ecoute compréhensive</p> <p>Contradiction forte entre l'image qui a changé et sa pratique réelle de chasseur. Mais est sous tendue, non avouée, ça c'est le début de l'entretien. Le début de l'entretien est très vague, assez éloigné du site lui-même, si ce n'est des points « politiquement correct » (les panneaux), le ton faible et peu engagé. Au fur et à mesure des questions, l'opinion et l'émotion se libèrent, toujours dans une contradiction entre son opinion sévère en tant que chasseur et sa pratique de plaisir en tant qu'observateur et marcheur.</p> <p style="text-align: right;">Il me prend à témoin :</p> <p>Le ton monte. La voix est plus forte, plus engagée. Ton un peu moqueur Le ton est fort et enflammé ! on sent de la colère et du dégoût. Les adjectifs, qui viennent sont aussi conséquents. Quand la conversation revient à sa pratique, et aux raisons de sa présence sur le site, le ton est plus calme, tranquille, courtois presque. Elle est moins neutre qu'au début de l'entretien. Il part même dans l'anecdote. D'ailleurs les raisons décrites lui sont propres, il insiste dessus. Mais reprend les mêmes arguments pour définir l'expérience des autres.</p>	<p style="text-align: center;">Texte retenu</p> <p>« <i>Il a changé oui ! Avant, avant on pouvait chasser !</i> » « <i>Ca change pas grand chose pour moi. Si ce n'est qu'on y marche librement</i> » « <i>On pouvait pas chasser dans cette commune là !</i> »</p> <p>« (...) <i>Je sais pas si vous êtes écologiste... que les écologistes, ils profitent bien !</i> » « <i>Patrimoine naturel ! à condition que ça appartienne à tout le monde !</i> »</p> <p>Des ritournelles « <i>C'est pas les chasseurs!!!</i> » répétitives s'engagent au paroxysme de la discussion sur les écarts faits par les gestionnaires « <i>La merde qui est là, c'est affreux !</i> »</p> <p>« <i>Sentiment de tranquillité.</i> » « <i>Des choses que j'apprécie</i> » « <i>Librement</i> » « <i>Pour moi hein, ce sera des choses qui peut être vous intéresseront pas.</i> »</p>
<u>Les Riverains-attachés</u>	
<p style="text-align: center;">Ecoute compréhensive</p> <p>Entretien très tendu au début. Le couple semblait plutôt méfiant (réponses courte et sèche), puis s'est détendu au fur et à mesure de l'entretien. S'est détendu après les « aveux » et ma réaction « non partisane », plutôt « compréhensive ».</p> <p>1^{ère} détente</p> <p>Elle se fait sur l'explication des problèmes, finalement une espèce de cours sur la jussie selon leurs observations ; voyant que je ne suis pas « spécialement » au courant, ils m'expliquent en détail tous les dysfonctionnement. Ils m'ont transmis une partie de leur savoir.</p> <p style="text-align: right;">Cette phase se conclue par :</p> <p>Puis une certaine tension revient dans la voix quand je leur pose la question d'une expérience similaire avec d'autres réserves ? L'émotion est là derrière ce non, et l'explication de comment ces problèmes interviennent dans leur expérience du site. Puis elle est généralisée à l'Etat de la France, et à la politique.</p> <p>2^{ème} détente</p> <p>Elle intervient quand ils me parlent vraiment de leur expérience du site, quand ils marchent, et non pas de l'expérience de la réserve. D'ailleurs ils le soulignent.</p>	<p style="text-align: center;">Texte retenu</p> <p>« <i>Se balader</i> » « <i>Pour nous c'est une catastrophe ce marais</i> » « <i>Champs de ruine</i> » « <i>Nous venons parce que nous aimons marcher, et que le site est encore sympathique</i> » « <i>Nous savons...</i> » « <i>il faut commencer à sortir cette herbe que vous voyez là. Vous êtes déjà venu ici ? Bon ben vous voyez cette herbe (...)</i> »</p> <p>« <i>Nous aimons bien la nature</i> » « <i>Non...</i> » « <i>Faut l'entretenir le patrimoine !</i> » « <i>C'est la pampa ici !</i> »</p> <p>« <i>Sentiment de liberté</i> » « <i>Le site est quand même splendide</i> » « <i>Dans le cadre de la balade</i> »</p>

Le dialogue ne s'engage réellement avec nous que lorsque chacun des protagonistes mobilise ses affects pour exprimer son opinion. Les entretiens se déroulent alors en plusieurs temps, et les opinions ne s'affirment vraiment que quand les visiteurs nous prennent à parti sur le mode

affectif (la colère, l'abattement), et nous engageant à prendre part à leur jugement (par exemple, face au chasseur nous nous défendons de l'accusation portée sur les gestionnaires). Au cours de ces échanges, les affects sont bien le moteur qui fait émerger le partage de points de vue, à l'instar des discussions entre les visiteurs que nous avons étudiées (II. 3. B. c. (ii)). Par ailleurs, on remarque que, le plus souvent, les arguments mobilisés au cours des entretiens se retrouvent lors des échanges avec les autres visiteurs, même s'ils sont formulés différemment. Or, les récits des rencontres rendent moins compte de la structure de l'expression affective des opinions, du fait que la narration des conversations est souvent incomplète.

Notons aussi que seuls les récits qui racontent de réels échanges d'opinions seront pris en compte, laissant de côté la prise de contact et l'utilisation des codes de conduite, qui ont déjà été étudiés en Partie II. Pour être encore plus précis sur le paramètre des moments d'échanges, on distingue deux types de rapports dans les situations de partage des opinions avec d'autres visiteurs : l'expression d'opinions avec des visiteurs anonymes ou avec des proches (qui sont néanmoins des visiteurs). Encore une fois, c'est évidemment la première situation qui écaleire les qualités du milieu affectif propices à faire espace public. Cependant, la seconde situation constitue aussi une source de connaissance du milieu affectif du Marais d'Orx. Ainsi, elle peut nous donner des éléments de comparaison pour spécifier les moments d'échanges qui nous intéressent.

Il s'agit alors de relever dans l'ensemble des récits des visiteurs interrogés chaque opinion exprimée en fonction de ces deux paramètres définis : une opinion exprimée au cours de la relation au site sur le mode d'expression affective identitaire, une opinion exprimée au cours de la relation au site sur le mode d'expression affective collective, une opinion exprimée au cours de la relation avec un autre visiteur (proche ou anonyme) sur le mode d'expression affective identitaire, ou encore une opinion exprimée au cours de la relation avec un autre visiteur (proche ou anonyme) sur le mode d'expression affective collective (Figure 32).

Figure 32 : Paramètres méthodologiques pour analyser les qualités du « milieu affectif » du Marais d'Orx favorables à l'émergence d'un espace public

		Partage d'opinions	
		Au cours de la relation au site	Au cours de la relation avec les autres visiteurs
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 15px; height: 15px; background-color: #cccccc; margin-right: 5px;"></div> Relevé des opinions en fonction des paramètres </div>	Identitaire		
	Collective		

Après avoir relevé minutieusement l'ensemble des opinions exprimées, nous les avons réunies par thèmes afin d'avoir une vue globale de la construction argumentaire dans les récits d'expérience. Ce classement thématique était nécessaire car à chaque groupe correspondait logiquement l'expression d'opinions singulières. Or, si les travaux méthodologiques exercés jusqu'ici ont surtout fait apparaître des logiques individuelles de l'expérience patrimoniale, notre analyse s'intéresse davantage ici à rendre intelligible le « milieu affectif » de manière globale. Il ne s'agit plus de travailler sur l'expérience, mais sur les conditions de cette expérience. A l'issue de ce travail, dix-sept thèmes ont été identifiés. Nous avons noté pour chacun le nombre d'opinions exprimées par thème (Figure 33).

Figure 33 : Recensement des thèmes des opinions formulées dans les récits d'expérience en fonction des paramètres méthodologiques

		Partage des opinions au cours de la relation au site		
		Thèmes	Occ.	Définition
Expression affective	identitaire	Patrimoine non consommatoire	3	Ce thème exprime l'intérêt de la Réserve Naturelle du Marais d'Orx en opposition à des espaces dits de consommation. L'expérience du site se présente alors comme étant tout autre qu'un acte de consommation.
		Modes de gestion Communautés locales / Ecologistes / Institutions	3	Ce thème engage une réflexion des visiteurs sur les moyens mis en œuvre pour gérer le Marais d'Orx, et plus globalement les espaces naturels. En quelque sorte, il travaille sur la valeur d'usage.
		Concilier les besoins Homme / Nature	4	Ce thème traite des problématiques de gestion de l'environnement à petite et grande échelle. Ils développent à travers ce qu'évoque un espace protégé comme le Marais d'Orx l'impacte des activités humaines sur le milieu.
		Conserver un cadre de vie habitable	5	Ce thème parle des conditions d'un environnement habitable et des moyens mis en perspective pour entretenir cette qualité
		Légitimité à la jouissance du site	3	Ce thème rassemble des opinions sur le respect des règles et sur la nécessaire accessibilité aux richesses du site. Il évoque directement le site comme ressource dont chacun peut et doit pouvoir jouir.
	collective	Engagement pour les générations futures (Dérèglements climatique, OGM, ressources)	8	Ce thème rassemble des opinions sur la question des générations futures à partir des problématiques des OGM, du dérèglement climatique, de la gestion durable ou non des ressources naturelles, à partir de l'exemple du Marais d'Orx.
		Renouer avec l'environnement	3	Ce thème traite de la césure entre la société contemporaine et son environnement. Elle met en perspective les ressources acquises des sociétés, qui se sont développées en harmonie avec leur milieu.
		Utilisation des subventions publiques	2	Ce thème questionne l'utilisation des moyens mis en œuvre par les Etat pour gérer les espaces collectifs dont ils ont la charge. Ces réflexions mettent en perspective les moyens utilisés pour mettre en scène la forme patrimoniale du Marais d'Orx avec le fonctionnement du système étatique en général.
		Démarche collective	2	Ce thème met en perspective le lien entre des espaces collectifs tels que le Marais d'Orx et un état d'esprit collectif
	Total du partage des opinions dans les récits		33	

Partage des opinions au cours des relations avec les autres visiteurs					
		Thèmes	Occ.	Définition	
Expression affective	identitaire	Authenticité	5	Ce thème met en perspective le Marais d'Orx avec l'idée d'un espace aux valeurs identitaire ou naturelle vraies.	
		Choix d'un cadre de vie	2	Ce thème s'attache à argumenter des choix de vie, dont le choix d'un cadre de vie est au cœur. Il met en perspective le Marais d'Orx comme témoignage de la qualité d'un environnement plus vaste.	
		Evaluation de la biodiversité	3	Ce thème rassemble des opinions qui mettent en jeu l'état de la biodiversité sur le Marais d'Orx, impliquant plusieurs échelles de comparaison et l'évolution des activités qui y sont liées.	
		Un territoire face aux institutions et aux lobbies	3	Ce thème regroupe les discussions autour des moyens mis en œuvre pour gérer des espaces naturels comme le Marais d'Orx, intégrés ans un territoire.	
		Mise en scène de la nature	2	Ce thème évoque la qualité de la mise en scène du Marais d'Orx et des autres espaces naturels patrimonialisés, et la dimension d'accessibilité.	
	collective	Ressource territoriale	1	Ce thème évoque l'intérêt de la collectivité à apprendre ce qui fait chaque région, à l'instar du Marais d'Orx qui est une source de connaissance sur les Landes	
		Ressource écologique	5	Ce thème met en perspective la valeur écologique et patrimoniale du Marais d'Orx pour la collectivité	
		Ressource relationnelle	5	Ce thème regroupe en ensemble d'opinion qui met en perspective la qualité des espaces naturels tels que le Marais d'Orx à faciliter des relations entre les gens contrairement à ailleurs	
	Total du partage des opinions entre visiteurs			26	

Les thèmes ont été définis à partir des traits principaux des opinions relevées. Ils seront davantage explorés au cours de l'analyse. Justement, une lecture générale de cette grille d'analyse s'impose pour esquisser les premiers éléments d'observation sur les qualités du milieu affectif du Marais d'Orx.

IV. 2. A. b. (ii) Premières observations : où trouver le milieu affectif

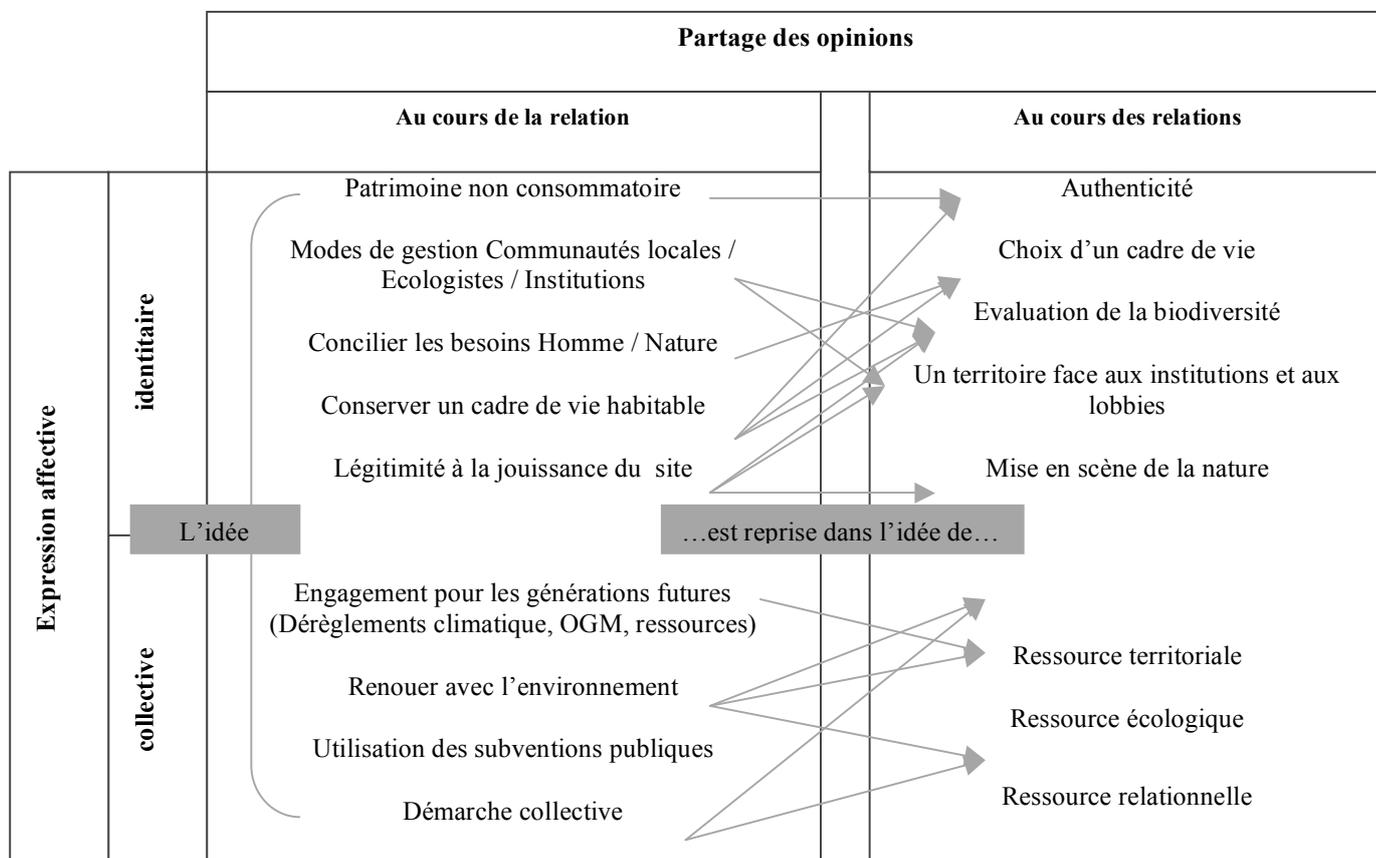
Les premières remarques sont tirées d'observations issues du travail méthodologique lui-même. D'autres observations suivront, issues de l'analyse mêmes des catégories obtenues.

◆ Des thèmes, des liens et des références géographiques pour cadrer les qualités du milieu affectif

Le relevé des opinions et la constitution des thèmes nous ont permis de confirmer le lien entre les idées développées dans les récits sur la relation au site et les opinions exprimées au cours de la relation avec les autres visiteurs. Les secondes se nourrissent des premières. Or, les opinions formulées sur la relation des visiteurs au site sont plus développées dans les récits que les autres, du fait de la difficulté à rapporter une conversation. Ainsi, les thèmes qui les regroupent sont instructifs pour saisir avec précision les idées partagées avec les autres visiteurs. La Figure 34 rend compte des thèmes développés au cours des entretiens qui sont repris avec plus ou moins de prolixité lors des échanges entre les visiteurs.

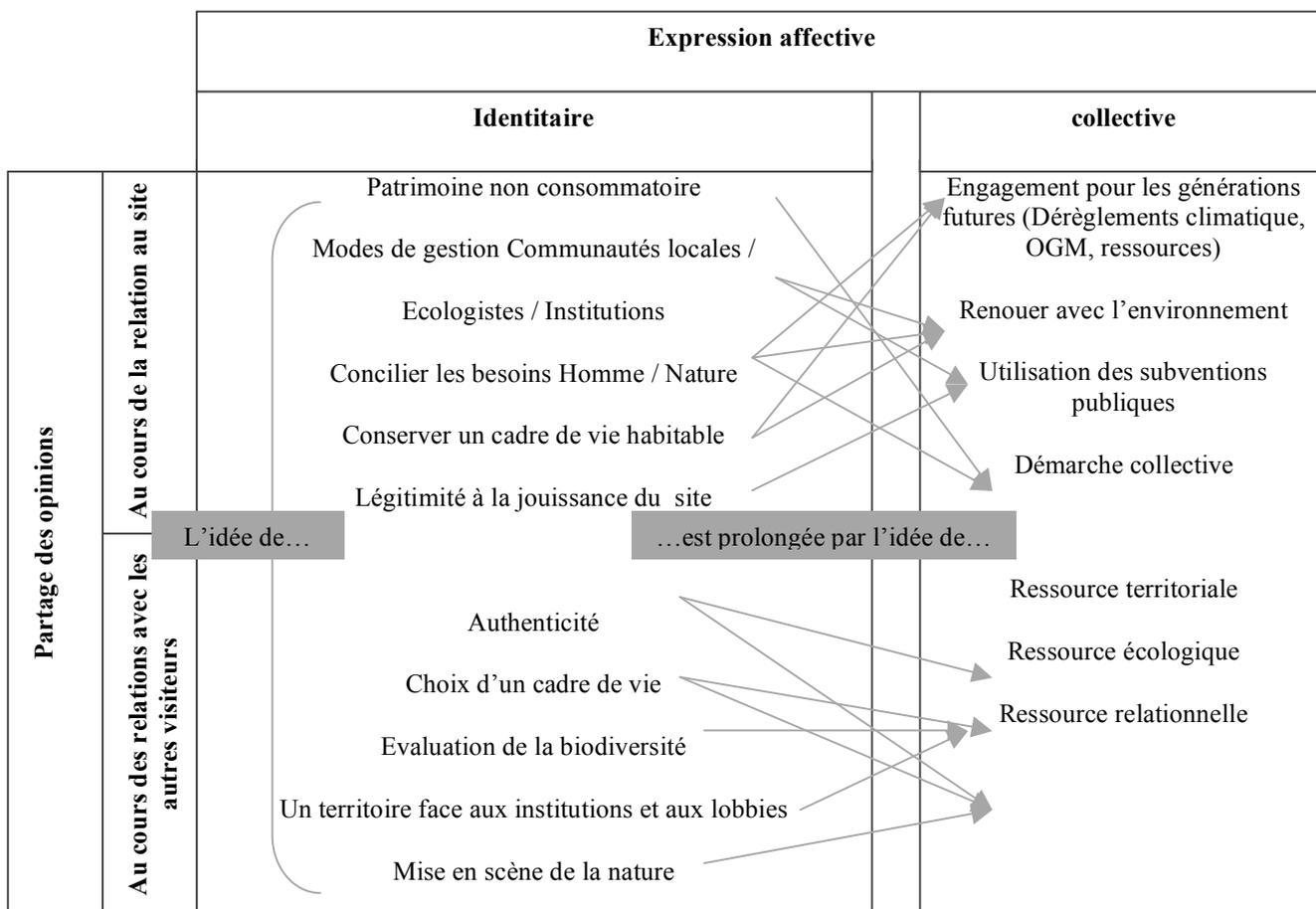
Le lien thématique entre les opinions abordées au cours des récits d'expérience et ceux au cours des échanges entre visiteurs semble alors se dessiner logiquement. Par exemple, dans les modes d'expression individuels, le thème « conserver un cadre de vie » est repris dans l'argumentation du « choix d'un cadre de vie », comme dans la question de « l'authenticité » et celle de « l'évolution de la biodiversité ». Il y a bien dans ces trois thèmes l'idée de la requête. Dans les modes d'expression collective, le thème de « renouer avec l'environnement » alimente les ressources argumentaires des trois questions des « ressources territoriales », « écologiques » et « relationnelles ». Ces trois thèmes répondent à l'idée d'une démarche volontaire. L'ensemble des thèmes abordés lors de l'entretien est donc restitué dans les récits des échanges d'opinions avec les autres visiteurs. Seul le thème de « l'utilisation des subventions publiques » ne transparait pas directement au cours du partage avec les visiteurs.

Figure 34 : Les thèmes développés au cours de la relation au site repris au cours des relations avec les autres visiteurs



Ce rapport apparait aussi entre les opinions formulées sur les modes d'expression affective identitaire et collective. De manière générale, on observe que les opinions exprimées dans le cadre d'un sentiment collectif sont en fait la montée en généralité des opinions développées de manière singulière. Elles sont l'extension réflexive des opinions individuelles. La Figure 35 rend compte des thèmes développés dans un mode d'expression affective collective qui comme prolongement de ceux inscrits dans le mode singulier.

Figure 35 : Les thèmes développés sur le mode d'expression collective comme prolongement de ceux développés de façon singulière



Ces observations seront utiles pour structurer notre démonstration des qualités du milieu affectif du Marais d'Orx par la suite.

Dans le même temps, nous avons remarqué que les affects mobilisés par les visiteurs pour constituer leurs opinions faisaient références à d'autres sites (par comparaison ou par opposition). Cette dimension nous semble intéressante pour qualifier le milieu affectif du Marais d'Orx, parce qu'elle donne aux opinions une source d'analyse supplémentaire. Ainsi, nous avons identifié des opinions constituées en partie sur des affects relatifs à des sites en opposition à l'état actuel du Marais d'Orx, des opinions formalisées en partie sur des affects relatifs à un espace vécu sans référence institutionnelle particulière, et des opinions formées en partie sur des affects relatifs à des sites de même forme patrimoniale que le Marais d'Orx (Figure 36).

Figure 36 : Analyse des sites-référence cités au cours des opinions formulées dans les récits d'expérience

		Partage d'opinions				Total des lieux évoqués au cours d'expressions affectives	
		Au cours de la relation au site		Au cours de la relation avec les autres visiteurs			
		Espaces de références (hors Marais d'Orx)	occurrence	Espaces de références (hors Marais d'Orx)	occurrence		
Expression affective	identitaire	Espaces protégés (Etang Noir, Courant d'Huchet, PN en Afrique, PN en Croatie, RNs)	7	Espaces protégés : Landes/ Coutant d'Huchet, Etang noir, la Petite Camargue	3	32	
		Espaces naturels (Lac d'Hère, Lac d'Hossegor, Montagne, forêts landaise)	5	Espaces habités (l'Adour, autres régions (génériques))	2		
		Espaces habités (Bassin versant local, les Landes, chez eux)	7	Le Marais d'Orx avant (passé et potentiel)	4		
		Espaces Marchands (Mont Saint Michel, Côte landaise, Autoroute)	3				
		Espaces dégradés (Ibardin)	1				
	collective	Espaces protégés (Guyane, Vieux Lyon, Mont saint Michel, Sites de l'Unesco, Abbadia et l'ensemble des sites protégés)	5	Sites naturels protégés	4	18	
		Espaces dégradés (la France, le Côte Méditerranéenne, la montagne, la ville, ailleurs)	8	Les régions (générique, non institutionnelle)	1		
		Total des lieux évoqués lors du partage des opinions		Sites dans les récits	36		Sites entre visiteurs



- Sites-référence mis en opposition avec l'état actuel du Marais d'Orx ou de ce qu'il représente
- Sites-référence aux espaces locaux mis en concordance avec l'état actuel du Marais d'Orx ou de ce qu'il représente
- Sites-référence aux institutions du patrimoine mis en concordance avec l'état actuel du Marais d'Orx ou de ce qu'il représente

Ces trois catégories de sites-référence permettront de réfléchir à ce qu'elles ont en commun avec le milieu affectif et la forme du Marais d'Orx.

Notre posture méthodologique pour appréhender le milieu affectif nous permet déjà d'établir des catégories d'analyse. Des thèmes, des liens et des référents géographiques se dessinent autour de ce que favorisent les qualités du milieu affectif du Marais d'Orx.

◆ Premier regard sur la dimension affective des opinions

Des observations peuvent être faites d'ores-et-déjà sur les résultats de cette analyse : la densité des opinions exprimées et les thèmes des sujets abordés permettent de nourrir une première réflexion sur les qualités du milieu affectif.

L'ensemble des groupes de visiteurs a été répertorié dans au moins un thème d'opinions. Les visiteurs ont donc tous exprimé une opinion. La part des points de vue exprimés au cours du récit des relations au site est pratiquement égale à celle des opinions formulées au cours des récits des relations avec les visiteurs. Notons par ailleurs, que les échanges avec les autres visiteurs aboutissent à l'expression d'opinions dans presque 74 % des cas, même si ce partage est plus ou moins polémique ou argumenté. Seuls le Joggeur-matinal, les Riverains-d'un-paysage-ordinaire, le Riverain-chasseur-marcheur et les Naturalistes 1 et 2 n'évoquent pas ce genre de relation. Dans le récit du premier, on relève, comme nous l'avons déjà vu, la mise en place de codes de conduite tacites qui sont relatifs à la figure de l'expérience publique. Mais aucune mise en relation transparait vraiment. Le Joggeur-matinal le justifie par la footing qui lui coupe de souffle. C'est le même cas pour le Riverain-chasseur-marcheur, qui s'inscrit dans une expérience publique classique. Celui-ci évoque quand même l'envie de s'exprimer sur la calamité du Marais d'Orx quand il rencontre des classes vertes sur le site. Pour les Riverains-d'un-paysage-ordinaire, l'entretien est difficile et nos questions se soldent souvent sur un « *non, non, non... non, on n'est pas de très bons sujets pour vous je pense...* ». L'entretien est intéressant par certains côtés, mais la dimension publique transparait peu, sauf les références aux codes de conduite. Les Naturalistes 1 et 2 quant à eux n'évoquent pas directement de relations qui vont au-delà de la civilité en dehors de leur travail. Quoiqu'il en soit, la plupart des récits des visiteurs témoigne de moments d'espace public.

Les dix-sept thèmes, identifiés à travers les opinions formulées par les visiteurs, abordent les problématiques relatives à la forme patrimoniale du Marais d'Orx, que ce soit directement par rapport au site ou de manière générale. Il est notable que l'ensemble de ces thèmes évoque une revendication et une réflexion sur des questions environnementales. En effet, chacune des opinions abordées au cours de l'entretien fait référence à un engagement (ex. : « Patrimoine **non-consommatoire** », « **Engagement** pour les générations futures »), à une confrontation

(ex. : mode de gestion communautés locale / écologiste / institution), à une requête (ex. : « **Conserver** un cadre de vie »), ou à une démarche (ex. : « **renouer** avec l'environnement »⁵²⁴). Ces thèmes relatifs à l'engagement, la confrontation, la requête et la démarche font écho à notre réflexion théorique sur le milieu affectif. En effet, Laurent Thévenot indiquait qu'un climat affectif, qui aboutit à faire du collectif, se définit surtout par l'engagement affectif individuel et collectif des personnes rassemblées⁵²⁵. Or les thèmes dégagés ne traduisent-ils pas cette forme d'engagement ? Ils relèvent d'une intention forte des visiteurs à divers niveaux, sur le site et au-delà. Il semblerait alors que l'implication affective du visiteur sur le site soit à l'origine de la liberté d'expression et de la légitimité qu'il se donne. En cela, un sentiment d'investissement semble émerger des modes d'expression affective relatifs à l'identité et, un sentiment de responsabilité collective semble apparaître des modes d'expression affective de l'ordre du collectif. C'est sur ces observations que nous développerons la première qualité du milieu affectif du Marais d'Orx, constituée à partir de cette idée d'implication.

Une seconde qualité semble découler de la première : c'est la qualité durable de cette implication du visiteurs sur le site. En cela, nous observons que le caractère durable des affects qui portent les opinions des visiteurs relève de deux ordres : du temps et de l'espace. Le caractère temporel fait référence à l'implication affective du visiteur pour les générations futures évidemment, mais aussi aux échanges d'opinions qui indiquent la transmissibilité des affects entre le visiteur, avec les proches et avec les autres visiteurs. Il semblerait que les relations entre les visiteurs soient structurées par un potentiel affectif transmissible qui favorise le partage des opinions et leur reconnaissance. Or nous avons vu combien la dimension de la reconnaissance était nécessaire à l'émergence d'un espace public. Le caractère spatial engage les résultats observés dans la Figure 36. Le tableau des sites-référence nous montre aussi que les opinions formulées par les visiteurs engagent des questions qui sont abordées à plusieurs échelles de référence : locale, régionale, nationale, européenne ou encore mondiale. Celles-ci font référence dans 38% des occurrences à des formes patrimoniales à l'instar du Marais d'Orx, dans 32% des occurrences à des sites qui s'inscrivent en opposition à la forme actuelle du Marais d'Orx, et dans 30% des occurrences à des espaces vécus, travaillés par les mêmes problématiques que le Marais d'Orx. Cette diversité montre combien

⁵²⁴ Le préfix **re-** marque dans ce cadre un paradigme de changement ou d'amélioration de la situation actuelle.

⁵²⁵ IV. 1. C.

les problématiques du Marais d'Orx n'affectent pas les visiteurs seulement dans les limites de la Réserve naturelle. En quelque sorte, il semblerait que le milieu affectif du Marais d'Orx fasse écho à d'autres milieux affectifs. En ces termes, il y aurait une forme de résonance géographique du milieu affectif qui favoriserait la mobilisation spontanée des affects et leur reconnaissance.

Ces premières observations sur les qualités du milieu affectif du Marais d'Orx mettent en lumière les moments au cours desquels la dimension affective du milieu façonne un espace collectif de discussion et de réflexion. Les thèmes abordés, la spécificité de certains échanges et les espaces mobilisés au cours de la formulation des opinions des visiteurs révèlent ainsi en filigrane un milieu affectif qui implique de façon durable les visiteurs sur le Marais d'Orx.

Ces observations associées à la réflexion théorique a permis de mettre en lumière le rôle central du « sentiment de ressource » dans l'émergence d'un espace public. Celui-ci a été identifié comme la tonalité affective dominante qui encadre les expériences des visiteurs du Marais d'Orx. Il est le cadre dans lequel se déroule l'évènement public, par le fait qu'il génère les conditions de liberté (intentionnalité et spontanéité de l'expérience) et de reconnaissance (légitimité de l'expérience), nécessaires à l'émergence d'un espace public. Cette réflexion, associée à un retour méthodologique sur notre corpus d'entretiens, nous a amenée à formuler des pistes sur les qualités spécifiques du milieu affectif qui génèrent ces conditions de l'expérience. Les idées d'implication et de durabilité semblent structurer le partage des opinions au cours de l'expérience des visiteurs sur le site.

IV. 2. B. Implicabilité et durabilité du milieu affectif du Marais d'Orx

L'ensemble des travaux empiriques menés jusque-là et les observations sur l'expression affective des opinions ont dégagé certaines qualités du « sentiment de ressource » favorables à l'émergence d'un espace public. Un sentiment d'implication durable semble structurer en

effet le potentiel d'expression des visiteurs. Il dessine en quelque sorte les conditions de l'expérience à faire espace public. Ainsi, derrière les opinions formulées par les visiteurs, on trouve des qualités spécifiques du milieu affectif qui poussent le visiteur à s'exprimer et se reconnaître librement.

Il s'agit maintenant de trouver les termes adéquats pour évoquer la qualité relative à l'implication du visiteur et celle relative à sa dimension durable. Ce sont des propriétés du milieu affectif qui rendent possible l'élaboration d'un espace public à travers les expériences des visiteurs. D'une part la dimension affective du milieu du Marais d'Orx semble donner à chacun la possibilité de s'impliquer lors de son expérience, tant individuellement que collectivement. Ce sera ce que nous appellerons « l'implicabilité », afin de traduire à l'aide des suffixes –able et -ité, le potentiel de la qualité d'implication. D'autre part, l'implication semble être reproductible dans le temps et dans l'espace ; ce sera ce que nous appellerons la « durabilité ».

A partir de la grille d'analyse thématique que nous avons travaillée plus en amont, il s'agira d'analyser la pertinence de ces qualités du milieu affectif du Marais d'Orx dans le processus d'espace public.

IV. 2. B. a. L'implicabilité du milieu affectif, pour l'expression libre et légitime du visiteur

Pour définir l'implicabilité et justifier de sa pertinence, notre démarche consiste à explorer sur les dix-sept thèmes qui regroupent les opinions des visiteurs pour voir comment ceux-là révèlent les conditions nécessaires à l'émergence d'un espace public (liberté d'expression, reconnaissance). Les premières observations sur le corpus montrent en effet que l'ensemble des opinions des visiteurs est habité d'un sentiment d'implication par rapport au site. Ce sentiment est lisible à travers deux dimensions : l'expression affective identitaire et l'expression affective collective, qui relèvent respectivement de dix et sept des thèmes des opinions. Cette double dimension va nous permettre de structurer et d'illustrer la qualité d'implicabilité du milieu affectif, favorable à l'émergence d'un espace public *via* l'expérience du visiteur.

IV. 2. B. a. (i) Un potentiel d'implication individuel / communautaire, ou le sentiment d'investissement

La qualité d'implication du milieu affectif du Marais d'Orx semble se structurer particulièrement autour de l'expression affective identitaire du visiteur. On a déjà vu le rôle expressif des émotions singulières vis-à-vis des identités, et des opinions⁵²⁶. En ce sens, le Marais d'Orx est apparu comme une ressource affective identitaire qui permettait à chacun de s'exprimer. Mais plus que de permettre, le « milieu affectif » du site semble pousser les visiteurs à s'exprimer par la légitimité et l'intentionnalité qu'il donne à leur expérience. Dès lors, notre démonstration se structurera à travers les conditions de l'expérience du visiteur nécessaires à l'émergence d'un espace public (reconnaissance et liberté) et les cinq thèmes des opinions formulées au cours du récit d'expérience du visiteur, qui nourrissent les échanges d'opinions⁵²⁷.

◆ Légitimité à revendiquer (reconnaissance)

Le sentiment de légitimité (reconnaissance) attaché au Marais d'Orx, est l'une des conditions nécessaires de l'expérience du visiteur qui fait espace public. On le retrouve à travers deux thèmes du partage des opinions issus du mode d'expression affective identitaire : la « légitimité à la jouissance du site » et les « modes de gestion Communautés locales / Ecologistes, Institution ». Chacun de ces thèmes est marqué par un fort potentiel d'implication affective des visiteurs vis-à-vis du site, qui est mobilisé lors des discussions avec les autres visiteurs. Pour chacun, nous développerons des exemples représentatifs de ce potentiel, et dont le rôle dans les discussions entre visiteurs sera illustré.

- Légitimité à la jouissance du site

Le thème de la « légitimité à la jouissance du site » rassemble des opinions sur le respect des règles et sur la nécessaire accessibilité aux richesses du site. Il évoque directement le site comme ressource dont chacun peut et doit pouvoir jouir. Par les droits et les devoirs sous-entendus par ces points de vue, la dimension de la légitimité est forcément sous-jacente à l'expression de ces opinions.

⁵²⁶ III. 2. B. b

⁵²⁷ Cf. Méthode. Les observations issues de l'analyse des opinions formulées dans les récits d'expérience montrent que les thèmes développés par les opinions au cours de la relation au site nourrissent ceux développés au cours de la relation avec les autres visiteurs. En ce sens, le partage des opinions au cours de la relation au site est une porte d'entrée exhaustive pour comprendre la fonction de l'implicabilité au cours des échanges d'opinions entre les visiteurs.

En ce sens, l'exemple déjà observé de la cueillette des roseaux par les Riverains-attachés est représentatif (II. 3. B. c. (ii)). Par l'acte de s'autoriser à faire un bouquet sur la Réserve, Madame F exprime son opinion sur l'état qu'elle considère catastrophique du site. Elle affirme donc sa douleur et son identité de riveraine attachée au Marais. Et par là-même, elle s'investit à démontrer au gestionnaire que le respect des règles par les visiteurs ne peut être légitime que si le site est lui-même respecté par l'institution qui le gère. En ce sens, elle juge les modes de gestion du site insuffisants en sa qualité d'habitante et assoit sa légitimité à demander plus d'investissement de la part des gestionnaires sur le site par un acte compromettant. Le couple F s'engage donc dans cette action à défier les règles de la Réserve naturelle du Marais d'Orx pour en souligner les lacunes, et y associer une réflexion sur les droits et le devoir de chacun. Par le biais de cette démonstration, il s'investit pour la reconnaissance du site et pour en retrouver la jouissance. Cette expérience légitime n'est possible que parce-que le couple de Riverains-attachés mobilise le site comme ressource identitaire, pour lequel il a le sentiment de s'investir en tant qu'habitants d'un territoire dont le Marais d'Orx fait partie intégrante.

La démarche des Touristes-frustrés témoigne du même sentiment de légitimité, qui s'exprime d'une toute autre manière. Le couple I, qui se définit comme grand amateur de site naturel et d'espèces animales, développe une réflexion négative sur la mise en scène du site.

Madame I « Oui, énormément, énormément d'oiseaux quoi ! Ho lala ! Et pis les variétés... On sait pas, pis en plus bon ben, c'est pas ouvert, donc on n'a pas de... Donc on n'a rien ! »

Nous avons vu combien sa frustration avait abouti la critique farouche de la Maison Bézier, trop faste par rapport à un site naturel de cette ampleur (III. 2. A. b. (i)). Cette opinion signifie aussi la volonté de Madame I de témoigner de sa légitimité en tant que visiteur à accéder aisément aux richesses du site. Elle soulève en quelque sorte l'enjeu de la valeur pédagogique du site. La critique de Madame I sur l'incohérence de la mise en scène n'est donc pas seulement destinée à pointer le mauvais usage des subventions, mais à assoir la légitimité du visiteur à jouir librement des valeurs de la forme patrimoniale. Par l'expression de ce point de vue, Madame I mobilise le site comme une ressource identitaire, pour laquelle elle a le sentiment de s'investir en tant que représentante des visiteurs amateurs. Son expérience est légitime en ce sens qu'elle s'appuie sur la destination de la Réserve naturelle du Marais d'Orx.

Ces opinions exprimées au cours de l'entretien mettent en perspective un sentiment de revendication légitime, que ce soit pour les visiteurs riverains ou pour les visiteurs amateurs. Elles montrent comment les visiteurs mobilisent au cours de l'entretien un potentiel d'implication affective, pour exprimer leur identité vis-à-vis du site et formuler leur opinion. Ainsi, le Marais d'Orx apparaît comme un espace collectif et institutionnel, pour lequel il y a certes des règles mais aussi des droits à faire valoir. En même temps, le couple de Riverains-attachés et le couple de Touristes-frustrés ont le sentiment de s'investir en tant que personnes légitimes à évaluer ce site. Ils se reconnaissent la légitimité d'apprécier le site et d'intervenir symboliquement sur la Réserve naturelle en fonction des règles et des valeurs qui la définissent.

On retrouve ce potentiel d'implication individuel dans certaines discussions entre les visiteurs. L'exemple le plus représentatif se trouve dans le récit d'expérience du Touriste-pêcheur-saisonnier. Dans la Partie II. 3. B. c. (ii), nous avons déjà évoqué le conflit de territoire entre les pêcheurs du coin et Monsieur P. Ce dernier nous expliquait qu'en occupant l'espace de façon ostentatoire les pêcheurs locaux signifiaient leur territoire, bien que ce dernier soit soumis à la réglementation d'un lieu public. Ce conflit spatial a permis l'expression d'une opinion des pêcheurs du coin, sur la tension entre l'espace communautaire préexistant et l'espace collectif imposé par la Réserve naturelle. Une discussion implicite s'est donc engagée sur la base du sentiment d'investissement communautaire. Elle a impliqué les pêcheurs du coin qui ont eu le sentiment d'agir légitimement en tant que représentants des communautés locales face à Monsieur P, désigné comme pêcheur allochtone. Le Marais d'Orx a ainsi été mobilisé en tant que ressource affective territoriale communautaire pour exprimer les tensions locales relatives à la patrimonialisation du site. Cet exemple met en perspective une situation d'émergence d'un espace public entre les pêcheurs. Le Marais d'Orx apparaît comme un espace collectif de discussion des problématiques propres au site, et *a fortiori* relatives à la jouissance d'une ressource collective. Mis en perspective avec les exemples cités avant, le cas du Touriste-pêcheur-saisonnier traduit tout le potentiel du sentiment d'investissement individuel/communautaire à produire les conditions expérientielles propices à l'émergence d'un espace public.

- Modes de gestion Communautés locales / écologistes / institution

Le thème des « Modes de gestion Communautés locales / écologistes / institution » engage une réflexion des visiteurs sur les moyens mis en œuvre pour gérer le Marais d'Orx, et plus

globalement les espaces naturels. En quelque sorte, il travaille sur la valeur d'usage. L'expérience du visiteur s'apparente alors à une forme d'appropriation légitime des problématiques du site.

L'exemple du groupe de Touristes-emmenés-par-une-locale est représentatif parce que les échanges d'opinions développées sur ce thème se déroulent entre des personnes d'origine géographique différente. Madame BB est du « *pays* » alors que le couple B est de Bretagne. La discussion sur les modes de gestion du Marais d'Orx prend de ce fait une toute autre dimension, puisque chacun développe un point de vue critique sur la gestion du site en fonction de sa connaissance de la situation « locale » qui lui est propre. Madame BB se sent légitime de formuler une critique sur l'efficacité des modes de gestion des espaces protégés du fait de son double investissement affectif identitaire de locale et de membre des syndicats des rivières. A partir de cette critique, le couple B développe des opinions sur les modes de gestion des sites naturels en général, mettant à profit leur propre expérience. Ainsi, l'opposition entre le rôle des chasseurs et celui des gestionnaires (identifiés comme écologistes) se fait clairement entendre.

Monsieur B « *Protéger c'est une chose, mais entretenir c'est une deuxième chose ! Parce que nous souvent... on critique les chasseurs, parce que ci parce que là, nous les chasseurs maintenant ça se gère la nature !*

(...) *Parce que les écolos c'est pas bon. Hé franchement les écologistes, ils pensent qu'ils protègent, ils protègent rien. Rien du tout. Ils font de grand discours à la télé et c'est tout. Je les connais moi je les aime pas.*

(...) *Ha ben nous oui, chasseurs, on a souvent des réunions, où on a affaire avec des gardes fédéraux et tout ça. »*

Enquêtrice « *Et vous avez conscience du travail qu'ils font ?* »

Monsieur B « *Ils mangent bien ils boivent bien...* » (rire)

Madame B « *Vous n'avez qu'à voir !* » (geste)

Monsieur B « *Ca, il est là à des réunions, mais bon, c'est tout hein !* »

Madame B « *Il adore les repas de chasse...* »

Monsieur B « *Non, mais c'est pas lui qui... C'est pas eux qui protègent en fin de compte, ouais ils sont bien planqués dans les bureaux. Je vous dis celui qui fait vraiment la différence là-dessus, c'est comme nous, le petit chasseur de commune, et tout c'est celui là qui entretient. Eux ils apportent de l'argent, ils apportent du gibier. Ils apportent des solutions... par les réunions, mais... »*

Si leur discours commence par une critique ironique, le couple B finit par mettre en perspective le rôle que chacun joue dans la gestion des espaces protégés, en insistant sur le rôle du chasseur, trop souvent négligé. Ainsi, les gestionnaires écologistes proposent des financements et des lieux de réflexion sur certaines problématiques, quand les chasseurs

agissent au quotidien. Le couple B insiste sur le manque de reconnaissance du travail du chasseur sur les espaces naturels, face à celui des gestionnaires institutionnels. Ce point de vue revendique en quelque sorte la reconnaissance du savoir et des actions des chasseurs sur les espaces naturels. Cet exemple montre le sentiment de légitimité partagé par le couple B et Madame BB à revendiquer la prise en compte de l'ensemble des moyens mis en œuvre pour gérer un espace naturel tel que le Marais d'Orx. Le groupe de Touristes-emmenés-par-une-locale a ainsi le sentiment de s'investir sur le site en tant que représentants légitimes des chasseurs et des acteurs locaux. En ce sens, le site est mobilisé comme une ressource affective commune pour faire valoir le rôle de chacun.

Le point de vue, que dégage le Naturaliste-1, évoque aussi la question de la gestion et des acteurs, en mobilisant sa légitimité à s'exprimer en tant que professionnel de l'environnement.

Monsieur N1 « *Le danger c'est de mettre la réserve sous cloche; il y a du travail qui est fait sur les réserves, et de montrer que la protection de telle site c'est le travail de chacun. C'est à dire, vos riverains, si ils commettent des grosses bourdes (...), ça va avoir des répercussions sur le milieu; c'est ça aussi le rôle des réserves, c'est faire prendre conscience des responsabilités de chacun. C'est de montrer qu'il y a des choses qui peuvent être faites. C'est vrai que la réserve doit rayonner autour, (...) dans la mesure du possible; enfin sans jouer au bon dieu; mais, comme c'est encore une fois un laboratoire, autant faire partager notre expérience. Si il y a des choses qui marchent, ben autant les communiquer. »*

Il soulève la question de l'exemplarité à négocier du Marais d'Orx et des Réserves naturelles en général. Il met alors en perspective le rôle que chacun a à jouer vis-à-vis du site, les riverains comme les professionnels. En cela, il évoque implicitement l'ambiguïté de la Réserve naturelle, entre l'institution qui peut « *jouer au bon dieu* »⁵²⁸ sur le Marais d'Orx, et la nécessité d'associer les riverains dans la préservation d'un milieu naturel. Pour lui, le site est une ressource locale importante pour responsabiliser les communautés locales dans la gestion de leur environnement. La critique du Naturaliste-1 tend donc à assoir la légitimité d'un point de vue intermédiaire sur la gestion des espaces naturels. Par l'expression de ce point de vue, Monsieur N1 mobilise le site comme une ressource identitaire pour lequel il a le sentiment de s'investir en tant que naturaliste conscient des limites des institutions

⁵²⁸ en référence au projet de « recréer la nature ».

patrimoniales. Il s'implique alors sur le site au-delà de son statut de visiteur pour répondre à l'intérêt du Marais d'Orx en particulier, et de l'environnement en général.

Ces opinions exprimées au cours de l'entretien mettent en perspective un sentiment de revendication légitime au cours des expériences, que ce soit pour les Touristes-emmenés-par-une-locale ou pour le Naturaliste-1. Ainsi, elles révèlent comment, au cours des entretiens, les visiteurs mobilisent un potentiel d'implication affective relatif à la gestion d'un espace naturel, qui leur permet d'exprimer leur identité et d'argumenter leur opinions. Le Marais d'Orx apparaît alors comme un espace collectif à gérer, pour lequel chacun doit avoir un rôle identifié. Il est un lieu possible pour exprimer la reconnaissance de la responsabilité de l'ensemble des acteurs vis-à-vis des espaces naturels. Ces visiteurs ont alors le sentiment de s'investir en tant que personnes légitimes à évaluer ce site.

Ce potentiel d'implication individuel est mobilisé dans certaines discussions entre visiteurs. Les exemples des rencontres du couple de Voyageurs-retraités-locaux et du couple de Riverains-attachés en témoignent. Le premier exemple évoque ainsi plusieurs discussions avec un chasseur, rencontré plusieurs fois sur le site et avec qui ils se sont liés. Certaines de leurs discussions ont abouti au sujet de la gestion du Marais d'Orx.

Enquêtrice « *Et vous avez déjà rencontré des gens qui habitent autour et qui connaissent vraiment...* »

Monsieur M « *Heu, si Julien il connaissait avant.* »

Madame M « *Oui enfin Julien, mais il habite pas là, il habite...* »

Monsieur M « *Il habite pas là mais il est chasseur... et il connaissait avant que ce soit une... une réserve. Il prétend qu'il y avait beaucoup plus d'animaux, et d'oiseaux avant que... (rire)* »

Enquêtrice « *Et vous en avez discuté un peu ?* »

Monsieur M « *Oui avec les chasseurs, ils prétendent que avant c'était mieux... et qu'il y avait plus d'oiseaux... c'est surtout qu'ils pouvaient chasser je crois ! (rire)* »

(...)

Enquêtrice « *Enfin vous avez l'occasion de débattre avec lui de ce qui est naturel ou pas...* »

Monsieur M « *Oui. Ha oui, oui, on aime bien discuter avec lui... d'ailleurs c'est pas un chasseur obtus, du tout hein, au contraire... c'est pas le genre qui va se plaindre qu'il y a des périodes de chasse, que ce soit interdit de chasser ça, non, il reconnaît que si il y a moins d'animaux, il chasse pas... non, non, il est pas...* »

Cette restitution met en lumière l'expression de l'identité et du point de vue du chasseur vis-à-vis du couple M. En effet, d'une part Monsieur M restitue une large description de ce « Julien » : un « chasseur » qui connaissait le site avant sa mise en réserve et qui n'est pas

« *obtus* » sur les conditions de son loisir. D'autre part, il met en perspective son opinion, « *il y avait beaucoup, plus d'animaux, et d'oiseaux avant que...* », avec sa communauté d'appartenance, « *avec les chasseurs* ». Ce point de vue évoque la dégradation de la biodiversité du Marais d'Orx depuis sa mise en réserve. Elle met en cause de manière implicite les moyens employés par les gestionnaires de la Réserve par rapport à « *avant* », quand les communautés locales géraient le site. Monsieur M fait alors le lien entre l'opinion négative de cette communauté avec le sentiment de frustration de ne plus pouvoir y exercer la chasse. Si ce lien est présenté sous l'angle de la plaisanterie (rire), il n'en est pas moins que le couple M reconnaît la valeur de ce constat puisqu'il légitime l'opinion de ce chasseur par sa capacité d'ouverture d'esprit. Cette discussion a donc permis l'expression d'une revendication des chasseurs sur leur capacité à entretenir un patrimoine écologique et cynégétique, et la reconnaissance de cette revendication. Le Marais d'Orx a ainsi été mobilisé en tant que ressource affective territoriale communautaire pour exprimer la disposition des communautés locales à gérer leurs espaces naturels.

Dans le second exemple, on retrouve le sentiment d'investissement du couple de Riverains-attachés au cours de conversations engagées sur le site. Cet extrait en témoigne.

Enquêtrice « *Et vous avez un contact...* »

Monsieur F « *Ho, ben oui, on a un contact... on a un contact... même avec ceux qu'on ne connaît pas. On arrive à discuter. On parle de ceci là.* »

Enquêtrice « *Du marais ?* »

Monsieur F « *Oui de la catastrophe oui ! Oui, parce que nous mettons l'exploitation du marais comme l'exploitation de notre pays, c'est une calamité... quoi, pour nous c'est une calamité !* »

Enquêtrice « *Et de son histoire ? Parce que par exemple moi j'ai vu des personnes qui s'émerveillent devant la jussie, parce que c'est vrai que quand on connaît pas, c'est joli...* »

Monsieur F « *Oui on en parle un petit peu, oui. Mais ces gens là ne connaissaient pas l'exploitation du marais avant... depuis napoléon, et puis avec ceux qui ont suivi, et les derniers exploitants valables qui étaient la famille Coyola, qui exploitait là ici, et que nous connaissions bien, qui exploitait ce marais d'une manière logique et compétente.* »

Enquêtrice « *Et vous leur dites ça ?* »

Monsieur F « *Oui mais on va pas refaire l'histoire du pays, hé ! (rire) On va pas refaire l'histoire du pays... On parle, on parle des oiseaux qu'on ne voit pas et puis... et puis voilà quoi.* »

Le couple F est amené à partager son opinion sur le Marais lors de la rencontre d'autres visiteurs. Il s'exprime ici en tant qu'habitants d'un territoire dont la problématique de la gestion du Marais d'Orx fait partie intégrante. Son point de vue repose surtout sur le constat

de la défaillance des institutions à gérer convenablement un espace naturel. Les Riverains-attachés se sentent alors légitimes d'éclairer les autres visiteurs (qui « *ne connaissaient pas* ») sur les causes de la pauvreté écologique de la Réserve ornithologique du Marais d'Orx. Le Marais d'Orx est ainsi mobilisé en tant que ressource affective collective et institutionnelle pour exprimer les tensions entre la communauté locale et les institutions gestionnaires sur les moyens mis en œuvre pour gérer le site.

Ces deux exemples mettent bien en perspective deux situations créatrices d'un espace public entre les visiteurs du Marais d'Orx. Ce dernier apparaît comme un espace collectif de discussion sur les modes de gestion du site, et de fait sur la gestion d'une ressource collective et institutionnelle. Associé à la capacité d'implication communautaire et individuelle donnée en exemple auparavant, ces observations montrent tout le potentiel du sentiment d'investissement à élaborer les conditions expérientielles favorables à l'émergence d'un espace public sur le Marais d'Orx.

L'étude des thèmes de la « légitimité à la jouissance du site » et des « modes de gestion Communautés locales / écologistes / Institution » confirme l'idée que l'émergence d'un espace public sur le Marais d'Orx est facilitée par l'affirmation d'une expérience légitime des visiteurs sur le site. Cette revendication implicite de l'expérience concerne tout aussi bien les visiteurs amateurs, chasseurs, que les visiteurs riverains. Elle est rendue possible grâce au potentiel d'implication du milieu affectif, relatif au sentiment d'investissement individuel et / ou communauté mobilisable, au cours de l'expérience et des échanges entre les visiteurs. A partir de-là, des points de vue sur la gestion du site par les institutions, et des espaces naturels plus généralement, sont partagés. Le Marais d'Orx est le lieu de débats implicites et explicites sur le site en tant qu'espace collectif et institutionnel. Chacun des protagonistes y affirme son opinion et est reconnu en ce sens.

◆ **Intentionnalité de la démarche**

L'intentionnalité (sentiment de liberté) est une autre condition de l'expérience du visiteur qui mène à l'émergence d'un espace public. Ce sentiment est appréhendé par trois thèmes du partage des opinions à travers les modes d'expression affective identitaire : « le patrimoine non consommatoire », « concilier les besoin Homme / Nature » et « Conserver un cadre de vie habitable ». Les deux derniers thèmes seront traités ensemble parce qu'ils relèvent de points de vue similaires. « Concilier les besoins Homme / Nature » engage une réflexion sur

l'équilibre des relations de notre société contemporaine à l'environnement, et sur les solutions à envisager, comme l'exploitation raisonnée des ressources naturelles au sens large. « Conserver un cadre de vie habitable » développe la même idée, si ce n'est que ce thème est composé d'opinions qui mettent en avant l'intérêt de la société contemporaine, l'environnement étant considéré davantage comme un cadre à préserver. Quoi qu'il en soit, le même travail que pour la condition de légitimité va être réalisé pour chacun de ces thèmes. Il s'agit dans chaque opinion formulée de définir ce qui mène à l'intentionnalité de l'expérience du visiteur sur le site.

- Patrimoine non consommatoire

Le thème du « patrimoine non consommatoire » exprime l'intérêt pour la Réserve naturelle du Marais d'Orx en opposition à des espaces dits de consommation. L'expérience du site se présente alors comme étant à l'inverse d'un acte de consommation. Dans cette perspective, elle relève d'une intention.

L'opinion que développe la Randonneuse-bayonnaise est en ce sens assez significative. Nous avons déjà vu comment celle-ci justifie son expérience mystique du site et de la nature à travers l'évocation de son identité. Son « *mode de vie* » l'engage à exprimer son expérience ainsi : « *c'est toujours magique d'être comme ça, impliquée dans la nature, enfin pour moi c'est très important.* » Elle développe par la suite une opinion sur ce qui rassemble les visiteurs, qui qualifie somme toute le site mis en perspective avec sa propre identité.

Madame A « *C'est la nature oui, ben oui, ici ça peut pas être les boutiques, à moins qu'un jour vous transformiez l'espace comme au Mont Saint Michel avec des boutiques tout le long (rire) Ha non, là ça manquerait totalement d'intérêt.* »

Elle met en opposition la forme patrimoniale du Marais d'Orx (« *la nature* ») avec un espace dédié à la consommation (« *les boutiques* » du Mont Saint Michel), qui met en exergue son intérêt personnel. Son point de vue condamne les formes patrimoniales qui succombent à la marchandisation, à l'instar du Mont Saint Michel. Son expérience de la nature s'oppose donc symboliquement à celle de la société de consommation qui tend à se porter sur des objets futiles (ce qu'il y a dans les boutiques), et à dégrader les valeurs du patrimoine. Ainsi, l'intentionnalité de l'expérience de la Randonneuse-bayonnaise est claire. Elle mobilise le site comme une ressource pour laquelle Madame A a le sentiment de s'investir personnellement dans une démarche alternative à la société de consommation.

Le récit du groupe de l'Etudiante-étrangère-emmenée-par-une-amie-locale s'attarde aussi sur le thème du patrimoine et de la consommation, mis en perspective avec l'industrie touristique de la Côte landaise. Le regard que porte Madame J (amie-locale) sur le Marais d'Orx l'oppose aux espaces conçus pour accueillir les touristes de la Côte Landaise.

Madame J « *Mais est-ce que ça suffit, parce que du coup, que ça soit classé Réserve naturelle, parce que patrimoine après, je sais pas ça amènerait trop de touristes... Enfin je sais pas... Faudrait faire de la communication, plus de trucs quoi...* »

Enquêtrice « *Et ça serait pas bien ?* »

Madame J « *Ben c'est bien aussi comme ça ! Faut garder tout le... la Réserve Naturelle, plein d'endroits comme ça...* »

Enquêtrice « *Un peu préservé du monde ?!* »

Madame J « *Ouais, ouais... c'est pour ça que je l'ai amené là aussi peut-être...* »

(...) « *(les gens viennent) se retrouver un peu... peut-être pour les landais, ou... loin de tous ces touristes...* ».

Le statut de Réserve naturelle protégerait en quelque sorte le Marais d'Orx de l'industrie du tourisme, au profit de la conservation d'un paysage landais typique. En ce sens, Madame J oppose la qualité identitaire du paysage préservé du Marais d'Orx dans laquelle elle se reconnaît, à la dimension d'espace touristique qu'elle associe à la notion de patrimoine. Notons que Madame J est landaise et étudiante en BTS tourisme. Elle parle donc du Marais d'Orx comme d'une ressource identitaire à préserver, et des espaces touristiques comme d'une ressource économique à développer (produit touristique). L'idée de transformer le site comme un espace marchand lui déplaît. Ca serait « *trop de touristes* », et dénaturerait l'originalité du site. En quelque sorte, le Marais d'Orx ne doit pas devenir un espace de consommation touristique. Cette assertion positionne la démarche de Madame J sur le site dans l'intention de se ressourcer librement, en tant que landaise. En ce sens, elle a le sentiment de s'investir en tant qu'exilée landaise en quête de racines, le temps de la période touristique.

Ces opinions exprimées au cours de l'entretien mettent en perspective une intention dans l'expérience des visiteurs, qui fait du Marais d'Orx une ressource identitaire à préserver de la société de consommation. Elles montrent comment les visiteurs mobilisent un potentiel d'implication affective identitaire, par la différenciation. Madame A et Madame J ont alors le sentiment de s'investir vis-à-vis du site en tant qu'acteur, voire créateur, plutôt que consommateur d'espace. Elles se donnent la liberté de s'épanouir autrement. Malheureusement, nous n'avons pas dans les récits d'expérience d'exemple qui rend compte

du partage de ces arguments entre les visiteurs. Le sentiment d'investissement identitaire sur la question de la consommation reste seulement à l'état de potentiel d'implication dans notre corpus.

- Concilier les besoins Homme / Nature et conserver un cadre de vie habitable

Ces deux thèmes rassemblent des opinions qui traitent des problématiques de gestion de l'environnement à petite et grande échelles. Ils développent à travers la forme patrimoniale l'impacte des activités humaines sur le milieu. L'appropriation de ces problématiques par les visiteurs joue sur la mise en perspective de différents espaces vécus. La résonance entre les modes de vie et l'expérience du Marais d'Orx évoque *a fortiori* une intention dans l'expérience du visiteur sur le site.

Un des points de vue formulés par le couple de Touristes-réflexifs est représentatif de cette dimension intentionnelle. La façon du couple D d'envisager leur expérience va dans le sens de leur manière de vivre.

Madame D « Ce qui est important, c'est cet espèce d'immersion dans un milieu naturel comme ça, qui est très préservé. (...) Ca correspond à notre vie, on habite une maison qui est quand même isolée dans la campagne (...) donc on est déjà dans quelque chose où (...) on a l'habitude de... de ce genre de contact avec la nature en fait, hein. »

En faisant le parallèle avec leur expérience du Marais d'Orx, le couple explique les problèmes rencontrés avec la faune qui dégradent leur environnement. Madame D formule alors le point de vue suivant :

Madame D « C'est important qu'il y ait ces espaces protégés, mais on sait que c'est pas facile non plus heu... de les rendre conciliables avec notre vie actuelle. »

Nous avons vu comment cette réflexion s'est construite au fur-et-à-mesure du récit du couple D, zigzagant entre leur expérience sur leur lieu d'habitation et le cas du Marais d'Orx et les problématiques qu'il soulève (III. 2. B. b). Ce point de vue souligne le difficile équilibre à trouver entre la préservation d'un environnement naturel et la gestion des contraintes qui y sont liées. La manière dont se constitue cette opinion témoigne de la mobilisation du potentiel réflexif relatif au Marais d'Orx au cours de leur expérience. Elle révèle en ce sens une certaine forme d'intentionnalité dans l'expérience du couple D, qui a le sentiment de s'investir sur le site en tant qu'habitants conscients des enjeux des rapports Nature / Société.

Le Marais d'Orx apparaît donc comme une ressource identitaire pour le couple D, qui leur permet de prolonger leur expérience quotidienne de la nature.

Le point de vue dégagé par le Naturaliste-2 va plus loin sur cette question. Participant au projet de Réserve naturelle du Marais d'Orx, animateur ponctuel de sorties ornithologiques sur le site et amateur d'observation sur la Réserve, Monsieur N2 développe son point de vue sur la légitimité contemporaine des Réserves naturelles telles que Orx.

Monsieur N2 « *Que ça serve de laboratoire, il est évident que ce sont des supports vachement intéressants pour développer de la technicité en terme de gestion, et en terme de méthode (...). Il y a des tas de suivis qui sont faits (...); c'est un bon support de connaissances fondamentales; ça c'est intéressant; mais fondamentalement c'est pas les 150 RN de France, moi ça me satisferait pas qu'il n'y ait plus que ça (...). Orx, moi j'ai découvert ce site, il était pas encore classé en réserve; et c'était, je pense un des sites majeurs aquitains pour l'hivernage des canards; aujourd'hui... C'est plus le cas. C'est allé très vite. C'est un site qui objectivement devrait se faire déclassé. Une réserve naturelle s'est créée sur la base d'un dossier, etc., pour la présence d'un certain nombre d'éléments, factuels et pas seulement potentiels, et un habitat et etcetera. Bon, Orx, casier sud, c'est 200 hectares de jussie. Je crois pas vraiment à la mise sous cloche, et le temps de la Réserve naturelle, il est un peu révolu. En revanche je pense que l'intégration paiera davantage. Alors c'est peut être difficile... »*

Son opinion sur le Marais d'Orx, et les Réserves naturelles qu'il représente, est mitigée. Elle met en perspective l'insatisfaction de Monsieur N2 vis-à-vis de ce modèle patrimonial par rapports aux enjeux de conservation des milieux naturels fragiles. La déception de son expérience professionnelle liée au site alimente sa réflexion sur les nouvelles formules à adopter en terme de gestion des espaces naturels, comme ce qu'il appelle l'intégration. Par ce point de vue, Monsieur N2 mobilise le site comme une ressource réflexive sur le plan professionnel et institutionnel pour laquelle il a le sentiment de s'investir respectivement en tant que responsable et témoin. La démarche expérientielle du Naturaliste-2 se traduit donc par une intention de faire valoir les problématiques du site comme exemplaires des difficultés du modèle des Réserves naturelles.

Ce potentiel réflexif sur les politiques environnementales, qui modèle pour certains visiteurs l'intentionnalité de l'expérience sur le Marais d'Orx, se retrouve dans les opinions qui expriment l'importance de conserver un cadre de vie habitable. Plusieurs personnalités s'expriment à ce sujet, créditant ce point de vue d'un sentiment d'investissement individuel assez prégnant. Le groupe des Touristes-proches-de-la-nature exprime en ce sens la nécessité

de préserver des réserves de nature face aux destructions inéluctables liées à l'activité humaine.

Enquêtrice « *Et qu'est ce que représente pour vous ce site ? Dans vos goûts, dans... votre façon d'aimer la nature... »*

Madame K « *C'est bien qu'il y est des Réserves Naturelles... c'est rassurant, quelque part... »*

Enquêtrice « *Pourquoi ?* »

Madame K « *Ben parce qu'au moins, c'est soit disant pas pollué, personne va aller mettre son petit grain de sel, enfin des sites préservés quoi, et tant mieux qu'il y en ait !* »

Enquêtrice « *Pour vous c'est important.* »

Madame K « *ben oui.* »

Monsieur K « *Oui.* »

Enquêtrice « *Et en tant que chasseurs, justement c'est... ?* »

Madame K « *Justement !* »

Monsieur K « *Ha ben ouais ! Il faut !* »

Madame K « *Il faut sinon, c'est vrai que si y'a pas de réserve, si y'a pas... c'est tout un cheptel qui peut s'en aller, qui peut... qui peut mourir aussi. Tout, tout dépend hein, si... via la pollution, via la main de l'homme, c'est, c'est vrai que si y'a des sites naturels tant mieux. Et il faut.* »

Il met en perspective l'attachement du couple K pour des espaces protégés tels que le Marais d'Orx, de par leur qualité de chasseur. Les Touristes-proches-de-la-nature affirment la nécessité de tels espaces, en tant que ressource cynégétique (pour la reproduction des « cheptels »). Ils insistent sur l'importance des Réserves naturelles en tant que témoignage, « justement » pour exprimer l'existence d'une conscience écologique globale chez les chasseurs. La communauté des chasseurs s'émeut aussi des problématiques environnementales (ils trouvent les Réserves « rassurant(es) »). En ce sens, le couple K évoque les bonnes intentions liées à leur expérience sur le Marais d'Orx. Ils ont le sentiment de s'investir sur le site en tant que communauté consciente des problématiques collectives, pour laquelle le Marais d'Orx est une ressource identitaire (les chasseurs) et collective (le cadre de vie) qui permet d'y réfléchir.

Un troisième profil se détache sur le thème du cadre de vie. Les Riverains-d'un-paysage-ordinaire considèrent le Marais d'Orx comme un paysage qui fait partie de leur quotidien. Ils l'envisagent d'une certaine manière comme étant chez eux. Madame N explique : « *On vit avec, on a toujours vécu comme ça. (...) C'est le paysage normal d'ici. Pour moi c'est normal.* » La formulation de leur point de vue se construit dans cette perspective.

Madame N « *Voilà, parce que c'est protégé... »*

Monsieur N « *Oui, c'est une chose qui est bien... »*
 Enquêtrice « *Mais pourquoi ? »*
 Madame N « *Parce qu'il y a de plus en plus de monde qui y circule, que c'est une réserve d'oiseaux... »*
 Monsieur N « *Vu les dégradations qui se font à droite à gauche, je trouve que c'est bien...si c'était pas protégé, bon ben vous auriez X chasseurs qui viendraient faire du carton, quoi, c'est tout ! »*
 Madame N « *Voilà, du carton, surtout sur les oiseaux... »*
 Monsieur N « *Les pêcheurs pareil... »*
 Enquêtrice « *Vous avez connu comment c'était avant la mise en réserve ? »*
 Madame N « *Oui, oui. Oui. Voilà l'avantage c'est qu'on peut s'y promener sans avoir peur des fusils qui avaient avant, et de se prendre un coup de fusil comme on pouvait à... »*
 Monsieur N « *Comme ça arrive... »*

L'opinion du couple K se construit à partir de l'opposition entre le paysage familier du Marais d'Orx, préservé par le classement en Réserve naturelle, et l'environnement dégradé d'une manière générale. Elle met en perspective une réflexion sur la valeur ajoutée de la forme patrimoniale du Marais d'Orx en terme de cadre de vie. Le couple N se définit en tant que riverain, en s'opposant aux chasseurs, aux pêcheurs, aux fusils et au « *plus en plus de monde* ». En ce sens, depuis patrimonialisation du site, les Riverains-d'un-paysage-ordinaire ont pu se réapproprier leur cadre de vie. L'intention qui motive leur expérience est celle de redessiner à travers le site un cadre de vie habitable. La forme patrimoniale du Marais d'Orx leur apparaît donc comme une ressource identitaire qui leur permet de jouir plus aisément de leur cadre de vie par les règles qu'elle impose. Le couple N ont ainsi le sentiment de s'investir sur le site en tant qu'habitant.

L'ensemble des opinions exprimées au cours des entretiens dans les thèmes « conserver un cadre de vie » et « concilier les rapports Homme / Nature » sous-tend une implication des expériences de visiteurs. Il montre comment les visiteurs mobilisent individuellement un potentiel réflexif du site, et de fait intentionnel, pour organiser leur expérience. Le Marais d'Orx apparaît alors comme l'antichambre de la question environnementale, dans laquelle les différents protagonistes évoluent. Les enjeux qu'il soulève entraînent une réflexion sur les choix et les craintes de chacun en terme de maintien d'une certaine qualité de vie. Le site est donc mobilisé comme une ressource symbolique ou réelle à laquelle les visiteurs s'identifient. Chasseurs, riverains, contemplatifs s'approprient ces enjeux pour se reconnaître et signifier leur place et le rôle qu'ils peuvent jouer. Ainsi, chaque visiteur a le sentiment de s'impliquer en tant qu'habitant symbolique ou réel de ce que représente le Marais d'Orx.

On retrouve ce potentiel d'investissement individuel ou communautaire dans certaines discussions entre visiteurs. L'exemple des relations du couple de Riverains-amateurs-d'un-cadre-de-vie est le plus représentatif. Il relate un échange de savoirs sur le Marais d'Orx, qui glisse vers le partage de points de vue sur le choix d'un cadre de vie.

Monsieur O « *On a discuté avec un gars qui... qui était aussi assez observateur là, qui.... Avec un objectif là, et il disait qu'il était de Capbreton, et qu'il cherchait par ici, pour la retraite...* »

Enquêtrice « *Ha !?* »

Monsieur O « *Et donc lui, lui, il est intéressé par, enfin c'est son dada, par l'observation des oiseaux quoi... nous non mais, nous on aime bien la nature, on aime bien la nature...* »

(...) « *Non, moi je suis de Verdun.* »

Madame O « *Oui... et moi j'étais de Metz, et.... En 89, c'est en 89, ben on a tout quitté et on est venu s'installer ici... on voulait vivre au bord de la mer, et voilà ! C'est chose faite...* »

Enquêtrice « *C'est un peu la même histoire que mes parents... pour la montagne...* »

Monsieur O « *Ha c'est joli aussi la montagne...* »

Madame O « *Mais c'est vrai que... on est privilégié ici... mon fils est né à Verdun, il est venu ici, il avait trois ans, et c'est vrai qu'il ne s'imaginerait pas autre part qu'ici...* »

Enquêtrice « *Landais pur et dur...* »

Monsieur O « *Tiens on était avec le monsieur là. Très sympa...* » [il passe]

Madame O « *En fait il est de Paris, il a une maison à Capbreton, mais dans un an un an et demi, il veut s'installer définitivement ici... et c'est vrai qu'on rencontre énormément de gens dans ce cas... l'autre jour, on a rencontré des gens qui étaient de Ligny-en-Barrois... tout proche de Verdun, et c'est pareil, ils avaient une maison secondaire à Bénesse... et...* »

Monsieur O « *... Et oui tout se regroupe après, c'est ça la vie, quelque part, on recherche une qualité de vie à un certain âge et puis... et la nature, et l'océan, et les lacs... et c'est quelque part, arrivé à un moment, il y a des choix. On a préféré le faire plus jeune, mais d'autant plus quand on a un certain âge... du moment qu'on peut le faire... alors nous ça fait 16 ans qu'on est là, on connaît quand même pas mal le coin...* »

La discussion n'est pas détaillée dans l'entretien. Mais la montée en généralité sur les choix de vie et l'émigration montre que le couple O et l'ornithologue ont partagé des affects autour du site qui ont abouti à l'échange d'opinions sur le choix d'un cadre de vie. Cet échange a permis l'expression des opinions sur les tropismes relatifs à la qualité de vie en fonction des moyens, des différentes périodes de la vie (« *plus jeune* », « *retraite* ») et de l'environnement (« *la nature, et l'océan, et les lacs* »). Une discussion s'est donc engagée sur la base d'une

intention individuelle qu'est la quête d'un cadre de vie habitable, pour laquelle le Marais d'Orx apparaît comme une ressource symbolique d'un environnement de qualité. Le site du Marais d'Orx est mobilisé ainsi comme une ressource-image qui représente la qualité de vie de la région, en opposition avec celle des villes du nord de Paris (« Paris », « Verdun », « Metz », « Ligny-en-Barrois »). Au cours de ce partage, le couple O et l'ornithologue ont eu le sentiment de s'investir en tant que témoins de différents cadres de vie, pour lesquels ils reconnaissent mutuellement leur choix.

Cet exemple met bien en perspective une situation d'émergence d'un espace public entre ces deux groupes de visiteurs. Le Marais d'Orx apparaît comme un espace collectif de discussion sur l'impact de la prise en compte de l'environnement sur les modes de vie. De fortes questions sociales et d'écodéveloppement sont inhérentes à ces discussions. Mis en parallèle avec les exemples d'expériences intentionnelles sur ces thèmes observés au cours de l'entretien, le cas du couple Riverains-amateurs-d'un-cadre-de-vie traduit tout le potentiel du sentiment d'investissement individuel et communautaire pour proposer les conditions expérientielles favorables à l'émergence d'un espace public.

L'étude des thèmes « Patrimoine non consommatoire », « Concilier les besoins Homme / Nature » et « Conserver un cadre de vie habitable » montre que l'avènement d'un espace public sur le Marais d'Orx est favorisé par l'affirmation d'une expérience intentionnelle des visiteurs. Cette intentionnalité concerne les divers types de visiteurs. Elle est rendue possible grâce au potentiel d'implication du « milieu affectif », relatif au sentiment d'investissement individuel et / ou communautaire qui donne une certaine liberté et spontanéité aux échanges entre les visiteurs. A partir de-là, des points de vue sur les valeurs du patrimoine et de l'environnement à l'échelle d'une vie ou d'un territoire sont partagés. Pour ce faire, le Marais d'Orx est le lieu de débats en tant qu'espace collectif et institutionnel. Chacun des protagonistes y affirme librement son opinion.

◆ La qualité spontanée du sentiment d'investissement individuel / communautaire favorable à un espace public

Nous avons vu qu'un certain nombre d'opinions exprimées au cours de la relation avec d'autres visiteurs relevaient de deux catégories de personnes : les proches et les anonymes. Or, il s'avère que le potentiel d'implication du milieu affectif du Marais d'Orx est mobilisé dans les deux cas. Néanmoins, nous avons observé une différence intéressante entre les deux situations au niveau de la mobilisation de la ressource affective. La réflexion du groupe de

Touristes-réflexifs sur leur manière d'envisager les rapports avec d'autres personnes sur le site nous a amené à distinguer le partage des opinions avec les proches et les anonymes et à spécifier la qualité du sentiment d'investissement individuel favorable à l'émergence d'un espace public.

Enquêtrice « *Et vous dites aimer les expériences en solitaire, enfin au moins en couple, mais est ce qu'il vous arrive d'y emmener des gens quand même... ?* »

Monsieur D « *On n'apprécie pas de la même manière...* »

Madame D « *Mais c'est vrai que j'y ai pensé. On n'a pas échangé là-dessus mais ce que vous êtes en train de dire, mais j'ai pensé à Elisabeth et Denis tu vois. Des amis qu'on a proches, en fait, avec qui on échange beaucoup, et ça nous était déjà arrivé quand est allé au canal... au... à Huchet là, à l'étang du Huchet, enfin à l'Etang non, au courant d'Huchet, j'ai eu envie aussi de les, de les...* »

Monsieur D « *De les associer* »

Madame D « *Et je me suis dit ça serait bien. Et on en a parlé avec eux il y a pas très longtemps, en se disant pourquoi pas.* »

Monsieur D « *C'est difficile* »

Madame D « *Mais après faut concilier les emplois du temps de chacun, c'est vrai* »

Monsieur D « *Ce qu'il y a de gênant dans ce genre de choses, c'est que, les intérêts ne sont pas les mêmes, souvent, donc on sait pas si on va faire plaisir ou si on va les embêter, dans ce type de chose, et en plus il y en a qui fument dans les groupes. Alors déjà quand vous êtes comme ça assis à une table et que quelqu'un fume, bon il s'en rend compte et il va un peu plus loin, mais à se balader autour d'un étang, bon ils sont dans la nature ils fument. Et paf vous êtes sous le vent et vous prenez des trucs c'est pas agréable du tout. Et puis il y a aussi la réticence de les emmener, pis... moi je sais pas je suis pas pour parce que ça... y'a pas le même intérêt. Je suis un sauvage j'aime pas... (rire)* »

Enquêtrice « *Et ça vous intéresse pas de montrer aux gens ce que vous aimez...* »

Monsieur D « *En général ils... A chaque fois qu'on l'a fait, ça été... pff. boh, on a été déçu. C'est vrai que ça fait plaisir de faire découvrir aux autres... ce qu'on a beaucoup aimé hein, mais souvent on sent que c'est pas...* »

Madame D « *Oui c'est vrai que c'est pas facile de partager oui, oui.* »

Difficulté d'échanger des affects, une expérience et des opinions avec ses proches

Cet extrait met en lumière pour l'essentiel les relations du couple D avec leurs proches ; il évoque en négatif les relations avec les visiteurs anonymes. Il montre que les rapports entre visiteurs intimes sur le site sont organisées et imposent une forte charge affective. En effet, il s'agit avec les proches de montrer ce que l'on est à travers le site. En ce sens, l'implication affective est tellement forte qu'elle tend à forcer l'orientation des opinions échangées. Le couple D souligne d'ailleurs le caractère pesant de ces échanges. Les discussions avec des

visiteurs anonymes sur le site semblent se dérouler plutôt de manière libre, du fait d'un investissement affectif moins contraignant.

Les différentes réactions du couple de Riverains-attachés sont un bon exemple pour illustrer la nuance des échanges entre visiteurs proches et entre visiteurs anonymes. Si leurs amis riverains s'autorisent à emmener des proches sur le Marais d'Orx, le couple F ne se le permettent pas. Il semble que son sentiment d'investissement vis-à-vis du site résonne différemment en fonction des personnes à qui il a à faire. D'un coté il se refuse à toute évocation du Marais d'Orx avec ses proches. Sa honte, évoquée sur le ton de l'ironie, s'oppose à l'attitude plus engageante de leurs amis du coin à faire visiter le site.

Enquêtrice « *Pour revenir à votre expérience... Vous venez en général tous les deux ou avec des amis... ?* »

Monsieur F « *Non... on vient tous les deux, on vient tous les deux...* »

Madame F « *Ou avec nos petits enfants* »

Monsieur F « *Ou avec nos petits enfants* »

Enquêtrice « *Pour...* »

Monsieur F « *On vient pas amener nos amis ici, on a honte !* » (rire)

Enquêtrice « *Et sinon, vous rencontrez des gens que vous connaissez ?* »

Monsieur F « *Ouais quelque fois !* »

Madame F « *Rare* »

Monsieur F « *Rarement, mais quelque fois, ça arrive. Des gens du coin, des gens du pays, qui emmènent quelque fois des amis à eux qui sont pas du pays.* »

Honte avec
les proches

D'un autre coté, le couple F s'engage spontanément à exprimer son point de vue sur la catastrophe écologique et politique du Marais avec des inconnus, comme nous l'avons vu précédemment.

Monsieur F « *Ho, ben oui, on a un contact... on a un contact... même avec ceux qu'on ne connaît pas. On arrive à discuter. On parle de ceci là.* »

Enquêtrice « *Du marais ?* »

Monsieur F « *Oui de la catastrophe oui ! Oui, parce que nous mettons l'exploitation du marais comme l'exploitation de notre pays, c'est une calamité... quoi pour nous c'est une calamité !* »

Expression de
leur colère et
due leur point
de vue avec
les visiteurs
anonymes

Ces attitudes opposées témoignent de deux mobilisations différentes du sentiment d'investissement individuel. La honte signifie l'intention du couple F de montrer à ses proches la meilleure image qui soit, de lui et de son cadre de vie. Or, elle se nourrit aussi de son sentiment d'investissement en tant qu'habitants d'un territoire, dont la problématique de la gestion du Marais d'Orx fait partie intégrante. Ainsi, le contraste entre son attachement à

ses proches et son attachement au Marais d'Orx rend impossible toute expression sur le site. Il est symbolisé par le refus d'emmener qui que ce soit d'intime (en âge de juger) sur le site. A l'opposé, le couple F trouve la liberté de partager ses points de vue avec des visiteurs pour lesquels il n'a aucun autre engagement affectif que le sentiment d'investissement qui le relie au Marais. Il n'est pas sclérosé dans des rapports affectifs prédéfinis, ce qui lui laisse l'opportunité d'enrichir son point de vue. Ces observations confirment que c'est bien par la dimension affective du Marais d'Orx que s'échangent spontanément et librement les opinions.

Les différences observées entre les échanges d'opinions d'un visiteur avec ses proches et ceux avec des anonymes nous permettent d'ajouter une qualité au sentiment d'investissement individuel dans sa capacité à amener un espace public. Celui-ci est défini par une charge affective qui est présente, mais modérée et relative essentiellement au Marais d'Orx. Il engage la spontanéité par laquelle le visiteur exprime librement ses opinions, et laisse la place en quelque sorte à une forme d'implication plus collective.

◆ Le sentiment d'investissement, première dimension de l'implicabilité

L'ensemble des opinions étudiées, à la lumière des conditions de l'expérience du visiteur qui facilitent l'émergence d'un espace public, nous permet de qualifier le sentiment d'investissement individuel ou communautaire en tant que potentiel d'implication du milieu affectif du Marais d'Orx. Cette première dimension de l'implicabilité donne au visiteur la possibilité de mobiliser le site comme une ressource affective identitaire qui lui permet d'exprimer ses opinions avec les autres visiteurs, librement et légitimement.

Le sentiment d'investissement individuel et / ou communautaire dessine un fort potentiel d'implication affective du visiteur vis-à-vis du Marais d'Orx et de ce que qu'il représente. Ce potentiel peut être de l'ordre de la revendication. Il confère à l'expérience du visiteur une légitimité qui le pousse à s'exprimer. En ce sens, il donne aux opinions formulées dans cette perspective un cadre collectif de reconnaissance. Les opinions formulées sur les thèmes de la jouissance et les modes de gestion du site illustrent cette contribution du sentiment d'investissement inhérent au milieu affectif du Marais d'Orx. D'une manière générale, les points de vue exprimés revendiquent la reconnaissance du rôle de chacun des acteurs concernés par la préservation d'un espace naturel et d'un territoire. En ce sens, ils interrogent la légitimité des seules institutions à organiser une politique environnementale sur le Marais d'Orx et ailleurs. Le site est mobilisé alors en tant que ressource affective identitaire pour

confronter les institutions, la collectivité et les communautés sur les valeurs associées aux espaces naturels : valeurs d'usage, valeurs pédagogiques, valeurs écologiques, valeurs cynégétiques et exemplarité sont abordées par différents points de vue. Ainsi, les visiteurs mobilisent le Marais d'Orx comme un potentiel d'investissement affectif qui leur permet d'évaluer légitimement les problématiques du site et de ce qu'il représente. Dans ce contexte, le site émerge en tant qu'espace collectif de discussion où la responsabilité de l'ensemble des acteurs vis-à-vis des espaces naturels est lisible.

Le potentiel d'implication affective du visiteur sur le site peut être aussi de l'ordre de la démarche. Il donne à l'expérience du visiteur une intentionnalité qui le pousse à s'exprimer sur d'autres sujets. Les opinions formulées sur les thèmes envisageant le site comme patrimoine non-consommatoire, représentation d'un choix de cadre de vie, ou des problématiques de développement durable (concilier les besoins Homme / Nature) en constituent des exemples. Les points de vue exprimés par les visiteurs apparaissent comme une démarche d'appropriation des enjeux relatifs aux espaces vécus de chacun, qui entrent en résonance avec les interrogations que posent le Marais d'Orx. Ils questionnent ainsi le rôle et les intentions de chaque individu, en tant qu'habitant et consommateur d'espaces à l'échelle de territoires individuels, communautaires ou collectifs. Le site est alors mobilisé comme un potentiel de réflexivité, une ressource affective identitaire qui donne à réfléchir sur les engagements de chacun vis-à-vis de son espace de vie et les valeurs qui lui sont inhérentes (patrimoniales, économiques, écologiques, cynégétiques). Ce potentiel permet aussi au visiteur de se confronter en ces termes à soi-même et aux communautés. Ainsi, le visiteur mobilise un potentiel d'investissement affectif qui lui permet de réfléchir librement aux problématiques du site et des espaces qu'il représente. Le Marais d'Orx constitue dans ce cadre un espace collectif de discussion dans lequel s'expriment librement les raisons de l'engagement de chacun vis-à-vis de son espace de vie.

Le potentiel d'implication affective du visiteur sur le site tient aussi aux rapports anonymes avec les autres visiteurs. Il donne à l'expérience du visiteur une spontanéité qui le pousse à s'exprimer sur les thèmes pour lesquels il se sent impliqué, du fait d'une charge affective modérée, attachée pour l'essentiel au site. Il permet au visiteur de s'impliquer librement, sans contrainte affective liée à des rapports spécifiques avec d'autres visiteurs qu'il connaîtrait. Le Marais d'Orx constitue dans ce cadre un espace collectif de discussion dans lequel s'expriment librement les opinions d'une masse d'anonymes vis-à-vis du site.

Le sentiment d'investissement individuel / communautaire peut se définir ainsi : le sentiment de se donner un droit et une responsabilité attachés au site, qui tendent vers l'acte de faire valoir le rôle de chacun dans la discussion des enjeux qui y sont soulevés. En ce sens, le Marais d'Orx apparaît comme une ressource affective identitaire qui engage le visiteur vers l'action.

Ces conclusions montrent comment l'émergence d'un espace public sur le Marais d'Orx est possible, notamment par la mobilisation du sentiment d'investissement individuel/communautaire, inhérent à la dimension affective du milieu, qui rend l'expérience du visiteur légitime, intentionnelle, et spontanée.

IV. 2. B. a. (ii) Un potentiel d'implication collective, ou le sentiment de responsabilité

La qualité d'implication du milieu affectif du Marais d'Orx se structure aussi autour d'une expression affective collective. En effet, l'étude de l'expérience patrimoniale nous a montré qu'un sentiment collectif était mobilisé comme cadre d'expression des émotions singulières et des opinions. En ce sens, le Marais d'Orx est apparu comme une ressource affective collective qui permettait d'associer les émotions singulières à la collectivité et au domaine public. Cette qualité collective du milieu affectif travaille donc aussi les conditions de légitimité, d'intentionnalité et de spontanéité nécessaires à l'expérience du visiteur pour faire espace public.

Ce potentiel affectif déroule une réflexion générale sur les conditions et les enjeux de la question environnementale dans notre société contemporaine, tant dans le temps (passé, présent, futur) que dans l'espace (à différentes échelles). Il engage des opinions sur la politique, l'écologie ou encore la philosophie, qui viennent appuyer ou finaliser des points de vue individuels. Il entretient en quelque sorte le cadre général d'appréciation du visiteur sur le site.

Dès lors, notre analyse se structurera à travers les conditions de l'expérience du visiteur nécessaires à l'émergence d'un espace public (légitimité et intentionnalité) et les quatre

thèmes des opinions formulées au cours du récit sur la relation du visiteur au site, qui nourrissent les opinions partagées⁵²⁹.

◆ **Légitimité et intentionnalité au service de la collectivité**

Les réflexions qui se construisent sur le potentiel d'implication collective intègrent les deux conditions de l'expérience du visiteur, nécessaires à l'émergence d'un espace public. Le sentiment de légitimité et l'intentionnalité se retrouvent dans les quatre thèmes du partage des opinions issus du mode d'expression affective collective : « engagement pour les générations futures », « renouer avec l'environnement », « utilisation des subventions publiques » et « démarche collective ». Chacun de ces thèmes regroupe des réflexions qui émergent de l'expression des opinions individuelles développées par les visiteurs. Celles-ci mettent en perspective les affections de la collectivité face aux enjeux environnementaux soulevés par la forme patrimoniale du Marais d'Orx.

- Engagement pour les générations futures

Le thème de l'« engagement pour les générations futures » rassemble des opinions formulées sur la question de la transmission d'un monde habitable, à partir des problématiques des OGM, du dérèglement climatique, de la gestion durable ou non des ressources naturelles, à partir de l'exemple du Marais d'Orx. Ces opinions posent la question de la responsabilité collective face aux enjeux environnementaux actuels.

La discussion entreprise avec le groupe de Touristes-emmenés-par-une-locale aboutit entre autres sur ce thème. Les échanges sur la problématique de la jussie au Marais d'Orx, et dans l'ensemble du réseau fluvial local, ont ouvert une réflexion sur les solutions utilisées pour endiguer le phénomène. Madame BB évoque ainsi l'introduction de vaches et de carpes « mangeuses de jussie », envisagée par les institutions compétentes.

Madame B (à propos des carpes) « *Elles font la différence ?* »

Madame BB « *Ha oui, oui, elles savent faire la différence !* »

Madame B « *Mais t'en as mis toi... ?* »

⁵²⁹ Cf. Méthode. Si ces affects et ces réflexions sont développés dans les récits sur le partage des opinions au cours de la relation du visiteur au site, ils n'apparaissent pas clairement au cours des récits sur les échanges d'opinions avec les visiteurs. Ils sont davantage évoqués avec les proches invoquant un processus de transmission. Ce potentiel affectif ne relève donc pas précisément de l'expression directe des opinions, mais implique nécessairement le visiteur à utiliser le site comme ressource réflexive.

Monsieur B « *Mais j'en ai mis, parce qu'on me les a mis, mais sans ça, j'en aurai jamais mis ! Ca c'est pas des trucs naturels, c'est des... C'est des trucs qui ont été fabriqués, modifiés.* »

Madame B « *Mais nous on fabrique bien des mouches qui mangent les autres mouches !* »

Monsieur B « *Ouais ben ça c'est des modifications aussi. C'est des pas bon, un jour il va rester que les mouches là.* »

Madame B « *Et ben elles te mangeront, c'est vrai hein !* » (rire)

Monsieur B « *Les trucs modifiés comme ça...* »

Madame B « *On a inventé un nouveaux produit, au lieu de mettre des insecticides ils mettent une mouche qui mange les autre mouches. La X-60 ça s'appelle* »

Monsieur B « *Ouais quand tu vois le nom déjà. Hé ça fait peur !* » (rire)
(...) « *Et ça se reproduit pas tout ça ?* »

Madame B « *Non* »

Monsieur B « *Bon ça va.* »

(...) « *Mais comment ça va évoluer ça ? Hein ? Non, c'est pas bon, c'est pas bon... Quand on est proche de la nature, on...* »

La discussion glisse progressivement vers la question des Organismes Génétiquement Modifiés, biotechnologie qui propose des solutions dans les domaines agroalimentaire ou environnemental. Ce qu'évoque le cas du Marais d'Orx⁵³⁰ met en perspective les connaissances et les expériences de chacun pour réfléchir sur la question des OGM comme moyen palliatif. La réaction de Monsieur B, associée à celle du groupe, témoigne d'une crainte quant à l'évolution des usages de telles biotechnologies dans l'environnement. La question de la dissémination (*via* la reproduction) et celle de la domination progressive des espèces améliorées sont évoquées. Elles invitent implicitement à penser les scénarii futurs relatifs à un environnement spécialisé ou artificialisé. Les OGM sont alors mis en opposition avec la nature comme ressource originelle (« *C'est pas des trucs naturels* ») (« *c'est pas bon... Quand on est proche de la nature...* »). Monsieur B évoquerait presque le principe de précaution à ce sujet. Lors de cette discussion, le Marais d'Orx est mobilisé comme ressource réflexive pour penser l'environnement qui sera légué aux générations futures. Les problématiques qui lui sont associées sont le prétexte à discuter de ces enjeux. Les Touristes-emmenés-par-une-locale ont alors le sentiment d'une responsabilité collective vis-à-vis des générations futures, sur les choix opérés actuellement en matière de gestion environnementale. Notons qu'apparemment le couple B n'en avait jamais discuté auparavant,

⁵³⁰ Un groupe de vaches sélectionnées pour leur capacité à vivre et à manger les herbes envahissantes des marais a été introduit depuis quelque année.

alors même que chacun se sent concerné par la problématique, du fait de leur activité professionnelle.

D'autres groupes, comme les Touristes-réflexifs, les Touristes-saisonniers-amateurs-de Parcs-Naturels et les Riverains-amateurs-d'un-cadre-de-vie évoquent cette responsabilité collective pour les générations futures par l'expression d'une opinion sur la nécessité politique de diffuser le modèle des espaces protégés, à l'instar du Marais d'Orx.

Le couple de Touristes-réflexifs propose une réflexion sur la prise de conscience que les sites, tels que le Marais d'Orx, impliquent dans notre société. Leur argumentation met en perspective les expériences opposées des espaces protégés par la collectivité et de la côte méditerranéenne, défigurée et privatisée, et la nécessité de réagir en terme de politique environnementale.

Monsieur D « *Oui. Ben oui, d'ailleurs parce que nous on trouve que c'est pas... C'est pas assez développé. On trouve que c'est trop timoré. Parce que face à... au béton que l'on voit sur, entre autres la Côte Méditerranéenne, on voit vraiment qu'il y a des gens qui s'en moquent complètement ! Or à mon avis, les barres de béton qu'on voit, c'est affreux, ça devrait pas exister... même sur la côte Atlantique hein ! Y'a des endroits où c'est... quand même... »*

Madame D « *Oui donc c'est important oui »*

Monsieur D « *On comprend que c'est bien de... qu'il y ait des gens qui puissent se poser, avoir une maison... enfin que ce soit réservé à une certaine élite parce qu'ils en ont les moyens... non c'est pas... C'est pas le côté le plus... »*

(...)

Madame D « *Oui et puis ce qui est intéressant et c'est ce que tu faisais remarqué, c'est qu'un patrimoine existe mais qu'il soit partageable. Et qu'il soit pas réserver à des gens juste parce qu'ils ont l'argent qui permet ça. C'est pas bien ça effectivement... »*

La réflexion engagée par le Couple D prend une tournure sociale par l'opposition entre ceux qui ont accès aux ressources naturelles (paysagères pour le coup), et ceux qui en sont privés pour des raisons pécuniaires. Elle engage la notion de patrimoine du point de vue de la justice sociale, et l'appel à des politiques engagées pour réhabiliter des espaces collectifs. Ce qui a été fait dans les années soixante sur la côte méditerranéenne est l'antithèse de ce que doit envisager aujourd'hui la société, en terme de partage des ressources collectives. Le Marais d'Orx apparaît à travers cette opinion comme l'exemple d'un espace collectif préservé institutionnellement. Le caractère naturel est sous-jacent dans ce qui en définit l'intérêt, mais le discours de Monsieur et Madame D insiste d'abord sur le caractère social de ces espaces

collectifs. Les Touristes-réflexifs ont le sentiment que la collectivité a une responsabilité politique forte dans cette perspective et doit soutenir les institutions en ce sens.

Les Touristes-saisonniers-amateurs-de-Parcs-naturels utilisent le même argumentaire, tout en soulignant les effets positifs de la loi littorale ; les Riverains-amateurs-de-cadre-de-vie, eux, mettent perspective la nécessité d'une volonté politique et collective forte :

Monsieur L (en comparant la Sicile et le Marais d'Orx) « ... *La mafia a construit tout autour et ça ressemble plus... à rien quoi ! Alors là, c'est la loi littoral, c'est en France, et là on voit y'a pas de construction... et ça c'est un peu normal quoi...* »

Monsieur O « ... *et j'ai regardé sur Internet, quand c'est passé ici réserve naturelle, protégée, y'a quelques sites en France hein, c'est-à-dire le Domaine d'Abbadia, ici, et pis après faut remonter très haut... pour avoir des sites... donc le patrimoine il est ici dans le Sud Ouest d'un côté, côté océan et coté nature, c'est le seul endroit qui est protégé dans les Landes... donc moi je dis c'est important ! C'est un plus par rapport à... à d'autres endroits, parce que y'a d'autres endroits dans les Landes où c'est magnifique ! Vous remontez un peu plus haut, en remontant sur Bordeaux, il pourrait y avoir des sites comme ça protégés ! Après, après c'est une volonté, je sais pas mais...* »

Ces points de vue, nourris de réflexions et d'affects individuels, insistent sur la nécessité de produire des politiques publiques pour gérer les espaces naturels dans la conscience d'une ressource collective présente et future.

A travers l'ensemble de ces opinions, le Marais d'Orx apparaît comme une source de réflexion collective sur les moyens actuels et à venir de gestion et de préservation de l'environnement. Ces points de vue révèlent le sentiment des visiteurs de s'impliquer pour les générations futures, en tant qu'éco-citoyens sur un espace collectif, dont le Marais d'Orx est le socle réflexif. En ce sens, le Marais d'Orx est considéré comme une ressource affective collective pour échafauder un outil politique.

- Renouer avec l'environnement

Le thème « renouer avec l'environnement » traite de la césure entre la société contemporaine et son environnement. Elle met en perspective les ressources acquises des sociétés, qui se sont développées en harmonie avec leur milieu. Les opinions qui y sont rassemblées tendent toutes vers l'idée de la nécessité collective à renouer le lien cassé.

La réflexion développée par les Touristes-proches-de-la-nature est en ce sens intéressante. Le Marais d'Orx apparaît au préalable comme une représentation rassurante de ce que notre Société est encore capable de conserver en terme de lien avec son environnement. A partir de cette question patrimoniale, le couple K évoque le Vieux Lyon, patrimoine de l'UNESCO, et le lien entre la société et la nature que représente cet héritage.

Madame K « ouais parce que bon, ça du être construit je pense sous les romains de toute façon, enfin du moins les prémices... et on a beau dire mais finalement les romains avaient quand même... conscience de... de beaucoup de choses, ils construisaient par rapport aux forêts, par rapport aux fleuves. Aujourd'hui, on a plus du tout ça... On construit sur des zones inondables, on en a rien à foutre, c'est... Non mais c'est vrai... Faut bien voir aussi ! Il faut déboiser un peu, c'est pas grave on déboise ! Il faut même foutre le feu des fois ! Ptête que ça peut arranger les choses... Non je pense que... les romains savaient ce qu'ils faisaient quand même... D'ailleurs, on le voit quand il y a une catastrophe comme ça c'est souvent le... le patrimoine justement romain qui reste... réellement debout et place... et les structures de nos jours... »

L'opposition entre les moyens mis en œuvre par la société actuelle et ceux des Romains en terme de gestion de la nature est cinglante. Madame K accuse avec ironie la collectivité d'inconscience dans la gestion de l'environnement. Les conséquences sont pour elle la constitution d'une société éphémère, puisque ce qui restera est ce qui a été bâti en harmonie avec le milieu. Cette opinion met en jeu le Marais d'Orx, et le patrimoine d'une manière générale, comme ressource naturelle et historique pour construire aujourd'hui et demain une société durable. En formulant cette opinion, Madame K a le sentiment d'impliquer la collectivité à regarder les témoignages passés et présents qui peuvent l'aider à formuler les outils politiques adaptés à un développement harmonieux. Elle se réfère en quelque sorte à une prise de conscience collective.

Les deux Naturalistes s'inscrivent dans la même démarche. Tous deux s'accordent sur le fait qu' « il y avait une transmission qui se faisait, et puis il y a eu une coupure, y'a pas si longtemps que ça. Faut remonter ça aux années cinquante. (...) C'est pour ça que les gens sont souvent déconnectés ». Le Naturaliste-2 va plus loin et met en perspective sa responsabilité face à la collectivité.

Monsieur N2 « Actuellement, on s'est employé à privilégier l'homme au dépend du reste; et quand on arrive en proposant de prendre en compte ça, souvent c'est rapidement caricatural, en disant vous c'est les bestioles et l'homme vous vous en foutez. C'est comme ça qu'on nous résume. Mais on n'est pas une boutique d'intégristes. (...) [notre]

discours est de dire qu'il y a moyen de concilier l'économique et l'environnement; et là où on pêche c'est chiffrer le patrimoine naturel; c'est là dessus que le monde de l'environnement pêche. (...) Il faut que ces espaces deviennent publics; mais c'est pas le jardin public; mais il faut que le plus de gens possible se l'approprie, mais pas seulement en terme de sensibilisation de ces gens là; mais c'est qu'au bout d'un certain temps, c'est que ça devient un outil politique. »

Dans cet extrait, le Naturaliste-2 met en perspective la problématique du développement durable à partir de ce qu'apprennent les sites comme le Marais d'Orx et ce qu'enseigne l'insouciance du « *reste* ». S'il tient évidemment le discours relatif à la communauté de pensée à laquelle il appartient (« *le monde de l'environnement* »), il met en exergue la dimension d'intérêt public que représente son activité. Ainsi, il a le sentiment de s'impliquer pour la collectivité en tant que médiateur des solutions potentielles, pour renouer le lien brisé de la société contemporaine à son environnement. En ce sens, il a le sentiment de s'impliquer au nom de la collectivité. Le Marais d'Orx apparaît alors dans son discours comme un outil politique pour activer une prise de conscience collective sur les problématiques environnementales actuelles. Il est mobilisé en tant que ressource politique collective.

La forme patrimoniale du Marais d'Orx est mobilisée lors de la formulation de ces opinions en tant qu'outil politique, ancré dans l'histoire complexe des rapports des sociétés à la nature. Les visiteurs, qui y font référence, ont le sentiment de s'impliquer en tant que citoyens à vocation culturelle, du fait qu'ils appartiennent à une collectivité responsable de se nourrir des ressources naturelles et culturelles héritées pour construire l'avenir. Le Marais d'Orx fait donc figure de ressource collective en héritage.

- Utilisation des subventions publiques

Ce thème questionne l'utilisation des moyens mis en œuvre par les Etats pour gérer les espaces collectifs dont ils ont la charge. Ces réflexions mettent en perspective les moyens utilisés pour mettre en scène la forme patrimoniale du Marais d'Orx avec le fonctionnement du système étatique en général.

Nous avons déjà analysé à plusieurs reprises les opinions des Riverains-attachés et ceux des Touristes-frustrés. Dans les deux cas, la critique acerbe du système d'affectation des subventions dénonce leur utilisation inefficace. En ce sens, c'est l'ensemble des échelons politiques, et donc de décisions collectives, qui sont remis en cause. Les élus et les institutions (l'Etat français, l'Europe) sont accusés de se complaire dans les limites du système de

finances publiques. Les contrastes de la forme patrimoniale du Marais d'Orx servent alors d'exemples pour discuter de ces défaillances. A un moment donné, Monsieur I du groupe des Touristes-frustrés souligne comment la perversion d'un système peut engendrer certains aspects positifs.

Monsieur NI « *Non mais tout est comme ça, les subventions, si tu les utilises pas, t'en auras jamais... Plus t'en utilises, plus t'en auras... La... comment, la réserve qui se fait en Guyane, elle va coûter 10 fois celle-ci ! Pis, bon ben, depuis le temps qu'ils le demandent, ben ça y est ils ont l'argent, ils... c'est parti hein ! Mais ça permet quand même d'attirer des gens, des promeneurs, dans un petit pays, où certainement y'a pas grand-chose, ça fait des emplois, des gardes, des... pour les gens du pays* »

Quoi qu'il en soit, c'est bien de l'efficacité des politiques publiques dont il est question dans ces interventions. Et il ne s'agit pas pour ces deux groupes de seulement dénoncer les dysfonctionnements d'un Etat désincarné, mais de réfléchir à la responsabilité collective, puisque « *c'est la preuve de la gestion désastreuse et de l'Europe et de nos élus, ... qui ont, qui ont vilipendé... l'argent public pour arriver à une catastrophe* » (selon les Riverains-attachés). Ainsi, à travers ces opinions, les visiteurs ont le sentiment de s'impliquer comme porte-parole des citoyens contribuables et endossent la responsabilité collective de ces difficultés. Le Marais d'Orx apparaît comme une ressource collective pour interroger l'efficacité du système politique, et ce à plusieurs échelles (locale, nationale, européenne).

- La démarche collective : implication et intention de l'expérience

Ce thème résume finalement l'ensemble des opinions formulées par des modes collectifs d'expression affective. Il met en perspective le lien entre des espaces collectifs tels que le Marais d'Orx et un état d'esprit collectif légitime et intentionnel.

Les opinions exprimées suite à l'observation des comportements des autres visiteurs aboutissent la plupart du temps à évoquer la nature comme point de convergence de la collectivité. La Randonneuse-bayonnaise l'exprime quand elle re-contextualise ce qui fait que les visiteurs entrent en contact les uns avec les autres. Elle évoque sur ce point la démarche dans laquelle chacun est, et qui implique la constitution d'une collectivité autour d'un espace partagé.

« *Et c'est ce qui rapproche les gens ; et même quand vous venez seul vous n'êtes pas seul très longtemps. Je crois justement qu'on commente ce qu'on voit, et chacun y va de sa petite anecdote. C'est ça qui*

fait...c'est des commentaires sur le lieu, je crois qu'on est, tous les gens qui viennent ici sont enchantés ; de toute manière on n'est pas obligé. Tant qu'on fait une démarche, c'est qu'on y trouve son compte. »

Son point de vue est finalement de justifier l'existence d'une collectivité sur des sites comme le Marais d'Orx, et la légitimité d'y avoir une expérience publique. Elle défend la légitimité de chacun de s'y retrouver. L'idée d'une démarche collective tournée vers la forme patrimoniale du Marais d'Orx donne à chaque visiteur le sentiment de s'impliquer en tant que citoyen sur un espace collectif. Le Marais d'Orx apparaît en ce sens comme une ressource collective pour réfléchir à ce qui fait la collectivité.

L'ensemble des réflexions développées par les visiteurs au cours des entretiens montre comment les expériences de chacun se nourrissent sur le site d'un potentiel de réflexions collectives inhérent au milieu affectif du Marais d'Orx. Ainsi, elles mettent en perspective sur les questions d'ordre social, culturel et environnemental les visiteurs, en tant que témoins et citoyens, la collectivité et les institutions en tant que pouvoir de décision et le Marais d'Orx en tant qu'outil politique. Ces réflexions appellent d'une certaine manière la nécessité de redessiner un sentiment de responsabilité collective assez fort pour entrer en action.

◆ Le sentiment de responsabilité collective, seconde dimension de l'implicabilité

Les récits d'expériences du Marais d'Orx font apparaître nombre de thèmes, inscrits dans la dimension collective des modes d'expression affective, qui relient les visiteurs au site par le sentiment de responsabilité collective. Les thèmes de l'engagement pour les générations futures, du désir de renouer avec l'environnement, de l'utilisation des subventions publiques et de la démarche collective, ont tous en commun de décliner le rapport visiteurs/ Marais d'Orx par l'idée du rapport citoyens / espace collectif.

Dans chacune des opinions formulées, le visiteur met donc en perspective son expérience particulière au site, et les réflexions que celle-ci lui évoque, à l'échelle de la collectivité. Il décline, en fonction du sujet abordé et de ses capacités, plusieurs dimensions de son engagement de citoyen.

L'implication en tant que citoyen politique développe chez le visiteur un sentiment de responsabilité concernant le rétablissement d'une justice sociale, en terme d'accès aux ressources collectives ; la transmission aux générations actuelles et futures d'une conscience politique, quant à la gestion durable de ces ressources ; et les questions d'efficacité des

politiques publiques. Le Marais d'Orx apparaît comme un outil de réflexion politique, à la fois modèle, référence, et exemple.

L'implication en tant qu'éco-citoyen engage le visiteur à exprimer le sentiment de responsabilité vis-à-vis des enjeux de la question environnementale dans notre société contemporaine : préservation et accessibilité aux ressources naturelles, dérèglements, réponses technologiques, et héritage écologique sont autant de sujets abordés dans la perspective d'engager une réflexion sur les conditions du développement durable de notre société. Le Marais d'Orx apparaît ainsi comme une source de connaissances collective.

L'implication en tant que citoyen à vocation culturelle donne au visiteur le sentiment d'une responsabilité collective de réactiver et de transmettre les enseignements des héritages communs. Le Marais d'Orx apparaît en ce sens comme un patrimoine à constituer.

Il faut noter que ces réflexions n'apparaissent pas clairement dans les récits des relations avec les autres visiteurs. Celles-ci constituent pourtant un cadre légitime et intentionnel de l'expérience et des opinions des visiteurs sur le site qu'on ne peut négliger. Aussi, nous avons déjà évoqué le fait qu'elles découlent des opinions issues du sentiment d'investissement individuel, qui est important au cours de la relation avec les autres visiteurs. Notons aussi que les récits d'expérience révèlent que le sentiment de responsabilité collective est souvent abordé dans le cadre des relations avec les poches sur le site. Le potentiel affectif collectif du Marais d'Orx et les réflexions qu'elles engagent seraient donc plus à-même de créer un cadre de réflexion collective qui réunit à la fois les anonymes et les proches, donnant toute sa dimension à la collectivité.

Ainsi, les opinions sur les enjeux actuels et à venir des questions environnementale et patrimoniale font apparaître la forme patrimoniale du Marais d'Orx comme une ressource collective. Celle-ci est donc un prétexte à s'exprimer dans un contexte collectif de réflexion. Les opinions révèlent aussi l'intention collective des visiteurs sur le site et la légitimité qu'ils ont à s'exprimer en tant que citoyens.

Le sentiment de responsabilité collective qui les motive résonne comme un devoir de répondre des actions de la collectivité dans une perspective temporelle qui associe le passé, le présent et l'avenir. Ce sentiment est la seconde dimension de la notion d'implicabilité. En effet, au cours de l'expérience du visiteur sur le Marais d'Orx, la dimension affective du milieu peut conduire le visiteur à s'engager au nom de la collectivité.

IV. 2. B. a. (iii) Définir l'implicabilité

L'étude de l'implicabilité a montré comment les visiteurs ont la possibilité de s'impliquer individuellement et / ou collectivement sur le Marais d'Orx, du fait des dimensions affectives du milieu.

Le site relève en effet d'un potentiel affectif identitaire et / ou communautaire qui pousse le visiteur à s'approprier les enjeux relatifs au Marais d'Orx, ou à ce qu'il représente, et à s'y investir par droit et devoir au cours de son expérience. C'est ainsi que les récits d'expérience des visiteurs évoquent de nombreuses prises de positions, que ce soit au cours des entretiens ou au cours des relations avec les autres visiteurs. Ils y dessinent une forme de revendication individuelle et / ou communautaire légitime qui travaille à différentes échelles les enjeux de la gestion des espaces naturels dans notre société. Ils y relatent aussi une démarche individuelle et / ou communautaire qui porte une expérience réflexive vis-à-vis des questions environnementales que soulève le site. On observe alors des moments d'espace public spontanés sur le Marais d'Orx, favorisés par l'affirmation d'une expérience légitime et intentionnelle des visiteurs anonymes. C'est pourquoi nous considérons que le sentiment d'investissement, que nous imputons au potentiel du milieu affectif du Marais d'Orx, rend possible la reconnaissance individuelle et collective de l'expérience et de la mobilisation de chacun sur le site. Il donne aussi la liberté des échanges entre les visiteurs. Il révèle alors le site comme une ressource affective identitaire qui dessine un espace collectif de discussion.

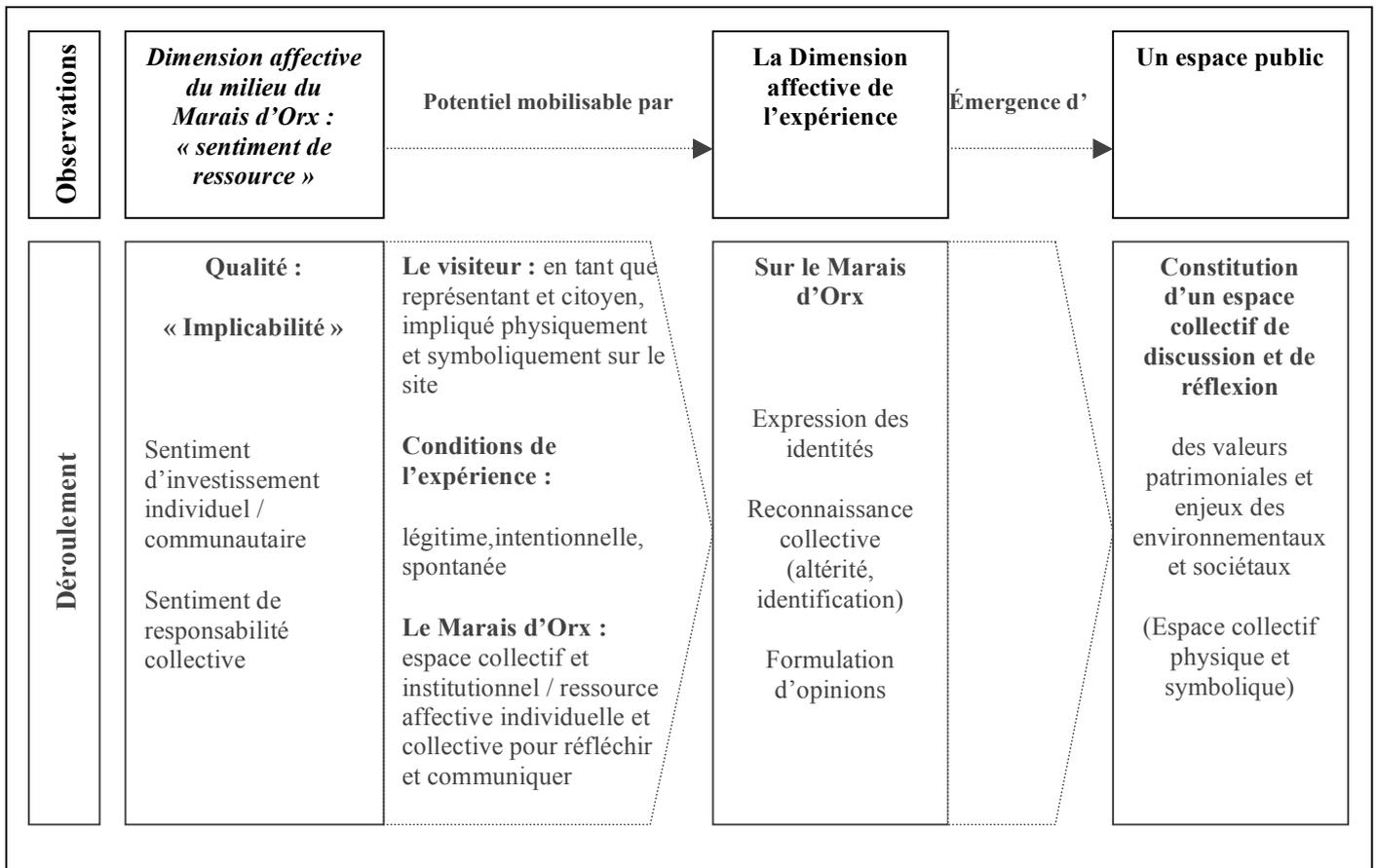
La Marais d'Orx relève aussi d'un potentiel affectif collectif qui pousse le visiteur à construire son expérience dans la perspective de la collectivité. Il pousse les visiteurs, en tant que citoyens, à se sentir responsable du site qu'ils foulent, et de ce qu'il représente pour la société. Les prises de positions inhérentes à ce sentiment prolongent les réflexions individuelles/communautaires, pour les porter à l'échelle de la collectivité. En ce sens, elles sont légitimes et intentionnelles non plus dans le cadre d'une reconnaissance des mobilisations individuelles, mais dans le cadre d'une exaltation d'une responsabilité collective. Ainsi, ce sentiment de responsabilité collective, également imputé au potentiel du milieu affectif du Marais d'Orx, rend possible la réflexion de chacun sur des enjeux communs. On voit alors émerger des opinions qui interrogent l'évolution des rapports de la société à son environnement, passés et actuels, pour mettre en perspective les enjeux futurs des générations à venir. Ce devoir de réponse des actions de la collectivité donne au visiteur l'intention et la légitimité pour réfléchir à ces problématiques sur le site. Le Marais d'Orx

apparaît donc comme une ressource affective collective qui dessine un espace collectif de réflexion.

C'est le potentiel du sentiment d'investissement et du sentiment de responsabilité collective qui fonde l'implicabilité comme qualité spécifique du milieu affectif du Marais d'Orx. L'implicabilité se définit comme la ressource affective du Marais d'Orx qui engage les visiteurs sur le site, au niveau de leur capacité affective d'une part, et au niveau de leur capacité réflexive d'autre part. Elle associe dans cette perspective les ressources identitaires et collectives qui y sont investies. C'est ce potentiel, affectif d'abord et réflexif ensuite, qui est mobilisé lors de l'expression et des échanges d'opinions. Du fait qu'il structure les conditions de liberté et de reconnaissance de l'expérience et des prises de positions de chaque visiteur sur le site, il rend possible l'émergence d'un espace collectif de discussion et de réflexion.

La Figure 37 représente le rôle de l'implicabilité de la dimension affective du Marais d'Orx dans l'émergence d'un espace public. Elle met en perspective l'ensemble des observations, sur la dimension affective de l'expérience, l'espace public, et le potentiel du milieu affectif. Celles-ci constituent les étapes successives et nécessaires à l'émergence d'un espace public. Ce schéma détaille le déroulement de ces étapes, notamment celle de l'implicabilité et des conditions nécessaires à faire espace public.

Figure 37 : L'implicabilité de la dimension affective du Marais d'Orx, à la source des conditions de réalisation d'un espace public.



Ce schéma montre comment l'implicabilité du milieu affectif du Marais d'Orx peut amener le visiteur à s'exprimer en tant que représentant d'intérêts particuliers et citoyen, et comment elle fait émerger le site comme un espace collectif. La mobilisation de ce potentiel affectif au cours de l'expérience des visiteurs, pousse à faire s'exprimer les identités, se reconnaître la collectivité et se formuler des opinions, à partir de la relation du visiteur au site. Un espace public peut donc facilement émerger de ce contexte lors de la rencontre d'autres visiteurs.

L'implicabilité relative au « milieu affectif » du Marais d'Orx donne au visiteur la possibilité de constituer et d'échanger librement une opinion au cours de son expérience du site. Elle structure les conditions nécessaires à la dimension affective de l'expérience pour rendre visibles les identités et les opinions sous couvert d'une identification collective. Le potentiel d'implication du Marais d'Orx propose ainsi des moments propices à l'émergence d'un espace public. L'autre qualité du milieu affectif, la durabilité, nous engage à observer comment ce potentiel peut être mobilisable sur d'autres espaces et peut être entretenu dans le temps.

IV. 2. B. b. La durabilité du milieu affectif pour se comprendre et se reconnaître

La seconde qualité de la dimension affective du Marais d'Orx favorable aux conditions d'émergence d'un espace public serait la durabilité. Si l'implicabilité définit le potentiel du milieu du Marais d'Orx à faire espace public, la durabilité semble en dessiner les enjeux : ceux d'un milieu affectif transmissible dans le temps et dans l'espace. En ce sens, la qualité durable du potentiel d'implication du milieu affectif dessinerait un potentiel d'espaces publics continu à partir du Marais d'Orx.

Cette idée de continuité dans le temps et l'espace avait été pressentie suite au travail méthodologique qu'imposait notre réflexion sur le milieu affectif. Elle émergeait d'une forme de transmission des affects entre les visiteurs et la multiplication des références géographiques dans les opinions. Ainsi, notre attention se focalisera sur l'analyse des échanges entre les visiteurs (Figure 33) et le travail sur les sites-référence dans les récits (Figure 36)⁵³¹. La qualité durable du milieu affectif du Marais d'Orx sera donc étudiée à travers ces deux entrées : la transmissibilité interpersonnelle et la résonance géographique de la dimension affective du milieu.

IV. 2. B. b. (i) Transmissibilité interpersonnelle

Les relations entre les visiteurs nous ont interpellée à plusieurs endroits : que ce soit avec les proches ou les anonymes, les visiteurs semblent pouvoir faire passer entre eux une charge affective dans laquelle on retrouve les dimensions identitaire et collective. Aussi, ces observations interrogent la capacité du visiteur à transmettre le potentiel d'implication qu'il mobilise sur le site pour construire son expérience, et qui esquisse les conditions nécessaires à faire espace public. S'intéresser à ce phénomène de transmission avec les anonymes et les proches n'est pas contradictoire, puisqu'il s'agit de voir si la qualité du milieu affectif reproductible. C'est donc à partir des échanges de l'ensemble des visiteurs que va être développée l'idée de transmissibilité interpersonnelle de la dimension affective du milieu.

⁵³¹Pages 294 et 299

◆ Avec les visiteurs anonymes

Les rapports entre les visiteurs anonymes sont la porte d'entrée pour saisir l'expression d'un espace public sur le Marais d'Orx. Leurs récits restituent les échanges d'opinions et leur construction. Ils délivrent ainsi les conditions et le processus qui y mènent. L'implicabilité du milieu affectif est inhérente à ces moments de partage. Elle en est le cadre créatif. Certains récits d'expérience nous montrent alors comment cette qualité du milieu affectif peut être transmise et appropriée. Ils témoignent en ce sens de la capacité de la dimension affective du milieu à se communiquer.

Par exemple, l'expérience douloureuse du couple des Riverains-attachés semble héritée de rencontres passées, au cours desquelles une forte charge affective leur avait été transmise au regard de la richesse ornithologique du site.

Enquêtrice « *Oui ! Qu'est ce qui vous rassemble à votre avis sur cet espace ?* »

Monsieur F « *Oh je crois que les gens... la nature, on se promène... je crois que c'est un peu ça hein.* »

Enquêtrice « *C'est quoi, c'est un certain esprit de la nature... ?* »

Monsieur F « *Oui, je crois, quand même hein. Chez certaines personnes oui. Bon il y a des gens qui courent, bon ça c'est autre chose, mais il y a des gens qui se promènent, et qui sont là pour le paysage. Quand vous voyez qu'il y a des espagnols ici, c'est qu'il y a quand même quelque chose qui les attirent, vu la pub qui en est faite. Mais je pense pas qu'ils reviennent une deuxième fois, je pense pas. Je pense pas parce qu'ils ont d'autres sites à voir, mais... ils viennent, ils viennent... par curiosité et puis aussi parce qu'on voit ça ils sont équipés, qu'ils recherchent... dans les bouquins, qu'ils recherchent à identifier les oiseaux, etc... »*

Madame F « *Mais beaucoup moins qu'avant, beaucoup moins... quand il y avait, tu sais là, le jeune garçon... il y avait du monde avec des arbres, heu avec des livres, etc., il nous expliquait certaines choses et tout, parce qu'on connaissait pas et puis maintenant, pouf, désert... »*

Monsieur F « *Oui il est parti, c'était un gars, un ... »*

Madame F « *Un ornithologue »*

Monsieur F « *Un ornithologue quoi faisait partie de... de l'organisation... d'ici, il s'appelait Bertrand, et ... il avait des groupes... et nous, nous il nous a fait découvrir... au moment où il y avait plus d'oiseaux, il nous a fait découvrir... une oie rare qui est restée quelque temps ici, etc., mais c'était quand même passionnant de l'écouter parce que lui il était passionné par ce qu'il faisait... »*

Madame F « *Ou on le rencontrait... maintenant on rencontre plus personne... pas un type qui nettoie, rien personne ! »*

Transmission
des affects

Absence de
tout affect
chez les
gestionnaires

Le récit de leurs rencontres avec l'ornithologue met clairement en perspective la transmission d'une passion : celle d'une pratique (l'ornithologie) mais aussi de la richesse et du potentiel

du site en terme de biodiversité. Leurs échanges consistaient pour l'essentiel à discuter autour de la valeur écologique du site, et de son évolution du point de vue de la diversité des espèces. De fait, l'ensemble des témoignages du couple F vus jusqu'à présent nous montre comment celui-ci a construit son expérience en partie sur cette rencontre, s'appropriant le sentiment de légitimité et l'intentionnalité qui relevait de l'expérience de l'ornithologue. En ce sens, le couple F a développé son expérience du Marais d'Orx sur ce sentiment de légitimité à jouir du site et de ses richesses. Aujourd'hui, il revendique la reconnaissance de ce que le site pourrait être à ce niveau, et construit ses opinions sur le site, les gestionnaires et les institutions patrimoniales dans cette perspective.

Dans cet extrait, les Riverains-attachés mettent bien en opposition la passion qui leur a été léguée sur le site et l'absence actuelle de tout support de ce sentiment : ni le site ni les gestionnaires ne semblent pouvoir y répondre. Cet état de fait a mené le couple F à construire sa propre légitimité à revendiquer son attachement au site, et à en dénoncer le désastre écologique et institutionnel. Le potentiel d'implication qu'il mobilise est donc issu en partie des échanges avec l'ornithologue. La réserve a été une ressource identitaire affective partagée, sur laquelle ils ont bâti leur expérience, et c'est toujours en passionnés que les Riverains-attachés s'expriment (la douleur qu'ils expriment face à la perte de la richesse du site en témoigne). En quelque sorte, le potentiel d'implication mobilisé par l'ornithologue à cette époque est toujours vivace dans l'expérience du couple F, même s'il a été réinvesti du fait de l'évolution du site et des autres références affectives des Riverains-attachés.

Les échanges du groupe de Touristes-emmenés-par-une-locale révèlent une autre temporalité de la transmission du potentiel affectif du Marais d'Orx. La visite du Marais d'Orx, qui n'avait pour objectif que de satisfaire un intérêt cynégétique, aboutit à la transmission d'une colère et l'échange d'opinions sur la question des lobbies industriels face à leur environnement.

Madame B « *C'est ici ?* »

Enquêtrice « *Oui.* »

Madame BB « *Ha oui, Bonduelle est là.* »

Monsieur B « *Bonduelle, ça casse tout, ça. Bonduelle, faudrait vraiment bien... parce que...* »

Madame BB « *Ca c'est Orx, non, ça c'est Benesse Maremme.* »

Monsieur B « *Faudrait les faire déménager hein.* »

Madame BB « *C'est quoi au fond, on dirait... au fond.* »

Enquêtrice « *Ben ça doit être les plantes, les différences de niveaux...* »

Madame BB « *Mais là actuellement, vous voyez ce côté ci tout rouge et l'autre côté, vert.* »

Monsieur B « *Ouais, mais vot'collègue là, il me disait c'est parce que ça remuait le fond. Vous êtes sur ?* »

Madame BB « *Je crois que Bonduelle devait lâcher un petit peu oui.* »

Monsieur B « *Ouais.* »

Madame BB « *Ouais, ho là, dis donc, pour être sale comme il était !* »

Monsieur B « *Est-ce que, est-ce que... bon les écologistes et tout ça qui sont si forts, ils vont voir ce qu'ils font là ?* »

Madame BB « *Non. Non, ils n'y vont pas, non ! Parce que il y a des pins là dedans, voyez les pins qui sont là, y'a tout les déchets des Bonduelle qui sont dedans, et arrosés tout le temps, toute l'année.* »

Monsieur B « *Donc déjà là-dessus, y'a déjà... faudrait faire quelque chose hein.* »

Madame B « *Y'a des choses à revoir !* »

Monsieur B « *Si vous voulez que ça soit un site naturel, il faudrait déjà que Bonduelle, ils l'envoient ailleurs.* »

Madame B « *Tout à fait.* »

Monsieur B « *Faut commencer par le début quoi.* »

Madame BB « *Par la base...* »

Enquêtrice « *hé oui, mais Bonduel emploie des gens ici, et que...* »

Madame BB « *d'accord, d'accord, d'accord...* »

Madame B « *hé oui, ça fait du travail aussi...* »

Monsieur B « *Non mais, eux dans leur... y'a toujours moyen d'améliorer. Mais eux, à partir du moment que ça leur coûte un peu d'argent ils veulent pas, parce que ça fait moins dans leur poche. Mais y'a toujours moyen d'améliorer, nous on y fait bien des, des comment, des stations d'épuration, alors pourquoi qu'eux ils font pas ? Hein ? Ils peuvent faire une station d'épuration qui pour eux, hein, c'est possible.* »

Madame BB « *Mais ils ont du l'avoir, mais l'excédent, c'est sur les terres...* »

Monsieur B « *Mais alors ils l'ont fait trop petit.* »

Madame BB « *Et ouais c'est trop petit.* »

Enquêtrice « *Et le fait qu'il y ait une interaction entre Bonduelle et les Marais, c'est pas bon ... ?* »

Madame BB « *Ha c'est sûr...* »

Monsieur B « *Ben oui...* »

Enquêtrice « *Donc quelque part, ça vous met en colère ?* »

Madame BB « *Ha tout à fait !* »

Monsieur B « *Ho oui, hein !* »

Madame BB « *Parce la protection elle vient de-là déjà.* »

Monsieur B « *Oui !* »

Madame B « *C'est le départ hein.* »

Madame BB « *C'est le départ...* »

Madame B « *Parce que si on protège d'un côté et qu'on pollue de l'autre...* »

Madame BB « *Mais c'est comme l'Adour, l'Adour je vous ai bien dit ! La papeterie de Tartas, elle pourrait tout, alors attend, pfff, c'est... c'est tout par terre !* »

Monsieur B « *Au lieu d'avoir une Mercedes à... je sais pas combien de millions, ils, ils mettent un peu l'argent dans la... Hein ! Parce que le*

Ton de la colère
chez madame BB

Ton de la colère
chez Monsieur B

Développement de
la colère et des
opinions sur les
rapports lobbies /
environnement

patron, t'inquiète pas il doit pas être malheureux là aussi. L'argent pour lui il en a alors ! »

Madame B « *Non mais ce qui compte c'est déjà leurs poches ! Avant tout.* »

(...)

Monsieur B « *Je vais aller voir Bonduelle là cet après midi, je vais lui dire qu'il fallait qu'il... ! »*

Développement de la colère et des opinions sur les rapports lobbies / environnement

Passage à l'acte ?

Au cours du récit de leur expérience, apparaît la colère de Madame BB qui donne son point de vue sur les pollutions industrielles ingérables à l'échelle des communautés locales. Les exemples de Bonduelle pour le Marais d'Orx et de la papéterie de Tartas pour l'Adour s'enchaînent logiquement. Suite à l'observation de la photographie et des différentes couleurs de l'eau, Madame BB mobilise le site comme une ressource affective identitaire pour s'exprimer sur les incohérences de gestion des espaces naturels et habités. Son investissement en tant que représentante locale donne la légitimité à sa colère. Cette dernière est appropriée par le couple B, touché par l'implication de Madame BB. Au fur et à mesure de la discussion, l'opinion de Monsieur B se trouve conforté par la réaction affective de Madame BB. Il s'approprie le sentiment de légitimité à revendiquer une justice environnementale sur le site, et jusqu'à l'intention d'agir pour le site. Il mobilise le potentiel affectif du Marais d'Orx, à la manière de Madame BB, pour réfléchir sur l'articulation entre les pouvoirs en place (lobbies industriels et écologistes), et la gestion des espaces naturels locaux.

Plusieurs indices montrent que la discussion a déjà eu lieu durant la balade (« *voilà collègue il me disait* », « *je vous ai bien dit* »), confirmant la transmission du potentiel affectif relatif au Marais d'Orx au cours de l'expérience du site. La temporalité de cette transmission est courte. Suite à la colère de Madame BB vis-à-vis de l'impact des industries sur les ressources naturelles locales, Monsieur B régite. Il complète la réflexion de Madame BB en mobilisant la même ressource affective. Le potentiel affectif mobilisé par Madame BB est mis tout de suite à contribution par Monsieur B pour constituer son opinion sur le site.

Ces récits d'expérience nous montrent les effets de la transmission entre les visiteurs anonymes du sentiment d'investissement dans un temps long et un temps court. Dans le premier cas, ils révèlent comment le partage de cette charge affective oriente à moyen terme les expériences des visiteurs qui s'en imprègnent. Celle-ci enrichit le potentiel affectif du Marais d'Orx mobilisable, tout en conservant son originalité. Le sentiment d'investissement qui se construit sur la base de cette transmission constitue une ressource affective qui est mobilisée pour exprimer un champ d'opinions large et argumenté. Dans le second cas, on

observe une appropriation spontanée de la charge affective qui est transmise et la construction d'opinions complémentaires. La transmission du sentiment d'investissement sur le court terme permet l'échange et la compréhension des opinions qui sont partagées. Elle initie une appropriation du sentiment d'investissement à long terme.

Ces observations nous amènent à penser que les réflexions portées par le sentiment d'investissement s'étoffe à travers son appropriation et sa transmission, quand le potentiel affectif perdure à travers les expériences. En cela, le sentiment d'investissement relatif au Marais d'Orx est durable à travers les expériences, et donc dans le temps, par ce phénomène de transmission. De fait, le sentiment d'implication et l'intentionnalité qui y sont inhérents conservent tout le potentiel d'espace public.

◆ Avec les proches et les générations futures

On a vu combien les relations avec les proches étaient spécifiques dans le cadre du partage des opinions sur le Marais d'Orx (0). Cependant, cette limite ne contraint en rien la possibilité des visiteurs de transmettre le potentiel affectif du Marais d'Orx à des personnes qui leurs sont liées. Le profil de notre échantillon indique que plus de 20 % des groupes interrogés sont en situation d'emmener des proches sur le site pour le leur « *montrer* ». Et un peu moins de 47% des autres groupes ont le désir d'emmener amis, enfants et petits-enfants. Ce phénomène participe aussi à entretenir la continuité du potentiel affectif à faire espace public dans le temps, en ce sens que ce sont les conditions affectives qui sont transmises et non pas spécifiquement les opinions.

Si la transmission entre les visiteurs et leurs proches met en lumière la qualité durable du milieu affectif, elle est la plupart du temps intentionnelle. C'est ce que nous avons observé en partie pour le couple de Riverains-attachés et le couple de Touristes-réflexifs qui insistaient sur le caractère obligé des échanges avec les proches. Les exemples qui suivent en témoignent, mais conservent aussi l'idée que la transmission du potentiel affectif relié au Marais d'Orx constitue le caractère durable du milieu affectif. En ce sens, ils montrent bien la capacité du milieu affectif à se transmettre, et les opinions à se dissoudre ou à évoluer.

Nous avons vu combien Madame J, du groupe de l'Étudiante-étrangère-emenée-par-une-amie-locale, exprime la proximité qu'elle a avec le Marais d'Orx, en tant que site significatif des Landes. L'extrait qui suit met bien en perspective comment cet attachement construit un échange particulier avec ses proches en visite.

Madame J : « (...) donc je lui ai dis, ben écoute, je vais te faire visiter un petit peu, et puis voilà... et on est passé au marais d'Orx, parce que j'étais déjà venue moi y'a... très longtemps avec l'école en voyage scolaire, et je passe souvent vers ici, parce que j'aime bien... j'aime bien, enfin je trouve ça beau quoi, et... voilà, typique des Landes, et... les marais... »

Attachement

Opinion : le Marais comme représentation idéale des Landes

Enquêtrice « C'est vrai, pour vous c'est typique ? »

Madame J « Oui, mais à l'époque, enfin, les Landes à la base c'est un marécage, donc c'est vrai que c'est, ouais, c'est agréable... »

Enquêtrice « Et donc, vous vouliez lui montrer le paysage... »

Madame J « Voilà, voilà... et t'as trouvé ça comment alors ? »

Madame JJ « Très bien. Oui, c'est très mignon ici. Et j'ai dis que si je dois choisir entre la mer et ici, ici ! »

Appropriation de l'attachement de Madame J

Enquêtrice « C'est vrai ? »

Madame J « Oui ! C'est mignon ! »

Enquêtrice « Qu'est ce que vous y préférez ? »

Madame J « Le calme peut être ?! »

Madame JJ « Oui le calme. Tu peux te relaxer et tout ça... »

Madame J « La flore, la forêt, le sable... »

(...)

Enquêtrice « Et c'est important pour vous d'emmener des gens que vous connaissez bien dans cet endroit... ? C'est la première fois ? »

Madame J « Non, moi j'aime bien, même quand j'ai des amies, dans le Pays Basque, le Gers, d'autres régions de France ou d'autres départements, j'aime bien que... leur montrer les Landes quoi. Ouais, la forêt, les {} tout ça quoi. »

(...) « Se retrouver un peu... peut être pour les landais, ou... loin de tous ces touristes... »

Enquêtrice « Chez eux ? »

Madame J « Oui, c'est vrai oui... c'est plus typique quoi, ouais ; le calme, voilà, l'air, l'odeur des pins, la forêt... »

Madame J exprime dans ce dialogue son attachement et son opinion sur ce que sont les Landes authentiques (le calme, l'odeur de pin, la forêt, le sable, le marécage d'antan). Elle a ainsi le sentiment de s'impliquer en tant que landaise. Son intention de transmettre son attachement aux Landes organise une expérience partagée sur le Marais d'Orx, qui lui semble être un bon support. Le site du Marais d'Orx est utilisé comme une ressource de son territoire et a valeur d'exemple en terme d'expérience de l'identité landaise. Ainsi, Madame J convie ses proches à se saisir de l'identité landaise au travers de son affection pour le paysage du Marais d'Orx, sur les plans visuel, olfactif, sonore et historique. Dans le discours de Madame J, l'identité des visiteurs invités mise en opposition avec les Landes marque d'autant plus son intention de transmettre son attachement en tant que landaise. Madame JJ, irlandaise et témoin de cette démonstration, s'approprie spontanément cet attachement, opposant, à l'instar de son amie, des Landes à la côte landaise, trop encombrée par l'industrie touristique. Le sentiment

d'investissement de Madame J est mobilisé par Madame JJ pour constituer ce premier point de vue sur le site. Madame JJ est touchée par l'implication de Madame J et s'approprié une certaine légitimité à préférer la dimension authentique à celle touristique.

On peut noter que ces moments de transmission intentionnelle sont envisagés souvent par les visiteurs avec les enfants et les petits-enfants. Les couples de Voyageurs-retraités-locaux, de Touristes-réflexifs, de Touristes-proches-de-la-nature, de Touristes-saisonniers-amateurs-de-Parcs-naturels, même les Riverains-attachés et la Randonneuse-bayonnaise sont autant de groupes qui envisagent transmettre leur sensibilité relative au site aux générations qui suivent.

L'intentionnalité de la transmission qui est propre aux rapports entre les visiteurs et leurs proches, du fait d'un cadre affectif fort n'empêche pas pour autant une certaine similarité des modalités de transmission avec celles des visiteurs anonymes. Par exemple, le récit du groupe de Touristes-frustrés fait écho aux deux temps de la transmission du sentiment d'investissement évoqués. La visite du Marais d'Orx a été conseillée au couple I par leur famille de Capbreton, sous certaines conditions.

Enquêtrice « *Et cette personne de votre famille, qui vous a engagée à venir ici, vous avait dit quoi ?* »

Madame I « *Que c'était très joli, que c'était à faire, et c'est tout, parce que, ben on en a pas parlé plus que ça, d'abord ils étaient pressés, ils sont partis ce matin, donc ils nous ont un petit peu laissée, en nous disant bon y'a ça, y'a ça, y'a ça, et pis, voilà quoi...* »

Monsieur I « *Ils nous ont dit qu'il y avait des écrevisses, qu'ils venaient souvent aux écrevisses, mais maintenant qu'il y en avait plus. De moins en moins.* »

Jugement
esthétique

Opinion sur
l'évolution du
site, sous-jacent

Evocation d'une
frustration

La famille du couple I s'est engagée à leur indiquer les sites qu'elle considère les plus représentatifs de la région, soit les plus remarquables. Le Marais d'Orx fait partie de ces « y'a ça », spécifiquement pour ses qualités esthétiques. Le paysage du site est donc encore une fois au cœur de la représentation territoriale des Landes. Cette dimension est accompagnée du partage de connaissances du site, au sujet de leurs pratiques concernant les écrevisses, associées à l'expression d'une opinion sur l'évolution de cette activité. Ce point de vue soulève implicitement la problématique de l'évolution de la biodiversité sur le Marais d'Orx. Dans son conseil, la famille s'est sentie impliquée en tant que représentante-relai de la région, et usager légitime du Marais d'Orx. Cette dimension n'est pas développée dans le récit des visiteurs interrogés, mais cette remarque vient introduire l'opinion globale du couple de Touristes-frustrés sur le site.

En effet, l'expérience du couple I se déploie en résonance à l'attachement et la frustration de la famille vis-à-vis du Marais d'Orx. Les Touristes-frustrés se sont appropriés le sentiment d'investissement de leur famille sur le site. Le récit de leur expérience révèle en effet un attachement au potentiel du Marais, mais une grande frustration quant à la jouissance qu'ils peuvent avoir du site (0). Les opinions qui se dégagent en ce sens ne sont pas les mêmes, la famille s'exprimant sur l'évolution de la biodiversité, et le couple I s'exprimant sur les moyens mis en œuvre pour jouir du site. On y retrouve cependant la même frustration fondamentale. Le récit du couple de riverains-frustrés montre en ce sens l'étape intermédiaire entre les différentes temporalités de la transmission du potentiel affectif relatif au Marais d'Orx.

Les récits d'expérience qui rapportent un phénomène de transmission d'une charge affective entre les visiteurs et leurs proches donnent à voir les deux temporalités de la transmission. Le temps court donne aux proches la légitimité de mobiliser le sentiment d'investissement qui leur a été transmis pour conforter un point de vue. Et le temps long donne aux proches une intention plus forte pour construire leur expérience et formuler des opinions qui leur sont propres, bien qu'inspirées du potentiel affectif mobilisé par ceux qui le leur ont transmis. Ainsi, la transmission du potentiel affectif des visiteurs à leurs proches a la particularité de porter des arguments exacerbés du fait de la relation affective entre protagonistes qui structure les échanges d'opinions (démonstration, idéalisation). Cependant, le sentiment d'investissement transmis constitue néanmoins pour les proches une ressource mobilisable légitime et intentionnelle pour constituer progressivement leur expérience et exprimer des opinions sur le site.

◆ La transmissibilité du sentiment d'investissement, première dimension de la durabilité du « milieu affectif »

C'est le sentiment d'investissement qui semble être transmis lors des relations entre les visiteurs, que ce soit pour les anonymes ou les proches. Mobilisé lors des rencontres, il est approprié et réinvesti pour nourrir les expériences, et comprendre et assimiler les opinions exprimées vis-à-vis du site ou de ce qu'il représente. Dans cette perspective, il est durable parce qu'il traverse le temps *via* les expériences.

Cette transmission est possible dans deux situations : elle est spontanée entre les visiteurs anonymes, ou elle est intentionnelle entre les visiteurs et leurs proches. Dans le second cas, on relève que c'est surtout dans l'expression des opinions qu'est l'intentionnalité. Une certaine

forme du potentiel d'implication du visiteur mobilisé lors du partage des expériences entre proches reste le même, même s'il porte à exacerber des opinions sur le site. C'est-à-dire que même si « *c'est pas facile de partager* » du fait d'un engagement affectif trop fort vis-à-vis des proches, il n'en reste pas moins que le potentiel affectif mobilisé par le visiteur peut être approprié en partie par les proches. Ainsi, si les opinions échangées témoignent d'une intention de transmettre des points de vue particuliers sur ce que représente le Marais d'Orx, le potentiel affectif qui est transmis est approprié de la même façon que dans le cas des visiteurs anonymes.

Dans la perspective d'identifier les effets de la transmission du potentiel d'implication du Marais d'Orx, on a distingué deux temporalités principales : l'une courte, l'autre longue. Si nous distinguons ces deux temps, c'est pour mieux comprendre comment le sentiment d'investissement est progressivement approprié et mobilisé par les personnes à qui il a été transmis. Le temps court donne à voir des situations, où le sentiment d'investissement est tout juste approprié pour assimiler la légitimité des opinions exprimées. Celui-ci est mobilisé directement par le visiteur à qui il a été transmis pour saisir les opinions qui lui sont inhérents. En quelque sorte, la transmission du milieu affectif révèle dans un temps court une sorte d'empathie qui permet la compréhension et l'appropriation des enjeux soulevés par les visiteurs qui l'initient. Le temps long montre des circonstances, où le sentiment d'investissement est totalement approprié et sert de socle pour construire l'expérience du site et exprimer les opinions. Les récits qui en témoignent montrent comment, progressivement, l'expérience a évolué autour de ce potentiel d'implication qui a été transmis, et structurent des opinions qui se nourrissent et se déploient dans ce cadre légitime. Bien que l'expérience et les opinions formulées soient tout autres que celles à l'origine de la transmission, la base affective reste commune.

Cette progression dans le temps révèle d'une part la dimension créative du milieu affectif dans le temps inhérente à la transmission, et d'autre part le caractère durable du potentiel affectif mobilisable à travers les expériences. Les exemples utilisés montrent en effet que si les opinions évoluent en fonction des expériences, le sentiment d'investissement transmis et mobilisé perdure à travers les expériences. En ce sens, les conditions nécessaires à l'émergence d'un espace public qui sont les sentiments de légitimité et d'intentionnalité inhérents au sentiment d'investissement, restent mobilisables tels quels, dans le temps.

La durabilité du milieu affectif du Marais d'Orx, et spécifiquement du potentiel d'implication individuel, peut se définir comme étant la qualité pérenne du sentiment d'investissement à travers les expériences et les rencontres. En ce sens, le milieu affectif est durable parce qu'il peut se transmettre dans le temps, sans être altéré par les expériences mais sans compromettre l'originalité des expériences et des opinions qui s'y déroulent. C'est dans cette perspective qu'il est créatif, et permet le renouvellement des formes de mobilisation des conditions de légitimité et d'intentionnalité nécessaires à l'émergence d'un espace public.

La transmissibilité du potentiel d'implication entre les visiteurs est la première dimension qui nous permet de définir le caractère durable du milieu affectif. Cette spécificité associe la durabilité à la dimension du temps, qui dessine la continuité du potentiel d'implication à travers les expériences, et de fait des conditions nécessaires à l'avènement d'un espace public.

IV. 2. B. b. (ii) Résonance géographique

Les récits d'expérience nous ont interpellée sur les références géographiques que mobilisent les visiteurs pour argumenter leurs points de vue. Ce phénomène est omniprésent dans l'ensemble des entretiens.

Les observations méthodologiques ont mis en lumière trois types de sites-référence, sollicités au cours des entretiens : les sites patrimonialisés, et les sites non-institutionnels (habités, naturels), qui concordent avec l'image actuelle du Marais d'Orx, et les sites en opposition à l'image actuelle du Marais d'Orx (Figure 36, p.299). Par ailleurs, deux entretiens expriment clairement l'existence d'une expérience affective similaire à celle sur le Marais d'Orx, dans d'autres espaces patrimonialisés. Ils témoignent alors d'une forme de résonance entre le milieu affectif du Marais d'Orx et ceux des autres formes patrimoniales. Le premier met en lumière une adéquation des potentiels affectifs mobilisés au niveau identitaire, l'autre s'attache davantage à des potentiels affectifs similaires qui relèvent du collectif.

Ces observations proposent de saisir la résonance géographique du milieu affectif du Marais d'Orx par le biais de l'expérience, qui lui assurerait une forme de durabilité dans l'espace. Elles nous engagent alors à mettre en perspective les modes d'expression affective identitaire et collective avec les types de sites-référence mentionnés. Pour illustrer notre propos, nous nous intéresserons aux récits les plus représentatifs du fait que la plupart des extraits qui argumentent cette idée aient déjà été cités au cours de cette recherche.

◆ Résonance géographique identitaire

L'extrait qui suit introduit le thème de la résonance géographique identitaire, au sens où il évoque explicitement une expérience similaire entre le Marais d'Orx et les nombreux Parcs naturels africains, dont le couple de Voyageurs-retraités-locaux ont fait l'expérience.

Enquêtrice « *Et pour vous est-ce que toutes ces expériences, qu'elles soient un peu extraordinaires comme ça [en Afrique] ou sur un site plus tranquille comme ici, se ressemblent ? Est-ce que vous partagez la même chose ?* »

Monsieur M « *Ben la même émotion, oui... Bon des fois plus ou moins, lorsque... Mais c'est vrai que, ici une fois, on est passé on a vu des tas de spatules, c'est rare hein quand on voit les spatules, on a vu plusieurs spatules, une fois un ibis...* »

Le potentiel d'implication que le couple M mobilise sur le site relève de la quête d'une nature authentique. Les M ont ainsi le sentiment de s'impliquer en tant qu'aventuriers qui révèlent et soulignent les beautés du monde, qu'ils espèrent pouvoir transmettre aux générations qui suivent. C'est le cas notamment avec leur petit-fils (IV. 2. B. a. (i)). Les Parcs naturels d'Afrique (Botswana et Namibie précisément) et le Marais d'Orx apparaissent alors comme une ressource affective identitaire du fait de leur forme patrimoniale à laquelle le couple M est attaché. Ils s'inscrivent dans la démarche légitime des Voyageurs-retraités-locaux et relèvent du même potentiel affectif. Cet exemple montre comment les milieux affectifs des sites patrimonialisés, dont les paysages et les contextes géographiques sont différents, entrent en résonance par le potentiel d'implication individuel qu'ils dégagent. L'implicabilité identitaire des visiteurs sur le Marais d'Orx engage des références à de nombreux sites pour lesquels le cadre de l'expérience est similaire. Les sites-référence dégagés dans cette perspective montrent qu'il n'y a pas seulement les formes patrimoniales qui y répondent, mais aussi les sites non-institutionnels (habités et naturels) et les sites en opposition. En ce sens, il ne s'agit pas uniquement d'une expérience affective similaire à l'instar des Voyageurs-retraités-locaux, mais d'un transport des conditions d'expression des opinions.

Un des exemples les plus représentatifs de la résonance entre le milieu affectif du Marais d'Orx et celui d'un espace habité, est porté par le récit du couple de Touristes-réflexifs. Ce dernier met en perspective le Marais d'Orx avec son lieu d'habitation, en déclinant une réflexion sur la difficulté de concilier les intérêts des hommes par rapport aux besoins de la Nature. Le sentiment d'investissement qu'il développe au cours de son expérience du Marais d'Orx est assimilé à la situation qui le confronte à son environnement sur son lieu d'habitation. Dans les deux cas, le couple D se sent impliqué en tant qu'habitant conscient des

enjeux des rapports Nature / Société (IV. 2. B. a. (i)). Néanmoins c'est bien à partir de la mobilisation du potentiel affectif relatif au Marais d'Orx que le couple D formule cette réflexion. Le sentiment d'investissement que les D mobilisent sur le site renvoie à leur manière d'être sur leur espace habité, et les y sensibilise. C'est grâce à cela, qu'ils développent cet aller-retour réflexif, qui fait évoluer leur réflexion et prendre conscience de leur environnement. En ce sens, il s'agit plus d'une forme de diffusion du potentiel affectif du Marais d'Orx vers leur site d'habitation. Cette réflexion sera donc légitime à formuler sur le lieu d'habitation, parce qu'elle l'est sur le Marais d'Orx.

Que ce soient les références aux espaces habités (Bassin versant de l'Adour, les Landes, lieux d'habitation) ou aux espaces naturels (les lacs d'Hère et d'Hossegor, la montagne pyrénéenne, les forêts landaises), les visiteurs qui les emploient inscrivent tous leur expérience affective sur le Marais d'Orx en résonance avec ces sites. Ils y projettent leur sentiment d'investissement attaché au Marais, et se sentent légitimes à construire un point de vue en parallèle à ces espaces vécus. Il s'agit bien en effet de mettre en perspective les expériences, ce que rend possible le milieu affectif du Marais d'Orx par la légitimité et l'intentionnalité qu'il donne aux questions soulevées.

Le récit du Naturaliste-2 est l'un des plus explicites pour qualifier la mise en perspective du Marais d'Orx avec les autres sites patrimonialisés. Il associe le Marais d'Orx à l'ensemble des Réserves Naturelles de France. Nous avons déjà vu en ce sens que le Naturaliste-2, par son expérience professionnelle vis-à-vis de la réserve, émet une critique sur le modèle de préservation de la nature proposé par l'institution. Il construit son argumentation en mobilisant un potentiel affectif attaché à sa déception liée à l'expérimentation du Marais d'Orx. En ce sens, il a le sentiment de s'investir en tant qu'acteur et témoin des politiques environnementales sur le site. Il puise dans ce sentiment pour exprimer son opinion sur l'ensemble du réseau Réserve naturelle, et met en rapport l'ensemble des expériences qu'il a pu avoir sur ces sites par ce biais. C'est donc bien par la dimension affective du Marais d'Orx que Monsieur N2 construit sa réflexion sur l'ensemble des sites qu'il cite en référence. Dans l'expérience du naturaliste, le Marais d'Orx est mobilisé en tant que ressource affective identitaire pour évaluer et constituer un point de vue sur les autres réserves.

Le rôle de la forme du Marais d'Orx et des autres sites patrimonialisés semble être important dans la mise en écho des milieux affectifs de ces sites. En effet, que ce soit dans l'expérience du couple de Voyageurs-retraités-locaux, dans celle du Naturaliste-2 ou dans les autres

expériences qui y font référence, l'assimilation du potentiel affectif du Marais d'Orx avec celui des autres sites semble facilitée par la forme patrimoniale qui soulève des enjeux communs. Or, les sites-référence ont été pour l'ensemble expérimentés par ceux qui les citent. Ils font donc partie pour chaque visiteur d'un réseau d'espaces vécus.

Ainsi, les Parcs et Réserves (Afrique, Croatie) constituent un réseau pour expérimenter les beautés du monde pour le couple de Voyageurs-retraités-locaux, et les Touristes-saisonniers-amateurs-de-parc-naturels. Les Réserves naturelles, à l'instar du Courant d'Huchet, de l'Etang noir et de la Petite Camargue, forment une ressource affective identitaire territoriale pour définir et évaluer le cadre de vie de Madame J du groupe de l'Etudiante-étrangère-emenée-par-une-amie-locale, des Riverains-amateur-de-cadre-de-vie et des Touristes-réflexifs. Chacun des groupes développe un sentiment d'investissement particulier vis-à-vis de ces formes, dont les noms reviennent de manière récurrente à travers les entretiens. La résonance du potentiel affectif du Marais d'Orx avec ces sites relève donc à la fois de l'expérience mais aussi de la similarité de la forme qui les porte. La diffusion du potentiel affectif du Marais d'Orx travaille donc sur un réseau formel. On observe dans ce cadre une résonance géographique à la fois affective et formelle. Celle-ci donne aux visiteurs une légitimité affective et formelle à développer ses points de vue sur ces sites à partir du Marais d'Orx.

Un des exemples les plus représentatifs qui opposent le Marais d'Orx à d'autres sites est celui du couple de Touristes-saisonniers-amateurs-de-parcs-naturels qui oppose le cadre de vie préservé que représente le Marais d'Orx à un environnement dégradé dont ils ont fait récemment l'expérience au col d'Ibardin (Pays Basque).

Enquêtrice « *Oui, et qu'est ce que ça signifie pour vous que c'est un espace protégé ?* »

Monsieur L « *Béh, y'a pas de chasseurs, y'a pas de... la pêche est autorisée je crois que de ce côté du lac, et c'est... la nature est en liberté quoi, y'a pas...* »

Madame L « *Ben c'est protégé, ouais voilà, rien n'est saccagé normalement !* »

Monsieur L « *Normalement y a pas de braconniers, c'est...* »

Madame L « *Rien n'est saccagé normalement. Rien n'est... là je vois les sentiers sont absolument plat, pour... personne qui y va avec des 4x4 ou des... ou des machins là.* »

Monsieur L « *Oui, y a surtout pas des quads et des 4x4 !* »

Madame L « *Oui des quads voilà. Ou des choses comme ça !* »

Monsieur L « *Vous avez pas de 4x4 vous au moins ? (rire)* »

Madame L « *Non mais c'est vrai que, parfois vous allez en montagne, vous voyiez le chemin défoncé avec des ornières grosses comme ça !* »

Monsieur L « *On est allé à Ibardin, on est allé à Ibardin, on est parti parce que... on marchait un peu dans la montagne, il y a ces 4x4 qui arrivent, ces quads et tout ça, c'est l'enfer quoi ! Non mais c'est vrai, y'a plus un oiseau, y'a plus rien quoi !* »

Madame L « *Après Ibardin, vous avez ¾ d'heure de marche vous montez en au du col d'Ibardin, vous avez une vue sur l'Espagne, sur la Concha, et sur, sur Saint Jean de Luz, c'est...* »

Monsieur L « *On voit de Saint Sébastien à...* »

Madame L « *Mais si vous regardez les routes, il les font avec je sais pas des motos ou des... y a des machins mais comme ça les sentiers ! Bon c'est pénible alors que ça devrait être commode...* »

Monsieur L « *Et puis ça fait du bruit* »

Madame L « *C'est pour ça que c'est bien que ça soit protégé aussi par rapport à ça ! D'abord ça doit pas faire du bien tout ce gaz carbonique de voiture, ça doit pas faire du bien à la nature....* »

Le couple L construit ici une opinion sur le thème de la jouissance des sites naturels en opposant le Marais d'Orx, à la montée du Col d'Ibardin, dévolue à des usages qui ne sont pas en harmonie avec le site (sic.). Le couple L oppose en ce sens « *la nature en liberté* » (et la liberté de jouissance) et « *l'enfer* » d'un espace (et l'entrave à la jouissance, et donc la frustration). Le couple L mobilise le sentiment d'investissement en tant qu'amateur de sites naturels et d'un cadre de vie vivable. Il se saisit de la légitimité que lui donne le site du Marais d'Orx à jouir librement de la nature pour développer son opinion critique sur les espaces naturels dégradés tels qu'Ibardin. En ce sens, le Marais d'Orx est utilisé en tant que ressource affective identitaire et donne la légitimité au couple L d'évaluer les autres sites qu'ils ont explorés. Le sentiment d'investissement que les L mobilisent sur le site renvoie à leur appréciation du site d'Ibardin, et les y sensibilise. En ce sens, il s'agit d'une forme de diffusion par opposition du potentiel affectif du Marais d'Orx vers le site d'Ibardin.

Les autres sites mis en opposition avec le Marais d'Orx s'inscrivent dans le même registre. On retrouve le sentiment d'investissement de Madame J à opposer l'authenticité des Landes à travers le Marais d'Orx et la côte touristique landaise désincarnée. La même idée a déjà été développée pour la Randonneuse-bayonnaise qui oppose les boutiques du Mont-Saint-Michel à l'esprit du Marais d'Orx. Les Touristes-réflexifs opposent le Marais d'Orx à l'autoroute qui ne permet pas de prendre le temps d'apprécier le paysage. Les Riverains-amateur-d'un-cadre-de-vie opposent, comme nous l'avons vu, le Marais représentatif de la qualité de vie des Landes au cadre de vie des régions au nord de Paris. Enfin, les groupes qui se sentent investis en tant que représentants des communautés attachées au Marais opposent l'état actuel du Marais d'Orx à la richesse de ce qu'il était avant. L'ensemble de ces contre-références sont

alimentées par la mobilisation du potentiel affectif du Marais d'Orx actuel qui donne aux visiteurs un sentiment de légitimité et d'intentionnalité pour réagir face à ces espaces marchants, dégradés ou passés. Le milieu affectif du Marais d'Orx rend possible cette forme de résonance affective avec ces espaces vécus.

Ce travail sur les trois types de sites-référence mis en perspective avec le sentiment d'investissement des visiteurs permet d'éclairer d'une première façon le potentiel de résonance géographique du milieu affectif du Marais d'Orx. Il est intéressant de noter que l'ensemble des sites évoqués dans le cadre des modes d'expression identitaires appartient à l'espace vécu des visiteurs. En ce sens, la résonance géographique est constituée de l'expérience du Marais d'Orx et de celle des sites auxquels il est fait référence. Or, il semble que dans chacun des cas, le potentiel affectif du Marais d'Orx est mobilisé pour exprimer celui relatif aux sites cités. On observe donc la diffusion du sentiment d'investissement mobilisé par les visiteurs sur le Marais d'Orx vers leur espace vécu. Celle-ci permet alors la construction de points de vue sur les sites de l'espace vécu du visiteur. En ce sens, le potentiel affectif du Marais d'Orx permet l'élaboration et l'expression de réflexions concernant les sites auxquels sont attachés les visiteurs.

Bien que les observations soient identiques sur les trois types de sites-référence, on note une particularité pour les sites patrimonialisés, qui réagissent comme un réseau d'espaces vécus du fait de la spécificité de la forme patrimoniale. De ce fait, ce que nous avons appelé la résonance géographique identitaire peut se décliner de manière générale en résonance affective identitaire et / ou en résonance formelle selon les sites.

◆ Résonance géographique collective

L'idée de la résonance géographique collective peut être introduite par l'extrait du récit des Riverains-amateurs-d'un-cade-de-vie. Ces derniers amènent spontanément une discussion sur le Domaine d'Abbadia (Pays Basque), source d'une expérience affective similaire.

Madame O « *C'est le, c'est le, c'est l'amour de la nature, c'est le... le calme, l'observation, et pis le fait d'être... oui d'être au calme dans la nature... je crois, les gens sont, sont apaisés hein... ça n'a rien à voir avec marcher en ville, ou... ouais c'est ça ouais.* »

Enquêtrice « *Et c'est le fait que ce soit typique aux espaces protégés, ou vous retrouvez ça partout dans les balades de nature...* »

Madame O « *Non, je pense justement que le fait que ce soit un espace protégé justement les gens... ont une approche différente, quand ils se promènent, même par rapport à un lac plus fréquenté c'est un autre esprit...c'est plus un esprit de quiétude, de...les gens sont vraiment en accord avec la nature... c'est voilà, oui....* »

Enquêtrice « *Un espace de liberté quoi...* »

Madame O « *Oui, oui, oui, ça se ressent oui... de toute façon les gens qui viennent sont des gens qui sont... qui sont assez sensibles à la nature...* »

Monsieur O « *Vous êtes allée au Domaine d'Abbadia ?* »

Enquêtrice « *Oui... justement, oui ?* »

Monsieur O « *Moi j'avais fait l'électricité dans la ferme là...* »

Enquêtrice « *Ha ?* »

Monsieur O « *J'avais fait toute l'électricité à l'époque et puis il y avait un ministre qui était venu pour l'inauguration... mais ça remonte à quelques années... mais c'est pareil là-bas, quand on se promène, c'est un peu comme ici...* »

Madame O « *Oui, oui...* »

Monsieur O « *On a le même... on ressent les mêmes choses quoi...* »

Cet extrait met en perspective deux choses : d'une part, il met en résonance géographique les espaces protégés, le Domaine d'Abbadia et le Marais d'Orx (« *ici* ») sur la base d'une sensibilité à la nature commune ; d'autre part, il met en opposition ces sites avec la ville et les espaces non patrimonialisés (« *par rapport à un lac* ») qui ont en commun un « *autre esprit* », défavorable à l'émergence d'une collectivité de sens. Ainsi le couple O met en avant le fait que les espaces protégés, à l'instar du Domaine d'Abbadia et du Marais d'Orx, donnent un cadre de liberté (« *apaisé* », « *quiétude* », « *en accord* »), dans lequel la collectivité peut se réaliser légitimement. En opposition la ville et les autres sites ne donnent pas le temps et les outils nécessaires pour dessiner une orientation collective : trop de monde, de bruits (au sens physique et métaphorique), pas de temps pour se reconnaître dans une démarche collective. Ainsi, l'idée d'une démarche collective tournée vers la forme patrimoniale de ces sites donne à chaque visiteur le sentiment de s'impliquer en tant que citoyen sur un espace collectif. Les sites protégés sont présentés comme une ressource collective pour réfléchir à ce qui fait la collectivité.

Cet exemple montre comment les milieux affectifs des sites patrimonialisés entrent en résonance par le potentiel d'implication collectif qu'ils dégagent. L'implicabilité collective

des visiteurs sur le Marais d'Orx engage des références à de nombreux sites, pour lesquels le cadre de l'expérience est similaire ou en opposition. Les sites-références relevés dans cette perspective fonctionnent comme dans le cas du couple de Riverains-amateurs-de-cadre-de-vie.

Le récit du groupe de Touristes-emmenés-par-une-locale est le seul à mettre en résonance les sites non-institutionnalisés avec le Marais d'Orx dans une démarche collective.

Enquêtrice « *Et ça vous touche, le mot patrimoine naturel ?* »

Monsieur B « *Ha ben oui, parce que c'est quand même pas des choses que tu vois dans tous les... nan, ça c'est quand même... comme, comme nous le... la Baie du Mont Saint Michel c'est pareil ! Tu vois pas ça dans toutes les régions, c'est, c'est typique à la région quoi.* »

(...) « *De toute manière c'est bien quand on va dans une région, de faire connaissance avec quelqu'un qui connaît.* »

Madame B « *Oui.* »

Monsieur B « *Oui... Sans ça, t'apprends rien du tout.* »

Le couple B s'attache ici à démontrer que chaque région est une ressource territoriale qui permet à tous d'apprendre et de se nourrir des savoirs partagés et des espaces collectifs. Ils ont le sentiment d'avoir la responsabilité d'être témoins de la richesse des territoires de la France. La particularité de ce récit est qu'il met en perspective les hauts-lieux des régions avec le Marais d'Orx (« ça »), associant sa typicité au fait qu'il soit un site patrimonialisé, à l'instar de la baie du Mont Saint-Michel. En ce sens, on est face à une double résonance géographique qui associe les régions aux hauts-lieux, eux-mêmes associés aux sites patrimonialisés. Finalement, le type de sites-références non-institutionnels n'apparaît pas franchement, pour être subsumé par le type des sites patrimonialisés de manière générique. Cette forme de résonance géographique tient davantage de la projection générique du potentiel affectif mobilisé par le couple B, du Marais d'Orx aux sites-références, que de la diffusion dans un espace vécu. Bien que le Mont-Saint-Michel fasse partie de l'environnement quotidien du couple B, il n'est cité ici qu'à titre d'exemple pour identifier les hauts-lieux et les sites patrimonialisés de chaque région.

C'est le cas aussi pour le couple de Riverains-amateurs-d'un-cadre-de-vie qui construit une résonance géographique affective sur l'ensemble des sites protégés, en l'illustrant par Abbadia et le Marais d'Orx. C'est d'ailleurs l'exemple le plus représentatif en ce qui concerne les formes patrimoniales. La Guyane, le Vieux-Lyon, le Mont Saint-Michel, et les sites de l'Unesco sont des sites-références, déjà observés au cours de l'étude du sentiment de responsabilité collective. Il ne s'agit pas ici de se répéter mais de les caractériser. Chacune de

ces références appartient à un champ générique de sites patrimonialisés qui n'ont pas été expérimentés à proprement dit, mais qui entrent en résonance avec le milieu affectif du Marais d'Orx. Cette résonance affective tient de la projection du sentiment de responsabilité collective mobilisé par les visiteurs. Elle est facilitée par la forme patrimoniale qui donne, ici encore, une légitimité formelle pour y projeter un point de vue.

Le récit des Touristes-saisonniers-amateurs-de-parcs-naturels est un des exemples les plus significatifs qui met en perspective le Marais d'Orx en opposition à d'autres sites dans une démarche collective.

Madame L « *Oui ben c'est le calme, la plénitude...* »

Monsieur L « *Oui, et puis il y a rien... ho cette année, on a été en Sicile, heu moi j'y étais allé dans les années 70, et j'avais connu la Sicile sauvage... et, mettons la vallée des temples et tout ça, à Agrigente, on partait d'en bas, sur la colline, et on visitait tous les temples par des sentiers, à pied tout ça ! Là ils ont divisé le site en deux ou trois parties, ils ont fait des routes... disons une nationale un peu large, des caisses pour payer, enfin... heu la mafia...* »

Madame L « *Enfin j'ai lu sur le guide...* »

Monsieur L « *La mafia a construit tout autour et ça ressemble plus... à rien quoi ! Alors là c'est la loi littoral, c'est en France, et là on voit y'a pas de construction... et ça c'est un peu normal quoi...* »

Madame L « *Oui c'est bien préservé* »

Monsieur L « *Moi je trouve anormal qu'il y ait une dizaine de personnes qui s'approprie un endroit, que ça soit la Côte d'Azur ou autres, et qui en plus clôture jusqu'au milieu de l'eau quoi ! Pour qu'on puisse même pas faire le bord de...* »

Madame L « *Vous l'avez sur la Côte d'Azur, on peut même plus aller à la plage là !* »

Monsieur L « *Ha non, ha non !! De Saint Raphaël à Menton, on peut plus passer en bord de mer quoi !* »

Opposition

La réflexion engagée par le Couple L met en perspective l'idée du partage des espaces naturels collectifs sur la base de l'opposition entre le Marais d'Orx (« y ») et la Côte d'Azur (« ou autres »). Le Marais d'Orx apparaît à travers cette opinion comme l'exemple d'un espace collectif préservé par l'institution. La Côte d'Azur illustre une injustice sociale. L'indignation du couple L témoigne alors du potentiel d'implication collectif qu'il mobilise au cours de cette comparaison. On remarque que cette dernière repose sur une dimension générique du sentiment de responsabilité, sur le thème de la jouissance des ressources naturelles pour tous. La Côte d'Azur (« ou autres ») est en effet l'illustration des ressources naturelles collectives soumises à la privatisation. Ainsi, on retrouve ici l'idée de la projection

générique du potentiel affectif mobilisé au cours de l'expérience du Marais d'Orx sur les sites, qui s'opposent aux valeurs sociales collectives des ressources naturelles.

Les autres références spatiales mises en opposition avec le Marais d'Orx travaillent la même idée. On retrouve le sentiment de responsabilité mis en perspective avec les valeurs sociales attachées aux ressources naturelles. Le récit des Touristes-proches-de-la-nature oppose par exemple la Montagne dégradée de manière générale au Marais d'Orx. Celui des Touristes-emmenées-par-des-amis met en opposition le Marais d'Orx, comme ressource collective relationnelle, avec la ville. Le sentiment de responsabilité est mobilisé sur l'ensemble du territoire français par les Riverains-attachés sur le thème de la responsabilité politique. Enfin, « l'ailleurs » est cité dans de nombreux d'entretiens qui l'opposent au Marais d'Orx, considéré comme la représentation d'une ressource écologique à préserver. Dans l'ensemble de cette résonance géographique affective par opposition, transparait le caractère générique des sites-contre-référence.

Le sentiment de responsabilité collective mis en perspective avec les trois types de sites-référence évoqués au travers du partage des opinions nous permet de compléter l'idée du potentiel de résonance géographique de la dimension affective du Marais d'Orx. Ce travail révèle que le potentiel d'implicabilité collective mobilisé au cours de l'expérience du Marais d'Orx affecte les expériences des sites-référence, à l'instar du potentiel d'implicabilité identitaire. Cependant, la différence notable est que cette affection ne relève pas d'un espace vécu mais d'un espace projeté, dans le sens que chacun des sites-référence mobilisés s'inscrit dans des représentations génériques des hauts-lieux, des formes patrimoniales, et des sites dégradés. L'implication est en ce sens virtuelle mais permet une prise de conscience et la formulation de points de vue par projection. La résonance géographique affective collective relative au Marais d'Orx donne ainsi à chaque visiteur un potentiel de mobilisation vis-à-vis de l'ensemble des espaces collectifs auquel elle fait référence.

◆ **La résonance géographique, seconde dimension de la durabilité du milieu affectif**

L'observation des sites-référence à travers le partage des opinions nous a permis de mettre en lumière les milieux affectifs qui résonnent avec le potentiel d'implication attaché au Marais d'Orx. En ce sens les sentiments d'investissement et de responsabilité collective sont mobilisés tous deux pour nourrir des expériences et élaborer des opinions rétrospectivement sur les espaces vécus, ou par projection sur des sites-référence génériques. C'est dans cette

perspective que le milieu affectif du Marais d'Orx est durable : il résonne et se diffuse à travers les expériences des visiteurs.

Cette qualité est observable selon deux dimensions : la première, la résonance géographique identitaire, associe le potentiel d'implication identitaire à un panel d'espaces vécus ; la seconde, la résonance géographique collective, associe le potentiel d'implication collective à un panel d'espaces génériques. Dans les deux cas, le fonctionnement est similaire, en ce sens que le potentiel d'implicabilité, qu'elle soit identitaire ou collective, affecte les expériences des sites-référence. Dans le premier cas, cette affection permet au visiteur de réinvestir son expérience des sites expérimentés et de l'éclairer de celle du Marais d'Orx. À terme, le sentiment d'investissement attaché au Marais d'Orx permet de formuler un point de vue sur ces espaces vécus. Dans le second cas, cette affection permet au visiteur de projeter le sentiment de responsabilité collective qu'il mobilise au cours de son expérience du Marais d'Orx vers des représentations spatiales génériques. Elle permet une prise de conscience vis-à-vis de ces sites-référence par projection.

On observe que l'ensemble des types de sites-référence identifiés sont travaillés par cette résonance géographique affective. Un seul type d'espace semble avoir sa spécificité. On a vu en effet que les formes patrimoniales citées en référence relevaient d'une résonance géographique affective, mais aussi formelle.

Au terme de la seconde partie de ce travail de recherche, nous avons vu que la forme patrimoniale du Marais d'Orx sollicitait une expérience collective par le biais de l'idée de bien commun. Elle rassemblait physiquement les visiteurs autour d'une représentation de la nature et des questions qu'elle pose en terme de valeur, projetées sur un espace collectif. Les ambiguïtés de la forme patrimoniale dans un contexte local complexe faisaient alors émerger des modalités expérientielles spécifiques qui portaient l'espace public. Trois parties plus tard, l'observation d'une résonance géographique formelle entre les sites patrimonialisés coïncide avec cette idée. La mise en perspective du potentiel affectif du Marais d'Orx avec celui des autres sites semble guidée par la forme patrimoniale commune à tous qui soulève des questions similaires. Le réseau formel que les formes patrimoniales constituent semble agir en ce sens. La résonance du potentiel affectif du Marais d'Orx avec ces sites relève donc à la fois de l'expérience, mais aussi de la similarité de la forme qui les porte. Celle-ci donne aux visiteurs une légitimité affective (expérience affective) et formelle (codes de conduite) à développer des opinions sur ces sites comme sur le Marais d'Orx.

A travers cette analyse, la durabilité du milieu affectif du Marais d'Orx peut se définir comme étant la résonance géographique du potentiel d'implication identitaire et collective à travers les expériences des visiteurs. Le milieu affectif du Marais d'Orx est durable parce qu'il résonne avec les milieux affectifs d'autres sites, et est entretenu par les expériences des visiteurs en ce sens. Les sites qui lui font écho relèvent d'une part de l'espace vécu, dans lequel le sentiment d'investissement des visiteurs se « diffuse », et permet d'y formuler légitimement un point de vue. Ils relèvent d'autre part de références spatiales collectives génériques, dans lesquelles le sentiment de responsabilité des visiteurs fait écho, et permet d'y projeter une réflexion. C'est dans cette perspective que la résonance géographique entretient les conditions d'émergence d'un espace public au-delà de chaque site.

La résonance géographique affective (et formelle) entre le Marais d'Orx et d'autres sites est la seconde dimension qui nous permet de définir le caractère durable de la dimension affective du Marais d'Orx.

IV. 2. B. b. (iii) Définir la durabilité

Les observations sur le partage des opinions entre les visiteurs et les sites-référence nous ont amenée à développer l'idée que le potentiel d'implication du « milieu affectif » du Marais d'Orx avait la spécificité de se transmettre dans le temps et dans l'espace *via* l'expérience du visiteur. C'est dans la continuité temporelle et géographique des conditions d'émergence d'un espace public que la durabilité est identifiée comme une qualité spécifique du Marais d'Orx.

Les échanges entre les visiteurs ont révélé que, certes, les affects étaient mobilisés pour exprimer une opinion, mais qu'ils donnaient aussi à voir une sorte de transmission entre les visiteurs du sentiment d'investissement attaché au site. On a vu en effet comment le potentiel d'implication identitaire du visiteur pouvait être approprié et réinvesti pour construire d'autres expériences et formuler d'autres opinions. Plus qu'un partage d'affects, il s'agit bien d'une transmission, car l'observation de ce phénomène, à travers différentes temporalités (courte, longue) et différents types de visiteurs (proches, anonymes), montre la constance du sentiment d'investissement dans les expériences auxquelles il a été transmis. En ce sens, le potentiel d'implication perdure dans le temps alors même que les expériences et les opinions formulées ne sont plus les mêmes. Cette spécificité du milieu affectif du Marais d'Orx permet au visiteur de se saisir à court terme d'une certaine légitimité attachée au site pour comprendre et

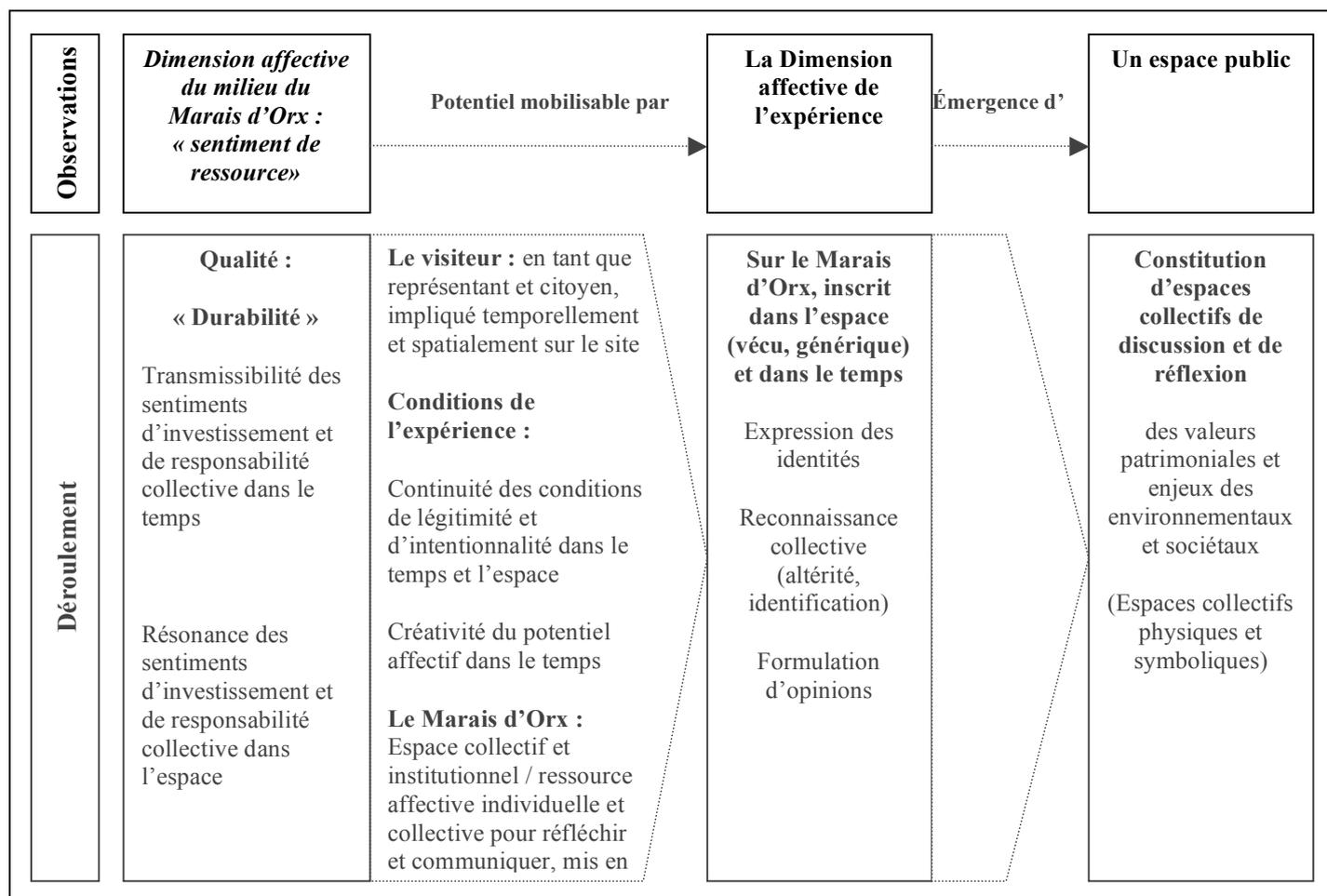
s'approprier les enjeux. Elle permet aussi au visiteur de faire évoluer son expérience et ses opinions sur le long terme, de par la créativité du potentiel affectif.

Par ailleurs, au cours du partage des opinions, le Marais d'Orx a très souvent été mis en perspective avec des sites-référence sur une base affective. On a vu en effet se dessiner une sorte de résonance géographique entre les milieux affectifs de l'ensemble des sites. Cette mise en écho permet d'une certaine manière d'assurer la continuité sur d'autres espaces du potentiel d'implication des visiteurs, soit des conditions d'émergence d'un espace public. Ainsi, ce phénomène est observable de la même manière, qu'il s'agisse du sentiment d'investissement des visiteurs ou celui de responsabilité collective. Seules les références spatiales changent. L'espace vécu du visiteur résonne avec le sentiment d'investissement attaché au Marais d'Orx, qui permet d'y diffuser un point de vue rétroactif et actualisable par le biais de l'expérience. Des espaces génériques résonnent avec le sentiment de responsabilité collective, attaché au Marais d'Orx, qui permet la projection d'une réflexion légitime du fait de l'expérience. On observe donc que le sentiment de légitimité et d'intentionnalité mobilisé au cours de l'expérience du Marais d'Orx se retrouve sur ces deux types de références spatiales, de manière virtuelle ou concrète. Cette forme de résonance géographique assure ainsi la continuité des conditions d'émergence d'un espace public potentiel dans l'espace.

La transmissibilité interpersonnelle et la résonance géographique du milieu affectif du Marais d'Orx engagent une certaine continuité de l'implicabilité dans le temps et dans l'espace. En ce sens, la durabilité peut se définir comme la qualité de la dimension affective du Marais d'Orx qui engage le potentiel d'implication du visiteur de manière continue, dans le temps et dans l'espace. Elle permet aux sentiments d'investissement et de responsabilité collective d'être diffusés d'un visiteur à l'autre et d'un espace à l'autre, sans être altérés, mais sans non plus entraver la liberté d'expérience et d'opinions des parties prenantes. En ce sens, elle dessine les enjeux de l'implicabilité dans le temps et dans l'espace, à savoir maintenir les conditions d'émergence d'un espace public de manière permanente.

La Figure 38 permet de synthétiser le rôle spécifique de la durabilité du milieu affectif du Marais d'Orx au cours de l'expérience du visiteur menant à l'émergence d'un espace public.

Figure 38 : La qualité de durabilité de la dimension affective du Marais d'Orx, à la source des conditions de réalisation d'un espace public.



Cette représentation schématique a toujours le souci de mettre en perspective les observations issues des réflexions théoriques et empiriques des parties précédentes avec nos dernières analyses. La durabilité relative au milieu affectif du Marais d'Orx donne au visiteur la possibilité de légitimer son expérience et de nourrir ses points de vue dans le temps et dans l'espace. En ce sens, elle témoigne de la capacité du potentiel d'implication d'une part à être transmis entre les visiteurs au cours du partage des opinions, et d'autre part à résonner sur d'autres sites. En ce sens, l'enjeu principal de cette qualité spécifique du milieu affectif du Marais d'Orx est de permettre de diffuser et de projeter dans le temps et dans l'espace les conditions nécessaires à l'émergence d'un espace public.

Notre démarche qui veillait à définir et à qualifier la dimension affective du Marais d'Orx susceptible de faire espace public a abouti à clarifier trois idées. La première tient dans le « sentiment de ressource » identifié comme le milieu affectif du Marais d'Orx qui offre les

conditions nécessaires à faire émerger un espace public. L'ensemble des observations de terrain montre en effet comment ce « sentiment de ressource » rend visible le collectif et ses découpages. Il peut être défini comme le cadre de liberté et de reconnaissance dans lequel s'organisent les relations publiques et le partage des opinions.

Cette définition ouvre la réflexion sur la deuxième idée. Cette dernière souligne les conditions nécessaires à faire espace public : la liberté d'expression et la reconnaissance sont les deux modalités nécessaires à l'épanouissement d'un espace collectif de discussion et de réflexion. A partir de-là, nous avons développé la troisième idée qui se positionne sur les qualités du milieu affectif qui façonnent ces conditions. Deux qualités complémentaires ont émergé dans ce sens. D'abord, l'implicabilité se définit comme le potentiel affectif du Marais d'Orx qui implique le visiteur dans une forme de revendication légitime (sentiment d'investissement) et dans la valorisation d'une responsabilité collective (sentiment de responsabilité). Ensuite, la durabilité relève de la transmissibilité interpersonnelle et de la résonance géographique de ce potentiel d'implication affective dans le temps et dans l'espace.

Ainsi, la dimension affective du Marais d'Orx est, par ses qualités spécifiques, le prétexte permanent à faire espace public sur le site. Néanmoins cette caractéristique ne serait rien sans le cadre physique et symbolique que donne la dimension scénographiée de la forme patrimoniale. C'est en ce sens que s'engage la section qui suit, sorte de conclusion de la réflexion sur le potentiel du Marais d'Orx à faire émerger un espace public.

IV. 2. C. La dimension affective du Marais d'Orx mis en perspective avec la forme patrimoniale

La section qui suit a pour objectif la mise en perspective de l'ensemble des résultats sur le Marais d'Orx. Il ne s'agit pas de simplement revoir l'ensemble de la réflexion, mais de réinvestir notre problématique sur la forme patrimoniale, au vu du travail accompli sur la dimension affective du milieu.

Notre question première portait sur la capacité des formes patrimoniales à nous faire comprendre les formes contemporaines d'espace public. Dans cette perspective, le travail sur la dimension scénographiée de la forme patrimoniale du Marais d'Orx nous a donné des premiers éléments de réponse, attestant de l'importance des enjeux de la question patrimoniale dans la sphère publique. Le cas du Marais d'Orx, mis en perspective par une réflexion plus générale sur le patrimoine naturel, nous a permis de formuler trois caractéristiques de la dimension scénographiée de la forme patrimoniale portant les germes d'un espace public : les dimensions exemplaire, expérimentale et extraterritoriale de la forme patrimoniale.

La première de ces dimensions porte les enjeux sociétaux de la question patrimoniale, à savoir la définition d'un héritage naturel commun, qui tend vers une forte signification sociale et destiné à résoudre les problématiques contemporaines de notre cadre de vie. Elle assure la diffusion des valeurs promues par la forme patrimoniale au territoire concerné. La deuxième de ces dimensions met en scène le caractère prospectif du projet patrimonial à propos de la relation de la société à son environnement. La forme patrimoniale est en ce sens un laboratoire scientifique et culturel qui travaille sur les valeurs et les réponses touchant à la possibilité d'un avenir différent. La troisième de ces dimensions inscrit la forme patrimoniale dans un réseau de formes géographiques particulières, qui sont institutionnellement en dérogation à l'ordre territorial commun et symboliquement génériques. En cela, les formes patrimoniales s'inscrivent dans les questions soulevées dans la sphère publique sur les questions environnementales et patrimoniales, héritées et prospectives (développement durable).

La dimension scénographiée de la forme patrimoniale du Marais d'Orx relève de ces trois qualités. D'abord, elle propose une relecture fondamentale de notre rapport à la nature, et *a fortiori* à notre environnement, par la formulation de réponses techniques expérimentales qui transforment radicalement un paysage marqué par la modernité (recréer la nature). Dans ce sens, elle pose les enjeux de la protection de l'environnement et de ses ambiguïtés. Elle s'inscrit ensuite dans les faisceaux exemplaires et extraterritoriaux du patrimoine, associant un territoire local à un réseau institutionnel de protection de la nature. Cette épaisseur idéologique et substantielle est accentuée par la situation touristique et métropolitaine du site.

La dimension scénographiée de la forme patrimoniale du Marais d'Orx porte ainsi des questions inhérentes à la sphère publique et rassemble physiquement un public autour de

symboles forts et discutables. Elle donne à l'expérience du public une forme de légitimité et de liberté, matérielles et symboliques, qui est palpable à travers les codes de conduite implicites à l'expérience des visiteurs sur le Marais d'Orx. A partir de-là, on a pu observer des moments d'espace public fondées sur les ambiguïtés de la forme patrimoniale. Ainsi, le patrimoine naturel et ses formes sont une formalisation des problématiques environnementale et patrimoniale présentes dans la sphère publique, et en donnent à un large public la lisibilité. Et c'est justement dans ce rapport de la forme aux visiteurs que l'émergence d'un espace public est possible ; travaillé par les questions que posent l'un à l'autre, la forme et le public.

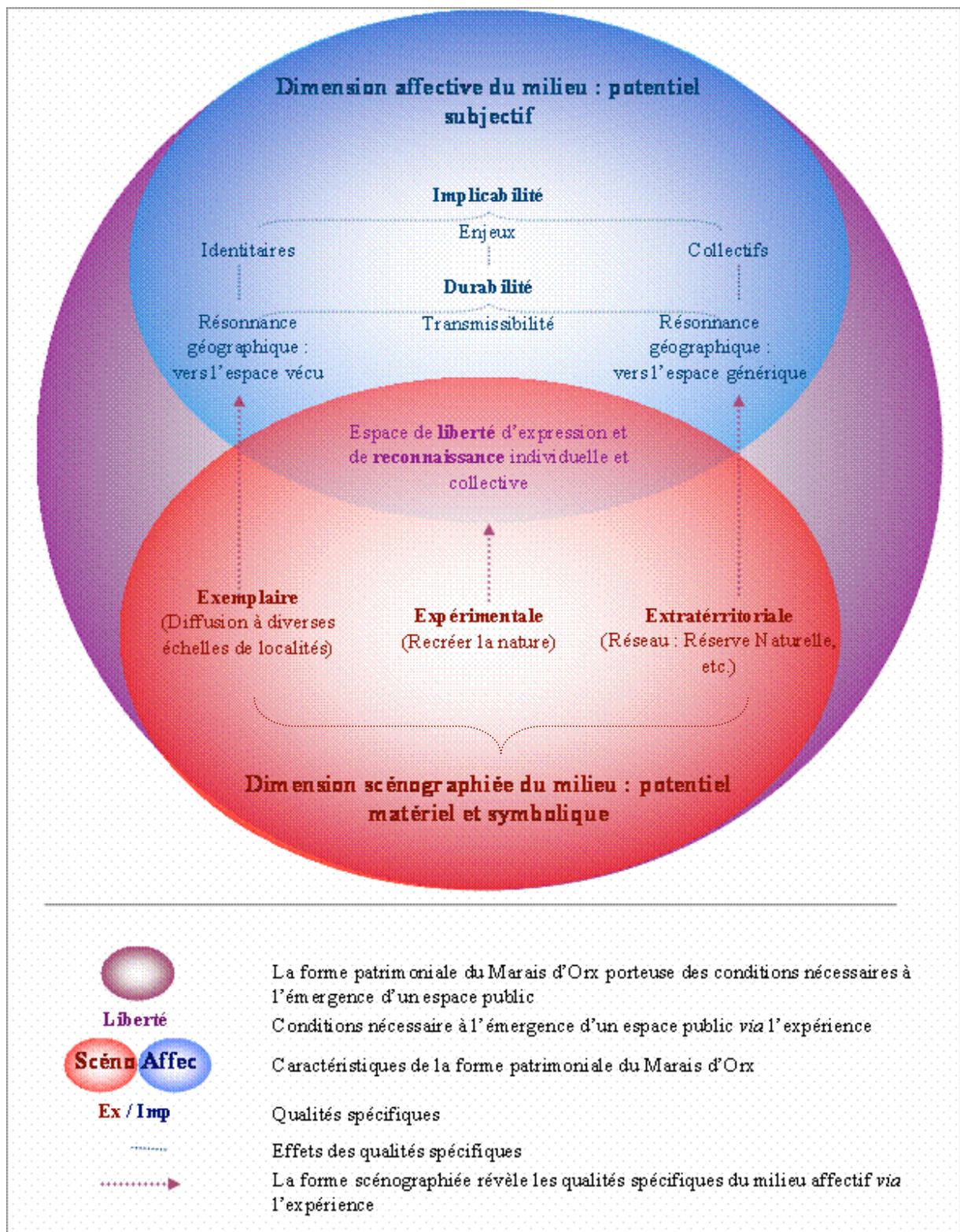
Le travail sur la forme patrimoniale du Marais d'Orx nous engage donc à penser l'émergence d'un espace public à travers la nécessité d'une forme hautement scénographiée sur les enjeux du bien commun.

Nous avons abouti plus récemment à réfléchir au rôle de la dimension affective de la forme patrimoniale. Les résultats étant récents, nous n'allons pas en refaire la synthèse. Il s'agit juste de noter que le « sentiment de ressource », inhérent à l'expérience du public est la tonalité affective dominante de la forme patrimoniale du Marais d'Orx. Celui-ci rend visible une forme d'identification collective et la reconnaissance des identités qui la composent. Il peut être défini comme le cadre de liberté et de reconnaissance dans lequel s'organisent les relations publiques et le partage des opinions. En ce sens, il est la ressource subjective de la forme patrimoniale qui mène à l'émergence d'un espace public.

Ainsi, la forme patrimoniale du Marais d'Orx relève de deux caractéristiques qui portent le potentiel d'émergence d'un espace public. Sa dimension hautement scénographiée qui rassemble physiquement et symboliquement un public et les enjeux de la question environnementale, et sa dimension affective qui articule les ressources subjectives du public sur ces enjeux. Dans cette perspective, les dimensions scénographiées et affectives de la forme patrimoniale du Marais d'Orx travaillent ensemble et interagissent, puisqu'elles construisent toutes deux les conditions d'émergence d'un espace public, soit la liberté d'expression et la reconnaissance des identités et de la collectivité.

La Figure 39 nous permet d'éclairer notre pensée. Elle met en perspective la forme patrimoniale du Marais d'Orx dans ses deux dimensions, et montre comment leur combinaison participe à l'émergence des conditions nécessaires à l'avènement d'un espace public.

Figure 39 : La forme patrimoniale du Marais d'Orx comme milieu potentiel d'émergence d'un espace public



Ainsi, les qualités d'exemplarité et d'extraterritorialité de la dimension scénographiée de la forme patrimoniale travaille les qualités d'implicabilité et de durabilité en terme de diffusion et d'appropriation des enjeux relatifs aux Marais d'Orx. Les qualités spécifiques du milieu

affectif semblent alors être rendues potentialisables par les dimensions spatiales plurielles que mettent en scène les institutions patrimoniales. Cette complémentarité crée alors les conditions subjectives nécessaires à faire espace public, *via* l'expérience des visiteurs. Ainsi, le potentiel subjectif de la dimension affective du Marais d'Orx travaille à partir du potentiel matériel et symbolique de la mise en scène patrimoniale. Cet emboîtement des compétences du milieu aboutit à créer des moments d'espace public. Les qualités spécifiques de la dimension affective du Marais d'Orx sont exacerbées par la dimension scénographiée de la forme patrimoniale.

Notre questionnement qu'une forme géographique fortement symbolique, telle que le Marais d'Orx, est porteuse d'un milieu affectif durable propice au déroulement de l'évènement public trouve ici sa confirmation.



Le cas d'Orx montre comment la forme patrimoniale peut constituer un potentiel durable pour faire espace public par le biais d'une forte scénographie institutionnelle et des qualités spécifiques liées à une tonalité affective dominante. En ce sens, il nous apprend à voir comment la forme patrimoniale travaille l'espace public et participe à créer des espaces collectifs de discussion et de réflexion. Mais peut-on y voir une source de connaissances à généraliser ? En effet, le cas d'Orx ne confirme qu'en partie notre questionnement sur le milieu affectif en ce qui concerne les formes géographiques hautement symboliques pour penser l'espace public. Si le cas du Marais d'Orx nous amène sur la piste du réseau des formes naturelles patrimoniales, voire de la forme patrimoniale en générale (naturelle et culturelle), à propos desquelles on trouverait le même potentiel. Cette piste n'en reste pas moins à explorer davantage. Il nous a donc sembler nécessaire de porter notre regard sur un autre terrain de forme analogue, afin de corroborer nos résultats. Pour ce faire, nous appliquerons notre grille de lecture sur la forme patrimoniale.



La question que pose les affects dans les théorie de l'espace public revient à réinvestir notre problématique sur la capacité de la forme patrimoniale à nous faire relire les conditions d'émergence d'un espace public. En effet, l'idée d'une dimension affective spécifique du milieu, comme socle de l'expression d'un espace public nous invite à relier la forme au processus. Car les qualités spécifiques du milieu affectif dépendent de la forme hautement symbolique et scénographiée. Elles dépendent aussi de l'expérience du public.

Le travail sur le milieu affectif du Marais d'Orx a apporté un réel éclairage, parce qu'il nous a permis d'une part de comprendre les conditions nécessaires à l'émergence d'un espace public : la reconnaissance (légitimité) et la liberté d'expression (spontanéité et intentionnalité). Et il nous a permis d'autre part de saisir les qualités de la dimension affective du milieu qui les génère : l'implicabilité de l'expérience du public et sa durabilité. Ces deux enseignements sur l'espace public nous amènent en quelque sorte à la formulation d'une grille de lecture pour saisir le potentiel d'un espace public d'une forme patrimoniale, et plus globalement d'une forme géographique. Le Marais d'Orx, pour lequel a observer des moments d'espace public, est l'exemple idéal qui nous a permis d'en comprendre les enjeux et de la formaliser.

Reste alors à confirmer l'intérêt de cette grille d'analyse. Plus qu'un test, la partie qui suit sera une façon d'affiner cette dernière.



*Partie V. MISE A
L'ÉPREUVE DE
L'APPROCHE PAR LA
FORME PATRIMONIALE,
L'EXEMPLE DU DOMAINE
D'ABBADIA*



Le cas du Marais d'Orx laisse entendre qu'on retrouve dans des formes patrimoniales similaires un potentiel affectif propice à l'émergence d'un espace public. On se souvient en ce sens des multiples références patrimoniales, évoquées dans les récits des visiteurs interrogés pour qualifier une expérience proche de celle du Marais d'Orx. Pour affiner l'idée de milieu affectif, le Domaine d'Abbadia, situé sur la Côte Basque, a attiré notre attention, suite à la rencontre avec le groupe de Riverains-amateurs-du-cadre-de-vie, qui nous demandait spontanément :

Monsieur O « *Vous êtes allée au Domaine d'Abbadia ?* »

Enquêtrice « *Oui... justement, oui ?* »

Monsieur O « *Moi j'avais fait l'électricité dans la ferme là...* »

Enquêtrice « *Ha ?* »

Monsieur O « *J'avais fait toute l'électricité à l'époque et puis il y avait un ministre qui était venu pour l'inauguration... mais ça remonte à quelques années... mais c'est pareil là-bas, quand on se promène, c'est un peu comme ici...* »

Madame O « *Oui, oui...* »

Monsieur O « *On a le même... on ressent les mêmes choses quoi...* »

Cette association des deux sites sur la base d'un sentiment commun est survenue alors que nous étions à la recherche d'un second terrain. De premières investigations nous avaient par ailleurs intéressée à la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia. Attaché au Conservatoire du Littoral, haut-lieu naturel et culturel de la Côte basque, elle présentait les atouts d'une forme géographique hautement scénographiée. Elle était dans la même veine que le Marais d'Orx, tout en se positionnant sur des problématiques environnementale et patrimoniale différentes. Ainsi, ce deuxième terrain nous permettait de poursuivre notre objectif tout en nous détachant du référentiel particulier du terrain précédent.

Cette dernière partie se consacre donc à explorer le potentiel du Domaine d'Abbadia à faire espace public. Dans cette perspective un détour par l'étude de la dimension scénographique de la forme patrimoniale est nécessaire (Partie V. Chapitre 1.), pour poursuivre ensuite vers l'expérience patrimoniale des visiteurs afin de saisir le potentiel du milieu affectif du site (Partie V. Chapitre 2.).



Chapitre 1. La dimension scénographiée de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia

La dimension institutionnelle de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia diffère un peu de celle du Marais d'Orx, en ce sens que le site n'appartient pas au réseau des Réserves naturelles. Néanmoins son prestige au sein du Conservatoire du littoral est tel, que sa force scénographique n'a rien à envier à celle du Marais d'Orx. Ce choix permet aussi d'envisager une forme patrimoniale qui soit un héritage et non pas une récréation. Le Domaine d'Abbadia nous donne ainsi l'opportunité de compléter notre analyse de la dimension scénographiée de la forme patrimoniale. Dans cette perspective, nous procéderons comme nous l'avons fait pour Orx en regardant les différents pans qui composent la mise en scène patrimoniale du site, historique d'abord (V. 1. A.) et géographique ensuite (V. 1. B.) pour en dégager les enjeux globaux (V. 1. C.).

V. 1. A. Abbadia : héritage scientifique, naturel et culturel

Le Domaine d'Abbadia relève de l'Histoire pourrait-on dire, puisque son histoire est liée à celle d'un grand savant qui a voulu transmettre le site à la société. C'est justement ce legs que nous voulons explorer pour comprendre toute l'épaisseur patrimoniale du site. Abbadia était, en quelque sorte, désigné patrimoine avant l'heure et se reconstruit aujourd'hui sur cette reconnaissance.

V. 1. A. a. De l'homme exemplaire au site exemplaire

Le Domaine d'Abbadia est l'empreinte d'un homme avant tout. Sa dimension patrimoniale s'est construite sur l'héritage d'un homme de prestige qui imprègne encore aujourd'hui les lieux : elle s'est constitué sur quelques générations qui ont cultivé, d'une certaine façon, son souvenir et ses idéaux.

Antoine d'Abbadie était un homme des Lumières, à la fois ethnologue, géographe, physicien et astronome. Il fut à l'origine de nombreuses missions scientifiques, notamment au Brésil et en Ethiopie, d'où furent ramenées quantités de données géographiques et culturelles. Il fut élu à l'Académie des Sciences en 1867. D'origine basque et irlandaise, il cultivait une curiosité profonde pour les cultures et les langues des peuples, et inlassablement il parcourut toute sa vie l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient pour en ramener cartes, catalogues et observations. En outre, depuis longtemps, le scientifique n'avait de cesse de revenir au pays de ses ancêtres, le Pays Basque, auquel il vouait un véritable attachement et une passion pour l'exception de ce peuple. Il en étudia la langue, et il fit revivre les traditions euskariennes en organisant des concours de poésie, de chants et des jeux traditionnels. Sa contribution à la

conservation du patrimoine culturel basque fut reconnue et gratifiée par l'ensemble du Pays Basque⁵³².

Le Domaine d'Abbadia s'inscrit dans cette double passion d'Antoine d'Abbadie pour les sciences et la culture basque. À son retour d'Éthiopie, le savant constitua un domaine de 340 hectares entre Hendaye et Saint-Jean-de-Luz afin d'y faire construire un « château observatoire », qui lui permette de continuer ses recherches tout en y cultivant ses racines. L'observatoire fut fondé en 1870, agrémenté d'instruments fondamentaux pour l'observation astronomique⁵³³. Le château, dont les plans ont été conçus par Violet le Duc et Edmond Duthoit, était à l'image de son propriétaire, puisque de nombreuses références à ses voyages en Orient et au Pays Basque étaient mises en scène dans la décoration⁵³⁴. Eugène Bühler, qui a dessiné le parc, prolongea cet esprit en associant des essences exotiques comme le palmier à la lande typique des côtes basques : il a tracé par exemple des cheminements, qui reliaient les deux fermes traditionnelles basques de Laretxea et de Nekatoenea au château néogothique par un rideau de forêt, tout en conservant la perspective spectaculaire sur la pointe Sainte-Anne⁵³⁵. Antoine d'Abbadie encouragea aussi l'installation de quelques métairies pour cultiver le domaine et entretenir ce paysage à l'image du Pays Basque. Il voulait en effet consacrer son temps à la contemplation et à l'étude, plus qu'aux mondanités. Le site était donc déjà à l'époque un hommage au paysage basque mêlé de références orientales, consacré aux sciences et la culture avant tout, à l'image du maître des lieux.

A la mort d'Antoine d'Abbadie (1897), ce fut cet héritage qu'il a fallu perpétuer. Le site devait être le prolongement de la personnalité et de l'œuvre du savant. Dans cette perspective, ce dernier fixa un certain nombre de contraintes au legs qu'il fit à l'Académie des Sciences pour assurer la pérennité du Domaine. L'hommage de l'Académie des Sciences, rendu en 1907 par le Secrétaire Perpétuel Gaston Darboux, rend compte du désir du savant de prolonger son travail et son rêve scientifique, à travers le legs du Domaine et de l'observatoire à l'Institut. Il s'agissait, d'une part, de transmettre un paysage préservé des premières transformations du littoral basque dans la lignée de la conservation du patrimoine culturel

⁵³² BERGER Marie Claude. Antoine d'Abbadie. **Domaine d'Abbadia**. Bayonne : Sordes, Les Amis d'Abbadia, 1991. p.5-10.

⁵³³ TELLECHEA Martin. L'observatoire d'Abbadia. **Domaine d'Abbadia**. Bayonne : Sordes, Les Amis d'Abbadia, 1991. p.19-22.

⁵³⁴ *ibid.*, p.11-13.

⁵³⁵ PRESSE PAPIER. **Textes de l'exposition permanente sur le Domaine d'Abbadia**. Document de travail. Mai 1991.

basque (Biarritz est cité en contre-exemple). Il s'agissait, d'autre part, d'y installer un centre de Hautes-Etudes. A défaut de moyens, ses confrères se sont essentiellement attelés à développer ce qu'il avait créé, soit l'élaboration d'un catalogue photographique et d'une carte du ciel. « Il a voulu la continuation de son œuvre sociale et de son œuvre astronomique, en les confiant toutes deux à l'Académie des Sciences, pour laquelle il avait tant d'affection et de respect »⁵³⁶. Par ces allégations, le site prenait naturellement sa fonction patrimoniale, toute autant attachée à l'identité locale du lieu qu'à sa destination scientifique plus universelle. Le site participait alors à nourrir la conscience historique du Pays Basque et des Sciences.

V. 1. A. b. Héritage d'un symbole historique

Mais les bonnes volontés n'ont pas suffi à répondre à l'ensemble des demandes du savant. L'activité de l'observatoire fut maintenue et développée par l'Académie des Sciences, de nombreuses publications en faisant foi et donnant au site une certaine notoriété dans le monde astrométrique. Les équipements modernes installés après la seconde guerre mondiale ont même permis au site de participer à des programmes de recherche internationaux⁵³⁷. Depuis 1975, l'observatoire d'Abbadia a cessé toute activité, mais l'Académie des Sciences entretient toujours le fond bibliographique et les instruments. Si le château est resté durant quelques années une résidence secondaire pour les affiliés de l'Institut, il renoue aujourd'hui avec sa mission de patrimoine scientifique, mais dans une tout autre dimension, puisque c'est aux profanes que s'ouvrent les portes de la bibliothèque et de l'observatoire d'Antoine d'Abbadie. Surtout l'ouverture au public du château permet d'entretenir cet héritage⁵³⁸.

Si le caractère scientifique du Domaine fut à peu près conservée, bien que pour une toute autre destination, la dimension culturelle du site fut davantage malmenée, soumise aux nécessités pécuniaires de l'Académie des Sciences et aux aléas de l'histoire. Assez vite après la mort du couple d'Abbadie, une partie du Domaine fut cédée et vouée au tourisme de luxe, un golf de 18 trous y étant aménagé, avec son Club House à proximité du château. Réputé comme l'un des plus beaux golfs d'Europe, il était réservé aux anglais résidents de la région, délaissant alors les liens culturels du site au Pays Basque. Certaines parcelles restaient

⁵³⁶ DARBOUX Gaston. **Notice historique sur Antoine d'Abbadie**. Décembre 1907. 42 p.

⁵³⁷ TALLECHEA Martin. *op. cit.* p.19-23.

⁵³⁸ Entretien avec Ganix Grabière. Gestionnaire du site depuis 1984 et Hendayais de naissance. Juin 2006.

néanmoins intégrées dans le système agropastoral local. L'occupation allemande mit fin à cette période, assignant le domaine à leurs besoins : blockhaus et angles de tirs furent aménagés dans la veine du mur de l'Atlantique, défaisant les bosquets délicats imaginés par le paysagiste Bülher⁵³⁹. À la fin de la guerre, l'activité agricole reprît dans les quelques fermes basques conservées sur le site. Mais le domaine de l'Académie des Sciences continua à fondre, ne faisant plus que 50 hectares en 1970. De l'esprit du paysage basque voulu par Antoine d'Abbadie, il restait quelques fermes, quelques bois, mais le Domaine avait perdu sa conception d'ensemble, marqué déjà par l'avancée de la lande sur certaines parcelles en friche, la gestion privative des exploitations, et la séparation du château et de son parc. D'ailleurs, à ceux qui se souviennent, le parc était devenu en partie une immense friche de landes, hormis les quelques parcelles exploitées, à laquelle on accédait en catimini, par le chemin agricole, et par tous les moyens de transport imaginables⁵⁴⁰.

La transmission de l'héritage et de la conscience patrimoniale d'Antoine d'Abbadie ne fut donc pas des plus aisées pour l'Académie des Sciences. Il n'empêche qu'aujourd'hui, le scientifique apparaît toujours comme l'une des personnalités majeures de l'Institut, le château s'inscrivant dans les cinq fondations qui le composent. Pour maintenir le site du château, l'Académie des Sciences confia à son tour la dimension patrimoniale du domaine au Conservatoire du Littoral en 1979. Ce dernier fit l'acquisition cette année-là de 45 hectares du domaine, complétés en 2004 par 19 hectares supplémentaires. L'intérêt du Conservatoire du Littoral pour le site résidait dans la constatation que la Côte basque était l'un des littoraux les plus urbanisés de France, où le Domaine d'Abbadia faisait figure de rescapé⁵⁴¹. Ainsi, c'est par l'entrée patrimoniale du paysage et de la nature que fut réinvesti l'héritage d'Antoine d'Abbadie, malgré la césure définitive opérée entre le château et son domaine.

Il n'en reste pas moins que le site conserve son prestige globale auprès des Basques et particulièrement des Hendayais, dont la ville célèbre la figure des Deux-Jumeaux, rochers gigantesques, dessinant les contreforts maritimes du Domaine d'Abbadia. Ce paysage préservé doit beaucoup à la personnalité d'Antoine d'Abbadie et à ce qu'il a transmis aux basques et à la science. Malgré les aléas de l'histoire et les désagréments causés au site, les divers propriétaires ont su quelque part prolonger le legs d'Antoine d'Abbadie en conservant

⁵³⁹ PRESSE PAPIER. *op. cit.* 1991.

⁵⁴⁰ Entretien avec Ganix Grabière. *op. cit.* Juin 2006.

⁵⁴¹ ALGERIA Ludivine. Abbadia et la corniche basque. **Rivages d'Aquitaine**. Extraits de la revue Le Festin n° 50, juin 2004. Non paginé.

la Corniche basque cultivée sans céder aux appels de la balnéarisation, aidés par les classements successifs du château et des caractères paysagers du domaine. L'image du lieu est restée en quelque sorte intacte depuis la mort du savant. Elle s'est transmise et avec, l'exemplarité du Domaine, qui a toujours fait référence comme représentation paysagère typique de la Côte basque à l'échelle locale et nationale⁵⁴². On voit bien d'ailleurs à travers la série de cartes postales d'Hendaye comment le paysage d'Abbadia s'inscrit, dans son entièreté, du 20^{ème} siècle au 21^{ème} siècle comme marqueur qualitatif du paysage patrimonial hendayais (Figure 40).

⁵⁴² LEROND Michel. **Profil environnemental régional d'Aquitaine**. EDATER DIREN Aquitaine, mai 2003. p.91.

Figure 40 : le paysage d'Abbadia au cœur du paysage patrimonial hendayais au cours du 20^{ème} siècle.

Le Domaine et le Château présent dans les cartes postales d'Hendaye du début du 20^{ème} siècle

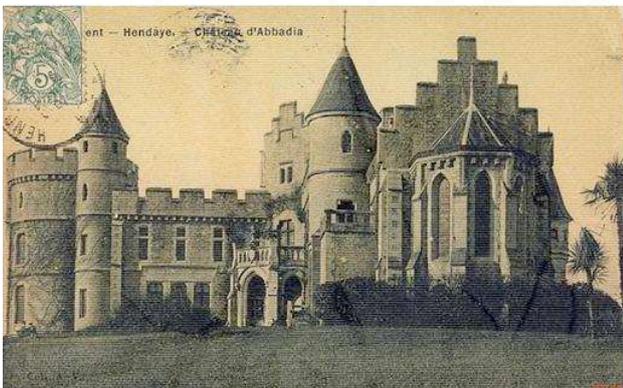
Carte postale d'Hendaye (sans date) mettant en scène la plage, la promenade en premier plan, et le Domaine d'Abbadia avec le château en second plan.



Carte postale d'Hendaye (sans date) associant la plage et les deux jumeaux (cités dans la légende).



Cartes postales d'Hendaye présentant le château d'Abbadia. La plage associée à l'océan et au domaine constitue un des thèmes récurrents à l'époque.

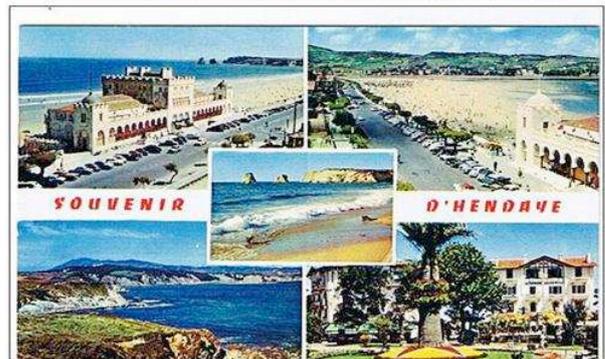


Le Domaine et le Château emblématiques dans les cartes postales d'Hendaye à la fin du 20^{ème} siècle

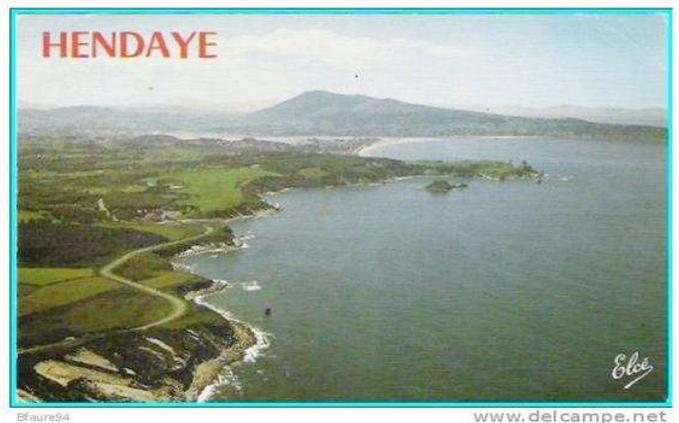
Carte d'Hendaye de 1957 (ELOE) avec les deux jumeaux dans les 4 paysages caractéristique. Les paysages sont mêlés au caractère culturel de la ville.



Carte postale d'Hendaye (1981) avec 4 paysages représentatifs : le casino, la plage, la Corniche basque et le Domaine d'Abbadia, et le rond point du Palmier. Au centre : les deux jumeaux, la falaise d'Abbadia, et la plage.



Carte postale d'Hendaye (ELOE) de 1996, avec la Corniche basque et le Domaine d'Abbadia en premier plan, et Hendaye associée à la baie de Txingundi et au mont Jaizkibel



Ainsi, le Domaine d'Abbadia s'inscrit dans une histoire du Pays Basque et de la science, palpable au travers de l'image qu'il laisse et aujourd'hui. Si l'héritage historique d'Antoine d'Abbadie a été quelque peu disloqué, le site n'en reste pas moins un paysage qui l'évoque. D'une certaine manière, cette image appelle la problématique de la transmission à différentes échelles géographiques et historiques, et donne lieu à une prise de conscience patrimoniale.

V. 1. B. L'ancrage géographique du Domaine d'Abbadia dans l'exemplarité

Associé à un contexte géographique spécifique, cet héritage participe à la mise en valeur du Domaine d'Abbadia en tant que site patrimonial exemplaire. Les valeurs héritées font, en effet, écho à celles recherchées aujourd'hui par notre société pour renouer avec ses racines, tant naturelles que culturelles. Ainsi, le milieu géographique dans lequel s'insère le site est tout à fait propice à la mise en exergue des qualités patrimoniales du Domaine, au niveau de ce qui les désigne et les destine, comme au niveau des problématiques soulevées.

V. 1. B. a. La nature et le public comme prétexte à requalifier le site en écho à cette conscience historique

Comme pour Orx, le Domaine d'Abbadia se situe dans une interface écologique intéressante du point de vue de la migration. Si le nombre d'espèces aviaires permanentes recensées n'y est pas exceptionnel (une quarantaine), le site est un « lieu d'observation ornithologique hors du commun »⁵⁴³ du fait qu'il soit situé à la frontière de la terre et de la mer sur la route des migrateurs. Mais plus que pour ses qualités faunistiques, les qualités patrimoniales du Domaine ont été envisagées très tôt au travers de son paysage. Les falaises roses, spécificité du paysage

⁵⁴³ GRABIERE Ganix, LAFEU Georges. Les oiseaux d'Abbadia. **Domaine d'Abbadia**. Bayonne : Sordes, Les Amis d'Abbadia, 1991. p.25.

géologique de la Côte basque, les landes côtières, formation typique des façades océaniques exposées aux embruns, sont autant de qualités remarquables dans un contexte d'urbanisation sévère. Le site a donc fait sa place dans le réseau des espaces naturels remarquables sur les valeurs patrimoniales héritées et conservées de l'époque d'Antoine d'Abbadie. A partir des années soixante, plusieurs inventaires sont réalisés et aboutissent au classement sous la Loi, dite de 1930, de protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ; notamment par le biais de la Baie de Loya (1971) et de la Corniche (1984). Le principal critère retenu est l'intérêt paysager du domaine. Le site sera en même temps intégré au réseau ZNIEFF et plus récemment à celui de NATURA 2000. Le Conservatoire du Littoral a beaucoup travaillé à cette reconnaissance institutionnelle et à l'intégration du site dans le réseau des espaces naturels remarquable, en réaction à la problématique de la littoralisation croissante de la population sur la côte basque. Il confirma son engagement dans cette perspective par l'acquisition du site dont il conventionna la gestion à la ville d'Hendaye à partir de 1981⁵⁴⁴.

Cette intégration successive et supplétive du Domaine d'Abbadia dans les réseaux formes naturelles patrimoniales a permis bon an, mal an, de conserver une continuité paysagère remarquable de la corniche basque, tout en y permettant l'accès du public (par la route de la corniche). D'ailleurs, le Conservatoire du Littoral voudrait à terme acquérir les 200 hectares restant afin d'en assurer la pérennité. Dans ce cadre, le site apparaît aujourd'hui comme « le symbole d'une protection réussie »⁵⁴⁵. En effet, Abbadia est très souvent utilisé comme un des exemples phares pour promouvoir l'activité du Conservatoire, elle-même reconnue par un large public de profanes et d'institutionnels⁵⁴⁶. Le site s'inscrit donc dans les réseaux national et européen sur la base de principes paysagers remarquables et une conservation exemplaire. L'Opération Grand Site menée par le département des Pyrénées-Atlantiques qui s'intéresse au Domaine d'Abbadia ajoute des échelles intermédiaires de reconnaissance du site. Il s'agit en effet d'inscrire le site dans un réseau national de paysages emblématiques reconnu par l'ICOMOS⁵⁴⁷, par des opérations de réhabilitation et de gestion durable, qui associent l'Etat, les collectivités locales et les acteurs du site. Le label Grand Site concerne des sites prestigieux tels que la Pointe du Raz, de la Dune du Pilat, des gorges du Verdon etc. Le département mène

⁵⁴⁴ CONSERVATOIRE DU LITTORAL. <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

⁵⁴⁵ p.47 **Le conservatoire du littoral. Domaine d'Abbadia. Bayonne** : Sordes, Les Amis d'Abbadia, 1991.

⁵⁴⁶ Entretien avec Ganix Grabière. *op. cit.* Juin 2006.

⁵⁴⁷ Le Conseil international des monuments et des sites (International Council On Monuments and Site ; association mondiale d'experts dont les travaux se basent sur les principes inscrits dans la charte internationale de 1964 sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, dite charte de Venise.

alors une étude approfondie sur l'aménagement de l'ensemble de la Corniche et s'est chargé de l'ouverture du sentier du littoral⁵⁴⁸. L'objectif établi est littéralement de « préserver l'esprit des lieux » et son caractère exemplaire⁵⁴⁹, tant au niveau de la culture du paysage basque que de celle des paysages emblématiques de notre imaginaire collectif. Il compte sur le rayonnement du site qui peut apporter une certaine légitimité tant aux habitants qu'aux institutions locales. Enfin, le Domaine d'Abbadia est intégré dans les échelles politiques locales, puisque l'initiative de sa conservation est soutenue par le projet de territoire du Pays basque. Le conseil des élus et celui de développement du Pays basque (Lurraldeia) considèrent le Domaine comme le dernier vaste espace naturel de la Côte basque française, et plus précisément comme « un espace naturel et un paysage culturel parmi les plus célèbres d'Aquitaine »⁵⁵⁰.

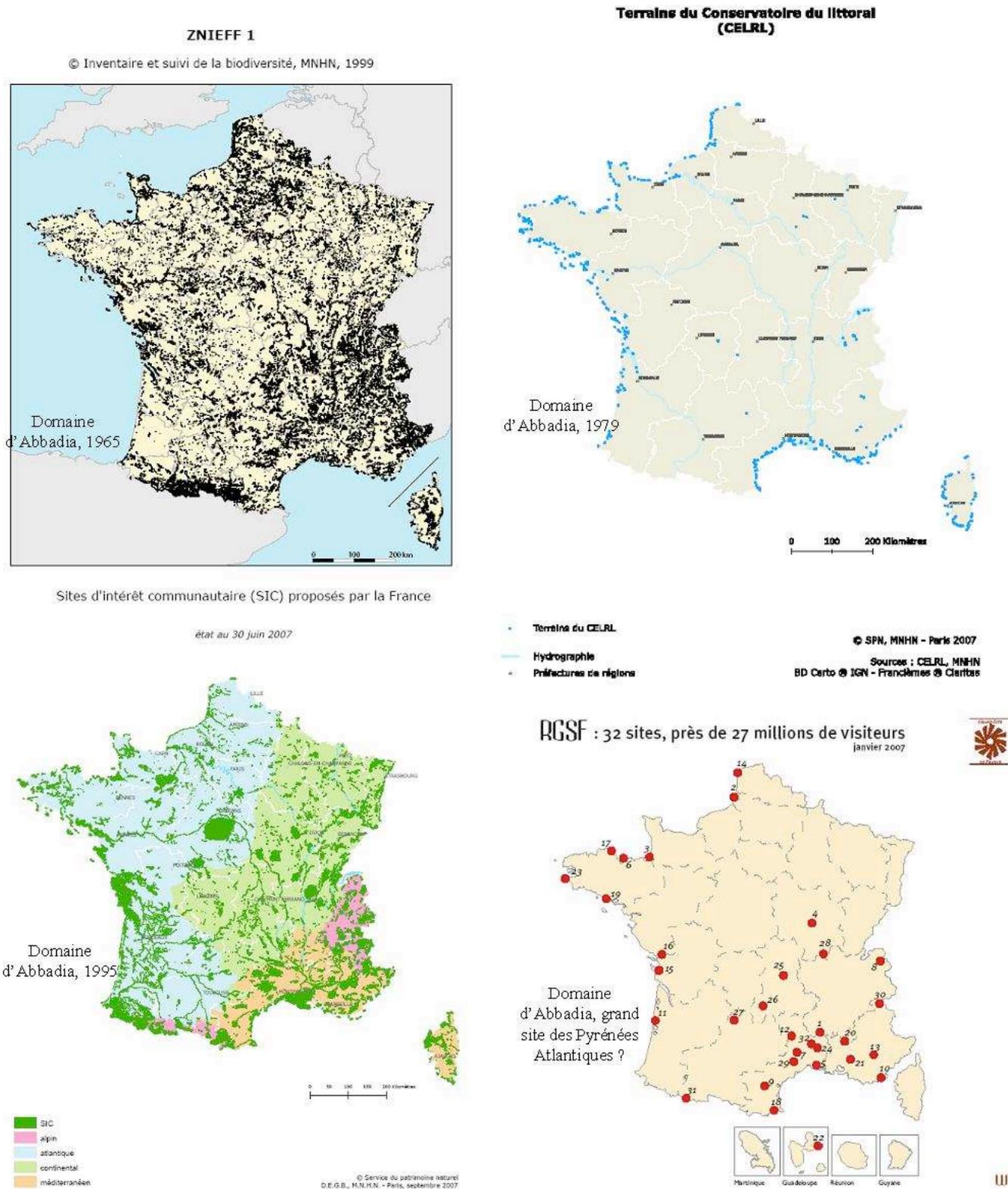
Que ce soit dans le projet des élus locaux ou dans celui du département, il s'agit de développer la notoriété du site, soit d'en faire un symbole des politiques locales et départementales en matière de développement durable. Quoi qu'il en soit, il s'agit là encore de la mise en valeur des caractères paysagers exemplaires, qui multiplient les échelles et les réseaux patrimoniaux dans lesquels s'inscrit le Domaine d'Abbadia (Figure 41). En quelque sorte, on pourrait dire que le site retrouve aujourd'hui la totalité de l'héritage d'Antoine d'Abbadie, du fait de l'emboîtement des considérations pour le site de différents acteurs politiques et institutionnels, et de la société civile. L'image du paysage du Domaine d'Abbadia qui constituait l'héritage emblématique du site, reprend pied aujourd'hui dans les territoires du patrimoine mondial, national, et local par ces différentes échelles d'implication politique.

⁵⁴⁸ CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES. **Rapport annuel 2005**. p.17.

⁵⁴⁹ MAIGNE Jacques, WHITE Kenneth. **Voir grand. Panoramas des grands sites**. Paris : Actes Sud. 2007. 80 p.

⁵⁵⁰ LURRALDEIA. **Pays Basque 2020 : acte II du projet de territoire**. Programme opérationnel validé par l'assemblée plénière le 9 décembre 2006. Document de travail, 2006. p 46.

Figure 41 : Le Domaine d'Abbadia intégré dans divers réseaux de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel⁵⁵¹.



⁵⁵¹ Sources : Inventaire National du Patrimoine Naturel (www.inpn.mnhn.fr) ; Grands Sites de France. (www.grandsitedefrance.com – janvier 2007)

Si la nature du paysage du Domaine d'Abbadia constitue les valeurs de base qui travaillent l'exemplarité du site, elle n'aurait pas le même écho sans le prétexte du public. Depuis le début de son activité, le Conservatoire du Littoral justifie son action de préservation aussi par le but de sensibiliser le public au patrimoine naturel. En effet, « au lieu de la consommation et de la jouissance sans frein de la nature, il souhaite promouvoir, sur ses terrains, ouverts au public, des loisirs centrés sur la relation d'empathie avec elle, et s'affirmer comme lieu d'expérimentation et pôle d'expression de nouveaux rapports aux éléments naturels. »⁵⁵² Ainsi, la dimension publique, physique et culturelle, des sites du Conservatoire est au centre des préoccupations des acteurs qui le gèrent. Ganix Grabière, le gérant du site, dira dans ce sens du Domaine d'Abbadia qu'il « est un laboratoire d'écologie appliquée pour les enfants et les adultes »⁵⁵³. Abbadia est donc une réponse au désir de rivages, formulé par Bernard Kalaora et Alain Corbin pour qualifier le lien entre les français et le littoral⁵⁵⁴. La préoccupation du public est donc au cœur de la construction des sites du littoral comme lieu exemplaire qui questionne la relation homme / milieu, et la relation public / site naturel.

Abbadia répond d'autant plus à cette perspective que les projets de labellisation Grand Site, et de territoire local durable y font écho. Pour le R.G.S.F, il s'agit bien que « chaque visiteur, aujourd'hui et demain, puisse vivre, à son tour, "l'expérience du lieu" »⁵⁵⁵. Pour Lurralde, la prise en compte des visiteurs nourrit les réflexions sur les axes à développer en matière de construction durable du territoire basque : valoriser le Domaine d'Abbadia facilitera sa découverte par le public ; les visiteurs seront mieux accueillis, dans un espace préservé sur le plan environnemental comme sur le plan social⁵⁵⁶. L'exemplarité de l'héritage d'Abbadia est donc sans cesse rejouée et réintégrée dans des projets de valorisation patrimoniale du Pays Basque, du Département, des Rivages de France, et de la France, en associant une multiplicité d'acteurs autour de la problématique exemplaire du public et du paysage, qui articule et temporelise chacune des focales engagées.

⁵⁵² KALAORA Bernard, PREMEL Gérard. Désir de rivage, des nouvelles représentations aux nouveaux usages du littoral. **Les ateliers du Conservatoire du Littoral**. Les annales 93, 1993. p. 44.

⁵⁵³ GRABIERE Ganix, LAFEU Georges. *op. cit.* 1991. p.26.

⁵⁵⁴ KALAORA Bernard. Le Conservatoire du Littoral ou l'invention d'une autre raison patrimoniale. **Regards sur le littoral. Contributions scientifiques à la protection du littoral. Les cahiers du conservatoire du Littoral n°7**. novembre 1995. p. 123-128. ; CORBIN Alain. La mer et l'émergence du désir de rivage. **Regards sur le littoral. Contributions scientifiques à la protection du littoral. Les cahiers du conservatoire du Littoral n°7**. novembre 1995. p. 129-137.

⁵⁵⁵ R.G.S.F : réseau des grands sites de France ; ROLIN Erika. **Communiqué de presse**. Réseau des Grand Site de France. 5 avril 2007.

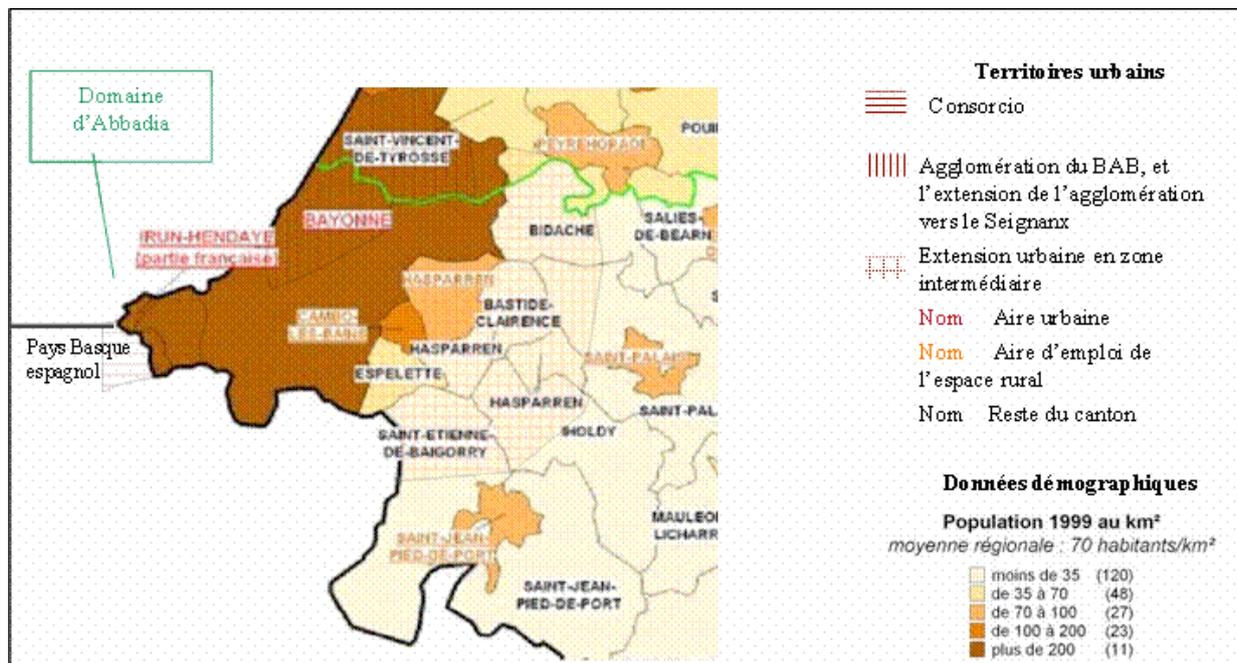
⁵⁵⁶ LURRALDEA. *op. cit.* 2006. p.47.

V. 1. B. b. Sa situation de lieu exemplaire

Ce travail d'exemplarité est renforcé par les conditions et le potentiel de sa situation géographique. Il fait figure d'îlot vert au cœur d'un système urbanistico-touristique en plein essor depuis une cinquantaine d'années.

En effet, l'attractivité de la Côte Basque s'est traduite par un fort développement économique autour de l'exploitation du milieu marin et par une croissance démographique effrénée liée à la littoralisation de la population. De fait, le littoral basque est une vaste agglomération, organisée autour du pôle urbain BAB (Bayonne-Anglet-Biarritz) et du pôle frontière (le Consorcio Hendaye-Irun) qui rassemblent 66% de la population du Pays Basque français en 1999, soit une densité moyenne de 656 hab/km² sur les 9 communes littorales⁵⁵⁷. La Figure 42 nous donne à voir ce phénomène, toujours en expansion aujourd'hui, à l'image de Bayonne, qui a gagné 10% d'habitants entre 1999 et 2006⁵⁵⁸.

Figure 42 : Le Domaine d'Abbadia au cœur d'un espace démographique et urbain dense et dynamique⁵⁵⁹



⁵⁵⁷ Source INSEE, RGP.

⁵⁵⁸ CCI BAYONNE PAYS BASQUE. **Le pays Basque en chiffre Clé**. Edition 2007. p.4.

⁵⁵⁹ Fond de carte et information démographiques : DRE Aquitaine 2006. Données sur les territoires urbains : LURRALDEA. Présentation du Pays basque. **Document de travail**. 2000. 4 p.

Ce cadre géographique participe à renforcer la dimension exemplaire du Domaine d'Abbadia de deux manières. D'une part, le site apparaît dans le paysage urbanisé de la Côte basque comme le seul espace naturel préservé. Cette dimension de dernier bastion naturel de la Côte basque a une image forte à l'heure où la bétonisation et l'artificialisation des côtes françaises sont largement dénoncées. La valeur d'authenticité et celle esthétique de la nature en sont d'autant plus exceptionnelles et exemplaires. D'autre part, le public auquel s'adresse le Domaine d'Abbadia est à l'image du profil de la population française, avec une très forte part urbaine de la population (80,25% en 2004⁵⁶⁰), une diversité des catégories socioprofessionnelles et une répartition des populations par âge comparables à la moyenne nationale⁵⁶¹. Sans entrer véritablement dans une catégorisation de la population du Pays Basque et de son littoral, le Domaine d'Abbadia a affaire à un public de novices, soit le public cible idéal pour la mission du Conservatoire du Littoral. La situation géographique du Domaine d'Abbadia constitue donc autant un potentiel d'exemplarité qu'une menace, et c'est ce qui fait tout son intérêt, puisqu'il témoigne à vif des problématiques de l'urbanisation de la Côte basque, et plus généralement des littoraux.

Le caractère touristique de la Côte ajoute à cette situation. L'activité touristique balnéaire est depuis longtemps le principal vecteur de l'essor touristique du littoral basque, avec 9,3 millions de nuitées par an (évaluation en 2004). Les collectivités locales n'ont pas pu empêcher la côte d'être victime de son succès, et ce malgré la loi Littoral⁵⁶². La saturation des stations balnéaires en période de pointe soulève aussi les enjeux de développement durable, questionnant à la fois les dynamiques de l'immobilier, de l'emploi et de la préservation de la côte. En cela, le Pays basque est identifié comme « un territoire possédant un patrimoine culturel, paysager et architectural important alliant paysages maritimes et montagnards. Cette image de marque a un rôle essentiel pour son développement touristique qui s'opère sur l'ensemble du territoire »⁵⁶³. Le domaine d'Abbadia est en ce sens une figure de prou de la Côte basque, paysage fantasmé des touristes, alliant l'authenticité du paysage basque au confort des stations balnéaires. L'image que l'on trouve en première page des cahiers d'information de l'office de tourisme d'Hendaye en témoigne (Figure 43).

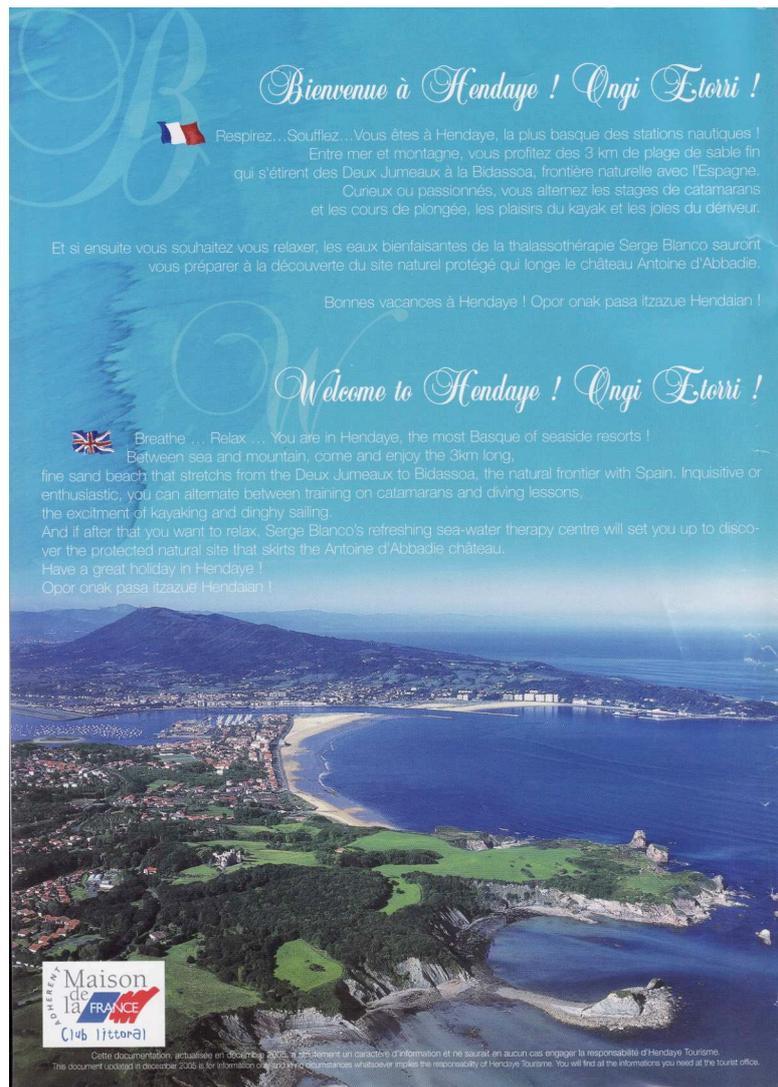
⁵⁶⁰ REGION AQUITAINE. Défi territorial « Reconquête de la qualité des eaux de baignade du littoral. Présentation des usages et enjeux du littoral basque. » **Document de travail**. Décembre 2004. 16 p.

⁵⁶¹ CCI BAYONNE PAYS BASQUE. *Op. Cit.* 2007. p.5.

⁵⁶² LE JOURNAL IDATZIA. **Anniversaire de la loi littorale : entre pression foncière et bonnes intentions environnementales**. 26.11.2006.

⁵⁶³ REGION AQUITAINE. *op. cit.* Décembre 2004. p. 7.

Figure 43 : Photographie aérienne de la ville d'Hendaye (Hendaye, tourisme Côte Basque, 2005).



Cette photographie allie au premier plan le paysage authentique de la Côte basque, à travers le Domaine d'Abbadia, et au second plan la station balnéaire accueillante avec sa plage, son port de plaisance, et son océan d'un bleu profond. En dernier plan vient la montagne aussi caractéristique du paysage basque (évoquant de l'arrière pays).

Ainsi, l'intégration du Domaine d'Abbadia dans la stratégie touristique du sud de la Côte basque met encore une fois en exergue ses qualités patrimoniales, pour justifier de réflexions à plus large échelle sur l'avenir du territoire basque. La dimension paysagère du site comme valeur touristique n'est pas nouvelle, mais la manière dont ses qualités sont réinterprétées au travers du prisme patrimonial – et c'est ce qu'on lit dans les rapports de Lurralde – positionne clairement le site au cœur de la redéfinition de l'activité de la Côte basque, vis-à-vis du tourisme, et du touriste, et vis-à-vis de sa propre culture.

Ainsi, du fait des enjeux de l'urbanisation et du tourisme, l'environnement du Domaine d'Abbadia met en valeur, à plusieurs échelles, les qualités patrimoniales du site.

V. 1. C. Les enjeux patrimoniaux du domaine d'Abbadia

Aujourd'hui, la mise en perspective des différentes échelles de reconnaissance patrimoniale n'a jamais été aussi forte, à travers l'amplitude du public et l'émergence de problématiques intrinsèques. La combinaison de l'histoire du lieu, qui a légué une image paysagère forte, et de son identité géographique unique, et pourtant représentative de territoires et de réseaux d'espaces, a permis la consécration des différentes problématiques patrimoniales qu'appelle le Domaine.

V. 1. C. a. Consécration de la problématique du littoral français

Quand le Domaine appartenait encore à l'Académie des Sciences, il était peu parcouru, ou tout du moins de manière « clandestine ». Son statut était en effet assez mal défini, à la fois parc du château et propriété agricole, l'accès n'y était pas véritablement interdit. Nous avons souvent entendu au cours des entretiens que le seul chemin agricole qui traversait le parc devant les fermes de Larretxea et de Nekatoenea était fréquenté d'individus et d'engins aussi divers que variés. Les falaises y étaient aussi l'aire de jeux des enfants, pêcheurs, et plongeurs en herbe. Au début des années quatre-vingt, le Domaine racheté par le Conservatoire du Littoral, acquiert le statut public. A cette époque, Ganix Grabière⁵⁶⁴ parle de 20 000 visiteurs par an en moyenne, concentrés surtout sur les périodes estivales. En 2005, on comptait environ 200 000 personnes par an, réparties sur l'ensemble de l'année.

Cette intensification de la fréquentation confronte le site à une première problématique : d'une part, le public touché par le site est bien plus large qu'à ses débuts, qui, on imagine, attirait un

⁵⁶⁴ Entretien avec Ganix Grabière. Gestionnaire du site depuis 1984 et Hendayais de naissance. Juin 2006.

public pour l'essentiel de locaux ; d'autre part, cette densification met le site face à ses propres limites, écologiques et idéologiques. Dans le premier cas, l'objectif de sensibilisation d'un public de novices porté par le Conservatoire du Littoral ne peut que trouver matière dans l'importance que prend le site aux yeux des visiteurs, touristes et locaux. Cette fréquentation remarquable marque à elle seule le site d'un intérêt et d'une reconnaissance du public pour ce paysage littoral particulier et pour les missions du Conservatoire. En quelque sorte, elle le justifie. Néanmoins, elle demande de plus en plus d'attention sur la gestion des flux afin de préserver le cadre exceptionnel qui fait sa notoriété, et surtout l'esprit du lieu : Ganix Grabière admet que la proximité de la ville donne au site souvent plus la figure d'un parc urbain que celle d'un site naturel : « *on est plus dans la représentation d'un parc urbain, on est sur un lieu de promenade, on est dans la contemplation, sans se questionner sur la nature de ce qu'on voit. Entouré de campings, on est plus dans une dynamique apéritive ou digestive* »⁵⁶⁵. L'équipe gestionnaire du Domaine a largement développé des outils de sensibilisation à l'environnement en proposant des sorties pédagogiques. On retrouve quand même dans cette remarque toute la problématique du Conservatoire du Littoral, à savoir engager un public, le plus large possible, à redécouvrir ses littoraux dans une expérience sensible et non consommatoire. C'est toute la question du patrimoine public actuellement en France, posée par les institutions et les associations.

Pourtant, une étude de fréquentation réalisée sur le Domaine d'Abbadia en 2001 montre que le site est à part égal considéré autant comme « un lieu de découverte de la nature » que comme « un lieu de détente et de promenade »⁵⁶⁶. Elle soulève donc la diversité des pratiques et des points de vue pour aborder le domaine, qui ne se limite pas à des pratiques de parc urbain. D'ailleurs, s'il y a des visiteurs qui viennent directement de la plage et de la ville, d'autres traversent le site en provenance des campings, d'autres encore viennent du sentier littoral, du château ou des parkings spécialement pour voir le Domaine (Pour le plan du site, voir Annexe 5). Les objectifs sont aussi divers que les itinéraires et les personnes. Quelques points phares de la démarche du public sur le site ressortent quand même de l'étude en question et montrent le potentiel du site en terme d'expérience sensible d'un espace naturel : il apparaît que « le cadre naturel » est la motivation principale qui mène le visiteur au Domaine, associant les dimensions de « promenade » (22% des occurrences), « cadre » et « beauté du site » (37% des

⁵⁶⁵ *ibid.*

⁵⁶⁶ Etude réalisée par Statadour en 2001, citée p. 12-13. AVEC économie et culture. **Etude de valorisation du bâtiment d'Asporotstipi**. Domaine d'Abbadia (64). Novembre 2001.

occurrences). Ce qui est défini comme promenade, et qui relève de la pratique, met en exergue « la vue » et « le site » comme support de l'expérience du visiteur. « La beauté » et « le calme » y sont les éléments les plus appréciés. On y trouve aussi un intérêt pour la faune et la flore associé à l'activité du Conservatoire du Littoral (16,3 % des occurrences). Pratique par le corps, environnement naturel, et appréciation esthétique composent les trois pôles d'intérêts des visiteurs pour Abbadia, dont les possibilités nous laissent entrevoir le potentiel et la diversité des expériences individuelles et collectives dans ce cadre naturel. En quelque sorte, on peut dire que le public se tourne dans l'ensemble vers le cadre naturel du site, et qu'il y porte attention, tout en y laissant une large gamme d'expérience.

Ce qu'il faut retenir de ce point de vue c'est la diversité du public et des expériences du Domaine d'Abbadia qui donnent toute sa perspective à la problématique du Conservatoire du Littoral, et à la problématique du patrimoine public en général. Abbadia, étant largement concerné par un public touristique en période estivale (81% des visiteurs), tout en conservant toute l'année un public fidèle de locaux, se confronte aux imaginaires et aux cultures des différents publics face aux espaces naturels et aux formes patrimoniales. En quelque sorte il fait référence et il est un élément de comparaison par l'expérience du public : il fait appel aux diverses échelles de reconnaissance, celle du territoire basque, celle des sites du Conservatoire du Littoral, celle des Grands Sites, etc. La densification du public et de ses expériences renvoie ainsi à l'ensemble des données du milieu historique et géographique du Domaine d'Abbadia, dégageant les diverses problématiques qui en découlent.

V. 1. C. b. Abbadia : la conscience patrimoniale de la Côte basque et de la France

Le Domaine d'Abbadia apparaît comme un exemple de site préservé et ouvert au public. Néanmoins, il pose aussi beaucoup de questions, et c'est bien là toute l'ambiguïté et tout le potentiel des formes patrimoniales.

Si la mise en valeur des 60 hectares du Domaine d'Abbadia, légués au Conservatoire du Littoral par l'Académie des Sciences ne posait pas de problème, son extension à l'ensemble de la Corniche basque réveille des inquiétudes. Le Conservatoire a, en effet, pour objectif

d'acquérir les terrains côtiers entre Hendaye et Urrugne afin de constituer un domaine protégé cohérent, tant au niveau de la gestion écologique et juridique du site, qu'au niveau de la gestion du public. Il s'agit aussi de renouer avec l'héritage initial d'Antoine d'Abbadie. Or, l'ensemble de ces terrains, soumis à la loi de 1930 depuis une trentaine d'années, appartient à plusieurs exploitations agricoles locales. Et c'est là que le bât blesse. Suite à l'agrément du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Urrugne en février 2007, l'orientation du Conseil Municipal va dans le sens du projet du Conservatoire du Littoral avec l'agrandissement du périmètre sous la loi Littoral (Zone Ner⁵⁶⁷). Cette décision inquiète sur les possibilités et la légitimité qu'auront les agriculteurs à jouir de leur bien. Ainsi en attestent les témoignages dans le blog *Urrugne Citoyen Blog* qui pointe le « malaise » créé par cet arrêté. Ils relèvent que le périmètre en question, est vécu comme un handicap pour les agriculteurs. Ils dénoncent un certain déni du travail des exploitants agricoles, pourtant nécessaire à la conservation de la corniche, face aux passe-droits attribués aux riches propriétaires. Ils concluent sur l'impression que « la transmission du patrimoine n'est pas assurée pour ceux qui habitent cette côte depuis toujours »⁵⁶⁸. Ce discours est celui de l'*Association de défense des habitants de la Corniche* qui se revendique volontiers comme des partenaires du Conservatoire du Littoral⁵⁶⁹, mais avant tout comme « acteurs au quotidien qui modèlent le paysage et en façonnent sa beauté »⁵⁷⁰.

Cette polémique questionne la légitimité des différents acteurs à définir ce que doit être le patrimoine naturel de la Corniche Basque, et *a fortiori* la conception du patrimoine naturel et culturel plus général. Dans un premier temps, la dimension esthétique de la Corniche basque est mobilisée dans des modalités différentes par la municipalité comme par l'association pour revendiquer un droit à la décision. Si cette revendication patrimoniale tient en partie plus à des intérêts politiques au sens des stratégies d'acteurs, il n'en résulte pas moins la mise en exergue du caractère patrimoniale du site et de sa transmission. Elle renvoie alors à la question fondamentale et idéologique du patrimoine sur le pourquoi conserver et comment conserver. Dans cette perspective tous les exemples de conflits sur la définition et la partition des enjeux patrimoniaux se font écho, et les prémices de la contestation actuelle des habitants de la Corniche ne fait que révéler la problématique du patrimoine plus globalement et le dilemme de la transmission.

⁵⁶⁷ Zone naturelle protégée en vertu de la Loi Littoral pour ses qualités écologiques et paysagères : la réglementation y est des plus strictes.

⁵⁶⁸ HERRITAR.COM (Urugne citoyen blog). Novembre 2007.

⁵⁶⁹ Qui a d'ailleurs, la plupart du temps, une politique de convention avec des agriculteurs et des exploitants sur les sites qu'il gère.

⁵⁷⁰ HERRITAR.COM (Urugne citoyen blog). Novembre 2007.

Cette question du patrimoine est d'autant plus mise en scène par les comités d'habitants, par les parties et les associations écologiques locaux, que le Domaine d'Abbadia et son agrandissement peut être envisagés comme faire valoir. Ainsi, dans l'exemple de la Commune d'Urrugne, les arguments de l'association de défense des habitants de la Corniche basque se retrouvent dans les discours des représentants des partis nationalistes (Herritarrak et Abertzale), des Verts et du Parti communiste français siégeant au Conseil Municipal. Tous dénoncent le parti majoritaire (UMP), dont la politique libérale vis-à-vis de la Côte basque tend selon eux vers « une touristification sans limite »⁵⁷¹, négligeant les mesures de sauvegarde de l'agriculture et de l'artisanat locaux. Ces revendications qui attaquent la position majoritaire de la commune d'Urrugne, qui pratiquerait une politique du tout ou rien : le gel des terres sur la corniche et l'attribution à tout-va de permis de construire pour des résidences secondaires. Dans cette perspective, l'idée de patrimoine naturel et culturel est malmenée, entre les différents traits de justification esthétique, identitaire, territoriale.

Le Domaine d'Abbadia comme faire valoir politique n'est pas en reste en ce qui concerne la commune d'Hendaye. Nacima Baron-Yellès a justement évoqué comment à la fin des années quatre vingt dix la politique municipale sur le Domaine d'Abbadia justifiait le développement touristique de la baie de Txingudi, pourtant site inscrit dans les réseaux des ZICO et des ZNIEFF. Elle note ainsi que pour couper court aux critiques des associations, la municipalité adoptait une position radicale vis-à-vis d'Abbadia, presque muséographique, tandis que la baie d'Hendaye continuait de faire l'objet d'aménagements touristiques⁵⁷². Pourtant, depuis, le conflit n'a pas cessé de gonfler, avec des victoires juridiques pour les associations, à l'image de l'affaire du complexe touristique avorté (Lissardy Park). Suite à l'adoption du nouveau PLU⁵⁷³ en 2006, qui, selon l'association Txingudi Ecologie, « condamne (la) ville à la démesure financière, à la spéculation immobilière et au chaos urbain dans son proche avenir »⁵⁷⁴, la nouvelle municipalité se justifie « d'environ 20% d'espaces protégés » souhaitant sur le reste de son territoire poursuivre le développement dont l'objectif avoué est d'arriver à 20 000 habitants⁵⁷⁵. Finalement, la baie de Txingudi sera classée Natura 2000, gelant alors tout projet

⁵⁷¹ HERRIZ Herri. **Urrugne vote le PLU avec l'opposition des abertzale**. Le journal Euskaherria. 15 février 2007.

⁵⁷² p. 264-265. BARON YELLES Nacima. **Espaces protégés et tourisme de nature sur le littoral atlantique français : stratégies et enjeux**. Thèse de géographie sous la dir. de Georges Cazes. Paris I, 1997.

⁵⁷³ Plan Local d'Urbanisme

⁵⁷⁴ Il y avait 13 000 habitants à Hendaye en 2005 (Insee provisoire). LE JOURNAL IDATZIA. **Txingudi Ecologie conteste l'adoption du Plan Local d'Urbanisme**. 26 août 2006.

⁵⁷⁵ p. 2,12. - Contre la spéculation. **SUD Ouest. Pays basque**. 23 Mars 2006.

consubstantiel d'aménagement, au profit de la liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du site⁵⁷⁶. Quoi qu'il en soit, l'exemplarité du Domaine d'Abbadia⁵⁷⁷ a été mobilisé dans les différents argumentaires des protagonistes, soit pour justifier une politique, soit pour la stigmatiser. Les valeurs et leur intégration dans le projet de la ville, et de manière plus globale dans le projet de société y ont été discutées avec vigueur, remettant au cœur du débat public sur le PLU les questions de cadre de vie, de protection de l'environnement, et de développement durable.

Les enjeux qui relèvent de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia sont doubles : d'une part le site est face à un défi exemplaire, en matière de gestion et de sensibilisation environnementale sur les côtes françaises, d'un espace naturel au cœur d'un littoral phagocyté par le tourisme et le développement urbain ; d'autre part le site s'inscrit dans les jeux politiques locaux, qui mobilisent sa dimension exemplaire, bousculant l'idée et les usages du patrimoine. Les questions et les ambiguïtés que soulève le Domaine d'Abbadia sont donc à plusieurs échelles (nationale, départementale, locale) et sont d'autant plus imposantes que le site relève d'un héritage symbolique fort.

V. 1. C. c. La forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia et son public

La forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia relève de ces enjeux patrimoniaux du littoral observés à plusieurs échelles et hérités. Elle modèle des valeurs, cautionnées par le Conservatoire du Littoral, qui sont largement visibles dans un environnement politique et urbain ambiguë. Cet assemblage dessine l'objet de l'expérience d'un public touristique et urbain en mal de nature.

⁵⁷⁶ p. 2, 13. ANSELME Edith. Classée Natura 2000. **SUD Ouest. Pays Basque**. 30 juin 2006.

⁵⁷⁷ Evaluation des 70 Ha actuelle du Domaine par rapport à la surface de la commune : environ 10%, sans compter le projet d'agrandissement.

V. 1. C. c. (i) *Les valeurs patrimoniales*

On a pu voir combien le Domaine d'Abbadia est travaillé par une mise en scène symbolique de valeurs patrimoniales exemplaires, héritées du legs d'Antoine d'Abbadie, de la notoriété de l'Académie des Sciences, et de celle du Conservatoire du littoral. Cette forte visibilité symbolique trouve un écho dans la forte visibilité matérielle du site, tant pour le touriste qui ouvre la carte de la Côte basque, dans laquelle il apparaît comme le seul espace naturel côtier, que pour les locaux qui sont face à ce promontoire dominant de la baie d'Hendaye.

Les valeurs exprimées dessinent la dimension scénographique de la forme patrimoniale qui nous aide à l'appréhender. La Figure 44 met en perspective les valeurs suivantes de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia, à l'instar du travail opéré sur le Marais d'Orx (II. 3. A. b, Figure 14).

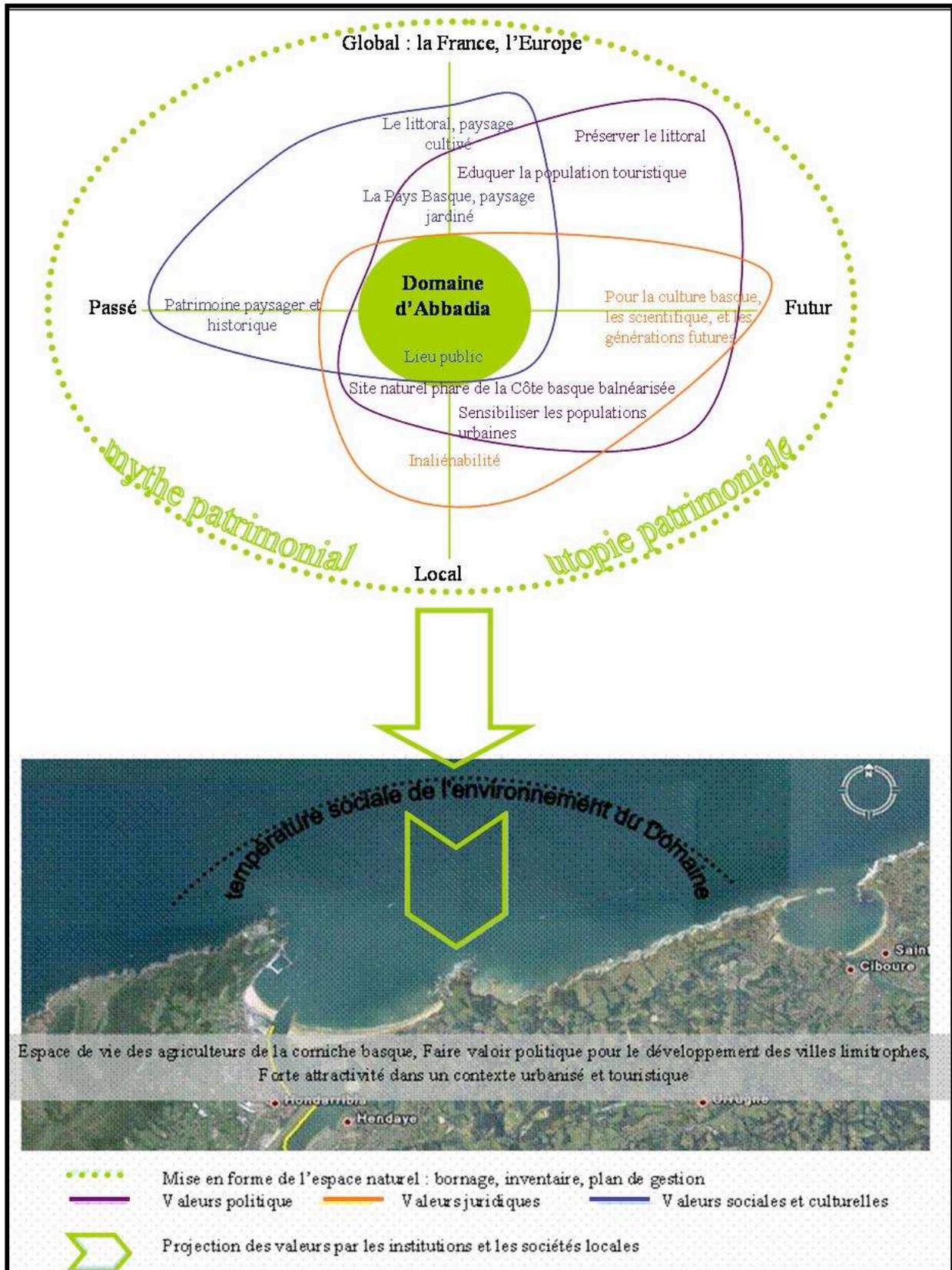
Figure 44 : la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia

Les valeurs politiques : les valeurs écologiques sont relatives à la fragilité et la diversité de la frange littorale, qui entre terre et mer offre des conditions uniques et endémiques à certaines espèces (ZICO) ; les valeurs productives relèvent de l'intégration du site dans la stratégie touristique des communes limitrophes et de la Côte Basque, et du maintien d'une activité agricole résiduelle qui entretient le paysage dans ce sens (Grand Site)⁵⁷⁸ ; les valeurs pédagogiques sont centrées sur la sensibilisation des populations urbaines et touristiques à la fragilité et à la richesse du littoral (Conservatoire du Littoral) ;

Les valeurs juridiques : les valeurs de transmissibilité mettent en perspective le legs du site d'Antoine d'Abadie aux Basques (local), à l'Académie des Sciences (France), et aux générations futures, en tant que témoignage d'une culture paysagère et d'une conscience patrimoniale riche et dynamique ; l'inaliénabilité confère au site un statut public et la dimension d'un espace collectif au cœur d'un environnement largement privatisé ;

Les valeurs sociales et culturelles : les valeurs de remémoration travaillent sur différents héritages historiques, d'une culture paysagère au Mur de l'Atlantique ; les valeurs esthétiques s'attachent au cadre exceptionnel du site (panorama, contrastes) et à l'esthétique d'un paysage entretenu, à l'image du pays basque et de la France paysanne magnifiée ; les valeurs d'usage articulent l'ensemble des valeurs précitées, puisqu'elle rend possible la rencontre du visiteur avec le site, et la jouissance de ce bien commun.

⁵⁷⁸ VOURC'H Anne. Le paysage des Grands Sites. Un patrimoine et une richesse. *Revue Espaces, tourisme et loisirs* n°254. décembre 2007.



Comme nous l'avons vu, le Domaine d'Abbadia s'inscrit dans un contexte urbain et politique qui réagit avec les valeurs patrimoniales mises en scène, notamment au niveau des espaces naturels à proximité (Baie de Txingudi, Corniche basque). Cet environnement politique et polémique discute d'une certaine manière les valeurs patrimoniales attachées au site du Conservatoire du Littoral.

On voit alors à propos de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia que ces discussions ne lui sont pas propres : elles sont en fait attachées à un contexte local complexe. *A contrario* de la forme patrimoniale du Marais d'Orx, qui est remise en cause par des problématiques de gestion et de reconnaissance locale, le site d'Abbadia soulève des problématiques relatives davantage à son environnement qu'à sa propre structure. Ainsi, il s'inscrit davantage dans les trois dimensions qui qualifient l'utopie patrimoniale : il est expérimental au niveau naturel, culturel et scientifique par l'héritage légué par Antoine d'Abbadie ; il est exemplaire par le haut lieu naturel qu'il constitue sur la Côte Basque phagocytée par l'urbanisation ; il est aussi exemplaire dans le réseau de sites du Conservatoire du Littoral ; enfin il est extraterritorial du fait des nombreux réseaux de formes naturelles patrimoniales dans lesquels il s'inscrit. C'est à partir de cette forme patrimoniale qu'on peut envisager l'expérience du public.

V. 1. C. c. (ii) Le public

Le statut public du Domaine d'Abbadia amène depuis les années quatre-vingt, un public de plus en plus diversifié. Celui-ci est composé de locaux et des touristes, dont la majorité est urbaine. Les intérêts sont tout aussi divers, allant de l'activité sportive à l'observation de la faune, en passant par la simple promenade pour se rendre à la plage. Ce public n'a pas d'histoire commune ambiguë avec le Domaine, du fait de la continuité patrimoniale du site depuis Antoine d'Abbadie. Il n'y a pas en ce sens d'*avant* et d'*après* la patrimonialisation du site, comme nous l'avons vu pour le Marais d'Orx. Nous pouvons noter quand même quelques points qui nous permettent d'établir un profil général du public, dans le temps et dans son rapport de proximité au site.

Il y a d'abord les locaux et les « expatriés »⁵⁷⁹. Ceux-ci connaissent le site bien avant son rachat par le Conservatoire du Littoral. Ils se rendaient dans les criques le plus souvent par le seul chemin agricole qui traverse le Domaine pour s'y baigner. Le paysage était caractérisé par des prairies, associées à quelques champs cultivés et des corps de ferme encore visibles aujourd'hui. Ces visiteurs viennent généralement sur le site toujours pour apprécier le cadre extraordinaire qu'il offre et se souvenir de leur histoire personnelle. C'est une sorte de rituel. Dans la même veine, il y a des touristes qui connaissent l'endroit depuis 20 ans⁵⁸⁰. Ils sont fidèles au site et y reviennent chaque année pour se souvenir et pour le cadre. Dans ces deux cas, la relation avec le Domaine d'Abbadia relève d'une proximité à la fois biographique et géographique.

Il y a ensuite des naturalistes qui viennent faire des observations ou des relevés principalement en été (papillons, bourdons, oiseaux, fleurs, etc.). Leur présence est également forte au moment de la migration des oiseaux (printemps-automne). Certains connaissent le site avant le rachat du Conservatoire et ses landes littorales endogène. D'autres l'ont découvert plus récemment. Le Domaine n'est pas un site phare dans leurs pratiques, mais il reste néanmoins intéressant. Ainsi, on rencontre régulièrement des personnes avec des lunettes ou des filets à papillon. Le site s'inscrit donc dans le réseau de sites d'observation des naturalistes.

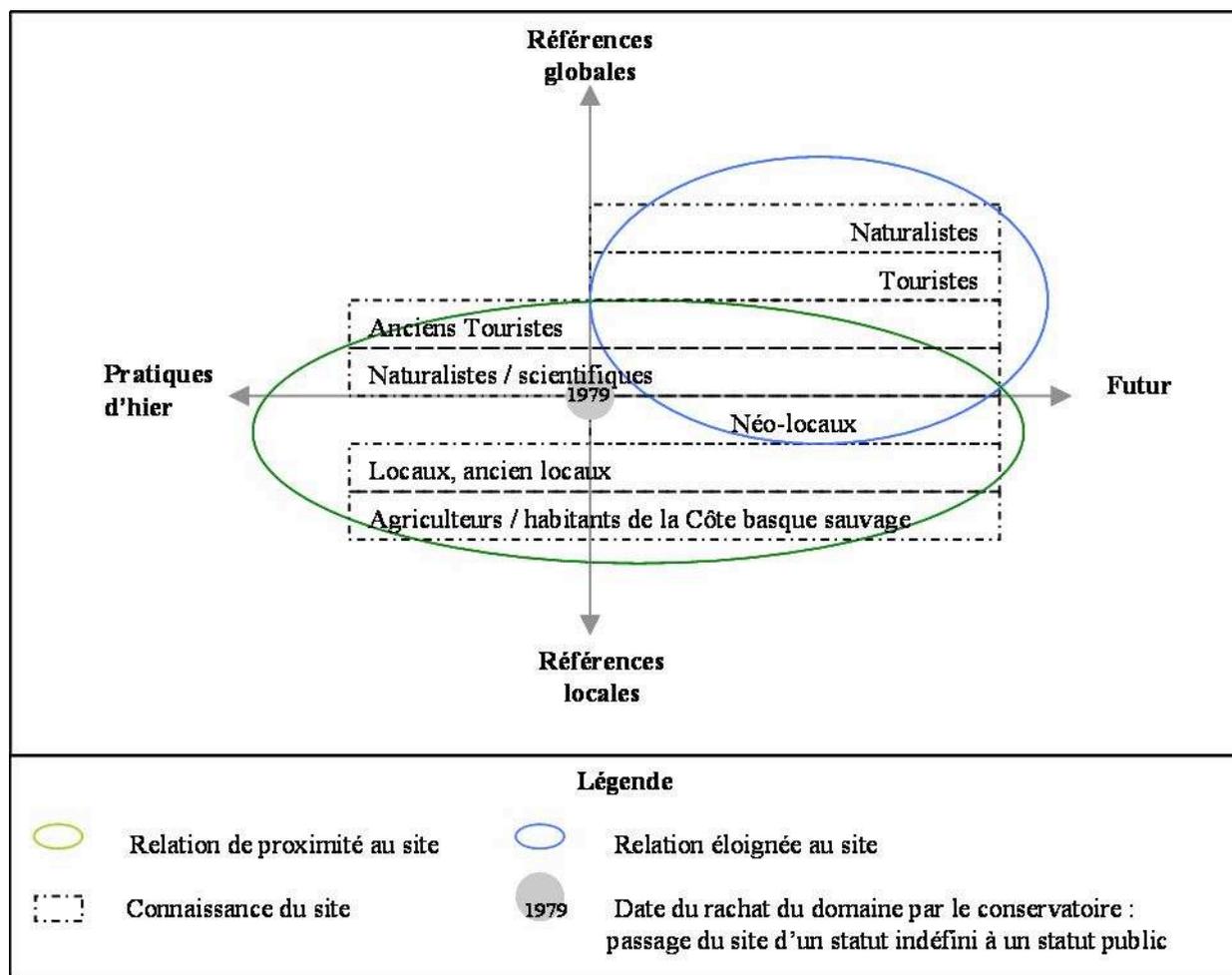
Il y a par ailleurs les locaux et les touristes qui viennent sur le site pour la première fois. Ceux-ci le connaissent surtout par le biais des guides et des prospectus touristiques de la Côte Basque. Ils peuvent être promeneurs, sportifs, amateurs de paysage et d'architecture, photographes amateurs, etc. Leur rapport de proximité avec le site est essentiellement géographique.

Il y a enfin plus rarement un public de scientifiques et de naturalistes appartenant à l'Académie des Sciences. Ceux-ci ont un rapport très spécifique au site, à la fois très proche, car c'est un lieu de vie et de rencontre, et éloigné, car c'est une institution nationale. Il en est de même pour les habitants ou les agriculteurs de la Corniche, qui ont pourtant un rapport fort avec le Domaine, du fait de leurs attachements ou de leur activité.

⁵⁷⁹ Les « expatriés » se nomment ainsi parce qu'ils ont du quitter le Pays Basque au cours de leur vie pour d'autres régions, souvent françaises.

⁵⁸⁰ Le fait que les gens reviennent depuis des années dans le Pays Basque et sur le site particulièrement est relevé dans l'étude de fréquentation du site déjà citée : AVEC économie et culture. *op. cit.* Novembre 2001.

Figure 45 : Le public du Domaine d'Abbadia



Ces sept profils sont synthétisés dans la Figure 45 qui montre le rapport de proximité que chaque type de visiteurs entretient avec sur le site. Il ressort que le public du Domaine d'Abbadia a un rapport de proximité spatiale au site qui peut être qualifié de relatif : quatre profils sur sept sont attachés au Domaine *via* des références globales (touristique, naturaliste, scientifique). Ceci s'explique notamment par la forte attractivité touristique du Domaine. A l'inverse, il a un rapport de proximité temporelle qui est intéressant puisque quatre profils sur sept s'inscrivent avant et après son rachat par le Conservatoire du Littoral.

On observe donc un public dont l'intérêt pour le site est attaché pour l'essentiel à des références géographiques globales (réseaux de formes patrimoniales, d'espaces touristiques, hauts-lieux) et à des références temporelles passées (biographiques). Le profil du public répond donc bien aux enjeux de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia, en reliant un héritage aux pratiques actuelles, et le site à un réseau de hauts-lieux du littoral.

La dimension exemplaire du Domaine d'Abbadia, héritée de l'histoire et ancrée dans un milieu urbain problématique, semble se retrouver à travers le profil du public qui fréquente le site. Il reste à explorer les différentes figures de l'expérience des visiteurs pour en savoir plus sur la capacité du public à s'approprier les problèmes liés au site.



La forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia relève de l'utopie patrimoniale en raison de l'héritage culturel et scientifique qu'il a reçu d'Antoine d'Abbadie. Les efforts de valorisation et de transmission du site à différentes échelles géographiques et historiques donne lieu à une prise de conscience patrimoniale. Par ailleurs, sa situation géographique en fait un site d'exception du point de vue de ses qualités environnementales et des opportunités sociales et culturelles soulevées, accentuant les valeurs patrimoniales du Domaine (contexte urbain et touristique). Ainsi, le Domaine d'Abbadia est considéré comme un haut-lieu patrimonial, par son héritage et sa destination, qui s'inscrit dans un réseau de hauts-lieux du littoral régional et national. Cette exemplarité se heurte aux problèmes du cadre de vie associés aux enjeux politiques locaux.

Chapitre 2. Le potentiel du Domaine d'Abbadia à faire espace public, face à celui du Marais d'Orx

A l'instar du Marais d'Orx, le Domaine d'Abbadia nous invite à poursuivre nos investigations sur les capacités de la forme patrimoniale à faire espace public. Connaissant maintenant les valeurs, les enjeux et le public qui y sont attachés, il s'agit ici d'interroger l'expérience patrimoniale des visiteurs sur le Domaine, afin d'y déterminer le potentiel d'expression d'un espace collectif de discussion de réflexion.

Un travail d'enquêtes s'est alors imposé, à la suite de celui réalisé sur le Marais d'Orx. L'objectif étant d'évaluer les qualités du milieu affectif du Domaine d'Abbadia, il n'est pas question ici de redévelopper l'ensemble de la démarche pour y arriver. Il s'agit davantage d'axer la présentation sur les résultats, en parallèle avec les observations faites sur Orx. Dans cette perspective, nous conservons les mêmes outils de recueil et d'analyse que ceux utilisés que le Marais d'Orx (II. 3. B. a). Les récits d'expérience des visiteurs reste l'entrée par laquelle nous souhaitons identifier les qualités du milieu affectif d'Abbadia.

Ainsi, ce chapitre sera organisé en fonction des résultats. Les moyens et les temps d'analyse pourront être consultés en parallèle (cf. Annexe 6). A partir de-là, nous allons dérouler les observations concernant le public d'Abbadia, de l'expérience de la forme patrimoniale à l'expression des opinions, pour voir si le site peut donner lieu à un espace public (V.2.A.). Ce seront alors les conditions de cette émergence qui nous permettront d'affiner les résultats observés sur le Marais d'Orx (V.2.B.).

V. 2. A. Des expériences aux opinions

Dans cette perspective méthodologique, nous allons reprendre sur le Domaine d'Abbadia les étapes d'analyse issues du travail d'analyse sur le Marais d'Orx (II. 3. B. b), pour conserver le même angle de vue sur l'expérience des visiteurs sur le site. Ainsi, nous nous intéresserons d'abord au profil général de notre échantillon pour ensuite investir les figures de l'expérience mobilisées.

V. 2. A. a. Rencontre avec le public du Domaine d'Abbadia

Munie d'un guide d'entretien adapté de celui développé pour le Marais d'Orx (Annexe 3), associé à une photographie aérienne du Domaine (Annexe 4), nous avons réalisé autant de sessions d'enquête sur le Domaine d'Abbadia que sur Orx. La période d'entretien était approximativement la même (juin, juillet, août 2006). Le lieu des entretiens était aussi à proximité de la Maison d'information du site (Larretxea) où nous invitons les visiteurs, débouchant des chemins d'entrée et de sortie du site, à s'asseoir pour quelques questions (Annexe 5). Nous avons aussi constitué quelques moments d'observation participante pour nous imprégner du contexte du site.

Le terrain fut très riche. En autant de temps passé sur le terrain, nous avons obtenu deux fois plus de réponses pour Abbadia que sur Orx. Ceci s'explique par le fait que le site est très

fréquenté de façon continue. Cette différence du nombre d'entretiens nous a semblée intéressante à conserver, puisqu'il s'agissait aussi pour nous de recevoir ce qui s'offrait spontanément. Néanmoins, la densité des journées de terrain faisait qu'au bout d'un certain temps, nous étions moins performante face aux récits des visiteurs interviewés.

Nous avons donc interrogé 36 groupes composés de 72 adultes, dont 18 « couples », 8 « groupes », et 10 personnes seules. Notre échantillon révèle pleinement la proximité temporelle des visiteurs au site, avec de nombreux exemples d'anciens locaux ou touristes qui ont connu le site avant le rachat du site par le Conservatoire. Le portrait de notre échantillon permet de saisir toute la richesse (cf. Figure 45). Le portrait qui suit de notre échantillon permet de saisir toute la richesse.

Figure 46 : Esquisse d'un portrait de chaque groupe rencontré sur le domaine d'Abbadia

Lettre	Dénomination du groupe ⁵⁸¹	Nbre	Origine	Rapport avec le Marais d'Orx	Signe particulier
A AA	Touristes aux chaussures de marche	2 2	Paris Paris	Randonnée Première fois Deuxième fois	Garde ONF Prétexte à leur balade : essayer les nouvelles chaussures de marches
B	Touristes en héritage	2	Carcassonne	Promenade Première fois connait depuis 30 ans (enfance)	Avec jeune enfant Touriste de longue date
C	Joggeur du coin	1	Saint Jean de Luz	Course à pied Souvent depuis 2,3 ans	
D DD	Touristes en souvenir	2	Limoge Toulouse	Promenade Chaque année Connaissent depuis trente ans	Mère et fille Lieu de rencontre Touriste de longue date
E	Local curieux	1	Saint Jean de Luz	Promenade Souvent au moins depuis 15 ans	
F	Touriste maire	1	Arressy	Promenade sportive De temps en temps depuis deux ans	Maire d'Arressy
G	Touristes en quête d'authentique	2	Région parisienne	Traversée pour aller à la plage De temps en temps depuis 30 ans	Touriste de longue date
H	Touristes nostalgiques de la méditerranée	3	Montpellier	Promenade Troisième fois	Amateur du littoral
I	Touriste savante	1	Hendaye	Promenade De temps en temps Quelques années	Histoire familiale avec Antoine d'Abbadie
J	Touristes photographes	2	Normandie	Promenade Première fois	
K Fille K	Touristes intimes	3	Aix en Provence Paris	Promenade De temps en temps Depuis leur jeunesse (50's, 70's)	Touristes de longue date du Pays Basque
L	Touristes fascinés	2	Région	Promenade	

⁵⁸¹ Cette dénomination, inspirée des propos principaux des personnes entretenues, sera reprise au cours de l'analyse pour identifier chaque groupe

			parisienne	Tous les jours depuis 5 jours	
M MM	Touristes de musée	2	Paris	Promenade Première fois	Montagnards parisiens
N NN	Touriste emmenée par son amie hendayaise	2	Bordeaux Hendaye	promenade Première fois De temps en temps Depuis toute petite	Photo de mariage sur le site
O OO	Néolocale et touriste intime	3	Hendaye Le Puy	Promenade De temps en temps Depuis quelques années De temps en temps depuis 30 ans	Se sont rencontrées sur le site A vécu à Hendaye
P	Touriste réactionnaire	1	Le Loiret	Promenade sportive Deuxième fois	Sportif Fils de garde-chasse
Q	Touristes contemplatifs	2	Gan	Promenade De temps en temps depuis 3 ans	
R	Saisonnier	1	Bretagne	Promenade Deuxième fois	Amateur de littoral
S	Touristes anti-béton	2	Paris	Promenade De temps en temps depuis 8 ans	
T TT	Touristes flâneuses	2	Montpellier	Promenade Première fois	Mère et fille Originaires de Bayonne
U	Touriste- randonneur	1	Ariège	Promenade De temps en temps depuis 3-4 ans	Randonneurs
V	Touristes promeneurs	2	Pau	Promenade Première fois	
W	Touristes en maison secondaire	3	Agen	Promenade Quatrième fois	Maison secondaire à Hendaye
X XX	Touristes conviviaux	2 2	Orléans Orléans	Promenade Deuxième fois Première fois	Originaire d'Hendaye
Y	Touristes en quête d'une côte naturelle	1	Toulouse	Promenade Première fois	
Z ZZ	Touristes alpins	2	Megève	Promenade Deuxième fois Première fois	Amateur de photographie
AB ABB	Touristes habitants	2 1	Arcachon Arcachon	Promenade Deuxième fois Première fois	Sensible au rôle du Conservatoire
AC	Locaux marcheurs	2	Ciboure	Promenade De temps en temps depuis 4-5 ans	Montagnards
AD ADD ADDD	Hendayaises expatriées	3	Paris Pars Paris	Promenade Chaque fois qu'elles le peuvent Depuis toujours (80 ans) Depuis quelques années	Originaire d'Hendaye Originaire d'Hendaye
AE	Locale euphorique	1	Ciboure	Promenade Souvent Depuis 5-6 dans	Vit en appartement
AF AFF	Touristes en débat	2	Bretagne	Promenade, visite Première fois	Amateur de littoral En plein débat entre la frustration de l'un et le plaisir de l'autre
AG	Touristes de jardins de châteaux	2	Landes	Promenade, visite Première fois	
AH	Touristes de criques	2	Ile de Ré La Rochelle	Promenade, baignade Première fois	
AI Fils AI	Locaux pêcheurs	2	Hendaye	Promenade / observation coin de pêche Depuis une quinzaine d'année	Pêche sous-marine

AJ	Local accidenté	1	Hendaye	Promenade / Travail Souvent Toujours connu	Emmène parfois sur le site des personnes âgées (auxiliaire de vie)
AK AKK	Touristes en connivence	2	Nantes Paris	Promenade / sortie commentée A chaque venue Depuis 19 ans Depuis quelques années	Se sont rencontrés sur le site

Ce portrait nous permet, à l'instar de la Figure 16 pour le Marais d'Orx, d'identifier chacun des groupes de visiteurs au cours de l'analyse. Il nous invite aussi à faire un bref détour sur l'origine géographique et sociale de notre échantillon, et sa relation au Domaine, au vu du nombre et de la diversité des visiteurs. Il s'agit, en effet, de savoir si notre échantillon correspond au public identifié par les études de fréquentation sur le site tout en produisant une image générale qui pourra être comparée à celle du public du Marais d'Orx.

Dans cette perspective, la Figure 47 nous permet, d'une part, de qualifier notre échantillon dans sa relation de proximité avec le site et, d'autre part, d'analyser son profil géographique général. Les groupes étant composites, nous avons établi cette analyse sur le profil géographique et la relation au site pour chacune des personnes rencontrées.

Une nette majorité de notre échantillon est composée d'urbains (84,7%), que ce soit les locaux ou les touristes ; ce qui correspond aux objectifs de sensibilisation fixés par le Conservatoire du Littoral. Les locaux sont tous issus de l'agglomération du BAB⁵⁸² et de nombreux touristes sont originaires de la Région Parisienne (28,3%). L'observatoire du tourisme du Pays Basque annonce en effet une forte fréquentation des touristes franciliens (18% en 2008)⁵⁸³.

Par ailleurs, ce tableau rend compte de la forte proportion de touristes dans notre échantillon, à savoir 83,4 % des personnes interrogées. Le caractère touristique du site et la période de réalisation du travail d'enquête en sont l'explication, mais ne forcent qu'à peine le trait. En effet, la part des touristes dans le public d'Abbadia est estimée entre 75% et 80%⁵⁸⁴. On note néanmoins que cette population touristique est, pour un certain nombre, fidèle au Domaine d'Abbadia depuis de longues années. Si 40% des touristes interrogés viennent pour la première fois, la majorité fréquente le site depuis longtemps, dont 22,2 % connaît le site avant son rachat

⁵⁸² Conurbation Bayonne Anglet Biarritz.

⁵⁸³ CDT 64. Typologie de la fréquentation française en 2007. **Les fiches observatoire du CDT 64**. Pro.tourisme.64.com, juin 2008. 6 p.

⁵⁸⁴ AVEC économie et culture. **Etude de valorisation du bâtiment d'Asporotstipi**. Domaine d'Abbadia (64). Novembre 2001. CONSEIL GENERAL 64 –DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT. **La clientèle d'Abbadia**. Etudes et observatoire : 2002. 20 p.

par le Conservatoire. Ce phénomène est dû au fait qu'il y a nombre d'Hendayais exilés et de touristes qui sont fidèles de génération en génération à Abbadia et au Pays Basque. Les locaux, pour leur part, s'ils fréquentent tous avec assiduité le site, ils ne le connaissent en général que depuis quelques années (seule une personne le connaît avant le rachat). L'ouverture du Sentier du littoral depuis 2006 a aidé pour beaucoup à la découverte du site par les habitants des communes voisines. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de demi mesure dans leur mode de fréquentation du site, puisque les visiteurs s'y rendent fréquemment depuis qu'ils le connaissent.

Figure 47 : origine géographique et connaissance d'Abbadia des personnes entretenues en 2005-2006.

	Origine	« du coin »		Reste du Sud-Ouest		France hors sud-ouest		Connaissance (en % de fréquentation)	Fréquentation (en %)
		Hendaye, Ciboure, Saint Jean de Luz		Carcassonne, Toulouse, Arcachon, Agen, Pau, Ariège, Landes, Gan, Bordeaux, Arressy,		Limoge, le Puy, Aix-en-Provence, Paris, Nantes, Bretagne, Ile de rée, la Rochelle, Orléans, Montpellier, Normandie			
Fréquentation du Domaine	Mode d'habiter	urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural		
	Avant le rachat par le Conservatoire								
De souvent à quotidiennement (initiés)	Oui	1				2		18,75	22,2
	Non	11			1	1		81,25	
De temps en temps (initiés)	Oui			2		4		18,75	44,5
	Non			6	1	17	2	81,25	
Première fois (profane)	Non			7	2	10	5	100	33,3
	Mode d'habiter (en % de l'origine)	100		79	21	82,9	17,1		
Origine (en %)		16,6		26,3		57			100

Ainsi, notre échantillon est relativement représentatif du profil du public du Domaine d'Abbadia, bien qu'il ne fasse pas apparaître certaines catégories telles que les naturalistes ou les agriculteurs de la Corniche. Il faut dire aussi que ces derniers sont absents dans les

différentes études de fréquentation qui ont eu lieu sur le site. Leur visibilité est donc très faible. Au final, on a donc à faire avec des locaux et des touristes qui, pour certains, ont un rapport biographique au site. Pour les autres, c'est un espace de nature extraordinaire qui les « *sort* » de leur cadre de vie quotidien. Pour l'ensemble, c'est un site qui appelle au rituel, témoignant d'un attachement qui se forge dans le temps. En comparaison avec le Marais d'Orx, notre échantillon du Domaine d'Abbadia semble montrer une relation de proximité au site qui est moins forte du fait du nombre important de touristes qu'on y trouve. Par contre, la ritualisation de la promenade sur le Domaine est quelque chose qui est moins présent dans l'échantillon du Marais d'Orx, ce qui palie cet éloignement géographique. Il y a sur Abbadia une proximité biographique des touristes qu'on ne retrouve pas sur Orx.

La Figure 48 permet de compléter ces premières observations sur notre échantillon.

Figure 48 : Exploration du profil socioprofessionnel du public rencontré sur Abbadia

Population concernée	Echantillon Abbadia (2006)	La France (INSEE 2005)
Catégories socioprofessionnelles		
Agriculteurs / artisans	6,9%	4,5%
Cadres	19,4%	7,8%
Professions intermédiaires	6,9%	12%
Employés	33,3%	16,1%
Ouvriers	8,3%	13,7%
Inactifs, ayant déjà travaillé	16,7%	30,2%
Autres, sans activité professionnelle	8,3%	15,3%
Total	100%	100%

L'ensemble des classes sociales sont représentées, témoignant ainsi de la diversité des profils socio-culturels. Les cadres et les employés sont les classes socioprofessionnelles les plus présentes, dépassant largement la représentation de la France. Les retraités et les chômeurs (inactifs ayant déjà travaillé) sont sous-représentés, et spécifiquement par rapport à notre échantillon du Marais d'Orx. Le public d'Abbadia a donc un capital social plutôt élevé, et est un peu plus jeune. À part cette observation, il n'y a pas de différence fondamentale avec le premier terrain.

Ces premières observations nous permettent d'envisager les différences entre les deux terrains au niveau du public. On observe des différences contextuelles qui font que le public d'Abbadia est plus urbain que celui d'Orx. On observe des différences relationnelles avec les sites, au sens

où le public observé sur Abbadia a une forte proximité biographique avec le site mais s'inscrit peu dans son cadre géographique. Pour le Marais d'Orx, on avait vu combien la proximité biographique des visiteurs vis-à-vis du site était liée à la proximité géographique des visiteurs. Par contre, les sites sont connus avant leur institutionnalisation à peu près dans les mêmes taux. La composition sociale des échantillons ont aussi un profil assez similaire.

V. 2. A. b. Rechercher des moments d'espace public, de la forme à la dimension affective de l'expérience

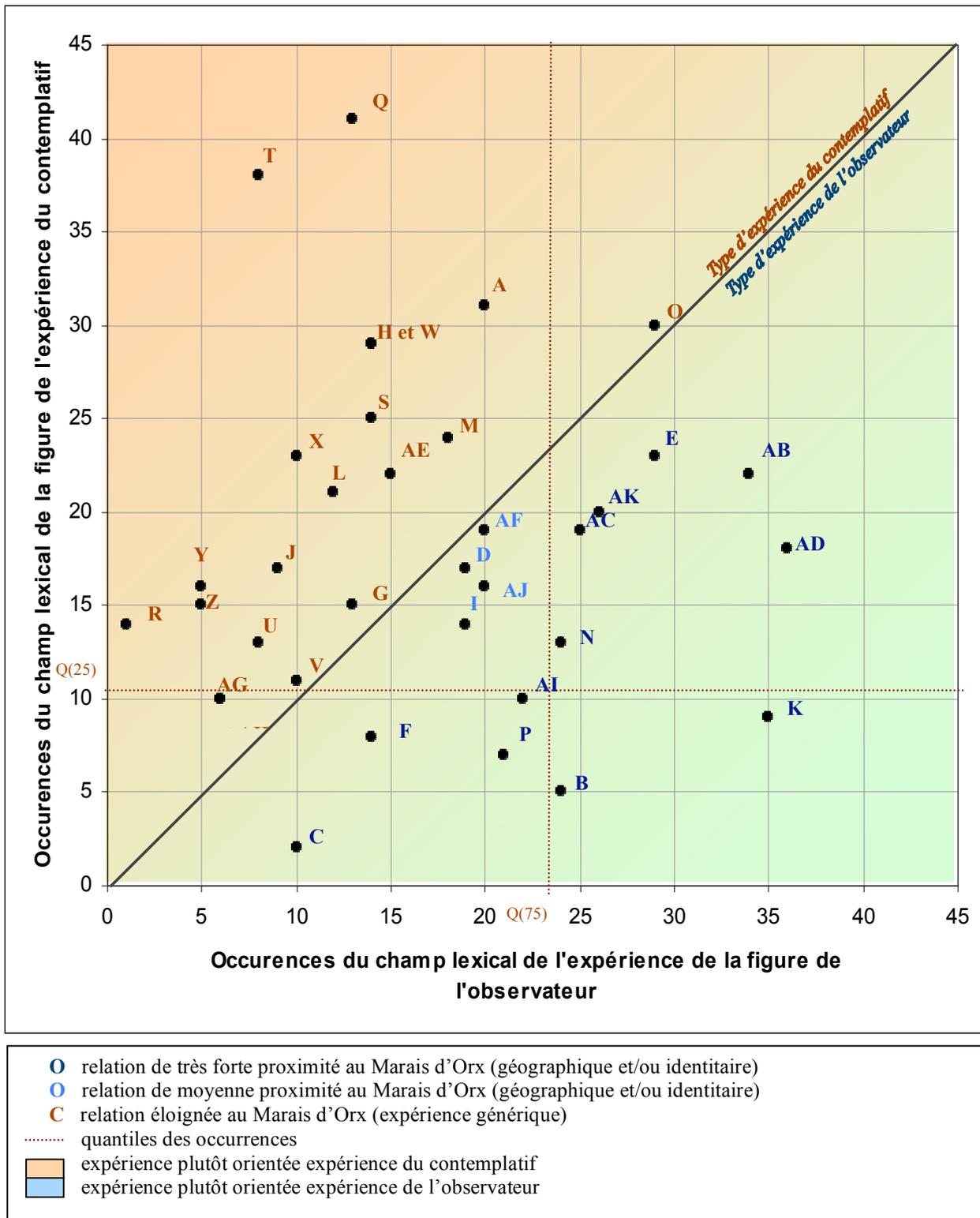
Pour observer le potentiel d'espace public du Domaine d'Abbadia, il s'agit d'observer les expériences des visiteurs et d'étudier comment elles se composent entre elles, à savoir si l'on retrouve sur ce site les trois figures de l'expérience (observateur, contemplatif, publique) caractéristiques de ce que nous avons appelée l'expérience patrimoniale. Cette dernière témoignait sur le Marais d'Orx de l'expression d'un espace public sur la base des ambiguïtés de la forme patrimoniale. A partir de la méthode compréhensive et thématique engagée pour l'analyse des entretiens relatif au Marais d'Orx (II. 3. B. a. (ii))⁵⁸⁵, nous dégagerons les principales observations pour qualifier l'expérience des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia.

V. 2. A. b. (i) Cadrer les expériences des visiteurs sur Abbadia

Les expériences des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia peuvent être observées à travers le prisme de la figure de l'expérience de l'observateur et celle du contemplatif. Ces figures ont été développées lors de l'analyse de l'expérience des visiteurs sur le Marais d'Orx (II. 3. B. b). L'analyse thématique, pratiquée à la suite de l'analyse compréhensive, révèle en ce sens comment les visiteurs mobilisent l'une ou l'autre des figures expérientielles au cours du récit de leur expérience du Domaine. A la suite de l'analyse sur le Marais d'Orx, il convient de replacer les différents groupes rencontrés en fonction de ces deux figures pour donner une représentation globale des expériences vécues par notre échantillon sur le Domaine d'Abbadia (pour la démarche cf.II. 3. B. b. (iii) Figure 20).

⁵⁸⁵ .Nous ne reviendrons pas sur la conception des grilles d'analyse. Les outils sont développés en annexe (Annexe 6).

Figure 49 : Représentation des visiteurs rencontrés⁵⁸⁶ en fonction des figures de l'expérience du Domaine d'Abbadia (saisies par occurrences de champ lexical)



⁵⁸⁶ Les visiteurs sont désignés par leur nom-lettre que nous leur avons attribué dans le portrait général des visiteurs interrogés. (cf. guide lecture ou Figure 46)

La Figure 49 présente un portrait global des expériences des groupes interrogés sur le site : la majorité des récits s'inscrivent dans la figure de l'expérience du contemplatif (56% des groupes). Contrairement au Marais d'Orx qui regroupait davantage d'expériences relatives à la figure de l'observateur, les expériences analysées ici semblent relever d'une relation au site plus sensible que cognitive. En ce sens, on observe notamment que les émotions esthétiques et les actions contemplatives prennent une place forte dans l'analyse thématique avec 22,2% des occurrences totales (Annexe 6). On retrouve en premier lieu la beauté du paysage identifiées dans les études déjà réalisées sur le Domaine. Nous allons maintenant examiner les groupes les plus représentatifs pour chacune des figures expérientielles.

Le récit du groupe des Touristes-flâneuses s'inscrit très fortement dans la figure de l'expérience du contemplatif. Estivantes en provenance du sud de la France, elles viennent sur le Domaine d'Abbadia pour la première fois.

Madame T « Moi j'ai apprécié... ouais deux choses, d'abord la perspective qu'on a sur la château d'Abbadia. Parce que je la trouve très belle, complètement dégagée, je trouve que c'est vraiment joli. Et j'ai beaucoup... moi j'ai beaucoup apprécié tout le... tout le front de mer en fait... toutes les perspectives qu'on a sur les îles, sur la côte, sur le rocher, ça c'est... après bon, moi personnellement, j'ai moins apprécié certaines parties où on est avec... deux haies des deux côtés, et on voit rien du tout, heu... bon, les parties en sous bois sont très belles, heu... bon, c'est sûrement ces parties un peu, oui... y'a rien, qui sont un peu monotone. Bon après, vu le reste, c'est pas gênant.(...) Moi j'aime bien prendre le temps de m'arrêter, de regarder les mouettes, voilà, et je pense qu'il y a des amis je les amènerais pour ça ! Parce qu'ils ont la même vision que moi.... Y'en a d'autres... Si je les amène, je les laisserai partir, je les retrouverai à Saint Jean-de-Luz quoi (rire). Mais, non, mais oui y'en a que j'amènerai, parce que je trouve ça vraiment, vraiment agréable... et, j'aimerais même le faire, si je pouvais venir hors saison, le refaire hors saison, c'est-à-dire le refaire pour voir les changements de lumière, de panoramas, de végétation aussi. Mettons, si cette année on vient à Noël, parce que cette année, on est venu, même profiter d'un jour où il fasse un petit peu beau pour le voir... Dans une autre saison que celle d'été. Pour voir le changement des lieux, des lumières... y'a... c'est aujourd'hui, c'est pas le cas, mais y'a des fois en bord de mer, des changements de lumière extraordinaires... et je pense que ça doit valoir le coup aussi. Avec des teintes un peu plus changeantes. »

Ces extraits montent l'importance de la vue dans l'expérience de Madame T, qui appréhende totalement le site avec son corps. Peu férue de marche à pied, elle investit le Domaine *via* les perspectives visuelles, les couleurs, la lumière. C'est dans cela qu'elle préfère s'investir.

L'expérience contemplative ne relève pas que de la découverte du site. Elle peut être répétée plusieurs fois comme nous le montre le couple des Touristes-contemplatifs. Amateurs du Domaine d'Abbadia depuis quelques années, ils recherchent, à chaque fois, cette expérience contemplative sur le site, comme en témoignent les extraits suivants.

Enquêtrice « *Et vos premières impressions du site ?* »

Madame Q « *Et ben c'est beau, c'est beau (rire). C'est beau tout simplement beau quoi.* »

I « *et qu'est ce que vous aimez particulièrement ?* »

Monsieur Q « *Tout, le...* »

Madame Q « *Le côté sauvage, c'est pas trop....* »

Monsieur Q « *Ouais, le vert et le bleu, c'est...* »

Madame Q « *Bon bien sûr les couleurs, mais surtout le côté sauvage, pas trop...* »

(...) « *Ouais, ouais, ouais, ouais, ouais ! On sait où faut regarder, dans quel endroit faut regarder, ben on connaît bien maintenant... on découvre... mais même on a découvert un... un point de vue magnifique qu'on n'avait pas vu... pendant deux ans, et ça la semaine dernière ! Et là on s'est dit tiens, mais on n'avait jamais vu qu'on voyait la mer de-là....* »

(...)« *C'est là quand on rentre dans le chemin... quand on sort du chemin juste avant d'entrer bêh, devant le château, un peu sur la droite... et là... là, là, quand vous sortez de ce chemin que vous... ben vous tombez la dessus quoi... et là il y a une lumière particulièrement.... Et puis c'est surtout le passage de l'ombre à la lumière quoi !* »

Monsieur Q « *Ha oui entre le sous bois et...* »

Madame Q « *Voilà... ça c'est impressionnant... arriver devant le château d'Abbadia, les prés... et la mer !* »

La vue, la lumière et les couleurs sont encore très présentes dans ce récit. Avec leur apprentissage croissant du site, le couple Q organise cette expérience comme en témoigne l'extrait sur le passage du sous-bois à la prairie, qui ouvre une perspective sur la mer.

Ces deux groupes illustrent la manière d'appréhender le site pour les visiteurs inscrits dans la dimension contemplative de l'expérience. Il s'agit majoritairement des touristes qui viennent pour la première fois se laissant submerger par le cadre esthétique (60%)⁵⁸⁷. D'autres sont des touristes qui viennent depuis quelques années (30%)⁵⁸⁸, enthousiasmés par cette expérience des sens toujours nouvelle par l'évolution de la lumière, des sons, et des saisons. Si certains organisent leur expérience en fonction des perspectives, d'autres le font en fonction du bruit de

⁵⁸⁷ Touristes aux chaussures de marche, Locale euphorique, Touristes de jardins de châteaux, Touristes de criques, Touristes en quête d'authentique, Touristes photographes, Touristes fascinés, Touristes de musée, Saisonnier, Touristes flâneuses, Touristes promeneurs, Touristes conviviaux, Touristes en quête d'une côte naturelle

⁵⁸⁸ Touristes nostalgiques de la méditerranée, Touristes contemplatifs, Touristes anti-béton, Touriste- randonneur, Touristes en maison secondaire

la mer qui surprend au détour d'un sentier et qui disparaît derrière un bosquet. Enfin on observe le groupe de la Néolocale-et-touriste-intime et le groupe de la Locale-euphorique qui habitent à proximité et qui ne se lassent pas de la beauté qu'offre le site.

Le récit d'expérience le plus représentatif de la figure de l'expérience de l'observateur est celui du groupe des Hendayaises-expatriées. Les extraits qui suivent laissent deviner le rapport très biographique qu'elles entretiennent avec le site, observant dans le moindre détail ce qui évolue sur le Domaine d'Abbadia.

Enquêtrice « *Depuis combien de temps vous connaissez le site ?* »

Madame AD « *Depuis qu'on est née.* »

Enquêtrice « *ha ? Vous êtes d'Hendaye ?* »

Madame AD « *On est... On est expatriée.* »

(...) « *On rentrait par la grille du château. On coupait... on coupait par là. On allait à Loya. La petite crique là. Voilà, on se baignait ; on piqueniquait.* »

Madame ADDD « *On faisait la paella, on descendait avec tout le barda.* »

Madame AD « *Mais, c'était pas balisé comme ça hein...* »

(...) « *Nous on y allait avec des vieilles espadrilles, le litron, le vin, la baguette de pain, et les pieds dans l'eau on mangeait des oursins...* »

Madame ADDD « *Et ça y'a pas longtemps encore, enfin y'a quelques années... mais enfin c'est casse-gueule hein, on le fait quand c'est marée basse... Faut que la marée soit très basse, en plus séchée...* »

Enquêtrice « *Oui, oui, et en fait, chaque fois que vous revenez au pays, vous revenez au site d'Abbadia ?* »

Madame ADDD « *Oui.* »

Madame AD « *Ha oui, oui, oui...* »

Madame ADDD « *C'est comment on dit...* »

Madame AD « *Un pèlerinage! Ha oui, on rentrera pas sans être revenu, ça c'est sûr !* »

L'évocation spontanée du pèlerinage met bien en perspective l'attachement que ces femmes ont au site, et la force de leur souvenir au cours de leurs expériences. Venues avec une amie parisienne, Madame AD et Madame ADDD évoquent le site à travers un quotidien qu'elles ont vécu, observant avec précision ce qui a changé. C'est presque comme si elles étaient nées et avaient grandi avec le site. Leur passé d'Hendayaises joue énormément sur leur relation au Domaine.

Mais la figure de l'expérience ne relève pas seulement des habitants des communes voisines au Domaine. Elle transparait également dans les récits de touristes qui ont aussi une forme de pratique ritualisée du site, à l'instar du groupe des touristes-intimes.

Enquêtrice « *vous connaissiez le site ?* »

Madame K « *oui* »
Monsieur K « *oui, ho oui* »
Madame K « *on le connaissait avant qu'il se soit effondré en 99 ; et je voulais remonter à ma fille mais maintenant c'est condamné.* »
Monsieur K « *on connaît depuis 1956 !* »
Enquêtrice « *ha mais, vous habitez Hendaye ou vous êtes vacanciers ?* »
Madame K « *vacanciers* »
Monsieur K « *ho, on a un appartement à Hendaye, mais on se promène... non on l'a connu c'était... on avait le chien en liberté, et tout ! Depuis...* »
(...)
Madame K « *sinon, ça, ça été une vieille ferme qu'ils ont retapées, la ferme d'après on a vu les vieux fermiers... c'était pas comme ça !* »
I « *ha oui ?* »
Monsieur K « *ha oui, ils étaient encore dedans quand on se promenait !* »
Madame K « *(rire) c'était pas dans cet état là !!* »
Monsieur K « *on passait devant chez eux, ils étaient devant, ils étaient devant, ils disaient même pas... on disait bonjour, ils répondaient même pas, hein, tu te rappelles ! Ils étaient bourrus comme tout ! (rire) là-bas la prochaine, la maison des artistes ou je sais pas quoi !* »
I « *Oui c'est ça ! Donc vous avez vraiment connu le début du site...* »
Monsieur K « *Oulla, oui ! On a même connu, là-bas, du côté de la baie de Loya, il y avait un arbre mort là, que quand on s'est marié...* »
Madame K « *ben c'est là que ça s'est effondré !* »
Monsieur K « *c'était en 74...* »
Madame K « *quand la... en 99, quand la partie s'est effondrée...* »
Monsieur K « *ma femme était... moi j'avais suffisamment de distance pour faire... Pour avoir l'arbre et elle avec du recul vers la mer. Depuis il y a plus l'arbre, donc y a je sais pas combien de mètres de falaise qui se sont... effondrés...* »
Fille K « *l'arbre du pendu oui* »
Monsieur K « *hein ? Oui c'qu'on appelait l'arbre du pendu !* »
Madame K « *et l'Ile des Pirates (rire) ; on voulait aller à l'Ile des Pirates (rire), mais là il y avait un peu trop de monde, c'est vraiment... la version Pirates de Troie !* »
Monsieur K « *Oui comme Peter Pan, Peter Pan et l'arbre du pendu et tout le tralala...* »
Madame K « *hé oui, ça nous rajeunit pas !* »

Son récit est argumenté de souvenirs, d'appropriation familiale au cours d'évènements clés de la famille (*mariage, Ile aux Pirates, et le tralala*) associés à des évènements du site (l'effondrement de l'arbre du pendu). Le groupe K revient sur le site avec le plaisir de se souvenir et d'observer ce qui change au fil des années, profitant des améliorations et des évolutions des pratiques.

Ces deux groupes illustrent la manière d’appréhender pour les visiteurs inscrits dans la dimension observatoire de l’expérience. La majorité (44%)⁵⁸⁹ habite ou habitait à proximité du site et le fréquente de longue date, se souvenant de ses évolutions au cours de leur expérience. Ils apprécient ce qui change en même temps que les spécificités du site (géologie, faune, flore). Ils ont plutôt un rapport quotidien au site, alors que d’autres, qui sont des touristes rituels du Domaine d’Abbadia (25%)⁵⁹⁰, ont plutôt un rapport événementiel au site, bien qu’ils le connaissent aussi depuis de longues années et agissent de la même manière. Le reste des groupes concernés (31%)⁵⁹¹ a un rapport d’observation avec le site du fait d’un intérêt particulier au cours de leur expérience (scientifique, littoral, savant).

La figure de l’expérience du contemplatif est relativement similaire entre Orx et Abbadia. C’est une approche sensible du site, souvent attachée à la découverte ou à une introspection à travers le paysage. La proximité géographique (touristes pour la plupart) et biographique (introspective) au site est en ce sens toute relative pour les groupes qui mobilisent ce genre d’expérience. Par contre, les figures de l’expérience de l’observateur sont assez différentes d’un site à l’autre. On observe dans les deux cas un rapport d’appropriation au site. Néanmoins, pour Orx, cette attitude relève d’une identification communautaire au site (naturalistes, chasseurs, pêcheurs, riverains) quand pour Abbadia, elle est davantage relative à une appropriation individuelle / familiale (biographique). Les termes de l’observation sont alors sensiblement différents. Ainsi, pour Orx, la relation au site a un fort rapport de proximité géographique et communautaire, du fait des intérêts des communautés sur le site, alors que, pour Abbadia, la relation au site est fondée avant tout sur une forte proximité biographique.

V. 2. A. b. (ii) De la figure de l’expérience publique aux échanges entre les visiteurs

L’analyse de la figure de l’expérience publique sur le Domaine d’Abbadia va nous dire si ces différences jouent sur l’appréhension des visiteurs des valeurs de bien commun, du sentiment collectif et des relations publiques. Cette figure de l’expérience a été définie sur le Marais d’Orx à partir de trois champs thématique : les relations publiques, la valeur de bien commun et le sentiment collectif (II. 3. B. c. (i)). Le travail sur les occurrences révèle que les références à

⁵⁸⁹ Local accidenté, Locaux marcheurs, Hendayaises expatriées, Locaux pêcheurs, Joggeur du coin, Local curieux, Touriste emmenée par son amie hendayaise

⁵⁹⁰ Touristes en souvenance, Touristes en héritage, Touristes intimes, Touristes réactionnaires

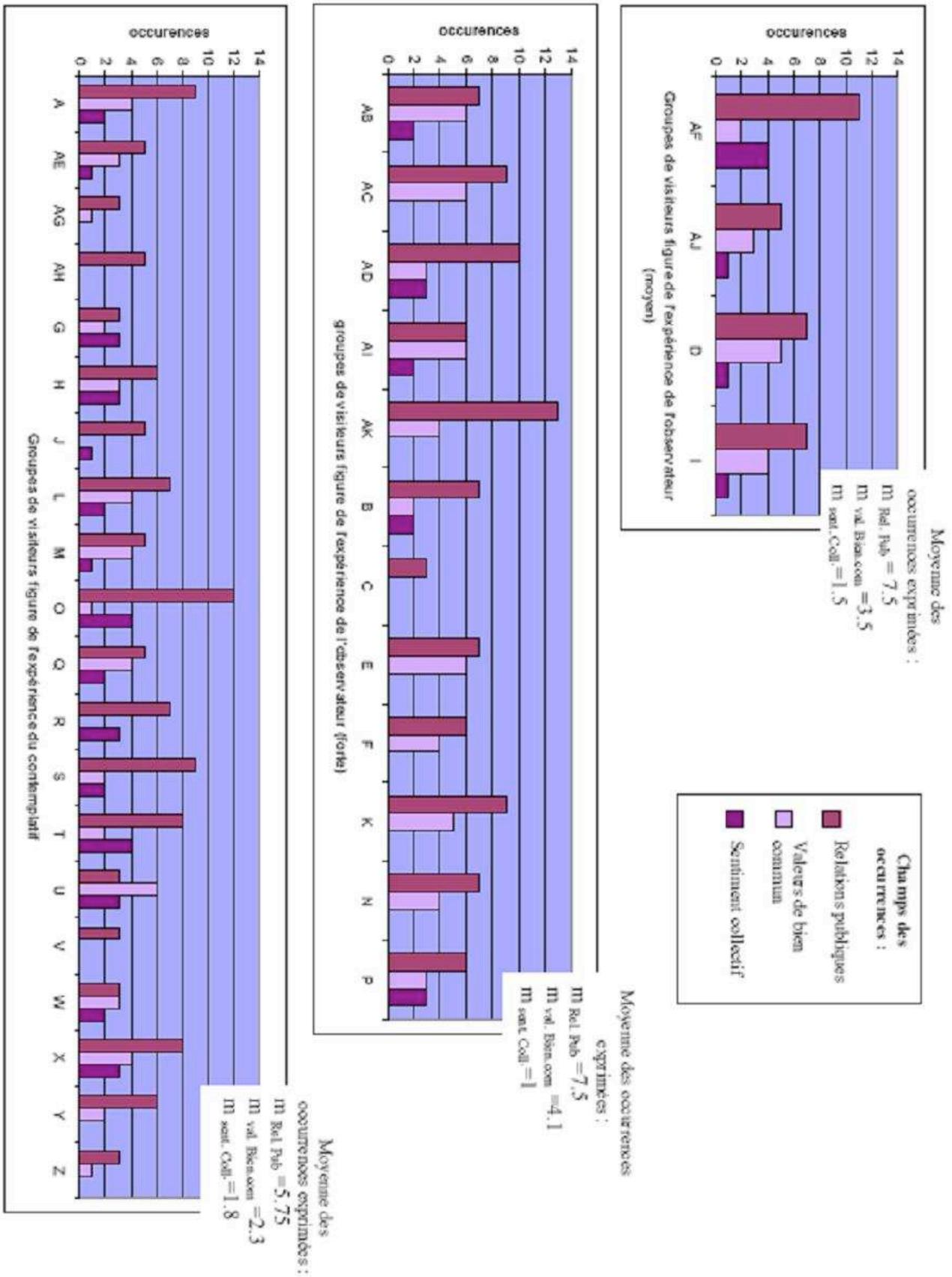
⁵⁹¹ Touristes en débat, Touriste savante, Touriste maire, Touristes habitants, Touristes en connivence

cette figure de l'expérience sont d'égale mesure dans le cas du Marais d'Orx et dans celui d'Abbadia. On obtient pour le premier une moyenne de 11 occurrences par groupes pour 11,1 pour le second. La prégnance sur l'expérience des visiteurs de la dimension publique est donc la même. Reste à voir dans le détail, comment les récits s'en emparent.

La Figure 50 présente, à l'instar de la Figure 22 dans le cas d'Orx, le nombre d'occurrences relevées pour chacun des thèmes qui définissent la figure de l'expérience publique, en fonction des groupes de visiteurs portés les figures du contemplatif ou de l'observateur (moyen, fort). A en juger les profils, il ne semble pas y avoir de différences entre les types de visiteurs. Tous font appel aux trois thèmes de manière relativement homogène. On pourrait observer que la figure de l'observateur (de moyen à fort) s'attacherait plus à évoquer les relations publiques quand celle du contemplatif serait davantage concernée par le sentiment collectif. Mais cette dissemblance se joue à un écart de 0,8 et 1,75 occurrences sur les moyennes, ce qui est très peu significatif. La figure de l'expérience publique est bien présente à travers les expériences des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia. Elle transcende et rassemble les autres figures de l'expérience.

Il est notable cependant d'observer la prégnance, dans les récits des visiteurs, des relations publiques sur les autres thèmes de la figure de l'expérience publique. Celles-ci représentent 59% de l'ensemble des occurrences, tous groupes confondus. En cela, la figure de l'expérience publique des visiteurs du Domaine d'Abbadia est légèrement différente de celle relative au Marais d'Orx, qui représente 42% du total des occurrences. Il est vrai que les visiteurs ont été très expressifs sur cette dimension : le « *bonjour* » est très remarqué sur la question des relations entre visiteurs, et la notion de « *respect* » est énormément présente pour qualifier les codes de conduite. Cet attachement aux relations publiques sur le site peuvent s'expliquer par le contraste qu'offre le Domaine d'Abbadia entre son cadre naturel et celui de la ville toute proche ou de l'environnement quotidien des visiteurs (à plus de 80% urbains).

Figure 50 : Représentation des occurrences identifiées pour qualifier la figure de l'expérience publique



Le groupe de Touristes-en-connivence s'expriment spontanément sur cette idée à propos de la salutation :

Monsieur AKK « *Y'a pas de, ouais c'est pas... un endroit qui amène à discuter, y'a... ceci dit, y'a plus de chance de dire bonjour à quelqu'un qu'on croise ici que sur la plage ça c'est clair.... Moi j'ai remarqué une différence, je suis venu parfois ici, on part de la plage, et on est toujours un petit peu dans un état d'esprit urbain, un peu entouré de gens, on dit pas bonjour aux personnes qu'on croise ici... Hier, j'ai fait une balade, en revenant ici, de l'autre côté de Saint Jean-de-Luz, donc en suivant le chemin du littoral, et on entre plus dans l'esprit randonneur, et là je disais bonjour aux randonneurs que je croisais, parce que c'était le chemin long, et quand je suis arrivé ici, là en effet, je continuais à dire bonjour, un petit peu... Je me suis dit un moment donné que les gens qui venaient des plages devaient trouver ça un peu étonnant... Parce qu'ils étaient eux toujours dans l'esprit plage et foule, que moi je suis venu de-là... entre guillemet de la nature, et j'étais plus dans l'état d'esprit randonneur... »*

Madame AK « *Oui c'est vrai je rejoins aussi cette pensée, aucun doute là-dessus...* »

Monsieur AKK souligne la différence d'état d'esprit entre les gens en provenance du Domaine d'Abbadia, et ceux en provenance de la plage ou de la ville. Cet écart implique une certaine surprise quand les premiers saluent les seconds. De même, les personnes qui n'ont pas la pratique de la randonnée, ce qui est le cas pour nombre d'habitants du milieu urbain, ne sont pas exercées à cette coutume de la salutation⁵⁹². La surprise de ces visiteurs-là peut expliquer en partie le nombre de témoignages sur ce thème.

Les Touristes-aux-chaussures-de-marche et la Touriste-emmenée-par-son-amie-hendayaise défendent l'idée d'une cordialité entre les visiteurs, spécifique aux espaces naturels et en lien avec la notion de respect.

Enquêtrice « *Qu'est ce que ça veut dire pour vous ? ... Est-ce que ça provoque une attitude particulière ?* »

Madame A « *Ben... non, parce que je crois qu'on respecte la nature tous, donc, protégée ou pas protégée...* »

Madame AA « *On ramasse nos mégots mais... on le fait ailleurs aussi* »

Madame A « *Ouais, je crois pas que...* »

Monsieur AA « *Non pas toujours...* »

Madame AA « *Pas toujours* »

Monsieur AA « *Là par exemple ils sont dans le sac, mais c'est rare* »

⁵⁹² Bien qu'elle soit spécifique au site comme nous l'avons montré pour Orx. Ref. : II. 3. B. c. (i)

Enquêtrice : (...) *et est ce que vos comportements s'en trouvent modifiés quand vous venez ici ?* »

Madame N « *Nonnn... ha ben j'ai pas fumé par exemple, j'ai pas... enfin voilà tu fumes pas, tu, tu... laisses pas tes mégots, enfin je sais pas, après on a... enfin....* »

Madame NN « *Mais après ça tu le fais partout. Quand on respecte un minimum.* »

Madame N « *Nan mais dans la rue, non.* »

Le couple AA et Madame N avouent un changement de comportement invoquant le respect associé à l'idée d'un « *espace protégé* », en opposant le Domaine à ailleurs (« *la rue* » notamment, qui est à quelques encablures du site). Non seulement ils ne jettent pas leurs mégots, mais en plus Madame N ne s'autorise pas à fumer. Ces exemples très simples font écho aux codes de conduite évoqués dans l'ensemble des entretiens. Le contraste provoqué entre le paysage naturel et le paysage urbain travaille l'intérêt des visiteurs pour ces codes de conduite⁵⁹³.

Ainsi, le Domaine d'Abbadia apparaît clairement comme un espace collectif à travers la figure de l'expérience publique qui est remarquable à travers les codes de conduites implicites entre les visiteurs. A l'instar du public du Marais d'Orx, on observe une forme d'identification collective et de reconnaissance à travers le site, celle-ci étant marquée par le contraste d'état d'esprit entre la nature que représente le Domaine d'Abbadia et la ville que représentent la plage et les rues d'Hendaye à proximité.

On a vu dans le cas d'Orx qu'on pouvait observer des moments d'interaction entre les visiteurs à travers cette figure de l'expérience publique. De nombreux récits sur ces relations nous avaient guidé en ce sens, mettant en exergue les ambiguïtés de la forme patrimoniale du Marais d'Orx à l'origine des discussions implicites ou explicites entre les visiteurs (II. 3. B. c. (ii)). Or, malgré les contrastes observés entre la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia et son environnement, les récits d'expériences des visiteurs ne proposent pas de réels moments d'échanges entre les visiteurs. Certains groupes évoquent bien quelques bavardages, mais qui restent au stade de la prise de contact.

Madame AK « *Non c'est très bref, y'en a qui disent 'ho c'est joli' pis on répond 'oui c'est joli'. Y'a pas de discussion* »

⁵⁹³ Ces codes de conduite sont définis de façon implicite entre les visiteurs, et organisent les relations publiques. La salutation en est l'emblème (cf. II. 3. B. c. (i)).

Ces échanges peuvent être parfois envisagés, comme le suggère l'un des protagonistes des Touristes-aux-chaussures-de-marche :

Monsieur A « *C'est-à-dire, ouais, forcément quand il y a des points d'arrêt. C'est vrai que la petite zone d'orientation... ça favorise un peu l'échange...* »

Ces brefs échanges se trouvent prolongés par une forme de discussion dans les récits de quatre groupes sur les trente-six interrogés, à l'instar du Local-curieux qui explique :

Monsieur E « *Ha bah si l'autre jour là-bas, dans les falaises là-bas. On les regardait, il y avait les enfants et tout, là, je leur ai causé à ceux-là, parce que je voyais que les enfants ils regardaient, ça les intéressait de voir tous ces rochers ... en couche... ouais, ouais.* »

Enquêtrice « *Et du coup... vous leur avez expliqué un petit peu... ?* »

Monsieur E « *Un petit peu oui, que c'était les roches ... que ça s'était érodé d'ailleurs, parce que c'était certainement plus en avant dans le temps, parce qu'à marée basse on voit les souches... ho oui, oui, oui oui, oui... Ho oui, ça fait... pff oulala...attendez que je ne vous dise pas de bêtise, ça fait plus de vingt ans que je viens ! ho j'ai vu des changements oui, avant il y avait les chemins déjà, et puis qu'est ce qu'il y avait encore... hof !* »

Le récit de Monsieur E présente la discussion avec les enfants comme un échange de renseignements, sans y mettre plus de formes. C'est le caractère géologique particulier et les connaissances du Local-curieux qui permettent d'échanger avec les enfants sur le site. Mais il n'y a pas vraiment de discussion qui s'engage. Ce genre de récit est valable pour les groupes des Touristes-aux-chaussures-de-marche, de la Touriste-savante et du Local-accidenté qui y font référence aussi de cette manière. Les seuls types de discussions entre visiteurs anonymes qui émergent des expériences sur le Domaine d'Abbadia relèvent alors d'échanges de renseignements sur le site. Les relations entre les visiteurs anonymes du Domaine d'Abbadia semblent finalement se limiter à l'exacerbation des codes de conduite implicites au site. Les sessions d'observation participante, quand bien même elles sont liminaires, n'en disent pas davantage.

Nous pouvons cependant noter que les entretiens sont riches d'opinions exprimées sur des sujets divers, à l'instar de ce que nous avons pu trouver dans les entretiens sur le Marais d'Orx. Par ailleurs, de nombreux récits font état de discussions plus approfondies avec les proches. Ainsi, les récits d'expérience des visiteurs ne rendent pas compte des discussions avec les anonymes mais avec les proches et expriment des opinions au cours des entretiens. L'absence de relations entre les visiteurs anonymes ne relève donc pas d'une question méthodologique

mais davantage du fait qu'il n'y a pas eu d'échanges avec les autres visiteurs au cours des expériences sur le site. La question que pose cette contradiction narrative est la suivante : comment expliquer le fait que ces discussions et ces opinions n'émergent pas publiquement au cours de l'expérience du Domaine d'Abbadia, alors même que la figure de l'expérience publique semble bien présente (identité, reconnaissance, identification collective (Figure 50)) ?

Alors que les récits des visiteurs révèlent la prégnance de la figure de l'expérience publique sur le Domaine d'Abbadia, il semble qu'il n'existe pas de réels moments de discussion entre les visiteurs anonymes. Au fond, la comparaison entre le Marais d'Orx et le Domaine d'Abbadia se poursuit en cherchant ce qui rend *aphone* l'expression d'un espace public sur une forme patrimoniale telle qu'Abbadia. Nous pouvons d'ors-et-déjà rappeler des différences d'ordre relationnel et contextuel. Les premières mettent en lumière l'expression d'une proximité au site d'ordre biographique pour Abbadia, notamment à travers la figure de l'observateur qui s'approprie le site. Autrement dit, cette proximité est individuelle et non pas communautaire comme sur Orx. Les secondes portent sur le caractère essentiellement urbain du public d'Abbadia par rapport à celui d'Orx. Enfin, la forme patrimoniale du Marais d'Orx présente des ambiguïtés *in situ*, alors que celle du Domaine d'Abbadia n'est ambiguë que par le constat qu'elle soulève vis-à-vis de son environnement.

V. 2. A. b. (iii) Trouver l'explication dans la dimension affective de l'expérience

Ces premières observations nous engagent à poursuivre la voie de l'expérience patrimoniale du visiteur pour comprendre pourquoi, sur le Marais d'Orx, on observe des échanges d'opinions entre visiteurs anonymes, alors que ce n'est pas le cas pour le Domaine d'Abbadia. Dans le cas du Marais d'Orx nous avons vu l'importance des affects dans les échanges entre les visiteurs (III. 2. B. b). Il s'agit alors ici d'étudier la place des affects au cours des expériences des visiteurs du Domaine d'Abbadia.

La Figure 51 présente la mobilisation des affects au cours des récits d'expérience des visiteurs du Domaine d'Abbadia⁵⁹⁴. Elle permet d'observer comment les affects relatifs à la contrariété, à l'attachement ou au sentiment de ressource sont mobilisés au cours de la narration, à savoir s'ils engagent davantage une expression de l'ordre du collectif ou de l'identité.

⁵⁹⁴ Pour la construction méthodologique cf. Annexe 6 pour l'approche méthodologique cf.0

Figure 51 : Les arguments des émotions dans les récits d’expérience des visiteurs sur le Domaine d’Abbadia

Composante de l’expérience patrimoniale		reconnaissance		Occurrences des thèmes affectifs
		Identité <i>Je</i>	Identification <i>Nous</i>	
Thème affectif				
Contrariété		48	3	51
Attachement	Au site	37	2	75
	A la nature	26	10	
Sentiment de ressource		12	43	55
Occurrences des composantes de l’expérience patrimoniale exprimée par le biais des émotions		123	58	181

Cette analyse révèle la présence non négligeable d’affects dans les discours des visiteurs du Domaine d’Abbadia pour narrer leur expérience. En moyenne, cinq occurrences affectives sont mobilisées par chaque groupe pour exprimer leur relation au site et ce qui en découle. On observe, par ailleurs, la prééminence des affects mobilisés pour exprimer l’identité du visiteur par rapport à ceux qui sont relatifs à la collectivité (68% contre 32%), notamment en terme d’attachement (51% des occurrences relatives à l’identité). Dans cette composition, les affects relatifs à la contrariété et à l’attachement sont davantage exprimés en lein avec l’identité du visiteur, alors que les termes se rapportant au sentiment de ressource font plutôt référence au collectif. Dans cette perspective on retrouve bien la complémentarité des émotions singulières pour exprimer l’identité, et du sentiment de ressource pour établir le cadre de cette expression.

Mais ces observations ne sauraient être complètes sans être mises en correspondance avec les résultats obtenus sur le Marais d’Orx. On constate que le nombre d’occurrences relatives aux affects par visiteur est deux fois plus élevé sur Orx que sur Abbadia (une moyenne de 9,5 contre 5 occurrences par visiteurs). Certes, la dimension affective de l’expérience sur le Domaine d’Abbadia transpire dans les récits des personnes interrogées, mais elle est relativement résiduelle. Les ratios entre les différentes thématiques affectives sont relativement similaires, mais les références identitaires sont plus importantes sur Abbadia que sur Orx (68% contre 58% des occurrences). *A fortiori* les références collectives sont moins nombreuses sur Abbadia que sur Orx (32% contre 42% des occurrences relatives au collectif).

La dimension affective des expériences du Domaine d’Abbadia est donc d’abord moins prégnante que sur le Marais d’Orx. Puisque c’est elle qui favorise l’expression publique des

identités et leur reconnaissance dans un espace collectif, cette observation apporte un premier élément de réponse sur l'émergence limitée d'un espace public sur Abbadia. Par ailleurs, relevant pour l'essentiel d'un engagement biographique et introspectif des visiteurs sur le site, qui y reviennent pour se souvenir ou se retrouver, la dimension collective transparait moins que sur Orx (respectivement une moyenne de 1,6 contre une moyenne de 4 occurrences relatives à la dimension affective collective exprimée par visiteur). Ce n'est pas qu'il n'y ait pas de sentiment collectif qui rende possible la reconnaissance des identités sur le site (une moyenne de 1,2 pour Abbadia face à 1,5 pour Orx des occurrences relatives au sentiment de ressource), c'est que celui-ci semble être submergé dans les récits par la prégnance des affects qui sont relatifs à l'identité. Bien sûr, il faut prendre cette observation relativement à la proportion des affects exprimés sur Orx et Abbadia (en moyenne, 5,5 pour Orx contre 3,4 pour Abbadia occurrences relatives à l'identité par visiteurs).

Le fait que les récits des visiteurs d'Abbadia expriment des opinions au cours des entretiens, mais peu ou prou au cours des relations avec les visiteurs anonymes, pourraient s'expliquer par la difficile expression d'un sentiment collectif attaché au site face à la prégnance de l'expression d'affects relatifs à l'identité des visiteurs. Les relations entre les visiteurs se limiteraient aux codes de conduite implicites à la forme patrimoniale du Domaine, sans jamais aller plus loin faute de légitimité (cf.IV. 2. B. a. (iii)). Ce déséquilibre entraînerait un dysfonctionnement du processus de reconnaissance qui y est attaché.

Ces conclusions, malaisées du fait qu'on ne se réfère qu'à un « moindre fait », n'expliquent pas réellement pourquoi la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia invite moins à s'identifier à la collectivité de sens, comme on l'a observé sur Orx. *A fortiori*, on observe l'absence de moments d'espace public. C'est donc à partir de la grille de lecture des qualités du milieu affectif favorables à l'émergence d'un espace public, qu'il nous faut prolonger cette réflexion sur le milieu affectif du Domaine d'Abbadia, pour comprendre ce qui y limite les échanges.

V. 2. B. Les dimensions affective et scénographiée du milieu pour l'expliquer

Le « moindre fait » de la dimension affective de l'expérience, que nous venons d'identifier, permet quand même de voir dans le Domaine d'Abbadia, l'existence d'un milieu affectif qui rappelle celui observé sur le Marais d'Orx et propice à l'avènement d'un espace public (IV.2.A.a.). Le « sentiment de ressource » est mobilisé principalement pour qualifier la dimension collective de l'expérience des visiteurs, et dénote en ce sens de l'existence d'une orientation collective des visiteurs sur le site. D'ailleurs, la figure de l'expérience publique relève en grande partie de ce sentiment (plus de 69% des récits des groupes interrogés le mentionnent), ce qui est non sans nous rappeler le discours de Monsieur O sur le Marais d'Orx qui parlait d'un sentiment commun aux deux sites. Ce qui est logique au vu de la forme patrimoniale qui dessine le Domaine d'Abbadia

En travaillant sur ce « sentiment de ressource » comme tonalité affective dominante du Domaine d'Abbadia, nous essaierons de voir quelles conditions sont créées au cours de l'expression d'opinions pour comprendre ce qui manque à l'émergence d'un espace public sur le site. Il s'agira de voir pourquoi les conditions de reconnaissance (alterité) et de liberté d'expression nécessaires à faire espace public ne sont pas réunies⁵⁹⁵. Nous allons investir le matériau empirique collecté, à savoir l'ensemble des opinions exprimées par les visiteurs au cours des entretiens (33 opinions exprimées, soit en moyenne deux fois moins que sur Orx), les quelques échanges des visiteurs avec leurs proches (12 échanges soit en moyenne autant que sur Orx), et l'évocation des rencontres entre visiteurs anonymes (3 échanges, soit en moyenne dix fois moins que sur Orx). Nous lui appliquerons la même grille de lecture opérée que pour le Marais d'Orx (Figure 39 et Annexe 6) pour expliquer pourquoi la dimension affective du milieu du Domaine d'Abbadia ne porte pas les conditions nécessaires à l'émergence d'un espace de discussion collective.

⁵⁹⁵ Cette entrée méthodologique est tirée de l'approche du milieu affectif sur le Marais d'Orx. Cf. IV.A.b.)

V. 2. B. a. Identifier les conditions propices à faire espace public : la reconnaissance individuelle et collective

Nous avons déjà observé un dysfonctionnement de la reconnaissance entre les visiteurs, à travers la dimension affective de l'expérience du public sur le Domaine d'Abbadia. Dans cette perspective, il s'agit d'interroger le milieu affectif du Domaine d'Abbadia à travers les récits d'expérience pour voir quelle place à l'*autre* et la collectivité dans l'expérience des visiteurs.

V. 2. B. a. (i) La place de la reconnaissance dans les expériences des visiteurs du Domaine d'Abbadia

La condition de la reconnaissance individuelle et collective est identifiée au cours de l'analyse de la figure de l'expérience publique des visiteurs sur le site, dans les références aux relations publiques. Les visiteurs interrogés montraient, en effet, un vif intérêt pour la salutation comme témoignage du partage d'un espace collectif auquel chacun appartient. Par ces codes, ils se reconnaissent chacun dans ce qui les rassemble sur le site, qu'ils soient plutôt observateurs ou contemplatifs. La plupart des visiteurs mettent en avant l'idée d'une reconnaissance comme jalon essentiel de l'expérience du Domaine d'Abbadia. Certains visiteurs n'hésitent pas à en faire la démonstration à l'instar du récit des Touristes-nostalgiques-de-la-Méditerranée.

Enquêtrice « *Et pour revenir au site, pendant votre courte traversée, qui va se prolonger, quelle relation avez-vous eu avec les gens ?* »

Monsieur H « *Ouais, c'est vrai qu'on s'est fait la réflexion, dans ce genre d'endroit, on a tendance à dire bonjour aux gens qu'on croise.... C'est moins anonyme, j'ai fait la remarque, c'est moins... il y a pas l'anonymat bovin, heu... auquel on se livre soi-même, heu... par exemple dans les endroits où on va acheter, heu... tous ces objets de plages, les vêtements de sport, dans les boutiques, tout ça, les gens se croisent, c'est la foule quoi ! Là, l'anonymat tombe un peu, a tendance à tomber un peu. Ouais.* »

Madame H « *Obligatoirement ouais.* »

I « *et les gens se disent bonjour... pourquoi ?* »

Madame H « *Ouais* »

Monsieur H « *Ouais.* »

Madame H « *Je pense...* »

B « *Ben on se croise, on se regarde, on se dit bonjour quoi.* »

Madame H « *Non mais je crois qu'il y a une reconnaissance, parce que c'est un choix de venir ici. C'est un choix d'être sur ce sentier, de pas y être en voiture, bon et puisque que bon c'est un sentier, et ainsi de suite. C'est-à-dire d'y être de manière naturelle. Et donc on est un peu essoufflé*

et donc on (rire) est solidaire de... »

(...) « Enfin je veux dire... voilà, ça prend un caractère où l'humain est quand même beaucoup plus... au centre un peu de ... de la nature quoi. On fait partie de la nature d'une manière naturelle. Alors que, ailleurs, on est des objets, des objets pour acheter, ici on a envie de rien acheter. On a même envie de pas cueillir une fleur, parce que elle est là, et on la laisse pour celui qui vient derrière. »

Monsieur H « Disons qu'on trouve le plaisir ailleurs, disons respirer... l'air qui ne sent pas le gaz d'échappement, donc, déjà... l'air de l'océan... respirer, marcher, parce qu'on marche de moins en moins dans les villes... Et ça c'est certain, même dans les endroits touristiques qui vous propose des petits trains pour vous emmener partout, c'est... on vous traite comme des assistés quoi, et, c'est vrai comme dit Francine, le fait d'avoir choisi de venir marcher déjà, c'est... ça instaure un autre esprit quoi. »

L'idée de reconnaissance collective est clairement évoquée autour du sentiment de ressource (« choix », « être de manière naturelle », « respire », « autre esprit ») qui implique la légitimation de chacun à être sur le site par le regard, la salutation, le respect de la nature pour l'autre (« on la laisse pour celui qui est derrière »). Le couple H met donc bien en perspective les codes de conduite inhérents au Domaine d'Abbadia, comme l'expression de cette reconnaissance collective. La réflexion sur l'anonymat est intéressante parce qu'elle révèle un entre deux, dans lequel il ya reconnaissance de l'autre sans le dévoiler.

On retrouve cette idée dans le récit du couple de Locaux-marcheurs. Celui-ci montre qu'il n'y a pas de rapport d'indifférence sur le site mais bien un rapport de reconnaissance, sans pourtant créer du lien.

Enquêtrice « Dans le pré juste en contre bas. Donc apparemment vous portez beaucoup d'attention aux plantes... »

Madame AC « A tout ce qu'on voit ! »

Monsieur AC « Ouais dans la mesure de nos connaissances hein, on a pas... »

Enquêtrice « Oui, oui, bien sûr... »

Madame AC « On a rencontré un jeune couple là, ils étaient carrément avec le livre pour voir les... quelles étaient les fleurs... »

Monsieur AC « C'était des étudiants hein ? »

Madame AC « C'était des étudiants. Tandis que nous on est content de regarder, de contempler, de... et d'apprécier quoi... c'est tout. »

Monsieur AC « On aime observer les oiseaux aussi sur le rocher là bas. Bon, ben... on observe, on se promène... »

Enquêtrice « Contemplatif... »

Madame AC « Oui, oui, oui... voilà. »

(...) « Oui on dit bonjour, mais enfin on ne converse pas. On se contente de... tandis qu'en montagne on a fait... on a plus fait de chemin avec les gens, parler... »

Monsieur AC « *Ouais, c'est différent.* »

Madame AC « *Oui, tandis qu'ici c'est juste bonjour* »

Enquêtrice « *Ca vous est jamais arrivé, par exemple ce couple avec le livre... ?* »

Madame AC « *Ha ben ils étaient tellement absorbés, ils cherchaient la fleur dans leur bouquin, on n'allait pas s'immiscer dans leur conversation ! Non, non. Y'a moins de relations qu'en montagne* »

Monsieur AC « *C'est pas pareil en montagne, tu crapahutes pour monter et pis...* »

Madame AC « *Non c'est plus difficile pour monter, donc déjà on a plus de temps de... parce qu'on commence par dire c'est dur et pis bon après ben on va jusqu'à nos métiers, hein, ça va loin ! On rit aussi d'ailleurs, hein on rit...* »

Cet exemple montre le rapport de reconnaissance que le couple AC développe vis-à-vis du couple d'étudiants qu'il a croisé. La dimension de la reconnaissance collective est sous-tendue par la fleur, symbole de ce qui les rassemble (ce qu'ils « *aiment* »), et la dimension de la reconnaissance individuelle est tangible dans l'analyse qui différencie les manières d'appréhender cette fleur, proposée par Monsieur AC (« *contemplatif* » face au « *livre* »). Cette reconnaissance, symbolisée au cours de l'expérience du site par la salutation, n'aboutit cependant pas à un échange. La comparaison avec la montagne met aussi en exergue le fait que la reconnaissance sur le Domaine d'Abbadia reste dans la culture de l'anonymat. Les rencontres en montagne privilégient les échanges et la création de liens biographiques (« *métiers* », etc....), quand celles sur le Domaine semblent privilégier l'identification et l'anonymat. En ce sens, la reconnaissance sur le Domaine d'Abbadia tient bien de celle qui favorise la figure de l'expérience publique. Néanmoins, celle-ci reste aphone. Comme dans le cas du couple AC, la reconnaissance n'est pas prolongée par la prise de contact et des échanges d'opinions dans l'ensemble des expériences des visiteurs interrogés.

La condition de reconnaissance individuelle et collective nécessaire à l'émergence d'un espace public est donc en partie remplie sur le Domaine d'Abbadia, à travers les codes de conduite constitués sur le sentiment de ressource partagé. Néanmoins, les échanges réduits sur le site entre visiteurs anonymes témoignent de l'inexpressivité de cette reconnaissance. Les légitimités individuelles et collectives ne semblent pas associées au potentiel d'expression des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia pour se limiter à un cadre structurel de relations publiques.

L'ensemble des opinions que nous avons relevées au cours des entretiens vont nous aider à saisir la source de ce mutisme. S'il y a une certaine puissance de reconnaissance sur le site, individuelle et collective, c'est qu'il y a quelque part un potentiel d'implication sur le Domaine

d'Abbadia qui est mobilisé, à l'instar du Marais d'Orx, même partiellement⁵⁹⁶. C'est à travers cette grille de lecture que nous allons regarder les opinions exprimées, en observant à quelle légitimité ces opinions font allusion, et dans quel cadre de revendication elles s'inscrivent.

V. 2. B. a. (ii) Se reconnaître et s'impliquer sur le Domaine d'Abbadia

Une première lecture montre qu'il nous est impossible de réaliser le travail systématique de classement par thème des opinions exprimées sur Abbadia, comme cela avait été fait sur Orx⁵⁹⁷. Non pas qu'il n'y ait pas de thèmes ou d'espaces de références communs à l'ensemble des opinions, mais les récits qui les portent différencient difficilement ce qui tient de l'identitaire et ce qui tient du collectif dans le déroulement des arguments. Cette observation est plutôt surprenante, puisque nous avons vu combien la dimension identitaire était prégnante pour raconter le site.

Il semble, en fait, que peu des éléments biographiques qui fondent l'expérience des visiteurs soient utilisés dans la construction de leurs opinions sur le site. De même, on observe que la plupart des opinions exprimées au cours de l'entretien concerne non pas le site lui-même, mais d'autres endroits (88% des opinions exprimées au cours de l'entretien) : la Côte basque, le littoral, la Côte d'Azur, Hendaye, des villages du sud-est de la France, etc., sont autant de sites sur lesquels s'engagent directement les opinions des visiteurs. Ainsi, la construction des opinions des visiteurs au cours de leur récit d'expérience semble se dégager de l'expérience individuelle des visiteurs et mobiliser des arguments plus génériques, emprunts de problématiques qu'on n'observe pas directement sur le Domaine d'Abbadia. Les seuls points de vue qui sont exprimés à propos du Domaine d'Abbadia sont marqués par une sorte de désincarnation des récits. L'exemple du groupe de Touristes-de-musée est assez représentatif de cette idée, exprimant une opinion sur l'amélioration possible de la mise en scène du Domaine.

Monsieur M « *nan mais tout à l'heure on disait que c'était un site sauvage, mais en fait c'est peut être pas le terme, parce qu'on sent quand*

⁵⁹⁶ Cf. IV.2.B.a.(iii). L'implicabilité comme qualité du milieu affectif crée les conditions à faire espace public *via* l'expérience du visiteur.

⁵⁹⁷ Cf. IV.2.A.b.Plusieurs incursions méthodologiques dans notre corpus ont été nécessaires pour comprendre que la difficulté de saisir les modes d'expression affective identitaire et collective des opinions n'était pas due à un problème de méthode mais aux opinions exprimées.

même que tout est balisé, y'a des... comment on appelle ça, des petites barrières, donc ça fait plus.... Parc... parc de promenade... c'est différent quand on fait une randonnée, on... dans les Pyrénées, où là on a vraiment l'impression d'être dans une nature qui est totalement vierge, enfin qui l'est ptête pas totalement... mais qui est beaucoup plus vierge qu'ici. »

Enquêtrice « *Et qu'est ce que vous préférez ?* »

Monsieur M « *Ha nous, personnellement, enfin moi je préfère quand c'est... plus sauvage encore que ça... »*

Enquêtrice « *Mais tout à l'heure vous parliez de mettre des panneaux !* »

Monsieur M « *Non mais justement, si c'est un parc protégé, autant mettre en avant et mettre des petites signalétiques pour nous indiquer ça c'est telle espèce etc. Telle faune, telle flore. Autant aller jusqu'au bout du raisonnement. »*

L'argument de Monsieur M concernant le site se développe sur deux fronts. D'un côté, il montre que ce sont les sites plus sauvages qui le touchent, comme les Pyrénées, dont il a fait l'expérience plusieurs fois (il assimile au cours de son récit « *sauvage* » et « *naturel* »). D'un autre côté, il revendique la nécessité d'une signalétique plus fournie en tant que visiteur du Domaine d'Abbadia. Dans cette perspective sa vision personnelle de ce qu'est un espace naturel (*moi je*) est subordonnée à la nécessité pour l'ensemble des visiteurs (« *nous* ») d'accéder à la représentation de cette nature (légitimité collective). Son récit oppose en quelque sorte son regard sur la nature et ce que doit offrir le Domaine d'Abbadia au plus grand nombre. D'ailleurs, la légitimité individuelle de Monsieur M, soutenue par une expression affective (« *préfère* »), fait face à la défense d'une légitimité collective, soutenue par un « *raisonnement* » attaché au site.

Le groupe de Touristes-conviviaux envisage aussi une meilleure mise en scène du site pour accentuer sa représentation exemplaire de la nature et du Pays basque.

Monsieur X « *Ben si quand même, parce que quand on voit la hauteur des falaises abruptes importantes, c'est quand même... si ça fait partie du patrimoine... parce que c'est quand même, on a la plage à côté et des falaises, c'est quand même... si c'est un patrimoine, parce que c'est quand même, c'est quand même pas commun comme, comme vision ! En plus la baie, la baie qui est là, bon on l'a vu autrement parce que elle est vide, enfin elle est vide, elle est à marée basse, moi je mettrais ça... et pis je mettrais des petits moutons comme ça un peu plus... ! (rire) »*

Madame X « *Des animaux... »*

Monsieur XX « *Mais si mais y'a des, parce que là un peu plus loin, où tout le monde se plaint qu'ils ont pas de... pas de foin, pas de paille, pas de machin, et pis là y'a ce qui faut, y'a rien dedans quoi !* »

Enquêtrice « *Si un peu de moutons... »*

Monsieur XX « *Oui on les a vus, derrière là bas ! Mais ils sont dans l'étable... si il y avait quelques animaux, bon les chevaux tout le monde s'arrêtent pour prendre les chevaux en photo... »*

Monsieur X « *Mais ça se fait par chez nous, hein, dans le Loiret, maintenant ils font des fermes, il y a trois quatre ans c'était à la Ferté, et j'ai... qu'est ce qui vont voir les gamins là dedans, ben y'avait une vache avec un cochon et ses petits...ils exposent... »*

Monsieur XX « *Ouais ben s'il y avait quelques animaux, bon ben, pas partout non, mais ben là il y a un beau pâturage... y'aurait des moutons dans le pâturage ça serait sympa... »*

Monsieur X « *Ou des pottocks comme on trouve à la Rhune... »*

Enquêtrice « *Mais ça vous paraîtrait pas artificiel ? »*

Tout le monde « *Ho ben non, parce que les animaux c'est naturel hein ! »*

Monsieur XX « *Ca fait partie du site... quand on va dans la montagne un peu ici, en voiture, on connaît des endroits où... on y va sur des sentiers, ben on trouve des pottocks, des moutons, on trouve des vaches, on trouve tout, enfin, moi je veux dire c'est sympa quoi. »*

Dans la construction de cette opinion, le groupe s'attache à une aspiration individuelle, même si la proposition d'en-moutonner le site relève d'une plaisanterie de Monsieur X. Celle-ci est finalement prise au sérieux par l'ensemble du groupe qui argumente l'idée de finaliser le caractère exemplaire du site par l'apport d'animaux représentatifs des montagnes basques. La mise en perspective de « *tout le monde* », associant le monde rural et l'ensemble des visiteurs donne une dimension toute collective à ce point de vue. La légitimité du groupe à revendiquer une représentation totale du Pays Basque dans le Domaine d'Abbadia se confond avec une légitimité plus collective. Il n'y a pas à travers cette opinion la recherche à se faire reconnaître en tant que visiteur, éleveur ou la recherche d'une autre légitimité. Il y a une espèce de proposition consensuelle pour améliorer le contenu du Domaine d'Abbadia. Cet extrait, désincarné de toute référence affective (le « *c'est sympa* » témoignant davantage d'un tic de discours), propose un raisonnement sur la mise en perspective du site exemplaire du Domaine d'Abbadia avec sa région pour en souligner les lacunes objectives.

Ces deux exemples montrent l'interpénétration des légitimités identitaires et collectives pour exposer un point de vue. Surtout, ils montrent que le sentiment de légitimité identitaire est mis en porte-à-faux par des arguments raisonnés relevant d'une légitimité collective suprême. Il ne s'agit pas d'inquiétude, de peur ou de désir attachés à la collectivité, mais de propositions désincarnées qui amélioreraient la dimension scénographique du Domaine d'Abbadia pour satisfaire complètement son rôle forme naturelle patrimoniale exemplaire sur le Côte Basque.

Il est vrai que les Touristes-de-musée et les Touristes-conviviaux venaient pour la première fois sur le site, ce qui pourrait expliquer cette espèce de mélange des genres. Mais les récits de groupes plus expérimentés vont dans ce sens et nous aident d'ailleurs à préciser cette idée. La

réaction des Touristes-contemplatifs nous donne à voir un double positionnement très instructif.

Enquêtrice « *Et vos premières impressions du site ?* »

Madame Q « *Et ben c'est beau, c'est beau (rire). C'est beau tout simplement beau quoi.* »

Enquêtrice « *Et qu'est ce que vous aimez particulièrement ?* »

Monsieur Q « *Tout, le...* »

Madame Q « *Le côté sauvage, c'est pas trop....* »

Monsieur Q « *Ouais, le vert et le bleu, c'est...* »

Madame Q « *Bon bien sûr les couleurs, mais surtout le côté sauvage, pas trop... au dép... Y'a deux ans, on croisait très peu de monde... (rire), là cette année ça été la folie quoi.* »

Madame Q « *Moi j'ai trouvé qu'il y avait une augmentation de passage oui...* »

Monsieur Q « *De passage oui !* »

Madame Q « *Mais je pense que c'est depuis l'ouverture du... du sentier... ouais. Il y a une augmentation de passage. Alors au début c'était des randonneurs qui... qui connaissent quoi qui...* »

Monsieur Q « *Y'a quand même de la pub qui est fait quoi. On le voit dans tous les journaux dans tous les bouquins de rando...on le voit, on l'a vu à la télé... on le voit un petit peu partout le sentier, le Domaine d'Abbadia, donc...* »

Enquêtrice « *Et vous trouvez bien ?* »

Monsieur Q « *Pour nous ? Ha pour nous c'est pas bien ! (rire) Nous on est égoïste !* »

Madame Q « *Non c'est bien à partir du moment où y'a pas de moto, de vélo ! Qu'ils fassent en sorte de protéger ce qu'on aime ! C'est normal.* »

Le couple Q fréquente depuis quelques années le Domaine d'Abbadia et s'y est attaché. Il remarque depuis l'ouverture du sentier du littoral l'augmentation et la diversification du public sur le site. Son récit dévoile leur désappointement (« *la folie* ») en tant que « *randonneurs ... qui connaissent* ». D'un certain côté, le couple Q exprime son opinion sur l'impact de la touristification du site qui perd sa dimension « *sauvage* ». Dans le même temps, il critique sa propre légitimité à s'exprimer ainsi (« *on est égoïste* »), motivé par le fait que les institutions du patrimoine (« *ils* »), qui ont fait le choix de l'ouvrir davantage au public, ont une légitimité supérieure (*normal*). En ce sens, les Touristes-contemplatifs décrédibilisent leur point de vue personnel au profit de l'intérêt collectif représenté par les institutions.

On observe la même réaction chez les Touristes-intimes qui connaissent le Domaine d'Abbadia bien avant son rachat par le Conservatoire du Littoral. Le couple K développe avec enthousiasme l'ensemble de leurs découvertes sur le site (la chasse au furet, les balades avec le chien, la baignade dans les criques, les chemins boueux, les ogives, etc.) avec un attachement

très fort. Aujourd'hui, il remarque l'augmentation de la fréquentation du site et le fait que certains endroits soient devenus inaccessibles (« *condamnés* », « *touffus* », etc.), regrettant le côté sauvage et leur rapport très intime au Domaine. Le récit qui relate ces moments étant très long, nous préférons vous en livrer des extraits. Madame K tout en se remémorant les souvenirs avec sa famille sur le Domaine concède : « *Et l'Ile des Pirates !! (rire) On voulait aller à l'Ile des Pirates (rire), mais là il y avait un peu trop de monde, c'est vraiment... la version Pirates de Troie !* ». L'appropriation de l'île de la Baie de Loya en « *Ile aux Pirates* », devenue « *Pirates de Troie* » dans les circonstances où nous les avons interviewés, montre bien une certaine frustration des K à ne pas pouvoir goûter le site comme ils aimaient le faire. Mais cette frustration est considérée indigne face à ce que représente le site pour la collectivité.

Madame K « *Ben ils l'ont bien aménagé, mais c'est que... bon pour faire découvrir aux autres, c'est bien, mais quand c'était sauvage et qu'il y avait moins de monde, c'était mieux (rire)... Mais faut pas être égoïste !* »
(...)

Enquêtrice « *Et c'est important ?* »

Madame K « *Ha ouais.* »

Monsieur K « *Ha ben ouais, parce que sinon...* »

Madame K « *Même si on a moins de liberté qu'avant, c'est quand même bien.* »

Monsieur K « *Faut voir déjà toutes les pressions qui sont faites sur tout le littoral, même déjà protégé, là, le littoral protégé, les pressions qui sont faites de la part des maires, etc., d'assouplir ci, d'autoriser ça, d'être moins stricte et tout, donc je suis pas du tout d'accord, si on protège pas, ce sera bétonné pareil que le reste hein ! Ho oui, faut voir hein !* »

L'intérêt général prime donc sur les intérêts particuliers du couple K, qui ne peuvent pas s'inscrire en faux face aux institutions, gardiennes du Domaine, qui l'aménagent pour l'ouvrir au plus grand nombre. Cette normalisation argumentaire est marquée par la succession d'opposition (« *mais* »), comme si Madame K s'opposait à elle-même des arguments pour se convaincre, et son rire, qui décrédibilise son opinion personnelle (« *c'était mieux* »). L'aménagement du Domaine d'Abbadia, qui a remis en cause le côté sauvage du site que les Touristes-intimes aiment tant, trouve alors sa légitimité dans un discours général qui oppose le littoral à la bétonisation.

Ces deux exemples traitent de sujets tout à fait communs, sur lequel l'ouverture au public et la protection du site primant sur les intérêts particuliers des visiteurs semble être une évidence. Néanmoins, la primauté de la légitimité de les institutions, comme représentation de l'intérêt collectif, face aux expériences particulières des visiteurs sur le site nous invite à réfléchir sur la

capacité du public à s'exprimer sur le Domaine d'Abbadia. En effet, elle semble porter les visiteurs à décrédibiliser leur implication sur le site au profit de la reconnaissance d'une responsabilité collective, actée par les institutions du patrimoine, que représente le Domaine d'Abbadia. Ainsi, les modes d'expression affective identitaire qui soutiennent les opinions particulières des visiteurs sont une voix qui porte peu dans le champ collectif du bien fondé patrimonial du Domaine d'Abbadia. Dans ce cas, la reconnaissance individuelle et collective du public ne peut qu'être exprimée dans les codes de conduite observés sur le site.

Par ailleurs, les autres récits d'expériences, qui ne formulent aucune opinion directe sur le site, développent des arguments qui vont dans ce sens. D'abord, on observe dans la plupart des récits d'expérience qui produisent une opinion un décentrement systématique du point de vue, par rapport au Domaine d'Abbadia. Ainsi, les visiteurs formulent leurs avis sur d'autres sites à partir de ce que leur évoquent les valeurs du Domaine d'Abbadia. En ce sens, l'expérience des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia est utilisée implicitement comme un faire-valoir. La réaction du Joggeur-du-coin en témoigne.

Enquêtrice « *Et qu'est ce que vous en pensez ?* »

Monsieur C « *Non je suis content de le traverser, qu'il y ait pas trop de trucs qui le... détériorent. C'est tout, faut le laisser comme tel. Voila, faut le laisser comme ça. Si la nature était faite comme ça partout, on n'aurait pas à se disputer !* »

Enquêtrice « *C'est à dire ?* »

Monsieur C « *Non parce que moi je trouve que tout ceux qui font des trucs sauvages, même... là je vois on en voit partout des, qui dorment partout, dès qu'ils peuvent mettre une caravane ou quoi que ce soit, ils y mettent. C'est des sauvages. D'abord un, c'est sauvage et ils paient rien... Et ils détériorent tout. Même si ils disent que non, moi je dis que oui ! Je suis anti...* »

Enquêtrice « *Anti camping sauvage ?* »

Monsieur C « *Oui, pis surtout ceux qui ont des sous qui peuvent se payer des camping-cars et qui profitent de nous... de nous qui payons nos impôts ici.* »

Enquêtrice « *Vous êtes fâché contre le tourisme en quelque sorte ?* »

Monsieur B « *Pour ce qu'ils font oui !* »

Monsieur C n'affiche pas d'avis particulier sur le site. Notre insistance l'invite à exprimer une opinion qui lui tient à cœur sur la spoliation de son environnement par les touristes (caravaning). Il s'exprime alors, en tant qu'habitant et contribuable de la Côte Basque, qui se voit confisquer la jouissance de son espace de vie par la pression et l'ingérence du tourisme.

Le ton et les mots qui expriment cette opinion dénotent de la mobilisation d'un sentiment

d'investissement identitaire. Or ce dernier ne peut être relatif au Domaine d'Abbadia, puisqu'il relève d'une implication sur la Côte basque balnéarisée. Il est en fait une sorte de rétroprojection d'un potentiel d'implication de l'espace de vie de Monsieur C, mobilisable sur le site par les valeurs qu'il sous-tend.

En ce sens, ce phénomène se situe à l'inverse de la résonance du potentiel d'implication identitaire du site sur l'espace vécu que nous avons identifiée à propos du Marais d'Orx⁵⁹⁸. Le Domaine d'Abbadia ne propose pas d'éléments relatifs au camping sauvage qui font réagir et réfléchir Monsieur C à la situation de son espace de vie en général. C'est la représentation exemplaire de la nature que propose le Domaine qui, par contraste, donne l'occasion à Monsieur C de s'exprimer sur son espace de vie. Ainsi, le potentiel d'implication identitaire appartient à l'espace vécu du Joggeur-du-coin, et est mobilisé par résonance, de son espace de vie vers le Domaine d'Abbadia. De fait, il n'apporte en aucun cas une capacité d'expression entre les visiteurs anonymes, parce qu'il ne pourrait être compris du fait de son décalage avec le site sur lequel il est mobilisé. Le Domaine d'Abbadia n'est pas le lieu adéquat pour exprimer ce type d'opinion, même s'il en permet la formulation.

L'exemple du joggeur-du-coin est particulier dans la liste des opinions formulées à partir du site, en ce sens qu'il relève pour l'essentiel du mode d'expression affective identitaire. En effet, la plupart des opinions relevées au cours des récits s'inscrit à la fois dans les modes d'expression affective identitaire et collective, portant la confusion sur les modes d'implication des visiteurs dans l'expression de leurs points de vue. L'exemple du groupe de la Néolocale-touriste-intime en est représentatif.

Madame O « *Hé bé, dans patrimoine, y'a patrie, donc qui appartient à la France, moi je suis un peu cocorico (sourire)... c'est vrai moi je suis désolée, je suis désolée de savoir...* »

Madame OO « *Il faut pas* »

Madame O « *Mais si, je suis désolée de savoir que l'on vend des petits bouts de France. Et que nos enfants, qui n'ont pas les moyens, ne peuvent pas se... ils sont par exemple hendayais maintenant mes enfants, eh bien, ils ont une situation, bon, ben... et parce qu'il y a quelqu'un qui vient d'ailleurs, qui gagne beaucoup d'argent, ces personnes là, ces personnes là ont fait monté les prix, et les locaux, mais c'est valable pour la région d'Hendaye, mais c'est peut être valable aussi pour d'autres régions, hé bien les locaux ne peuvent plus vivre sur place. Et donc, donc... pfff... je ne comprends pas par exemple, je... j'ai ouie dire, mais c'est vrai, j'y suis*

⁵⁹⁸ Cf. IV.2.B.b. (ii). où l'idée de résonance géographique vis-à-vis de l'espace vécu a été définie dans le premier point.

passée quoi, on y est passé, nous étions en car, dans une certaine région dans le midi de la France, des hollandais avaient acheté tout un village... ils l'ont, ils l'ont réhabilité ce village. C'est bien. Mais on leur a vendu ce village. Pour pas grand-chose puisque c'était une ruine, les gens étaient partis ils n'avaient plus de travail. Bon alors eux, avec leur argent, ils ont reconstruit ces maisons, ok c'est bien. Mais pourquoi le leur avoir vendu ? Leur avoir vendu, ça veut dire maintenant que c'est un morceau de...de Hollande. C'est encore plus un morceau de Hollande, que toutes les semaines, ils font les choses bien, toutes les semaines, y'a un bus disons, qui va en Hollande chercher de la nourriture hollandaise... »

(...) Mais pourquoi leur vendre ce petit bout alors que... on a vendu... on a un morceau de Hollande ici en France, là ici dans le sud ouest, on a des morceaux d'Angleterre, hein bon. Et ce doit être valable aussi du côté de la Bretagne, et tout ça bon. Les allemands aussi... ils, ils nous achètent notre soleil en fait. Bon... c'est l'Europe vous dites ? On peut dire c'est ça l'Europe ? Je sais pas si l'Europe a amené du bon. »

Enquêtrice « *Et donc c'est important des endroits comme ici ?* »

Madame OO « *Ho oui. Qui garde, qui garde...* »

Madame O « *oui, c'est notre patrimoine naturel, il est ici, bon et voilà. Bon, y'en a d'autres hein...pfff... y'a d'autres endroits qui sont préservés hein. Et heureusement. Et que pensez vous de... vous pensez que j'ai des idées trop... ?* »

Madame OO « *Ha non moi je trouve pas.* »

Enquêtrice « *Non, pas du tout, c'est...* »

Madame O « *C'est mon avis* »

L'opinion de Madame O est construite spontanément à partir de la symbolique patrimoniale du Domaine d'Abbadia. Elle vaque d'une expression affective forte (« *je suis désolée* ») en tant que locale à voir la Côte basque se vider de sa force vive (« *ses enfants* »), du fait de la spéculation, à une expression affective forte (« *je suis désolée* ») exprimée au nom de la collectivité sur le même sujet élargi à l'ensemble des situations, qui subit la spéculation, de l'héliotropisme et de l'Europe. On observe donc que Madame O mobilise simultanément le potentiel d'implication identitaire et collectif inhérent au Domaine d'Abbadia, pour légitimer son opinion personnelle sur l'ensemble de ces sujets complexes (« *c'est mon avis* ») à partir du bien-fondé du patrimoine collectif que représente Abbadia. Madame O s'engage donc sur ce point de vue parce qu'elle est soutenue implicitement par le symbole d'Abbadia.

Ce mélange des genres est visible de la même manière dans la plupart des entretiens. Il montre une certaine opacité de ce qui tient des identités et de la collectivité dans l'expression des opinions. En ce sens, la possibilité d'une reconnaissance des identités et d'une identification collective est toute relative face à cette superposition pas toujours assumée de revendications identitaires et de responsabilités collectives.

Les opinions observées dans les récits d'expérience, qui soulèvent l'idée d'une reconnaissance individuelle ou collective, mettent en lumière deux particularités du milieu affectif du domaine d'Abbadia. D'une part, le potentiel d'implication identitaire est subordonné à une légitimité collective, actée par les institutions du patrimoine que représente le Domaine d'Abbadia, d'un intérêt collectif supérieur. En ce sens, les opinions des visiteurs, qui relèvent de revendications identitaires formulées sur ou à partir de l'expérience du site, ont une faible crédibilité face aux enjeux collectifs que porte la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia. D'autre part, on observe une certaine opacité de la mobilisation des potentiels d'implication identitaire et collective lors de la formulation des opinions. Cette opacité a pour effet de désincarner et de décaler les opinions des visiteurs sur le site, ou tout du moins de les contraindre à subsumer les intérêts individuels aux intérêts collectifs. Ainsi, l'analyse des opinions révèle une faible lisibilité du potentiel affectif identitaire et une sorte de normalisation du potentiel affectif collectif au cours de l'argumentation. Celles-ci ne favorisent pas l'échange d'opinions entre les visiteurs anonymes, car ces derniers se reconnaissent déjà collectivement par le fait d'être sur un espace collectif et de le signifier. Toutes autres revendications seraient inaudibles. C'est pourquoi, les modes de reconnaissance individuelle et collective ne sont visibles qu'à travers les codes de conduite qui légitiment chacun et tous d'être là.

V. 2. B. b. Identifier les conditions propices à l'émergence d'un espace public : la liberté d'expression

Dans la même perspective que pour la reconnaissance, nous continuons ici à observer le potentiel de la dimension affective du milieu du Domaine d'Abbadia en examinant sa capacité à donner une certaine liberté d'expression aux visiteurs. Cette seconde condition nécessaire à l'émergence d'un espace public se décompose en deux caractéristiques, comme nous l'avons vu sur Orx⁵⁹⁹, qui sont la spontanéité des échanges et l'intentionnalité des expériences. C'est sur ces deux points que nous évaluerons la liberté d'expression dans les expériences des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia.

⁵⁹⁹ Cf. IV.2.A.a.

V. 2. B. b. (i) La place du sentiment de liberté dans les expériences des visiteurs du Domaine d'Abbadia

La liberté d'expression a été difficile à identifier au cours de l'analyse de la figure de l'expérience publique des visiteurs sur le site, du fait de la faiblesse des échanges entre les visiteurs (V.2.A.a.). Néanmoins, des formes d'expressions subsidiaires, avec les proches, et d'une certaine manière avec certains visiteurs anonymes, nous engagent à reconnaître quand même cette condition sur le Domaine d'Abbadia, d'autant plus que la « *liberté* » est évoquée spontanément dans 22% des entretiens.

Il ne s'agit pas de la liberté d'expression entendue comme une liberté de parole, mais davantage du recouvrement d'un cadre de liberté dans lequel le visiteur retrouve l'ensemble de ses capacités. Au cours de son récit, le couple de Touristes-en-quête-d'authentique tient à nous expliquer précisément ce sentiment.

Monsieur G « *Et ça change, on a l'impression de, comment... de.... De ne pas être cloisonnés, disons de... pas être enfermés, et puis comme on aime bien la nature.* »

(...)*« Ben je veux dire voilà, faut pas que ça soit structuré, enfin disons faut que ça soit vierge... comme il y 50 ans ou 60 ans... Voyez je sais pas si vous comprenez ce que je veux dire là... on a tendance à délimiter des parcelles et tout, voilà là vous avez ça, là vous avez ça...là c'est resté un peu vierge quoi. »*

Madame G « *Hum hum !* »

Enquêtrice « *Donc vous avez une sensation de liberté presque ?* »

Monsieur G « *...De liberté, tout à fait, tout à fait !*

Madame G « *Ouais ! ouais !* »

Enquêtrice « *Donc quand vous venez vous lâchez tout, pfiut !* »

Monsieur G « *Tout à fait, ouais, tout à fait !* »

Madame G « *Ouais ! ouais !* »

(...)

Monsieur G « *Ben voyez c'est ce que je disais tout de suite, c'est resté assez vierge. On sent que c'est une côte...ce coin là on a l'impression que c'est... il y a personne quoi. Disons c'est resté vraiment vierge, naturel, au sens propre du terme. Voyez, il y a pas... Bon... de la verdure comme ça, ça évoque... pas d'agglomération, rien du tout, heu comment... pas d'entassement* »

Le couple G met implicitement en perspective son mode et son cadre de vie avec le sentiment qu'il éprouve à être sur le Domaine d'Abbadia. Ainsi il oppose la structuration et le cloisonnement de sa vie de banlieue parisienne avec le fait de retrouver l'ensemble des perspectives qu'ouvre l'espace du site. On retrouve ce sentiment expliqué de manière plus

métaphorique par le groupe de Touristes-de-musée qui évoque comme d'autres le fait de renouer avec sa nature humaine au travers du site. On peut souligner le caractère collectif de cette réflexion.

Monsieur M « *Dans la nature, on, on perd un peu nos mauvaises habitudes de citadins, où on a tendance à... s'ignorer, à pas se regarder. Notamment nous qui venons de Paris, on connaît bien ça (rire). Donc quand on se retrouve dans la nature, on, on redevient un petit peu humain.* »

Le sentiment de liberté évoqué de la même manière par huit groupes de visiteurs, observateurs comme contemplatifs, habitants comme touristes, montre des visiteurs enclins à nouer des liens à partir de l'espace et de la nature que donne à expérimenter le Domaine d'Abbadia. En ce sens, il pourrait permettre une capacité d'expression argumentaire du visiteur, et c'est pour cela qu'il nous paraît intéressant de le souligner. La liberté d'expression du visiteur n'est donc pas totalement absente des expériences sur le Domaine d'Abbadia, puisqu'on la retrouve du moins en partie dans un sentiment d'ouverture des potentialités du visiteur. Dans cette perspective, on peut dire qu'on observe un sentiment de liberté d'être-là des visiteurs. Le Domaine d'Abbadia est mobilisé comme une ressource affective de ce potentiel libérateur.

V. 2. B. b. (ii) La liberté d'expression : absence de spontanéité et ritualisation du potentiel d'intention de l'expérience du visiteur

La liberté d'expression des opinions semble cependant moins large que le sentiment observé précédemment. Le travail sur la reconnaissance nous a montré que le potentiel d'implication collective contraignait en quelque sorte les expressions identitaires.

C'est ce qui expliquerait aussi en partie l'absence d'expression spontanée d'opinions entre visiteurs anonymes. Les seules relations entre anonymes qui transparaissent à travers les récits relèvent d'échanges cognitifs, vidés de tonalité affective, comme le suggère le récit de Monsieur A qui évoque d'une discussion qu'il a engagé spontanément avec nous lors d'une séance d'observation⁶⁰⁰.

⁶⁰⁰ « Le plus grand se lève et regarde intrigué par la rose des vents, puis découvre les poèmes attachés au bunker. Il lit à haute voix pour ses amis, et les enfants et les grands-parents l'écoutent. Je me suis tournée aussi. Mais le texte n'évoque pas la rose des vents, et il me pose la question « *vous savez vous ce que c'est ?* ». Je réponds ce que je sais. Du coup tout le monde regarde la rose avec plus d'attention. Et les grands-parents amènent les

Monsieur A « *C'est-à-dire, ouais, forcément quand il y a des points d'arrêt. C'est vrai que la petite zone d'orientation... ça favorise un peu l'échange...* »

Madame A « *Toi tu parles...* »

Madame AA « *Oui toi tu parles beaucoup François* »

Monsieur A « *Parce que je cherche à comprendre ce... ouais dès qu'il y a des choses qui se passent, on cherche à les comprendre. Forcément, ben c'est ce qui s'est passé entre nous, c'est que... ne comprenant pas je me suis dit, plutôt que de... J'ai pas envie de partir bête, je vais essayer de mieux comprendre. Surtout que là pour le coup, c'est vrai que les deux panneaux d'info qui sont dans les... oui ça demande à être curieux si on ne tombe pas dessus par hasard, je pense qu'on passe à côté. Et finalement c'était pour décrypter le site quoi.* »

Ce qui motive l'attitude de Monsieur A est moins une émotion spontanée qu'un devoir de comprendre le site (« *ça demande à être curieux* »), emmené par sa mise en scène. Une fois les renseignements transmis, la discussion n'ira pas plus loin. Le rapport de la Touriste-savante avec un couple de canadiens s'inscrit dans la même perspective : « *J'ai pas eu l'occasion de plus développer je dirai.* » ; comme le rapport du Local-curieux avec les enfants déjà évoqué. Chacune de ces relations semblent se développer sur une approche encyclopédique du site, dont les autres visiteurs sont des personnes ressources. Contrairement à Orx où les savoirs étaient chargés d'affects et appropriés, l'absence d'une dimension affective de ces quêtes de connaissance aboutissent à un faible investissement individuel des visiteurs sur le site.

A l'inverse, les échanges avec les proches sont nombreux et sont fortement chargés affectivement. La plupart sont de l'ordre biographique, à l'instar des Touristes-intimes qui emmènent leur fille sur le site se rappeler des bons souvenirs. Dans ces cas-là, on observe la transmission d'une charge affective liée au site entre proches. Néanmoins, peu d'opinions sont échangées, si ce n'est des indications cognitives sur le site (blockhaus, etc). Dans de rares cas, certains échanges aboutissent à l'expression d'opinions. Le débat entre Monsieur AF et Monsieur AFF témoigne de leur investissement sur le site qui ne transparaît que dans cette discussion, du fait de la charge affective qui lie les deux protagonistes.

Monsieur AFF « *En fait tu vois, ben, l'information que ça me donne, quand tu vois ben les deux personnes là... J'ai l'impression que ça leur fait leur promenade du dimanche... C'est pas quelque chose qui... Enfin moi dans mon esprit, il ont pas, ils ont pas la sensation d'arriver sur un site naturel qui est protégé et où ils vont pouvoir découvrir ben justement,*

certains... certaines plantes, ou... là pour moi j'ai l'impression qu'il vont... »

Monsieur AF « *Ha mais toi tu reviens encore à ton... ! Je suis pas d'accord avec toi ! Y'a des gens qui viennent pour se balader, moi je fais partie de ces gens là, pis y'a des gens qui peut-être comme toi, veulent trouver un... un côté culturel. Ben accepte que ces gens là soient plutôt comme moi et pas comme toi »*

(...) Donc ceux qui veulent avoir accès à des informations sur les animaux, les végétaux, etc., etc., ou l'histoire du site, faut , faut qu'il y ait quelque chose, et pis ceux qui ont envie de faire ce que tu appelles vulgairement la balade du dimanche, accepte que ces gens là soient là aussi, et qu'ils ne recherchent pas forcément cette information... Moi je fais partie de ces gens là qui se baladent... »

Colère

Enquêtrice « *Mais, est ce que justement vous n'êtes pas complémentaires dans votre manière de saisir le site ? »*

Monsieur AF « *Si, si mais de temps en temps faut lui rappeler que, que... sa vision n'est pas forcément unique et, et, et la seule qui vaille. Voilà, j'essaye de lui rappeler que tout n'est pas noir, tout n'est pas blanc. »*

Monsieur AFF « *Han, han, han. Non moi j'aime bien le gris! »*

Ironie

Cet échange d'arguments sur la destination du Domaine d'Abbadia et la diversité du public, indique une opinion divergente entre Monsieur AF et Monsieur AFF. Le premier semble considérer que le large panel du public est une bonne chose quand l'autre semble réticent, d'autant plus qu'il n'a pas trouvé son compte sur le site en terme de mise en scène. Ce débat dont nous sommes le témoin (et l'arbitre) ne semble possible qu'entre ces deux protagonistes du fait de leur proximité affective. Monsieur AF n'aurait pas réagi à l'opinion de Monsieur AFF de cette manière s'il ne le connaissait pas, comme en témoignent les dernières phrases échangées.

Le milieu affectif n'est donc pas mobilisé spontanément pour exprimer une opinion sur le site. Les échanges avec les autres visiteurs ne dépassent pas le devoir cognitif ou s'embarrassent dans des considérations intimes avec les proches.

Qu'en est-il de l'intentionnalité de l'expérience des visiteurs du Domaine d'Abbadia, qui motivait une grande partie des opinions formulées sur le Marais d'Orx (IV.2.B.a.(i.) ? La désignation des opinions exprimées dans les récits qui relèveraient d'une intention inhérente aux expériences des visiteurs nous amène à observer un phénomène récurrent sur le site. Sur les trente-six entretiens analysés, vingt-et-un groupes font référence à la même réflexion, même si elle est déclinée avec plus ou moins de bonheur.

Ainsi, l'opposition de la Nature et du Béton semble pousser la plupart des expériences des

visiteurs sur le site, qui la présente comme l'argument essentiel à exprimer. Les exemples qui suivent montrent comment, qu'on soit local, touriste de longue date, ou nouveau visiteur, cette réflexion des visiteurs du Domaine d'Abbadia en consacre l'expérience. Le groupe de Locaux-pêcheurs s'exprime dans ce sens.

Enquêtrice « *A l'occasion.... Et pourquoi c'est important d'y emmener votre famille ?* »

Monsieur AI « *Ben faire découvrir quand même ce, ce site ! Parce que c'est quand même quelque chose de... enfin qu'il reste préservé quelque chose comme ça sur la côte, c'est quand même quelque chose quoi. Je trouve ça beau, que l'on puisse préserver cette corniche, c'est... c'est quand même... Pour moi c'est important... Bien sûr, quand on voit toutes les côtes qui sont maintenant... qui deviennent du béton, et qui deviennent...* »

La réflexion sur la bétonisation des côtes en général, et de la Côte Basque en particulier, justifie le choix de l'expérience de Monsieur AI avec son fils. En ce sens, l'intention de sa démarche d'emmener son fils sur le site relève avant tout de l'opposition nature / béton, alors qu'elle pourrait tout à fait être biographique vu la proximité que les AI ont avec le site. D'autre part, on observe dans cette intention le mélange des références identitaires et collectives, témoignant à la fois d'un attachement esthétique et, nous dirions, identitaire (« *pour moi c'est important* »), légitimé par ce qu'« *on voit [sur] toutes les côtes* », à savoir un constat collectif.

Les Touristes-anti-béton, qui viennent sur le site depuis une petite dizaine d'années, s'inscrivent dans la même démarche. Ils justifient leur attachement pour le site en opposant le littoral au béton.

Enquêtrice « *... et qu'est ce que vous y aimez alors ?* »

Monsieur S « *Le silence* (rire). *Comme je disais tout à l'heure le fait qu'on est loin des voitures, parce que c'est quand même très difficile sur les côtes, maintenant, surtout ici où c'est quand même très très bétonné, avec cette espèce de mégapole de Bayonne jusqu'à Hendaye, et heu, bon la corniche basque, c'est le seul endroit à peu près préservé, à peu près. Mais... ce qui est sympa c'est d'avoir un endroit comme ça sans... sans béton et sans voiture, voilà ça... ça c'est merveilleux* ».

(...) « *Et puis parce que c'est vrai que finalement c'est un... Ssss, enfin tout le monde ne doit pas partager cette opinion, mais, c'est une... un sentiment républicain assez fort de dire que le littoral, parce que puisque le littoral appartient à tout le monde, autant, heu, essayer de le rendre inconstructible, et de garder cette... pour la collectivité, ces beaux endroits quoi ! C'est quand même plus sympa que de voir ce qu'il y a de l'autre côté là, tous ces blocs de béton énormes qu'ils ont construit de l'autre côté !* (rire) »

(...)

Madame S « *C'est, justement, une fois qu'on sent que... Une fois que c'est passé dans... dans les sentiers du littoral, c'est quelque chose qui va être définitivement sauvé. Alors qu'autrement on se dit toujours bon ici ça risque d'être bétonné, alors que... (rire) »*

Monsieur S « *Ha ça c'est sûr que pour les promoteurs c'est un endroit rêvé ! »*

Madame S « *Là on se dit, ha enfin, c'est un endroit sauvegardé !! »*

Enquêtrice « *Donc ça vous rassure... »*

Monsieur S et Madame S « *Ha oui complètement ! »*

Enquêtrice « *Dites m'en plus... »*

Monsieur S « *Ben je crois que c'est important de sauver des choses comme ça qui sinon... sont... »*

Madame S « *Si il y a pas une volonté nationale, ce genre de truc, localement il y aura toujours des intérêts qui font que ça va... ça partira, donc justement avec le sentier du littoral, c'est quelque chose de national et... les lobbys locaux peuvent pas passer dessus quoi, ça c'est vachement bien. »*

La réflexion du couple S met en perspective le travail du Conservatoire du Littoral et des institutions (représenté par les sentiers du littoral dans le récit) face au risque de bétonisation des côtes. Elle condamne, en ce sens, la bétonisation générale du littoral, et de la Côte basque en particulier, et les lobbys locaux qui en sont responsables. Le travail des institutions à l'échelle nationale leur semble en ce sens salvateur. Ce qui motive leur expérience relève donc de la jouissance collective des endroits protégés, comme le Domaine d'Abbadia. Là-encore, on observe que le couple S justifie son attachement au site par l'envergure exemplaire du Domaine, en terme de protection du littoral, à l'échelle locale comme nationale. La justification de leur expérience se construit à la fois sur une appréciation très personnelle du site (« *le silence* ») et la légitimité collective du Domaine sur le littoral (« *pour la collectivité* »).

Le groupe de Touristes-en-quête-d'une-côte-naturelle met en exergue le contraste entre le Domaine et l'ensemble de la Côte Basque.

Madame Y : (...) *Et on était intéressé par le fait que là il y ait pas de maison... que... paradoxalement, que toute la côte est bordée de maisons et là, y'avait un espace, visiblement intéressant pour se promener, mais, on savait pas trop par quel bout arriver, comment y accéder quoi... et grâce à ce guide pédestre... »*

(...)

Enquêtrice « *Et pourquoi vous êtes venus ici vous, c'était quoi votre intérêt ? »*

Madame Y « *Ben je vous disais un peu au début... Voir l'étendue du domaine, entre deux villes quoi... Comment ça a pu être préservé. Et, oui, découvrir... »*

La motivation du couple Y est encore une fois relative à l'opposition entre la Côte

bétonnée (*les maisons*) et le Domaine d'Abbadia préservé (*pas de maison*). Leur démarche est très cognitive puisqu'il s'agit de comprendre comme ça a été possible dans un environnement aussi densément habité. Il n'y a pas d'attachement exprimé sur le site, mais une sorte de référence générique, qui oppose les espaces préservés, comme Abbadia, et le littoral surpeuplé, comme la Côte Basque.

Ces trois exemples, représentatifs de la manière dont est abordé le thème « nature versus béton » par la plupart des groupes qui expriment une opinion au cours des entretiens, montrent comment cette réflexion motive leur expérience sur le site. Cette intention est exprimée de manière massive sur l'ensemble des entretiens. Elle témoigne d'une forme de ritualisation de l'expérience des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia, qui s'impliquent sur le site par cette entrée réflexive. Ainsi, le potentiel d'expression, lié au sentiment d'implication qu'ont ces visiteurs, fonctionne sur la même problématique, ritualisant en quelque sorte la démarche de chacun en une réflexion consensuelle collective qui donne peu ou prou de place à la discussion. Cette observation sur la ritualisation de l'intention des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia trouve un écho dans le mélange des références affectives relatives à l'identité et à la collectivité, la dimension collective prenant le pas sur les justifications individuelles.

Par ailleurs, l'analyse de la résonance géographique sur ces entretiens révèle aussi une sorte de mise en abîme rituelle entre les espaces préservés que représente le Domaine d'Abbadia, et la Côte Méditerranéenne, exemple absolu de la bétonisation du littoral. Celle-ci, mobilisée comme un espace vécu et un espace générique, est une référence qui revient dans 48% des opinions relevées sur le thème de la « Nature versus Béton ». L'autre référence ritualisée (38% des opinions) est celle de Fontarabie, la côte espagnole sur laquelle le Domaine d'Abbadia offre une vue exceptionnelle, qui est largement occupée par des immeubles (Figure 52).

Figure 52 : Vue du Domaine d'Abbadia sur la Côte bétonnée de Fontarabie, à la frontière espagnole. (2006)



Ces références récurrentes montrent bien une forme d'uniformisation des points de vue des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia, qui constituent l'intention sous-jacente de leur expérience. En ce sens, il y a bien une forme d'intentionnalité de l'expérience des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia, mais elle ne définit pas vraiment la liberté d'expression telle qu'on l'a vue sur le Marais d'Orx. D'une part, on n'observe pas d'échanges entre les visiteurs et, d'autre part, les intentions des expériences des visiteurs étant identiques, elles ne sont pas discutables.

Les opinions du Touriste-maire, des Touristes-nostalgiques-de-la-Méditerranée, et du Touriste-réactionnaire, qui se détachent légèrement de ce rituel d'intention, nuancent ce propos. L'extrait suivant montre la réflexion mobilisée par Monsieur F, maire d'Arressy, tout au long de son récit d'expérience.

Monsieur F « *Heu... Le château je l'ai pas visité, c'est pas bien de ma part, je vais le faire, sinon le domaine d'Abbadia, oui je connais, je me promène souvent depuis que les sentiers du littoral ont été créés, je trouve que, c'est, c'est sympathique d'avoir fait ça, c'est le conseil général je crois qui l'a fait. J'ai suivi ça depuis sa création depuis Pau.* »

(...) « *Et ben c'est bien, parce que la nature est tellement déjà non protégée, c'est le cas de le dire hein, les gens font un peu n'importe quoi, que c'est bien qu'ici on puisse venir et que... ce soit un site piétonnier déjà, qu'il y ait pas de véhicule, de vélo... je vois par rapport à chez nous, on a le chemin Henry IV, je sais pas si vous connaissez ? Il est protégé*

mais sans plus, il y a des gens qui passent avec des motos, et tout ça et c'est difficile de le juguler et... alors qu'ici c'est... parce qu'on peut pas rentrer, alors c'est vraiment C'est bien fermé. »

(...)

Enquêtrice « *Et qu'est ce que vous avez aimé particulièrement sur le site ?* »

Monsieur F « *Ben déjà la vue sur la baie quand on arrive. Ca c'est sympa, surtout quand on passe par là ; et puis après... c'est les différents dénivelés, on peut le faire sportif ou en marchant en famille, on peut courir, on peut marcher, c'est très très bien, je trouve que ça se prête bien à l'image d'une... d'une station balnéaire comme Hendaye, qui est familiale à la fois, c'est pas... c'est peut être plus familial que Saint-Jean de-Luz ou Biarritz, il y a peut être plus de familles qui vont se balader... je trouve que le site est bien, à la limite de l'Espagne, enfin bon... et on fait un peu le parallèle avec l'Esquibelle en vélo, c'est sympa là-bas aussi, de ce côté, on a une vue sur la mer... alors quand même qu'il y ait ça, qu'on puisse y passer, je sais pas si on pouvait y passer avant, mais moi je savais pas, il faut essayer de découvrir par soi-même vous savez, mais le fait d'avoir lancé cette initiative, ça a permis aux gens de venir de ce côté... d'avoir une autre vue d'Hendaye aussi. »*

(...) « Je crois que pour la commune d'Hendaye, c'est un plus. En plus de la mer... c'est vrai que quand on... la plage ça ne suffit pas pour garder les gens à proximité. Il faut beaucoup de choses. Bon ici, la chance c'est qu'il y a l'Espagne, le pays basque intérieur, il y a beaucoup de choses. Ca fait un petit plus ! Ca fait un petit... un grand plus on va dire... je sais que dans ma commune, on aimerait avoir un truc comme ça ! »

Son opinion sur le Domaine d'Abbadia, et le potentiel touristique qu'il représente, met en perspective l'investissement de Monsieur F sur les espaces naturels de sa commune. La difficulté qu'a la mairie à gérer le public sur les *chemins d'Henri IV* motive son observation sur la mise en scène et le potentiel d'Abbadia. Quand il répond à notre question sur son goût particulier pour le site, il se projette à la place du visiteur lambda. Par ce point de vue, Monsieur F mobilise le site comme une ressource réflexive sur le plan professionnel, pour laquelle il a le sentiment de s'investir respectivement en tant que responsable et témoin. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'il répond à nos questions. Le Touriste-maire met en exergue dans cet entretien le potentiel du site comme exemplaire face aux difficultés rencontrées sur les espaces naturels, parce son implication résonne avec notre propre implication. Nous avons déjà fait référence à la capacité de l'entretien compréhensif à mettre en situation l'enquêteur (II.3.B.a.(ii)). Le sentiment d'implication individuelle du Touriste-maire trouve alors dans l'entretien et mes questions le substrat qui lui permet de s'exprimer. C'est ainsi que cette opinion et l'intentionnalité de l'expérience de ce visiteur s'expriment librement. Sans quoi, Monsieur F n'évoque à aucun moment une telle discussion engagée sur le site avec d'autres

visiteurs.

Le groupe de Touristes-nostalgiques-de-la-Méditerranée nous propose aussi une réflexion poussée qui témoigne d'une expérience intentionnelle.

Madame H « *Disons, pour moi, c'est surtout une... une sensation de... retrouver quelque chose qui n'a pas été abîmé... ouais.... De dire, bon ben moi, c'est comme je disais tout à l'heure, ça rejoint les balades que je faisais en Méditerranée enfant, pour moi c'est assez magique quand même. De se dire qu'en France il reste encore des coins où l'on peut être dans la nature telle qu'elle était.* »

Monsieur H « *Et au bord de l'eau* »

Madame H « *Et au bord de la mer ; au bord d'une mer quoi* »

Monsieur H « *Parce que nous on l'a connue étant enfant, étant enfant, avant le boum de l'industrie du tourisme hein...* »

Madame H « *Oui moi je campais à Agde dans des coins comme ça. Mais maintenant il y en a plus, il y en a plus du tout (rire)* »

(...)

Monsieur H « *Pis la variété des essences comme je dirai... heu... chez nous ça s'appauvrit hein. Avec l'urbanisation, ça s'appauvrit hein* »

Madame H « *Il y a l'urbanisation et la sécheresse aussi.* »

Monsieur H « *Et en plus en Méditerranée on adapte, on adapte des choses qui viennent d'Australie, d'Afrique du Nord, de tout, on s'y reconnaît plus hein. Ici les eucalyptus, il y en a mais pas tellement.*

Madame H « *Non.* »

Monsieur H « *Moi j'imagine que les pommiers qui sont là sont autochtone ; voilà ! Bon ça se voit, ça se voit ! Alors que chez nous, surtout sur la Côte d'Azur, les plantes elles viennent de partout hein. Nouvelle Zélande Australie...* »

Madame H « *Oui, et puis on essaye de faire en sorte, que... même si il faut mettre des chauffèrettes aux palmiers, en hiver, parce que sinon ils gèlent, que ça ait l'air d'être Miami, ce qui est complètement débile, parce que... au niveau méditerranéen, pff* »

Monsieur H « *Ha oui, on a passé une semaine dans un endroit, où vraiment on se serait cru à Miami. (rire)* »

Madame H « *Mais ils essayent de faire ça, dans la zone entre Perpignan et Montpellier, et... au-delà, et... c'est ridicule, parce que justement...* »

Monsieur H « *On vend... il y a des endroits où l'on vend un stéréotype.* »

Madame H « *Voilà* »

Monsieur H « *Stéréotype international quoi ! C'est le palmier...* »

(...) « *[le Domaine d'Abbadia] C'est pas l'autoroute quoi. Parce que sur l'autoroute finalement, il y a des ersatz de nature qui sont les aires (rire). Non je plaisante pas, les autoroutes, je crois sur leur cahier des charges, ont l'obligation de planter... tout au long il y a des arbres. Je vois même chez nous, où il y a pas beaucoup d'arbres, ils plantent des pins le long de l'autoroute.* »

Madame H « *Ben ici on le trouve naturellement et c'est... c'est vrai que il y a des passages en sous-bois où il y a de superbes chênes... qui*

doivent être très vieux certainement, et bon, c'est quand même magnifique, on se sent tout petit quoi... c'est important, c'est important de voir encore des lieux comme ça. Ho bon à l'intérieur du pays, partout, on le trouve, mais là c'est la côte. C'est en ce sens que c'est vraiment important de le sauvegarder. »

Partant d'une frustration personnelle d'avoir perdu les paysages de leur enfance, le couple H se retrouve dans le Domaine d'Abbadia, en l'opposant aux ersatz de nature que proposent aujourd'hui la Côte d'Azur et les autoroutes. Leur opinion sur la normalisation des espaces de vie et de nature, s'ancre dans le souvenir de leur enfance et dans l'expérience qu'il recherche sur le Domaine d'Abbadia. Par ce point de vue, les H mobilisent le Domaine comme une ressource affective et réflexive pour dénoncer l'artificialisation galopante des littoraux, sur le modèle de la Floride. L'intention de leur expérience leur permet de formuler ce point de vue pour lequel ils ont le sentiment de s'investir en tant que témoins pour la collectivité. Néanmoins, l'occasion de l'exprimer ne se trouve qu'au moment de l'entretien.

Le Touriste-réactionnaire développe tout au long de son récit une opinion similaire en opposant les manières de gérer l'environnement dans les années cinquante et actuelles. Il recherche ainsi dans le Domaine d'Abbadia les éléments qui témoignent d'une certaine authenticité, bien qu'il considère que la protection des espaces naturels témoigne d'un certain malaise sociétal. Il mobilise quand même le site à la manière des Touristes-nostalgiques-de-la-Méditerranée. Ces trois témoignages dénotent d'une certaine liberté d'opinion des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia, en dehors de l'implication rituelle qui semble centrale sur le Domaine. Ils évoquent un sentiment d'investissement individuel et celui d'une responsabilité collective pour faire référence aux qualités du milieu affectif relative au Maraüs d'Orx (IV. 2. B. a. (iii)). chacun de ces visiteurs qui trouvent leur marque sur le Domaine.

En plus des difficultés pour le visiteur de se sentir légitime sur le site, le milieu affectif du Domaine d'Abbadia relève d'une faible diversité d'intention mobilisable par les visiteurs. La plupart des expériences s'inscrivent dans la réflexion qui oppose les espaces préservés à la bétonisation du littoral, sans développer de quelle nature ni de quelle forme d'artificialisation des côtes il s'agit. La crispation autour des exemples de la Côte Méditerranéenne et du visage bétonné de Fontarabie en témoigne. En ce sens, le potentiel d'intention mobilisé sur le Domaine par les visiteurs est tout relatif et ne porte pas à la discussion. Si les points de vue de certains visiteurs nuancent cette observation, il n'en reste pas moins que cette dernière témoigne d'une certaine forme de ritualisation de l'expérience des visiteurs sur le Domaine

d'Abbadia qui affaiblit la liberté d'expression sur le site.

V. 2. B. c. La domination des qualités exemplaire et extraterritoriale du Domaine d'Abbadia

Le travail sur les conditions propices à faire espace public à travers le milieu affectif du Domaine d'Abbadia montre que le public a du mal à s'impliquer sur le site et à exprimer des opinions. Si on observe un sentiment de ressource collective, ce dernier ne permet qu'une reconnaissance partielle et une liberté d'expression modérée au cours de l'expérience des visiteurs sur le site. On observe la mobilisation du public dans le respect de codes de conduite implicites entre les visiteurs, mais il semble que l'expression d'opinions ne trouve pas de place sur le site, contrainte par l'exacerbation de certaines valeurs symboliques du Domaine d'Abbadia. C'est sur cette idée, relative à la dimension scénographiée du site, qu'il nous semble important de revenir pour expliquer cette contrainte. A l'instar du travail fait sur le Marais d'Orx, ce rapprochement conclura la réflexion sur le Domaine d'Abbadia. Il s'agit alors de mettre en perspective les limites de la dimension affective du Domaine d'Abbadia dans le processus qui mène à l'espace public, avec la dimension scénographiée du site qui, comme nous l'avons vu, pousse l'expérience du visiteur à mobiliser les qualités affectives nécessaires (IV.2.C.).

L'étude du milieu affectif du Domaine d'Abbadia, *via* l'expression d'opinions, a révélé l'opacité des modes d'expression affective identitaire et collective. La dimension collective finissait par s'imposer. Il semble en effet qu'à travers les points de vue des visiteurs, on observe une forme de décredibilisation des intérêts particuliers au profit de l'autorité du point de vue collectif. En ce sens, l'attachement biographique des visiteurs au Domaine est très peu mobilisé pour construire une réflexion sur les enjeux du site. D'ailleurs, les enjeux locaux que nous avons identifiés au cours de l'étude de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia, à savoir le faire-valoir politique et les premières tensions des habitants sur le projet de la Corniche, transparaissent peu ou prou dans les récits d'expérience des visiteurs interrogés. S'ils le sont (par exemple, le Joggeur-du-coin les évoquait en filigrane), la portée exemplaire du site n'est pas remise en cause.

C'est justement la qualité exemplaire de la mise en scène du Domaine d'Abbadia qui semble dominer et affaiblir le potentiel d'expression identitaire des visiteurs. On a vu combien le Domaine faisait figure de proue au niveau des espaces protégés côtiers, du fait de son ancienneté et de son histoire, mais surtout du fait de son contexte géographique. En effet, le site est déjà exemplaire par les valeurs promues par les institutions qui le gèrent. Il l'est d'autant plus par le contraste qu'il crée, dans un milieu densément urbanisé et balnéarisé. Ses valeurs écologiques (préserver la Côte basque), pédagogique et son statut public sont en ce sens exacerbées dans un bassin géographique où elles sont le plus souvent soumises aux lois de la spéculation foncière et politique. L'exaltation de cette qualité exemplaire se diffuse non seulement dans un périmètre local, mais aussi résonne avec l'ensemble des côtes françaises, dont la Côte Méditerranéenne est le contre-exemple absolu. Celle-ci semble symboliser en effet dans l'imaginaire collectif la domination des lobbies du béton depuis les années soixante jusqu'à nos jours. Ainsi, la dimension exemplaire du Domaine d'Abbadia définit la prégnance de la thématique Nature vs Béton sur les côtes littorales françaises, soumises à l'héliotropisme, et absorbe les enjeux de la qualité extraterritoriales du site (préserver le littoral, le littoral paysage cultivé, éduquer la population touristique).

L'expérience des visiteurs se trouvent affectées par la prégnance de cette exemplarité. Le peu d'échanges d'opinions observés et la faible diversité des intentions exprimées au cours du récit montrent, certes, la domination de la thématique exemplaire de la forme scénographiée dans la réflexion des visiteurs, mais surtout, le fait que le public n'investit plus le sens collectif tellement ce dernier est assumé par la forme patrimoniale. Le fait d'être présent sur le site et de répondre d'une reconnaissance collective par le respect des codes de conduite suffit à entretenir la puissance d'image du Domaine d'Abbadia. Cette remarque explique aussi la forte dimension affective biographique des expériences des visiteurs, par rapport au nombre de références à un sentiment d'identification collective. Le public a, pour l'essentiel, une expérience du site très biographique, et n'éprouve pas la nécessité d'investir le collectif tant il est déjà visible par la forme exemplaire du site. Et s'il y a des échanges avec d'autres visiteurs, ils relèvent du partage de connaissances plus que d'émotions. La dimension collective des expériences des visiteurs du Domaine d'Abbadia est en quelque sorte désincarnée tant elle est promue sur ce haut-lieu du littoral.

Ainsi, la scénographie du Domaine d'Abbadia accuse le paradoxe d'une expérience collective désincarnée du fait de la prégnance de la dimension exemplaire du site. La réaction du couple à

la photographie en témoigne d'une certaine manière.

Enquêtrice « *Oui, qui est récent... Pas d'impression particulière ?* »

Monsieur K « *Non... c'est-à-dire que ça on l'a vu... Je sais pas, je dirais une soixantaine de fois, mais les cartes postales ici, on connaît déjà, donc...* »

Enquêtrice « *Donc pour vous c'est une photo de carte postale ?* »

Monsieur K « *Ben c'est une photo panoramique hein ! Mais pas d'impression particulière, non, c'est une vision globale... du site. On est où là, on est là ?* »

Madame K « *On voit que là c'est préservé. Tout ça* »

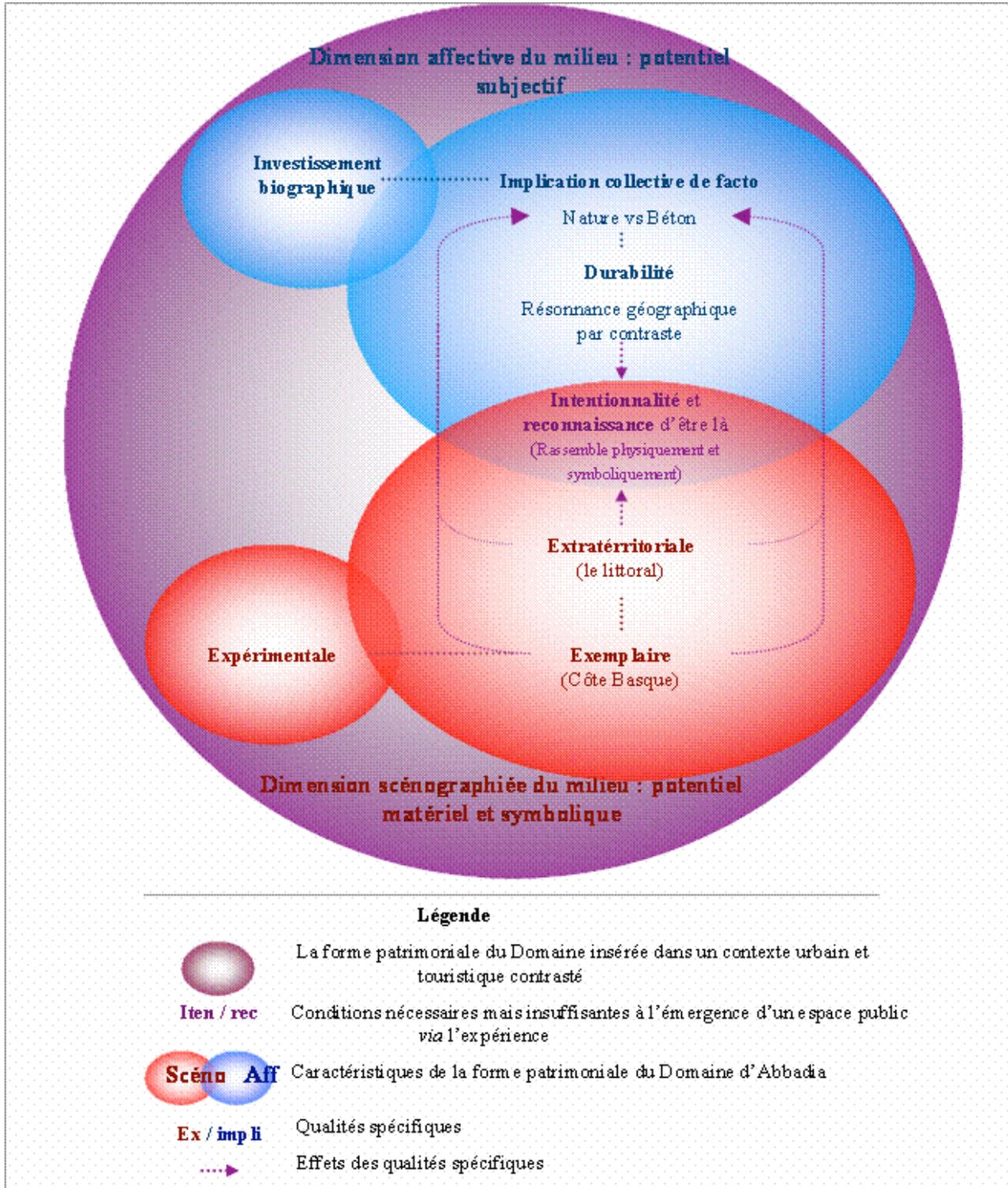
Monsieur K « *Non pas d'impression, et toi Mila, t'as une impression particulière ?* »

Fille K « *Non* »

L'assimilation de la photographie du site à une carte postale qu'ils ont déjà vue des dizaines de fois et la passivité du groupe de Touristes-intimes montrent une certaine désincarnation de la représentation collective du site. L'attachement de ce groupe pour le site est pourtant très fort, mais son image symbolique tellement représentée porte d'elle-même une dimension collective, essentielle (« *c'est préservé* »), qui ne les affecte plus particulièrement.

La mise en perspective de l'exacerbation de l'exemplarité du Domaine d'Abbadia avec le potentiel de la dimension affective du milieu nous permet aussi de relever la quasi-absence du rôle de la qualité expérimentale du site. Lors de l'analyse de la forme patrimoniale du site, nous avons vu combien le Domaine était un site expérimental du point de vue culturel, écologique et scientifique au temps d'Antoine d'Abbadie. C'est cet héritage expérimental, entre autre, que voulait transmettre le Conservatoire du Littoral. Il est en ce sens poussé par l'équipe qui le gère, qui a développé par exemple un verger conservatoire et une résidence d'artistes. Il semble néanmoins que ces actions soient peu visibles, et phagocytées par la qualité exemplaire qui promeut avant tout la résistance d'un site naturel littoral en milieu urbano-touristique. Ce que propose la dimension expérimentale du Domaine d'Abbadia - qui est en quelque sorte une discussion sans cesse renouvelée sur quelle culture basque, paysagère, et scientifique doit-on transmettre aux générations futures - se trouve ainsi mise en porte-à-faux par la dimension très actuelle de l'exemplarité du site. En somme, il ne s'agit plus de discuter de la forme patrimoniale mais de la rendre visible dans l'urgence que le contexte impose. L'évolution de la pression urbaine depuis vingt ans sur la Côte Basque, associée aux alarmes environnementales actuelles, valorise la dimension exemplaire du site au détriment de sa conception expérimentale.

Figure 53 : Les qualités de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia peu propices à l'émergence d'un espace public



La Figure 53 schématise les limites de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia dans le processus d'émergence d'un espace public. L'exacerbation de la qualité exemplaire du Domaine d'Abbadia par sa situation géographique rend sa forme patrimoniale peu discutable par un public de plus en plus important. Elle contraint en ce sens le potentiel affectif du site, nécessaire à l'émergence d'un espace public. Le respect des codes de conduite témoigne du rassemblement physique et symbolique des visiteurs, attestant d'une forme d'identification collective autour des enjeux du site. Cependant, le public n'arrive pas à prendre prise sur le Domaine, dominé par la suprématie de son caractère exemplaire sur le littoral. Il construit alors une relation au site tout à fait individuelle qui se fonde dans la symbolique de l'espace collectif.



La Domaine d'Abbadia et le Marais d'Orx sont deux formes patrimoniales qui appellent à réfléchir sur des questions environnementales très actuelles, spécifiquement en terme de cadre de vie. Les expériences des visiteurs sur le site se distinguent néanmoins par la possibilité de s'exprimer dessus. Il semble en effet que le Marais d'Orx offre davantage de prise au public pour s'exprimer sur ce sujet avec les autres visiteurs. Les récits d'expérience du public sur Abbadia rendent compte en effet de l'incapacité des visiteurs à réunir les conditions nécessaires à l'émergence d'un espace public sur le site. Les différences de profil des visiteurs entre les deux sites ne constituent pas réellement une réponse car elles sont assez limitées. Nos observations montrent plutôt un véritable écart entre les dimensions affectives des expériences sur les sites. Moins prégnante sur Abbadia que sur Orx, elles nous engagent sur l'observation d'un milieu affectif contrasté. Si la figure de l'expérience publique est bien présente à travers l'identification collective à un « sentiment de ressource » et la reconnaissance normée des visiteurs entre eux, elle ne produit pas les conditions nécessaires à l'émergence d'un espace public ; ou tout du moins pas clairement. En ce sens, le milieu affectif du Domaine d'Abbadia est beaucoup plus opaque que celui observé sur Orx, contraint par la domination de la dimension exemplaire du Domaine, du fait du contraste qu'il soulève vis-à-vis de son environnement urbain.



L'incursion dans un second terrain, avec la grille d'analyse issue de la réflexion sur le Marais d'Orx nous, a permis d'asseoir les qualités de la forme patrimoniale favorable à l'émergence d'un espace public.

Le Domaine d'Abbadia, par la force exemplaire de sa forme patrimoniale, nous semblait être un milieu propice à faire espace public. Son héritage et sa situation géographique particulière en font un haut-lieu naturel et culturel du Pays Basque et du littoral. Son potentiel pédagogique pour un public urbain et touristique qui lui est fidèle depuis plusieurs décennies laisse entendre l'importance des valeurs patrimoniales du Domaine.

Mais c'est justement cette trop grande exemplarité qui se révèle être un handicap à l'épanouissement d'un espace public. Nous avons vu combien l'exacerbation de certaines qualités de la dimension scénographiée de la forme patrimoniale du Domaine limitait le potentiel d'implication et d'expression du public au cours de son expérience. La grille d'analyse établie sur Orx nous a donc permis d'asseoir la reconnaissance et la liberté d'expression comme conditions nécessaires à l'émergence d'un espace public, au-delà des seuls codes de conduites implicites. *A fortiori*, elle atteste de la qualité nécessaire et clairement identifiable que sont les potentiels d'implication identitaire et collectif.

Quant à la qualité durable du milieu affectif, ces observations nous permettent d'ajuster notre regard sur le potentiel de la forme patrimoniale à faire espace public. Abbadia avait été évoqué par le biais de la résonance affective géographique au cours des récits d'expérience relatifs au Marais d'Orx. En ce sens, le couple de Riverains-amateur-d'un-cadre-de-vie avait certainement raison d'évoquer les mêmes émotions éprouvées sur Orx et Abbadia, notamment par le biais du « sentiment de ressource » commun aux deux sites. Néanmoins le rôle de la dimension scénographique de la forme patrimoniale avait été sous-estimé, puisque nous avons vu combien ses spécificités étouffent le potentiel d'implication individuelle et collective à créer les conditions nécessaires pour nourrir un espace collectif de discussion et de réflexion.



Conclusion

Face à l'opacité de la vie politique contemporaine, l'objectif de cette thèse était de voir en quoi les nouvelles problématiques environnementales contribuaient à éclairer une réflexion sur les formes actuelles de l'espace public. La nécessité de repenser les rapports hommes/milieu, que ces questions imposent dans la sphère publique, ouvrait l'opportunité de reconsidérer la spatialité de l'espace public, sans arrêter la définition de la notion à la conception matérielle des aménageurs, et à celle idéale des politistes⁶⁰¹.

Le patrimoine s'inscrit dans ce retour du milieu dans la sphère politique. En tant que conception utopique, il interroge la relation de la collectivité à un milieu hérité, habitable, et transmissible, pour redéfinir un projet de société. En tant que champ des politiques publiques, il est caractérisé par des formes institutionnelles qui formulent des réponses normatives à cette question. Dans cette double perspective, il fait débat, et permet d'ouvrir la question de l'espace public, en particulier par l'émergence des rapports affectifs qu'a la collectivité au milieu.

L'originalité de cette recherche est dans cette particularité des rapports hommes/milieu. C'est, en effet, le potentiel affectif du milieu, mis en scène par les institutions du patrimoine, qui

⁶⁰¹ BERDOULAY Vincent, DA COSTA GOMES Paulo C., LOLIVE Jacques. L'espace public, ou l'incontournable spatialité de la politique. **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences**. Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2004. p. 9-25.

apporte des éléments clés pour comprendre les formes contemporaines d'espace public. Le milieu affectif permet un engagement de la collectivité et des individus qui la composent dans son milieu de vie. Il constitue à la fois le cadre et les moyens de l'action. Ainsi, son étude nous a permis de souligner la part active et autonome du milieu dans l'action. Elle éclaire, en ce sens, l'incontournable spatialité de l'espace public dans la complémentarité des dimensions affective et scénographique du milieu.

Pour conclure sur les enjeux, les limites et les perspectives de cette thèse, il nous faut revenir sur notre démarche fondée sur l'articulation des deux problématiques qu'elle croise : le patrimoine et l'espace public. Aborder le patrimoine par le potentiel d'espace public qu'il génère nous permettra ensuite d'aborder les enjeux de l'espace public dans leur totalité.

Le patrimoine, un potentiel d'espace public là où on ne l'attend pas

L'entrée par les formes institutionnelles du patrimoine nous a permis de mettre en perspective les effets des politiques du patrimoine à travers le rapport hommes/milieu, dans ses contraintes et ses potentiels. Il ne s'agissait pas de prendre partie pour ou contre les institutions du patrimoine. La mise en scène patrimoniale du milieu nous a plutôt permis d'envisager les ambiguïtés de « l'aménagement conservatoire de ces lieux matériels »⁶⁰² comme des opportunités.

Les ambiguïtés de la forme patrimoniale ont d'abord été observées dans le paradoxe entre l'utopie patrimoniale et la production d'espaces normatifs pour y répondre. Cet écart de niveau de réflexion et d'échelle structurelle pose le paradoxe d'un projet toujours en cours et l'accumulation de solutions formelles inabouties. Au cours de l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx et du Domaine d'Abbadia, nous avons vu comment ce paradoxe permettait au public d'avoir une certaine distance vis-à-vis de la forme patrimoniale. L'idée de résonance géographique que nous avons identifiée à travers le rapport affectif des visiteurs au milieu, témoignait de cette position potentielle des visiteurs. La résonance géographique avec d'autres formes patrimoniales permettait aux visiteurs de comparer, d'évaluer, et de distinguer sa vision formelle et collective du patrimoine, du local au global. La résonance géographique avec son

⁶⁰² p.34 DEGREMONT Isabelle. **Patrimoine et Aménagement, étude géographique d'un outil d'aménagement**. Thèse de géographie sous la direction de Vincent Berdoulay. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1996. 495 p.

espace vécu donnait au visiteur la possibilité de révéler sa conception individuelle ou communautaire du patrimoine.

Les ambiguïtés du patrimoine ont ensuite été observées dans le paradoxe des formes patrimoniales à forcer certaines qualités du milieu. En particulier, notre réflexion sur le patrimoine a relevé le potentiel coercitif de l'institution des formes patrimoniales. Ces dernières ont, en effet, leur lot d'ambiguïtés (consommation, muséification, repli identitaire, soumission). C'est justement dans ces contradictions que les institutions du patrimoine font émerger un débat permettant l'évaluation du projet patrimoniale par la collectivité. Depuis la première loi qui formalise une politique du patrimoine, on observe une évolution de la conception du patrimoine et de ses formes. Aujourd'hui d'ailleurs, Paul Rasse observe que les paradoxes des institutions du patrimoine tendent à relativiser les formes cultivées du patrimoine, pour finalement réintégrer le public destinataire dans une dynamique essentielle à la reconnaissance de soi et de l'autre⁶⁰³. L'exemple du Marais d'Orx nous a montré, ainsi, comment la soumission du milieu à une expérimentation scientifique et institutionnelle donnait lieu aujourd'hui à des moments d'espace public. A l'inverse, l'exemple du Domaine d'Abbadia montre comment l'absence de ces ambiguïtés rend impossible l'appropriation des questions du patrimoine. La trop forte exemplarité du Domaine d'Abbadia condamne, en quelque sorte, les opportunités de discussion entre les visiteurs. Sa puissance d'évocation décrédibilise leurs points de vue singuliers au profit d'une opinion collective dominante.

Ce potentiel d'ambiguïtés ouvre deux réflexions. La première nous invite à souligner le fort potentiel des formes patrimoniales à faire espace public. Investies par les institutions du patrimoine sur la question du bien commun, ces formes permettent de rassembler physiquement et symboliquement un public autour d'une proposition formelle de l'intérêt général qui peut être discutée. La dimension affective des formes patrimoniales dessine en ce sens le cadre et les moyens du public pour s'exprimer. L'étude des expériences du public sur le Domaine d'Abbadia et sur le Marais d'Orx a montré le potentiel des formes patrimoniales à générer des questions et des réflexions sur le patrimoine entre les visiteurs. Le travail du LAHIC sur *Les émotions patrimoniales*⁶⁰⁴, donne une idée de la diversité des formes du patrimoine qui créent du débat. Si ce groupe d'anthropologues, d'ethnologues et de sociologues travaille

⁶⁰³ RASSE Paul. Patrimoine, construction et médiation des identités locales. **La médiation culturelle dans un lieu patrimonial en relation avec son territoire**. Actes du colloque sous la direction de Christian Carrier et Véronique Hetet. Association pour l'animation du Château de Kerjean : juin 2000. p.25-29

⁶⁰⁴ Sur le séminaire *Les émotions patrimoniales*, organisé par le Lahic, voir III. 2. A.

essentiellement sur les émotions qui font le patrimoine, notre recherche ouvre la perspective des formes patrimoniales déjà-là, imprégnées du poids des institutions patrimoniales. Le point de vue géographique sur les affects que nous mobilisons ouvre aussi des perspectives pour comprendre l'ampleur que peut prendre un phénomène patrimonial (catastrophe ou découverte) dans les sphères médiatique et politique mondiales. Nos recherches sont ainsi complémentaires pour suivre le potentiel toujours en marche des formes patrimoniales à impliquer le public, tant dans la discussion sur la culture, que dans son institution.

La seconde réflexion prolonge la première en posant la question de l'objectif des institutions du patrimoine aujourd'hui. Est-ce qu'il s'agit pour elles de produire des espaces de consensus autour de biens communs, ou de donner la possibilité au public de les remettre en cause, du fait de leur caractère expérimental et prospectif ? La sensibilisation au patrimoine naturel ou culturel ne relève-t-elle pas des questions posées à notre société plutôt que des biens communs créés ? Bien évidemment, ces choix manichéens appellent des enjeux plus complexes. Par exemple, la sensibilisation au littoral en tant que patrimoine fait partie des objectifs du Conservatoire du Littoral. Ce dernier s'essaye aussi à questionner le rôle des formes patrimoniales, en invitant l'art contemporain sur certains sites, à l'instar du Domaine d'Abbadia. Encore faut-il que ce questionnement soit visible et accessible au public. Mais l'ambiguïté reste là. Si Abbadia fait figure de site exemplaire en terme de force de proposition à l'éducation à l'environnement et de site littoral exceptionnel⁶⁰⁵ et si Orx peine à sortir des difficultés de gestion écologique, le premier laisse peu de place à la discussion quand le second donne malgré lui des prises au public, favorables à l'appropriation des problématiques patrimoniales. Ces deux formes patrimoniales sont certainement complémentaires pour faire évoluer la question patrimoniale dans la sphère publique, mais il n'en reste pas moins que leur portée n'est pas la même.

C'est la question que posent aussi les 25^{ème} Journées du Patrimoine, que le Ministère de la Culture a placé sous le thème « Patrimoine et création », avec en figure de proue l'exposition de Jeff Koons à Versailles. Ces journées ont eu pour objectif de réconcilier « les Anciens et les Modernes » en soulignant « les lieux de patrimoine supports de création artistique ou architecturale »⁶⁰⁶. Les institutions du patrimoine veulent montrer qu'aujourd'hui encore les formes patrimoniales peuvent se définir comme des lieux d'expérimentation. L'art

⁶⁰⁵ D'autant plus que l'équipe qui le gère a obtenu très récemment le label de CPIE (Centre permanent d'initiative pour l'environnement).

⁶⁰⁶ **Le Monde** du 19/09/08.

contemporain associé aux formes patrimoniales donne une occasion au public de se réapproprier la question du patrimoine, et aussi de déplacer les débats sur les enjeux de l'art contemporain. Cela témoigne de l'incidence de la forme patrimoniale, dans ses dimensions scénographique et affective, sur les débats concernant le patrimoine et la culture dans la sphère publique.

Les nouvelles formes d'espace public lisibles à travers les affects et la mise en scène du milieu

La question patrimoniale permet d'interroger le processus d'espace public à travers deux entrées : la dimension affective et la mise en scène du milieu. La première constitue le cadre et les moyens de l'action quand la seconde pourvoit à l'émergence de la première. Le patrimoine permet ainsi d'envisager les nouvelles formes d'espace public à travers le potentiel de la dimension subjective et matérielle du milieu.

Notre intérêt pour l'expérience du public dans le processus d'espace public a permis dans un aller-retour théorico-empirique de souligner l'importance des affects comme moyen et cadre de l'action. Les affects ont d'abord été observés au cœur des modalités de médiation entre les visiteurs, pour exprimer et pour construire des opinions : en ce sens, ils sont propres au sujet. Nous avons alors identifié des émotions singulières mobilisées par le public pour exprimer et éprouver les identités et les opinions de chacun. Celles-ci témoignent d'un certain investissement du public dans le milieu, par le biais des expériences individuelles et / ou communautaires. L'expression des affects permet à tout un chacun de s'approprier les attitudes, les réactions et les discours de l'*autre*, du fait de ce langage commun à tous. En ce sens, ils sont un média particulièrement efficace pour engager les individus vis-à-vis du milieu et vis-à-vis des autres. Ils déclenchent des actes de communication spontanés entre les visiteurs, au cours desquels chacun se reconnaît. Ils poussent même parfois à des actions symboliques dans l'espace qui traduisent des opinions. Les affects comme moyen de l'action sont en quelque sorte le langage premier de l'espace public. Si ce rôle des affects commence à être investi par

les sciences humaines et sociales qui s'intéressent au politique, la seconde dimension de notre travail sur les affect est plus originale⁶⁰⁷.

Certains affects dessinent, en effet, le cadre d'émergence de l'espace public. C'est ce que nous avons défini comme milieu affectif. Ce concept est le résultat clé de notre recherche car il met en perspective la spatialité de l'espace public avec la dimension subjective de la relation de la collectivité au milieu. Il est le potentiel subjectif de la forme géographique, mobilisé au cours de l'expérience du public, qui crée les conditions d'émergence d'un espace public. La dimension affective de l'expérience qui définit le processus d'espace public est inhérente à ce potentiel affectif. Il s'agit d'un sentiment attaché au milieu qui donne au public, d'une part la possibilité de se reconnaître dans ses singularités et dans une collectivité de sens, et d'autre part une certaine liberté d'expression. Ainsi, la dimension affective du milieu donne au public la possibilité d'accéder en même temps au collectif et à ses découpages. Il synthétise, alors, la complexité des rapports hommes/milieu, sans la réduire. Dans le cas des formes patrimoniales du Marais d'Orx et du Domaine d'Abbadia, on retrouve l'idée d'un sentiment de ressource collective, qui permet à l'ensemble des visiteurs de s'approprier, et de discuter autour, des problématiques environnementales, sociales et culturelles inhérentes au site et à la question patrimoniale plus généralement. Les récits d'expérience nous montrent la possibilité du public de s'investir, à la fois singulièrement et collectivement dans le milieu mis en scène. Ils évoquent aussi comment cette implication peut se transmettre entre les visiteurs et créer des conditions durables d'émergence d'un espace public sur le site. Le sujet a ainsi le choix de s'engager dans le milieu et peut par là-même, engager les autres.

La prise en compte des affects pour penser la spatialité de l'espace public nous paraît essentielle pour renouveler notre regard sur les moyens et le cadre de l'action. Dans cette perspective il est nécessaire d'aller plus loin pour stabiliser l'idée de potentiel affectif du milieu à produire les conditions de l'action. Mais les résultats de notre travail empirique montrent le saut méthodologique nécessaire qu'implique une recherche sur les émotions. Notre méthode qui consistait à combiner une analyse thématique à une interprétation compréhensive arrive à identifier des champs affectifs à travers les récits d'expériences. Néanmoins, cette approche est encore à l'état d'expérimentation et mériterait d'être approfondie du point de vue épistémologique, tant elle requiert une approche interdisciplinaire. La psychologie

⁶⁰⁷ Comme nous l'avons vu, certains sociologues, politistes et philosophe s'intéressent à réintégrer les affects dans les processus sociaux, et particulièrement les processus politiques.

environnementale pourrait beaucoup apporter en constituant le maillon manquant entre la géographie et les sciences du comportement. La limite et l'ouverture de notre travail sur les affects au cœur du processus de l'espace public se trouve dans ce vaste champ méthodologique qu'ouvrent les affects dans les sciences humaines et sociales.

Le potentiel affectif du milieu à faire espace public dépend aussi des qualités scénographiques du milieu. C'est la seconde dimension qui crée les conditions d'émergence d'un espace public. En effet, dans le cadre des politiques publiques, la mise en scène du milieu propose une manière d'envisager le bien commun à travers l'espace. Surtout, et nous l'avons déjà évoqué pour le patrimoine, elle laisse le plus souvent apparaître des ambiguïtés qui laissent au sujet des opportunités pour réagir. Dans le cas de la forme patrimoniale, on a vu comment le potentiel d'implication affective est mobilisable par le public à partir des ambiguïtés que permet la mise en scène patrimoniale, notamment par le caractère expérimentale de la forme. C'est d'ailleurs ce qui différencie Orx d'Abbadia. Cette question de la contingence de la scénographie du milieu ouvre tout un champ de réflexions sur l'aménagement des formes de l'espace public.

Notre réflexion sur l'espace public a montré qu'on observait aujourd'hui une diversification des formes potentielles de l'espace public. Depuis les années soixante en France, le patrimoine en est un exemple. Il ouvre, non seulement des débats dans la sphère publique, mais il les déplace de la cité originelle, en proposant d'autres lieux de débats qui se font écho. D'une part, l'espace rural apparaît comme un milieu potentiel d'espace public, favorisé par les phénomènes de socialisation de la nature au travers de ses aspects politiques et publics. D'autre part, des réseaux de milieux remarquables sont formés, marquant les territoires de haut-lieux patrimoniaux faisant écho directement au débat patrimonial sur la relation hommes/milieu à plusieurs échelles. Le travail sur le patrimoine naturel a permis, en ce sens, de réinvestir un champ empirique souvent délaissé au profit de l'urbain. Il ouvre donc la question de l'espace public en dehors de la ville. Cette réflexion nous amène alors à envisager une diversification des formes potentielles de l'espace public, mais aussi une spécialisation : diversification parce que la sphère publique compte avec ces nouveaux réseaux d'espaces et la diversité des publics qui les fréquentent ; et spécialisation parce que les milieux qui posent question semblent investis de symboles politiques et socioculturels forts tels que le patrimoine.

Ainsi, les questions d'aménagement, aussi diverses que les grands projets d'infrastructures et les projets de réhabilitation urbaine, peuvent aboutir à des formes géographiques similaires à celles relatives au patrimoine ; d'autant plus que la question esthétique, et donc du sensible, est

sollicitées de plus en plus dans ces projets. Par exemple, les travaux des urbanistes qui s'orientent aujourd'hui vers la reconquête des lieux publics pour en faire des espaces collectifs pourraient s'inspirer du potentiel de la forme patrimoniale pour travailler sur les conditions favorables à l'émergence d'espaces publics. En ce sens, le potentiel des ambiguïtés scénographiques du milieu peut être intéressant.

De même, les projets d'aménagement pourraient ouvrir de nouvelles perspectives en se saisissant des champs affectifs qui travaillent le milieu. Proposer un espace collectif de discussion à partir de différentes projections scénographiques, comprendre les sources potentielles des contestations et les rendre assimilables dans un projet, etc. sont envisageables en intégrant la faculté médiatrice des affects à partir des formes géographiques. L'analyse des qualités du milieu affectif pourrait alors permettre de comprendre l'emboîtement des enjeux individuels, communautaires et collectifs, qui impliquent les acteurs et les usagers vis-à-vis des sites désignés. Elle donnerait, en ce sens, des pistes pour saisir les résistances ou les limites de la forme géographique à produire un espace de discussion collectif, comme nous l'avons observé sur Abbadia. La question de la résonance affective géographique pourrait aussi être mobilisée pour sensibiliser un public à un projet.

Il reste que pour être tout à fait opérationnel, notre travail sur les formes patrimoniales doit pouvoir être adapté à d'autres formes géographiques à forte portée symbolique. Nous pensons, par exemple, aux ouvrages d'art à l'instar du Viaduc de Millau qui est sollicité aujourd'hui, aussi bien par les usagers que par les touristes qui en ont fait un site à visiter. Cette recherche ouvre donc certaines perspectives opérationnelles pour créer du débat ou en comprendre les modalités à partir du potentiel des ambiguïtés du milieu investi par des politiques publiques, et le potentiel affectif du milieu. En associant une géographie de l'émotion aux sciences de l'aménagement, il se pourrait que le milieu retrouve toute sa place dans la société pour négocier et produire de nouvelles formes du sens et bien commun.

Annexes

Annexe 1 : Programme du Colloque d'Orx, 1994.....	457
Annexe 2 : Le Marais d'Orx dans la presse : quelques moments d'émotion à l'échelle locale et nationale.	458
Annexe 3 : Le guide d'entretiens pour le Marais d'Orx et le Domaine d'Abbadia	461
Annexe 4 : La photographie aérienne comme outils de mise à distance dans l'entretien (Orx – Abbadia).....	463
Annexe 5 : Les lieux de rencontre avec les visiteurs interrogés - Orx à Abbadia	464
Annexe 6 : Présentations des grilles d'analyse issues de l'approche méthodologique du terrain du Marais d'Orx adapté au terrain domaine d'Abbadia.....	466

Annexe 1 : Programme du Colloque d'Orx, 1994

Organisations des débats et des communications

Fondements théoriques (président : H. Décamps)

Ecologie de la restauration : réponses à la dégradation des écosystèmes et à la fragmentation des paysages. Concepts, vocabulaires et applications (E. Le Floch et J. Aronson)

De l'empirisme au scientifique, vers l'émergence d'une écologie de la restauration.

A l'interface de la pratique et de la théorie : l'écologie de la restauration (G. Barbault)

Manipulations de la nature : pourquoi, pour qui ? et à quel prix ? (président : J. Lecomte)

Les créateurs de la nature. Enjeu et justification d'une pratique paradoxale (J.L. Fabiani)

Pour une approche économique de la restauration des écosystèmes (P. Point)

Restauration et aménagement du Marais d'Orx (J-F Terrasse, J-S Devisse)

Des théories à la pratique

- 1^{ère} session : les réhabilitations et les restaurations (président : F. Letourneux)

Le sol, support de la restauration et de la récréation d'écosystèmes (A. Spain et P. Lavelle)

La restauration des milieux terrestres profite-t-elle à la biodiversité ? (S. Muller)

Entre Abandon et drainage : comment restaurer le fonctionnement des zones humides ? (J-C Lefeuvre)

Réhabilitation fonctionnelle des cours d'eau : recréer une structure et un rythme pour leur fonctionnement durable (J-L Chapuis, G. Barnault, F. Bioret et M. Pascal)

- 2^{ème} session : création d'écosystèmes (président : J-F Terrasse)

Les routes et autoroutes : du reverdissement à l'écosystème (J. Baudry et J-N Roulleau)

Intérêt écologique et réaménagement des carrières, terrils et mines (B. Frochot)

Restauration des récifs naturels et artificiels en milieux tempérés et tropicaux (B. Salvat et H-J Ceccaldi)

Table ronde : questions d'éthique (animées par G. Simon)

Table ronde : perspective de recherche (animée par P. Blandin)

Comité scientifique

Président : J. Lecomte (MAB France)

Membres :

R. Barbault (Université Paris V)

V. Barre (Ministère de l'environnement)

M. Berlan-Darqué (Ministère de l'environnement)

C. Cibien (MAB France)

H. Décamps (CNRS)

B FIschesseur (CEMAGREF)

J-C Lefeuvre (MNHN)

J-F Terrasse (WWF France)

Colloque organisé à l'initiative du Service de la Recherche du Ministère de l'Environnement (Comité EGPN et mission Sciences Sociales) et du Comité Français du Programme Man and Biosphère de l'UNESCO, avec la participation du WWF France, tenu au Marais d'Orx, Landes, les 17 et 18 mai 1994.

Annexe 2 : Le Marais d'Orx dans la presse : quelques moments d'émotion à l'échelle locale et nationale.

Articles parus dans Le Monde (1995-2007)

Le Monde est un quotidien national français de référence. Son siège est à Paris. Il est l'un des quotidiens nationaux les plus diffusés. Nous avons sélectionné les articles qui parlent du Marais d'Orx depuis 1994.

GROSRICHARD François. Un chapelet aquatique dans son écrin de forêts landaises. **Le monde**. Article paru dans l'édition du 20.08.99

« Une de leurs préoccupations du moment, précisément, porte trois noms : la lagarosiphon major, la ludwigia et la myriophyllum brasilense, des algues communes d'aquarium venues d'Afrique du Sud ou d'Amérique latine qui prolifèrent, contaminent les plans d'eau par les canaux et risquent d'étouffer les rives. C'est ainsi qu'en moins de cinq ans l'étang Blanc a été conquis par cet ennemi redoutable sur 80 % de sa surface. Sur le marais d'Orx, réserve naturelle au nord de Bayonne, la colonisation menace et on doit employer les grands moyens, comme des bateaux faucardeurs qui arrachent les herbiers et complètent avantageusement les traitements chimiques par pesticides, plus dommageables. »

LE HIR Pierre. La biodiversité menacée par les plantes invasives. **Le monde**. Article paru dans l'édition du 06.11.02

« Le marais d'Orx, un ancien polder agricole transformé en réserve naturelle, constitue un site d'observation privilégié, explique Alain Dutartre, hydrobiologiste au Cemagref de Bordeaux : « La faible profondeur du plan d'eau, les sols tourbeux, l'ensoleillement important, tout concourt à former un biotope très favorable à la jussie. » Bizarrement, un second bassin, mitoyen du premier, est épargné - à l'exception de ses rives mangées par les végétaux -, sans doute parce que l'eau y est plus profonde et moins stagnante. Ce contraste, véritable cas d'école, illustre la difficulté de la lutte contre les plantes proliférantes. « Plus nous avançons dans la connaissance des écosystèmes aquatiques et plus nous nous apercevons que les interactions entre les plantes et le milieu sont complexes », observe avec humilité Alain Dutartre. »

CANS Roger. Pauvres zones humides ! **Le monde**. Article paru dans l'édition du 11.02.95

« Les seuls sites en progrès sont la baie d'Audierne, qui a fait l'objet d'une forte protection de la part du Conservatoire du littoral... et deux zones humides artificielles : le marais d'Orx, dans les Landes, que le World Wildlife Fund (WWF) entretient par des opérations de pompage, et les réservoirs aménagés en Champagne pour soutenir les débits de la Seine et de la Marne. »

Articles parus dans Sud-Ouest (1980-2008)

Sud Ouest est un quotidien régional français, dont le siège est à Bordeaux (Gironde). De par sa diffusion, c'est le troisième quotidien régional français. Il appartient au Groupe Sud Ouest. Les 23 éditions du journal sont diffusées dans huit départements du sud-ouest de la France (Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques). Les articles que nous avons sélectionnés traitent de la Réserve Naturelle des Marais d'Orx. Nous avons sélectionné les 10 articles de plus de 300 mots les plus significatifs sur le sujet de la Réserve de 1980 à 2008.

PENIN Pierre. Contrat d'environnement. **Sud Ouest Landes Dax**, jeudi, 8 février 2007, p. 6

« Le marais d'Orx, réserve naturelle (sous autorité préfectorale, lire par ailleurs) compte parmi les 31 sites landais intégrés au réseau Natura 2000. Ce nouveau degré de protection a suscité et suscite encore parfois des réticences parmi les riverains et usagers du marais. Gilbert Tarozzi, chargé des dossiers protection de l'environnement à la

préfecture, se prête à un petit exercice de pédagogie. »

PENIN Pierre. Chemin de concorde. **Sud Ouest Landes Mont-de-Marsan**, mercredi, 7 février 2007, p. 11

« Le chargé des dossiers protection de la nature à la préfecture, Gilbert Tarozzi, avait rappelé les trois missions d'une réserve naturelle : Protéger, gérer, faire découvrir. La conciliation entre la première et la dernière relève d'un subtil équilibre. Celui-ci revient souvent dans l'histoire des relations entre les riverains du marais (1) et les professionnels du syndicat mixte de gestion. Aujourd'hui, l'accès au promeneur se limite au tour du casier Barrage, au sud. Au delà, c'est sentiers interdits au public. Pour Germaine Bedère, c'est très succinct, vous avez fait le tour en deux heures et demie. La présidente de Marais d'Orx relaie l'avis général de ses 300 membres quand elle demande un espace plus grand ouvert à la promenade . Pourquoi pas un sentier pour le vélo, si on tient compte des rythmes naturels ? »

DUTEN Jean-Marie. La saga du marais. **Sud Ouest Landes Dax**, lundi, 20 septembre 2004, p. 8

« Site protégé. Les marais furent asséchés grâce à un système ingénieux de pompes dont Pierre Quereilhac explique le fonctionnement. Repris par la famille Coyola, le domaine atteignit sa plus grande valeur, abandonnant au passage élevage et culture du riz au profit du maïs hybride. M. Hirigoyen détaille l'ultime destination du Marais, réserve naturelle sous la protection du WWF, et le long processus de cette transformation. L'ouvrage « Histoire du marais d'Orx » aux éditions Princi Negue, permet de mieux connaître la saga de ce territoire longtemps resté vierge, occupé et exploité par les hommes pendant un peu plus d'un siècle, avant de retrouver sa fonction originelle d'espace nature où les aigrettes et les grands hérons gris partagent avec foulques et canards, un espace pacifié. »

MARAUD Sébastien. Les fermes napoléoniennes survivront grâce au tourisme. **Sud Ouest Landes départementale**, jeudi, 20 mars 2003, p. 24

« Le but de cette réhabilitation, explique Raphaëlle Debats, directrice-conservatrice de la réserve naturelle du marais d'Orx, est de restaurer des bâtiments qui présentent un intérêt architectural fort. Nous voulons conserver cette empreinte humaine et la valoriser. L'histoire retiendra peut-être qu'après avoir été nauséabond et agricole, au XXI^e siècle, le marais d'Orx est devenu touristique. »

AIROLDI Serge. Un petit coin de paradis. **Sud Ouest Supplément été**, mercredi, 15 août 2001, p. 5

« C'est un merveilleux endroit à fleur d'eau. Un site qui s'intègre au réseau des barthes environnantes et dont on ne revient pas sans de belles images dans les yeux. A deux pas de l'autoroute, de la RN 10 et de la commune de Labenne, dans le sud des Landes, c'est ici le royaume du marais d'Orx : 1 000 hectares achetés en 1989 par le Conservatoire du littoral, classés réserve naturelle en 1995, et qui accueillent aujourd'hui plus de 200 espèces d'oiseaux migrateurs. Le site est également inscrit en zone de protection spéciale (ZPS) et en zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) au titre d'une directive européenne. En outre, proposé comme site d'intérêt communautaire, le marais d'Orx devrait prochainement intégrer le réseau Natura 2000. Ici, on l'a bien compris, la nature est reine et les nombreux visiteurs qui se pressent là chaque année profitent de ce que le marais d'Orx se situe sur le couloir de migration le plus important d'Europe de l'Ouest. »

AIROLDI Serge. Le trop-plein du marais d'Orx. **Sud Ouest** Mardi, 24 avril 2001, p. 4

Très mécontents et s'estimant victimes de « préjudices » qu'ils ont chiffrés, les riverains ont créé une association en mars. Elle compte près de 90 familles. Essentiellement installées à Orx. A Labenne aussi, de l'autre côté du marais, l'association a recruté. Baptisée CD 71, l'association a pour but d'éviter à nouveau une situation semblable (2). Pour les adhérents qui s'inquiètent toujours de nouvelles intempéries susceptibles de provoquer encore de fortes inondations, le problème demeure intact et il s'agit, plus que jamais, de défendre fermement le projet de surélévation de la route. Cette idée fait son chemin. Mais, dans un site aussi sensible, la décision ne se prendra pas à la va-vite.

DE SAINT GENEZ Emma. Du pain sur la planche. **Sud Ouest Landes Dax**, jeudi, 20 avril 2000, p. H

Pierre Sallaberry, agriculteur à Saint-Martin-de-Seignanx, tenait jeudi soir à préciser que l'association Marais d'Orx Nature ne chôme pas depuis sa création en 1998. Une trentaine d'adhérents s'était retrouvée autour du président au foyer rural de Bénesse Marenne pour l'assemblée générale statutaire : « Les gens trouvent que l'association ne travaille pas beaucoup. Mais c'est parce que l'on n'entend pas parler de nous », assurait le président, conforté par Yves Gallato, également présent à la réunion. En aparté, le technicien à la Chambre d'agriculture commentait : « Depuis l'assemblée générale constitutive, nous sommes passés d'un discours très agressif à un dialogue constructif. L'association a peut-être perdu en vitalité ce qu'elle a gagné en efficacité ». Marais d'Orx Nature compte 227 adhérents et trois collègues : propriétaires, agriculteurs et usagers vivant auprès de la réserve naturelle. Son objectif est de maîtriser l'impact local du réseau européen Natura 2000, « Faire entendre les préoccupations de tous les acteurs pour concilier les activités économiques, les loisirs traditionnels et les mesures environnementales ».

AIROLDI Serge. Le site déploie ses ailes. **Sud Ouest Landes départementale**, lundi, 2 décembre 1996, p. A

« D'ores et déjà, Thierry Girault, architecte à Saint-Martin-de-Seignanx, a réalisé un plan d'ensemble qui prévoit une aire de stationnement pour voitures et cars, l'intégration de la Maison du Marais et de la Maison Béziers, prévue pour devenir un observatoire dans ce schéma et la construction éventuelle de deux bâtiments supplémentaires. Ce projet évalué à 9 millions de francs sera évidemment le gros dossier de la fin du siècle et devrait voir le jour en 1999. Le temps de trouver les financements...(...) 1 000 hectares serrés dans un projet de plus en plus précis. Une immense bonne volonté de tous ceux qui vivent dedans et autour. Et déjà, une renommée nationale. Et pourtant, ça doit gêner quelqu'un... »

GROCQ Pierre. A La 125e heure. **Sud Ouest Landes départementale**, jeudi, 23 mars 1995.

« La 123e réserve naturelle de France vient de voir le jour par décret du 16 février, puisqu'ici aussi, il nous faut un acte administratif pour avoir l'impression d'exister. En 1966, la MIACA expliquait que « la zone humide d'Orx est entièrement mise en culture, principalement en herbe et pâturages, et surtout en maïs, et qu'il est devenu impossible de la récupérer pour la nature ». Par un miracle écologique, le WWF et le Conservatoire du littoral, avec l'aide des instances locales, départementales et régionales, ont fait mentir ces prévisions pessimistes. »

GROCQ Pierre. Les pollutions au marais d'Orx. **Sud Ouest Landes Dax**, mercredi, 12 octobre 1994, p. E.

« La commune a demandé que ce problème soit traité dans le dossier de mise en réserve du marais d'Orx. Enfin, les causes de la mortalité des canards (et autres oiseaux) seraient sous réserve d'un complément d'information de deux ordres : le botulisme (30 %) fin août et un empoisonnement par raticide aujourd'hui (70 %). Le maire rappelle que dès 1987, la fédération des chasseurs a été intéressée au projet de réserve naturelle, que la commune avait voté contre la réserve pour absence de précision sur le devenir du Boudigau, l'avenir des zones périphériques et l'insuffisance de traitement des aspects humains. Il a eu l'occasion de le dire lors d'une réunion avec les chasseurs à Saint-Martin-de-Seignanx. »

Annexe 3 : Le guide d'entretiens pour le Marais d'Orx et le Domaine d'Abbadia

Les thèmes fondamentaux abordés

Introduction

Bonjour. Nous réalisons une étude pour le ministère de la recherche sur la relation des gens avec le patrimoine naturel. C'est pourquoi nous sommes intéressée par vos pratiques et vos impressions lors de la visite du domaine. Nous aimerions beaucoup vous interviewer dans ce sens, accepteriez-vous de passer un petit moment en notre compagnie pour partager votre expérience ? Ca n'est pas un questionnaire, mais une conversation que nous désirons avoir avec vous pour aller au fond des choses. Ce qui nous intéresse c'est vous, votre histoire et la façon dont vous envisagez ce type d'espace. Cet entretien se finira sur la présentation de photographie sur lesquels vous pouvez réagir. Si vous le permettez je vais vous enregistrer mais cet enregistrement restera anonyme et sera exclusivement utilisé pour ma recherche.

Première question-guide : Pourquoi êtes vous venu au domaine aujourd'hui ?

Premier thème : quelles images antérieures ?
Qu'est-ce que représente pour vous ce site ?

Deuxième thème : de la visite à l'expérience ?
Qu'avez-vous retenu de votre visite ?
Qu'est-ce que vous avez aimé sur ce site ?
Avez-vous déjà éprouvé cela ailleurs ?

Troisième thème : de l'expérience individuelle à l'expérience collective ?
Vous êtes venu ici seul/ en couple/ en groupe, pourquoi ?
Quels rapports entretenez vous avec les autres visiteurs ?
Qu'est-ce qui vous rassemble, qu'est-ce qui vous sépare ?

Quatrième thème : quel rapport au patrimoine naturel ?
Savez-vous que ce site est un espace protégé ?
Pour vous le patrimoine c'est quoi ?

Présentation de la photographie

Quelles sont vos impressions par rapport à cette photographie suite à notre discussion ?
Quelques questions vous concernant : lieu d'habitation, sexe, profession, âge

Exemple de questions plus approfondies au cours de la discussion dans les thèmes abordés.

Première question-guide : Pourquoi êtes-vous venu au domaine aujourd'hui ? Qu'avez-vous pensé de votre visite ? Êtes-vous déjà venu ?

Premier thème : quelles images antérieures ?

Comment avez-vous connu le site ? Qu'attendez-vous ? Avez-vous été satisfait ? Reviendrez-vous ? Pourquoi ? (Même si la personne est déjà venue, ou est une habituée du domaine, elle peut faire un retour sur expérience dans cette question)

Qu'est-ce que représente pour vous ce site ?

Deuxième thème : de la visite à l'expérience ?

Où êtes-vous allé ?

Qu'avez-vous retenu de votre visite ?

Qu'est-ce que vous avez aimé sur ce site ? Détesté ? / Quels ont été vos endroits favoris ? Détestés ? Sans intérêt ? Pourquoi ?

Quand vous venez ici, quelle est votre humeur ? Et quand vous en ressortez ?

Qu'est-ce qui est important pour vous sur ce site ? Expliquez

Enfin quelles émotions / expérience avez-vous eu ici ?

Avez-vous déjà éprouvé cela ailleurs ? Dans quelles circonstances ?

Troisième thème : de l'expérience individuelle à l'expérience collective ?

Vous êtes venu ici seul/ en couple/ en groupe, pourquoi ?

Si vous deviez revenir ici, dans quel cadre le feriez-vous ?

Avez-vous rencontré des gens ici, que vous connaissiez ou non ? Avez-vous des anecdotes à ce propos ?

Quels rapports entretenez-vous avec les autres visiteurs ?

A quels moments êtes-vous susceptible de rencontrer des gens ici ? Qu'échangez-vous ?

Faites-vous le même type de rencontre ailleurs ? Avez-vous le même rapport avec eux ailleurs ?

Qu'est-ce qui vous rassemble, qu'est-ce qui vous sépare ? Qu'est-ce qui fait que le contact s'arrête ou continue ?

Selon votre définition de l'expérience, avez-vous vécu une expérience individuelle ou une expérience collective ? Pensez-vous que les gens font la même expérience que vous de ce domaine ?

Quatrième thème : quel rapport au patrimoine naturel ?

Savez-vous que ce site est un espace protégé ? Comment l'avez-vous su ?

Qu'est-ce que cela veut dire pour vous ?

Le fait que ça soit un espace protégé modifie-t-il les attitudes de chacun ou pas ? Qu'est-ce que cela implique dans les relations qu'ont les visiteurs entre eux ?

Allez-vous souvent sur d'autres espaces protégés ? Lesquels par exemple ?

Quelle est la différence avec ce site ? Y allez-vous pour les mêmes choses ? Éprouvez-vous les mêmes choses ?

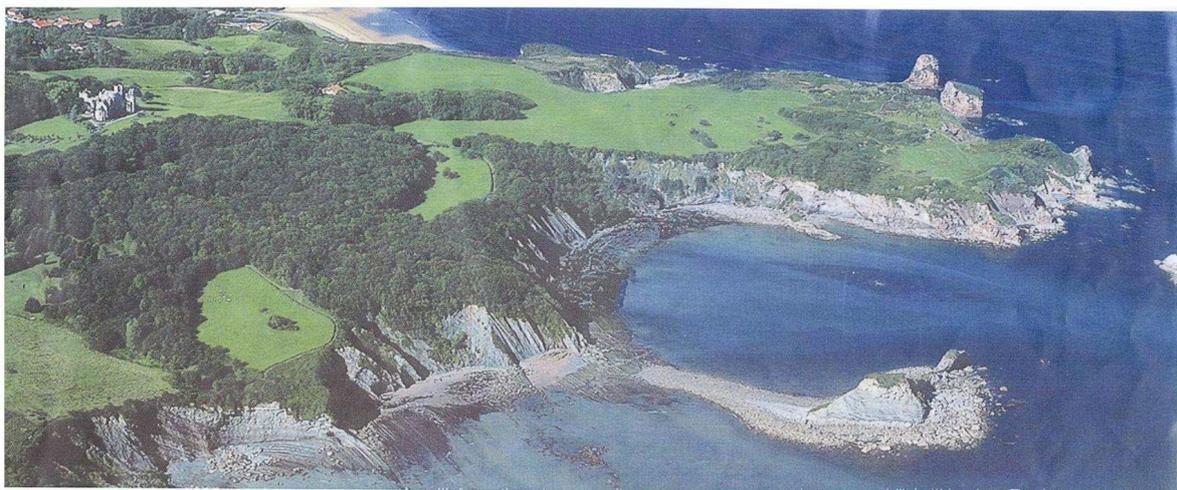
Pour vous le patrimoine c'est quoi ? A quoi ça sert ? A quoi ça vous fait réfléchir ? En discutez-vous quelques fois ? Avec qui ? Où ? Pourquoi ?

Annexe 4 : La photographie aérienne comme outils de mise à distance dans l'entretien (Orx –Abbadia)

Support photographique pour l'observation récurrente : le Marais d'Orx (source : R.N. Marais d'Orx, 2002)



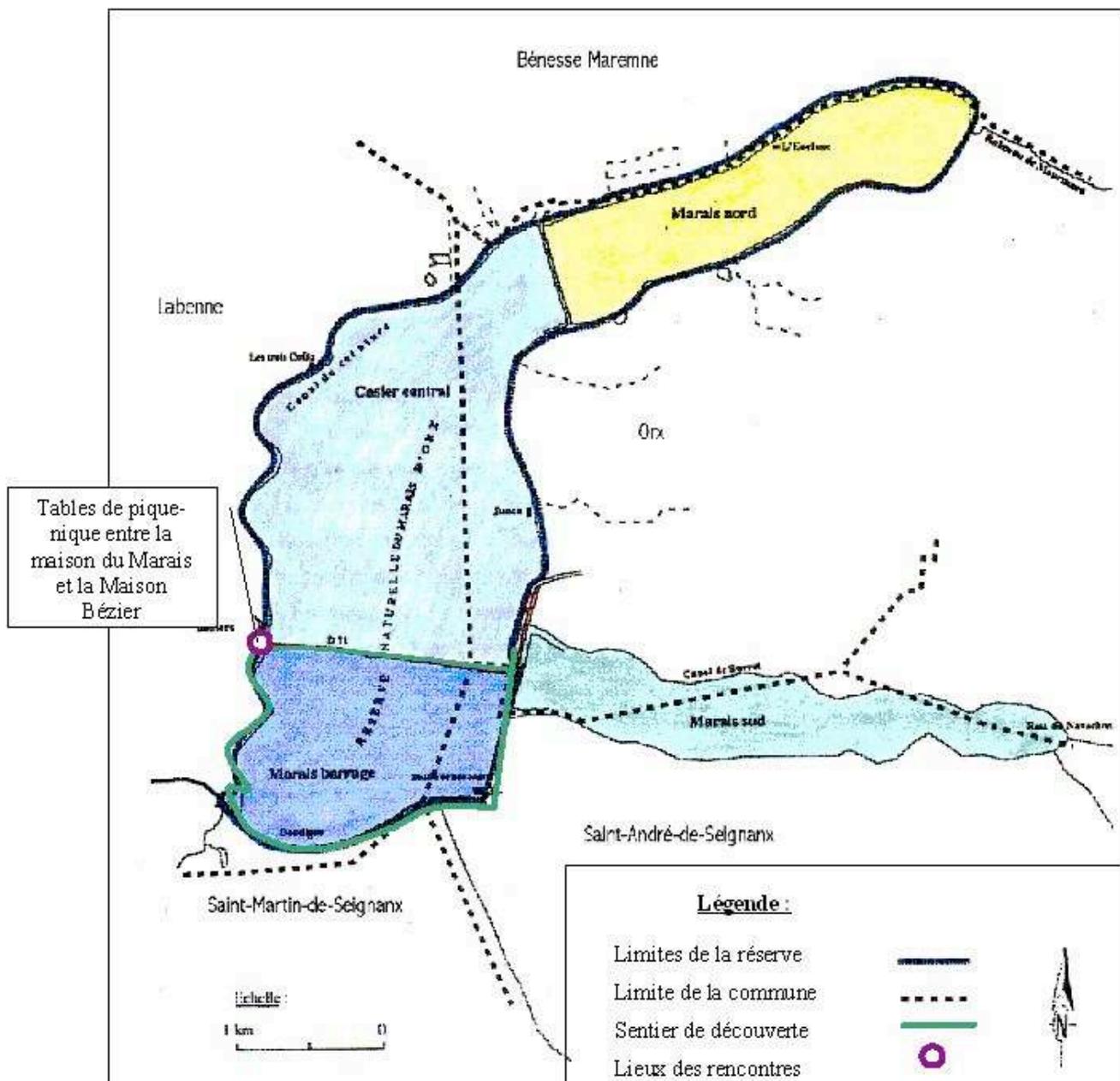
Support photographique pour l'observation récurrente : le Domaine d'Abbadia (source : Plaquette touristique d'Hendaye, 2005)



Annexe 5 : Les lieux de rencontre avec les visiteurs interrogés - Orx à Abbadia

Le lieu de l'entretien : le plan du Domaine d'Abbadia est plus complexe que celui d'Orx. Les sentiers sont plus nombreux, comme les points d'entrée et de sorties. Nous avons choisi l'endroit le plus fréquenté, à l'intersection de deux sentiers qui mènent à Larretxea, la Maison d'information du site. Une table était mise à notre disposition pouvant inviter les visiteurs à rester un moment à discuter. Les conditions d'entretiens étaient donc quasiment les mêmes que pour Orx.

Localisations des lieux de rencontre avec les visiteurs sur le Marais d'Orx (sessions 2003-2005-2006)



Plan du domaine d'Abbadia et localisation du déroulement des entretiens



**Annexe 6 : Présentations des grilles d'analyse issues de l'approche méthodologique du terrain
du Marais d'Orx adapté au terrain domaine d'Abbadia**

• **Expérience**

La première analyse thématique s'intéressera à relevé les occurrences qui qualifient l'expérience du visiteur sur le Domaine d'Abbadia. Les références écologiques, historiques et identitaires sont bien évidemment différente que pour la grille d'analyse Marais d'Orx. Les actions et les émotions, relèvent plus ou moins du même vocabulaire. L'analyse a été faite comme pour Orx de manière systématique et sémantique, en utilisant la fonction recherche du logiciel Word.

**Les choix de l'analyse d'occurrences en fonction des axes retenus lors de l'écoute compréhensive
(Domaine d'Abbadia)**

Analyse (recherche) Axes retenus (contexte)	Champs lexicaux	Termes retenus (et leur déclinaison)
les actions	<i>Réflexives</i>	apprendre, connaître, se souvenir, transmettre, cultiver, savoir, s'intéresser, se ressourcer, se détendre, s'émerveiller, s'évader, se retrouver, réfléchir, imaginer
	<i>Actives</i>	voir, regarder, entendre, contempler, admirer, apprécier, se promener, se balader, marcher, visiter, courir, observer, constater, photographier, plonger
les émotions	<i>Esthétiques</i>	Beau, joli, splendide, magnifique, merveilleux, fabuleux, extraordinaire, paysage, cadre, tableau, couleurs, lumière, odeurs, panorama
	<i>Métaphysiques</i>	Liberté, évasion, paix, sérénité, magique, paradis, la nature (au sens quasi-religieux)
	<i>Identitaires</i>	Moi/ nous, pour moi/ nous, aimer, adorer, bonheur, sensible, attaché
les références écologiques (propres à Abbadia)	<i>(termes « spécialistes »)</i>	Oiseaux (faisan, Goéland migration) Faune, espèce (lapin de Garenne) Flore (landes, palmier, bocage) Géologie (couche géologique, piles d'assiette) Protégé, préservé, diversité, littoral, conservatoire, naturel, écologie
les références historiques (propres à Abbadia)	<i>(termes « spécialistes »)</i>	Antoine d'Abbadie, Violet le Duc, science, astronomie Golf, guerre, blockhaus, Mur de l'atlantique, fermes Pays(sage) basque, Pointe Sainte Anne, Loya, Hendaye
les références identitaires	-	Chasseur, maire, môme Solitaire, sociable Chez nous

En ce qui concerne le choix des termes pour l'analyse pour la figure de l'expérience publique, il s'agit pratiquement des mêmes termes, si ce n'est quelques digressions sémantiques, mais qui parle des mêmes trois thèmes.

Le choix lexical pour qualifier la dimension publique du Marais dans l'expérience des visiteurs

Thèmes	Occurrences	Champ lexical	Termes associés (et déclinaison)
Sentiment collectif	-		Rencontrer la nature / Voir la nature (la visiter comme une entité amie) Aimer la nature Même esprit, la même, tout le monde
Valeurs du bien commun	Inaliénabilité		A tout le monde, à tous Bien commun, partagé
	Pédagogie		Transmettre, emmener, montrer, expliquer Enfants, générations futures, après
Relations publiques	Codes de conduites		Règles, interdiction, Respect Remarquer, signaler, faire savoir, dire
	Relations		Bonjour, salutation Contact, parler, discuter, répondre

- **Dimension affective de l'expérience**

Pour qualifier la dimension affective de l'expérience des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia, le même angle de vue à été adopté, adaptant le thème des affects plus négatifs à la notion de déplaisir, plutôt que celle de la colère et l'abattement. L'analyse compréhensive de révélait en effet pas d'affect dominant dans ce sens.

Les affects mobilisés au cours de l'expérience des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia

Thème affectif	Champ lexical	Ton*
Déplaisir	Colère, peur Nostalgie triste déception, surprise	Colère Frustration Ironie
Attachement	Amour Attachement Nostalgie gaie	-
Sentiment de ressource	Besoin Ressource Liberté	-

Table des figures

Figure 1 : Démarche générale de notre travail de recherche	22
Figure 2 : De 1579 à 1808 : le marais avant l'assèchement (Source : EGMA. Plan de gestion de la réserve naturelle du marais d'Orx 1997-2001. Janvier 1997. 111 p.).....	102
Figure 3 : Le marais asséché et cultivé, de 1970 à 1984 (Source : EGMA. <i>Op. Cit.</i> 1997).	105
Figure 4 : La portée du Domaine d'Orx sous le Comte Walewski et sous la famille Coyola (fond de carte France, Alexandre Vuillemin. 1943. Atlas Universel de la géographie ancienne et Moderne.).....	106
Figure 5 : Le paysage du Marais réinvestis par les eaux dans les années quatre-vingt. (Source : EGMA. <i>Op. Cit.</i> 1997)	108
Figure 6 : La forme naturelle patrimoniale, entre mythe et utopie.....	114
Figure 7 : Les valeurs de la forme naturelle patrimoniale	116
Figure 8 : le Marais d'Orx , site essentiel dans les migrations aviaires, et désigné de fait en tant que Zone Importantes pour la Conservation des Oiseaux.	120
Figure 9 : Prégance des symboles écologiques exemplaires sur la page d'accueil du site internet de la Réserve naturelle du Marais d'Orx	124
Figure 10 : Recréer les trois paysages fondamentaux du Marais (source photographie aérienne : Google earth, 2007).....	125
Figure 11 : Le Marais d'Orx dans le réseau d'espaces naturels protégés en France et dans le réseau écologique européen NATURA 2000.	127
Figure 12 : le Marais d'Orx au cœur d'un environnement démographique dynamique	131

Figure 13 : Les Réserves naturelles dans l'espace touristique littorale landais.....	132
Figure 14 : La forme patrimoniale du Marais D'Orx.....	142
Figure 15 : Le public du Marais d'Orx	149
Figure 16 : Esquisse d'un portrait de chaque groupe rencontré sur leMarais d'Orx.....	163
Figure 17 : Origine géographique et connaissance du Marais d'Orx des personnes interrogées.....	165
Figure 18 : Exploration du profil socioprofessionnel du public interrogé sur Orx	166
Figure 19 : Les choix de l'analyse d'occurrences en fonction des axes retenus lors de l'écoute compréhensive	169
Figure 20 : Représentation des visiteurs interrogés, selon les figures de l'expérience du Marais d'Orx (saisies par occurrences de champs lexicaux)	180
Figure 21 : Le choix lexical pour qualifier la dimension publique de l'expérience des visiteurs sur le Marais d'Orx.....	184
Figure 22 : Représentations des occurrences identifiées pour qualifier la figure de l'expérience publique.....	185
Figure 23 : La jussie, la fleur qui fait parler les visiteurs des valeurs écologique et esthétique du site. (source : association à fleur de Pau).....	197
Figure 24 : Articulation des disciplines esthétiques autour de l'objet art et au-delà de l'objet art. (D'après RUBY Christian. Table de classification des esthétiques du temps présent. EspacesTemps.net.).....	219
Figure 25 : le travail des émotions patrimoniales dans l'espace public lors d'une catastrophe patrimoniale	238
Figure 26 : Relecture méthodologique des entretiens à travers trois thèmes affectifs.....	241
Figure 27 : Les arguments des émotions dans les récits d'expériences du Marais d'Orx	242
Figure 28 : La Maison Bézier restaurée en observatoire, sujet à discussion (photographie : Annick Marcassoli, mars 2008).....	253
Figure 29 : Le travail des émotions dans l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx.....	262
Figure 30. La dimension affective de l'expérience comme moteur d'une nouvelle forme d'expression de l'espace public.	282
Figure 31 : Extraits des analyses compréhensives montrant le déroulement des entretiens pour deux groupes de visiteurs.....	292
Figure 32 : Paramètres méthodologiques pour analyser les qualités du « milieu affectif » du Marais d'Orx favorables à l'émergence d'un espace public	293
Figure 33 : Recensement des thèmes des opinions formulées dans les récits d'expérience en fonction des paramètres méthodologiques.....	294

Figure 34 : Les thèmes développés au cours de la relation au site repris au cours des relations avec les autres visiteurs	297
Figure 35 : Les thèmes développés sur le mode d'expression collective comme prolongement de ceux développés de façon singulière.....	298
Figure 36 : Analyse des sites-référence cités au cours des opinions formulées dans les récits d'expérience.....	299
Figure 37 : L'implicabilité de la dimension affective du Marais d'Orx, à la source des conditions de réalisation d'un espace public.....	336
Figure 38 : La qualité de durabilité de la dimension affective du Marais d'Orx, à la source des conditions de réalisation d'un espace public.	360
Figure 39 : La forme patrimoniale du Marais d'Orx comme milieu potentiel d'émergence d'un espace public.....	364
Figure 40 : le paysage d'Abbadia au cœur du paysage patrimonial hendayais au cours du 20 ^{ème} siècle.	375
Figure 41 : Le Domaine d'Abbadia intégré dans divers réseaux de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel.....	379
Figure 42 : Le Domaine d'Abbadia au cœur d'un espace démographique et urbain dense et dynamique	381
Figure 43 : Photographie aérienne de la ville d'Hendaye (Hendaye, tourisme Côte Basque, 2005)...	383
Figure 44 : la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia.....	390
Figure 45 : Le public du Domaine d'Abbadia.....	394
Figure 46 : Esquisse d'un portrait de chaque groupe rencontré sur le domaine d'Abbadia.....	398
Figure 47 : origine géographique et connaissance d'Abbadia des personnes entretenues en 2005-2006.	401
Figure 48 : Exploration du profil socioprofessionnel du public rencontré sur Abbadia.....	402
Figure 49 : Représentation des visiteurs rencontrés en fonction des figures de l'expérience du Domaine d'Abbadia (saisies par occurrences de champ lexicaux)	404
Figure 50 : Représentation des occurrences identifiées pour qualifier la figure de l'expérience publique	411
Figure 51 : Les arguments des émotions dans les récits d'expérience des visiteurs sur le Domaine d'Abbadia.....	416
Figure 52 : Vue du Domaine d'Abbadia sur la Côte bétonnée de Fontarabie, à la frontière espagnole. (2006).....	438
Figure 53 : Les qualités de la forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia peu propices à l'émergence d'un espace public.....	445

Bibliographie

ALBARELLO Luc. **Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique.** Editions de Boeck, 2002. 197 p.

ALDHUY Julien. **Identités, territorialités et recompositions territoriales : les Landes de Gascogne, la Chalosse et le département.** Thèse pour l'obtention du doctorat en géographie et aménagement sous la direction de Guy Di Méo. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour – UMR CNRS 5603 Société, Environnement, Territoire, 2006. 341 p.

ALGERIA Ludivine. Abbadia et la corniche basque. Rivages d'Aquitaine. **Extraits de la revue Le Festin** n° 50, juin 2004. Non paginé.

ALPHANDERY Pierre, BITOUN Pierre, DUPONT Pierre. **L'équivoque écologique.** Paris : La Découverte, 1992. 277 p.

AMALRIC Marions. **Les Zones humides. Appropriations et représentations. L'exemple du Nord Pas de Calais.** Thèse de géographie et d'aménagement. Sous la direction de Jean Jacques Dubois. Université de Lille 1, 2005.

AMOUGOU Emmanuel. Les sciences sociales et la question patrimoniale. **La question patrimoniale, de la « patrimonialisation » à l'examen de situations concrètes.** Sous la direction de Emmanuel Amougou. Ed. L'Harmattan : 2004. P. 7-18.

AMPHOUX Pascal. L'observation récurrente. **L'espace urbain en méthode.** Sous la direction de Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud. Marseille : Editions Parenthèses, 2001. p. 153-169.

AMPHOUX Pascal. **La notion d'ambiance. Une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale.** Paris :PUCA, Lausanne,IREC, 1998. 181 p.

- ANDERSON Key, SMITH J Susan. **Editorial : Emotional geographies**. Transaction. Inst. British Geogr. n°26. 2001. p. 7-10.
- ANDRIEUX Jean Yves. **Patrimoine et histoire**. Paris : Belin, 1997. 283 p.
- ANSELME Edith. Classée Natura 2000. **SUD Ouest. Pays Basque**. 30 juin 2006. P. 2,13.
- AUGE Marc. Préface. Sous la direction de Jacques Roux et Michel Peroni. **Le travail photographique**. Saint Etienne : CNRS éditions, 1996. 232 p.
- AUGOYARD Jean-François. **La compétence sociale du regard esthétique. L'espace du public. Les compétences du citoyen**. Colloque d'Arc-et-Senan, Novembre 1990. Plan Urbain, 1990. p. 41-47.
- AVEC économie et culture. **Etude de valorisation du bâtiment d'Asporotstipi**. Domaine d'Abbadia (64). Novembre 2001.
- BACHELARD Gaston. **La poétique de l'espace**. Paris : PUF. 214 p.
- BARBE Noël, TORNATORE Jean-Louis. **Les formats d'une cause patrimoniale. Émotions et actions autour du château de Lunéville**. Rapport au ministère de la Culture/Mission à l'ethnologie, Lahic, 2007. 315 p.
- BARBICHON Gérard. Espaces partagés : variation et variété des cultures. **Espaces et Sociétés** n°62-63, 1990. p. 107-134.
- BARON YELLES Nacima. **Espaces protégés et tourisme de nature sur le littoral atlantique français : stratégies et enjeux**. Thèse de géographie sous la dir. de Georges Cazes. Paris I, 1997. 380 p.
- BARON YELLES Nacima. **Représentations, usages et mises en scènes du paysage des marais endigués sur la côte atlantique française**. Recherches sur le littoral. Neuilly : Procter et Gamble France, avril 2002. p. 133-137.
- BARON-YELLES Nacima. **Récréer la nature. Ecologie, paysage et société au marais d'Orx**. Coll. Coup d'essai. Paris : Edition Rue d'ULM/ Presse ENS, 2000. 215 p.
- BARRIL Claude, CARREL Marion, GUERRERO Juan Carlos et MARQUEZ Alicia. Introduction. Le public en action. **Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales**. Sous la direction de Claude Barril, Marion Carrel, Juan Carlos Guerrero et Alicia Marquez. Coll. Logiques politiques. Paris : l'Harmattan, 2003. p. 11-22
- BARTHE Roland. **La chambre claire : note sur la photographie**. Paris : Gallimard, Le Seuil, 1980. 192 p.
- BAUDOÛI Rémi. André Malraux et l'invention du patrimoine sous la 5ème République. **L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité**. Sous la direction de Denis Grange, Dominique Poulot. Grenoble : PUG, 1997. p.47-61.
- BAVOUX Jean-Jacques. **La géographie. Objet, méthodes, débats**. Paris : Armand Colin, 2002. 239 p.
- BEAUCHARD Jacques. **La bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire**. Paris : L'harmattan 1999. 143 p.

BEAUCHARD Jacques. **Patrimoine territorial et espace public**. Habiter le patrimoine Université européenne d'été. Saumur, 13-16 octobre 2003.

BEAUD Stéphane, WEBER Florence. **Guide de l'enquête de terrain**. Paris, La Découverte. 1997.

BENKO, Georges; STROHMAYER Ulf (Dir.). **Horizons géographiques**. Paris :Bréal, 2004. 350 p.

BERDOULAY Vincent, DA COSTA GOMES Paulo C., LOLIVE Jacques. L'espace public, ou l'incontournable spatialité de la politique. **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences**. Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005, p. 9-25.

BERDOULAY Vincent, DE CASTRO Ina, DA COSTA GOMES Paolo. L'espace public, entre mythe, imaginaire et culture. **Cahier de Géographie du Québec**. Vol. 45, n°126. décembre 2001. p. 413-428.

BERDOULAY Vincent, ENTRIKIN J. Nicholas. Lieu et sujet, perspectives théoriques. **L'espace géographique** n°2. 1998. p. 111-121.

BERDOULAY Vincent, ENTRKIN J. Nicholas. Singularité des lieux et prospective. **Espace et Sociétés : Les nouveaux territoires de la prospective**, n°74-75. L'Harmattan, 1994.

BERDOULAY Vincent, MORALES Monserrat. Espace public et culture : stratégies barcelonaises. **Géographie et cultures**, n° 29, 1999. p. 79-96.

BERDOULAY Vincent. Le lieu et l'espace public. **Cahiers de Géographie du Québec**. Vol. 41 n°114. Décembre 1997. p. 301-309

BERDOULAY Vincent. Le milieu, entre description et récit. De quelques difficultés d'une approche de la complexité. **Milieu, colonisation et développement durable. Perspectives géographiques sur l'aménagement**. Sous la direction de Vincent Berdoulay et Olivier Soubeyran. Paris : L'Harmattan. p. 25-37

BERDOULAY Vincent. Le retour du refoulé. Les avatars modernes du récit géographique. **Logiques de l'espace, esprit des lieux, colloque de Cerisy**. Sous la direction de Jacques Lévy et Michel Lussault. Paris : Belin, 2000. p. 111-126.

BERDOULAY Vincent. Les valeurs géographiques. **Encyclopédie de géographie**. Sous la direction de Antoine Bailly, Jean Ferras, et Denise Pumain. Paris : Economica, 1995. p.385-403.

BERDOULAY Vincent. Planifier avec le milieu : les liens complexes de l'analyse et de l'action. BELGEO, **Revue Belge de Géographie**, n°3, 2003. p. 231-241.

BERGER Marie Claude. **Antoine d'Abbadie. Domaine d'Abbadia**. Bayonne : Sordes, Les Amis d'Abbadia, 1991. p.5-10

BERLEANT Arnold. **Aesthetics and Environment, Theme and Variations**. Aldershot : Ashgate, 2005.

BERLEANT Arnold. **The aesthetics of environment**. Philadelphia: Temple University Press. 1992

BERQUE Augustin, ENTRIKIN J. Nicholas. Lieu. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy, Michel Lussault. Editions Belin : 2003. p. 555-560.

BERQUE Augustin. **Médiance, de milieux en paysages**. Collections Géographiques. Paris : Editions Reclus-Belin. 2000. 156 p.

BERTAUX Daniel. Les récits de vie. **Sociologie** 128. Paris : Edition Nathan, 1997. 128 pages.

BESSE Jean-Marc. Entre modernité et postmodernité. La représentation paysagère de la nature. **Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/ nature depuis la Renaissance**. Sous la direction de Marie Claire Robic. Paris : Economica, 1992. p. 89-121.

BESSE Jean-Marc. Espace public et paysages familiers. **Rencontres de l'espace public**. Lille : Métropole Communauté Urbaine, 14 décembre 2006.

BESSE Jean-Marc. Extrait de MACLEAN S. Alex. **L'arpenteur du ciel**. Paris : Editions Textuel, 2003. 368 p.

BIGANDO Eva. **La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie de Bordeaux (Communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle)**. Thèse de Doctorat sous la direction de Monsieur le Professeur Guy Di Méo, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 2006. 503 p.

BLANC Jean-Noël. Voir l'espace dans l'espace public. **Géocarrefour**. Vol. 76. 2001. p. 59-67.

BLANC Nathalie, LOLIVE Jacques. L'écologie et le politique. **Cosmopolitiques** n°15 : Esthétique et espace public. Paris : Apogée, 2007. p. 9-18.

BLANC Nathalie, LOLIVE Jacques. La part esthétique de la ville. **Aimons la ville !** Coordonné par Nathalie Blanc, Jacques Lolive, Gérard Chouquer et Dominique Boulier. Paris : Coll. Cosmopolitiques. Edition de l'aube. 2004. p. 68-94.

BLANC Nathalie. Éthique et esthétique de l'environnement. **EspacesTemps.net**, 31.01.2008 <http://espacestemp.net/document4102.html>

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne. **L'enquête et ses méthodes : l'entretien**. 128 Sociologie. Editions Nathan : Paris, 1992. 125 p.

BLANCHON Jean-Jacques, BARROSO Christine, CHARMOY Francis, DEVISSE Jean-Stéphane. **Dossier scientifique de création d'une réserve naturelle**. Association pour la gestion du Marais d'Orx, février 1993. p24-25.

BOCHET Béatrice et RACINE Jean-Bernard. Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie du sensible autant que rigoureuse. **Géocarrefour** vol.77. Février, 2001. p. 117-131

BOCHET Béatrice. **Le rapport affectif à la ville. Essai de méthodologie en vue de rechercher les déterminants du rapport affectif à la ville**. DEA de sciences de la ville. Sous la direction de Mr. Mathis. MSVUP. Université de Tour. Septembre 2000. 90 p.

BONDI Liz, DAVIDSON Joyce and SMITH Mick (dir.). **Emotional Geographies**. Great Britain: Ashgate, 2005. 258 p.

BOSSUET Luc. L'espace rural et ses acteurs. Entre tensions et solidarité. **Colloque territoires et mémoires**. Fondation Trudeau. Paris, 31 mars 2006.

BOURDIEU Pierre. **Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action**. Paris : Seuil, 1994. 248 p.

BOURDIN Alain. Chapitre 5 : Appartenance et territoires : vers le triomphe de l'entre-soi ? **Repenser le territoire, un dictionnaire critique**. Sous la direction de Serge Wachter. Datar/ Edition de l'Aube, 2000. p. 171-197.

BOURDIN Alain. **Le patrimoine réinventé**. PUF : 1984, Paris. 239 p.

BOURDIN Alain. Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain ? Professionnels et citoyens face aux témoins du passé. **Les annales de la recherche urbaine** n°72, septembre 1996. p. 6-13.

BOUTIN Gérald, GOYETTE Gabriel, LESSARD-HERBERT Michelle. **La recherche qualitative, fondements et pratiques**. Montréal : De Boeck Université, 1997.

BOUZAMA Nadir. Expérience occidentale et construction maghrébine d'une approche du patrimoine. **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle**. Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard – Anguis. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003.

BOUZILLE Emmanuelle. Le zonage environnemental comme moyen de qualifier des espaces : vers des territoires? **Séminaire "le Lien social" Nantes – 11 et 12 mai 1998**. Textes réunis par Monique Bigoteau et Fabienne Le Roy. Ange Guépin : Maison des sciences de l'homme, mai 1999, 5 p.

BRAUD Philippe. **L'émotion en politique. Problèmes d'analyse**. Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques. 1996. 255 p.

BREGMAN Dorine, DAYAN Daniel, FERRY Jean-Marc et WOLTON Dominique (coord.). **Le nouvel espace public**. Hermès n°4 , 1989.

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé. **Forme. Les mots de la géographie**. Montpellier : Reclus, 1993. p. 223

CAILLE Alain. Une politique de la nature sans politique. Chasser le naturel... Ecologisme, naturalisme et constructivisme. **Revue semestrielle du MAUSS** n°17. Paris: La Découverte, premier semestre 2001. p.94-116.

CANDAU Jacqueline, LE FLOCH Sophie, DEUFFIC Philippe. Aménité : qualité des relations sociales, qualités d'un lieu. **Ingénieries**. N° spécial Aménités rurales. 2002. p. 25-33.

CARBALLO Christina, EMELIANOFF Cyria. La liquidation du patrimoine, ou la rentabilité du temps qui passe. **Les Annales de la recherche urbaine** n° 92. Juin 2002. p. 49-57.

CARLSON Allen. **Aesthetics and the Environment. The Appreciation of Nature, Art and Architecture**. London : Routledge, 2000

CCI BAYONNE PAYS BASQUE. **Le pays Basque en chiffre Clé**. Edition 2007. 24 p.

CDT 64. **Typologie de la fréquentation française en 2007. Les fiches observatoire du CDT 64**. Pro.tourisme.64.com, juin 2008. 6 p.

CENTLIVRES Pierre. **Vie, mort et renaissance des Buddhas de Bamiyan**. Ministère de la culture : séminaire du Lahic, 13 février 2007.

CHABROL Claude. De l'impression des personnes à l'expression communicationnelles des émotions. **Les émotions dans les interactions**. Sous la direction de Christian Plantin, Marianne Doury, Véronique Traverso. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2000. p. 104-123.

CHARLIER Bruno. **La défense de l'Environnement : entre espace et territoire, Géographie des conflits environnementaux déclenchés en France depuis 1974**. Thèse de doctorat Géographie sous la direction de André Etchelecou. Université de Pau. 1999.

CHASTEL André. Qu'est ce que la patrimoine architectural ? **Urbanisme** n° 147-148. 1975.

CHAUDOIR Philippe. **Discours et figures de l'espace public à travers les « arts de la rues » la ville en scènes. Préface et direction artistique Sylvia Ostrowetsky**. Paris : L'Harmattan, 2000, 318 p.

CHELKOFF Grégoire, THIBAUD Jean-Paul. L'espace public, modes sensibles. Le regard sur la ville. **Les annales de la recherche urbaine**, n°57, dec. 92 mars 93. p. 6-16.

CHIVALLON Christine. Espaces publics entre équipement marchand et valeur symbolique. **Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale**. Sous la direction de Cynthia Ghorra-Gobin. Paris : L'Harmattan, 2001. p.134-137

CHOAY Françoise. **L'allégorie du patrimoine**. Paris : Seuil [Coll. La couleur des Idées], 1992. 249 p. + annexes.

CHURCH Jennifer. L'émotion et l'intériorisation des actions. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions**. Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 219-236.

CLAVAL Paul. Clisthène, Habermas, Rawls et la privatisation de la ville. **Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale**. Sous la direction de Cynthia Ghorra-Gobin. Paris : L'Harmattan, 2001. p. 23-31.

CLAVAL Paul. **Epistémologie de la géographie. Comprendre le monde tel que les hommes le vivent à travers les paysages, les patrimoines et la confrontation des cultures**. Sous la direction de Jean Robert Pitte. Paris : Ed. Nathan, 2001. 266 p.

CLAVAL Paul. **Epistémologie de la géographie**. Paris : Fernand Nathan, 2001. 266 p.

CLAVAL Paul. Ethique et nature une approche contextuelle. **Géographie et cultures**, n°37. 2001. p. 2-22.

CLAVAL Paul. **Géographie Culturelle, une nouvelle approche des sociétés et des milieux**. Paris: Armand Colin, 2003. 287 p.

CLAVAL Paul. Sens patrimoniaux dans le monde. **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle**. Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard – Anguis. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003. p. 45-58.

Collectif. **Patrimoine culturel, patrimoine naturel**. Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994.

COMMERCON Nicole (dir.). L'espace public. **Géocarrefour** vol. 76, n°1. 2001.

CONSEIL GENERAL 64 –DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT. La clientèle d'Abbadia. **Etudes et observatoire** : 2002. 20 p.

CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES. **Rapport annuel** 2005. 49 p.

CORBIN Alain. La mer et l'émergence du désir de rivage. Regards sur le littoral. Contributions scientifiques à la protection du littoral. **Les cahiers du conservatoire du Littoral** n°7. novembre 1995. p. 129-137.

COTTEREAU Alain. QUERE Louis. Postface. Le public en action. **Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales**. Sous la direction de Claude Barril, Marion Carrel, Juan Carlos Guerrero et Alicia Marquez. Coll. Logiques politiques. Paris : l'Harmattan, 2003, 384 p. p ; 363-381.

COVA Hans. **Art et politique : Les aléas d'un projet esthétique. Essai sur la projection politique de l'art**. Paris : L'Harmattan, 2005. 130 pages.

CUZACQ Pierre. **La Grande Lande. Étude historique et géographique**. Paris : Res Universis, 1992. 352 p.

D'UNRUG Marie-Christine. **Analyse de contenu et acte de parole. De l'énoncé à l'énonciation**. Paris, Éditions universitaires, 1974.

DACHEUX Eric. Conclusion générale. L'Europe qui se construit. **Réflexion sur l'espace public européen**. Sous la direction d'Eric Dacheux. Saint Etienne : PUSE, 2003. p. 171-189

DACHEUX Eric. **Vaincre l'indifférence, le rôle des associations dans l'espace public européen**. Paris : CNRS Editions, 2000. 168 p.

DAMERY Claire. **Associations et lieu patrimonial : du positionnement associatif aux valeurs du patrimoine naturel. L'exemple des associations liées à la réserve naturelle du marais d'Orx (Landes)**. Rapport de recherche sous la direction d'Isabelle Degrémont. SET-UPPA, 2003. 36 p.

DAMERY Claire. **Le lieu patrimonial : espace de médiation sociale et culturelle traversé par la mémoire du lieu. L'exemple de la réserve naturelle du Marais d'Orx**. Mémoire de DEA sous la direction de Vincent Berdoulay, Professeur de Géographie. SET, UPPA, juin 2003. 125 p.

DAMERY Claire. The Heritage as Mise en Scène of Place and People Through Emotions Sharing. Emotional Geographies. **The second international and interdisciplinary conference**. Queen's University Kingston. May 25-27 2006.

DAN FERRAND-BECHMANN. À propos de Henri Lefebvre et Henri Raymond. **Socio-logos**, Numéro 2, [En ligne], mis en ligne le : 28 mars 2007. URL : <http://socio-logos.revues.org/document90.html>.

DARBOUX Gaston. **Notice historique sur Antoine d'Abbadie**. Décembre 1907. 42 p.

DARDEL Eric. **L'homme et la terre. Nature de la réalité géographique**. Nouvelle édition présentée par Philippe Pinchemel et Jean-Marc Besse. Paris : éditions du CTHS, 1990. 199 p.

DASSIE Véronique. **Une émotion patrimoniale contemporaine : le parc de Versailles dans la tempête**. Mission à l'ethnologie. Direction de l'Architecture et du Patrimoine Ministère de la Culture. 2006. 199 p.

DAVALLON Jean, MICOUD André, TARDY Cécile. Vers une évolution de la notion de patrimoine ? Réflexions à propos du patrimoine rural. **L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité**. Sous la direction de Dominique Poulot. P. 195-205.

DAVALLON Jean. Le patrimoine, une filiation inversée ?. Transmettre aujourd'hui. Retour vers le futur. **Espaces Temps - les Cahiers**, n°74/75, 2000. p. 6-16.

DAVIDSON Joyce, BONDI Liz and SMITH Mick (eds). **Emotional Geographies**. Ashgate, 2005. 258 p.

DE CERTEAU Michel. **L'invention du quotidien, art de faire**. Deuxième édition. Paris : Folio Gallimard. 1990. 347 p.

DEBARBIEUX Bernard, PERRATON Charles. Le parc, la norme et l'usage. Le parc du Mont Royal et l'expression de la pluralité des cultures de Montréal. **Géographie et cultures** n°26. 1998. p. 109-126.

DEBARBIEUX Bernard, VANIER Martin. Repenser l'espace, synthèse. **Ces territorialités qui se dessinent**. Sous la direction de Bernard Debarbieux et Martin Vanier. Ed. de l'aube, datar : 2002. p.257-265.

DEBARBIEUX Bernard. Le lieu, le territoire et trois figures rhétoriques. **Espace géographique** n°2.1995. p 97-112.

DEBAT Raphaëlle. De terre et d'eau, le marais d'Orx. **Le Festin** n°50. Juin 2004. Sans page.

DEBONS David. Platon réconcilié avec Homère. **Espaces temps** n°74-75. 2000. p. 59-63.

DEBRAY Régis (dir.). **L'abus monumental : [actes des] Entretiens du Patrimoine**. Paris : Fayard, 1999. 439 p.

DEBRAY Régis. **Introduction à la médiologie**. Paris : Presse Universitaires de France. 2000. 223 p.

DECAMPS Henri, LESAFFRE Benoît. Restauration de la nature : vers de nouvelles références et pratiques. Aperçu de cinq années de recherche du programme « recréer la nature ». **Révolution écologique**, supplément 9. Ministère de l'écologie et du développement durable, Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale, 2002. p. 9-18.

DECAMPS Henri. À propos du colloque " Recréer la nature ". **Natures Sciences Sociétés** n°1 Vol. 3. 1995. P.43-47

DEGREMONT Isabelle, DIDIER Sophie. Quand les motels googie ne font plus recette : destruction et perversion par le tourisme d'un patrimoine contesté. **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle**. Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard – Anguis. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003. p. 365-385.

DEGREMONT Isabelle. **Patrimoine et Aménagement, Etude géographique d'un outil d'Aménagement**. Thèse de géographie sous la direction de Vincent Berdoulay. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1996. 495 p.

DEGREMONT Isabelle. Patrimoine et zone littorale, un renouveau des enjeux touristiques dans les Pyrénées Atlantiques. **Sud-Ouest Européen**, n° 1. 1998. p.33-46.

DEGREMONT Isabelle. Une année d'aménagement du patrimoine à Bordeaux : entre mise en scène et mise en débat...". **Sud-Ouest Européen**, n° 8, 2000. p. 65-73.

DEMAIZIERE Didier, DUBAR Claude. **Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion**. Paris : Editions Nathan, 1997. 350 p.

DESPERRIEZ René, DEYRES François. **Enquête de notoriété du marais d'Orx**. Société d'aménagement touristique des Landes / SATEL, 1994.

DEVISSE Jean Stéphane. **Les Marais d'Orx** : Aquitaine. Coll. Conservatoire du littoral. Arles : Actes sud. Paris : Dexia Editions, 2003. 43 p.

DEWEY John. **L'art comme expérience. Encadrement et traduction**. Sous la direction de Jean-Pierre Cometti. Tours : Farrago, 2005.

DI MEO Guy, CASTAINGTS Jean-Pierre, DUCOURNEAU Colette. Territoire, patrimoine et formations socio-spatiales. **Annales de géographie**. 1993 p. 472-502.

DI MÉO Guy. Patrimoine et Territoire, une parenté conceptuelle. **Espaces et Sociétés, Méthodes et enjeux spatiaux**, n° 78, L'Harmattan, 1995. p. 15-34.

DOIDY Eric. L'espace public en contexte : concertation et médiation en milieu rural. **Le public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales**. Sous la direction de Claude Barril, Marion Carrel, Juan Carlos Guerrero et Alicia Marquez. Coll. Logiques politiques. Paris : l'Harmattan, 2003. p. 199-218.

DUBET François. Sociologie du sujet et sociologie de l'expérience. **Colloque de Cerisy « penser le sujet autour d'Alain Touraine »**. Sous la direction de François Dubet et Michel Wieviorka., Paris : Fayard, 1995. p.101-121.

DUCROS Albert, LIZE Bernadette, MICOUD André, ROUE Marie. Anthropologie et environnement **Lettre du Programme Environnement, Vie et Sociétés du CNRS. La question de l'environnement dans les sciences sociales : éléments pour un bilan**. N° spécial, 1998/02, n° 17. p.13-23.

DULAU Patrick. La structuration récente d'un syndicat mixte des Landes. **Actes du séminaire du forum des Marais Atlantiques : Contribuer au devenir des zones humides littorales par la maîtrise foncière**. Reignac 2004. P. 26-27.

DUMAS Denis. L'esthétique environnementale d'Allen Carlson. Cognitivism et appréciation esthétique de la nature. **Revue Canadienne d'esthétique**. Volume n°6. Automne 2001.

DUVIGNAUD Jean. **Sociologie de l'art**. Paris : PUF. 3 ed. 1984. 178 p.

EGMA. **Plan de gestion de la réserve naturelle du marais d'Orx 1997-2001**. Janvier 1997. 111 p.

Entretien avec Christian Dupavillon. Le patrimoine : comment ? Pourquoi ? Le débat. **Histoire politique, société. Mémoires comparées**. N° 78. Janv.fév. 1994. p. 179-186.

ENTRIKIN Nicholas J. **The betweenness of place : towards a geography of modernity**. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 1991

ETIENNE Bruno. «Ça m'a fait quelque chose de la voir en flammes». Esquisse d'une conceptualisation des émotions patrimoniales (analyse d'un corpus de lettres de réaction à l'incendie). Les formats d'une cause patrimoniale. **Émotions et actions autour du château de Lunéville**. Sous la direction de Jean Louis Tornatore et Noël Barbe. Rapport au ministère de la Culture/Mission à l'ethnologie, Lahic, 2007. p. 103-142.

FABRE Daniel. Catastrophe, découverte, intervention, ou le monument comme évènement. **Séminaire à l'Université de Rome**. Italie. 2002.

FABRE Daniel. Émotions, motions, mouvements. Le patrimoine comme évènement. **Journées d'études du LAHIC**. GARAE : Maison des Mémoires, 12 et 13 mars 2007.

FABRE Daniel. Ethnologie et patrimoine en Europe. **Terrain**, Numéro 22 - Les émotions (mars 1994), [En ligne], mis en ligne le 21 juillet 2005. URL : <http://terrain.revues.org/document3095.html>. Consulté le 5 février 2007.

FABRE Daniel. **L'incendie du Parlement de Bretagne à Rennes**. Ministère de la culture : séminaire du Lahic, 13 février 2007.

FERRARESE Estelle. **Culture et espace public. Des constantes et inflexions de la théorie politique de Jürgen Habermas**. Thèse de doctorat de sciences politique, dirigée par Pr. Jean-Marie Vincent. Université de Paris 8. Mars 2001.

FERRIER Jean-Paul. Géographie, ou l'illustration productive de l'inséparabilité enfin comprise du matériel et de l'idéal. **Géopoint : l'idéal et le matériel**. Groupe Dupont, 30-31 Mai 2002. Addenda 5 p.

FISHER Gustave Nicolas. **La psychosociologie de l'espace**. Paris : PUF, Que-sais je ?, 1981. 127 p.

FOUCART Bruno. Y a-t-il un style français ? Patrimoines et passions identitaires. **Actes des Entretiens du Patrimoine**. Sous la présidence de Jacques Le Goff. Paris : Fayard, Editions du patrimoine. 1998. p. 43-54.

FOURNY Marie-Christine, MICOUD André. Représentations et nouvelles territorialités : à la recherche du territoire perdu. **Ces territorialités qui se dessinent**. Sous la direction de Bernard Debarbieux et Martin Vanier. Ed. de l'aube, datar : 2002. p.31-59.

FRANKENBACH Sophie. **L'écotourisme, une piste d'avenir pour le Marais d'Orx ?** Sous la direction de Jean Jacques Lagasque. Mémoire de Maîtrise UPPA. 1996. 102 p.

FRANKENBACH Sophie. **Quelle valorisation pour le Marais d'Orx ? Le point de vue du public**. Rapport de stage de maîtrise IUP Aménagement et développement territorial. UPPA, 1996. 33 p. + annexes.

FREY Jean-Pierre. HENRY Raymond. **Paroles d'un sociologue, vers une histoire architecturale de la société**. Paris l'Harmattan, 2006. 276 p.

FREYDEFONT Marcel. L'urbain - La scène - La lieu. Langage de la scénographie et les espaces publics. **L'espace du public. Les compétences du citoyen. Colloque d'Arc-et-Senan**. Novembre 1990. : Plan Urbain. P. 117-127

FROMAGEAU Jérôme. L'évolution du droit et des institutions a-t-elle été identiques. **Patrimoine culturel, patrimoine naturel**. Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994. p. 39-49.

GAUDIN Jean-Pierre. **La démocratie participative**. Paris : Armand Colin, collection « 128 », 2007. 125 p

GENTELLE Pierre. Haut lieu. **L'espace géographique** n°2. 1995. p. 135-138.

GHORRA-GOBBIN Cynthia dir. **Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale**. Paris : L'Harmattan, 2001. 265 p.

GHORRA-GOBBIN Cynthia. **Les espaces de la médiation : réinventer les "espaces publics" comme symbole de la médiation**. UNESCO (source Internet), 10 mars 2000. 8 p.

GIFFARD Alain. **Bien commun ou biens commun**. UpFing2004 Le Bien Commun (http://www.fing.org/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=&RUBNAV=&CODE=01294159&LANGUE=0&RH=UP2004)

GIRARD Muriel. Imaginaire touristique et émotions patrimoniales dans la Médina de Fès (Maroc). Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion. Culture et Musées. **Revue internationale Muséologie et recherches sur la culture** n°8. Sous la direction de Dominique Poulot. Arles : Actes Sud, décembre 2006. p. 61-90.

GLACKEN Clarence. **Histoire de la pensée géographique, II. Conception du monde au moyen âge**. Paris : CTHS, 2002. 319 p.

GOULD Deborah B. Passionates political processes : bringing emotions back into the study of social movements. **Rethinking social movements. Structure, meaning, and emotion**. Edited by Jeff Godwin and James M. Jasper. USA: Rowman and Littlefield Publishers Inc, 2004. p. 155-176.

GRANDJEAN Denis. Des modes d'actions et d'information différents ? **Patrimoine culturel, patrimoine naturel**. Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994. p. 51-70.

GRAVARI-BARBAS Maria (dir.). **Habiter le Patrimoine : Enjeux, Approches, Vécu**. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Collection Géographie Sociale, 2005. 618 p.

GRAVARI-BARBAS Maria, GUICHARD-ANGUIS Sylvie. Introduction. **Regards croisés sur le patrimoine dan le monde à l'aube du XXIème siècle**. Dirigé par Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard -Anguis. Paris-Sorbonne : PU, 2003. p. 9-22.

GRAVARI-BARBAS Maria, GUICHARD-ANGUIS Sylvie. **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle**. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003. 952 p.

GRAVARI-BARBAS Maria, VESCHAMBRE Vincent. Introduction à : Patrimoine et environnement : les territoires du conflit. **Noroi**, n° 185, tome 47, 2000-1. p. 3-5.

GRAVARI-BARBAS Maria. Conclusion. **Habiter le Patrimoine : Enjeux, Approches, Vécu**. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Collection Géographie Sociale, 2005. p. 615-618.

GRAVARI-BARBAS Maria. Gestion - valorisation du patrimoine historique bâti et tourisme urbain à Angers. **Les villes moyennes: Espace, Société, Patrimoine**. Sous la direction de Nicole Commerçon et Pierre Goujon. Editions Presses Universitaires de Lyon. Lyon : 1997. p. 397-410.

GRAVARI-BARBAS Maria. Introduction. **Habiter le Patrimoine : Enjeux, Approches, Vécu**. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Collection Géographie Sociale, 2005. p. 11-18.

GROUPE DUPONT. Avant propos : la forme en géographie. **La forme en géographie: [actes du Colloque] Géopoint, Avignon, 1er et 2 juin 2004**. Avignon : groupe Dupont, 2006. p.3-4.

GROUT Catherine. **L'émotion du paysage. Ouverture et dévastation**. Ed. Lettre volée. 2003. 160 p.

GUERIN Jean Paul. Patrimoine, patrimonialisation, enjeux géographiques. **Faire de la géographie sociale aujourd'hui. Colloque de géographie sociale de Caen, 18-19 novembre 1999**. Sous la direction de Jean Marc Fournier. Caen : Presses universitaires de Caen. p. 41-48.

GUERIN PACE France. Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. **L'Espace Géographique**, Vol. 4, n°35. p. 298-308.

GUILLAUME Marc. **La politique du patrimoine**. éd. Galilée, 1980. 198p.

HABERMAS Jürgen. **L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise**. Réédition. Paris : Payot, 1993, 324 p.

HABERMAS Jürgen. L'espace public, trente ans après. **Quaderni** N° 18, automne 1992. p. 161-191

HABIB Marie-Claire. Sur quelques questions de méthode à propos des études qualitatives des publics de la Cité des sciences et de l'industrie. **Les publics des équipements culturels. Méthode et résultats d'enquêtes**. Sous la direction de Olivier Donnat et Sylvie octobre. Travaux du séminaire pratiques culturelles et publiques de la culture. 1999-2000. Disponible sur <http://www.culture.gouv.fr/dep/fr/semin.htm#>.

HAMEL Jacques. La socio-anthropologie, un nouveau lien entre la sociologie et l'anthropologie. **Socio-Anthropologie** ; N°1.

HARRER Sebastian. « **L'esthétique de l'existence** ». **Etude de la nation et de ses implications dans la pensée de Michel Foucault, avec références à la philosophie antique et à la philosophie de Nietzsche**. Mémoire de maîtrise sous la direction de Bruno Karsenti. Panthéon Sorbonne. 2002.

HENRY Guy. **Barcelone dix années d'urbanisme : la renaissance d'une ville**. Paris : édition du Moniteur. 1992.

HERRITAR.COM (Urrugne citoyen blog). Novembre 2007.

HERRIZ Herri. Urrugne vote le PLU avec l'opposition des abertzale. **Le journal Euskaherria**. 15 février 2007.

HOYAUX André Frédéric. Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter. **Cybergeo** n°216. Accessible sur www.cybergeo.presse.fr/ehgo/hoyaux/article.htm . 2002.

HOYAUX André Frédéric. Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique. **Cybergeo** n° 232. Accessible sur www.cybergeo.presse.fr/ . 2003.

HUMBERT Geneviève, LEFEUVRE Jean Claude. A chacun son patrimoine ou patrimoine commun. **Sciences de la nature, Sciences de la Société, les passeurs de frontières**. Sous la direction de Marcel Jollivet. Paris : CNRS Editions, octobre 1992. p. 287-296.

IAURIF. Espaces publics : espaces de vie, espaces de ville . **Les cahiers de l'IAURIF** n°134-135, 2002.

JEANNOT Gilles. **Du monument historique au patrimoine local, l'évolution de la notion de patrimoine architectural à travers les publications des sociétés savantes et des associations de sauvegarde en France après 1945**. Institut Français de l'Urbanisme, 1988.

JEANNOT Gilles. Les improbables rencontres du patrimoine. **Patrimoine et modernité**. Sous la direction de Dominique Poulot. Paris : L'Harmattan, 1998. p.131-14

JEUDY Henri Pierre. Introduction. **Patrimoines en folie**. Sous la direction de Henri Pierre Jeudy. Paris : Maison des sciences de l'homme, 1990. p. 1-10.

JEUDY Henri-Pierre. **Critique de l'esthétique urbaine**. Ed. Sens et Tonka. 2003. 166 p.

JEUDY Henri-Pierre. Patrimoine et voyeurisme. **Libération**. Vendredi 15 septembre 2006. P. 31.

JIMENEZ Marc. **La querelle de l'art contemporain**. Paris : éditions Gallimard, 2005. 402 p.

JOHNSON Allen & SACKETT Ross. Direct systematic observation of behavior. In H. Russell Bernard (Ed.), **Handbook of methods in cultural anthropology**. Walnut Creek: AltaMira Press, 1998. p.301-332.

JONAS Hans. **Le Principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique**. Traduit de l'Allemand par Jean Greisch. 5ème édition. Paris : Flammarion : 1998. 470 p.

JOSEPH Isaac (coord). Espace public en ville. **Les Annales de la recherche urbaine**. N°57-58. décembre 1992- mars 1993.

JOSEPH Isaac. **Erwing Goffman et la microsociologie**. Coll. Philosophies. Paris : PUF, 1998. 126 p.

JOSEPH Isaac. L'espace public comme lieu d'action. **Les annales de la recherche urbaine** n°57-58. Dec. 92-mars 93. p. 210-217.

JOSEPH Isaac. La gestion des espaces publics (perspectives d'une consultation). **Espaces et Sociétés** n°62-63, 1990. p. 65-73.

JOSEPH Isaac. La rue et la conversation. La ville : Espaces et lieux. Stocks et flux. Temporalités urbaines. Gouvernement urbain. Formes et paysages. Ville et santé. **Le courrier du CNRS**. n° 81. 1994. sans pagination.

JOSEPH Isaac. User, Exposer, Observer. **L'espace du public. Les compétences du citoyen. Colloque d'Arc-et-Senan**. Novembre 1990. : Plan Urbain, 1990. p. 23-31.

KALAORA Bernard, PREMEL Gérard. Désir de rivage, des nouvelles représentations aux nouveaux usages du littoral. Les ateliers du Conservatoire du Littoral. **Les annales** 93, 1993. p. 43-51.

KALAORA Bernard. **Au-delà de la nature l'environnement : l'observation sociale de l'environnement**. Paris : L'harmattan, 1998. 199 p.

KALAORA Bernard. Le Conservatoire du Littoral ou l'invention d'une autre raison patrimoniale. Regards sur le littoral. Contributions scientifiques à la protection du littoral. **Les cahiers du conservatoire du Littoral** n°7. novembre 1995. p. 123-128.

KAUFMANN Jean Claude. **L'entretien compréhensif**. Paris : Nathan [Coll. Sociologie 128] 1996. 127 p.

KAUFMANN Pierre. **L'expérience émotionnelle de l'espace**. Paris: Librairie Philosophique J. Vrin. Septième édition. 1999.

KAWULICH Barbara. Participant Observation as a Data Collection Method [81 paragraphs]. Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: **Qualitative Social Research** [On-line Journal], 6(2), Art. 43. Available at: <http://www.qualitative-research.net/fqs-texte/2-05/05-2-43-e.htm> [Date of access: Month Day, Year]. May 2005.

LABORATOIRE CULTURE COMMUNICATION ET SOCIETE. Internet, nouvel espace public mondialisé? **Actes du colloque du 28 novembre 2003** (Paris) <http://c2so.ens-lsh.fr/spip.php?article16>

LABROT Véronique. L'apport du droit international: patrimoine commun de l'humanité et patrimoine naturel. **L'alchimie du patrimoine, discours et politiques**. Sous la direction d'Yvon Lamy. Talence : Edition de la maison de l'homme d'Aquitaine, 1996. p. 112-120.

LABUSSIÈRE Olivier. **Le défi esthétique en aménagement : vers une prospective du milieu. Le cas des lignes très haute tension (Lot) et des parcs éoliens (Aveyron et Aude)**. Sous la dir. de Vincent Berdoulay. Doctorat de Géographie, option aménagement, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2007. 607 p.

LAMBERT Cédric, PELLEGRINO Pierre, JACOT Frédéric. Espace public et lien social. **Espaces et Sociétés** n°62-63, 1990. p. 11-27.

LAMIZET Bernard. **La médiation culturelle**. Paris : L'Harmattan, 1999. 447 p.

LAMY Yvon. Le creuset du patrimoine collectif. **L'alchimie du patrimoine, discours et politiques**. Sous la direction de Yvon Lamy. Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1996. p.5-13.

LAPEBIE François. La commune du jour : Orx. Les échos du Marais. **Le journal de l'association Marais d'Orx Nature**. Février 2006.

LASCOUMES Pierre, LE BOURHIS Jean Pierre. Le bien commun comme construit territorial, identités d'action et procédures. **Politix**, n°42. 1998. p.37-66.

LASCOUMES Pierre. **L'éco-pouvoir, environnement et politique**. Paris : Ed. La Découverte, 1996. 373 p.

LATOUR Bruno. **Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie**. Paris: La Découverte, 1999. 382 p.

LAURENS Lucette. Les monuments de la nature au service de la construction territoriale. **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle**. Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard – Anguis. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003. p. 781-794

LE BRAS Hervé. La forme. **Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy et de Michel Lussault. Paris :Belin, 2003. P. 376-376.

LE BRETON David. **Les passions ordinaires, anthropologie des émotions**. Ed. Armand Colin : 1998. 223 p.

Le conservatoire du littoral. **Domaine d'Abbadia**. Bayonne : Sordes, Les Amis d'Abbadia, 1991. p.47.

LE GOFF Jacques (dir.). **Patrimoine et passions identitaires : [actes des] Entretiens du Patrimoine**. Paris : Fayard, 1998. 445 p.

LE JOURNAL IDATZIA. **Anniversaire de la loi littorale : entre pression foncière et bonnes intentions environnementales**. 26.11.2006.

LE JOURNAL IDATZIA. **Txingudi Ecologie conteste l'adoption du Plan Local d'Urbanisme**. 26 aout 2006.

LECOMPTE Jean et al. Recréer la nature. Colloque d'Orx, mai 1994. **Natures, Sciences, Sociétés**. Hors série. p.1-94.

LEFEBVRE Henri. Préface. **L'habitat pavillonnaire**. Sous la direction de Henri Raymond (et alii). CRU : Paris, 1966. Réédition. Paris : L'Harmattan, 2001. 114 p.

LEFEUVRE Jean Claude. De la protection de la nature à la gestion patrimoniale. **Patrimoine en Folie**. Sous la direction d'Henri-Pierre Jeudy. Paris : MSH, 1992. p. 29-76.

LEGER Jean Marie, FLORAND Marie France. L'analyse de contenu : deux méthodes, deux résultats ? **L'entretien dans les Sciences Sociales. L'écoute la parole et le sens**. Sous la direction de Alain Balnchet. Paris : Bordas, 1985. p. 237-273.

LEMIRE Vincent, POTIN Yann. Une émotion patrimoniale récurrente ? La destruction / restauration du palais des Tuileries. **Les émotions patrimoniales, Journée d'étude du LAHIC**. Paris : 8 novembre 2007.

LENIAUD Jean Michel. La mauvaise conscience patrimoniale. **Le débat** n°78. Histoire, politique et société. Mémoires comparées. Janvier / Février 1994. p.168-178.

LENIAUD Jean-Michel. **L'utopie française, essai sur le patrimoine**. Paris : Menges, 1992. 482 p.

LENIAUD Michel. Mémoire républicaine, mémoire plurielle. **Revue Monument historique** n°161.

LEROND Michel. **Profil environnemental régional d'Aquitaine**. EDATER DIREN Aquitaine, mai 2003. 95 p.

Lettre du Programme Environnement, Vie et Sociétés du CNRS. **La question de l'environnement dans les sciences sociales : éléments pour un bilan**. N° spécial, 1998/02, n° 17. 100 p.

LEUFEUVRE Jean Claude. De la protection de la nature à la gestion patrimoniale. **Patrimoine en Folie**. Sous la direction d'Henri-Pierre Jeudy. Paris : Maison des sciences de l'homme, 1990. p.29-76.

LEVY Jacques, LUSSAULT Michel. Espace. **Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy et de Michel Lussault. Paris :Belin, 2003. P. 325-332.

LEVY Jacques. Lieu. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy, Michel Lussault. Editions Belin : 2003. p. 560-561.

LIVET Pierre. **Emotions et rationalité morale**. Paris : PUF, 2002. 304 p

LOLIVE Jacques, SOUBEYRAN Olivier. **Cosmopolitiques : ouvrir la réflexion. L'émergence des cosmopolitiques**. Ed. La Découverte 2007. 384 p.

LOLIVE Jacques. L'émergence des cosmopolitiques. **Colloque Environnement, individu et société : motivations, savoirs et décisions au cœur de la gouvernance environnementale**, AISLF, 71e congrès de l'ACFAS. Rimouski (Univ. du Québec) : 17-23 mai 2003.

LOLIVE Jacques. La démocratie, la controverse et le projet. **Invention et réinvention de la citoyenneté**. Sous la direction de Claude Fievet. Aubertin : Editions Joëlle Sampy, 2000. p. 461-470.

LOLIVE Jacques. **Les contestations du TGV Méditerranée**. Paris : l'Harmattan, 1999. 314 p.

LOWENTHAL David. La fabrication d'un héritage. **Patrimoine et modernité**. Sous la direction de Dominique Poulot. Paris : L'Harmattan, 1998. p.449-460.

LUGINBHUL Yves. Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité. **Du milieu à l'environnement, pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance**. Sous la direction de Marie-Claire Robic. Paris : Economica, 1992. p11-56.

LURRALDEA. **Pays Basque 2020 : acte II du projet de territoire. Programme opérationnel validé par l'assemblée plénière le 9 décembre 2006**. Document de travail, 2006. 49 p.

LURRALDEA. **Présentation du Pays basque**. Document de travail. 2000. 4 p.

LUSSAULT Michel. Espace public. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés**. Sous la direction de Jacques Lévy, Michel Lussault. Editions Belin : 2003. p. 333-336.

LUSSAULT Michel. L'espace avec les images. **Les figures du projet territorial**. Sous la direction de Bernard Debarbieux et Sylvie Lardon. Editions de l'aube DATAR, 2003. p. 39-60.

LUSSAULT Michel. L'homme spatial. **La construction sociale de l'espace humain**. Paris : Seuil, 2007. 366 p

LUSSAULT Michel. **Tours : image de la ville et politiques urbaines**. Coll. Science de la Ville, n°3 Tours : Ed. Des Maisons des Sciences de la Ville, Université François Rabelais, 1993, 413p.

MAFFESOLI Michel. **Le temps de tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes**. Ed. La table ronde, 2000. 328 p.

MAIGNE Jacques, WHITE Kenneth. **Voir grand. Panoramas des grands sites**. Paris : Actes Sud. 2007. 80 p.

MAIZERET Christian. **Les Landes de Gascogne**. Paris : Delachaux et Niestlé, 2005. 256 p.

MALINOWSKI-CHARLES Sylviane. Introduction. **Figures du sentiment : morale, politique et esthétique à l'époque moderne**. Sous la direction de Sylviane Malinowski-Charles. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2003. 175 p. p. 1-13.

MARTOUZET Denis. **Le rapport affectif à la ville : positionnement théorique et épistémologique.** Praxis, document.php?id=117. sans date.

MASBOUNGI Ariella (dir.). **Penser la ville par l'art contemporain.** Paris : Edition de la Vilette. Avril 2004. 112 p

MÉASSON Ludovic. **L'efficacité territoriale et l'évaluation. Penser le déploiement spatial du politique grâce au programme européen LEADER.** Sous la dir. D'Olivier Soubeyran. Doctorat de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 2007. 500 p.

MEDINGE Isabelle. Les enclos israélites funéraires au 19^{em}. Quel type d'espace public ? **Le public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales.** Sous la direction de Claude Barril, Marion Carrel, Juan Carlos Guerrero et Alicia Marquez. Coll. Logiques politiques. Paris : l'Harmattan, 2003, 384 p.

MESSU Michel. L'analyse de relations par opposition. **Cahier de recherche n°31.** Paris : CREDOC, avril 1992. 36 p. + annexe.

MESSU Michel. L'Analyse Propositionnelle du Discours. **Cahier de recherche n°15.** Paris : CREDOC, mai 1991. 30 p. + annexe.

METZGER Pascale. Espace public et bien commun dans l'environnement urbain. **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences.** Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005. P. 39-47.

MICOUD André. La campagne comme espace public ? **Géocarrefour.** Vol. 76 n°1. 2001. p. 69-73.

MICOUD André. La production symbolique des lieux exemplaires. **Des hauts lieux : la construction sociale de l'exemplarité.** Sous la direction d'André Micoud. Paris : CNRS, 1991. p.7-15.

MICOUD André. Le Bien Commun des patrimoines. **Patrimoine culturel, patrimoine naturel.** Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994. p. 25-38.

MICOUD André. **Le changement du rapport social à l'espace nature, pratiques et représentations.** Thèse de troisième cycle en sociologie sous la direction d'Osiris Cecconi. Université de Lyon 2. Janv. 1980. 357 p.

MOLES Abraham, RHOMER Elisabeth. **Psychologie de l'espace.** Tournai : Casterman, «Synthèses contemporaines», n° 23,1978. 245 p.

MONDADA Lorenza. L'entretien, comme évènement interactionnel. **L'espace urbain en méthode.** Sous la direction de Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud. Marseille : Editions Parenthèses, 2001. p. 173-196.

MONDADA Lorenza. L'entretien comme lieu de négociation d'objets de discours. **Cahiers de Linguistique Sociale,** n° 28-29. 1995. p. 219-224.

MONNET Jérôme. **La ville et son double. La parabole de Mexico.** Nathan, 1993, 221 p.

MORIN Edgar. Contre l'intelligence myope, pour une pensée anticipatrice. **Pour un nouvel imaginaire politique.** Dirigé par Mireille Delmas-Marty, Edgar Morin, René Passet, Ricardo Petrella, Patrick Viveret. Paris : Fayard, 2006. p. 19-26.

- MOSCOVICI Serge. **Essai sur l'histoire de la nature**. Paris : Flammarion, 1968. 606 p.
- MUSEUM NATIONAL d'HISTOIRE NATURELLE [Ed]. 2003-2006 . **Inventaire national du Patrimoine naturel**, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>. Document téléchargé le 23 octobre 2007 .
- NEVEU Erik. Les sciences sociales face à l'espace public, les sciences sociales dans l'espace public. **L'espace public et l'emprise de la communication**. Sous la direction d'Isabelle Paillard. Paris : Ed. Ellug, 1995. p. 40-44.
- NOLAN James L. **The Theurapeutic State. Justifying Government at Century's End**. Albany : New York University Press. 1998.
- NORA Pierre et al. **Les lieux de mémoire**, I. La République, Paris 1984; II. La Nation, Paris 1986.
- NORA Pierre. Science et conscience du patrimoine. **7e entretiens du patrimoine, Théâtre national de Chaillot**, Paris, 28, 29 et 30 novembre 1994. Ed. A. Fayard. Editions du patrimoine 1997. 407 p.
- NUSSBAUM Martha. Les émotions comme jugements de valeur. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions**. Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 19-32.
- NYS Philippe. Fatale attraction ? Les passions du patrimoine. **Les carnets du paysage n°4**. Automne/hiver 1999. Versailles : Actes Sud / ENSP. p. 67-79.
- OBSERVATOIRE DU TOURISME. **Les chiffres clés du tourisme : la fréquentation des sites et musées des Landes**. Comité départementale du tourisme des Landes. Année 2005. 9 p.
- OST François. La nature hors la loi. Paris : la découverte, 1995. 346 p.
- OUELLET Pierre. Esthétique et politique : Introduction. **Politique de la parole. Singularité et communauté**. Sous la direction de Pierre Ouellet. Montréal : Trait d'Union, coll. « Le soi et l'autre », 2002. p. 7-20.
- PACQUOT Thierry. Editorial : Espace(s) public(s). **Revue Urbanisme n°346**. Janv./ fév. 2006. p. 41-42.
- PAILLIART Isabelle, CHAMBAT Pierre . **L'espace public et l'emprise de la communication**. Paris : Ellug, 1995. 216 p.
- PAPERMAN Patricia, OGIEN Ruwen. Présentation. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions**. Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 7-16
- PAPERMAN Patricia. L'absence d'émotion comme offense. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions**. Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 175-196.
- PECQUEUX Anthony. Sociologie de la mobilisation et de l'action patrimoniale : agir pour / sur le château de Lunéville. **Les formats d'une cause patrimoniale. Émotions et actions autour du château de Lunéville**. Sous la direction de Jean Louis Tornatore et Noël Barbe. Rapport au ministère de la Culture/Mission à l'ethnologie, Lahic, 2007. p. 27-102.

PILE Steve THRIFT Nigel ed. **Mapping the subject : geographies of cultural transformation**. London: Routledge. 1995. 414 p.

PINCHEMEL Philippe. Des formes en géographie, aux formes en géographie. **La forme en géographie: [actes du Colloque] Géopoint, Avignon, 1er et 2 juin 2004**. Avignon : groupe Dupont, 2006. P. 15-18.

PINSON Gilles, SALA PALA Valérie. Comprendre l'action publique par l'entretien. Entretien compréhensif et récit de vie en sociologie de l'action publique. **Atelier « Quelles méthodes et techniques d'enquête pour quelle sociologie de l'action publique? », 8ème Congrès de l'AFSP**, Lyon, 14 septembre 2005.

PISCAGLIA Sabrina. Une émotion patrimoniale exemplaire : la destruction et la reconstruction du pavillon d'art contemporain de Milan. Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion. Culture et Musées. **Revue internationale Muséologie et recherches sur la culture** n°8. Sous la direction de Dominique Poulot. Arles : Actes Sud, décembre 2006. p. 115-129.

POCHE Bernard. Le patrimoine comme artifice de la déréalisation du monde social. **Patrimoine et modernité**. Sous la direction de Dominique Poulot. Paris : L'Harmattan, 1998. p. 291-307.

POIRIER Philippe, VADELORGE Loïc dir. **Pour une histoire des politiques du patrimoines**. Paris : la documentation française / comité d'histoire du ministère de la culture. 2003. 620 p.

POULOT Dominique. Ce que restaurer le patrimoine veut dire. **Identités, Cultures et territoires**. Sous la direction de Jean Pierre Saez. Paris : Desclée de Brouwer, 1995. p. 189-197.

POULOT Dominique. De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine. **Socio-anthropologie** n°19-20. Les mondes du patrimoine. 2006.

POULOT Dominique. Introduction. Défendre le patrimoine, cultiver l'émotion. Culture et Musées. **Revue internationale muséologie et recherche sur la culture** n°8. Sous la direction de Dominique Poulot. Arles : Actes Sud, décembre 2006. p. 13-26.

POULOT Dominique. La naissance d'une tradition européenne du patrimoine. **Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle**. Sous la direction de Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard – Anguis. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 2003. p.29-44.

POULOT Dominique. Le patrimoine et les aventures de la modernité. **Patrimoine et modernité**. Sous la direction de Dominique Poulot. Paris : L'Harmattan, 1998. p. 7-67.

POULOT Dominique. **Patrimoine et Musées : l'institution de la culture**. Paris : Hachette, 2001. 223 p.

PRESSE PAPIER. **Textes de l'exposition permanente sur le Domaine d'Abbadia**. Document de travail. Mai 1991.

QUERE Louis. L'espace public comme forme et comme événement. **Prendre place. Espace public et culture dramatique. Colloque de Cerisy**. Sous la direction d'Isaac Joseph. Paris : Editions Recherche / Plan urbain, 1995. p. 93-110.

QUERE Louis. L'espace public comme forme et comme événement. **Prendre place. Espace public et culture dramatique. Colloque de Cerisy**. Sous la direction d'Isaac Joseph. Paris : Editions Recherche / Plan urbain, 1995. p. 93-110.

QUERE Louis. Qu'est-ce qu'un observable ? **L'espace du public. Les compétences du citoyen. Colloque d'Arc-et-Senau**, Novembre 1990. : Plan Urbain, 1990. p. 36-40.

RANCIERE Jacques. **Le partage du sensible. Esthétique et politique**. La Fabrique Editions. Avril 2000. 74 p.

RAPHAËL Freddy, HERBERICH-MARX Geneviève. Le musée, provocation de la mémoire. **Revue d'ethnologie française** n°1. 1987.

RASSE Paul. Esquisse d'une posture anthropologique pour les sciences de l'information et de la communication. **Recherche en communication**. Louvain la Neuve :PUCL, 2006. (à paraître). Lien : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000231/fr/

RASSE Paul. La médiation, entre idéal théorique et application pratique. **Recherche en communication**. n°13, 2000, p.38-61.

RASSE Paul. **Les musées à la lumière de l'espace public : histoire, évolution, enjeux**. Paris : Montréal. L'Harmattan, 1999. 238 p.

RASSE Paul. **Patrimoine, construction et médiation des identités locales. La médiation culturelle dans un lieu patrimonial en relation avec son territoire**. Actes du colloque sous la direction de Christian Carrier et Véronique Hetet. Association pour l'animation du Château de Kerjean : juin 2000. p.25-29.

RAUTENBERG Michel, MICOUD André, BERARD Laurence, MARCHENEY Philippe (sous la direction). **Campagne de tous nos désirs**. Paris : MSH, 2000. 191 p.

RAUTENBERG Michel. **La rupture patrimoniale**. Lyon : A la croisée, 2003. 173 p.

RAYMOND Henri (et alii). **L'habitat pavillonnaire**. CRU : Paris, 1966. Réédition. Paris : L'Harmattan, 2001. 114 p.

REGION AQUITAINE. **Défi territorial « Reconquête de la qualité des eaux de baignade du littoral. Présentation des usages et enjeux du littoral basque. »** Document de travail. Décembre 2004. 16 p.

RIEGL Aloïs. **Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse**. Edité par Françoise Choay. Paris: Seuil, 1984. 122 p.

RIPOLL Fabrice. Lieux et action collective Eléments de discussion, ébauche de problématique. **Revue ESO**. N°16. octobre 2001. p. 23- 39.

ROBIC Marie Claire (sous la direction). **Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/ nature depuis la renaissance**. Paris : Economica, 1995. 343 p.

ROLIN Erika. Communiqué de presse. **Réseau des Grand Site de France**. 5 avril 2007. Sans pagination.

ROMICE Ombretta, UZZEL David. L'analyse des expériences environnementales. **Espaces de vie. Aspects de la relation homme – environnement**. Sous la direction de Gabriel Moser et Karine Weiss. Paris : Ed. Armand Colin. 2003. p. 49-83.

- ROSANVALLON Pierre. **Histoire moderne et contemporaine du politique**. Cours du Collège de France. Les Podcasts du Collège de France. 2007.
- ROUX Michel. **Géographie et complexité, les espaces de la nostalgie**. Paris : L'Harmattan, 1999. 335 p.
- ROUX Michel. L'espace public peut-il être vraiment public ? **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences**. Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005, p. 75-85
- RUBY Christian. A quoi œuvre l'art ? Esthétique et espace public. **Espaces temps, les Cahiers**. N°78-79, juillet 2002.
- RUBY Christian. La construction du sujet esthétique. **EspacesTemps.net**. 04.07.2005 <http://espacestems.net/document1458.html>
- RUBY Christian. **Le sujet (l'homme et le monde)**. Coll. Philosophe, Paris : Ed. Quintette. 1989. 61 p.
- RUBY Christian. Quels lieux de rencontre démocratiques ? Des lieux de rencontre au lieu de la rencontre. **EspacesTemps.net**. Textuel. 05.06.2003. <http://espacestems.net/document433.html>
- RUBY Christian. Table de classification des esthétiques du temps présent. **EspacesTemps.net**. 05.04.2006 <http://espacestems.net/document1930.html>
- RUDOLF Florence. **L'environnement une construction sociale, pratiques et discours sur l'environnement en Allemagne et en France**. Strasbourg : P.U.S. Coll. De la maison des Sciences de l'Homme de Strasbourg, n°25, 1998. 182 p.
- RUSS Jacqueline. **Dictionnaire de philosophie**. Paris : Bordas, 1991.
- SAINT GIRON Franck. **Les zones humides dans le sud des Landes : acteurs et stratégie environnementale**. Maîtrise de géographie. Bordeaux III, juin 1999. 142 p.
- SAINT-MARC Philippe. **Socialisation de la nature**. Editions Stock. 1971. 358 p. + annexes.
- SALMET Ariane. Culture au pluriel. **Culture et recherche** n°106-107. Numéro spécial : Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale. Ministère de la Culture et de la Communication : Décembre 2005. p. 18-21.
- SANSOT Pierre. Autour de l'accessibilité aux espaces publics. **Espaces et Sociétés** n°62-63, 1990. p. 77-82.
- SANSOT Pierre. **Poétique de la ville**. Paris : Payot (réed.), 2004. 625 p.
- SANTOS Milton. **La nature de l'espace. Technique et temps, raison et émotion**. Traduit par Marie-Hélène Tiercelin. Paris : L'Harmattan, 1997. 275 p.
- SARTRE Jean Paul. **Esquisse d'une théorie des émotions**. La livre de poche. Coll. Références Philosophie. 1995. 123 p.
- SCHERER Klaus. Vers les « sciences affectives ». **Sciences humaines** n° 171. Mai 2006. p. 42- 43.

SCHMUCK Richard. Practical action research for change. Arlington Heights, IL: IRI/Skylight Training and Publishing.), 1997.

SENNETT Richard. **Les tyrannies de l'intimité**. Paris : Seuil, 1979.

SMITH Mick. On 'Being' Moved by Nature: **Geography, Emotion and Environmental Ethics. Emotional Geographies**. Edited by Joyce Davidson, Liz Blondi, Smith Mick. Great Britain: Ashgate, 2005. p. 219-230.

SOKOLOFF Béatrice. **Barcelone où comment refaire une ville**. Montréal : Presses universitaires de Montréal, 1999. 210 p.

SONTAG Susan. **Sur la photographie**. Traduit par Philippe Blanchard. Paris : Christian Bourgeois, 2003. 239 p.

SOUBEYRAN Olivier. Espace public, aménagement et environnement. **L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences**. Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005. P. 31-38.

STOESSEL RITZ Josiane. La production du patrimoine, enjeu des politiques publiques. **La question patrimoniale, de la « patrimonialisation » à l'examen de situations concrète**. Sous la direction de Emmanuel Amougou, l'Harmattan : 2004. p. 51-71.

STREBE Jean-Marc. **Architecture, Urbanistique et Sociétés, Idéologies et représentations dans le monde urbain. Hommage à Henri Raymond**. Paris L'Harmattan, 2002. 311p.

SUBRA Philippe. **Géopolitique de l'aménagement du territoire**. Paris : Armand Colin, 2007. 322 p.

SUD Ouest. **Contre la spéculation**. Pays basque. 23 Mars 2006. p. 2,12.

TALLECHEA Martin. **L'observatoire d'Abbadia. 1870-1975. Domaine d'Abbadia**. Bayonne : Sordes, Les Amis d'Abbadia, 1991. p.19-23.

TAPIES Antoni. **L'art et ses lieux**. Paris : Daniel Lelong Editeur. 2003.

TARTAKOWSKI Danièle. Manifestations : l'émotion est dans la rue. Sciences Humaines. La force des passions. N° 141. Août-Septembre 2003. p.

TASSIN Etienne. Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité. **Hermès** n°10. 1992, p. 23-37

TELLECHEA Martin. **L'observatoire d'Abbadia. Domaine d'Abbadia**. Bayonne : Sordes, Les Amis d'Abbadia, 1991. p.19-22.

TELLECHEA Martin. **Le château d'Abbadia. Domaine d'Abbadia**. Bayonne : Sordes, Les Amis d'Abbadia, 1991. p.11-13.

TERASSE Jean-François. Les étangs d'Orx : restauration d'une grande zone humide. Demain quel littoral ? Acte du colloque du 12 et 13 juin 1991. **Cahier du Conservatoire du Littoral**. Neuilly : Procter et Gamble France, 1992. p. 116-118.

THEROND Daniel. Grande Europe : les gageurs du patrimoine. **Le débat**. Histoire politique société. Mémoires comparées. N° 78, janv. fév. 1994, p. 155-167.

THEVENOT Laurent. Emotions et évaluations dans les coordinations publiques. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions.** Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 145-174.

THIEBAUD Jean-Pierre. **Définition du paysage culturel.** www.UNESCO.fr. sans date.

THIESSE Anne Marie. Petite et grande patrie. **Patrimoine et passions identitaires. Actes des entretiens du patrimoine, les 6, 7, 8 janvier 1997.** Sous la direction de Jacques Le Goff. Fayard. Paris : Fayard, Éd. du Patrimoine, 1998. p. 71-86.

THRIFT Nigel. Intensities of feeling: towards a spatial politics of affect. **Geografiska Annaler**, Series B, 86, 2004. p.57-78.

THRIFT Nigel. The passion of place. **A century of British Geography.** Sous la direction de Ron Johnston, Michael Williams. Oxford: Oxford University Press, 2003. p.275-299.

TOMAS François. Le renouvellement des espaces publics : comment faire de l'espace public une œuvre collective ? **Débat sur la ville 3.** Bordeaux : Confluences, 2003. P. 65-82.

TOULGOUAT Pierre. **Voisinage et solidarité dans l'Europe du Moyen-âge - Lou besii de Gascogne.** Paris : Maisonneuve et Larose, 1981. 332 p.

TUAN YI FU. Space and Place. **The perspective of experience.** Fourth edition. Minneapolis: University of Minnesota Press. 2005. 235 p.

TUAN YI FU. **Topophilia. a study of environmental perception, attitudes, and values.** Columbia University Press, New York, 1990 (1974). 260 p.

URBAIN Jean-Didier. Le touriste. **Conférence de l'Université de tous les savoirs du mardi 10 janvier 2006.**

VELASCO-GRACIET Hélène. Chronique d'une controverse environnementale. L'exemple du territoire souletin. **Géographie et cultures** no43, 2002. p. 67-85.

VELASCO-GRACIET Hélène. La petite Italie, quartier italien de Montréal. **Mappemonde** 86. 2007.2. Mappemonde.mgm.fr

VELASCO-GRACIET Hélène. La renaissance rurale, l'exemple du département de la Dordogne, **Ruralia**, n°18/19, <http://ruralia.revues.org/2006>.

VELASCO-GRACIET Hélène. Le destin rebondissant des zones frontalières, d'espaces proscrits en espaces prescrits. **Résumés du 24ème colloque de l'association des Ruralistes français**, Toulouse, INP-ENSAT, 2000. p. 218-219.

VESCHAMBRE Vincent. Une mémoire urbaine socialement sélective, réflexions à partir de l'exemple d'Angers. **Les annales de la recherche urbaine** n°92. Ce qui demeure. 2002. P. 65-74.

VINCENT Jean-Marie. Rapport de synthèse. **Patrimoine culturel, patrimoine naturel.** Paris : La Documentation française/École nationale du patrimoine, 1994. p. 266-274.

VIRILIO Paul. **Ville Panique. Ailleurs commence ici.** Ed. Galilée. 2004. 145 p.

VLES Vincent. **Espaces publics et mise en scène de la ville touristique. L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences.** Sous la direction de Vincent Berdoulay, Paulo Da Costa Gomes, Jacques Lolive. Pessac : MSHA, 2005. P. 177-186.

VOURC'H Anne. Le paysage des Grands Sites. Un patrimoine et une richesse. **Revue Espaces, tourisme et loisirs** n°254. décembre 2007.

WALDER PRADO Plinio Jr. Observations sur les ruines de la publicité. **Prendre place. Espace public et culture dramatique. Colloque de Cerisy.** Sous la direction d'Isaac Joseph. Paris : Editions Recherche / Plan urbain, 1995. p. 111-128

WATSON Rod. Angoisse dans la 42e rue. **La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions.** Sous la direction de Patricia Paperman et Ruwen Ogien. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1995. p. 197-217.

WEBER Jacques. Environnement, développement et propriété, une approche épistémologique. **Gestion de l'environnement, éthique et société.** Sous la direction de José Prades, Robert Tessier, Jean-Guy Vaillancourt. Québec: Fides, 1992. p.283-302.

Table des Matières

SOMMAIRE	3
REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION	7
PARTIE I. LES ENJEUX DE LA QUESTION PATRIMONIALE FACE A CEUX DE L'ESPACE PUBLIC	23
Chapitre 1. Réinvestir l'espace public dans ses formes	26
I. 1. A. Réintégrer l'espace dans l'espace public	27
I. 1. B. L'évènement public ou l'exemplarité du lieu	31
I. 1. C. La forme ou la nécessité d'un milieu scénographié	34
I. 1. C. a. Le prisme de la forme	34
I. 1. C. b. La forme de l'espace public : d'abord urbaine...	36
I. 1. C. c. La forme de l'espace public : ...ensuite plurielle	39
I. 1. C. d. Le milieu pour préciser les qualités de la forme	42
Chapitre 2. Les interrogations portées par les formes patrimoniales	46
I. 2. A. Le patrimoine et ses formes exemplaires, comme réaction aux signes de la crise de la modernité	47
I. 2. A. a. Renverser les points de vue : le patrimoine pour relire l'espace public	48
I. 2. A. b. Le potentiel patrimonial au-delà du seul cadrage politico-administratif	49

I. 2. A. c. Une idéologie patrimoniale empreinte d'intérêt général : l'espace public aux sources du patrimoine _____	54
I. 2. A. d. La production de formes exemplaires au service du bien commun _____	58
I. 2. B. Le patrimoine contre l'espace public _____	64
I. 2. B. a. En tant qu'espace de consommation _____	65
I. 2. B. b. En tant qu'espace musée _____	69
I. 2. B. c. En tant qu'espace de repli identitaire _____	71
I. 2. B. d. En tant qu'espace de soumission _____	73
I. 2. C. Les formes patrimoniales interrogent l'espace public _____	81
I. 2. C. a. Ce que révèle le patrimoine contre l'espace public _____	82
I. 2. C. b. Problématique _____	84
PARTIE II. LA FORME PATRIMONIALE COMME POTENTIEL D'ESPACE PUBLIC :	
LE CAS DE LA RESERVE NATURELLE DU MARAIS D'ORX _____	89
Chapitre 1. Le patrimoine naturel, archétype du patrimoine _____	91
II. 1. A. Regarder par le prisme de la patrimonialisation contemporaine de la nature _____	92
II. 1. A. a. La nature moderne : les raisons du patrimoine naturel _____	92
II. 1. A. b. Le patrimoine naturel au cœur du paradoxe patrimonial _____	94
II. 1. A. b. (i) L'origine du patrimoine naturel sur les enjeux de la question patrimoniale face à l'espace public _____	95
II. 1. A. b. (ii) L'élaboration paradoxale du patrimoine naturel : entre modernité et nouveau _____	96
II. 1. B. Le Marais d'Orx en héritage _____	100
II. 1. B. a. Héritage moderne et exemplaire _____	101
II. 1. B. b. Déclin de la modernité et reconquête de la nature _____	107
Chapitre 2. La forme naturelle patrimoniale, forme exemplaire du patrimoine _____	111
II. 2. A. La mise en scène du patrimoine sur l'espace naturel désigné _____	112
II. 2. A. a. La forme naturelle patrimoniale, où l'utopie patrimoniale fait lieu _____	112
II. 2. A. b. Les valeurs patrimoniales _____	114
II. 2. B. L'ancrage géographique du Marais d'Orx _____	118
II. 2. B. a. Position écologique exemplaire pour recréer la nature _____	119
II. 2. B. b. Situation patrimoniale pour un public _____	129
Chapitre 3. Premier regard sur le Marais d'Orx : quand le visiteur rencontre la forme patrimoniale _____	135
II. 3. A. La composition patrimoniale du Marais d'Orx... _____	136
II. 3. A. a. Entre héritage et patrimoine _____	136

II. 3. A. b. La forme patrimoniale du Marais d'Orx _____	141
II. 3. A. c. Les publics _____	144
II. 3. A. c. (i) La fréquentation du Marais _____	144
II. 3. A. c. (ii) Les publics en représentation _____	146
II. 3. B. L'expérience du public _____	150
II. 3. B. a. Construire une méthode pour observer les expériences du public _____	151
II. 3. B. a. (i) Le point de vue de l'observable _____	152
◆ Positionnement _____	152
◆ Faire que le lieu se raconte _____	153
II. 3. B. a. (ii) Construction et usages des outils méthodologiques _____	154
◆ Construction et usages de l'entretien _____	154
◆ L'observation récurrente pour prolonger et approfondir la discussion _____	158
◆ L'observation participante indicative _____	160
II. 3. B. a. (iii) Laisser le choix des interactions _____	161
◆ Esquisse de notre public : l'échantillon _____	161
◆ L'échantillon à découvert _____	162
◆ L'analyse : une écoute compréhensive et un travail thématique _____	167
II. 3. B. b. Deux modes d'appréhension de la forme du Marais d'Orx _____	170
II. 3. B. b. (i) L'expérience du contemplatif _____	170
II. 3. B. b. (ii) L'expérience de l'observateur _____	173
II. 3. B. b. (iii) Les visiteurs, entre le contemplatif et l'observateur _____	179
II. 3. B. c. La forme au cœur des moments d'échanges _____	183
II. 3. B. c. (i) L'expérience publique _____	183
II. 3. B. c. (ii) Les ambiguïtés de la forme comme support des échanges _____	191
◆ La prise de contact _____	192
◆ La discussion implicite des valeurs de la forme patrimoniale _____	195
◆ Les discussions explicites des valeurs de la forme patrimoniale _____	196
◆ Le potentiel d'émergence de l'espace public autour de la forme patrimoniale _____	200

PARTIE III. LA DIMENSION AFFECTIVE DE L'EXPERIENCE COMME PROCESSUS

DE L'ESPACE PUBLIC _____ 207

Chapitre 1. Voir le processus d'espace public dans la dimension affective de l'expérience ___ 210

III. 1. A. L'expérience du sujet dans l'espace public _____	211
III. 1. A. a. Le sujet _____	211
III. 1. A. b. L'expérience _____	212

III. 1. A. c. L'expérience, le sujet et l'espace public _____	214
III. 1. B. L'expérience esthétique dans l'espace public _____	215
III. 1. B. a. L'expérience de l'Art dans l'espace public _____	216
III. 1. B. b. L'expérience esthétique en dehors de l'Art _____	218
III. 1. B. c. Vers la dimension affective de l'expérience _____	223
Chapitre 2. Les émotions dans l'expérience patrimoniale _____	227
III. 2. A. L'expérience et les émotions patrimoniales _____	228
III. 2. A. a. L'expérience patrimoniale : entre expérience et espace public _____	228
III. 2. A. b. Les émotions patrimoniales porteuses d'espace public _____	232
III. 2. A. b. (i) L'émotion patrimoniale comme mode d'expression individuel et collectif _	233
III. 2. A. b. (ii) L'émotion patrimoniale comme engagement vers l'action _____	235
III. 2. B. La place des émotions dans l'expérience patrimoniale du Marais d'Orx. _____	239
III. 2. B. a. Relire les expériences du Marais d'Orx _____	240
III. 2. B. b. Les émotions singulières, de l'expression des identités à l'action _____	243
III. 2. B. c. Un sentiment collectif pour se reconnaître _____	254
III. 2. B. d. Des émotions singulières au sentiment collectif : des émotions patrimoniales au service de l'action _____	258
III. 2. B. d. (i) Les émotions singulières, embrayage de l'action _____	259
III. 2. B. d. (ii) Le sentiment collectif, cadre de l'action _____	261
PARTIE IV. LE MILIEU AFFECTIF, CONDITION ESSENTIELLE DE L'ESPACE PUBLIC _____	267
Chapitre 1. Le milieu affectif : ressort et condition de l'espace public _____	269
IV. 1. A. Les affects au cœur des formes d'expression individuelle, communautaire et collective _____	271
IV. 1. A. a. Les affects, producteurs de sens _____	271
IV. 1. A. b. Les affects, témoignages identitaires _____	273
IV. 1. B. Les affects au cœur du politique _____	274
IV. 1. C. Le milieu affectif comme condition de réalisation de l'espace public _____	279
Chapitre 2. Le milieu affectif du Marais d'Orx comme prétexte à faire espace public _____	285
IV. 2. A. Saisir le milieu affectif du Marais d'Orx, entre forme et expérience patrimoniale ____	286
IV. 2. A. a. Le « sentiment de ressource » au cœur de la dimension affective du Marais d'Orx _____	286
IV. 2. A. b. Rechercher les caractéristiques du milieu affectif du Marais d'Orx _____	290
IV. 2. A. b. (i) Une méthode pour saisir le « milieu affectif » _____	290
IV. 2. A. b. (ii) Premières observations : où trouver le milieu affectif _____	295

◆ Des thèmes, des liens et des références géographiques pour cadrer les qualités du milieu affectif _____	296
◆ Premier regard sur la dimension affective des opinions _____	300
IV. 2. B. Implicabilité et durabilité du milieu affectif du Marais d’Orx _____	302
IV. 2. B. a. L’implicabilité du milieu affectif, pour l’expression libre et légitime du visiteur_	303
IV. 2. B. a. (i) Un potentiel d’implication individuel / communautaire, ou le sentiment d’investissement _____	304
◆ Légitimité à revendiquer (reconnaissance) _____	304
◆ Intentionnalité de la démarche _____	311
◆ La qualité spontanée du sentiment d’investissement individuel / communautaire favorable à un espace public _____	319
◆ Le sentiment d’investissement, première dimension de l’implicabilité _____	322
IV. 2. B. a. (ii) Un potentiel d’implication collective, ou le sentiment de responsabilité_	324
◆ Légitimité et intentionnalité au service de la collectivité _____	325
◆ Le sentiment de responsabilité collective, seconde dimension de l’implicabilité _____	332
IV. 2. B. a. (iii) Définir l’implicabilité _____	334
IV. 2. B. b. La durabilité du milieu affectif pour se comprendre et se reconnaître _____	337
IV. 2. B. b. (i) Transmissibilité interpersonnelle _____	337
◆ Avec les visiteurs anonymes _____	338
◆ Avec les proches et les générations futures _____	342
◆ La transmissibilité du sentiment d’investissement, première dimension de la durabilité du « milieu affectif » _____	345
IV. 2. B. b. (ii) Résonance géographique _____	347
◆ Résonance géographique identitaire _____	348
◆ Résonance géographique collective _____	352
◆ La résonance géographique, seconde dimension de la durabilité du milieu affectif_	356
IV. 2. B. b. (iii) Définir la durabilité _____	358
IV. 2. C. La dimension affective du Marais d’Orx mis en perspective avec la forme patrimoniale _____	361

PARTIE V. MISE A L’EPREUVE DE L’APPROCHE PAR LA FORME PATRIMONIALE, L’EXEMPLE DU DOMAINE D’ABBADIA _____ 367

Chapitre 1. La dimension scénographiée de la forme patrimoniale du Domaine d’Abbadia _ 369

V. 1. A. Abbadia : héritage scientifique, naturel et culturel _____	370
V. 1. A. a. De l’homme exemplaire au site exemplaire _____	370

V. 1. A. b. Héritage d'un symbole historique _____	372
V. 1. B. L'ancrage géographique du Domaine d'Abbadia dans l'exemplarité _____	376
V. 1. B. a. La nature et le public comme prétexte à requalifier le site en écho à cette conscience historique _____	376
V. 1. B. b. Sa situation de lieu exemplaire _____	381
V. 1. C. Les enjeux patrimoniaux du domaine d'Abbadia _____	384
V. 1. C. a. Consécration de la problématique du littoral français _____	384
V. 1. C. b. Abbadia : la conscience patrimoniale de la Côte basque et de la France _____	386
V. 1. C. c. La forme patrimoniale du Domaine d'Abbadia et son public _____	389
V. 1. C. c. (i) Les valeurs patrimoniales _____	390
V. 1. C. c. (ii) Le public _____	392
Chapitre 2. Le potentiel du Domaine d'Abbadia à faire espace public, face à celui du Marais d'Orx _____	396
V. 2. A. Des expériences aux opinions _____	397
V. 2. A. a. Rencontre avec le public du Domaine d'Abbadia _____	397
V. 2. A. b. Rechercher des moments d'espace public, de la forme à la dimension affective de l'expérience _____	403
V. 2. A. b. (i) Cadrer les expériences des visiteurs sur Abbadia _____	403
V. 2. A. b. (ii) De la figure de l'expérience publique aux échanges entre les visiteurs _____	409
V. 2. A. b. (iii) Trouver l'explication dans la dimension affective de l'expérience _____	415
V. 2. B. Les dimensions affective et scénographiée du milieu pour l'expliquer _____	418
V. 2. B. a. Identifier les conditions propices à faire espace public : la reconnaissance individuelle et collective _____	419
V. 2. B. a. (i) La place de la reconnaissance dans les expériences des visiteurs du Domaine d'Abbadia _____	419
V. 2. B. a. (ii) Se reconnaître et s'impliquer sur le Domaine d'Abbadia _____	422
V. 2. B. b. Identifier les conditions propices à l'émergence d'un espace public : la liberté d'expression _____	430
V. 2. B. b. (i) La place du sentiment de liberté dans les expériences des visiteurs du Domaine d'Abbadia _____	431
V. 2. B. b. (ii) La liberté d'expression : absence de spontanéité et ritualisation du potentiel d'intention de l'expérience du visiteur _____	432
V. 2. B. c. La domination des qualités exemplaire et extraterritoriale du Domaine d'Abbadia _____	442
CONCLUSION _____	448
ANNEXES _____	456

TABLE DES FIGURES	468
BIBLIOGRAPHIE	471
TABLE DES MATIERES	495